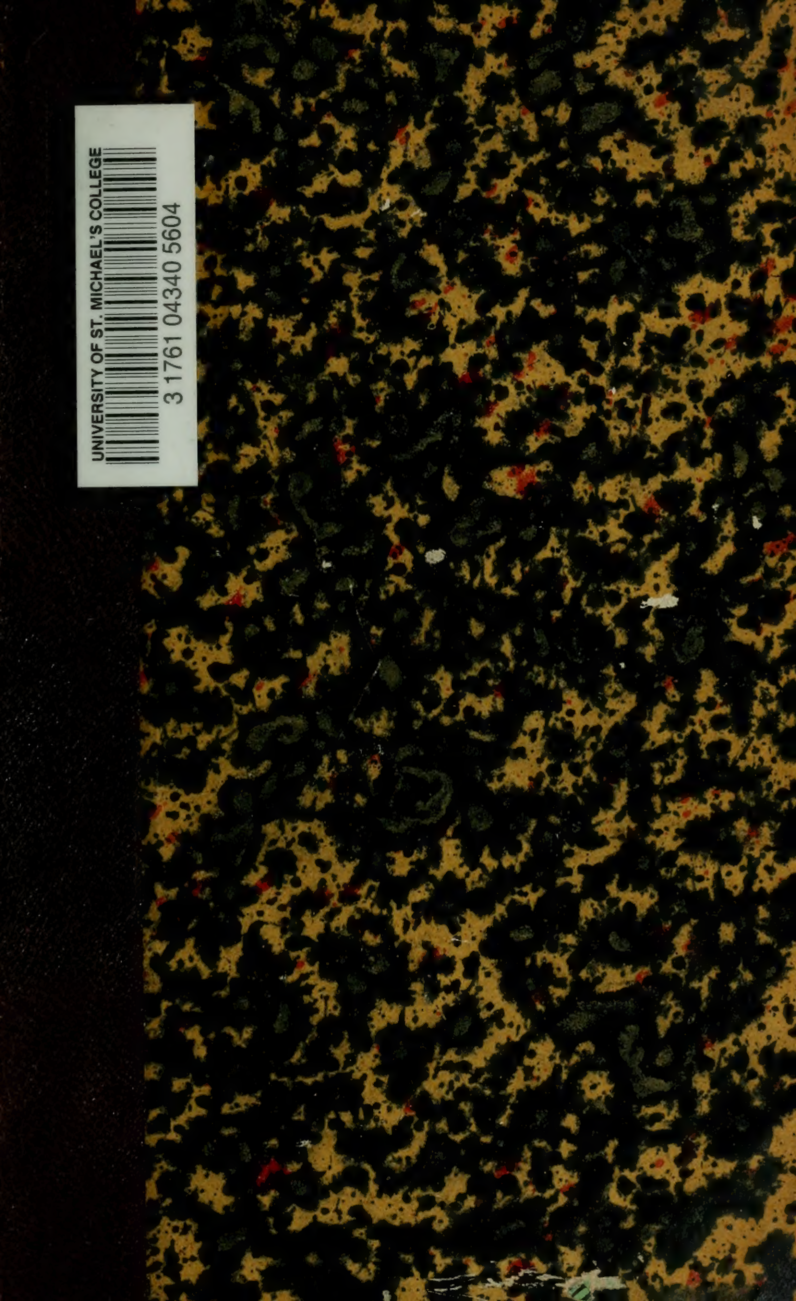
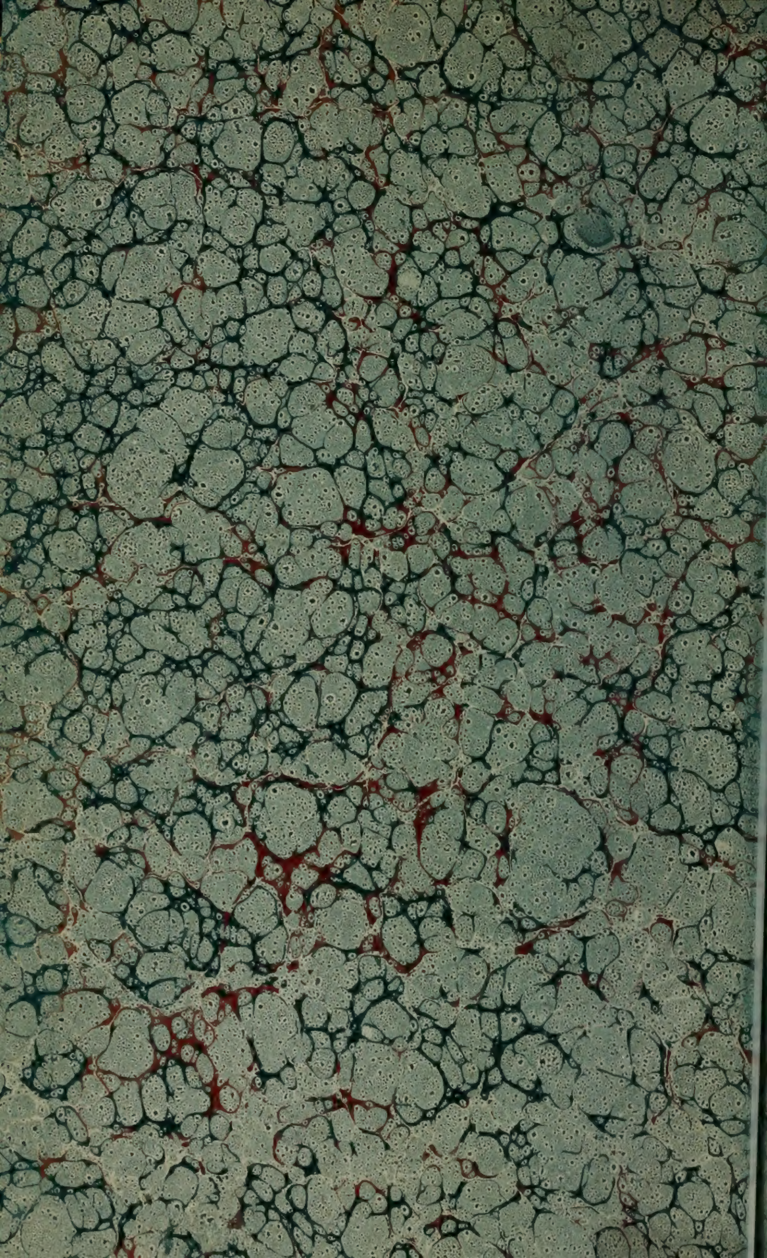
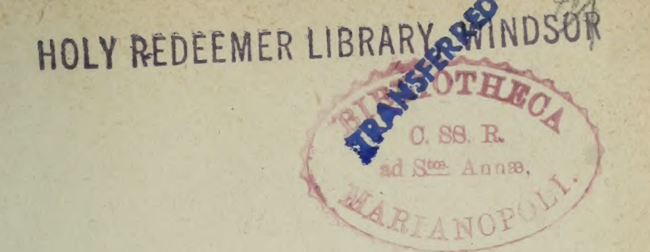

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04340 5604



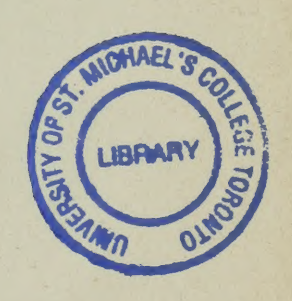

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY



VIE

DE

M. DE COURSON







LOUIS DE COURSON

XIIe SUPÉRIEUR GÉN^AL DE S^T SULPICE,

Né à Nantes le 28 Oct. 1799

Mort à Paris le 10 Avril 1850.

VIE

DE

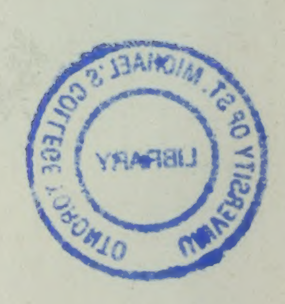
M. DE COURSON

XIIᵉ SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE
ET DE LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE

PAR UN PRÊTRE DE SAINT-SULPICE



PARIS
LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES
RUE CASSETTE, 15
—
1879



LETTRE DE M[GR] DE LARISSE

COADJUTEUR DE PARIS

A L'AUTEUR

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 23 septembre 1879.

MONSIEUR ET CHER DIRECTEUR,

Vous avez bien voulu me communiquer les épreuves de la vie de M. de Courson; je les ai lues avec un pieux intérêt.

Je ne crois pas me laisser abuser par l'affection filiale que j'ai toujours conservée à ce vénérable supérieur, en le considérant comme un modèle de la vie sacerdotale.

M. de Courson appartenait par sa naissance à l'une des vieilles familles de notre Bretagne chez qui la foi et la piété sont héréditaires, et Dieu a montré, en sa personne, qu'il ne pouvait guère accorder de meilleure récompense à ces familles qu'en choisissant un prêtre dans leur sein.

La lecture des premiers chapitres de votre livre sera pleine d'attraits pour les membres du clergé de Nantes. Ils y trouveront des noms, des faits, des paroles qui leur rappelleront les plus chers et les plus édifiants souvenirs.

Pendant les vingt années de sa vie laborieuse au séminaire de philosophie, M. de Courson fut associé à tout le bien qui se faisait dans le diocèse. Il est peu de familles qui n'aient eu quelques relations avec lui, qui ne lui aient été redevables d'un conseil, d'un enconragement ou d'une consolation.

Les élèves que le jeune supérieur du séminaire de philosophie forma, depuis 1826 jusqu'à 1844, ont désormais parcouru la plus grande partie des années fugitives qui mesurent notre existence en ce monde. Je ne pense pas qu'un seul ait cessé de conserver une profonde reconnaissance envers le prêtre qui personnifia pour eux la paternité du sacerdoce, par la sûreté de sa direction et le dévouement de son amitié. Mais c'est le clergé surtout qui a gardé la mémoire de M. de Courson. La formation des jeunes gens que Dieu appelait à l'état ecclésiastique, fut l'œuvre de prédilection du vénéré supérieur. Sa sollicitude vraiment paternelle les accompagnait depuis l'enfance jusqu'au sacerdoce et ne les abandonnait jamais dans les travaux et les difficultés de leur ministère.

Cet amour du clergé explique la vocation de M. de Courson pour la compagnie de Saint-Sulpice. Nul peut-être mieux que lui ne comprit et n'aima sa vocation. Nous sommes les racines, me disait-il un jour, nous devons rester cachés sous terre, définissant par cette parole de douce humilité la vie sulpicienne telle qu'il l'aimait et la pratiquait. Ce n'est pas à moi, Monsieur et cher Directeur, qu'il appartient de dire ce que fut M. de Courson comme sulpicien. La Compagnie, en le choisissant comme supérieur général, a prouvé qu'elle avait reconnu en lui dans un degré éminent l'esprit et la grâce de M. Olier. Le temps de sa supériorité a été court; il a suffi pour justifier les espérances que ses confrères avaient mises dans sa sagesse.

Il a vécu à Paris dans l'ombre du séminaire; mais rien de ce qui pouvait intéresser l'Église et le salut des âmes

ne lui demeura indifférent. Les élèves de Saint-Sulpice savent, en effet, que Notre-Seigneur met dans le cœur des enfants de M. Olier ce grand amour de l'Église qu'ils ont la mission d'inspirer au clergé. Vous avez recueilli, Monsieur et cher Directeur, quelques-unes des paroles qui nous ont révélé les sentiments de M. de Courson à cet égard. Je les avais entendues de sa bouche ou lues dans les lettres écrites de sa main. Je ne les ai pas relues sans émotion dans votre livre : « Nous sommes toujours occupés devant Dieu des affaires de Rome, écrivait-il en 1847, des angoisses du souverain pontife, des passions qui s'agitent contre les jésuites et aussi de tant d'autres maux qui affligent l'Église de toutes parts. Oh ! combien nous devons gémir et prier ! » Et tournant ses regards vers Pie IX, assis depuis un an sur la chaire de saint Pierre, il ajoutait : « Nous l'aimons tendrement et religieusement sans le connaître. »

« Le cœur d'un prêtre souffre horriblement au milieu des déchirements de la patrie, » s'écriait-il durant les journées de juin 1848. « Ah ! que ne suis-je un saint ! que ne puis-je détourner les coups de la justice divine et mettre un terme à tant de maux par mes prières ! » Mgr Affre avait donné sa vie pour son troupeau : « Des lueurs d'espérance, » disait M. de Courson, « brillent au milieu des tempêtes. Ces douces lueurs nous ont consolés hier aux obsèques de notre admirable archevêque. Quel peuple que celui de Paris ! quel cœur sous son habit de garde national et sous sa blouse ! Pourquoi faut-il que ce cœur soit souvent égaré par de funestes doctrines ! »

A une tendresse de cœur qui ne fut jamais la faiblesse, s'allia chez M. de Courson une prudence merveilleuse et tout inspirée par les pensées de la foi. C'est l'union de ces deux qualités à un degré très rare qui fut le caractère distinctif du vénéré supérieur de Saint-Sulpice et qui explique l'autorité presque irrésistible qu'il exerça sur les âmes. Ce caractère se révélait dans ses paroles, dans ses

moindres écrits. Je me souviens d'avoir un jour, pendant que j'habitais Rome, communiqué une lettre de M. de Courson à l'un des religieux les plus saints et les plus expérimentés de la compagnie de Jésus. Quand la lecture fut achevée : « Le supérieur de Saint-Sulpice, me dit-il avec un accent que je n'ai pas oublié, est vraiment un homme de Dieu. »

C'est l'impression que ressentiront ceux qui liront votre livre, Monsieur et cher Directeur, et je ne serai pas seul à vous remercier de nous avoir conservé la mémoire de cet homme de Dieu et de ce père vénéré.

Veuillez agréer, avec l'expression de ma gratitude, l'assurance de mon dévouement affectueux en Notre-Seigneur.

† François, arch. de Larisse.

PRÉFACE

Lorsque M. de Courson, XIIe supérieur du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice, fut enlevé par une mort si prématurée à l'affection de ses enfants, deux écrivains, qui l'avaient particulièrement connu et aimé, s'empressèrent de recueillir quelques traits de sa vie et de ses vertus. Leur double travail, publié d'abord dans les journaux du temps, fut aussi donné en brochure, et, sous ces deux formes, reçut un très bon accueil.

Cependant, ce n'était là qu'une esquisse rapide, incapable de satisfaire ceux que la mort du vénérable supérieur laissait inconsolables : ils auraient du moins voulu, pour alléger leur

douleur, voir revivre complètement cette douce figure qui venait de disparaître à leurs yeux, et s'édifier encore aux accents de cette parole suave et paternelle dont l'onction avait si souvent pénétré leur cœur.

M. Féret, qui venait d'être mis à la tête du grand séminaire de Nantes, entrait sans réserve dans le désir des disciples de M. de Courson, et comme eux il faisait des vœux pour que la vie de son saint ami fût écrite. Il lui semblait que ce serait travailler très utilement à la sanctification du clergé que de faire connaître ce prêtre selon le cœur de Notre-Seigneur, de rappeler ses pieuses exhortations et les sages conseils qu'il donnait à ses jeunes élèves.

Ne pouvant se charger personnellement de l'exécution de ce travail, M. Féret voulut au moins en recueillir les matériaux, et il le fit avec un zèle, une activité et une persévérance qui rarement ont dû être surpassés. Ne comptant pour rien ce qu'il pouvait faire connaître lui-même, après trente années passées dans l'intimité de M. de Courson, il s'adressa aux anciens élèves du séminaire de philosophie de Nantes, et les pressa, au nom de la reconnaissance qu'ils conservaient pour leur bien-aimé supérieur, de lui confier les lettres qu'ils avaient reçues de lui,

et de consigner par écrit le souvenir des actes de vertu qu'ils lui avaient vu pratiquer.

Quarante ecclésiastiques, au moins, répondirent à cette dernière invitation, un bien plus grand nombre de prêtres et de laïques confièrent les lettres qu'ils avaient conservées, mais à la condition que les autographes leur seraient rendus : « Je veux les relire souvent, disait un père de famille, et c'est un des legs les plus précieux que je compte faire à mes enfants. » M. Féret se conforma à un si juste désir et fit tirer copie, par des personnes dignes de confiance, de toutes ces lettres dont le nombre est considérable.

Grâce à des documents si nombreux et si sûrs, on aurait pu sans différer mettre la main à l'œuvre : c'était le vœu général. Cependant, pour divers motifs, l'exécution de ce pieux projet, ajournée d'abord, sembla bientôt complètement abandonnée. Vingt-cinq ans s'étaient écoulés depuis la mort de M. de Courson lorsque la pensée d'écrire enfin sa vie se présenta de nouveau. C'était bien tard, il est vrai; c'eût été même trop tard si la Providence n'avait veillé sur les précieux documents recueillis avec tant de sollicitude en 1850; mais pas une note, pas une lettre ne manquait à ce volumineux recueil.

C'est là que nous avons trouvé la plupart des

faits qu'on va lire, et qu'il nous eût été impossible d'apprendre par une autre voie; car personnellement nous n'avons connu M. de Courson que pendant les cinq dernières années de sa vie; et pour le temps qu'il passa à Nantes, il ne reste qu'un petit nombre de témoins des vertus qu'il y pratiqua.

Parmi ceux dont les notes nous ont particulièrement aidé dans notre travail, et auxquels nous sommes heureux d'offrir ici l'expression de notre reconnaissance, nous devons surtout mentionner Mgr l'évêque d'Angoulême. Ce cher disciple de M. de Courson eut, plus que tout autre peut-être, le désir de voir écrire la vie de son bien-aimé père; aussi s'appliqua-t-il avec un soin pieux, dès 1850, à recueillir sur lui un grand nombre de traits intéressants dont le fidèle souvenir était demeuré gravé dans son cœur. Ce document important, formant trente-quatre pages in-4°, nous a été d'un grand secours et nous le citons souvent.

Les deux notices publiées en 1850, et dont il a été déjà parlé, nous ont été aussi fort utiles. L'une est due à la plume de M. Aurélien de Courson, parent du vénérable supérieur. Elle parut d'abord dans l'*Ami de la Religion*, et fut ensuite donnée en brochure sous le titre de *No-*

tice sur la vie et la mort de M. Louis de Courson. Nous avons fait plusieurs emprunts à cet écrit qui est très soigneusement rédigé.

L'autre notice fut l'œuvre de M. l'abbé Cahour, ancien élève de M. de Courson, et aujourd'hui aumônier du lycée de Nantes. Ce digne ecclésiastique la publia dans *l'Alliance,* à la rédaction de laquelle il collaborait, et la fit mettre ensuite en brochure sous le titre de *Biographie de M. de Courson.* Elle renferme, sur les années que le bon supérieur passa à Nantes et sur le temps de sa dernière maladie, des traits fort intéressants, et dont nous avons largement profité.

Toutefois, la source de documents où nous avons le plus puisé, c'est la correspondance de M. de Courson. Ayant dans les mains un si grand nombre de lettres qu'il adressa à ses disciples, à ses confrères et même à ses parents, nous avons cru ne pouvoir rien faire de plus agréable et de plus utile à nos lecteurs que de leur citer souvent cette douce et pieuse parole qui, pendant la vie du saint prêtre, produisit de si heureux effets, éclaira tant de jeunes gens sur leur vocation, et, après les avoir arrachés au monde, en fit de très dignes ouvriers pour la vigne du Seigneur.

Fasse le Ciel que les instructions, les conseils

et les encouragements du vénérable supérieur aient encore, après sa mort, le charme, la force et l'influence qu'ils eurent de son vivant! car alors on pourra dire de lui ce que le grand Apôtre a dit d'un saint personnage de l'Ancien Testament : « Il parle encore après sa mort. *Defunctus adhuc loquitur*[1]. »

[1] Hebr. XI, 4.

VIE

DE

M. DE COURSON

CHAPITRE I

SA FAMILLE. — SA NAISSANCE. — SES PREMIÈRES ANNÉES

La famille de Courson est ancienne et figure avec honneur dans les annales de nos provinces. « Depuis un temps immémorial, dit M. Aurélien de Courson, elle forme comme un véritable clan dans les cinq départements de l'ancienne Bretagne. De là le proverbe breton : *Frappez buisson, il en sort Goyon, Courson ou Kersauson*. Elle a aussi produit plusieurs branches de l'autre côté de la Manche, depuis la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie. C'est de l'une de ces branches que sortit Robert de Courson, cardinal-prêtre du titre de Saint-Étienne *in Monte-Cœlio*, lequel, après avoir exercé longtemps en France les fonctions de légat du saint-siège, alla mourir à

Damiette, en 1212, chargé, par le pape Honorius III, d'une haute mission pour les croisés[1]. »

« Tout le monde sait, dit encore le même écrivain, que le cardinal de Courson avait fait partie de cette pléiade de jeunes clercs de l'université de Paris que Foulques, le célèbre curé de Neuilly, s'était adjoints pour la prédication de la croisade. Il paraît que l'esprit qui animait Robert de Courson était devenu une sorte de tradition dans sa famille; car l'histoire nous montre un autre Robert de Courson, combattant à la Massoure, sous le gonfanon du duc de Bretagne, et, un peu plus tard, Pierre de Courson, portant les armes en Espagne contre les ennemis de la foi[2]. »

Dans les temps modernes, la famille de Courson n'a pas répudié cet héritage de bravoure et d'attachement à la foi. Elle était dignement représentée dans l'armée des Vendéens qui, en 1791, combattit si généreusement pour la défense de l'autel et du trône. Les souvenirs qu'on nous a conservés sur ceux d'entre eux qui prirent part à cette lutte glorieuse mais inégale, prouvent qu'ils étaient dignes par leur foi aussi bien que par leur courage de combattre et de mourir pour cette noble et sainte cause[3].

[1] La famille de Courson n'est pas éteinte en Angleterre, elle y est même très noblement représentée par plusieurs membres de la chambre haute, lesquels, par leurs alliances et par les places qu'ils occupent, prennent rang parmi les grands seigneurs du royaume. L'un d'entre eux, Robert de Curzon, lord de la Touche, écrivait, en 1850, au modeste supérieur de Saint-Sulpice : « Nous avons la tradition que la famille anglaise de Curzon est une branche cadette de la famille de Courson de Bretagne. »

[2] *Notice sur M. de Courson*, p. 1.

[3] Voici en quels termes Auguste de Courson de Kernescop écrivait à son père la veille du jour où, à la suite de la malheu-

En parcourant la généalogie de ses ancêtres, M. l'abbé de Courson devait y trouver des souvenirs encore plus chers à son cœur. Il y voyait que sa famille n'avait pas seulement donné à la France de vaillants et fidèles défenseurs; il en était sorti depuis huit siècles plusieurs prêtres, qui avaient bien servi l'Église, et un grand nombre de religieuses, dont le cloître admira les vertus. Il en put connaître quelques-unes dans sa jeunesse; il vit en particulier deux sœurs de son père qui, en 1790, refusèrent sans hésiter la liberté de quitter leur couvent, et qui, quand la révolution les en chassa, continuèrent à vivre comme de ferventes religieuses dans le monde [1].

reuse expédition de Quiberon, il devait être fusillé avec son cousin Charlemagne-François de Courson de la Ville-Hélio, lieutenant de vaisseau comme lui : « Recevez mes derniers adieux, mon père, et faites-moi le plaisir d'assurer ma sœur et mon frère de toute la tendresse que j'ai conservée pour eux jusqu'à mon dernier soupir. Adieu, je vous aime et je vous embrasse tous de tout mon cœur. Je me recommande à vos prières. Quand vous recevrez ma lettre, j'espère que je jouirai d'un bonheur parfait. »

[1] Louise-Françoise de Courson, l'aînée des deux sœurs, s'était consacrée à Dieu parmi les Bénédictines de la célèbre abbaye de Notre-Dame-de-Ronceray, à Angers, et, comme les autres religieuses de cette noble maison, elle déclara, le 27 août 1790, aux envoyés de l'Assemblée nationale, qu'elle persistait dans sa première résolution; qu'elle voulait vivre et mourir dans l'état religieux. Sa sœur, qui habitait aussi Angers, où elle était religieuse de Sainte-Catherine, ne fut pas moins fidèle à Dieu; elle avait déclaré aussi, le 26 avril 1790, qu'elle persistait à vouloir rester dans son monastère. Elle était âgée de trente-trois ans; sa sœur en avait trente-huit. Les procès-verbaux de ces déclarations se voient aux archives départementales de Maine-et-Loire.

Quand la révolution ferma tous les couvents et s'empara de leurs biens, ces deux dames ne s'éloignèrent pas d'Angers, où,

M. Olivier-François de Courson, père de celui dont nous écrivons la vie, était, par son attachement à la foi, son respect pour la religion et sa charité envers les pauvres, digne de ses ancêtres, et en particulier, de ses vertueuses sœurs [1]. Dieu le bénit en lui faisant contracter une très heureuse alliance. Il épousa, le 19 juin 1797, demoiselle Jeanne-Marguerite Thibault de la Pinière, qui à de grandes vertus joignait une fortune considérable. « Sa famille, originaire de Tiffauge en Vendée, jouissait, dit M. l'abbé Cottineau, ancien curé de Vallet, d'une grande réputation de bienfaisance, d'honneur et d'attachement inviolable à ses principes religieux et monarchiques. »

Quoique le domicile de Mlle Thibault fût à Vallet où elle demeurait avec sa mère et sa sœur, on n'y célébra pas son mariage; ce fut M. Guérin, curé de Mouzillon, qui, en vertu des pouvoirs extraordinaires dont il était muni, donna la bénédiction nuptiale aux deux époux. La cérémonie se fit sans solennité : un petit nombre de parents et d'amis en furent seuls

vers 1803, elles tentèrent, de concert avec d'autres anciennes religieuses, de former une communauté. Leur pieux dessein n'ayant pas réussi, elles se retirèrent comme pensionnaires dans l'*Hospice des renfermées*, où elles continuèrent à vivre très saintement.

[1] Olivier-François de Courson descendait des seigneurs de la Ville-Pirault, qui avaient leur sépulture dans un des caveaux de l'église paroissiale du Fœil, au diocèse de Saint-Brieuc. Ce caveau est désigné dans les anciens actes sous le nom d'enfeu de la Ville-Pirault. Là fut inhumée, en 1765, Olympe Geslin de Bringolo, dame de Courson, mère d'Olivier-François. Cependant, par suite de circonstances que nous ignorons, celui-ci, ainsi que son père, Louis de Courson, n'habitait pas le Fœil, mais Chatelaudren, qui en est peu éloigné.

témoins. Mais rien n'y manqua sous le rapport de la piété, et l'événement a montré que Dieu avait béni cette union. A la vérité, il n'en sortit qu'un enfant, mais cet enfant a été M. l'abbé de Courson.

Il vint au monde le 28 octobre 1799, à Nantes, où sa famille, quoique domiciliée à Vallet, passait une partie considérable de l'année. Peu après qu'il fut né on eut des craintes pour sa vie, et le chirurgien qui avait fait l'accouchement l'ondoya sous les yeux de Mme Thibault, sa grand'mère maternelle. Le même jour ou le lendemain on le porta à l'église. La mère aurait désiré qu'on le baptisât de nouveau; le prêtre s'y refusa et se borna à suppléer les cérémonies, ce dont Mme de Courson fut très contrariée. Son fils ne s'en est jamais inquiété par la suite, ne doutant pas que l'ondoiement n'eût été bien fait, et il n'a pas éprouvé le moindre doute sur la validité de son baptême. On lui donna le nom de Louis, que son grand-père paternel, qui fut son parrain, portait déjà.

L'enfance et la première adolescence de M. de Courson se passèrent à Vallet. Il n'avait que quatre ans quand le 31 octobre 1803 il perdit sa vertueuse mère. Longtemps après, voulant consoler M. Richard, alors diacre au séminaire de Saint-Sulpice et aujourd'hui coadjuteur du cardinal-archevêque de Paris, sur la mort de sa mère, il lui disait: « Il y a quarante-deux ans que moi aussi j'ai perdu ma mère. Je n'étais pas en âge de comprendre cette perte. Ma mère, m'a-t-on dit, était bonne et pieuse. Je crois qu'elle a veillé sur moi du ciel, qu'elle m'a obtenu pardon et miséricorde, et ensuite une grâce de vocation. La vôtre, qui vous a tant servi sur la terre, achèvera son œuvre du haut

du ciel, et son premier soin auprès de Dieu va être de vous préparer au divin sacerdoce. »

La mort d'une mère est toujours pour ses enfants en bas âge la perte la plus difficile à réparer. Cependant M. de Courson trouva comme une seconde mère, non seulement dans son aïeule maternelle, qui lui fut conservée jusqu'en 1824, mais encore dans Mlle Thibault, sa tante, qui ne mourut qu'en 1838 et qui eut toujours pour lui l'affection et la sollicitude d'une très bonne mère. Aussi, quelle vive reconnaissance ne conservait-il pas des services qu'il en avait reçus ! Écrivant en 1848 à une de ses parentes, qui remplissait aussi l'office de mère auprès de ses neveux, il lui disait pour l'encourager : « Vous serez fidèle à cette vocation, et cette fidélité sera une source de bénédictions pour vous et pour la famille. Mieux que personne je puis rendre témoignage de la valeur, de l'efficacité des sollicitudes d'une tante qui adopte ses neveux, car j'ai été élevé par une tante à qui, après Dieu, je suis redevable de ce qui fait ma consolation dans la vie présente et mon espérance pour l'éternité. Je sens encore, en traçant ces lignes, combien sont forts et étroits les liens de l'adoption, d'une adoption généreuse et toute surnaturelle dans son motif et dans sa fin. »

De son côté, M. Olivier de Courson ne négligeait pas la première éducation de son jeune fils, unique héritier de sa fortune et de son nom. Joignant à des sentiments profondément chrétiens une certaine austérité de caractère, il le plia de bonne heure à l'obéissance et l'accoutuma au joug de la discipline. Il lui apprit aussi, et ce ne fut pas un médiocre avantage

pour l'enfant, à se contenter du nécessaire; il l'accoutuma, malgré la condition de sa naissance, à des habitudes simples et très éloignées de toute espèce de superfluité. M. de Courson se félicita toute sa vie de ce qu'il y avait eu d'un peu dur dans cette première éducation : « Mes ressources, disait-il en 1849 à une personne de sa famille, sont dans l'économie à laquelle je me suis accoutumé dès l'enfance. Si mes parents et moi nous avons fait quelque bien, c'est en nous imposant des privations. Vous le savez, vous nous avez vus de près. »

Il eut encore, pendant le temps de son séjour dans la maison paternelle, l'avantage de n'avoir presque aucun rapport avec les personnes étrangères à sa famille. On demandait dernièrement à des vieillards de Vallet quelques détails sur les premières années de leur vénéré compatriote. Ils ne purent donner que cette réponse : « Nous l'avons bien connu; il était à peu près de notre âge; mais, pour vous dire ce que vous désirez, il faudrait avoir vécu avec lui dans l'intimité, et il n'était point de notre rang. Ses parents ne lui permettaient pas de courir avec nous dans les rues. »

Il y avait cependant quelques enfants de choix qu'on admettait à partager ses amusements. De ce nombre fut M. l'abbé Fleurance, qui, dans une note que nous avons sous les yeux, fait l'éloge de son bon naturel : « La douceur de son caractère, dit-il, et la bonté de son cœur se manifestaient dès lors, et je ne me souviens pas qu'il y ait eu jamais entre nous quelque altercation. »

L'impression que faisaient sur le cœur du jeune

Ludovic les leçons et les exemples de ses vertueux parents n'était donc point affaiblie par des relations périlleuses avec le dehors, et tout donne lieu de croire que dans un milieu si favorable rien ne ternit la parfaite pureté de son âme.

CHAPITRE II

M. DE COURSON AU PETIT SÉMINAIRE DE NANTES

Les soins de la famille ne pouvant plus suffire au jeune Louis de Courson, qui venait d'entrer dans sa onzième année, son père s'occupa de trouver un établissement où il pût commencer et poursuivre ses études. Son choix s'arrêta sur la maison qui offrait le plus de garantie du côté de l'éducation, où, par conséquent, la vertu du jeune adolescent devait être moins exposée à s'affaiblir et à se perdre. A la rentrée de 1810, il le plaça au petit séminaire de Nantes.

Cette communauté qui, dans l'origine, faisait en quelque sorte un même établissement avec le grand séminaire, avait commencé en 1807 par les soins de MM. Joubert et Chevalier, deux prêtres de Saint-Sulpice, nés l'un et l'autre dans le diocèse de Nantes [1].

[1] Salomon Joubert, de la ville d'Ancenis, était directeur au grand séminaire de Nantes quand le refus du serment schismatique l'obligea de passer en Espagne. A peine revenu de l'émigration, il s'occupa très activement de la restauration du grand séminaire de Nantes et de la fondation d'une école ecclésiastique pour les enfants qui se destinaient au sacerdoce. Mgr Duvoisin

Dans la pensée de ses fondateurs, elle était uniquement destinée à préparer de loin des sujets pour le sacerdoce; mais, à peine ouverte, on se vit pressé d'y admettre des élèves destinés au monde et que leurs parents ne voulaient pas confier au lycée. Car, dans ce pays de foi, plus qu'ailleurs encore, on se défiait de l'enseignement universitaire, et les familles chrétiennes consentaient difficilement à placer leurs enfants dans les maisons où il se donnait.

Les prêtres respectables qui avaient alors la direction du petit séminaire de Nantes n'ignoraient pas que la réception de ces élèves laïques pouvait avoir des inconvénients pour ceux qui se destinaient au service des autels; ils y donnèrent cependant les mains en vue des avantages précieux qui en reviendraient à la société où plusieurs de ces enfants seraient probablement appelés un jour à remplir des fonctions importantes.

l'ayant nommé à la cure d'Ancenis, il supplia Sa Grandeur de ne pas l'obliger à en prendre possession, à cause de l'impossibilité où il serait alors de continuer ses démarches en faveur du double établissement qu'il avait en vue. L'évêque de Nantes se rendit à ses raisons, et M. Joubert, après bien des délais et des contrariétés, acheta enfin le couvent de Saint-Charles, dans la rue Saint-Clément, et s'occupa de le mettre en état de recevoir des élèves. Il fut puissamment aidé dans cette œuvre de zèle par M. Guillaume Chevalier, originaire du Croisic, qui était directeur au séminaire d'Orléans avant la révolution. Ce saint prêtre passa aussi en Espagne le temps de la persécution; mais il se hâta de reprendre sa première vocation dès qu'il en vit la possibilité. A cet effet, il fit d'abord des quêtes dans la ville de Nantes et réussit à se procurer les fonds nécessaires pour réparer et meubler la maison acquise par M. Joubert. Ces vertueux ecclésiastiques moururent saintement au séminaire de Nantes, l'un en 1808, et l'autre en 1811.

A ce motif d'un ordre supérieur s'en joignait un autre qui, dans les malheureuses circonstances où l'on se trouvait, n'était pas sans importance. Les élèves du grand séminaire et ceux du petit qui ne pouvaient payer toute la pension devaient bénéficier des profits que l'admission des élèves laïques permettrait de faire[1].

Le petit séminaire de Nantes n'était donc pas une maison purement ecclésiastique quand M. de Courson y fit ses études. Plusieurs jeunes gens de sa condition et comme lui nullement destinés au sacerdoce s'y trouvaient alors réunis. Cependant, malgré cet élément laïque, la maison prospérait sous la sage et paternelle direction de M. Delsart, son supérieur[2].

[1] C'est ce qu'écrivait à M. Duclaux, en 1816, le nouveau supérieur du séminaire de Nantes : « Le petit séminaire, disait-il, est à peu près toute la ressource de notre maison ; il faut même, en quelque sorte, toute la réputation dont jouit cet établissement pour que le grand séminaire se soutienne. Cependant, d'après ce que m'ont dit les grands vicaires, l'Université le menace fortement. Il est question de lui défendre de recevoir des externes, et la plupart des externes sont pauvres et se destinent à la cléricature. Que deviendront-ils, s'ils n'ont de ressources pour leurs études que le lycée? On veut, de plus, que tous les élèves internes prennent l'habit clérical, ce qui pourrait nous enlever bien des pensionnaires qui ne se destinent point à l'Église ; et, si on les enlève, où trouvera-t-on de quoi faire subsister le grand séminaire et tant de pensionnaires du petit séminaire qui ne payent rien et ne peuvent rien payer ? » (Lettre de M. Morel à M. Duclaux.)

[2] Thomas Delsart, né à Nantes en 1768, avait déjà reçu le diaconat quand éclata la tempête révolutionnaire. Il passa les dernières années de sa vie au petit séminaire de Nantes, dont il fut le principal soutien. Lorsque les prêtres de Saint-Sulpice furent éloignés des séminaires par Napoléon, en 1812, M. Delsart, sans abandonner la direction de sa communauté, professa la morale aux élèves du grand séminaire. Il mourut le

Ce respectable ecclésiastique, dont l'éloge est dans la bouche de tous ceux qui l'ont connu, eut des bontés particulières pour le jeune de Courson. « Découvrant à première vue, dit l'auteur de la *Notice*, le trésor de foi et de charité que renfermait l'âme si simple et si candide de son nouvel élève, M. Delsart se prit tout aussitôt pour lui d'une affection toute paternelle. »

« Louis de Courson, dit encore le même écrivain, avait à peine passé un an au petit séminaire que déjà ses maîtres et ses condisciples l'aimaient avec une sorte d'effusion. Il y avait dans cet enfant une piété si vive et si tendre tout à la fois, une candeur et une simplicité si pleines de charmes, que quiconque l'approchait ne pouvait échapper à cette douce influence[1]. »

Il n'était au petit séminaire que depuis cinq ou six mois lorsque ses supérieurs l'admirent à la première communion. Il fut sans doute du nombre de ces cœurs purs que Notre-Seigneur se plaît à inonder de joie et à combler de grâces, quand il les visite pour la première fois. Toujours est-il que ce grand acte de la vie du chrétien fit sur lui une impression qui ne s'effaça jamais. « Ma première communion, écrivait-il trois ans avant sa mort, est encore aujourd'hui un de mes plus doux souvenirs. Mon père et ma tante y étaient présents. Ils étaient bien heureux comme moi. » Tout ce qui plus tard lui rappelait cette précieuse époque de sa vie lui était particulièrement cher. Il nous dira dans une lettre citée plus loin que sa pre-

27 avril 1817, à l'âge de quarante-neuf ans, et fut vivement regretté à Nantes. Mgr Duvoisin l'avait fait chanoine honoraire de sa cathédrale.

[1] *Notice*, p. 2.

mière communion était un des plus doux liens qui l'unissaient au petit séminaire. Le prêtre qui l'y prépara reçut de lui jusqu'à la mort mille témoignages de reconnaissance. « Il nous l'amena un jour au collège de la Ducherais, dit M. l'abbé Gariou; il était près de lui comme un enfant auprès d'un père bien-aimé. »

Ce fut sans doute vers l'époque de la première communion, alors que son âme était si totalement à Dieu, que la pensée du sacerdoce s'offrit pour la première fois à son esprit et à son cœur; car, dès le petit séminaire, comme il nous le dira bientôt, la vocation ecclésiastique commença à germer en lui : et, quoique dans les dernières années qu'il y passa, ses vues et ses inclinations se soient portées ailleurs, il n'en avait pas moins reçu dès lors un premier appel de la grâce qui, avec le temps, serait écouté et produirait ses fruits. Peut-être était-il dans les desseins de la Providence que celui qui devait aider tant de jeunes gens à briser les liens du monde et à se consacrer, malgré des oppositions de tout genre, au service des autels, connût lui-même ces sortes de combats et n'arrivât à la pleine connaissance de sa vocation qu'après avoir suivi quelque temps des voies qui l'en éloignaient.

Durant les années qui suivirent celle de sa première communion, Louis de Courson continua à se montrer digne de la confiance de ses maîtres et de l'estime de ses condisciples. Sa foi vive, son amour des choses de Dieu se révélaient aux yeux de tous pendant les exercices religieux, et M. Delsart se confirmait dans toutes ses espérances.

Les succès du jeune élève dans ses études n'eurent jamais rien de remarquable. Son esprit, moins brillant que solide, ne se prêtait pas à des progrès éclatants. Il était d'ailleurs d'un naturel un peu lent, éprouvant pour le travail une sorte d'éloignement; et, quoique la vertu ait triomphé plus tard de cette répugnance, nous verrons que, même au grand séminaire, il ne prit jamais rang parmi les élèves qui se distinguaient par leurs talents. Cependant il n'avait point échappé à ses maîtres de Nantes que chaque fois qu'il s'appliquait un peu sérieusement, ses compositions étaient tout autres, et pouvaient soutenir le parallèle avec celles des bons élèves [1].

M. de Courson passa six ans au petit séminaire de Nantes et ne quitta cette maison qu'après y avoir achevé ses études classiques. Jusqu'à la fin il se montra élève irréprochable sous plusieurs rapports, particulièrement à l'égard de la plus belle et de la plus délicate des vertus de cet âge; mais il est vrai de dire qu'étant en seconde et en rhétorique il laissa voir quelques défauts mêlés à ces précieuses qualités. Notre intention n'est pas de les dissimuler; la sincérité de l'histoire et l'intérêt de notre travail s'y opposent également. Nous voulons que nos lecteurs puissent admirer les merveilleux effets de transformation que la grâce opéra plus tard dans cette âme privilégiée. « Dieu, dit avec beaucoup d'à-propos l'auteur d'une note qui nous a été confiée, fit à l'égard de M. l'abbé de Courson ce qu'un sage jardinier fait pour un arbre qui, malgré sa vigueur et son feuil-

[1] *Notice*, p. 2.

lage, ne produit pas de bons fruits; il ne l'arrache pas, mais il le greffe, et par ce procédé de son art il lui fait porter des fruits délicieux. »

Ceux qui, comme nous, ne connurent M. de Courson que depuis sa consécration au service des autels, auront de la peine à croire que dans sa première jeunesse on eut à lui reprocher le soin excessif de sa toilette. La chose est vraie cependant, et l'on sait même que ce défaut lui attira plus d'une plaisanterie de la part de ses condisciples. Une semblable faiblesse dans un esprit naturellement sérieux et élevé peut sans doute être attribuée en partie à la première éducation, et aux soins que Mlle Thibault prenait de son cher neveu, mais la vanité n'y était pas étrangère.

Un défaut plus blâmable encore, et qui chaque jour faisait de nouveaux progrès, se remarqua aussi dans M. de Courson à l'époque dont nous parlons. « Malgré la bonté de son cœur, dit un de ses anciens condisciples, la vivacité et la pétulance qu'on avait remarquées en lui dès le bas âge devinrent plus sensibles et nuisirent beaucoup à la subordination qu'exigeait la vie du petit séminaire. Toujours bon et affectueux envers ses condisciples, il en était toujours aimé; mais il causait quelquefois bien de la peine à ses maîtres par son caractère hautain et indépendant. La grande influence qu'il prit de bonne heure sur ses condisciples et dont plus d'une fois il usa pour les porter au bien, eut malheureusement en quelques rencontres un effet tout contraire, et ne servit qu'à le placer à la tête des petites cabales d'écoliers qui se formaient. Dans ces circonstances, il

conservait une présence d'esprit et un sang-froid imperturbables [1]. »

Malgré les écarts d'insubordination dans lesquels l'entraîna quelquefois son caractère indépendant et un peu fier, le jeune de Courson ne perdit jamais ce fonds de docilité qu'inspire la religion, et ses maîtres le trouvèrent toujours disposé à la soumission, lorsque, en termes bienveillants, il firent appel à sa con-

[1] L'auteur de la note apporte, à l'appui de son appréciation, quelques faits qui, considérés en eux-mêmes, étaient, en effet, bien répréhensibles. En voici un dont la gravité n'échappera à personne. L'usage était au petit séminaire de Nantes de souhaiter la fête du supérieur avec beaucoup de solennité. Les élèves de rhétorique jouaient une pièce à cette occasion : les parents et plusieurs personnes de distinction y étaient invités; on accordait une sortie générale aux élèves pour le lendemain. « Dans la circonstance dont je parle, ajoute le témoin dont nous empruntons le récit, le supérieur et les professeurs crurent devoir supprimer cette sortie, en punition de quelque manquement aux règles de la maison. Malgré la prétendue rigueur de cette punition, tout paraissait dans le calme; aucune plainte, aucun murmure. Mais au moment où la pièce allait commencer, quand on tira le rideau, tous les acteurs en grand costume parurent rangés sur une ligne au milieu du théâtre. M. de Courson, à la grande surprise de l'assemblée et surtout de l'excellent supérieur, s'avança sur la scène, et, du ton le plus ferme et le plus accentué, adressa la parole à M. Delsart : « Monsieur le supé- « rieur, lui dit-il, avant de commencer la pièce, mes condisciples « et moi nous vous prions de nous accorder une sortie pour de- « main. » M. le supérieur, dans cette position difficile, lui répondit : « Mes enfants, nous parlerons de cela dans un autre mo- « ment. » Mais l'orateur de la troupe répliqua avec le plus grand sang-froid : « Monsieur le supérieur, c'est tout de suite qu'il nous « faut une réponse, afin que nos parents, qui sont ici présents, « puissent nous envoyer chercher demain matin. » A ces mots, des battements de mains et des cris : *appuyé, appuyé,* se firent entendre dans toute l'assemblée, et la sortie fut arrachée comme de force. »

science. Nous en trouvons une preuve touchante dans la lettre que M. Berthault écrivit en 1848 pour démentir le bruit qui courait que dans sa jeunesse M. de Courson avait été éconduit du petit séminaire de Nantes. « Je connais mieux que personne les faits, disait le vénérable supérieur[1], et je crois, après avoir bien rappelé mes souvenirs, devoir réfuter cette calomnie. »

M. Berthault dit ensuite qu'il a beaucoup connu le jeune de Courson pendant son séjour au petit séminaire et que, l'ayant eu quelque temps dans le catéchisme auquel il présidait, ses bonnes qualités lui inspirèrent beaucoup d'intérêt. « Un peu plus tard, ajoute-t-il, M. de Courson ayant quinze ou seize ans, quelques écoliers manquèrent de subordination à l'égard d'un maître d'étude, et, quoique cette insubordination fût peu grave, les professeurs et les maîtres d'étude, croyant leur autorité compromise, demandèrent le renvoi de plusieurs jeunes gens parmi lesquels était M. de Courson. Le supérieur du petit séminaire fut très affligé de cette demande des professeurs, et, pour les calmer, il se détermina à tenir un conseil, où M. Morel et moi fûmes priés d'assister. M. Morel, M. Delsart et moi fîmes tous nos efforts pour faire changer de détermination les professeurs et les maîtres d'étude; mais ces messieurs, encore

[1] Marie-Philémon Berthault, originaire du diocèse de Nantes, fut pendant neuf ans directeur au grand séminaire de cette ville. Plus tard il devint supérieur du séminaire d'Autun et y donna de si grands exemples de vertu que sa mémoire y est encore en bénédiction. Il mourut au séminaire de Saint-Sulpice, le 11 avril 1859, à l'âge de 79 ans.

jeunes, croyaient que leur autorité ne pouvait se soutenir si l'on ne faisait des exemples frappants. »

« Au sortir du conseil, ajoute M. Berthault, je fis venir M. de Courson dans ma chambre et je lui dis qu'il s'agissait pour lui d'un acte héroïque et qu'il avait besoin d'implorer le secours de Dieu. Nous nous mîmes l'un et l'autre à genoux devant une statue de la très sainte Vierge, et, après avoir récité ensemble quelques prières, je lui dis qu'il fallait mettre son amour-propre sous les pieds et aller, sans délibérer, dans la chambre du maître d'étude pour lui faire ses excuses. M. de Courson s'y rendit, fit ses excuses, et aussitôt les professeurs furent calmés et l'affaire arrangée. On ne parla plus ni de sortie ni d'aucune autre punition. »

Concluons que si M. de Courson laissa voir quelques défauts dans les dernières années de son petit séminaire, il y montra constamment des qualités qui furent un heureux présage de celles qu'on devait un jour admirer en lui. Cette grande influence qu'il prenait sur ses condisciples, sans la rechercher et comme naturellement, était elle-même, bien qu'il en ait plusieurs fois mal usé, un don de Dieu, qui deviendra, avec l'aide de la grâce, la principale source du bien qu'il a fait plus tard, non seulement à ses disciples proprement dits, mais à tous ceux qui entrèrent en rapport avec lui.

Parmi les heureuses dispositions qu'on remarqua encore au petit séminaire dans M. de Courson, nous devons signaler avec ses premiers biographes « sa discrétion dans le choix de ses amis ». Il contracta dès lors plusieurs de ces liaisons précieuses qui, fondées

sur des sympathies vraies et sur la vertu, lui ont été fidèles et le poursuivent même au delà de la tombe[1]. Entre ces amis dont parle M. l'abbé Cahour que nous citons ici, il est juste de mettre en première ligne M. Vrignaud, mort grand vicaire de Nantes; M. Raguideau, qui fut custode de la cathédrale, ainsi que le général Bedeau, dont on sait que la vertu égala toujours la bravoure. Nous retrouverons plus tard ces dignes amis de M. Courson, ainsi que M. Louis Richard, qui, au petit séminaire de Nantes, était plutôt son modèle que son ami, mais qui sera l'un et l'autre quand ils se réuniront à Issy.

Une lettre sortie du cœur de M. Courson au moment où son élévation à la place de supérieur général le fixa pour toujours loin de son pays natal va nous permettre de montrer, en terminant ce chapitre, que si, dès le petit séminaire, il ne mena pas cette vie constamment pieuse et exemplaire qu'on admire dans la jeunesse de quelques âmes privilégiées, il ne laissa pas de recevoir dès lors, par les mains de la sainte Vierge, des faveurs signalées, et même, comme on l'a dit déjà, les premiers attraits de la vocation sacerdotale. « J'ai toujours beaucoup aimé le petit séminaire, disait-il en 1845 à M. Jubineau, alors supérieur de cette maison; j'avais tant de motifs pour cela! Cette chère maison qui m'a élevé se présente la première à mon souvenir. Elle me rappelle ma première communion, les guides et les amis de mon enfance, les grâces que j'ai reçues de Dieu par les mains de la très sainte Vierge, les conseils que j'ai reçus des

[1] *Biographie*, p. 6.

hommes dont Dieu se servait pour m'instruire. C'est là que les germes de ma vocation ont commencé à se développer. Comment oublierais-je le petit séminaire? comment pourrais-je cesser de l'aimer? C'est impossible. »

CHAPITRE III

VOCATION A L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE. — PREMIÈRES ANNÉES A ISSY

M. de Courson n'avait pas encore quitté le petit séminaire de Nantes lorsque lui arriva l'anecdote assez surprenante dont un ancien vicaire de Vallet nous a conservé le souvenir. Un jour que le P. Urbain, premier prieur de Bellefontaine, en Anjou, était chez M. Olivier de Courson, qui lui donnait une honorable hospitalité toutes les fois que les intérêts de son monastère le conduisaient à Nantes, il arriva à ce saint religieux de parler en présence de la famille des conversions remarquables et des vocations extraordinaires dont il avait été le témoin[1]. Louis de Cour-

[1] Le R. P. Urbain Guillet, né à Nantes en 1764, entra, malgré sa mauvaise santé et les oppositions de ses parents, à l'abbaye de la Trappe en 1784. Il n'était profès que depuis peu de temps, lorsque, à la suite de son abbé, D. Augustin de Lestrange, il passa en Suisse et devint prieur de la Val-Sainte. Chassé de là par les armées républicaines qui avaient envahi la Suisse, il traversa la Bavière, l'Autriche, et se fixa enfin en Russie avec les trois communautés fondées à la Val-Sainte. Après la bataille de

son, en l'entendant, se permit un sourire d'incrédulité. Le bon Père s'en aperçut et s'interrompit aussitôt. Puis fixant le jeune incrédule il lui dit : « Vous qui riez, monsieur Ludovic, vous serez pris aussi et de la bonne manière. » Cette prédiction devait s'accomplir à Issy et bientôt.

En attendant, M. de Courson pensait à tout autre chose. Quand il eut fini sa rhétorique au petit séminaire de Nantes, il exprima le désir de faire sa philosophie dans un établissement qui ne fût pas dirigé par des ecclésiastiques, tant il avait peu alors la pensée de se consacrer au service des autels. Son père, entrant dans ses vues, le conduisit à Paris et le mit dans la pension Massin, qui jouissait d'une excellente réputation. C'était à la fin des vacances de 1817. Par une circonstance qui eut les plus heureux effets et qu'on peut bien regarder comme providentielle pour M. de Courson, en même temps qu'il venait à Paris pour y faire sa philosophie à la pension Massin, trois ou quatre de ses meilleurs amis et entre autres MM. Vrignaud et Raguideau, dont on a déjà vu le nom, entraient au séminaire d'Issy, où ils avaient dessein d'embrasser l'état ecclésiastique. Dans

Zurich, Paul Ier, irrité contre les Français réfugiés dans ses États, obligea le P. Urbain et ses religieux à chercher un asile ailleurs. En 1803, D. Augustin l'envoya à la tête de quarante religieux fonder des monastères dans les États-Unis d'Amérique. Il y passa onze ans et en revint en 1814, ne trouvant pas de vocation parmi les Américains. C'est alors qu'il rétablit le monastère de Belle-Fontaine ; il commença cette restauration avec 6 francs; mais les aumônes arrivaient de tous côtés quand la mort le frappa, le 2 avril 1817. C'était un très saint religieux, et sa mémoire est encore en bénédiction dans tout l'Anjou.

les visites qu'on ne manqua pas de se faire, les jeunes séminaristes, désireux de rendre leur ami de la pension Massin participant des avantages précieux qu'ils rencontraient eux-mêmes à Issy, l'engagèrent à venir les y joindre.

M. de Courson hésita d'abord. Il éprouvait de la répugnance à faire une démarche qui pouvait contrarier sa famille et paraître étrange à ceux qui le connaissaient et savaient ses projets d'avenir. Une aventure qui lui arriva sur ces entrefaites dans les rues de Paris, fit cesser son indécision. « Un soir, dit M. Aurélien de Courson, il se vit tout à coup entouré par plusieurs malheureuses qui firent tous leurs efforts pour l'entraîner; ce ne fut qu'après une lutte violente que le pieux jeune homme réussit à s'échapper de leurs mains. Le dégoût profond que lui causa cette scène lui fit prendre la résolution d'éviter tout ce qui pourrait l'exposer au mal, et peu de jours après il se dirigeait vers la maison d'Issy. Mais à quel titre se ferait-il admettre dans cette communauté, où l'on ne reçoit que des jeunes gens qui annoncent au moins quelque inclination pour l'état ecclésiastique, lui qui n'a aucune idée arrêtée sur son avenir et qui ne songe pour le moment qu'à faire une bonne philosophie? Fort heureusement les amis que M. de Courson avait à Issy trouvèrent le moyen de lever toutes les difficultés. Trop jeunes pour pouvoir espérer que leur recommandation eût assez de poids auprès de M. le supérieur, ils eurent l'idée de prier M. Affre de vouloir bien leur venir en aide. »

Cet ecclésiastique, dont tout le monde connaît la vie et surtout la fin glorieuse, n'était encore que

diacre, et faisait, à Issy, l'année préparatoire aux fonctions de la compagnie de Saint-Sulpice. Déjà il avait enseigné pendant deux ans la philosophie au séminaire de Nantes, et ce fut la circonstance qui donna aux amis de M. de Courson la pensée de le faire intervenir auprès de M. Duclaux. Son intervention fut nécessaire en effet; car, malgré sa grande bonté, M. Duclaux refusa d'abord de recevoir un sujet qui ne se destinait pas à l'état ecclésiastique. M. Affre pria alors le vénérable supérieur de lui accorder quelques instants d'entretien particulier. Éclairé et touché par tout ce qui lui fut dit du caractère et des heureuses qualités du jeune postulant, M. Duclaux changea tout à coup d'avis et, revenant vers M. de Courson, il l'embrassa avec tendresse et lui déclara qu'il le recevait au nombre de ses enfants[1].

Entré au séminaire d'Issy le 29 décembre 1817, M. de Courson commença par y faire une retraite sous la conduite de M. Teyssère, directeur au séminaire de Paris, qui chaque semaine venait aider pour la confession et la direction ses confrères d'Issy. Au contact de ce saint prêtre, qui n'avait rien perdu de la ferveur de ses premières années à l'École polytechnique et dans les fonctions d'ingénieur qu'il remplit quelques années avant d'entrer dans la carrière ecclésiastique, le jeune retraitant, dont l'âme était pure, le cœur droit et l'esprit élevé, commença à soup-

[1] M. Antoine Dupouget-Duclaux, successeur de M. Émery comme supérieur du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice, avait une tendresse de mère pour tous les ecclésiastiques confiés à ses soins, et il ne les appelait que ses chers enfants toutes les fois qu'il leur adressait la parole; aussi avait-on pour lui un amour filial.

çonner que dans la démarche qu'il venait de faire il y avait plus qu'un simple rapprochement de ses amis et un changement de lieu, que Dieu pouvait bien avoir sur sa personne d'autres desseins que ceux qu'il formait lui-même dans son esprit. « Des pensées plus sérieuses, dit M. l'abbé Cahour, commencèrent à se faire jour dans son âme. La vue de tant de jeunes gens qui se destinaient à la carrière ecclésiastique, leurs conversations et leurs exemples, le calme et le bonheur de la solitude, l'amenèrent à comprendre qu'il y avait quelque chose de mieux à faire que de se laisser entraîner, insouciant, au cours du temps et des circonstances. Il était d'un âge à songer à son avenir. Devant cette pensée son esprit s'éclaira soudain, son âme s'agrandit; il comprit qu'aucun but plus noble que la mission du prêtre ne pouvait s'offrir à lui, et il n'hésita pas de répondre à la voix de Dieu, qui l'appelait à la remplir[1]. »

Des vocations aussi inattendues que celle de M. de Courson sont moins rares à Issy et au séminaire de Saint-Sulpice que partout ailleurs. « C'est une grâce et un privilège particuliers à ces maisons, dit un écrivain récent, que de réunir chaque année dans le plus fraternel accord des âmes attirées de Dieu des quartiers les plus divers. — Le séjour d'Issy, dit-il encore, a des charmes que n'oublient pas ceux qui les ont goûtés. Aux jeunes hommes surtout que l'appel de Dieu a tirés du monde pour les amener dans cette heureuse retraite, il semble souvent qu'en y entrant ils s'éveillent à une nouvelle vie et que pour la pre-

[1] *Biographie*, p. 6, 7.

mière fois leur âme respire dans son élément véritable. On y goûte dans leur première fraîcheur les délices de cette charité, fraternelle entre toutes, qui ne fait qu'un cœur et qu'une âme de ceux qu'une même vocation rassemble dans une même demeure [1]. »

M. de Courson, pendant les quatre ans qu'il passa au séminaire d'Issy, ne fut privé d'aucun de ces précieux avantages. Aussi quelle tendresse il conserva toute sa vie pour ce lieu qu'il appelait le berceau de sa vie sacerdotale! Quelle reconnaissance il eut toujours pour Notre-Dame de Lorette, dont les grâces pénétrantes l'avaient si fortement attiré à Dieu! Quelle affection pour les pieux confrères dont les exemples l'avaient édifié et encouragé [2]! »

Mais rien dans ce genre n'égalait l'affection respectueuse et reconnaissante que M. de Courson éprouva toujours pour M. Duclaux et pour les prêtres de Saint-Sulpice qui le reçurent au séminaire d'Issy. Il se plaisait à dire humblement qu'il leur devait sa conversion et sa vocation. Il est vrai que, sous leur

[1] *M. Léon Hubert*, p. 58 et 98.

[2] En parcourant la liste de ceux qui furent à Issy les condisciples de M. de Courson, nous en voyons plusieurs qui avaient quitté de belles positions dans le monde pour se consacrer au service des autels; il y en a un plus grand nombre encore qui, par leurs talents et leurs vertus, méritèrent plus tard d'être élevés aux honneurs de l'Église. Mais, chose digne de remarque, c'est la piété surtout qui, dès lors, gagnait le cœur du fervent séminariste. On en trouve une peuve dans la note que, devenu prêtre, il rédigea pour se rappeler tous ceux dont il voulait porter le souvenir à l'autel. Parmi les amis de séminaire qu'il y a inscrits on ne voit guère que des hommes qui furent à Issy et plus tard, dans le saint ministère ou dans la religion, des modèles de vertus.

conduite et au contact de leur vertu, la grâce fit en lui un changement si subit et si extraordinaire, qu'il pouvait bien passer pour une conversion. Du jour, en effet, où entendant la voix de Dieu qui l'appelait à quitter le monde et à vivre dans le sanctuaire, il eut cédé à l'attrait divin, il parut un homme nouveau et l'on vit en lui le germe de toutes les vertus chrétiennes et ecclésiastiques dont plus tard il a donné de si beaux exemples.

Il ne se hâta pas cependant d'annoncer à sa famille le généreux dessein qu'il venait de former; elle ignora même qu'il eût quitté la pension Massin et fût entré au séminaire d'Issy. Il savait que son père, quoique vertueux, ne pouvait qu'être vivement contrarié d'un pareil changement. Toutes ses vues d'avenir pour l'unique héritier de son nom et de sa fortune allaient être renversées. Quelle amère déception pour lui de voir passer dans le clergé celui qui, dans sa pensée, devait être le continuateur de sa lignée et la consolation de sa vieillesse !

En attendant qu'il trouvât une occasion favorable de se déclarer, M. de Courson fut autorisé à porter l'habit laïque, et c'est ainsi qu'il passa la première année au séminaire et les vacances qui la suivirent.

Pendant ces vacances, qu'il prit en Bretagne, selon le désir de sa famille, sa conduite fut constamment un sujet d'édification pour ses parents et pour tous ceux qui le fréquentèrent: « Ses conversations, dit M. l'abbé Fleurance, étaient toujours sages et édifiantes : il aimait à parler de la religion et surtout de la piété, ce qu'il faisait avec beaucoup de charme. La droiture de son jugement apparaissait par la justesse de ses

observations. » C'est aussi le témoignage que lui rend M. l'abbé Bahuaud : « Quand j'arrivai à Vallet en qualité de vicaire, dit-il, j'y trouvai M. de Courson, qui venait de faire sa philosophie à la maison de campagne du séminaire de Saint-Sulpice. Il était encore laïque, mais sous l'habit séculier son cœur était tout ecclésiastique, et sa conduite était déjà celle d'un fervent séminariste. Cependant il était gêné dans ses allures, parce qu'il n'avait pas cru par prudence devoir manifester alors à sa famille sa vocation, quoiqu'elle fût déjà bien arrêtée dans son esprit. A la fin des vacances il demanda de retourner à Paris sous le prétexte de réparer un peu le temps qu'il avait perdu autrefois. Sa demande fut accueillie avec satisfaction, et dès les premiers jours d'octobre le pieux jeune homme retourna à Saint-Sulpice. »

C'est à Issy que M. de Courson fit son cours de théologie. L'insuffisance des bâtiments du séminaire de Saint-Sulpice avait obligé M. Duclaux, en 1816, de transporter à la maison de campagne, où se trouvaient déjà les novices de la compagnie et la communauté des philosophes, une section de théologiens; et plusieurs préféraient ce séjour à celui de Paris. M. Montaigne [1], malgré son âge et ses infirmités,

[1] Jean Montaigne, docteur de Sorbonne, enseignait la morale au séminaire de Saint-Sulpice quand éclata la grande révolution. Il témoigna pendant les mauvais jours que l'Église de France eut à traverser un dévouement sans bornes à M. Émery, visita souvent ce vénéré supérieur dans sa prison, et n'omit rien pour lui en adoucir les rigueurs. En 1802, M. Montaigne reprit l'enseignement de la morale au séminaire de Paris; M. Duclaux, en 1814, le mit à la tête de la Solitude. Il mourut à Issy le 24 mars 1821.

était supérieur de toute la maison ; M. Giraud gouvernait le temporel. Les professeurs changèrent souvent; quelques-uns même n'appartenaient pas encore à la compagnie de Saint-Sulpice, qui, en ce moment, avait repris un grand nombre de séminaires et manquait de sujets pour les pourvoir tous. M. de Courson étudia d'abord le dogme sous M. Affre et la morale sous M. François Icard, qui depuis occupa une chaire de théologie à la Sorbonne. Il conserva pour tous une profonde reconnaissance. M. Gosselin, en particulier, lui inspira un sentiment d'estime et d'affection qui ne s'affaiblit jamais et dont il donnait des témoignages en toute occasion [1].

M. de Courson suivit tous les cours avec une sérieuse application, et, malgré son naturel peu enclin au travail, on le vit constamment satisfaire ses maîtres. Peut-être les études sérieuses du séminaire, l'Écriture sainte, la théologie dogmatique et morale allaient-elles mieux que la littérature à son genre d'esprit; mais là n'est pas la cause principale du changement qui se fit alors en lui. « Ceux qui le connaissaient depuis longtemps, dit le biographe nantais, comprenaient à ce signe qu'il se faisait violence et qu'une volonté ferme, soutenue par les pensées de la foi, avait enfin pris la direction de sa vie.

[1] Ce modeste et savant ecclésiastique, originaire de Rouen et connu par les nombreux ouvrages qu'il a composés, suppléait alors à Issy le supérieur, et, au besoin, remplaçait les professeurs de théologie. Il faisait en outre sur la prédication des instructions qui étaient singulièrement goûtées et dont beaucoup de copies se répandirent dans les séminaires de province. M. de Courson était heureux de l'accueillir à Nantes lorsque sa faible santé l'obligeait d'aller aux bains de mer.

« Ce fut en effet à dater de cette époque, dit encore l'abbé Cahour, que commença pour M. de Courson cette vie de travail et d'application qui ne céda plus que devant la maladie et la mort, et qui, dans une nature aussi douce et aussi amie du repos, a pu être considérée avec justice comme un acte de perpétuel héroïsme. Il avouait ingénument plus tard lui-même qu'en le jetant au milieu d'une vie si occupée que la sienne, Dieu l'avait pris par son faible et lui avait imposé la plus rude pénitence[1]. »

Si des succès éclatants ne répondirent pas à la sérieuse application du pieux séminariste, on doit l'attribuer, comme on a déjà eu l'occasion de le faire remarquer, à la trempe de son esprit plus solide que brillant. On lui rendit plus tard ce témoignage honorable que pour l'appréciation des cas pratiques, il n'était inférieur à aucun des membres du conseil épiscopal à Nantes et qu'il avait même peu d'égaux sous le rapport de la prudence et de la perspicacité que demande la solution des cas de conscience.

Il est probable que déjà à Issy il n'était pas un élève ordinaire sous ce rapport; mais comme l'a dit l'auteur de la Notice, « sa modestie était si grande et son humilité si profonde qu'il réussit à jeter comme un voile sur ses qualités les plus précieuses, et qu'il passa inaperçu, pour ainsi dire, de la plupart de ses confrères, qui ne purent remarquer ni ses talents, ni même son admirable piété. Un petit nombre de séminaristes qui eurent occasion de le voir de plus près, devinèrent seuls, sous cet extérieur si simple, un riche

[1] *Biographie*, p. 7, 8.

fonds de vertus et de grandes espérances pour l'avenir. M. Jaquemet, aujourd'hui évêque de Nantes, faisait partie de ces derniers ; et il conçut dès cette époque pour M. de Courson une estime et une affection qu'il a su exprimer naguère d'une manière bien touchante[1]. »

[1] *Notice*, p. 3.

CHAPITRE IV

TONSURE CLÉRICALE. — ORDRES MINEURS. — LOUIS RICHARD

Vers la fin de sa seconde année de séminaire, M. de Courson eut le bonheur de se consacrer au service des autels par la réception de la tonsure cléricale. Depuis assez longtemps déjà il faisait auprès de son père les démarches nécessaires à cet effet, car ses supérieurs, suffisamment assurés de ses dispositions, l'avaient invité à se préparer pour l'ordination de décembre 1818; mais les négociations furent longues, et les difficultés qu'opposa la famille ne purent être surmontées que six mois plus tard.

Au témoignage de M. l'abbé Bahuaud, alors vicaire de Vallet, M. Olivier de Courson fut extrêmement surpris de la détermination de son fils et de la prière qu'il lui faisait de consentir à ce qu'il reçût la tonsure cléricale. Il n'avait pas oublié, en effet, quel éloignement pour les maisons ecclésiastiques ce cher fils lui témoigna à la fin de sa rhétorique : le changement survenu dans ses dispositions lui parut une énigme inexplicable. Il était d'ailleurs fort sensible au sacri-

fice qui lui était demandé, voyant par là s'évanouir les projets d'avenir qu'il avait formés et qui reposaient tous sur ce fils unique. « Cependant, ajoute M. l'abbé Bahuaud, connaissant le caractère de son fils, il comprit que c'était une vocation bien arrêtée, et il se soumit, comme un père chrétien, à la volonté de Dieu. »

Dès que M. de Courson sut que son père ne faisait pas opposition à son projet, il se hâta de revêtir l'habit ecclésiastique et se prépara avec une nouvelle ferveur à l'ordination. Il comprenait dès lors ce qu'il a tant de fois depuis répété à ses jeunes élèves de Nantes, que la tonsure bien reçue décide en grande partie des ordinations subséquentes ; que les impressions qu'elle produit dans l'âme sont pour les ecclésiastiques ce que les impressions de la première communion sont pour les simples fidèles, qu'elles laissent des traces profondes qui ne s'effacent jamais entièrement. Il redoubla donc de fidélité à tous les points de la règle, devint plus recueilli, pria avec plus de ferveur et recourut à toutes les inventions que la piété inspire quand on désire obtenir de Dieu une faveur signalée.

Il ne manqua pas surtout d'intéresser à sa demande la très sainte Vierge, pour laquelle il se sentait déjà une dévotion toute filiale. Un petit écrit, dont nous possédons l'autographe, nous fait connaître l'acte de consécration qu'il fit à cette bonne Mère le 4 juin, veille de son ordination. Cette consécration, réitérée et signée de nouveau la veille de chacune des ordinations qu'il reçut par la suite et dans quelques occasions très importantes de sa vie, est ainsi conçue :

« O Marie, ô ma Mère, souvenez-vous des innombrables grâces que vous m'avez déjà obtenues. Pré-

sentez-moi demain à votre divin Fils, comme un misérable que vous avez tiré du précipice et que vous voulez lui consacrer, parce que, à tout droit, il vous appartient. Et, pour que de mon côté je coopère à vos soins, obtenez-moi une partie des sentiments qui vous animaient quand vous prîtes le Seigneur pour votre partage, le jour de votre Présentation. Faites-moi participer aux sentiments de Jésus, le jour de sa Circoncision. J'attends, ô ma Mère, cette protection de votre tendresse, et je m'engage à être toute ma vie votre serviteur. Pour cela j'aurai intention de vous honorer dans toutes mes actions et du mieux que je pourrai. J'apprendrai au peuple à vous aimer en leur apprenant à aimer Jésus.

« Je prends ces engagements en présence de mon saint Ange gardien et de mes patrons, spécialement de saint Louis et de saint Joseph. Marie, obtenez-moi les vertus d'un bon prêtre. »

La suite fit bien voir que la Mère de Dieu avait favorablement accueilli cette consécration, et nous ne doutons pas que dès le lendemain, dans l'église de Saint-Sulpice, où se fit l'ordination, Elle n'ait couvert d'une protection spéciale ce jeune ordinand qui se jetait à ses pieds avec tant d'humilité, de confiance et d'amour; qu'Elle ne lui ait obtenu ce qu'il désirait si ardemment, la fidélité à tous les devoirs de son nouvel état. Dès ce moment du moins la ferveur du jeune clerc sembla prendre chaque jour de nouveaux accroissements, au point que ses amis en étaient dans l'admiration. L'un d'eux écrivait le 16 juin, à M. Morel, supérieur du séminaire de Nantes : « Je suis enchanté de l'ardeur de M. de Courson; je l'ai vu plu-

sieurs fois depuis l'ordination; c'est un plaisir de l'entendre. »

Le pieux ami qui rendait cet honorable témoignage était M. Louis Richard, ancien condisciple de M. de Courson au petit séminaire de Nantes et dont nous aurons bientôt à faire connaître la sainte mort. Ce jeune ecclésiastique, ainsi qu'on le voit dans la vie de M. Mollevaut, avait été prévenu dès l'enfance de grâces extraordinaires; au séminaire de Nantes, où il fit sa première préparation au sacerdoce, il goûta un bonheur si pur qu'il aurait désiré n'en jamais sortir. Étant arrivé à Issy pour s'y disposer à entrer dans la compagnie de Saint-Sulpice peu de mois avant que M. de Courson reçût la tonsure, il s'était promptement lié avec un compatriote dont la ferveur actuelle était si parfaitement en harmonie avec la sienne. Dans ses fréquentes lettres à M. Morel, il avait toujours quelque chose à dire à la louange de son fervent et vertueux ami.

Les vacances de 1819 ramenèrent M. de Courson dans son pays natal, et il reparut dans sa famille avec l'habit ecclésiastique pour lequel il avait déjà un respect et un amour qu'il ne craignait pas de manifester en toute rencontre. Quelques jours après son arrivée sa respectable aïeule lui ayant dit d'un ton assez sec qu'il s'était bien pressé de prendre la soutane, il lui répondit respectueusement : « Comptez-vous pour peu le bonheur de porter quelques années plus tôt l'habit ecclésiastique. »

« Mais, ajoute M. Bahuaud, qui en ce temps le voyait tous les jours et à qui nous devons ces particularités édifiantes, en prenant l'habit de l'état ec-

clésiastique, il en prit parfaitement l'esprit. Il est bien rare de trouver dans un jeune homme de cet âge tant de sagesse, tant de gravité et une si parfaite modestie. Il n'y avait rien de séculier dans ses entretiens, rien qui ressentît la vanité. On était touché en le voyant à l'église ; il avait alors un air de piété et de saint recueillement qui attestait sensiblement combien sa foi était vive. »

Il est d'usage à Vallet que, pendant les vacances, les séminaristes qui ont l'habit ecclésiastique remplacent les vicaires pour la récitation du chapelet, à l'issue des vêpres. Aujourd'hui encore, après plus d'un demi-siècle, les vieillards, dans cette localité, se souviennent de la consolation qu'ils éprouvaient en voyant M. de Courson monter en chaire pour remplir cette modeste fonction, tant étaient grandes la modestie et la piété qu'il y laissait paraître.

Le pieux jeune homme n'était pas un sujet d'édification seulement pour sa famille et pour les paroissiens de Vallet, les ecclésiastiques qui le fréquentaient se sentaient ranimés dans la ferveur par ses exemples. Ils étaient surtout frappés de sa fidélité à ses exercices de piété, que rien ne pouvait lui faire omettre. Un prêtre qui l'accompagna dans un pèlerinage assez long raconte qu'étant partis de grand matin et n'ayant pu faire oraison avant le départ, M. de Courson, une fois en route, proposa de vaquer à cet exercice de piété. On cessa donc la conversation et, tout en chevauchant, on fit oraison pendant une bonne demi-heure.

Entre les pèlerinages qu'il aimait à faire pendant les vacances on peut bien placer les fréquentes visites

qu'il rendait au monastère de la Trappe de Melleray, dont le R. P. Antoine était alors abbé. Dès 1819 il obtint de ce saint religieux d'être associé à toutes les prières, saints sacrifices, bonnes œuvres de sa fervente communauté, et jusqu'à la fin de sa vie il conserva une particulière affection pour les pieux habitants de cette maison.

On vit aussi pendant les vacances de 1819 que le zèle du sanctuaire, qui brillera plus tard d'un si vif éclat en M. de Courson, commençait à se faire sentir à son âme. Il chercha autour de lui des enfants qui par les qualités de leur esprit et de leur cœur parussent propres à l'état ecclésiastique, et, ayant eu le bonheur d'en trouver deux, il voulut, pour mieux se rendre compte de leurs dispositions et s'assurer qu'il n'entreprenait pas une chose inutile, être leur premier maître. Après leur avoir enseigné pendant les vacances les premiers principes de la langue latine, il les confia aux soins paternels du vénérable curé de Maisdon qui tenait une école cléricale dans son presbytère[1]. « Ce fut, dit M. l'abbé Bahuaud, comme le coup d'essai et le prélude de la vie de zèle, d'abnégation et de sacrifice que mena plus tard M. de Courson. » Ce fut aussi le prélude des succès qu'il obtint; car l'un de ces jeunes gens devint un saint prêtre, tout à fait digne de son généreux protecteur.

Un dernier trait nous a été conservé par l'ancien

[1] M. Courtais, curé de Maisdon, fut, pendant la révolution et au commencement de la restauration du culte, un des rares ecclésiastiques du diocèse de Nantes qui s'occupèrent de former des élèves pour le sanctuaire. Il mourut le 8 décembre 1829 à l'âge de soixante-dix-sept ans.

vicaire de Vallet sur les vacances de M. de Courson en 1819. « Son extérieur, dit-il, était fort négligé, ses vêtements étaient des plus simples. Il paraît certain, sur le témoignage de sa respectable tante, qu'il pratiquait dès lors des macérations sanglantes que sa discrétion ne parvint pas à dérober entièrement à la connaissance de sa famille. »

Les vacances terminées, M. de Courson rentra avec bonheur au séminaire d'Issy, où, loin du monde, il pouvait se livrer tout entier aux pratiques de piété qui lui étaient si chères. Le temps des retraites en particulier lui faisait goûter des consolations ineffables. Qu'on en juge par les reproches qu'il s'adressait en 1829 dans une de ses retraites annuelles : « Ah ! disait-il, dans un écrit dont nous avons l'autographe, à certaines époques de ma vie, au séminaire surtout, lorsque j'avais le bonheur d'aimer un peu mon Dieu, lorsque les sacrifices me paraissaient si faciles, lorsque mon cœur ne refusait rien à Dieu, que seul il voulait aimer, une retraite me paraissait-elle pénible? Loin de là : ces jours heureux où, libre de mes occupations ordinaires, je pouvais m'occuper exclusivement de la très seule affaire de mon salut, me paraissaient dans un lointain désespérant, je souriais de plaisir à leur approche; mon cœur me semblait cette terre desséchée trop longtemps privée de la rosée du ciel[1]. »

Le fervent séminariste eut lieu d'être satisfait à l'époque dont nous parlons, car à la retraite générale qui ouvrit les exercices de l'année scolaire 1819-1820

[1] *Résol. et Sent.*, p. 2.

en succéda bientôt une autre qui le prépara à la réception des ordres mineurs. La piété que M. de Courson avait apportée à la cérémonie de la tonsure, loin de s'affaiblir, comme il arrive quelquefois, prit un nouvel accroissement à l'approche de cette ordination ; aussi apprenons-nous de lui-même que Dieu récompensa très libéralement les efforts qu'il avait faits pour se rendre digne des grâces attachées à ces ordres. Écrivant dans la suite à un de ses chers enfants qui se préparait à recevoir la même faveur, il lui disait : « Allez à l'ordination, si le divin Maître vous y appelle; recevez humblement ses grâces, entrez plus avant dans sa maison, resserrez les liens glorieux qui vous attachent à lui. Je vous dirai à l'oreille que l'époque de mon ordination des mineurs est celle de toute ma vie qui a laissé dans mon âme des impressions plus vives de reconnaissance. Je me rappelle avec délices le jour où j'ai eu le bonheur de recevoir ces ordres. Que n'ai-je reçu de la même manière les ordres sacrés ! Il y a des trésors admirables dans ces ordres, et surtout une grâce d'humilité et d'amour pour les modestes emplois de la maison du grand Maître qui laisse après elle des fruits abondants. Recueillez tous ces fruits, mon enfant, savourez-les : ils vous seront doux et salutaires. »

Les consolations dont Notre-Seigneur inondait l'âme du jeune minoré étaient bien propres à le dégoûter du monde ; aussi voyons-nous par sa correspondance avec ses parents que les pensées étrangères à sa vocation ne lui plaisaient pas et que les nouvelles du siècle étaient sans intérêt pour lui. Mme Thibault, sa respectable aïeule, lui ayant dans une de ses lettres

parlé de la révolution d'Espagne, qui en ce moment préoccupait tous les esprits, il lui disait dans sa réponse : « Les mois s'écoulent pour moi comme un songe. Voilà trois ans que je suis au séminaire, et il me semble que ce n'est que d'hier. Je tremble dans la crainte de n'avoir pas bien employé ces précieux moments, les plus heureux de ma vie et d'où dépend mon éternité. Je n'entends, Dieu merci, pas plus parler des affaires d'Espagne que de celles de France. Je ne suis plus du monde et je tâche de ne m'occuper qu'à suivre Notre-Seigneur. Mon affaire est de m'instruire et de me sanctifier pour instruire et sanctifier les autres. L'affaire des rois est de gouverner comme il faut leurs États. Je prie le bon Dieu pour qu'ils s'acquittent bien de leur charge, comme ils doivent le prier pour que je m'acquitte bien de la mienne. C'est là en partie la communion des saints. »

En terminant, le jeune acolyte ajoutait sur un ton moins sérieux : « Je suis très sensible au zèle de ma tante, qui désire que je sache chanter. La Providence partage ses dons, et la vertu veut qu'on se contente de ce qu'elle nous a miséricordieusement accordé. Que Jésus et Marie nous donnent sans cesse leur grâce et leur amour. »

Cette grande ferveur qui, chez M. de Courson, s'alliait à d'excellentes manières et à beaucoup d'aménité, était cause que ses supérieurs le désignaient souvent pour accueillir les nouveaux venus et les aider à s'accoutumer au séminaire. Il s'acquittait avec beaucoup de succès de cet emploi de charité. C'est le témoignage que lui rend Mgr Regnault, évêque de Chartres, qui arriva à Issy en 1819 avec M. Mansart,

son compatriote et son ami[1]. « Nous n'avons jamais oublié, dit le vénérable prélat, l'accueil que nous reçûmes à Issy. On était encore en vacances. Deux séminaristes que l'on appelle *anges* au séminaire, parce qu'ils vont au-devant des nouveaux élèves et les entourent de soins, vinrent à notre rencontre. C'étaient MM. de Courson et de Villefort, l'un devenu supérieur général de Saint-Sulpice et l'autre secrétaire du général des Jésuites à Rome. »

Le zèle de M. de Courson eut rarement occasion de s'exercer hors de la communauté. Tout entier à l'œuvre du moment, à sa formation cléricale, il n'avait même pas la pensée de s'occuper d'autre chose. Dans une circonstance cependant nous le voyons faire d'assez actives démarches pour arracher au monde un jeune homme qui paraissait propre à travailler utilement dans le clergé et qui autrefois avait pensé aux fonctions du sacerdoce. Ce genre d'apostolat, auquel il devait le bonheur d'être ecclésiastique, lui fut toujours cher, et rien ne lui coûtait quand il avait l'espoir de désabuser quelqu'un des vanités humaines.

Dans la circonstance dont nous parlons il ne pouvait agir directement, car il ne connaissait la personne en question que par un de ses amis, alors séminariste à Issy. Dans cet embarras il se détermina à écrire au vénérable M. Morel pour le prier de bien accueillir ce jeune homme, qui en ce moment se trouvait à Nantes, et qu'on allait lui adresser. « Ma démarche, lui di-

[1] Jean-François-Gabriel Mansart s'attacha à la compagnie de Saint-Sulpice. Après avoir travaillé pendant cinquante-un ans au séminaire de Reims, il y est mort plein de jours et de vertus, le 7 septembre 1877.

sait-il humblement, vous paraîtra peut-être inspirée par une jeune imagination, exaltée par une bagatelle. Vous êtes juge, monsieur le supérieur, et tout dépend de vous. Il nous a semblé à mon confrère et à moi qu'on ne risquait rien à entreprendre cette affaire; si c'est l'œuvre du bon Dieu, elle réussira sûrement; si sa volonté n'est pas là, nous l'adorerons en silence. »

Dans cette lettre, qui est du 29 mai 1820, M. de Courson ne manquait pas de faire une mention spéciale de son pieux ami, M. Louis Richard, qui venait d'être promu à la prêtrise. « M. Richard, disait-il, est donc prêtre, et je suis son clerc. Vous avez concouru, monsieur le supérieur, à faire un saint : il dit la messe comme un ange; il est au troisième ciel. Si je pouvais apprendre de son exemple à aimer mon bon Maître ! Priez pour cela, mon cher Père. Oh ! je voudrais l'aimer de tout mon cœur. Si vous saviez combien il m'aime, et les bénédictions dont il me comble malgré mes continuelles ingratitudes ! Que je l'aime comme M. Richard! Je n'en suis pas digne; il faudrait avoir toujours vécu comme M. Richard. Saint Jean était le disciple que Jésus aimait. »

De son côté, M. Richard écrivait à M. Morel : « Mercredi dernier, j'ai dit ma messe votive de la sainte Vierge à Lorette, avec le calice de M. Olier, et servi par M. de Courson, qui est mon clerc ordinaire. Vous le dirai-je, mon Père? Cet aimable jeune homme m'a à peine vu revêtu de la haute dignité du sacerdoce qu'il s'est jeté à mes pieds pour avoir ma bénédiction. Bon Dieu ! et encore il se plaignait un de ces jours de n'avoir point une foi vive pendant l'action de grâces. »

L'étroite union qui existait entre ces deux belles âmes, et que la piété seule avait formée, ne tarda pas à être rompue, M. Louis Richard étant mort à la Solitude le 3 octobre 1820 à l'âge de 24 ans. La vie de M. Mollevaut fait connaître les circonstances qui accompagnèrent cette mort de prédestiné et les sentiments d'édification qu'elle inspira à tous ceux qui en furent les témoins. Ces sentiments sont bien exprimés aussi dans une lettre de M. Duclaux au supérieur du séminaire de Nantes. « Je vous écris, lui disait-il, le cœur pénétré de la plus vive douleur, mais en même temps ravi d'admiration sur les bontés et les miséricordes du Seigneur envers les âmes pieuses et saintes. Le très cher et très vertueux monsieur Richard n'est plus ; il est mort hier vers les deux heures et demie ; sa mort est une perte immense pour l'Église et pour la compagnie. Par ses vertus, ses talents et ses admirables qualités il aurait fait des biens infinis. Dieu s'est hâté de l'enlever à la terre pour le couronner. Il est mort comme saint Louis de Gonzague, après avoir embaumé de l'odeur de ses vertus tous les solitaires et tous nos séminaristes qui, jour et nuit, lui ont prodigué leurs soins. J'écrirai à son père les détails de sa maladie et des vertus dont il n'a cessé de donner les plus beaux exemples. Nous l'invoquons déjà comme un saint. »

M. de Courson était en vacances quand mourut son digne ami et ne put lui rendre, comme ses pieux condisciples, les services que réclamait son état. Mais, s'il eut la douleur, en rentrant à Issy, de ne pas retrouver celui qu'il était si heureux de servir à l'autel, ce fut du moins une consolation pour son cœur de

visiter fréquemment sa tombe et de s'agenouiller devant la croix qui en marquait la place[1].

Cependant une consolation plus grande encore lui était réservée. Vingt ans environ après la mort de M. Louis Richard, son jeune frère, aujourd'hui coadjuteur du cardinal-archevêque de Paris, entrait au séminaire de Saint-Sulpice et prenait rang parmi les aspirants à la cléricature. M. de Courson, qui fut son guide en cette importante démarche, avait compris dès lors que Dieu le destinait à faire revivre son vertueux frère par la pratique de la perfection sacerdotale. Ayant fait un voyage à Paris en 1840, il lui écrivait d'Issy le 20 août, alors que sa détermination n'était pas prise encore : « Vous m'avez été bien intimement présent dans mes pèlerinages aux autels de la très sainte Vierge, et surtout au pied de la modeste croix de bois qui ombrage la tombe de votre bon frère, mon pieux ami. Je compte beaucoup sur lui et j'ai l'intime persuasion qu'il vous obtiendra les grâces de lumière et de force dont vous avez besoin. »

[1] M. Louis Richard fut inhumé dans le cimetière de Lorette, au milieu du parc du séminaire d'Issy, et derrière la chapelle de la très sainte Vierge. C'est là que depuis M. Émery ont été inhumés tous les prêtres de Saint-Sulpice morts à Paris ou à Issy. A un pas de la tombe de M. Richard se trouvent celles de M. Duclaux et de M. de Courson; un peu en arrière, celle du respectable M. Mollevaut, qui aima si tendrement M. Richard. Les directeurs et les élèves des séminaires de Paris et d'Issy, les solitaires surtout, vont fréquemment prier près de ces restes vénérés.

CHAPITRE V

DERNIÈRE ANNÉE DE M. DE COURSON AU SÉMINAIRE D'ISSY — IL ENTRE A LA SOLITUDE

L'année qui suivit la mort de M. Louis Richard fut la dernière que M. de Courson passa au séminaire d'Issy. Il la sanctifia comme les trois précédentes sans rien faire d'extraordinaire aux yeux des hommes, mais aussi, sans rien négliger de ce qui était prescrit ou conseillé par le règlement de la maison, sans omettre aucun des moyens que la Providence lui offrait pour devenir un prêtre vertueux et instruit. On voit, par les divers cahiers qu'il a laissés, avec quelle exactitude il tenait note des leçons de ses professeurs et même des lectures qui étaient faites à la communauté. Nous avons, écrite de sa main, l'analyse de plusieurs traités de Rodriguez, celle du *Livre des Élus* par le P. Saint-Jure et même quelques notes prises en 1820 dans le catéchisme spirituel du P. Surin, sur l'oraison de méditation, d'affection et de contemplation. Ces analyses sont substantielles, pratiques et dénotent une grande lucidité dans les idées.

La rédaction en est simple, sans recherche, mais disant beaucoup en très peu de mots.

Dans son analyse du traité de Rodriguez sur la conformité à la volonté de Dieu, il a cité textuellement le passage où saint Bernard fait un tableau des aridités spirituelles dont son âme souffrait quelquefois à Clairvaux : « Mon cœur s'est desséché, il s'est caillé comme du lait, il est devenu comme une terre aride et sans eau, et sa dureté est telle que je ne saurais m'exciter à la componction ni aux larmes. Je ne prends plus de plaisir à psalmodier, je n'ai plus de goût pour la lecture ni pour l'oraison, et je ne retrouve plus les saintes méditations que j'avais accoutumé de faire. Où est maintenant cet embrasement spirituel? où est cette tranquillité d'âme? où est cette paix et cette joie dans le Saint-Esprit? »

On pourrait conclure peut-être de cette longue citation placée dans une analyse sous ce titre : *Beau tableau des sécheresses spirituelles*, que le fervent séminariste, après avoir goûté les consolations de la piété, passait vers la fin de son séminaire par les aridités et les angoisses intérieures que ne manquent guère d'éprouver ceux qui marchent dans les sentiers de la vie spirituelle.

M. de Courson ne s'en prépara pas moins bien à l'ordination du sous-diaconat qu'il reçut, le 23 décembre 1820, dans la chapelle de l'archevêché et des mains de Mgr de Quélen, alors coadjuteur de l'archevêque de Paris. Parlant plus tard à un de ses disciples qui s'inquiétait de ne pas éprouver, au moment de se consacrer irrévocablement à Dieu, ces sentiments de ferveur que semble demander une pareille dé-

marche, il lui disait : « Le calme que Dieu vous donne est la meilleure disposition aux opérations de la grâce ; je l'aime mieux que les exaltations de la ferveur. La bonne, tranquille et humble vie de séminariste, est le plus sûr acheminement vers les ordinations. »

Nous pensons que telle fut la préparation de M. de Courson au sous-diaconat. Cet engagement irrévocable au service des autels qui exige, pour être pris, le renoncement au monde et à ses vanités, ne lui coûta rien. Il ne croyait pas sacrifier quelque chose en prenant pour son partage l'auteur même de tous les biens, et quelqu'un lui parlant un jour avec admiration de son entrée dans l'état ecclésiastique et du généreux sacrifice qu'il avait fait en renonçant au bel avenir que son nom et sa fortune lui promettaient dans le siècle, il parut tout étonné de ce discours. Il ne voyait rien de grand dans ce prétendu sacrifice, et, comme il le déclara à celui qui l'en complimentait, il était prêt à abandonner sa fortune et à voler aux extrémités de la terre si telle eût été la volonté de Dieu.

C'étaient bien là les sentiments de son âme, faire la volonté de Dieu, quelle qu'elle fût à son égard ; et c'est de quoi il donna un touchant témoignage quelques mois après son sous-diaconat dans un voyage à la Trappe de Bellefontaine. Ce pieux pèlerinage, qu'il fit avec le vicaire de Vallet et dans lequel, malgré la distance des lieux, il voulut communier, se rattachait à la prédiction que lui avait faite le R. P. Urbain, mort depuis peu dans ce monastère. Son compagnon, touché de la ferveur avec laquelle il avait assisté à tous les offices des religieux, lui disait au

sortir des vêpres qu'il ferait un bon trappiste. Le jeune sous-diacre prenant un air sérieux : « Si je savais, lui répondit-il, que ce fût la volonté de Dieu, je resterais ici et je vous prierais d'en porter la nouvelle à ma famille. »

Des dispositions si saintes nous disent assez que M. de Courson vit dans le sous-diaconat l'accomplissement de ses vœux les plus chers. De tout son cœur il accepta les obligations attachées à cet ordre sacré et s'estima très honoré et très heureux d'être enfin enrôlé dans cette divine milice, et consacré à un service si glorieux. Encourageant plus tard un de ses chers enfants qui appréhendait les engagements du sous-diaconat, il lui disait hardiment, parce qu'il le savait bien appelé : « Le bréviaire sera vos délices et votre plus douce consolation; la chasteté sera votre force, l'engagement irrévocable votre repos. » Il avait sans doute éprouvé le premier ce qu'il promettait à son disciple avec tant d'assurance.

M. de Courson, par défaut d'âge, ne put être promu au diaconat à l'ordination de la Trinité de 1821. Il était cependant à la veille de terminer son cours de théologie et il ne voyait pas sans quelque souci le moment où il devrait quitter le saint asile qui pendant quatre ans l'avait abrité contre les dangers du monde. Une autre préoccupation se joignait encore à celle-là. Comme tous les ecclésiastiques bien fidèles à la grâce de leur vocation, il était prêt, ainsi qu'on l'a vu, à aller au bout du monde sur le plus léger signe de la volonté de Dieu; mais cette adorable volonté il fallait la connaître. »

« A cet effet, dit l'auteur de la Notice, il consulta

son attrait, il eût recours à la prière, il prit conseil des guides les plus éclairés, et après un mûr examen il arriva à la conviction que nulle situation ne lui pouvait mieux convenir que celle de directeur de séminaire [1]. Il avait pu apprécier par lui-même, ajoute M. l'abbé Cahour, les solides vertus qui se pratiquent dans la société de Saint-Sulpice et l'immense portée des services que cette compagnie rend à l'Église, en lui formant des prêtres dignes des hautes fonctions auxquelles la Providence les destine. Il crut que Dieu lui marquait sa place au milieu de cette pieuse société, et il demanda qu'on l'admît à en faire partie [2]. »

Il n'eut pas de peine à l'obtenir. M. Duclaux, qui quatre ans auparavant l'avait reçu à Issy avec tant de bonté, lui permit de grand cœur d'entrer à la Solitude pour s'y préparer dans la prière et le silence au ministère dont Saint-Sulpice est chargé dans les séminaires. Ce vénérable supérieur avait dès lors une haute estime pour la vertu et les belles qualités de M. de Courson; mais elle s'accrut encore pendant son année de probation. « Je veux, disait-il à M. Berthauld, que M. de Courson continue dans le diocèse de Nantes le bien que M. Féris y a fait. » Nous verrons bientôt avec quelle bénédiction cette espérance du saint vieillard s'est réalisée; mais en attendant il convient de faire remarquer ce qu'elle avait d'élogieux. M. Féris, en effet, est parmi les supérieurs du séminaire de Nantes, avant la révolution, celui qui a exercé la plus heureuse influence sur le clergé du diocèse et dont la mémoire est restée en plus grande vénération.

[1] *Notice*, p. 4.
[2] *Biographie*, p. 8.

M. Duclaux, qui, au début de son ministère, avait travaillé sous sa direction, n'en parlait jamais que dans les termes de la plus grande admiration[1].

Ce fut au mois d'octobre 1821 que M. de Courson entra à la Solitude. M. Mollevaut était depuis deux ans supérieur de cette maison, où se forment les aspirants à la compagnie de Saint-Sulpice. On peut voir dans la vie de ce saint prêtre la ferveur qu'il faisait régner dans sa petite communauté et l'ardeur qu'il savait lui inspirer pour la perfection. Il trouva en M. de Courson un homme selon son cœur, un disciple qui écoutait avec avidité ses leçons et entrait sans hésiter dans toutes ses vues. Le pieux solitaire, en effet, avait conçu dès lors pour son saint maître cette confiance et ce filial respect dont nous le verrons, dans des circonstances importantes et difficiles, donner d'éclatantes preuves, recourant alors à ses conseils et suivant ses décisions avec la docilité et la simplicité d'un enfant. M. Mollevaut, de son côté, ne s'était pas mépris sur les rares qualités de M. de Courson. Son éloge revient fréquemment dans sa correspondance et toujours avec cet accent du cœur qui ne trompe pas.

Pour être un parfait novice, M. de Courson n'avait pas à se distinguer des pieux confrères au milieu des-

[1] Pierre Féris, né le 27 avril 1719 dans le diocèse de Fréjus, fut envoyé à Nantes en 1745, et pendant quarante-trois ans il ne cessa d'y exercer la plus salutaire influence. Il mourut le 5 février 1788 à l'âge de soixante-neuf ans. Son corps repose aujourd'hui dans le cimetière de la maison de campagne du séminaire de Nantes. M. Féris est l'auteur du *Manuale ordinandorum* et d'un catéchisme du diocèse de Nantes. On conserve de lui, en manuscrit, des *Maximes* et des *Conseils* pleins de sagesse.

quels il vivait[1]. En faisant bien ce que tout le monde faisait dans une communauté d'élite comme celle de la Solitude, il ne pouvait manquer d'avancer beaucoup dans la sainteté. Nous aurons donc fait connaître la manière dont il passa cette année de probation en disant qu'il ne négligea rien pour profiter des grâces de choix qui y sont attachées. A celles qui étaient communes à tous s'ajouta pour lui la grâce d'une retraite dans laquelle, sous la direction de M. Mollevaut, il se prépara à l'ordination du diaconat. Cet ordre lui fut conféré par Mgr de Quélen, archevêque de Paris, le 22 décembre 1821. Dès ce moment, il songea plus sérieusement encore que par le passé au divin sacerdoce, et la vue de cette sublime dignité, qu'il voyait maintenant de plus près, lui donna une nouvelle ardeur pour bien profiter du temps de la solitude.

Rien n'aurait surpassé le bonheur qu'il goûtait dans cette maison, si la pensée de sa famille, qui ignorait encore ses projets et devait infailliblement en être contristée, n'était venue altérer la joie de son cœur. Déjà, pendant les vacances précédentes, son père lui avait exprimé l'espoir de lui voir commencer son mi-

[1] Parmi les prêtres de Saint-Sulpice qui firent leur solitude avec M. de Courson, nous remarquons surtout, pour ne parler que des morts, M. Bénésit, que le séminaire de Coutances a eu pour supérieur pendant vingt-six ans; M. Roy, dont la mémoire restera longtemps chère au clergé d'Orléans; M. Boudard, mort directeur au séminaire de Bayeux, en 1857, après trente-cinq ans de professorat dans cette maison; M. Bonaventure Brun, qui travailla successivement dans les séminaires de Clermont et de Toulouse, et M. Achille de Valroger, qui vient de mourir plein de jours et de mérites au séminaire de Bayeux.

nistère sacerdotal dans la paroisse de la cathédrale de Nantes, ce qui devait leur permettre de vivre ensemble pendant une partie de l'année. L'humble séminariste, embarrassé d'une proposition si peu conforme à ses vues et ne voulant pas cependant blesser son père, se contenta de parler des pauvres qu'on a occasion de soulager dans les paroisses des faubourgs ou des campagnes : « Sachez d'ailleurs, ajouta-t-il en finissant, que le dernier vicariat du diocèse sera encore bien au-dessus de mon faible mérite. »

Il ne crut pas devoir s'expliquer davantage alors; connaissant le cœur de son père et ses sentiments chrétiens, il espéra que, le moment venu, la permission de s'attacher à la compagnie de Saint-Sulpice ne lui serait pas refusée; et là-dessus il entra à la Solitude, attendant en paix que la Providence lui ménageât l'occasion de faire une première tentative. Elle ne s'offrit ni pendant l'année du noviciat ni durant les vacances qui la suivirent, quoique, par suite des circonstances où il se trouvait, ses supérieurs lui eussent permis de les passer dans sa famille; et, le mois d'octobre arrivé, en repartant pour Issy, il ne parla que de l'ordination de la prêtrise, à laquelle il allait se préparer.

Ses vues cependant ne pouvaient être complètement ignorées à Nantes; les prêtres de sa connaissance et surtout les vicaires capitulaires qui gouvernaient le diocèse depuis la mort de Mgr d'Andigné soupçonnaient bien, par son séjour à la Solitude, le projet qu'il nourrissait dans son âme, et généralement ce projet était vu de mauvais œil. Pourquoi, disait-on, veut-il rendre inutiles, en entrant à Saint-Sulpice, les

avantages que sa naissance et sa fortune lui auraient donnés dans un autre ministère? Pourquoi cacher dans un séminaire les talents que Dieu lui a donnés? Pourquoi, enfin, priver son diocèse des services qu'il avait droit d'attendre de lui?

Ces rumeurs ne tardèrent pas à venir aux oreilles des parents de M. de Courson ; son père et sa tante étaient déjà au courant de tout lorsqu'il leur fit ses adieux à la fin des vacances. Mais loin de lui demander quelque éclaircissement, ils attendirent dans un silence calculé qu'il parlât le premier, bien résolus à opposer un énergique refus à sa proposition. C'est ainsi qu'on se sépara au commencement d'octobre.

Cependant les directeurs du séminaire de Nantes s'alarmèrent du mécontentement des vicaires capitulaires et des oppositions que l'on prévoyait du côté de la famille. L'un d'eux, plus lié avec M. de Courson et en relation habituelle avec M. Mollevaut, demanda à ce vénéré supérieur la conduite à tenir dans cette circonstance. « Pour M. de Courson, répondit-il aussitôt, je vous dirai que deux choses m'étonnent : la première, c'est qu'on veuille donner à quelqu'un une vocation qu'il n'a pas et lui arracher celle que Dieu lui a donnée ; ce n'est pas ainsi que se traitent des affaires si majeures. La seconde, c'est que l'on puisse s'imaginer que l'on est noyé dans un séminaire, où l'on forme tous les prêtres d'un diocèse, et qu'ailleurs on pourrait rendre de plus grands services. Quelque sentiment qu'on ait sur la compagnie de Saint-Sulpice, ne pensons qu'à faire le bien, le reste ne nous regarde pas, et les contradictions ont de tout temps accompagné l'œuvre de Dieu. Quant aux difficultés de la part des parents, la

Providence les connaît bien et saura tout disposer sans que les hommes doivent s'en inquiéter. »

M. Mollevaut ne parlait pas autrement dans ses rapports avec M. de Courson. Il l'encourageait par les pensées de la foi, lui disant de mettre en Dieu toute sa confiance, d'attendre sans trouble et sans préoccupation l'occasion de présenter sa demande. Cette occasion, nous allons le voir, ne tarda pas à s'offrir.

CHAPITRE VI

OPPOSITIONS FAITES A LA VOCATION DE M. DE COURSON

Au moment où M. de Courson quitta sa famille pour rentrer à la Solitude, le siège de Nantes, comme on l'a vu, était vacant; mais l'abbé de Guérines [1], choisi pour succéder à Mgr d'Andigné, avait déjà reçu l'institution canonique et ne devait pas tarder à se faire sacrer [1]. Ce digne ecclésiastique, qui aimait beaucoup le séminaire de Saint-Sulpice, où il avait fait ses études théologiques et sa préparation au sacerdoce, désira, pour se retremper dans la ferveur de sa jeunesse cléricale, que la cérémonie de sa consécration se fît dans la modeste chapelle de Lorette, à Issy, où tant de fois pendant son séminaire il s'était offert à Dieu par les mains de la très sainte Vierge.

Ce petit sanctuaire, fidèle imitation de la *Santa Casa* de Lorette en Italie, a toujours été, depuis deux siècles

[1] Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Augustin Micolon de Guérines, né dans le diocèse de Clermont, fut chanoine et vicaire général de cette église avant d'être nommé à l'évêché de Castres en 1817. L'érection de ce siège n'ayant pas été maintenue, il fut transféré à Nantes en 1822 et gouverna très sagement ce diocèse jusqu'à sa mort, arrivée le 12 mai 1388.

qu'il existe, l'objet de la dévotion spéciale des ecclésiastiques de Saint-Sulpice: « Image fidèle de l'humble demeure qui fut ici-bas celle du Verbe incarné et de sa sainte Mère, cette chapelle, dit un auteur déjà cité plus haut, a été le berceau de la vie sacerdotale pour des multitudes de prêtres que le regard de Dieu peut seul compter. » Tous aiment à y revenir prier après leur séminaire; la plupart y viennent célébrer une de leurs premières messes, et parmi ceux qui furent promus à la dignité épiscopale plusieurs, comme M. de Guérines, désirèrent qu'on y fît la cérémonie de leur sacre [1].

Lorsque, dans les premiers jours de novembre, l'évêque nommé de Nantes arriva à Issy pour s'y mettre en retraite, M. de Courson, qui était diacre, fut désigné pour l'assister à l'autel, et ces rapports journaliers firent bientôt naître dans le cœur du vertueux prélat des sentiments de bienveillance et d'intérêt, dont le jeune diacre ne manqua pas de profiter. Le jour même du sacre il se présenta à lui, tomba à ses genoux, et, après avoir reçu sa bénédiction, il lui ouvrit son cœur et lui fit connaître avec simplicité le désir qu'il avait de s'attacher à la compagnie de Saint-Sulpice, le suppliant de ne pas refuser cette grâce, la première qui lui était demandée par un de ses diocésains.

Le nouvel évêque, touché d'une prière faite avec tant de modestie et en des circonstances si mémorables pour lui, ne prit conseil que de son cœur et

[1] Quelques mois avant M. de Guérines, M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, s'y était fait sacrer et y avait donné la tonsure à M. de Ravignan. (*Vie de M. Frayssinous*, p. 360.)

accorda la permission tant désirée, étant bien aise sans doute de reconnaître ainsi les longs services rendus au diocèse de Nantes par les prêtres de Saint-Sulpice. M. de Courson, qui ne prévoyait pas les contradictions qui l'attendaient à Nantes, fut au comble de la joie en se voyant autorisé à suivre son attrait pour l'œuvre des séminaires et, libre désormais de toute préoccupation, il ne songea plus qu'à se préparer à bien recevoir la grâce de l'ordination.

Une des choses qui l'occupèrent principalement alors fut la rédaction d'un règlement de vie. Celui qu'il se traça, et dont on a encore l'autographe, est court, simple, peu détaillé, mais, comme tout ce qui sort de sa plume, éminemment pratique et substantiel. On y trouve çà et là des élans qui laissent voir la ferveur qui l'animait : « O mon Dieu! dit-il après avoir promis d'être fidèle à faire chaque jour une heure d'oraison, donnez-moi l'esprit d'oraison puisque vous me faites si vivement sentir combien il est nécessaire à ma sanctification. Tout le mérite de mes actions, puisque vous m'appelez à une vie commune, viendra de l'esprit dont je les animerai. O Jésus, puisse-t-il être le vôtre, puisse-t-il être celui qui vous remplissait dans les trente ans de votre vie cachée ! »

Parlant de la sainte messe et du respect souverain qui lui est dû, il prenait la résolution de ne jamais se dispenser de la dire sans une véritable nécessité et de s'y préparer toujours avec beaucoup de soin. Puis, pensant à la responsabilité qu'entraîne l'oblation du divin sacrifice et au compte qu'il faudra rendre de tant de messes célébrées, ce cri s'échappe de son cœur : « Miséricorde, ô mon Dieu, miséricorde !... »

Pour ne rien perdre des fruits de salut que produit la célébration de la sainte messe, M. de Courson dressa le *Memento* détaillé qu'on a trouvé parmi ses écrits et dans lequel aucun de ses parents, de ses bienfaiteurs et de ses nombreux amis n'est oublié. Il y mentionne en particulier l'évêque de Nantes, l'archevêque de Paris, des mains duquel il avait reçu ses principales ordinations, l'évêque de Chartres, qui lui conféra les ordres mineurs; puis viennent les noms de ses anciens maîtres, de ses confesseurs, instituteurs, etc.; enfin plusieurs de ses condisciples du petit séminaire de Nantes et du séminaire d'Issy sont désignés, et parmi ces derniers, M. Passerat, de Gex, qui peu après mourut en prédestiné. Au moyen de ce *Memento* formé d'avance, tous les jours il portera au saint autel les intérêts de ces âmes qui lui sont chères et s'efforcera de les rendre participantes des trésors célestes dont le caractère sacerdotal va le constituer dispensateur.

L'ordination, qui eut lieu le 21 décembre, fut faite par Mgr de Quélen, et, dès le lendemain, M. de Courson, assisté par son saint directeur, M. Mollevaut, dit sa première messe dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette. Il aimait déjà tendrement ce petit sanctuaire où tant de fois il s'était prosterné devant l'auguste Mère de Dieu et en avait obtenu de précieuses faveurs, mais il l'aima plus tendrement encore depuis qu'il y eut offert à Marie les prémices de son sacerdoce. Une de ses consolations quand il revenait à Issy était, comme on le verra plus loin, d'aller y remercier sa grande bienfaitrice; et quand il ne pouvait le faire en personne, il chargeait de ce soin ceux de

ses élèves qu'il envoyait au séminaire de Saint-Sulpice. « Vous savez, écrivait-il à l'un d'eux, aujourd'hui religieux de la compagnie de Jésus, que je vous ai chargé de rendre grâce à la sainte Vierge des faveurs qu'elle m'a obtenues dans la chapelle de Lorette; soyez un mandataire fidèle, car vous avez accepté mon mandat. »

Ordonné prêtre, M. de Courson ne se hâta pas de quitter le séminaire : il voulut, avant de rentrer dans sa famille, consacrer quelques jours à l'action de grâces et goûter à loisir les joies que lui avait fait éprouver l'ordination. Plus tard, il ne manquait pas de conseiller cette pratique à ses chers enfants : « Après l'ordination, écrivait-il à l'un d'eux en 1843, vous passerez peu de temps chez vos parents, et vous ne vous y rendrez qu'après avoir savouré quelques jours les douceurs du Seigneur sur son pauvre petit prêtre. »

Obligé de se rendre enfin aux désirs de sa famille, il fit ses adieux à ses chers confrères d'Issy et de Saint-Sulpice, reçut une dernière bénédiction des maîtres vénérés qui l'avaient guidé dans le chemin de la perfection, et s'agenouilla encore une fois dans le sanctuaire de Lorette. Ce ne fut pas sans éprouver un serrement de cœur qu'il s'éloigna d'une maison où Dieu l'avait comblé de grâces si privilégiées. Invitant plus tard M. Léopold Sebaux, aujourd'hui évêque d'Angoulême, à venir le voir à Issy, il lui disait : « Quel plaisir j'aurais de vous montrer nos sanctuaires d'Issy, de cette chère maison où se sont écoulées si rapidement les belles et mille fois regrettables années de ma jeunesse cléricale ! »

Dans la pensée du vénérable supérieur de Saint-Sulpice, M. de Courson, après quelques semaines données à ses parents, devait prendre rang parmi les directeurs du séminaire de Nantes et commencer dans son pays natal le ministère important pour lequel Dieu lui avait donné un attrait si prononcé et des aptitudes si remarquables. M. Duclaux, il est vrai, s'était borné d'abord à communiquer son projet à M. Morel; mais il dut bientôt après le faire connaître à M. de Courson lui-même.

Dès les premiers jours passés dans sa famille, celui-ci n'avait pas eu de peine à s'apercevoir que la consolation éprouvée par ses vertueux parents, en le voyant monter à l'autel, se trouvait mêlée d'une secrète amertume sur laquelle ils évitaient avec soin de s'expliquer, mais dont il pénétrait facilement la cause. Elle n'était autre que son projet d'entrer à Saint-Sulpice, qu'ils n'ignoraient pas, et qui les affligeait profondément. Ce voile de tristesse, couvrant sans cesse le visage de son vénérable père et de sa bonne tante, lui devint bientôt un sujet de peine insupportable, et, malgré la force d'âme qui s'alliait chez lui à une exquise sensibilité, il résolut de sortir au plus tôt d'un état si violent.

A cet effet il écrivit à M. Duclaux et lui fit connaître son intolérable situation. Touché jusqu'au fond de l'âme à la lecture de sa lettre, le bon supérieur se hâta de le consoler en lui disant qu'il pouvait rassurer ses parents et leur dire que son entrée à Saint-Sulpice ne le séparerait pas de sa famille, parce qu'il allait être nommé directeur du séminaire de Nantes. M. Duclaux se trompait en pensant que cet acte de

paternelle condescendance ferait cesser toutes les oppositions.

M. de Courson lui-même, au moment où il écrivit à son vénérable et très compatissant supérieur, ne connaissait pas encore jusqu'où serait portée la résistance qu'il aurait à vaincre. Mgr de Guérines était à peine arrivé à Nantes pour y prendre possession de son siège que M. de Courson père avait demandé à l'entretenir. Dans cette audience il exprima vivement au nouvel évêque l'affliction que causait à toute sa famille la détermination de son fils; il lui représenta le grand sacrifice qu'il avait fait en consentant que ce fils, unique héritier de son nom et de sa fortune, entrât dans le clergé et le conjura de ne pas permettre au moins que, sa vie durant, il fût privé de la consolation de l'avoir auprès de lui.

Mgr de Guérines consola de son mieux le bon vieillard et lui fit espérer la satisfaction qu'il désirait. Quelques ecclésiastiques de Nantes joignaient leurs représentations à celles de la famille et priaient Monseigneur de ne pas priver le diocèse d'un sujet si précieux, disant que la promesse faite à Issy avait été surprise et ne devait pas être ratifiée.

L'évêque de Nantes n'était déjà que trop disposé à se rendre aux sollicitations qu'on lui faisait de toute part. Ce prélat, si connu par sa sagesse et sa pénétration d'esprit, avait déjà découvert par une sorte d'intuition les ressources de cette nature si bien douée, et les secours qu'il pourrait en tirer dans le gouvernement de son diocèse. Au fond du cœur il désirait le garder auprès de sa personne, mais il avait donné sa parole, et, en la retirant, il craignait de con-

trister les Messieurs de Saint-Sulpice et surtout leur bon et vénérable supérieur.

Une dépêche ministérielle qu'il reçut vers ce temps lui offrit un moyen convenable de se désister de sa promesse sans blesser personne. Le gouvernement de la Restauration, ne voulant désigner pour remplir les sièges épiscopaux que des sujets dignes et capables de ces importantes places, s'était adressé à tous les prélats du royaume en vue d'obtenir qu'ils cultivassent avec soin les jeunes ecclésiastiques de leurs diocèses qu'ils jugeraient capables d'être élevés un jour à l'épiscopat. A la lecture de cette circulaire, la pensée de Mgr de Guérines se porta immédiatement sur M. de Courson; il le manda à l'évêché et lui offrit des lettres de grand vicaire.

Cette proposition fut comme un coup de foudre pour l'humble prêtre, lorsqu'il comprit que le prélat parlait sérieusement, car un moment il en douta, tant lui paraissait étrange une pareille nomination. Dans son effroi il se hâta de remercier et de représenter son insuffisance, qui le rendait incapable d'un pareil emploi. Mgr de Guérines insista cependant et exigea de lui qu'il consulterait les personnes en qui il avait confiance.

M. de Courson s'adressa à M. Mollevaut et lui exposa avec candeur sa pénible situation; le vénérable Supérieur lui répondit sans hésiter qu'il devait tout refuser. Cette réponse portée à l'évêque de Nantes parut le mécontenter; mais il n'insista pas et dit à M. de Courson qu'il ne lui parlerait plus de cette affaire.

Rassuré de ce côté, celui-ci commença à respirer

librement. « J'espérais désormais, disait-il à M. Duclaux, en lui rendant compte des nouvelles tribulations dont son âme fut affligée, voir mon affaire parvenir promptement à sa fin, et je me flattais que les termes paternels de votre lettre et la liberté qu'ils me laissaient de rassurer ma famille lèveraient toutes les difficultés de son côté. Le bon Dieu ne l'a pas voulu ainsi, et l'ouverture que j'ai faite de mon dessein d'entrer à Saint-Sulpice a été reçue de la manière la plus affligeante pour moi. Sitôt que j'eus prononcé le nom de Saint-Sulpice, ma tante tomba dans un état à me faire craindre qu'elle étouffât. Je demeurai plusieurs heures à tâcher de la calmer, mais inutilement. Mon père montra plus de tranquillité, mais il me dit sévèrement qu'il ne consentirait jamais à mon projet. J'espérais beaucoup du temps ; j'ai laissé passer quinze jours et hier j'ai livré un nouvel assaut à mon père en particulier. Il n'a pas eu un meilleur succès, et je n'ai eu que la même réponse. »

« Mon père, ajoutait-il ensuite, est fort de l'autorité de quelques-uns des ecclésiastiques de Nantes les plus respectables, qui sont entièrement opposés à mon entrée au séminaire, et cette autorité suffit pour rassurer sa conscience sur l'opposition qu'il met à mon projet. Monseigneur même, en lui témoignant le regret qu'il a que je ne demeure pas dans le ministère extérieur, contribue beaucoup à l'affermir dans le parti qu'il a pris. »

En terminant, M. de Courson laissait voir à son excellent supérieur tout ce qu'il y avait dans son âme de soumission à la sainte volonté de Dieu et de con-

fiance en sa Providence paternelle. « Cette confiance, disait-il, a été ma seule consolation dans les chagrins qui sont venus sur moi depuis que je suis ici, et je vous avoue que je les ai sentis bien vivement. Je prévois encore bien des difficultés : la main de Dieu me conduira où elle voudra. Je demande seulement la patience et la persévérance à attendre les moments de la Providence. Je demande encore la continuation du profond attachement que j'ai voué à la compagnie de Saint-Sulpice. »

Une affection si vive et si persévérante toucha sensiblement M. Duclaux ; il s'empressa d'assurer ce cher disciple que malgré l'impossibilité où les circonstances le mettaient de suivre immédiatement son attrait pour l'œuvre des séminaires, il le regardait comme l'un de ses enfants, et aurait toujours pour lui la tendresse d'un père. M. Mollevaut, de son côté, ne négligeait rien pour le consoler et l'affermir dans le refus des fonctions de grand vicaire. « Encouragez M. de Courson au mépris des vanités humaines, disait-il à un directeur du séminaire de Nantes; quant à son affaire, elle est entre les mains de Dieu, et il n'y a pas d'inquiétude à avoir. »

Ah ! les vanités humaines ne tentaient guère en ce moment M. de Courson. Rien ne l'effrayait autant que les fonctions dont M[gr] de Guérines lui avait parlé une première fois; il tremblait continuellement que le trop bienveillant prélat ne revînt à la charge ; et cette crainte était bien fondée, car dès le mois de février il fut appelé de nouveau à l'évêché. Dans cette entrevue Monseigneur lui dit qu'il se croyait obligé de mettre fin aux perplexités dans lesquelles était sa

famille, que dans l'occasion il faciliterait l'exécution de ses desseins, mais qu'actuellement il devait ajourner son entrée à Saint-Sulpice et que pour utiliser ses talents il allait l'employer auprès de lui. L'évêque, cependant, ne parla pas explicitement des fonctions de grand vicaire; mais M. de Courson ne se méprit pas sur ses intentions, comme on le voit par la touchante lettre qu'il écrivit à M. Duclaux pour lui rendre compte de ce qui venait d'arriver. « J'avais attaché mon bonheur, lui disait-il en commençant, à l'avantage de travailler sous vos ordres, dans une compagnie à qui je dois ma conversion et ma vocation. La Providence ne m'en trouve pas digne, et l'autorité de Monseigneur y met un obstacle insurmontable, au moins pour le moment présent. Ah! monsieur et très honoré père, que ce sacrifice est coûteux à mon cœur! Je m'étais flatté de vivre avec des amis et des confrères qui m'ont témoigné un attachement dont je suis très indigne; j'espérais vivre dans une communauté, et voilà qu'on m'appelle à des fonctions aussi peu proportionnées à mes forces que contraires à mes goûts. »

Ensuite, après avoir rapporté en détail à son vénérable supérieur tout ce que Mgr de Guérines lui avait dit en cette occasion, les humbles représentations qu'il s'était permis de faire pour écarter du moins le fardeau des fonctions de grand vicaire, il ajoutait avec tristesse : « Je vois bien que désormais Monseigneur a pris son parti dans cette affaire si malheureuse pour moi; car si la place de grand vicaire est effrayante partout, surtout pour un jeune homme comme moi, sans science et sans expérience, elle ne

l'est nulle part autant qu'à Nantes, où tout depuis longtemps languit par défaut d'administration. »

En terminant, M. de Courson protestait de nouveau de son attachement pour la compagnie de Saint-Sulpice. « Le souvenir de ce que je quitte, disait-il avec douleur, la vue de ce que je suis obligé de prendre, me jettent dans une peine que je ne puis exprimer et que votre tendresse vous fera vivement partager. Ce m'est du moins une grande consolation que ma volonté ne soit pour rien dans les changements que ma position éprouve, et qu'au contraire elle soit mortifiée de la manière la plus sensible. Ce m'est encore une grande consolation, monsieur et très honoré père, de penser que vous voudrez bien me regarder toujours comme le plus humble de vos enfants, attaché à votre compagnie de toute la force de son cœur et qui ne soupire qu'après le jour où il pourra en prendre les fonctions. Ah! c'est à ce jour seulement que je trouverai le terme aux peines et aux chagrins que je ne connaissais point jusqu'ici, mais que la divine et très aimable Providence m'apprend à connaître avec tant de rigueur. En attendant, puissé-je me nourrir toujours de l'esprit que j'ai rencontré au séminaire de Saint-Sulpice, que j'ai approfondi dans l'heureuse année de ma *Solitude*, esprit de douceur et de simplicité, esprit de recueillement et de prières! J'ose espérer de votre affection paternelle que vous me regarderez toujours auprès de Dieu comme un membre de la compagnie dont vous êtes le chef, que j'aurai part aux prières que vous offrez pour vos enfants, au rang desquels je ne cesserai jamais de me compter. »

Les pressentiments de M. de Courson ne l'ont pas

trompé, comme on le verra bientôt. Cependant, au moment où il épanchait ainsi son âme dans celle de son vénéré supérieur, tout semblait l'éloigner à jamais de Saint-Sulpice. Le 7 avril, en effet, Louis XVIII, sur la proposition du grand aumônier, agréait la nomination que l'évêque de Nantes avait faite de lui pour la place de vicaire général, et peu de jours après une copie de cette ordonnance lui était remise comme titre officiel dans ses nouvelles fonctions. « Quelque étourdissante, dit M. Cahour, que fût pour l'abbé de Courson une nomination aussi imprévue, il n'hésita pas à se soumettre à la volonté de Dieu et à courber les épaules sous le fardeau que lui imposait la Providence : il se mit entre les mains de Mgr de Guérines, comme un enfant entre les mains de son père, recevant de lui l'impulsion, et le payant des riches trésors de sagesse et d'expérience qu'il lui communiquait, par une docilité entière, un dévouement sans bornes et une piété filiale aussi tendre que profonde [1]. »

[1] *Biographie*, p. 9.

CHAPITRE VII

M. DE COURSON GRAND VICAIRE DE NANTES

L'obéissance pouvait tout sur le cœur de M. de Courson. Malgré ses répugnances pour la place de grand vicaire et les appréhensions qu'il éprouva à la vue d'un ministère si redoutable pour lui et si différent de celui qu'il avait choisi, il se mit à l'œuvre avec confiance. Nous croyons trouver, dans une lettre qu'il adressait en 1842 à un jeune secrétaire d'évêché, comme un souvenir des dispositions avec lesquelles il commença lui-même l'exercice des fonctions de grand vicaire. « L'important, lui disait-il, est que vous travailliez à votre sanctification et pour la gloire de Dieu. Dirigez tous vos efforts vers ce double but. J'ai passé à votre âge par la route où vous êtes; je la connais bien; je sais quels sont les dangers et les difficultés. Le premier de ces dangers est celui de la suffisance. Un jeune homme qui se trouve occupé d'affaires sérieuses et délicates, qui entre dans les secrets d'une administration épiscopale, se pose bientôt à ses propres yeux en personnage important. Il oublie sa faiblesse, la vanité le submerge, il perd le senti-

ment de son néant, et, en le perdant, il perd tout. Le second danger est celui de la dissipation. Les affaires le dominent, les rapports multipliés l'épuisent, les sources de la piété se tarissent par le défaut de recueillement et de prière intime. Le troisième danger est celui de la perte du temps. Trop souvent, ces pauvres jeunes gens, attachés à la personne de nos seigneurs les évêques, négligent l'étude sérieuse. Les excuses et les prétextes ne leur manqueront pas pour s'autoriser à suivre ce genre de vie. S'ils s'y accoutument, c'en est fait d'eux. »

Après avoir indiqué l'écueil, il conseillait comme préservatif le recueillement extérieur toutes les fois qu'il est possible, et le recueillement intérieur toujours. « Il peut s'allier, lui disait-il, avec tout ce que vous faites. Vivez donc avec Dieu sans vous laisser préoccuper par le mouvement des choses d'ici-bas, quand même ces choses mériteraient le nom d'affaires. »

Nous n'oserions dire que M. de Courson, dans les premiers temps de son nouveau ministère, échappa complètement à tous les dangers qu'il signale à son jeune disciple ; ce que nous savons, c'est que sa fidélité aux exercices de piété, son assiduité à l'oraison, à la célébration des saints mystères, à la visite du très saint Sacrement, non seulement le préservèrent de la dissipation, mais rendirent son union à Dieu si intime et si continuelle qu'on en voyait comme un doux reflet sur son visage et dans toute sa personne. Chacun en était frappé ; les enfants eux-mêmes remarquaient l'air modeste et recueilli du jeune grand vicaire. « Je vis M. de Courson en 1824,

dit un respectable ecclésiastique du diocèse de Nantes, il accompagnait Mgr de Guérines dans une visite pastorale qu'il faisait à Paimbœuf. Curieux comme tous les enfants, je m'étais approché bien près du dais sous lequel s'avançait le prélat. La majesté du Pontife et l'éclat dont il brillait ne m'empêchèrent pas de remarquer le jeune prêtre qui était à sa droite. Son air recueilli, la piété qui paraissait dans toute sa personne firent une grande impression sur moi. »

A cette rare modestie, que lui donnaient l'esprit de prière et la pensée habituelle de Notre-Seigneur, M. de Courson joignit bientôt une grande habileté dans les fonctions de sa charge et une rare sagacité pour débrouiller les affaires les plus difficiles. A l'école de Mgr de Guérines, excellent administrateur lui-même, il acquit en peu de temps ce que d'autres moins bien doués ne possèdent pas toujours au bout d'un grand nombre d'années. « Ce fut dans cette position éminente et sous un si excellent maître, dit le biographe, que l'abbé de Courson s'initia à l'administration ecclésiastique et prit ces principes de conduite si sages et si sûrs qui le guidèrent durant toute sa vie. Il était doué, ajoute M. l'abbé Cahour, d'un esprit d'observation, d'un sens pratique, d'une prudence naturelle qui l'élevèrent rapidement à la hauteur de la mission qui lui était confiée. Il siégeait dans les conseils de son évêque, l'accompagnait dans ses tournées pastorales, prenait une part active à la correspondance. Mais la branche d'administration à laquelle il s'appliqua particulièrement fut celle des petits séminaires et des maisons ecclésiastiques du diocèse. Il aimait ce genre d'occupation qui le rap-

prochait de l'éducation des clercs et lui rappelait ses premiers goûts pour la société de Saint-Sulpice, dont il était loin d'avoir abandonné le souvenir [1]. »

Nous parlerons bientôt de la manière dont M. de Courson s'acquittait de ce dernier emploi, du zèle qu'il y apportait et avec quels succès il le remplit pendant plus de vingt ans qu'il en demeura chargé.

Cependant, malgré le rare mérite du jeune grand vicaire et la faveur dont il jouissait auprès de Mgr de Guérines, son élévation si prompte devait exciter et excita, en effet, quelques mécontentements. Il était trop judicieux et trop humble pour ne pas s'y être attendu et n'avoir pas prévu qu'on verrait de mauvais œil qu'un prêtre de vingt-trois ans, en sortant du séminaire, sans épreuve préalable de son savoir et de sa capacité, fût élevé à des fonctions si importantes et investi de toute l'autorité épiscopale. Si quelque chose l'étonna, ce fut que le plus grand nombre des ecclésiastiques ne partageât pas ces dispositions défavorables. Aussi, loin de s'affliger d'être ainsi en butte aux mépris et aux railleries de plusieurs, il ne songea qu'à bien profiter de cette humiliation, la regardant comme le plus précieux avantage de sa dignité. Il ne négligea pas cependant les moyens qui pouvaient lui ramener les esprits, et pour cela, à l'exemple de Népotien, tant loué par saint Jérôme, il s'efforça de désarmer l'envie par l'humilité, et, quoique grand vicaire, de ne se montrer le premier qu'à la peine et au travail : *Primus in opere, postremus in ordine.*

[1] *Biographie*, p. 9, 10.

Ayant été reçu très froidement, pour ne rien dire de plus, dans une maison où il venait faire la visite, et dont le directeur se sentait blessé de le voir, si jeune encore, inspecter sa communauté, il fit semblant de ne s'apercevoir de rien, et, lorsque vint le dîner, ne se voyant point assigner de place, il alla modestement s'asseoir à un bout de la table, avec de jeunes vicaires et quelques séminaristes. Il fut gai tout le repas et ne montra pas le moindre embarras. Il est arrivé aussi qu'en sa présence on a fait sur lui des plaisanteries très déplacées, ou qu'on a répondu grossièrement à de très sages propositions qu'il faisait dans l'intérêt du bien; alors, ou il semblait n'avoir pas entendu, ou bien il gardait un modeste silence; quelquefois même il prit la chose en riant.

Malgré les difficultés qu'il avait opposées aux désirs de Monseigneur, avant d'accepter les lettres de grand vicaire, il ne put empêcher qu'on ne l'accusât d'ambition; quelques ecclésiastiques, en effet, ne craignirent pas de le représenter comme un jeune intrigant qui convoitait les dignités et aspirait même à l'épiscopat. Il souffrit encore en silence, et sans témoigner jamais aucun ressentiment, des reproches si odieux et si peu mérités. Il n'ignorait pas, du reste, que son élévation n'était que le prétexte de l'opposition que plusieurs lui faisaient, et le plus grand nombre des prêtres ne s'y méprenait pas non plus. « Son zèle pour procurer la gloire Dieu, dit un très digne ecclésiastique de Nantes, le désir qu'il avait de faire régner partout le respect dû aux églises, aux autels et à toutes les choses saintes, l'obligea quelquefois à faire des réprimandes qui, quoique bien fondées en

raisons, choquaient ceux à qui elles étaient adressées. De là l'opposition de plusieurs contre lui. »

Toute sa vie M. de Courson eut à faire des réprimandes et des corrections, et toujours il s'acquitta fidèlement de ce devoir essentiel d'un supérieur. Mais plus tard, comme on le verra, ses reproches ne blessaient plus, parce que ceux à qui ils étaient adressés savaient de quel cœur ils partaient. Si, dans le principe, il en fut autrement, c'est qu'il n'avait pas eu encore le temps de laisser voir sa grande bonté et ce quelque chose de paternel qui dans la suite lui permettra, selon son expression, de gronder sans inconvénient. Peut-être aussi que son zèle, quoique pur et inspiré par la seule charité, n'avait pas, dans ces premiers temps, toute la douceur qu'il prit avec les années. C'est au moins ce qui parut un jour, pendant la visite d'une paroisse dont le curé, ancien confesseur de la foi, ne voulait pas convenir que les ornements dont il se servait à l'autel n'étaient plus décents. M. de Courson, à bout d'arguments, prit la chasuble dont il ne pouvait tolérer l'usage et la déchira. Le vénérable curé sentit vivement la correction, mais nous ne doutons pas qu'elle n'ait causé aussi un très cuisant regret à celui qui l'avait faite dans un moment de vivacité. Nous savons, en effet, qu'il souffrait beaucoup d'avoir à corriger, et que sa plus grande peine fut toujours d'être obligé d'en faire aux autres. Sous ce rapport la place de grand vicaire lui était un supplice. « Oh! quand serai-je délivré de ce fardeau qui m'accable! répétait-il souvent, oh! que fausse est ma position! »

Ce n'est pas ainsi qu'en jugeait Mgr de Guérines :

chaque jour, au contraire, il bénissait Dieu de lui avoir donné, pour l'aider dans la conduite de son grand diocèse, un prêtre si vertueux et si capable de mener à bon terme les affaires les plus difficiles. Il existait d'ailleurs entre eux une conformité de vues si parfaite, sur les moyens d'opérer le bien, qu'en très peu de temps leurs cœurs furent étroitement liés. Le prélat aimait comme un fils son jeune grand vicaire, et celui-ci avait pour son évêque tout le respect et toute l'affection qui sont dus à un père vénéré. Rarement peut-être vit-on une amitié plus sainte, plus intime et plus durable. « Elle est de celles, dit M. l'abbé Cahour, que la mort elle-même a respectées et qu'elle s'est plu, pour ainsi dire, à perpétuer, à protéger jusque dans la tombe[1]. »

Connaissant et appréciant si bien M. de Courson, l'évêque de Nantes ne pouvait se préoccuper des petites tracasseries qui lui avaient été faites en quelques occasions; il prévoyait bien que sa douceur, son humilité et ses autres vertus lui gagneraient promptement tous les cœurs. C'est, en effet, ce que l'on vit en très peu de temps. « L'autorité qu'il avait exercée enfant sur ses condisciples du petit séminaire, dit M. Aurélien de Courson, il l'exerça bientôt sur les supérieurs et professeurs des établissements ecclésiastiques et en général sur tous les membres du clergé nantais[2]. »

Il semble qu'un changement si prompt dans les

[1] *Biographie*, p. 9. Le biographe fait allusion à la place qu'occupent dans la chapelle du séminaire de philosophie, à Nantes, e corps de Mgr de Guérines et le cœur de M. de Courson.

[2] *Notice*, p. 4.

dispositions de ceux-là mêmes qu'il avait trouvés les plus opposés à son élévation, était bien capable d'affaiblir la répugnance que M. de Courson éprouvait pour les fonctions de grand vicaire. Ce n'est pas cependant ce qui eut lieu, et le bon accueil que l'on commençait à lui faire dans la visite des paroisses ou des maisons d'éducation, ne l'empêcha pas de soupirer après le moment où il serait déchargé d'un si pesant fardeau. L'amitié même dont Mgr de Guérines l'honorait et à laquelle son bon cœur était si sensible, ne rendait pas moins vif l'attrait qu'il éprouvait pour les humbles occupations d'un prêtre de Saint-Sulpice. Il continuait à entretenir des rapports avec le supérieur et les directeurs du séminaire de Nantes, avec ses anciens maîtres d'Issy et de Paris et surtout avec M. Mollevaut, qui l'encourageait à prendre patience et à s'abandonner à la volonté de Dieu. De temps en temps aussi il renouvelait ses instances auprès de Mgr de Guérines, qui lui avait promis de favoriser son pieux dessein, quand les circonstances le permettraient. N'ayant pas réussi dans ses premières tentatives, il se détermina, pendant sa retraite de 1824, à écrire au prélat une lettre que nous devons reproduire ici :

« Monseigneur, lui disait-il, avant de terminer ma retraite, je crois devoir vous soumettre quelques réflexions qui me semblent importantes au salut de mon âme. La confiance que j'ai en vos bontés, l'intérêt que vous voulez bien me porter, me font penser que vous les accueillerez favorablement.

« Votre Grandeur sait le regret que j'eus l'année dernière de ne pouvoir entrer à Saint-Sulpice, où j'é-

tais persuadé que la Providence me voulait, et la crainte que m'inspiraient les fonctions difficiles auxquelles elle daignait m'appeler. Ces sentiments ont été mis à une épreuve bien forte : car, si quelque chose était capable de me faire oublier l'attrait que j'avais ressenti pour la vie de séminaire, c'était sûrement la bienveillance que vous m'avez si gratuitement accordée, la confiance dont vous m'avez honoré. Cependant, cet attrait au lieu de diminuer n'a fait que devenir plus vif et plus pressant. Je vous l'avoue, Monseigneur, sans craindre de vous déplaire, je n'ai pas cessé un seul instant de soupirer après le moment où il me serait donné de me retirer dans votre séminaire, pour m'y consacrer sans partage au bien de votre clergé. La persévérance de ces dispositions fait que je ne doute aucunement qu'elles ne soient l'expression de la volonté divine, et que je croirais manquer à ma conscience si je ne faisais pas de nouveaux efforts pour suivre la vocation du ciel.

« Le parfait dévouement que j'ai pour Votre Grandeur et l'attachement qui m'unit au diocèse de Nantes ne sont point un obstacle à cette vocation, puisque je sais d'une manière certaine que l'intention des supérieurs de Saint-Sulpice est de m'employer à Nantes, où on pense que je pourrai faire quelque bien. L'état fâcheux de la santé de M. Morel, qui rend presque nécessaire la présence d'un directeur de plus au séminaire de Nantes, est encore un des motifs qui m'engagent à présenter mes sollicitations dans ce moment-ci.

« J'ajouterai à ces raisons la confusion que je ressens de ne pouvoir rendre à Votre Grandeur presque

aucun service dans les fonctions auxquelles elle m'a appelé et qui sont infiniment au-dessus de mes forces.

« Telles sont, Monseigneur, les humbles réflexions que je me permets de vous présenter, parfaitement déterminé à considérer votre réponse comme l'ordre de la Providence, à sacrifier une seconde fois mes goûts, et à différer encore, s'il est nécessaire, l'accomplissement du plus ardent de mes désirs. Ces sentiments sont l'effet du profond respect et de l'entière soumission dans lesquels je suis toujours, etc. »

Cette lettre eut un plein succès. Le prélat, craignant enfin de s'opposer à la volonté de Dieu et de contrister un cœur qui lui était si cher, accepta la combinaison proposée, et permit à son jeune ami de quitter la place de grand vicaire pour devenir simple directeur au séminaire de Nantes. Ce changement de position ne devait pas, à raison des circonstances, rencontrer de difficultés sérieuses de la part de la famille de M. de Courson : sa grand'mère maternelle, qui était aussi sa marraine, venait de mourir après avoir reçu de lui les témoignages de la plus tendre et de la plus chrétienne affection [1]. Son père et sa tante s'étaient rassurés, et ne redoutaient plus qu'il les quittât en entrant à Saint-Sulpice. Il profita de ces bonnes dispositions pour user sans retard de l'autorisation que Mgr de Guérines lui avait donnée. « L'abbé de Courson, dit son biographe, fut au comble de ses vœux quand, après un voyage qu'il fit à Paris, il revint

[1] Dame Angélique Giraud, veuve Thibault, mourut à Vallet le 23 avril 1824 à l'âge de 92 ans. Son petit-fils la visita fréquemment dans sa dernière maladie.

membre attitré de la société de Saint-Sulpice, et abandonna l'appartement qu'il occupait en ville, pour se cacher dans une étroite cellule du grand séminaire [1]. »

[1] *Biographie*, p. 10.

CHAPITRE VIII

M. DE COURSON DIRECTEUR AU GRAND SÉMINAIRE DE NANTES — VISITE DES COLLÈGES ECCLÉSIASTIQUES

Il eût été bien difficile de prévoir, en 1824, les abondantes bénédictions que Dieu allait répandre sur le nouveau ministère dans lequel entrait M. de Courson, et les grands services qu'il rendrait un jour à la compagnie vers laquelle il avait si ardemment soupiré et dont enfin il devenait membre ; cependant ceux qui le connaissaient ne se méprirent pas sur les espérances que donnait à Saint-Sulpice l'entrée d'un sujet si accompli. « Je bénis avec vous la Providence qui nous a rendu M. l'abbé de Courson, disait M. Garnier en écrivant le 4 octobre au supérieur du séminaire de Nantes; c'est une riche acquisition dont nous tâcherons de profiter. Je pense comme vous qu'il ne faut pas le placer ailleurs qu'à Nantes. Il pourrait vous suppléer dans le cas qu'on eût besoin de vous pour la visite des séminaires, arrêtée dans notre assemblée, ou que l'impossibilité de faire tout ce dont je suis chargé rendît votre présence nécessaire à Paris [1]. »

[1] M. Garnier, à raison des infirmités de M. Duclaux, venait d'être nommé vice-supérieur.

Les divers arrangements dont parlait M. Garnier n'ayant pas eu lieu, et M. Morel ne s'étant pas absenté de Nantes, M. de Courson n'eut point à le remplacer comme supérieur du séminaire, et dut même assez rarement y faire les fonctions de premier directeur, dont le titre cependant lui avait été donné. Sa fonction spéciale, pendant les deux ans qu'il passa au grand séminaire, fut de présider l'oraison et la lecture spirituelle des élèves de philosophie qui, quoique confondus pour les autres exercices avec les théologiens, ne l'étaient pas pour ceux-là, à cause des instructions particulières dont ils avaient besoin dans ces commencements. De plus, d'après l'auteur de la *Notice,* M. de Courson faisait aux séminaristes qui se préparaient à la prêtrise, ces leçons spéciales de théologie connues sous le nom de diaconales.

A ces occupations peu nombreuses que lui donnait le séminaire il joignait celles que comportait le titre de vicaire général honoraire, dont Mgr de Guérines ne lui avait pas permis de se dépouiller; il participait au conseil de l'évêché, qui se tenait ordinairement deux fois la semaine; il était chargé des collèges et du petit séminaire, qu'il ne visitait, il est vrai, que pendant les vacances, à l'époque des examens, mais avec lesquels il entretenait une correspondance journalière. C'était la condition mise par l'évêque de Nantes en rendant M. de Courson à Saint-Sulpice.

Malgré ces œuvres extérieures qui lui étaient imposées et la faible part qu'il avait en apparence au gouvernement du grand séminaire, il ne fut pas plus tôt entré dans cette maison qu'on y ressentit l'effet de sa douce et salutaire influence. Pour le bien mon-

trer, nous devons faire connaître sommairement l'état de ce séminaire au moment où M. de Curson en devint directeur.

Depuis dix ans M. Morel en était supérieur[1], et sous la main d'un homme si sage, si vertueux et si énergique, il avait été renouvelé, et le diocèse se peuplait de saints prêtres. « Il me serait impossible, dira plus tard M. de Courson, en annonçant la mort de ce saint vieillard aux maisons de sa compagnie, de faire connaître tous les services que M. Morel a rendus au diocèse de Nantes, toute la considération dont il a joui de la part des prélats qui ont gouverné cette Église, de la part du clergé qui venait chercher auprès de lui les conseils nécessaires à la sanctification et à la bonne direction des âmes. Jamais il ne sortait du séminaire, et ses jours étaient consacrés à la prière, à l'étude, à ses rapports avec les séminaristes et les prêtres. Sa vie était austère, et il sentait une grande répugnance pour tout adoucissement aux rigueurs des lois de l'Église. Ses maladies fréquentes ne l'empêchaient pas d'observer les jeûnes et les abstinences, et il fallait lui arracher son bréviaire, même dans ses plus vives souffrances[2]. »

[1] Joseph Morel, né à Luxeuil, en Franche-Comté, était directeur au séminaire de Toulouse lorsque la révolution française lui donna occasion de confesser la foi et de souffrir pour Jésus-Christ. Il se réfugia d'abord à Soleure, puis il alla rejoindre M. Bouillaud, qui, poursuivant l'œuvre de sa vocation, avait fondé en Allemagne le séminaire de la Walsau. M. Bouillaud étant rentré en France, M. Morel resta seul chargé de cette intéressante maison, jusqu'en 1814 qu'il fut rappelé lui-même par M. Duclaux.

[2] *Lettre circulaire*, 5 avril 1850.

L'exemple d'une vertu si courageuse faisait une grande impression sur les séminaristes et donnait une force irrésistible aux exhortations du vénérable supérieur. Rien que sa vie était une éloquente prédication. Cependant, quoique tous eussent pour lui la plus haute estime, il y en avait, surtout parmi les nouveaux, qui redoutaient son abord sérieux et presque sévère; les anciens eux-mêmes, quoique convaincus depuis longtemps que cet extérieur austère s'alliait avec un très bon cœur, ne laissaient pas d'éprouver toujours un peu de crainte dans leurs rapports avec lui.

Parmi les directeurs, il y en avait aussi et des plus saints qui souffraient des manières de leur vénéré supérieur, et particulièrement de ses appréciations. Doué d'une trempe d'âme plutôt forte que sensible, et d'un esprit plus solide que brillant, il avait de la peine quelquefois à ne pas laisser apercevoir le peu de sympathie qu'il éprouvait pour la parole de ceux qui, ayant une belle imagination ou une grande sensibilité, s'en servaient pour colorer, échauffer leur enseignement et le rendre plus profitable en le rendant plus attrayant pour leurs jeunes auditeurs. Tout le monde sait à Nantes quel était le mérite de M. Féret, que la Providence destinait à être le successeur de M. Morel et à continuer son œuvre. « C'était, dit M. l'abbé Allard, un homme de Dieu dans le vrai sens du mot, un saint homme qui a tenu une grande place pendant sa vie, et qui laisse, en mourant, un vide difficile à combler; un de ces hommes qu'on aime beaucoup quand on les a beaucoup connus, et dont le nom, quand ils ne sont plus, nous revient

comme un parfum, avec le souvenir de toutes les vertus [1]. »

Avec tant de vertu de part et d'autre MM. Morel et Féret travaillaient d'un égal zèle à l'œuvre du séminaire. Mais ce n'était pas sans se faire souffrir mutuellement et sans éprouver quelque chose de ces petits froissements qu'amène presque toujours dans les communautés la diversité des caractères, et dont Dieu ménage souvent les occasions à ses meilleurs amis. M. Féret, plus qu'aucun autre des directeurs du séminaire de Nantes, avait cette exubérance d'imagination et cette bonté de cœur expansive que ne comprenait pas et n'appréciait pas M. Morel.

Dans cet état de choses, la présence de M. de Courson au grand séminaire de Nantes eut un très heureux effet, non seulement à l'égard des élèves, mais encore auprès des directeurs. « L'œuvre des séminaires, dit M. l'abbé Cahour, était son œuvre privilégiée, et il s'en acquitta si bien qu'il vit bientôt la majeure partie des séminaristes lui donner leur confiance et se mettre sous sa direction. Il s'acquit même un tel ascendant sur les directeurs de cette maison, qu'ainsi qu'ils se sont plu à l'avouer, il devint comme leur propre directeur. Cet ascendant

[1] *Notice sur M. l'abbé Féret,* p. 38. Pierre Féret, né à Anfreville, dans le diocèse actuel de Coutances, fut envoyé directeur au séminaire de Nantes en 1821, immédiatement après l'année de solitude pendant laquelle il fut formé par M. Mollevaut aux vertus et aux fonctions de son état. Durant quarante-deux ans il travailla avec le plus grand zèle à la sanctification des jeunes ecclésiastiques confiés à ses soins, et mourut à Nantes, le 23 février 1863, vivement regretté de Mgr Jaquemet et de son clergé.

n'était point le fait de l'autorité. C'était un charme secret qui lui conciliait tous les cœurs par la seule puissance de sa sagesse, de sa bonté et de toutes les vertus dont il était, sans s'en douter, le parfait modèle[1]. »

Les directeurs dont parle ici M. l'abbé Cahour étaient tous des hommes recommandables par leurs vertus; quelques-uns l'étaient aussi par le savoir; la plupart, sinon tous, avaient sur leur jeune confrère cette sorte de supériorité que donnent l'âge et l'ancienneté dans les emplois de la compagnie. M. Clouet, qui professait la morale depuis 1811, était un ancien confesseur de la foi dont la régularité, la simplicité et la charité édifiaient beaucoup le séminaire. Le professeur d'Écriture sainte, M. Rey, qui plus tard quitta Saint-Sulpice, donna comme les autres toute sa confiance à M. de Courson, qui, de son côté, lui voua une amitié dont nous verrons plus tard un touchant témoignage. M. Mansard, chargé de la gestion du temporel, avait déjà connu M. de Courson à Issy, mais leur union à Nantes devint encore plus étroite.

Personne cependant, au séminaire de Nantes, ne retira autant d'avantages que M. Féret, de ses rapports avec M. de Courson. Plus qu'un autre, il est vrai, ce cœur ardent, généreux, aspirant sans cesse à faire de nouveaux sacrifices pour Dieu, avait besoin d'un ami tel que celui-là. Aussi, le considéra-t-il comme un don du Ciel et lui donna-t-il la confiance la plus illimitée. Dès ce moment, et jusqu'à la fin, M. de Courson fut le confident de ses pensées les plus intimes, et il ne se détermina jamais à rien d'impor-

[1] *Biographie*, p. 11.

tant que par son conseil. Nous aurons occasion de dire plus loin combien il eut à se louer de la douce mais puissante influence que cet ami si sage, si cordial et si dévoué exerça toujours sur lui.

Les rapports de pieuse amitié qui s'établirent entre les directeurs du séminaire de Nantes et leur nouveau confrère, étaient trop du goût de M. Mollevaut pour qu'il ne s'empressât pas de les encourager. « Vous ne pouvez rien m'apprendre de plus consolant, écrivait-il à M. Féret, que vos saintes réunions qui produiront un grand bien dans le séminaire. Ne craignez pas d'y mettre l'épanchement et la gaieté qui conviennent entre des frères. »

Les bénédictions abondantes que Dieu répandait sur le ministère de M. de Courson, dans l'intérieur du grand séminaire, l'accompagnaient aussi dans les petits séminaires et les collèges ecclésiastiques, lorsque, pour se conformer aux volontés de Mgr de Guérines, qui l'avait ainsi réglé en lui permettant d'entrer à Saint-Sulpice, il visitait pendant les vacances ces divers établissements. Cette fonction, qui se reliait étroitement à l'œuvre du grand séminaire et à la formation des clercs, ne déplaisait pas à M. de Courson, mais elle lui imposait de rudes labeurs. C'était, en effet, lorsque ses confrères, après neuf mois d'un travail continuel, pouvaient enfin prendre quelques semaines de repos, qu'il devait commencer la visite des nombreuses maisons cléricales établies dans le diocèse de Nantes[1]. Elle ne lui demandait pas moins

[1] On comptait alors, dans le diocèse de Nantes, dix maisons d'éducation conduites par des ecclésiastiques, sous la haute direction de Monseigneur.

d'un mois, pendant lequel il devait faire passer les examens, prendre connaissance de l'état des maisons et présider la distribution des prix. Ce n'était qu'après avoir terminé cette longue et fatigante tournée qu'il pouvait songer à se délasser un peu. Pendant vingt-deux ou vingt-trois ans, il a été fidèle à s'acquitter avec tout le zèle imaginable d'un emploi si peu attrayant en lui-même, et qui n'était adouci que par l'amour du devoir et l'espérance de favoriser des vocations ecclésiastiques.

La conduite qu'il tenait dans ces visites pour les rendre profitables à tous, mérite d'être connue. Il s'appliquait à acquérir une parfaite connaissance des élèves; il attachait à ce point une grande importance et prenait les moyens d'y arriver promptement. « Il connaissait tous nos enfants, dit un ancien supérieur du collège de la Ducherais; d'une année à l'autre, il se souvenait des notes qu'ils avaient méritées et des observations faites sur leur compte. Nous étions quelquefois tout étonnés de le voir rappeler ce que nous avions oublié nous-mêmes. Il est vrai qu'il les étudiait bien; il les étudiait aux examens, il les étudiait dans les notes qui lui étaient présentées, il les étudiait dans les rapports des professeurs et finissait presque toujours par mieux les connaître que les maîtres qui avaient vécu des années entières avec eux.

« Quoique fatigué par ces longues séances d'examens qui se succédaient presque sans interruption pendant plus d'un mois, il voulait tout voir, tout entendre, depuis l'élève de huitième jusqu'au rhétoricien. Ses yeux scrutateurs cherchaient dans ces

physionomies si mobiles les qualités du cœur et de l'esprit. C'est ainsi qu'il se préparait à prononcer plus tard sur des vocations qui intéressent l'Église à un si haut point. Il ne négligeait rien pour se mettre en état de prononcer un jugement en connaissance de cause; c'est pourquoi le pays, la famille, rien n'était oublié dans ses investigations. Lorsque, fatigué par ces longues séances d'examen, de distribution de prix, etc., il sentait la nature se révolter, il prenait, comme il l'a répété quelquefois, son courage à deux mains et se disait : Tu iras jusqu'au bout. »

L'accablement que lui causait une telle occupation ne l'empêchait pas de s'en acquitter avec zèle, et d'y donner un soin que remarquaient sans peine les jeunes écoliers. « J'ai été interrogé par M. de Courson, disait l'un d'eux, depuis mon année de septième jusqu'à mon admission au sacerdoce, et j'ai constamment vu qu'il avait un talent particulier pour découvrir ce que savait l'élève. Il ne déconcertait point par des questions captieuses, mais il allait aux vraies difficultés, mais sans s'y arrêter trop longtemps, car il faisait aussi des interrogations auxquelles on pouvait répondre sans peine si l'on possédait ses matières. »

Par suite peut-être de cette manière sérieuse d'examiner, M. de Courson était un peu redouté par les élèves des classes inférieures, qui ne le connaissaient pas bien encore[1]. Mais cette première impression ne

[1] En 1849, M. de Courson disait au supérieur des philosophes de Nantes, en lui annonçant sa visite : « Je pourrai jouir du bonheur de me trouver au milieu de vos petits philosophes, qui, quand j'ai quitté Nantes, étaient des écoliers de septième ou de huitième qui avaient grande peur de mes gros yeux. »

durait pas; sa grande bonté lui ouvrait bientôt tous les cœurs. « Mon année de sixième, dit un ancien élève du collège de Chauvé, notre distribution des prix tomba le jour de saint Louis, roi de France : M. Dandé, notre supérieur, eut la bonne pensée de nous réunir auprès de M. de Courson pour lui souhaiter sa fête. Nous nous en acquittâmes de notre mieux. Il nous reçut comme un bon père, déjà familiarisé avec nous, petits collégiens, et avec cette aménité et suavité de dilection propre à nous faire croire, dès lors, qu'il nous portait tous dans son cœur. Je garderai toujours avec un respect religieux un prix d'honneur qu'il me remit lui-même, et dont l'attestation porte son nom. En me le donnant, il l'accompagna d'une petite caresse inspirée par son bon cœur, et de quelques paroles d'affection dont un enfant ne peut perdre le souvenir, quelque longue que soit sa carrière.

« Lorsque les devoirs de sa charge, dit encore l'ancien écolier de Chauvé, l'obligeaient de reprendre ou d'adresser des reproches, il le faisait toujours dans les bornes de la charité; et, lorsqu'il croyait les avoir dépassées, il semblait s'en humilier et en demander pardon par les caresses et les paroles tendres qu'il prodiguait à celui qu'il pensait avoir trop humilié. »

A ces témoignages d'intérêt accordés en public aux élèves dont on était content, M. de Courson savait en joindre de plus touchants encore dans les entretiens particuliers que tous devaient avoir avec lui. Car, comme on l'a déjà dit, il ne se bornait pas aux renseignements fournis par les maîtres, il voulait

connaître chaque élève par lui-même et le voir séparément. Or, dans ce tête-à-tête, où son œil pénétrait jusqu'au fond des âmes, il ne se contentait pas d'étudier le caractère et le genre d'esprit du jeune élève, il s'enquérait avec la bonté d'un père de tout ce qui l'intéressait. « Il s'informait dès lors, lit-on dans la note citée plus haut, de nos parents, de leur position, et des sentiments religieux qui les animaient. Il nous en parlait, dans ces circonstances, comme s'il eût été l'un de nos plus proches alliés. Rien ne contribuait plus à nous le faire regarder comme un père. J'ai toujours observé la même chose depuis. Que de fois, étant plus âgé, il me parlait de la reconnaissance que je devais à tel ou tel membre de ma famille, qui avait soigné plus spécialement mon enfance! que de fois il m'engagea à prier pour leur conversion, me faisant sentir que c'était un devoir de reconnaissance pour moi ! »

La tendresse de M. de Courson pour ces jeunes aspirants à l'état ecclésiastique n'avait plus de bornes, lorsqu'il les voyait dans le malheur. « Un jour, dit un supérieur de collège, il interrogeait un enfant, aujourd'hui sous-diacre. — Où demeure votre père? — Il est mort. — Et votre mère? — Elle est morte. A ces mots, s'échappèrent de ses yeux d'abondantes larmes, et il serra l'enfant contre son cœur. Depuis, il le suivit avec le plus grand intérêt, et n'oublia jamais de demander des nouvelles de ce pauvre orphelin. »

L'intérêt que M. de Courson portait aux élèves des collèges ecclésiastiques ne lui faisait pas négliger ce qu'il devait à leurs maîtres. « Nous aimions singuliè-

rement, dit l'un d'eux, à le voir à chaque fin d'année venir nous consoler au collège par sa présence. Il voulait nous entretenir tous en particulier, entendre le récit de nos peines et de nos difficultés. Il faisait tout cela avec une prudence si exquise, avec un esprit de charité si grand, que jamais un mot ne s'échappait de ses lèvres pour blâmer un tiers ou infirmer l'autorité d'un supérieur. »

Tant qu'il demeura à Nantes, M. de Courson continua ses soins aux petits séminaires et aux collèges ecclésiastiques du diocèse; lorsque la maladie l'obligea de s'éloigner, il ne cessa de porter le plus vif intérêt à cette œuvre tant aimée. « Je lègue à votre charité tous mes chers petits enfants des écoles et petits séminaires, disait-il à M. l'abbé Richard qui, avant même d'être vicaire général, venait d'être chargé de l'inspection de ces maisons, aimez-les beaucoup et dévouez-vous pour eux. Vous êtes mon légataire universel, et nous causerons souvent de cet objet de mes plus tendres affections, espoir de l'Église. Vous ne vous mettrez point en avant sous le rapport de l'autorité qui, au reste, n'est pas le principal moyen de faire le bien. L'essentiel est que professeurs et élèves trouvent un cœur qui soit à eux. Ainsi donc, vous serez ami d'abord, ensuite père et puis maître quand on voudra. »

Voulant ensuite prémunir son jeune ami contre la tentation de se livrer à une autre œuvre dont on l'avait également chargé, avec plus d'ardeur qu'à celle des écoles ecclésiastiques, il lui présentait cette touchante considération, principal mobile de ce qu'il fit lui-même toute sa vie pour favoriser les vocations ecclé-

siastiques : « Livrez-vous de bon cœur à l'œuvre de la *persévérance*, mais sans préjudice de nos enfants des écoles ecclésiastiques, malgré qu'ils doivent vous donner bien plus d'ennuis, d'embarras que les jeunes ouvriers. C'est une terre qui est loin de produire au centuple. Il faut semer cent pour recueillir un, mais c'est un prêtre. »

CHAPITRE IX

LE SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE DE NANTES ; SON ÉTABLISSEMENT ; SES RÈGLES ; SES PREMIERS SUCCÈS

Volontiers M. de Courson eût passé sa vie dans les humbles fonctions qu'il remplissait au grand séminaire, mais tels n'étaient pas les desseins de la Providence. Dieu, en lui donnant de si éminentes qualités pour la première place, l'avait destiné à quelque chose de plus que les occupations d'un simple directeur. De bonne heure il l'éleva à une supériorité importante quoique subordonnée, et le prépara ainsi de loin à être supérieur général de Saint-Sulpice.

La communauté des philosophes où, pendant dix-huit ans, il devait déployer tant de zèle et faire un bien si considérable, n'existait pas lorsque, en 1824, M. de Courson obtint la permission de se retirer au grand séminaire : les élèves de philosophie étaient, comme on l'a dit, mêlés aux théologiens pour la plupart des exercices et ne formaient avec eux qu'une seule et même communauté.

Mgr de Guérines, pendant qu'il était grand vicaire de Clermont, avait vu établir dans cette ville, comme

succursale et dépendance du grand séminaire, une communauté de philosophes qui ne tarda pas à rendre de grands services. On y passait deux années, dont la première était consacrée à l'étude de la philosophie; pendant la seconde on suivait un cours de mathématiques et de physique. Quoique la plupart des élèves se destinassent à l'état ecclésiastique, il était permis d'en recevoir qui eussent d'autres vues; il y en vint, en effet, des diocèses de Lyon, de Grenoble et d'ailleurs qui ne se proposaient nullement d'entrer dans le clergé. L'habit ecclésiastique n'y étant pas obligatoire et le très grand nombre des élèves ne le portant pas, on pouvait sans inconvénient passer deux ans dans cette maison et entrer ensuite dans les carrières ouvertes aux gens du monde.

Devenu évêque de Nantes, le sage et zélé prélat forma le dessein de créer un semblable établissement à côté de son grand séminaire. Cette disposition devait avoir de grands avantages pour les jeunes gens de l'un et de l'autre cours. M. de Courson la goûtait fort; mais il ne se doutait pas qu'elle dût lui coûter un nouveau sacrifice. Monseigneur, en effet, tout en approuvant l'œuvre, jugea que personne ne convenait mieux pour fonder et diriger le nouvel établissement que son ancien grand vicaire, qui eut à se résigner encore une fois. Il le fit avec ce dévouement simple et généreux qui sait tout donner quand la volonté et la gloire de Dieu le réclament.

Le diocèse possédait, dans la rue Saint-Clément, à quelques pas du grand séminaire, une maison qu'habitaient actuellement les missionnaires diocésains. Ce local ayant paru convenable pour un sémi-

naire, Mgr de Guérines transféra ailleurs les missionnaires et fit commencer les travaux d'agrandissement et d'appropriation qui étaient indispensables pour recevoir la nouvelle communauté. M. l'abbé Théard, qui avait quelques connaissances en architecture, fut chargé de cette œuvre de transformation, et il la conduisit avec zèle et activité ; tout fut prêt à la fin d'octobre 1826.

Mais dans ces commencements le séminaire des philosophes n'était pas ce qu'il est devenu depuis. Le bâtiment situé sur la rue et les deux ailes existaient seuls. M. de Courson y ajouta l'avant-corps qui donne beaucoup de grâce à la maison, les cloîtres et enfin la chapelle. Ses successeurs ont fait le reste, et ce qu'ils ont ajouté est important. Cependant on peut dire qu'au moment où M. de Courson quitta Nantes, sa chère maison de philosophie était déjà un établissement vaste, commode, bien aéré, ayant une gracieuse chapelle, de grandes salles, et, pour la récréation, des cloîtres, une cour et des jardins qui ne laissaient rien à désirer.

Mais la disposition du local n'était pas l'affaire la plus importante ; M. de Courson s'occupait surtout des règles qu'il convenait d'adopter pour le nouveau séminaire. L'évêque de Nantes l'ayant chargé de les rédiger, il désira avant tout s'aider, pour ce travail difficile, des lumières du supérieur général de Saint-Sulpice et de l'expérience des prêtres respectables qui formaient son conseil. A cet effet, il se rendit à Issy, où il passa un mois entier à élaborer son projet et à lui donner sa forme définitive. Nous ne ferons pas un long détail de ce règlement, que l'on suit encore au-

jourd'hui et dont une longue expérience a montré la sagesse. Il nous suffira de dire un mot du but que l'on avait en vue en formant cette communauté de philosophie. M. l'abbé Cahour l'a bien fait connaître.

« M. de Courson, dit-il, se proposait d'y recevoir non seulement les jeunes gens qui aspiraient au sacerdoce, mais aussi les jeunes laïques qui, sur le point d'entrer dans le monde, sentaient le besoin de se munir de connaissances philosophiques exactes et de vertus chrétiennes solides. Le souvenir des incertitudes et des dangers où l'avait jeté lui-même son isolement dans la capitale, à pareil âge et en semblables circonstances, lui disait de quelle utilité pouvait être à ces jeunes gens un ami dévoué, un guide prudent et fidèle ; il se sentait pressé d'être l'un et l'autre pour la jeunesse nantaise, et il espérait y réussir. Son cœur ne le trompa point[1]. »

On sera surpris peut-être, maintenant que de toute part l'on tend à ne recevoir dans les petits séminaires que des élèves aspirants à l'état ecclésiastique, de voir M. de Courson, un homme si sage et si prudent, admettre des jeunes gens destinés au monde, dans un établissement servant d'annexe au grand séminaire; de voir l'évêque de Nantes et le supérieur général de Saint-Sulpice non seulement ne pas s'opposer à cette pratique, mais l'approuver et l'autoriser. Il ne nous appartient pas de discuter et de juger une méthode encore à l'étude en plusieurs diocèses, mais qui n'est plus admise nulle part, croyons-nous, pour les maisons de philosophie. S'il était besoin cependant

[1] *Biographie*, p. 12.

de justifier Mgr de Guérines, M. Garnier et M. de Courson de l'avoir adoptée à Nantes en 1826, on pourrait alléguer les difficultés que rencontraient alors les jeunes gens chrétiens, pour étudier la philosophie sans exposer leur foi, et les avantages que la société et l'Église elle-même retiraient de leur demeure dans une maison d'éducation aussi bien conduite. Sans parler, en effet, des excellents chrétiens qui s'y sont formés pour le monde, combien parmi les élèves laïques qu'on y a reçus, ont changé de dispositions et, comme M. de Courson lui-même, sont devenus plus tard des prêtres fervents, qui ont fait et font encore beaucoup de bien! Nous nous réservons d'en parler ailleurs.

Ajoutons que ce mélange n'avait pas, dans une maison où l'on n'entrait qu'à l'âge de 18 ou 20 ans, c'est-à-dire lorsque les aspirants à la cléricature sont déjà assez fermes dans leur vocation, l'inconvénient qu'il peut avoir dans un petit séminaire; on apportait d'ailleurs un grand soin dans le choix des jeunes élèves destinés au monde; leur nombre était presque toujours inférieur à celui des élèves ecclésiastiques; enfin tous étaient obligés au même règlement et l'on éliminait ceux qui faisaient difficulté de s'y soumettre.

Mais, quoi qu'il en soit de la méthode en elle-même, nous sommes assuré de n'être contredit par personne en affirmant que dans la main de M. de Courson, elle n'a pas donné lieu aux inconvénients qui pouvaient être appréhendés, et que les avantages qu'elle a eus ont dépassé les espérances qui avaient été conçues d'abord. La présence des élèves destinés au monde a plus d'une fois, comme nous le verrons

incessamment, créé des embarras au bon supérieur; il a vu des années pénibles, difficiles; mais sa douceur et sa fermeté triomphèrent de tous les obstacles et subjuguèrent les esprits les plus insoumis. Par un effet de ses éminentes qualités, il parvint toujours, sinon immédiatement, du moins avec le temps et la patience, à faire régner la régularité dans sa maison; surtout il y maintint un si bon esprit que jamais les aspirants à la cléricature, malgré leur contact habituel avec les autres, ne se laissèrent détourner de leurs pieux desseins; quant à ceux qui ne se destinaient pas à l'état ecclésiastique, si tous ne devinrent pas de fervents chrétiens, il n'y en eut pas un qui ne conservât un bon souvenir du temps qu'il avait passé au séminaire de philosophie, principalement de l'excellent supérieur qui lui donna ses soins avec tant de dévouement, de patience et de cordialité. « Il a fallu, dit avec raison l'auteur de la *Notice,* que M. de Courson fût doué d'une sagesse, d'une douceur et d'un tact bien admirables pour que de tous ces jeunes gens placés sous sa direction, pas un seul n'ait cessé de le vénérer et de l'aimer[1]. »

La rédaction du règlement des philosophes de Nantes ne prit pas tout le temps que M. de Courson passa à Issy, auprès de ses vénérés supérieurs; il consacra l'octave de la Nativité de la très sainte Vierge aux exercices de sa retraite annuelle. Il sentait le besoin de se renouveler dans la ferveur avant d'entrer dans les importantes fonctions qui lui étaient confiées. Sous la conduite de M. Mollevaut, il médita les grandes

[1] *Notice,* p. 5.

vérités de la foi, et à ce flambeau il s'examina sérieusement sur tous ses devoirs. Nous avons retrouvé les résolutions qu'il prit en terminant : elles montrent quelle était la pureté de son âme. Il s'y reproche surtout son empressement naturel et le penchant qu'il éprouve à se mêler et à s'affecter des affaires qui ne le regardent pas. Quant aux exercices de piété, malgré les grandes occupations qui vont prendre tout son temps, non seulement il veut n'en omettre aucun, mais il se propose de consacrer tous les jours au moins un quart d'heure à une lecture spirituelle autre que celle de la communauté.

« Je dépose, dit-il en finissant, ces résolutions dans le cœur de la très sainte Vierge, lui protestant que je veux m'appliquer de plus en plus à la faire connaître, à la faire aimer parmi les séminaristes et à répandre la dévotion au cœur de son divin Fils. »

Comme bouquet spirituel des saints exercices auxquels il venait de vaquer pendant huit jours, il retint ces trois mots, qui vont lui servir de règle dans ses nouvelles fonctions : *silence*, *patience* et *prière*. C'était la maxime favorite de M. Duclaux, et nous ne croyons pas nous tromper en disant que M. de Courson l'avait apprise de la bouche de ce saint prêtre, pour qui il eut toujours le respect, la déférence et l'affection d'un fils. Il le visita souvent, à l'époque dont nous parlons ; et, quoique ce digne supérieur ne fût plus ce qu'il avait été et que l'affaiblissement de ses facultés intellectuelles l'eût même obligé à se décharger du gouvernement de la compagnie de Saint-Sulpice, le pieux et reconnaissant disciple trouvait toujours à s'édifier auprès de lui.

Un jour, cependant, les paroles du bon vieillard mirent son humilité à une pénible épreuve. Il venait d'entrer dans sa chambre pour le visiter lorsque, quelqu'un ayant prononcé son nom, M. Duclaux, qui ne s'était pas aperçu de sa présence, se prit à faire son éloge à haute voix. « Monsieur de Courson, répétait-il d'un ton pénétré d'admiration, quel saint jeune homme! que de vertus dans ce jeune cœur! » Vainement essaya-t-on de détourner la conversation, le saint malade, continuant à parler de l'abondance de son âme, dit encore plusieurs choses à la louange de ce cher ami en faveur duquel il était si heureux d'avoir fait l'exception qui lui permit d'entrer au séminaire d'Issy.

Confus de ces éloges et la rougeur au front, M. de Courson ne put dissimuler d'abord l'embarras extrême que lui causait ce discours; mais reprenant bientôt sa tranquillité et se retirant à l'écart pour n'être pas entendu de M. Duclaux : « Mon Dieu, dit-il, que la maladie est terrible! elle est capable de déranger les têtes les plus fortes et les mieux organisées. Prions, Messieurs, pour le cher supérieur que la mort veut ravir à notre tendresse. »

L'humble prêtre ne pouvait mieux justifier les éloges qu'il venait de recevoir; les témoins de cette scène édifiante ne s'y méprirent pas.

Rentré à Nantes vers la fin de septembre, M. de Courson s'empressa de communiquer à M. Morel le projet de règlement qu'il apportait de Paris, et, après avoir reçu ses observations et ses conseils, il pria M[gr] de Guérines d'examiner de nouveau son travail et, s'il l'en jugeait digne, de le revêtir de son approba-

tion. Le sage prélat l'examina, en effet, et s'en montra très satisfait. Il écrivit même aussitôt à M. Garnier pour lui témoigner son contentement des diverses dispositions qui avaient été prises pour faire prospérer le nouvel établissement.

Il prospéra, en effet; et, quoique M. de Courson ne fût âgé que de vingt-six ans, qu'il n'eût personne avec lui pour l'aider dans la direction de sa communauté (car dans les commencements les professeurs et l'économe furent tous étrangers à Saint-Sulpice), il conduisit sa maison avec tant de sagesse qu'elle devint chaque année plus chère au clergé et plus estimée des gens du monde qui volontiers y plaçaient leurs enfants.

Cependant, en parlant ainsi, nous sommes bien éloigné de méconnaître les services que rendirent à M. de Courson les collaborateurs qu'il s'associa. Encore moins négligerons-nous de mentionner les sages conseils qu'il trouva toujours auprès du vénérable supérieur qui gouvernait le grand séminaire. « M. de Courson, écrivait M. Garnier, le 11 octobre 1826, fait bien de consulter M. Morel, qui peut lui fournir d'excellentes vues sur la conduite de sa maison. »

L'humble supérieur n'eut jamais de peine à faire de ce conseil la règle de sa conduite, et la dépendance où les supérieurs de philosophie sont toujours, dans les maisons de Saint-Sulpice, à l'égard du supérieur du grand séminaire, ne lui fut jamais importune. Il s'y montra fidèle, non seulement dans les premières années, alors que son inexpérience lui faisait comme un devoir de recourir aux lumières des autres, mais encore lorsque par la sagesse de ses conseils, la bonté de son

cœur, la douceur de son gouvernement et la générosité de son caractère il fut devenu l'homme le plus estimé, le plus consulté et le plus aimé du clergé de Nantes.

S'entretenant, en 1846, avec un jeune supérieur de philosophie et lui traçant ses devoirs envers le supérieur du grand séminaire, il insista sur l'obligation de prendre son avis et, au besoin, sa permission sur les affaires importantes ou qui sortent de l'ordre commun, ajoutant avec simplicité que c'était ainsi qu'il en avait constamment usé à Nantes à l'égard de M. Morel. Jamais, en effet, il ne se prévalut à cet égard ni du titre et des pouvoirs de vicaire général, que Mgr de Guérines avait exigé qu'il conservât, ni de la part qu'il prenait au conseil épiscopal, ni de la considération que sa naissance, sa fortune, son mérite lui attiraient; et, quoique par ces divers côtés il sortît un peu de la catégorie des supérieurs de philosophie, il ne se crut jamais exempt de la subordination que demande cette place.

En bien des points, cependant, sa manière de penser, d'apprécier les hommes et les choses, de gouverner, n'était pas, il le savait bien, celle du vénérable supérieur; mais cette différence de vues dans la manière d'opérer le bien, ne l'empêchait pas de le consulter dans les occasions et de lui soumettre ses entreprises. Aussi lorsque, dans le profond sentiment de son humilité, il s'est reproché plus tard de s'être laissé prévenir contre le caractère et les manières d'agir de M. Morel, il ne s'est jamais accusé d'avoir manqué aux égards qu'il devait à sa personne et à son autorité.

M. de Courson continua pareillement à entretenir des rapports avec les directeurs du grand séminaire et ne cessa de leur rendre tous les services qui étaient en son pouvoir. Il fut toujours pour eux un centre de charité autour duquel volontiers ils se réunissaient pour s'encourager mutuellement et se porter à Dieu.

Il en était de même pour les collaborateurs que la Providence lui donnait au séminaire de philosophie; tous l'aimaient comme un père et n'avaient rien de caché pour lui. De son côté, il les aimait tendrement et leur portait un intérêt si entier, si cordial que nul, fût-il étranger à Saint-Sulpice, ne pouvait se croire moins aimé et moins considéré que les autres [1]. Aussi quelle franche union régnait entre tous les membres

[1] Voici la liste des professeurs et des directeurs qui furent envoyés au séminaire des philosophes de Nantes, pendant que M. de Courson en était supérieur. M. l'abbé Fournier, mort évêque de Nantes, fut le premier professeur de philosophie. M. Henri Allégret lui succéda en 1827 ou 1828; il mourut en 1830. M. Paulin Arondineau, dont nous parlerons encore ailleurs, occupa pendant onze ans la chaire de philosophie et ne la quitta que pour aller à la Solitude, et se consacrer aux fonctions de la compagnie de Saint-Sulpice. M. Baudry, qui le remplaça, était comme lui extrêmement cher à M. de Courson, qui, en 1846, l'appela au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, où il enseignait le dogme aux élèves du grand cours lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Périgueux. L'enseignement de la physique fut confié, dans les premiers temps, à un professeur du lycée; mais en 1830, M. Yves Leber, jeune prêtre que recommandaient également sa vertu, son savoir et son heureux caractère, en fut chargé. Il ne quitta la maison de philosophie qu'après M. de Courson. La gestion des affaires temporelles, confiée d'abord à M. l'abbé Eugène Briand, passa, en 1830, entre les mains d'un prêtre de Saint-Sulpice que M. Garnier envoya à cet effet. C'est à lui que succéda, en 1835, M. Martel, mort récemment au séminaire de Nantes, après y avoir rendu pendant quarante-deux ans des services signalés.

de cette petite famille! Si parfois quelqu'un de ces petits froissements, effet presque inévitable de la diversité des caractères entre personnes qui vivent ensemble, s'y faisait sentir, un mot de M. de Courson, à qui on ne manquait pas de faire confidence de sa peine, en effaçait jusqu'au souvenir. « En vérité, disait-il dans une de ces occasions, vous êtes un enfant qui s'égratigne pour avoir le plaisir de pleurer. Pourquoi vous faire de la peine à l'occasion de ces petites misères, inséparables de la vie de communauté? C'est un grain de sable dans votre soulier; secouez-le, et tout sera fini. »

CHAPITRE X

M. DE COURSON DANS LE GOUVERNEMENT DU SÉMINAIRE DES PHILOSOPHES

En retraçant, d'après les souvenirs des anciens élèves de M. de Courson, le tableau des rares qualités que ce digne supérieur déploya dans le gouvernement de sa communauté, il n'est pas dans notre pensée de laisser entendre que dès le début il parut aussi accompli qu'il le devint plus tard, et que l'ascendant extraordinaire que nous le verrons exercer autour de lui, il l'eut au même degré dans les commencements. Ce n'est pas ainsi, même pour les hommes les mieux doués, que les choses se passent ordinairement. Cependant, s'il faut en croire ses premiers disciples, il montra toujours beaucoup de prudence dans la conduite de sa maison, et l'on admira dès l'origine comment il savait allier à la bonté et à la tendresse d'un père la fermeté de caractère nécessaire à un supérieur.

Désireux avant tout de ne recevoir dans son séminaire que des jeunes gens dignes d'y entrer, et capables de profiter des grâces que Dieu verse abondam-

ment sur ces saintes maisons, il prenait de sérieux renseignements avant d'en admettre aucun. Nous avons vu la peine qu'il se donnait pour connaître par lui-même ceux qui faisaient leurs classes dans les écoles du diocèse; comment, sans se fier à sa mémoire, qui cependant était des plus heureuses, il prenait soin de dresser des registres et d'y écrire, avec le nom de chaque élève, les observations utiles à retenir. Quant à ceux qui ne venaient pas de ces maisons, il demandait des renseignements très détaillés, voulant savoir non seulement ce qu'était le jeune homme, mais ce qu'étaient sa famille et les personnes qu'il avait fréquentées.

Nous le verrons plus tard, quand il sera supérieur des philosophes du séminaire d'Issy, se désoler de ne pouvoir, comme à Nantes, obtenir tous ces renseignements. « Quelle différence, disait-il, entre ma position de cette année et celle de Nantes, où je connaissais mon petit monde *ab incunabulis*, dès le berceau, ce n'est pas assez dire, en remontant au bisaïeul et au trisaïeul! Cette ignorance où nous sommes sur les antécédents et l'entourage de nos jeunes gens, ajoutait-il, est une de mes croix : j'aime tant à voir clair! »

A l'avantage de connaître parfaitement ses élèves, avant leur entrée en philosophie, M. de Courson joignait celui d'en être lui-même très favorablement connu. « Sa réputation était grande parmi nous, élèves du petit séminaire, dit un respectable ecclésiastique de Nantes; nous appelions sa maison le paradis terrestre, tant le charme de sa personne s'était répandu sur cet heureux séjour. — A peine entré au petit sémi-

naire, dit aussi Mgr l'évêque d'Angoulême, j'entendis parler du supérieur de philosophie comme d'un prêtre déjà entouré du plus profond respect et d'une vénération universelle. Sa naissance distinguée avait pu servir à mettre en relief ses grandes vertus, mais c'était bien à ses vertus elles-mêmes que l'on rendait hommage. Quoique jeunes, nous aimions à nous faire l'écho de ce que l'on disait de sa piété, de son désintéressement, de sa sagesse, de son zèle. »

L'accueil gracieux et cordial que M. de Courson faisait à chacun de ses élèves le jour de la rentrée, achevait de les prévenir en sa faveur, et ceux-là mêmes qui ne le connaissaient pas encore se sentaient gagnés par cet air de bonté paternelle qui était répandu sur toute sa personne. Cette favorable impression s'augmentait encore à la lecture spirituelle du premier jour, pendant laquelle cet excellent supérieur ne manquait jamais de parler au cœur des nouveaux venus. « Dès le premier entretien qu'il nous fit, dit un de ceux qui ne l'avaient pas connu avant leur entrée en philosophie, je fus frappé de la bonté paternelle de son ton, de l'air de piété, de sainteté et de simplicité qui paraissaient en lui. Cela fit comme un changement total dans mes dispositions. — Je ne saurais exprimer, dit un autre, combien je me trouvai heureux durant les premiers jours que je passai dans cette maison. Je sortais du monde, et vous savez ce qu'était M. de Courson au milieu de ses enfants. »

La retraite générale qui, dans les séminaires, se fait chaque année au commencement des exercices, était le moment où le zélé supérieur faisait les plus grands efforts pour inspirer à tous ses enfants le désir de

commencer une nouvelle vie. Convaincu qu'il n'était pas moins nécessaire à un séminariste qu'à un religieux de débuter parfaitement, il répétait souvent le mot de saint Bernard : *Si incipis, perfecte incipe,* et il ne négligeait rien pour le faire entrer bien avant dans le cœur des nouveaux venus, n'espérant pas beaucoup de ceux qui renverraient à plus tard de s'engager dans les voies de la perfection. On sait, par le témoignage de ses élèves, qu'il eut fréquemment la consolation de voir ses désirs satisfaits.

Parmi ceux qui sous ce rapport répondirent le mieux aux efforts de son zèle, nous pouvons placer le jeune Pierre Arondineau, dont la Vie et les opuscules ont été donnés au public. Cet intéressant jeune homme, frère de M. Paulin Arondineau, dont on a parlé plus haut, avait eu au petit séminaire de Nantes, surtout pour la poésie française, des succès remarquables. Il entra au séminaire de philosophie en 1831 et se mit sous la direction du bon supérieur. « Dès le commencement de cette première année, dit son biographe, les exercices de la retraite que suit la communauté avaient été pour lui une belle occasion dont il sut profiter. Des jours consacrés au recueillement, des instructions adaptées aux divers besoins de l'âme, des visites souvent réitérées à Notre-Seigneur dans son sacrement d'amour, partout des exemples d'édification et de ferveur, partout la voix de Dieu qui appelle à lui par de tendres invitations, tout cela ne pouvait manquer de faire sur le cœur du jeune Arondineau une de ces impressions fortes dont on garde longtemps le souvenir. Aussi faisait-il dater de cette époque le commencement de ce qu'il appelait sa

conversion. Avec une imagination vive et un cœur sensible à l'attrait de la grâce, il sentit d'abord combien il est déréglé de ne pas vivre tout entier pour Dieu, de chercher sa satisfaction dans les louanges, dans l'estime ou l'affection des créatures [1]. »

Sous la sage et paternelle conduite de M. de Courson, ces heureux commencements ne furent que le début d'une vie qui devait être fort courte, il est vrai, mais qui fut pleine de saints désirs, de ferventes prières, d'énergiques résolutions et même de sacrifices qui, quoique obscurs, n'en étaient pas moins héroïques. Nous parlerons encore ailleurs de ce pieux jeune homme et des services que son saint directeur eut plus d'une fois occasion de lui rendre.

M. de Courson soutenait les bons effets de la retraite générale et les généreuses résolutions qu'elle avait inspirées à ses enfants par de fréquentes exhortations et des encouragements souvent réitérés. Chaque soir, à la lecture spirituelle, il s'efforçait de donner une nouvelle impulsion à la communauté. Il n'était pas orateur, il avait même la parole peu facile, mais il possédait dans un haut degré ce genre d'éloquence qu'on a défini l'art de manier les esprits. Son bon cœur, guidé par une sagesse peu ordinaire, donnait à ses expressions, à son regard, à son ton, quelque chose de si pénétrant et de si persuasif qu'on lui résistait difficilement. « J'étais frappé de la solidité, de l'onction, de la délicatesse et de l'à-propos qu'il savait mettre dans les petits discours qu'il nous adressait, dit un vénérable prêtre de Nantes; c'est

[1] *Vie et opuscules*, t. I, p. 175.

l'un des hommes que j'ai entendus plus volontiers et plus utilement pour mon avancement spirituel. — C'était surtout dans ses entretiens et gloses du soir, dit un autre, qu'il me paraissait admirable : malgré sa jeunesse, il y montrait la sagesse d'un vieux directeur de séminaire. Je n'ai jamais oublié la manière si pleine d'intérêt dont il nous commenta l'*Introduction à la vie dévote* et les *Confessions* de saint Augustin. Le cœur de saint François de Sales et celui du grand docteur de l'Église semblaient être passés dans le sien. Nous l'écoutions avec le plus religieux silence. »

Chaque année, en effet, M. de Courson faisait lire à la lecture spirituelle ces deux ouvrages, qu'il regardait comme éminemment utiles aux jeunes gens. « Comme il s'appliquait, dit Mgr Sebaux, à faire passer dans nos cœurs les sentiments de piété qu'ils renfermaient et dont son propre cœur était si bien rempli[1] ! »

L'explication du règlement, qui a lieu deux fois par an dans les séminaires, occupait assez longtemps M. de Courson et lui offrait l'occasion de poser nettement les principes d'après lesquels son devoir l'obligeait de conduire la maison. Il le faisait avec la douceur et la fermeté qui formaient comme le fond de son caractère et qui furent toujours le trait distinctif de sa manière de gouverner.

Remarquons d'abord avec l'auteur de la *Notice* que tout en séparant les philosophes des théologiens, le prudent supérieur voulut que le régime du nouvel

1 Inutile de dire qu'il dirigeait la lecture de manière à faire omettre les chapitres qui pouvaient offrir quelque danger pour ses jeunes élèves.

établissement se rapprochât de celui des grands séminaires. Tous les jeunes gens admis dans la maison des philosophes devaient être indistinctement soumis aux mêmes règlements. Mais la sagesse du supérieur sut toujours discerner ce qui convenait aux jeunes gens destinés à vivre dans le monde ou à ceux qui avaient une vocation ecclésiastique. Il ne les dirigeait pas tous dans la même voie. Pour les premiers, il avait beaucoup plus de condescendance; avec les autres, il usait d'une plus grande fermeté, sans toutefois laisser entrevoir cette différence, ce qui aurait pu nuire au bien commun.

Ainsi dans l'explication des règles M. de Courson s'attachait fortement à la lettre, et, après l'avoir entendue, personne n'était admis à en prétexter ignorance, ni à s'excuser sur ce qu'il ne se destinait pas à l'état ecclésiastique; mais dans l'application il pratiquait admirablement le conseil que saint Grégoire pape donnait à tous les supérieurs et qu'un auteur plus récent résume ainsi : *Rector omnia videat, multa dissimulet, pauca castiget* [1].

« Pendant les deux années que j'ai passées sous sa douce et ferme conduite, dit un de ses anciens élèves, j'ai toujours admiré son esprit d'observation. Il savait tout ce qui se passait dans la maison, sans néanmoins employer une surveillance proprement dite, ni recourir à aucun de ces moyens qui, loin de tenir la jeunesse dans le devoir, ne font souvent qu'irriter son esprit d'indépendance et son amour-propre. Il avait

[1] Que le supérieur s'aperçoive de tous les manquements, qu'il paraisse souvent ne pas les voir, que rarement il punisse. (*De Cura past.*, p. 2, X.)

un secret que personne ne connaissait et qu'il tenait sans doute de Celui qui voit tout sans effort et sans mouvement. Il lisait dans le cœur de ceux qu'il aimait à appeler ses enfants et saisissait avec un tact admirable les différentes nuances de leur caractère; il conduisait ensuite chacun par la voie qui lui convenait. »

M. Mollevaut disait à un supérieur de philosophie : « N'espérez pas que tous vos enfants marchent d'un même pas; cela n'est jamais arrivé dans une communauté; il y en aura toujours qui resteront en arrière, et on a besoin de condescendance et de douceur pour cet âge où l'imagination est si vive et la contrainte si pénible[1]. » M. de Courson n'agissait pas et ne parlait pas autrement. Écrivant en 1845 à celui qui le remplaça comme supérieur des philosophes à Nantes, il lui disait : « Tenez avec une douce fermeté au règlement, et tout marchera. Supportez quelques abus, ceux qui sont supportables, vous ressouvenant que vous avez affaire à des écoliers, à des enfants. »

Quant aux rapports qui devaient exister entre la maison de philosophie et celle de théologie, il lui disait : « Évitez le plus possible la réunion des deux communautés. Cette réunion profite peu et nuit beaucoup aux deux maisons. Pour les relations particulières entre élèves des deux séminaires, il faut les rendre rares et cependant ne pas porter la sévérité trop loin. Je ne permettais aux philosophes d'aller au grand séminaire que pour de bonnes et raisonnables raisons. »

Il était plus sévère encore à l'égard du petit sémi-

[1] *Vie de M. Mollevaut*, p. 421.

naire, et néanmoins, là même, il faisait volontiers des concessions en vue du bien qui pouvait résulter de ces relations. Ainsi il permettait assez facilement ces sorties quand il s'agissait de voir un frère, élève au petit séminaire, car, comme le fait remarquer Mgr Sebaux, en faveur duquel il donna souvent cette permission, M. de Courson attachait un grand prix à ces bonnes relations et affections de famille.

Tout ce qui pouvait compromettre ou diminuer la confiance des séminaristes, lui déplaisait dans le gouvernement de sa communauté. De là son éloignement pour certaines mesures préventives qu'on est obligé d'employer dans quelques maisons, mais dont il eut toujours le secret de se passer sans inconvénient. Consulté, en 1848, par un supérieur de philosophie sur une mesure de ce genre, il lui disait : « Elle existe dans plusieurs de nos séminaires ; cependant j'hésiterais à l'admettre si je ne m'y voyais pas forcé par de graves abus. Elle présente un danger que je redoute, celui d'exciter les jeunes gens à prendre des détours pour échapper à la mesure. Je ne sais si je suis trop de mon siècle, mais j'ai peu d'attrait pour les mesures préventives, au moins pour celles qui peuvent inquiéter et gêner les jeunes imaginations trop portées au soupçon. Que le soupçon, l'inquiétude entrent dans les âmes, il faut dire adieu à la confiance. »

Une manière de gouverner si paternelle imposait au bon supérieur bien des assujettissements et des fatigues, car, ainsi que le disait M. Mollevaut, « faire observer extérieurement la règle est très facile, il ne faut que huit jours pour cela et il suffit d'être dur et

sec, mais la faire aimer, voilà la grande affaire d'un supérieur de séminaire et qui demande toute la suavité imaginable. » Cette maxime qui est vraie, même pour les grands séminaires, où il n'y a que des aspirants à la cléricature, trouvait surtout son application dans une maison où les jeunes gens destinés au monde étaient quelquefois nombreux. Qui ne voit combien le supérieur avait besoin de douceur pour les gagner, de patience pour les supporter et les attendre, de fermeté pour empêcher que l'indulgence n'encourageât les manquements et n'amenât le relâchement de la discipline? M. de Courson ne fut jamais au-dessous de cette tâche difficile, parce que, comme on l'a dit, il était homme d'autorité et de suavité tout à la fois. « Personne, disait un vaillant officier, ancien élève du séminaire de philosophie de Nantes et que le bon supérieur appelait quelquefois l'*une de ses gloires*, personne ne possédait comme l'abbé de Courson, le secret de tempérer l'expression d'une sévérité nécessaire par l'accent d'une affection toute paternelle [1]. »

Ce sage supérieur attendait toujours le moment convenable pour adresser des avis, des représentations ou des réprimandes; il avait coutume de dire qu'il fallait écarter l'empressement, même dans le bien. Quand il s'agissait surtout d'éloigner un élève de la maison, il se montrait d'une patience infatigable et ne s'y déterminait qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire après avoir épuisé inutilement tous les moyens de le ramener au devoir : « Si tel sujet, di-

[1] *Notice*, p. 5.

sait-il quelquefois, ne fait pas tout ce qu'on pourrait attendre de lui, mettons-le du moins en état de faire le plus de bien possible. » Avec la patience, sa grande ressource dans ces occasions était le secours de la très sainte Vierge, qu'il invoquait alors avec une grande ferveur. « Ah! s'écriait-il quelquefois, la sainte Vierge et la patience, que de choses cela arrange[1] ! »

Cependant dès qu'il y avait lieu de craindre que la présence d'un élève ne fût dangereuse pour les autres, ou que l'influence de ses mauvais exemples ne nuisît à la régularité de la maison, il devenait inflexible. Un jour qu'il eut à adresser un reproche à la communauté au sujet d'une faute assez générale : « Messieurs, s'écria-t-il d'un ton pénétré et qui laissait néanmoins paraître la violence qu'il se faisait, Messieurs, sachez-le, je tiendrai la main au règlement et il sera exécuté, fallût-il pour cela sévir avec vigueur contre les coupables. » Tout rentra immédiatement dans l'ordre ; on savait qu'il ne menaçait pas en vain.

Il est rare que M. de Courson ait été obligé de recourir à de pareilles menaces, mais il eut plus d'une fois à gémir sur les résistances que son zèle rencontra parmi les élèves qui ne se destinaient pas à l'état ecclésiastique. « Dans les premières années qu'il a été supérieur, dit l'un de ses plus anciens élèves, il a eu des chagrins bien sensibles à son cœur. Il voyait sa communauté comme partagée en deux, et ses avis, si paternels qu'ils fussent, ne purent d'abord obtenir

[1] *Notice*, p. 5.

la fusion. Il se fit même, parmi les laïques, des tours d'écolier dont M. le supérieur fut instruit. Il fit des reproches, mais d'un ton si doux qu'il était facile de voir la peine qu'il ressentait. Peu de jours après, un de ces jeunes gens voulut encore se livrer à quelque espièglerie, mais celui qu'il sollicitait à être de la partie lui répondit aussitôt : Monsieur le supérieur est trop bon, cela lui ferait de la peine et c'est péché de donner du chagrin à un si bon père. »

C'est ainsi que M. de Courson, par sa grande bonté, encore plus que par sa parole et ses exhortations, prenait sur tous ses élèves un empire comme irrésistible et dont il se servait pour les porter au bien et les faire avancer dans la vertu. « C'est incroyable ! disaient-ils quelquefois, je voudrais résister à l'action de M. de Courson, mais il n'y a pas moyen : il fait de moi ce qu'il veut. » Il était vrai, et généralement les difficultés dont nous venons de dire un mot ne se présentaient que dans la première moitié de l'année : souvent même il ne fallait que quelques jours au bon supérieur pour être tout à fait maître de sa communauté. « Il y avait parmi nous au petit séminaire, dit un des premiers élèves de M. de Courson, plusieurs laïques assez mal disciplinés qui nous avaient fait une assez mauvaise réputation. En philosophie tout cela disparut. Nous fûmes souples, dociles comme des enfants à l'égard de leurs bons parents. Nous ne savions qu'obéir à notre bon supérieur parce que sa bonté nous subjuguait. Nous connaissions le généreux dévouement avec lequel il avait renoncé au siècle, et nous le voyions au milieu de nous, pauvres paysans, comme un père qui s'oublie totalement pour ne pen-

ser qu'au bonheur de ses enfants. M. de Courson ne savait point punir, mais en échange, les séminaristes savaient travailler, garder le silence et donner leur cœur aux exercices religieux. La bonté de M. de Courson avait, j'en suis persuadé, le principal mérite dans l'heureuse transformation qui s'était faite en nous. »

CHAPITRE XI

EFFETS DES EXEMPLES DE M. DE COURSON SUR SA COMMUNAUTÉ

« Notre-Seigneur, disait M. Olier, m'a montré qu'il ne fallait pas gouverner en commandant mais en donnant l'exemple de la douceur et de l'humilité, et que c'était le moyen qui m'était donné pour faire profiter les âmes. » Cette parole du pieux fondateur de Saint-Sulpice, qui doit servir de règle à ses enfants dans la direction des séminaires, exprime bien le principal moyen employé par M. de Courson pour faire régner la régularité et la piété dans sa maison : comme le bon Pasteur, il marchait à la tête de son cher troupeau et lui donnait l'exemple de toutes les vertus.

Dès le premier jour ses élèves étaient frappés de son recueillement et de l'air de dévotion qui ne l'abandonnait jamais. Sa manière de réciter les prières vocales qui se font en commun allait au cœur : « Je ne saurais rendre, dit un de ses élèves, les impressions de piété que je ressentais alors. Chacune de ses paroles m'était comme un charme qui m'entraînait dou-

cement à prier. — Cette piété tendre, qui éclatait dans tous ses discours, dans toutes ses actions, dit de son côté M. l'abbé Cahour, ne se dévoilait nulle part plus sensiblement qu'à l'autel. Qui d'entre ses élèves n'a remarqué cette foi, ce saint tremblement, ce recueillement profond, avec lesquels il offrait le saint sacrifice? Qui n'a été souvent ému de la ferveur avec laquelle il prononçait les prières de la liturgie et chantait les hymnes sacrées? En le voyant à l'autel on croyait voir un ange et non un homme [1]. »

Cet air de piété, fruit précieux de son union à Dieu, M. de Courson le portait partout, même en récréation, ce qui répandait autour de lui comme une atmosphère de sainteté, mais n'excluait pas la gaieté franche et aimable qui convient à un temps de délassement. On voyait au contraire qu'il était alors tout entier à ce qu'il faisait et que non moins franchement que ses élèves il se récréait et prenait le repos dont il avait besoin. Malgré ses nombreuses occupations il s'absentait rarement des récréations, se faisant un devoir d'être alors au milieu de ses enfants qui, de leur côté, étaient heureux de converser avec lui et d'entendre les petites histoires qu'il savait raconter d'une manière très intéressante. Nous voyons par les communications qui nous ont été faites que les personnes de la maison n'étaient pas seules touchées et édifiées de voir M. l'abbé de Courson, qui aurait pu si facilement occuper un rang élevé dans le monde, se plaire ainsi à converser avec d'humbles séminaristes; les étrangers eux-mêmes en témoignèrent

[1] *Biographie*, p. 40.

plus d'une fois leur admiration : « Voyez, disaient-ils, comme il paraît content et heureux au milieu de sa communauté, comme il est simple avec ses jeunes élèves ! »

« La simplicité et l'humilité chrétiennes, dit en effet M. l'abbé Cahour, formaient comme le fond du caractère et des habitudes de M. de Courson. Ces qualités brillèrent non seulement dans ses préférences pour la vie cachée, mais encore dans son langage, dans son vêtement, dans toutes ses manières, qui laissaient apercevoir, à travers un air de distinction, fruit chez lui de la bonne éducation et de l'élévation des sentiments, tant d'ingénuité, de candeur, on dirait presque de bonhomie.

« A cette simplicité extrême, dit encore M. l'abbé Cahour, se joignaient en lui une douceur angélique, un oubli si profond de sa personne qu'on eût dit qu'il était étranger à lui-même. D'une sobriété exemplaire, il n'avait à Nantes d'autre nourriture que celle de ses élèves, et on ne l'entendit jamais se plaindre du peu de saveur des mets, ni des autres accidents de préparation, assez fréquents dans les ordinaires de communautés. Son jeûne était austère, surtout pendant le carême. Pourtant on remarqua qu'il ne l'exagérait pas au point de nuire à sa santé et à l'expédition des affaires. Même insouciance de sa part pour le vêtement. » Si l'on n'eût eu la précaution de substituer adroitement des soutanes neuves aux siennes trop usées, il eût porté celles-ci jusqu'à ce qu'elles fussent tombées de vétusté, sans se plaindre et même sans s'en apercevoir. On raconte qu'il lui arriva plus d'une fois d'endosser des soutanes neuves durant plusieurs

jours, sans se douter du changement[1]. Il ne prenait pas plus de souci de son ameublement. Pourvu qu'il eût une chaise pour s'asseoir, une table pour écrire et un lit quelconque pour prendre son repos, il se trouvait parfaitement content. Si l'on veut avoir une idée complète de son mobilier, à la maison de philosophie de Nantes, il faut ajouter une bibliothèque en bois commun, une commode et un secrétaire démodé, plus un banc de bois qu'il fit installer dans son antichambre pour la commodité des visiteurs[2]. »

On comprend que la vue d'une habitation si pauvre put bien donner lieu à l'anecdote arrivée en 1832. Il y eut cette année-là, à Nantes, ainsi que nous le dirons plus loin, des perquisitions qui s'étendirent au séminaire de philosophie. Le commissaire de police, chargé de visiter cette maison, demanda tout d'abord à être conduit chez M. de Courson. En entrant dans la pauvre antichambre du vénéré supérieur il se crut victime d'une mystification. « Mais ce n'est pas là, dit-il avec vivacité, la chambre de M. de Courson ! — Il n'en a pas d'autre, répondit le séminariste qui l'avait introduit. — Vous voulez vous jouer de moi. Comment, c'est la chambre de ce monsieur de Cour-

[1] Mlle Thibault, qui souffrait de voir son neveu si pauvrement vêtu, lui en faisait quelquefois des reproches : « Cela donnait lieu à de plaisantes altercations, dit Mme Saulny, et j'admirais la manière gracieuse avec laquelle M. l'abbé de Courson résistait à une personne qu'il aimait tant. Un jour cependant que sa tante lui avait, à son insu, fait faire une soutane et acheter un chapeau, il témoigna tout haut son mécontentement, lorsqu'il trouva ces objets dans sa chambre, et défendit à sa bonne tante de s'occuper désormais de son vestiaire. »

[2] *Biographie*, p. 33.

son que l'on dit si riche ? » Et il fallut lui répéter jusqu'à trois fois qu'il n'en avait pas d'autre.

Ce mépris du luxe et de tous les agréments que peuvent procurer les richesses touchait profondément les élèves de M. de Courson, particulièrement ceux qui, appartenant à la classe élevée de la société, estimaient d'autant plus ces avantages que leur naissance les avait déjà mis à même de les goûter. « Quel dévouement! disaient avec admiration ces jeunes gens, en voyant le peu de cas que leur bon supérieur faisait de la fortune; laisser le monde et toutes les jouissances qu'il pouvait lui présenter pour aller s'enfermer avec des jeunes gens dans une maison de silence, de pénitence et d'oubli! S'il fût resté dans l'état laïque, il aurait aujourd'hui terres, maison de ville, maison de campagne, équipage, train, tout ce que le mondain ambitionne et désire; il serait un heureux du siècle. Il pouvait se procurer ce bonheur; il ne l'a pas voulu; il a préféré la modestie et l'obscurité d'une maison d'éducation. »

Un autre élève de philosophie, appartenant aussi à une famille riche, se permit de témoigner à M. de Courson lui-même l'étonnement que la pauvreté de son extérieur lui faisait éprouver. « Comment se fait-il, monsieur le supérieur, lui dit-il avec naïveté, que vous qui êtes si riche, vous portez des bas percés et avez des mouchoirs tout usés. » — « Mon enfant, lui répondit avec douceur M. de Courson, vous ne comprenez pas cela à présent, mais vous le comprendrez un jour. Vous comprendrez un jour l'importance des vocations ecclésiastiques et de quel prix il est de les favoriser; vous comprendrez qu'épargner pour cela

est une chose précieuse ; vous comprendrez aussi le prix de la pauvreté. » La leçon n'a pas été oubliée. Curé d'une grande paroisse, l'ancien élève de philosophie comprend et pratique aujourd'hui tout ce qu'il a vu faire à son vénéré supérieur dont le souvenir lui est sans cesse présent à l'esprit.

En M. de Courson, on le voit, tout concourait à gagner l'estime et la confiance de ses élèves, et à leur inspirer l'amour de la vertu ; sa sainte vie était pour eux une exhortation continuelle et la plus éloquente des exhortations. On voit par les souvenirs qu'ils ont recueillis après la mort de leur bon supérieur que s'ils n'ont pas retenu tous les sages conseils qu'il leur donna de vive voix, ils n'ont oublié aucune des touchantes leçons qu'il leur fit par ses exemples. Pas un qui ne raconte quelque trait de sa rare humilité, de sa simplicité, de sa douceur, de son inépuisable générosité, de sa compassion pour les malades et les affligés.

« Jamais, dit Mgr l'évêque d'Angoulême, il ne parlait de ce qui pouvait rappeler sa naissance, et le cher monsieur Arondineau me disait qu'il avait inutilement essayé à plusieurs reprises de l'amener sur ce sujet. Toujours M. de Courson détournait la conversation, et une fois il imposa tout à fait silence sur cet article. Il ne parlait pas davantage de ses grandes occupations, de ses œuvres de charité, car il n'avait rien tant à cœur que de s'effacer entièrement. »

Par esprit d'humilité autant que par bonté de cœur, il semblait ne pas s'apercevoir qu'on manquât aux égards qui lui étaient dus. Il arrivait quelquefois qu'au moment de partir pour la promenade, à la tête de la

communauté, il se voyait seul, personne, soit par timidité, soit par tout autre motif, ne se présentant pour lui tenir compagnie. Jamais il n'en témoigna le moindre mécontentement; c'était une occasion de s'humilier dont il se trouvait heureux de pouvoir profiter.

Mais tout cela était peu pour une vertu aussi solide que celle de M. de Courson; elle supportait, comme on va le voir, des manquements bien plus sensibles. « La plus belle leçon d'humilité et de patience que j'ai reçue de notre bon supérieur, dit un respectable curé, c'est lorsque, après avoir essuyé de la part d'un élève des reproches qui auraient été déplacés à l'égard d'un simple condisciple, ce saint prêtre, loin de prendre le ton que sa qualité de supérieur lui donnait droit d'employer, aima mieux paraître coupable et fit des excuses, témoignant le regret qu'il éprouvait d'avoir occasionné pareille sortie. Cette scène produisit sur moi une impression d'étonnement et d'admiration qui ne s'effacera jamais. »

Ce profond sentiment d'humilité portait aussi M. de Courson, dès qu'il lui arrivait quelque accident, à en attribuer la cause à ses péchés. Un matin, avant la messe, il fit un reproche mérité à un élève qui avait été imprudent en un point assez grave. Ayant éprouvé en descendant de l'autel une vive douleur qui l'empêcha de se rendre seul à la sacristie, il envisagea cet accident comme une punition, et on l'entendit remercier Notre-Seigneur de ce qu'il n'avait pas laissé impunie la faute dont il s'était rendu coupable, disait-il, en contristant l'un de ses enfants.

L'humble sentiment qu'il avait de lui-même faisait

que M. de Courson n'éprouvait aucune peine à devenir dans l'occasion le serviteur de ses élèves. Tous les matins il allait porter de la lumière à ceux qu'il avait chargés d'éveiller la communauté, et il le faisait d'une manière si pieuse qu'on s'estimait heureux de recevoir de lui cet office de charité. « Quand je l'entendais venir, dit un de ceux que le bon supérieur éveillait chaque matin, je me disais : *Voici le saint qui arrive*, et je vénérais sa main qui m'apparaissait et semblait me bénir. J'étais surtout porté à Dieu par la manière si douce et si dévote dont il m'invitait à louer le Seigneur[1]. »

La vénération profonde que tous les élèves de philosophie avaient pour M. de Courson ne leur ôtait pas cette douce et cordiale liberté que l'on prend toujours avec un bon père. Ainsi il n'était pas rare que pendant les récréations on l'entourât et qu'on lui fît mille questions curieuses ou amusantes ; il y répondait avec bonté et ne se lassait jamais des importunités de ses enfants. Lui-même, soit par inclination de caractère, soit dans la vue d'égayer la conversation ou de corriger quelque léger défaut, se permettait assez souvent de petites plaisanteries avec eux, mais elles n'avaient jamais rien qui pût blesser, et le ton qui les accompagnait était si paternel qu'elles contribuaient à mettre à l'aise avec lui. Cependant, comme il s'y attendait bien, elles ne laissaient pas de provoquer chez quelques-uns des réponses maladroites ou peu mesurées. Loin de s'en offenser, il se prenait à rire,

[1] Allusion au verset *Benedicamus Domino*, employé dans les séminaires pour éveiller la communauté.

et ceux qui l'ont connu savent qu'il ne riait jamais de si bon cœur que quand on lui faisait remarquer quelque légère singularité dans ses manières[1].

Nous venons de voir jusqu'à quel point il portait l'esprit de pauvreté : ce grand oubli de soi-même qui le rendait comme insensible à des choses qui l'avaient tant passionné dans sa première jeunesse, était un des points sur lesquels ses chers élèves ne craignaient pas de lui faire leurs observations. Quoique édifiés de ce mépris des vanités du monde, ils se permettaient de l'avertir que ses vêtements n'avaient plus la décence convenable. « Il était beau, dit un des témoins de cette scène qui se renouvelait souvent, de nous voir prier notre bon père d'acheter un chapeau, des souliers, une ceinture, son chapeau n'ayant plus de forme, ses souliers ne protégeant plus ses pieds contre l'eau ou la boue, et sa ceinture étant tout à fait hors de service. Eh bien! nous répondait-il avec cet air de bonhomie qui lui était ordinaire et que nous aimions tant, puisque vous croyez nécessaire que je change tout cela, je m'en occuperai[2]. »

[1] Il n'y avait rien que de digne et de très convenable dans l'extérieur de M. de Courson; cependant le laisser aller de toute sa personne, la pose légèrement inclinée de sa tête vers l'épaule gauche, le ton doux et insinuant de sa voix, et surtout le regard fin et scrutateur qu'il arrêtait quelquefois sur ceux qu'il voulait mieux connaître, n'avaient pas échappé à ses chers élèves, qui volontiers s'en récréaient innocemment entre eux et même quelquefois avec lui.

[2] Comme trait de caractère et sans intention de louer, nous dirons encore que M. de Courson, pour aller au conseil de l'évêché, ne faisait pas ordinairement de toilette; il oubliait même quelquefois de donner un coup de brosse à son chapeau et à sa vieille soutane. Heureusement il avait au secrétariat un ami

M. de Courson ne négligeait guère moins sa santé que ses vêtements. Il était sujet à une fatigue d'estomac qui lui rendait la digestion difficile et pénible ; quelquefois la douleur devenait si vive qu'il se voyait contraint de s'appuyer sur ceux qui prenaient la récréation avec lui; mais cela ne durait qu'un instant, car, reprenant courage, il revenait promptement au calme et même à la douce gaieté qui lui était ordinaire. Malgré cette incommodité il se refusa toujours à introduire quelque adoucissement dans son régime, et il fallut l'ordre du médecin pour le faire consentir à manger autre chose que du pain sec à déjeuner.

Il ne se dispensait pas davantage des promenades qui étaient de règle pour la communauté, et, même dans les plus mauvais temps de l'année, il tenait à donner l'exemple à ses élèves et à les encourager par là à ne pas écouter la paresse et l'immortification quand ils seraient dans les travaux du saint ministère. « L'année que je passai en philosophie, dit un ecclésiastique dont les communications nous ont déjà fourni plusieurs traits intéressants, l'été fut très pluvieux et nous donna rarement de belles promenades. M. de Courson nous conduisait à la maison de campagne par un temps affreux. Un jour que le tonnerre grondait et qu'il tombait une très forte pluie, tous ceux qui nous voyaient passer s'apitoyaient sur nous ; et notre supérieur de nous dire : Messieurs, je tiens à

qu'il ne manquait jamais de saluer avant de se présenter chez Monseigneur, et M. l'abbé Lefort, qui avait pour lui l'affection d'un fils, ne le laissait entrer au conseil qu'après avoir mis son chapeau et sa soutane dans le parfait état de propreté dont ils étaient susceptibles.

ce que vous vous rappeliez, lorsqu'on vous appellera pour les malades un jour de très mauvais temps, qu'étant au séminaire vous alliez à la promenade par un temps encore plus mauvais peut-être. »

Si la promenade que M. de Courson faisait chaque semaine avec sa communauté n'offrait pas toujours l'incommodité du mauvais temps, elle n'était du moins jamais pour lui l'occasion d'un repos complet : chaque fois qu'il partait pour la maison de campagne, il prenait avec lui quelques-unes des lettres auxquelles il n'avait pu répondre encore, et la plus grande partie de son temps, après ses exercices de piété, était consacrée à mettre sa correspondance à jour. En été, cependant, après avoir écrit presque toute la matinée, il faisait avec quelques séminaristes sa visite ordinaire aux différentes parties de l'enclos, « car, dit Mgr Sebaux, il trouvait un charme particulier à considérer les œuvres de Dieu, à voir, mais sans permettre d'y toucher, les nids des oiseaux, à regarder les ruches des abeilles et surtout à visiter les petits arbres qu'il avait lui-même plantés. »

Mais de toutes les vertus dont M. de Courson donnait l'exemple à ses élèves, aucune n'était capable de les frapper autant que sa grande charité, car à chaque instant ils en éprouvaient l'effet en leur personne. Nous avons déjà vu combien il était bon pour tous ceux que Dieu avait mis sous sa conduite, et cependant cette bonté s'accroissait encore et devenait une tendresse de mère à l'égard des malades, des affligés et de ceux qui étaient dans le besoin. Dès qu'il y avait un malade dans sa maison, il s'en occupait avec une grande sollicitude, le visitait souvent, s'efforçait de le

consoler et ne reculait devant aucune dépense pour le secourir dans son état.

Cette sollicitude pour les malades n'allait pas cependant jusqu'à lui faire prendre au sérieux de légères indispositions dont il n'y a rien à craindre. Il disait agréablement à son successeur qui, en 1846, s'était un peu ému à l'occasion de quelques incommodités de ce genre : « Prenez garde que votre charité ne vous engage dans des sollicitudes trop attentives sur la santé de nos enfants. Ces petits Bretons sont constitués de cette sorte que ce qui serait un remède ailleurs serait pour eux un poison. Que M. l'économe soit leur grand médecin, qu'il leur donne du bon pain, de la bonne soupe. Dieu se réserve de leur donner un air très pur, journellement balayé par le courant de la Loire. Je serais désolé qu'ils s'accoutumassent à se tâter le pouls pour savoir s'ils sont malades. Les seules maladies de poitrine sont redoutables pour eux. J'avoue qu'elles ont fait ma désolation. »

Parmi les élèves de philosophie que M. de Courson eut la douleur de voir malades de la poitrine et qui devinrent très particulièrement l'objet de sa compatissante charité, il est juste de placer le jeune Pierre Arondineau, dont il a été déjà fait mention. Ce pieux séminariste, dès la première année, tomba dans un état de grande faiblesse; miné par une fièvre presque continuelle, il maigrissait à vue d'œil. Il put cependant commencer sa seconde année; mais au bout de quelques mois, M. de Courson dut l'obliger à prendre du repos dans sa famille. Cette absence qui dura plusieurs mois aurait été bien pénible pour le pieux

jeune homme si son bon supérieur ne l'avait visité de temps en temps par des lettres pleines de saints encouragements et de très sages conseils. « Allons, mon cher Pierre, lui disait-il quelques semaines après son départ, prenez courage à supporter votre exil. Dieu veut le prolonger. Adorez et aimez cette sainte volonté; aimez-la, entendez-vous ? Ce n'est point assez de s'y résigner, aimez-la parce qu'elle est souverainement aimable. C'est aussi la volonté de Dieu que vous preniez tous les moyens de hâter votre rétablissement qui n'est pas votre affaire, mais l'affaire de Dieu. Vous l'aimez assez pour ne vouloir pas traiter négligemment l'affaire qu'il vous confie[1]. »

Le jeune malade ne se releva jamais complètement; cependant la Providence prolongea pendant plusieurs années sa douloureuse consomption, « sans doute, dit un de ses condisciples, pour laisser contempler à loisir les grandes choses qu'elle avait opérées dans cet enfant. » Enfin l'heure approchait où Pierre Arondineau allait être enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis. Dieu lui accorda un intervalle de soulagement qui permit à son frère de le transporter à Nantes, où M. de Courson lui offrait une généreuse hospitalité. « Il fut reçu, dit l'auteur de sa Vie, avec la charité la plus tendre et la plus affectueuse dans une maison qu'il avait habitée deux ans avec tant de délices et où son frère continuait à enseigner la philosophie. Là il fut environné de toutes sortes de soins comme dans une autre maison paternelle[2]. »

[1] *Vie et opuscules*, t. I, p. 184.
[2] Ibid., p. 321.

M. de Courson, en effet, qu'il aimait à appeler son père, parce que, disait-il, il l'avait engendré à Jésus-Christ, lui prodigua jusqu'à la fin les témoignages de la plus cordiale charité, pourvoyant libéralement à tous ses besoins, calmant ses inquiétudes, fortifiant son âme et ne négligeant rien pour le préparer à une sainte mort : Pierre Arondineau mourut, en effet, comme un prédestiné le 27 février 1836. « Ce ne fut pas une mort, dit son biographe ; ce fut un sommeil paisible, ce sommeil du juste dont le réveil est dans l'éternité[1]. »

Au moment où il fit inviter le jeune Arondineau à se retirer au séminaire de philosophie, M. de Courson avait déjà dans sa maison un autre de ses anciens élèves atteint aussi d'une maladie de poitrine et sur le point également de passer à une meilleure vie. Le bon supérieur, sachant que ce jeune homme désirait se retirer auprès de lui, l'accueillit volontiers et l'aurait de grand cœur retenu jusqu'à la fin sans les instances de sa famille qui le rappelait. Il mourut quelques jours après le jeune Arondineau. M. de Courson sentit vivement le coup qui lui enleva deux disciples si accomplis et sur lesquels il fondait de grandes espérances pour l'avenir ; mais il trouva de quoi se consoler dans les pieuses dispositions que ces deux jeunes clercs avaient montrées pendant leur maladie et au moment de la mort.

Il avait, d'ailleurs, sur ceux qui meurent de la poitrine, des vues qui lui adoucissaient les plus pénibles séparations. « Ces morts, disait-il, sont accompa-

[1] *Vie et opuscules*, t. I, p. 356.

gnées de circonstances très favorables : présence d'esprit, longue préparation, longues souffrances, tous les sacrements. Quoi de mieux? J'ai toujours remarqué, disait-il encore, que la mort des phtisiques dans les séminaires était celle des prédestinés. »

La grande tendresse que M. de Courson avait pour ses enfants lui causait des regrets bien plus déchirants, lorsqu'une mort subite et tout à fait imprévue les enlevait à son affection. C'est ce qu'on remarqua surtout en 1832, lorsque M. Lebec, l'un des élèves de philosophie les plus jeunes et les plus accomplis, se noya en prenant un bain dans un endroit très écarté de la Loire où le désir de n'être pas vu l'avait conduit. A la nouvelle de cet accident, M. de Courson courut à la chapelle et là, au pied de l'autel, il éclata en sanglots si forts et si violents qu'il lui fut d'abord impossible de les étouffer. Pendant deux heures il resta à genoux dans le lieu saint sans pouvoir arrêter les larmes et les soupirs que cette mort lui arrachait.

Mais ce n'était pas seulement dans ces grandes occasions que les élèves du bon supérieur remarquaient et admiraient sa compatissante charité : il ne se passait pas de jour qu'ils n'en eussent quelque nouvelle preuve. Les moindres peines de ses chers enfants, leurs petits chagrins, les mauvaises nouvelles qu'ils recevaient et surtout l'état de gêne où quelques-uns se trouvaient, ne le laissaient jamais insensible. Il accomplissait à la lettre la recommandation de saint Paul, se réjouissant avec ceux qui étaient dans la joie et partageant le chagrin des affligés. Il faisait plus, car, toutes les fois qu'il le pouvait, il se hâtait de venir au secours de ceux qui

étaient dans le besoin. Quelqu'un ayant dit, en lui faisant part des dispositions de son âme, qu'il éprouvait un peu de tristesse en pensant aux sacrifices que s'imposaient ses parents pour payer sa pension au séminaire, il ouvrit aussitôt son secrétaire et lui donna la somme dont il avait besoin.

Mais ce n'est là qu'un fait entre mille ; les souvenirs communiqués par ses anciens élèves abondent en traits analogues. « Connaissant ma pauvreté, dit l'un, il la soulageait sans laisser apercevoir la main qui me venait en aide. — Ce fut lui, dit un autre, qui se chargea de payer ma pension au moment où mes parents, devenus incapables de le faire, songeaient à me retirer des études, etc. » Le nombre de ceux qu'il secourait ainsi était considérable.

Aussi ses élèves, frappés d'une si miséricordieuse charité, ne le désignaient-ils ordinairement, malgré le profond respect dont ils étaient pénétrés pour lui, que par ces mots : *le bon monsieur de Courson, — le bien-aimé père*. On retrouve les mêmes expressions sous la plume des ecclésiastiques dont nous citons souvent les paroles. Quelquefois, il est vrai, ils le nomment le *saint*, le *vénéré monsieur de Courson*, mais plus communément c'est le *bon père*, le *bon monsieur de Courson*, qui se trouve dans leurs récits[1].

[1] C'est dans ce sentiment que M. l'abbé Cahour a pris pour épigraphe de la biographie de M. de Courson ces mots de nos Livres saints : *Pro affectu pater appellabatur*. Heureuse application de l'éloge que mérita, au temps des Machabées, un ancien de Jérusalem qui aimait beaucoup la ville sainte, et que, par suite de l'affection que tous lui portaient, on appela le père des Juifs. (II Mach. XIV, 37.)

Et ce ne sont pas les prêtres seuls qui ont conservé ce bon souvenir des tendresses de leur ancien supérieur ; tous les élèves du séminaire des philosophes, quelque carrière qu'ils aient embrassée, n'ont cessé de le considérer comme un père : « Mes enfants me consultent bien souvent, disait-il lui-même avec bonheur en parlant de ceux établis dans le monde, ils ont oublié toutes mes sévérités à leur égard ; ils ne se souviennent plus que de ma tendresse pour eux et de l'affection que je leur porterai jusqu'au dernier soupir[1]. »

[1] *Notice*, p. 5.

CHAPITRE XII

M. DE COURSON DANS LA DIRECTION DES AMES

Aux vertus et aux qualités qui font le parfait supérieur, M. de Courson joignait, dans un éminent degré, les dons de nature et de grâce qui rendent propre à l'important ministère de la direction des âmes. C'est ce qu'affirment unanimement ceux qui, ayant eu l'avantage de l'avoir pour directeur soit au séminaire de philosophie de Nantes, soit à Paris, ont, après sa mort, donné par écrit leurs souvenirs. Les auteurs de ces communications que nous avons sous les yeux et auxquelles nous allons emprunter tous les détails de ce chapitre, se félicitent à l'envi d'avoir été initiés à la connaissance et à la pratique de la vie spirituelle par un guide si sage, si pieux et en même temps si doux et si compatissant. On sent en les lisant qu'ils eurent pour lui la confiance la plus entière, et qu'il prit sur eux un tel ascendant que difficilement ils auraient pu lui résister. Quelques-uns, qui passèrent par des états pénibles, font connaître la patience avec laquelle il supporta leur importunité,

jusqu'à ce qu'il eût enfin la consolation de les mettre en paix ; d'autres indiquent comment il les tira du monde et les décida à s'enrôler dans le clergé ; tous enfin rendent hommage à la profondeur et à la sûreté de son coup d'œil dans les difficiles questions de la vocation, et s'estiment heureux d'avoir été déterminés par lui à embrasser l'état ecclésiastique. Nous laisserons d'abord parler au nom des autres le vénérable évêque dont les communications nous ont déjà été et nous seront encore d'un si grand secours dans cette histoire.

« En 1834, dit Mgr Sebaux, mon frère entrait à la maison de philosophie, dont M. de Courson était supérieur. Mon cher frère avait un excellent cœur, mais un caractère bouillant et par là même difficile à régler. Il ne tarda pas à être entièrement gagné par M. de Courson et à se donner au bien, sous sa direction, avec toute l'activité de sa nature. Aussi, lorsqu'il venait me voir au petit séminaire, me parlait-il toujours du bon père que la Providence lui avait donné, de son affection pour lui, de sa reconnaissance, quoiqu'il vît souvent ses goûts réprimés et ses habitudes de caractère combattues. Je ne me rappelle pas lui avoir jamais entendu exprimer une plainte, tant était vive l'impression de sagesse et de vertu que M. de Courson produisait en lui. »

Mgr l'évêque d'Angoulême fait connaître ensuite le zèle, la sollicitude et le dévouement avec lesquels M. de Courson continua à diriger son frère, après sa sortie du séminaire de philosophie, comment il l'aida à connaître qu'il était appelé à l'état ecclésiastique et le fortifia contre les difficultés que sa résolution

rencontra d'abord. « Ce fut sous sa direction, ajoute-t-il, qu'il arrêta le plan d'une vie toute de dévouement, mais Dieu s'est contenté de ses désirs, il l'a appelé à lui au moment où il allait contracter les engagements éternels du sous-diaconat. »

Le pieux prélat, par reconnaissance envers celui qu'il aime à appeler son père, a bien voulu nous faire connaître aussi la manière dont il fut dirigé à son tour par M. de Courson. « Avant la mort de mon frère, dit-il, j'entrai moi-même au séminaire de philosophie. Toujours, je l'espère, je bénirai Notre-Seigneur de m'y avoir conduit, de m'y avoir donné un guide si sûr et en même temps un père si tendre. Tout me frappait en lui : sa bonté et sa simplicité qui le rendaient accessible à tous et nous faisaient désirer de voir revenir le jour de la direction spirituelle pour lui ouvrir notre cœur; son extrême patience pour nous écouter et nous supporter. Souvent, hélas ! (je parle surtout de moi-même) nous étions bien embarrassés et bien maladroits dans ces rapports d'intime confiance. A peine trouvions-nous quelques paroles à lui adresser. Mais il ne se rebutait pas, il nous attendait, nous suggérait quelques réflexions, se faisait tout à notre faiblesse, nous parlait avec une onction admirable, et mettait fin, quand il était temps, à l'entretien avec autant de douceur que de ménagement, sans jamais froisser.

« Animé d'une tendre dévotion pour saint François de Sales, il nous conseillait souvent la lecture de ses écrits; il voulait que la piété fût pleine d'amour et de confiance, selon l'esprit de ce grand saint. Une de ses maximes était que la paix et la confiance en Dieu

sont les sources les plus fécondes de la vertu. Quand il nous l'expliquait en direction, il eût fallu voir comme il était pénétré de la pensée de Dieu, de sa miséricorde, de l'amour de Notre-Seigneur pour nous et de la tendre charité qui doit se trouver dans la vraie piété. Lui-même au milieu de ses travaux était d'une égalité d'âme parfaite. Nous trouvions toujours auprès de lui le même accueil, et dans ses traits, la même bonté. Sa vue seule communiquait cette paix intérieure à laquelle il attachait un si grand prix. Bien des fois je suis allé pour lui confier les inquiétudes de mon esprit, et je n'étais pas plus tôt près de lui que ce trouble avait disparu comme par une influence secrète et presque à mon regret, ne pouvant plus dépeindre un état d'âme tout changé. D'autres ont ressenti comme moi cet effet de grâce dans leurs rapports avec lui.

« M. de Courson voyait avec peine dans ses chers disciples cette grande activité de l'esprit qui ne s'exerce ordinairement qu'aux dépens du cœur. Il n'aimait pas qu'on cherchât avant tout à satisfaire son intelligence, il préférait de beaucoup l'humble et douce soumission de la foi et de l'amour. Je ne pourrais répéter tout ce qu'il m'a dit à ce sujet, mais je retrouve dans une lettre de l'excellent et bien-aimé M. Arondineau, une parole de notre bon père qui sous une petite malice cache un sens profond.« L'autre jour, m'écrivait-il le 2 décembre 1840, je trouvai M. le supérieur lisant la lettre du vénérable père de Montfort aux amis de la croix : *Voilà*, me dit-il, *qui n'est pas pour vous; vous avez trop d'esprit!* Mais elle était bien pour lui cette admirable lettre, car il était du

nombre des amis de la croix, il était même des premiers; son esprit et son cœur avaient ce qu'il faut pour la comprendre et la goûter. En direction il parlait souvent de la croix; il voulait qu'on l'étudiât, qu'on l'aimât, qu'on en fît sa règle et qu'on y conformât toute sa vie. Pendant la semaine sainte il m'a toujours fait une grande impression, tant il paraissait plein de la pensée et de l'amour de Jésus crucifié.

« Ce saint prêtre avait pour le monde et l'esprit du monde un éloignement profond qui lui était inspiré par sa grande foi. Comme il s'attachait à en donner l'horreur aux jeunes gens qu'il formait à la vertu, à ceux surtout qui se destinaient à l'état ecclésiastique ! Plusieurs fois je lui ai entendu exprimer la douleur que lui causait la vue d'un prêtre mondain.

« Dans les occasions il prémunissait avec soin ceux qu'il dirigeait contre la légèreté, la dissipation, l'amour-propre et la mondanité, dont la fréquentation des gens du monde pouvait devenir la source; car s'il portait à la confiance et à la paix ce n'était pas pour établir les âmes dans une sorte d'inaction. J'ai vu rarement un directeur pousser ses disciples avec la même insistance et la même justesse d'esprit, à l'humilité, la mortification et le détachement des créatures [1]».

A ce tableau déjà si parfait, nous pouvons cependant, au moyen des souvenirs de quelques autres disciples de M. de Courson, ajouter encore plusieurs traits. « Quand j'eus connu M. de Courson, dit un de

[1] Souvenirs de Mgr Sebaux.

ces vénérables ecclésiastiques, je voulus m'adresser à lui, attiré par cet air de douceur, de bonté et de simplicité qui commandait le respect et l'amour. J'avais d'assez courts entretiens avec lui : peu ouvert et peu démonstratif, je ne lui disais pas grand'chose; mais il me suffisait, pour me sentir porté à bien faire, de le voir et de l'entendre m'adresser quelques mots d'encouragement, avec ce laisser aller et cette lenteur originale qui dévoilaient toute la bonté de son âme. Lorsque je lui témoignais de l'impatience en voyant mon peu de progrès dans la perfection de ma vocation, il réprimait cet empressement et cette mauvaise humeur. Il encourageait beaucoup et avait l'air de tout attendre du temps. »

M. de Courson se montrait encore plus accommodant quand il avait à diriger des jeunes gens destinés au monde : « M'étant décidé, dit l'un d'eux, à entrer au séminaire de philosophie, uniquement pour examiner ma vocation avec l'aide et les conseils de ce saint homme, je lui dis dès ma première entrevue que je n'irais pas me confesser à d'autres que lui. J'étais sincèrement chrétien, mais bien enfant, quoique j'eusse dix-neuf ans. J'allais souvent voir M. de Courson; on appelait cela direction, mais la plupart du temps nous parlions du collège où j'avais fait mes classes. Cependant, avant de partir, il y avait toujours le petit mot du cœur. »

Entre les plus reconnaissants disciples du bon et compatissant directeur nous devons placer ceux qui eurent à souffrir, pendant leur séjour en philosophie, des perplexités d'une conscience scrupuleuse ou des écarts d'une imagination trop vive. « Parmi ceux qui

ont eu l'incomparable bonheur d'être les enfants d'un père si digne de notre éternel souvenir, qui lui doit plus que moi, dit un respectable curé, pour qui a-t-il pris plus de peines, de ces peines ingrates qu'on ne peut se donner que par bonté d'âme et en vue de Dieu, parce qu'en ce monde on ne prévoit qu'un décourageant insuccès? Au lieu de consolations pour tant de soins, tant de compatissante bonté, que d'appréhension, que d'angoisses je lui ai causées! Durant mon année de physique, alors que je souffrais si cruellement dans mon esprit, voyant que j'abandonnais tout travail écrit, rebuté que j'étais par une foule de causes et en particulier par la stérilité absolue de mes efforts, M. de Courson, stupéfait autant qu'affligé d'un pareil état, résolut, avec cette bonté exquise qui le distinguait et lui attachait tous les cœurs, de diriger lui-même personnellement mon travail écrit. Pendant quelque temps il me faisait porter chez lui chaque soir, à l'heure du coucher de la communauté, l'essai de rédaction de la journée, le lisait, me faisait ses observations et ordinairement écrivait à la fin la date du jour. J'ai conservé avec soin ces rédactions qui portent empreintes les traces de sa sollicitude.

« Je crois bien, dit un autre, que j'ai été un de ses enfants de douleur par la peine que lui ont causée les folies de mon imagination; mais, au lieu de s'impatienter de mes importunités, je puis dire qu'il m'a toujours supporté comme la plus compatissante mère supporte les défauts de son enfant; et l'on eût dit que, à mesure que son affection augmentait, je lui donnais plus d'inquiétude. Je n'oublierai jamais, dit un troi-

sième, la réponse qu'il me donna un jour que j'étais plongé dans la plus noire mélancolie. Je m'attendais à ce que sa charité prendrait, comme de coutume, ce langage de bonté sensible et compatissante avec lequel il m'accueillait toujours dans mes peines. Je fus bien mieux traité et je trouvai le remède où je ne le soupçonnais pas. « Mon cher, me répondit-il, dites à Dieu : *Ciba me, Domine, pane lacrymarum, et potum da mihi in lacrymis in mensura* [1]. Ce fut un calmant qui me servit souvent depuis. En bien des circonstances je me suis présenté dans la chambre de ce bon père, ne sachant comment m'y prendre pour lui faire connaître tous les embarras qui m'occupaient l'esprit et me torturaient le cœur : un regard, une parole lui suffisaient pour rendre le calme à mon âme. »

A ceux qui se désolaient de n'avoir ni ferveur ni goût dans la prière et d'être sans énergie dans l'accomplissement de leur devoir, il se hâtait d'expliquer quelle était la conduite ordinaire de Dieu sur les âmes et comment ce bon Père les retirait peu à peu de la voie du sentiment pour les faire marcher par les sentiers de la foi, qui sont bien plus directs et plus sûrs. « Ne vous mettez donc point en peine de vos froideurs dans la prière et de vos dégoûts pour l'étude, disait-il à un de ses disciples les plus aimés; ne voyez-vous pas que Dieu veut que vous le suiviez par la voie des vertus. Il est bien temps qu'il vous sèvre et qu'il vous oblige à comprendre que vous êtes un homme qui doit être gouverné par la foi et non par le sentiment

[1] Seigneur, nourrissez-moi d'un pain de larmes, et faites-moi boire aussi abondamment qu'il vous plaira l'eau de mes larmes. (Ps. LXXIX, 6.)

et l'inclination. Cette région de foi est la seule qui soit sûre : soyez très peu attentif à ce qui se passe dans la partie inférieure, ne vous amusez pas à réfléchir sur les mobiles fluctuations qui s'y succèdent. Tout cela n'est rien. Pensez peu à vous-même : Dieu, son règne, sa gloire, son Église, les âmes rachetées de son sang, voilà ce qui doit vous occuper. Ne pensez même pas trop à votre salut, c'est l'affaire de Dieu. Je ne suis point *quiétiste,* tenez-le pour certain, et cependant je gémis en voyant qu'un grand nombre d'âmes ne savent pas s'abandonner assez à Dieu, et qu'elles s'exténuent à se rapetisser par leurs vaines sollicitudes sur leur salut. Quand Dieu nous dit d'imiter l'oiseau de l'air qui ne sème ni ne moissonne et le lis des champs qui ne travaille ni ne file, il ne veut pas seulement nous dire que nous devons nous reposer sur lui des soins de notre pauvre petit corps, mais bien plus des soins de notre âme qui lui est mille fois plus chère et plus précieuse. »

Ce n'est pas à quelques âmes d'élite seulement que M. de Courson parlait un langage si élevé et proposait des pensées si hautes; dès qu'il croyait quelqu'un appelé au divin sacerdoce, il le supposait capable d'entendre ces solides instructions. Dans ses lettres comme dans ses entretiens de direction, il ne perdait jamais de vue qu'il formait des prêtres; et sa grande crainte, ainsi que le fait remarquer un de ceux dont nous avons les notes, était que ces jeunes élèves, qu'il savait destinés au service des autels, n'eussent pas la générosité de tendre à la perfection de leur état, s'arrêtant à des demi-mesures, se contentant d'aspirer à une vertu très ordinaire et recu-

lant devant les sacrifices qu'exige la sainteté sacerdotale. Il voulait l'emploi des moyens énergiques et prémunissait avec soin ses disciples contre les négligences. Il abhorrait l'esprit de routine qu'il appelait l'*homicide routine*, recommandant fortement la pratique journalière de l'oraison mentale qui est la mère de la piété. « Jamais, dit un autre, il ne perdait de vue ce qui nous était nécessaire dans l'ordre de notre sanctification, et autant il mettait de condescendance et de douceur dans ses rapports avec nous, autant il insistait pour nous faire avancer dans la voie de la vertu. On sentait que c'était là sa préoccupation habituelle. »

Le zèle de M. de Courson, pour l'avancement de ses disciples, se montrait bien aussi dans le tribunal de la pénitence : les avis qu'il y adressait faisaient de profondes impressions. « J'ai toujours remarqué quand il me confessait, dit Mgr Sebaux, sa gravité, l'onction de ses paroles, le vif souvenir de Notre-Seigneur et son attention à le rappeler. J'admirais aussi la justesse de ses réflexions et l'à-propos des pénitences qu'il imposait. Rien de plus pieux et de plus sagement ménagé. — Je n'ai jamais rencontré, dit un autre, de confesseur qui sût trouver comme lui le mot qui vous convient. Il était très bref dans ses exhortations (il confessait presque toute la communauté). Mais ses paroles portaient coup. Après dix-sept ans j'ai encore présents à la mémoire bien de ces précieux mots qu'il m'a dits en confession. »

Les paroles de M. de Courson étaient particulièrement pénétrantes quand il rappelait la grande bonté de Dieu à l'égard des âmes repentantes. Il disait à un

de ses jeunes disciples qui demeurait trop sous l'empire de la crainte : « Dieu ne veut pas que vous le serviez en esclave, mais en enfant : ce serait lui faire injure que de rejeter cette qualité d'enfant quand il vous l'offre si miséricordieusement. Ainsi liberté entière et confiance cordiale. Si l'enfant prodigue, après que son père lui eut rendu la robe et l'anneau, avait persisté à ne se présenter à lui qu'en haillons, et avec la même crainte et le même tremblement que lorsqu'il le revit pour la première fois, n'aurait-il pas offensé son cœur ? Vous avez reçu la robe de confiance et d'amour filial; gardez-la toujours et qu'elle vous enveloppe tout entier. Que l'anneau soit constamment à votre doigt; votre père, qui l'y a placé, se plaît à l'y voir [1]. »

[1] *Vie et opuscules*, t. I, p. 185.

CHAPITRE XIII

M. DE COURSON DANS LA DÉCISION DES VOCATIONS

On désirait surtout la direction du sage supérieur quand on s'occupait du choix d'un état de vie; et il en était fort peu, parmi ses élèves, qui ne voulussent apprendre de sa bouche quels étaient les desseins de Dieu sur eux. En ce point, en effet, encore plus qu'en toute autre matière, il avait un coup d'œil pénétrant et sûr qui dut le tromper bien rarement.

Cependant jamais il ne décidait une vocation sur les premières impressions que lui donnaient ses rapports avec quelqu'un; et, malgré la facilité avec laquelle il lisait dans les âmes, nul peut-être ne se montra plus temporisateur et moins pressé que lui dans l'examen de ces sortes de questions. Vainement aurait-on fait instance pour avoir prématurément son avis; il ne consentait à parler que vers la fin de la première année, et dans bien des cas il renvoyait plus loin encore cette importante décision.

La pratique très sagement établie par M. de Courson au séminaire des philosophes de Nantes, est que

les élèves de cette maison ne sont autorisés à recevoir la tonsure et même à revêtir l'habit ecclésiastique que dans le cours de la seconde année ; jusque-là, ils ne songent qu'à se bien établir dans la sainteté et les autres dispositions que demande l'état qu'ils veulent embrasser; ils réfléchissent sérieusement sur eux-mêmes, sur leur vie passée, sur leurs inclinations, leurs attraits, les aspirations de leur âme, et, selon le conseil de Notre-Seigneur, ils examinent sérieusement, à la lumière de la foi, s'ils peuvent espérer d'être capables un jour de remplir les grands devoirs qu'impose le sacerdoce.

Pour leur faciliter cet examen, M. de Courson faisait tous les ans une série de conférences sur la nature de la vocation et l'obligation où sont tous les hommes d'étudier les desseins de Dieu sur eux. Il avait d'abord des conseils généraux applicables à toutes les carrières; venaient ensuite des avis plus développés et particuliers aux élèves qui se destinaient à l'état ecclésiastique, lesquels formaient le gros de la communauté. « Je ne me rappelle plus en détail tout ce qu'il nous disait à cet égard, remarque Mgr l'évêque d'Angoulême; ce que je puis attester, c'est la sagesse, l'élévation d'esprit et de cœur, la délicatesse qui caractérisaient ces conseils. Aussi parlait-on longtemps de ces instructions et envisageait-on l'avenir dans un esprit de foi qu'on n'aurait généralement pas attendu d'élèves de philosophie. »

M. de Courson consacrait tout le mois de mai à cette explication, heureux de placer des instructions si importantes sous la protection de la Reine du clergé, à qui le mois de mai était dès lors très spé-

cialement consacré au séminaire des philosophes de Nantes. Pour rendre ses conseils sur la vocation plus profitables, le sage supérieur ne manquait pas en terminant d'indiquer à ses auditeurs les points sur lesquels devaient surtout porter leur examen et les communications qu'ils auraient à faire au directeur de leur conscience. Il donnait même quelquefois à ceux qu'il dirigeait un programme assez détaillé des questions sur lesquelles ils pourraient se préparer à répondre[1]. Et parce que plusieurs n'avaient pas de facilité pour faire ces communications de vive voix et

[1] Un de ces questionnaires, écrit de la main même de M. de Courson, nous étant parvenu, il ne sera pas inutile de le reproduire ici.

1° Comment étiez-vous affecté, dans votre premier âge, par rapport à l'état ecclésiastique? Vous sentiez-vous porté à l'embrasser? Examinez surtout quel était votre attrait à l'époque de votre première communion, et pendant vos premières années d'études.

2° Quelles sont les principales vicissitudes qu'a éprouvées votre attrait pendant le cours de vos humanités? Qu'avez-vous ressenti lorsque votre frère a voulu embrasser l'état ecclésiastique, et depuis, lorsqu'il l'a quitté?

3° Parmi les états laïques, y en a-t-il un vers lequel vous vous soyez senti porté plus vivement et plus constamment? Quel est cet état?

4° Quelles impressions ont produites en vous les instructions que vous avez entendues cette année, sur la vocation en général, et sur l'état ecclésiastique en particulier? Comment êtes-vous affecté aujourd'hui par rapport à l'état ecclésiastique?

5° Aimez-vous la vie du séminaire? Vous sentez-vous de l'attrait pour le genre de vie grave et appliqué d'un bon ecclésiastique? Aimez-vous l'oraison et l'étude de manière à pouvoir espérer que vous persévérerez jusqu'à la mort dans ces exercices? Croyez-vous pouvoir, avec l'aide de Dieu, pratiquer le dévouement, l'esprit de sacrifice, inséparables de l'état ecclésiastique?

préféraient rendre compte de leurs dispositions par écrit, il vit volontiers cette pratique s'introduire et passer en usage.

Mais que ce fût de l'une ou de l'autre manière qu'un jeune homme lui fît part de ses dispositions, il était bien rare que cette communication, jointe aux observations qu'il avait déjà faites précédemment, ne le mît pas en état de prononcer avec assurance sur sa vocation. Il a dit à plusieurs que, dès la fin de la première année, il connaissait, sauf quelques cas extraordinaires, la vocation de tous ceux qu'il dirigeait, ce qu'il disait, non pas par vaine ostentation, mais par charité, pour répondre aux questions de ses chers enfants, dissiper leurs inquiétudes et leur donner une confiance entière en sa conduite. « Du reste, ajoute celui qui nous a fait connaître ce détail, l'expérience justifiait ses paroles. Presque tous les jeunes gens qu'il a enrôlés sous la bannière cléricale ont eu plus tard la consolation et l'honneur ineffable d'arriver au sacerdoce. Mes souvenirs de séminaire ne me rappellent pas un seul renvoi. »

Une fois fixé sur la vocation de ceux dont il avait la direction, M. de Courson ne tenait pas à l'égard de tous la même conduite. Aux uns il ne découvrait rien de la décision qu'il avait prise et se contentait de les exhorter à vivre comme s'ils devaient être prêtres. A d'autres, qui avaient besoin d'encouragement, il faisait connaître immédiatement sa pensée et leur disait nettement qu'ils étaient appelés à l'état ecclésiastique. Dans quelques cas il ajournait la décision au retour des vacances, ou même à la fin de la seconde année. C'est ce qui arriva à l'un de ses plus aimés

disciples. « M. de Courson, dit-il, qui savait que je devais revenir et qui voulait me laisser l'initiative, soit à cause de ma famille, soit à cause de moi-même, ne consentit point à s'expliquer; mais la seconde année, pressé encore par mes instances, et le moment décisif approchant, il m'exposa son avis avec netteté, puis m'envoya de suite confier à Notre-Seigneur les premières impressions que cette décision pouvait produire en moi. Cette décision était la vraie, celle que j'ai heureusement suivie. »

Le prudent supérieur en usait de même à l'égard de la soutane qu'il permettait de prendre aux uns plus tôt, aux autres plus tard, selon qu'il le jugeait plus utile à chacun. Là encore il n'aimait pas les mesures générales, et le séminaire des philosophes de Nantes, qui garde religieusement les usages établis par ce digne supérieur, n'a qu'à se féliciter des bons effets que produit encore aujourd'hui cette pratique.

Dans ses conférences sur la vocation, M. de Courson ne négligeait pas les élèves qui se destinaient aux carrières du monde, et, dans ses conseils, il y avait toujours quelque chose qui pouvait leur être profitable. Avec quelle sollicitude il les mettait en garde contre les entraînements des passions et les invitait à ne consulter ni la chair ni le sang, mais Dieu seul dans le choix d'un état de vie! Ces graves réflexions, jointes à l'éloge qu'il faisait en toute circonstance de l'état ecclésiastique, de la dignité du divin sacerdoce, de la gloire qu'un bon prêtre procure à Dieu et des services immenses qu'il rend aux hommes, ne manquaient jamais de faire une excellente impression sur ces jeunes élèves. Plusieurs même ne se contentaient

pas de concevoir une haute estime pour un état qu'ils connaissaient peu avant leur entrée au séminaire, et vers lequel ils n'avaient pas encore porté leurs vues; ils témoignaient le désir d'en être jugés dignes et priaient M. de Courson de les aider à connaître la volonté de Dieu.

Grâce aux éminentes qualités de ce digne supérieur, la maison de philosophie dépassa sous ce rapport toutes les espérances qu'on avait conçues à sa fondation. Parmi les nombreux ecclésiastiques qu'elle prépara pour le grand séminaire, elle en recruta plusieurs dans les rangs de ceux qui jusqu'alors n'avaient pensé qu'aux carrières du monde. « M. de Courson, dit un prêtre du diocèse de Nantes, portait si loin la sagesse, la bonté et le don de gagner les cœurs, que plusieurs qui, avant de le connaître, n'avaient nullement pensé au sacerdoce, se trouvèrent comme pris dans un filet qu'ils ne pouvaient rompre; et maintenant ils nous édifient par leur zèle, leur science et leur vertu [1]; sa réputation sous ce rapport, ajoute le respectable ecclésiastique dont nous citons les paroles, s'étendit même assez loin et fit peur à quelques élèves qui, dans la crainte d'être pris, eux aussi, à ce doux appât, allèrent dans d'autres maisons pour faire leur philosophie. »

C'était bien mal connaître M. de Courson que de le

[1] Ces heureuses conquêtes, faites sur le monde au profit de l'état ecclésiastique, n'étaient pas toutes pour le diocèse de Nantes; quelques-uns de ces jeunes élèves appartenaient par la naissance aux diocèses d'Angers, Rennes, Luçon, le Mans, Laval, et c'est dans leur pays que la plupart ont exercé le ministère. Plusieurs cependant sont allés aux Missions étrangères, ou ont embrassé l'état religieux.

croire capable d'influencer qui que ce fût sur le choix d'un état de vie, surtout quand il s'agissait de l'état ecclésiastique. Il avait une trop haute idée du sacerdoce pour être prompt et facile à décider qu'on pouvait en contracter les engagements. Le sacerdoce à ses yeux était un état de dévouement et de sacrifice : « C'est sous ce rapport, nous dira-t-il bientôt, que je l'estime et que je l'aime : sacrifice, sacrifice entier et perpétuel. »

Pénétré de ce noble sentiment, tant qu'il ne voyait point en quelqu'un le germe de ces généreuses dispositions, il ne se hâtait pas de lui permettre l'entrée de la carrière sacerdotale; voyait-il, au contraire, ce germe dans un jeune homme du monde qui ne pensait pas à l'état ecclésiastique, il se sentait aussitôt pour lui une particulière dilection et ne négligeait rien pour l'aider à rompre les liens qui l'attachaient au siècle.

Il n'est pas rare que M. de Courson ait aperçu des indices de l'appel de Dieu en de jeunes élèves qui non seulement ne lui avaient encore rien dit à ce sujet, mais qui ne soupçonnaient même pas qu'ils pussent avoir cette vocation. Dans ces cas, il se contentait de prier, attendant patiemment qu'on lui fît les premières ouvertures. C'est la conduite qu'il tint à l'égard d'un très digne curé du diocèse de Nantes qui, après avoir quitté le séminaire assez brusquement, lui demanda bientôt à y rentrer, parce que, disait-il, il lui était venu un doute sur sa vocation. « L'ouverture que vous me faites, mon cher ami, lui répondit-il aussitôt, ne me surprend pas. J'ai plus d'une fois pensé que l'idée d'entrer dans l'état ecclésiastique devait

s'être presentée à votre esprit. Je crois que vous ne devez pas négliger cette idée et qu'il est important que vous l'approfondissiez. Je me ferai un grand plaisir de vous aider dans l'épreuve à laquelle vous désirez la soumettre et j'espère bien qu'avec le secours de Dieu, nous parviendrons à connaître les desseins de la Providence sur vous. »

Il disait à un autre qui n'avait d'abord, comme le précédent, nullement pensé à l'état ecclésiastique et qui maintenant est au Carmel : « Depuis longtemps j'ai aperçu en vous des sentiments qui semblent annoncer une vocation au dévouement du sacerdoce. Je me suis tenu en défiance et sur mes gardes, parce que ces sentiments prenaient une forme aventureuse et singulière qui m'inquiétait. Aujourd'hui je suis plus rassuré, et si les circonstances extérieures vous permettaient de prendre ce parti, je vous dirais : Entrez au séminaire, vous êtes dans les conditions où l'on fait prudemment cette démarche. »

Lorsque la maladie l'obligea de s'éloigner de Nantes, il laissa à la maison de philosophie deux ou trois élèves qui se trouvaient dans le même cas. Il répondait à l'un d'eux qui lui avait fait part de quelques effets que la grâce commençait à produire en son âme: « Tout ce que vous me racontez d'une manière si touchante m'a réjoui et ne m'a pas étonné. Quand je vous ai quitté, j'étais loin d'avoir des idées arrêtées sur votre vocation, ne vous ayant vu que peu de temps, mais je me disais à moi-même : Pourquoi faut-il que la légèreté étouffe dans ce cher enfant des germes si précieux que la grâce a semés dans son âme ? et je disais à Dieu : Mon Dieu ! une touche un

peu forte de votre amour suffirait peut-être pour éclairer et entraîner ce cœur qui est tout enlacé dans l'enfantillage. Il y a là de quoi faire un vrai et courageux chrétien, peut-être aussi de quoi faire un bon prêtre. Je devais m'arrêter là, j'aurais été téméraire de chercher à sonder plus avant les desseins de la Providence. Il fallait prier et attendre. »

Cette prudente réserve, M. de Courson la pratiquait aussi quelquefois dans les cas où la vocation d'un jeune homme lui était bien connue, car même alors il avait pour principe de ne pas imposer sa manière de voir en sujet si grave. Il attendait donc patiemment que son disciple se portât comme de lui-même au parti qu'il désirait le voir embrasser. Souvent cela demanda du temps et ne put avoir lieu qu'un an ou deux après la sortie du séminaire de philosophie. Ces délais ne le rebutaient jamais. Par des lettres fréquentes, pieuses et toujours marquées au coin d'une grande sagesse, il achevait ce que les entretiens du séminaire n'avaient qu'ébauché. Plus il avait prié, attendu et désiré, plus était vive sa joie quand enfin il recevait la nouvelle d'une généreuse résolution. « Votre lettre, disait-il dans une de ces circonstances, m'a donné une bien douce consolation. Dieu m'a ménagé cette joie pour mes bonnes étrennes. Je bénis du fond de mon cœur cette douce et aimable Providence qui vous a conduit à l'accomplissement de ses desseins. Je m'y attendais, car il me semblait impossible qu'un jeune homme qui cherche Dieu avec droiture et simplicité s'égarât dans le choix de son état. Votre exemple viendra se joindre, dans mon esprit, à celui de plusieurs autres pour me confirmer

de plus en plus dans ma persuasion. Les anxiétés que vous avez éprouvées à la fin de l'année dernière, l'espèce de dégoût factice qui en est résulté, dégoût qui vous éloignait de l'état ecclésiastique et vous engageait à chercher le repos dans une vie moins assujettissante, ne m'ont point fait changer d'avis sur votre vocation. J'ai toujours pensé que vous étiez véritablement appelé à vous consacrer à Dieu pour les fonctions apostoliques, et j'espérais fortement qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard, vous reconnaîtriez la volonté de Dieu sur vous et que vous vous mettriez en devoir de l'accomplir. Mais il n'entrait point dans mes vues de vous parler le langage d'autorité que vous auriez voulu de moi l'année dernière; je tenais à ce que vous eussiez toujours la ferme conviction que votre détermination venait de Dieu et de vous. J'aurais applaudi à votre détermination, si vous l'aviez prise, je l'aurais approuvée, mais je ne pouvais pas aller plus loin. La Providence a tout conduit et terminé heureusement. Ne nous lassons pas l'un et l'autre de lui en rendre de justes actions de grâces. »

Dans un cas presque semblable, non seulement M. de Courson attendit patiemment que son jeune disciple se déterminât comme de lui-même à embrasser l'état ecclésiastique, mais il alla plus loin et ne craignit pas de lui permettre de goûter le doux repos de la famille auquel il le voyait aspirer. « Je vous l'ai déjà dit, lui écrivait-il dans cette occasion, je suis d'avis pour le moment que vous ne pensiez plus à votre vocation, et je consens volontiers à ce que vous essayiez de cette belle petite vie, si douce, si pares-

seuse même, à laquelle vous vous sentez porté. Bien entendu que vous vous appliquerez à concilier cette vie avec les devoirs d'un véritable chrétien, et qu'en accordant quelque chose à la nature, vous vous rappellerez que la nature ne vous conduira pas au ciel, qu'elle mène au contraire tout droit à l'enfer, quand elle n'est pas réglée et comprimée par la foi et les œuvres de la foi. Cette parole est dure : *Durus est hic sermo*, et cependant c'est la parole de vie, et la condition du salut éternel. Prenez donc une franche et bonne disposition à l'égard de votre excellent père. Dites-lui : Mon cher père, je travaillerai avec vous tant qu'il plaira à Dieu de ne pas me donner une autre direction. Et puis gaiement et librement appliquez-vous au commerce, vous prêtant à tout ce que vos parents souhaiteront de vous. Voilà une marche simple et droite, et la sainte Écriture dit : *Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter* [1]. »

M. de Courson pensait bien que ces concessions ne procureraient pas le repos à son cher disciple. Ce n'était de sa part qu'un moyen de l'amener à reconnaître, par sa propre expérience, que de si vulgaires occupations ne pouvaient satisfaire les secrètes aspirations de son cœur et que Dieu avait marqué son âme pour de plus hautes destinées. Le commerce, en effet, et la vie de famille ne donnèrent pas le repos espéré. Loin de disparaître, les inquiétudes s'accrurent. Le sage directeur profitait habilement des confidences de son ancien élève, pour lui faire sentir que l'anxiété dont il souffrait venait uniquement de ce qu'il n'était

[1] Prov. x, 9.

pas à sa place. « Vous ne pouvez donc, lui écrivait-il, vous tenir tranquille sur vous-même? Quelle singulière situation d'âme! Je vous dis et je vous répète de ne pas vous occuper de votre vocation et de vivre au jour le jour; et malgré vous, vous vous écartez de cette ligne qui paraît pourtant si commode à suivre. Considérez votre frère aîné, votre bon père : ils s'en tiennent là et sont calmes et contents parce que Dieu ne leur demande pas autre chose. Imitez-les, ou du moins efforcez-vous de les imiter. On vous parle quelquefois de certaines âmes généreuses qui savent tout abandonner pour Dieu, qui se dévouent sans réserve: pourquoi ces exemples vous troublent-ils? »

M. de Courson aurait pu d'un mot terminer cet examen. S'il le laissa durer plusieurs mois, c'est qu'il voyait avantage à obliger son disciple d'avouer que Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique et que vainement il voudrait se soustraire aux volontés du Seigneur. « L'amour du divin Maître vous poursuit, lui disait-il peu de temps avant la conclusion de cette affaire, il finira bien par triompher de votre résistance d'inertie. Attendons encore, j'espère que nous n'attendrons pas longtemps. Votre lutte a été assez longue, il est nécessaire qu'elle se termine. Demandez donc *sincèrement* ce rayon de lumière surnaturelle qui, pénétrant dans votre âme, dissipera les ténèbres que votre infidélité y a amoncelées. Ne vous arrêtez plus aux excuses que vous suggère votre pusillanimité. Prenez votre parti et marchez en avant. Votre cœur, quoi que vous en disiez, est fait pour les grandes choses : ce qui le prouve, c'est le vide qu'y laissent les petites. »

Le rayon tant désiré brilla enfin dans l'âme pure du disciple et dissipa toutes ses inquiétudes. Pendant son séminaire, M. de Courson lui continua le secours de ses bons conseils et de ses paternels encouragements.

« Enfant de Dieu, lui disait-il dans une occasion, soyez donc en repos. Dieu vous comble de biens pour le présent et pour l'avenir. Appelez, appelez la foi à votre secours ; c'est elle qui vous éclairera sur ce que le choix de Dieu, qui vous attache à lui, a de grand et de consolant. Voyez le bien que vous avez à faire dans le champ de l'Église pendant la courte durée de votre passage sur la terre. »

Celui à qui s'adressaient de si admirables et si touchantes exhortations, réalise aujourd'hui à la tête d'un important diocèse les espérances de son bien-aimé père.

M. de Courson ne fut ni moins éclairé ni moins heureux à l'égard d'un autre de ses disciples qui, quoique bien appelé aux divines fonctions du sacerdoce, reculait épouvanté, n'osant pas en contracter les redoutables obligations. Ici le sage directeur, sans s'écarter de la règle qu'il s'était prescrite et user d'autorité, devint cependant extrêmement pressant. Il combattit avec force les appréhensions, les anxiétés, les scrupules de cette âme généreuse, mais timide ; réfuta une à une les raisons qui lui étaient alléguées et ne se désista pas qu'il n'eût triomphé et donné à l'Église un nouveau serviteur tout dévoué à ses intérêts et à ceux de ses enfants. « Je crois que vous cherchez trop l'attrait de la grâce dans la partie sensible de votre âme, lui disait-il dans une première

lettre, je désire que vous vous éleviez plus haut par le secours de la foi et que vous cherchiez votre vocation à la lumière de ce divin flambeau qui nous conduit toujours à l'amour de la croix, au mépris des biens de la terre, à l'amour pur. Engagez-vous dans ce chemin et voyez s'il ne vous mènera pas à l'objet de vos désirs. Ce chemin est celui que le divin Maître a tracé, qu'il a suivi et par lequel il veut que nous allions à lui. Bien peu le comprennent, mais vous êtes fait pour le connaître et pour le comprendre. Courage! courage! *Quam angusta porta et arcta via est quæ ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam* [1]! »

« Croyez-moi, lui disait-il encore un peu plus tard, la voie de la croix, qui est dans un sens véritable la voie du salut, est à bien plus forte raison celle du sacerdoce. Le sacerdoce est la croix par excellence; je ne puis le considérer autrement. C'est sous ce rapport que je l'estime et que je l'aime par-dessus tout : sacrifice, sacrifice entier et perpétuel. Je ne me lasse point, ajoutait-il, de demander à Dieu qu'il vous éclaire enfin sur une question si grave, dans l'intérêt de sa gloire et de votre salut. Je ne sais si je m'abuse, mais je crains réellement que vous ne vous entreteniez dans une sorte de résistance à la grâce, non pas dans une résistance formelle, mais dans une résistance qui consiste à attendre, par paresse et immortification, des signes de vocation que Dieu peut fort bien vous refuser, parce qu'ils ne vous sont pas nécessaires pour connaître sa volonté. Vous me semblez toujours

[1] Matth. VII, 14.

attendre un entraînement sensible, impérieux; vous ne voulez pas assez vous contenter de ces motifs de foi qui éclairent et dirigent notre préférence. »

Répondant ensuite à la principale difficulté qui arrêtait son pieux disciple, il lui disait : « Les devoirs du sacerdoce sont très redoutables, et si Dieu ne devait pas aider à les remplir, nous reculerions tous devant ce fardeau qui serait formidable pour les anges eux-mêmes. Malheur à qui ne comprend pas la sublimité du sacerdoce, mais malheur aussi à qui ne connaît pas Dieu, la puissance de son bras et l'appui qu'il donne à ceux qu'il charge de l'accomplissement de son œuvre! *Non omnes capiunt verbum istud*, dites-vous. Vous avez raison, mais écoutez : Notre-Seigneur ne s'arrête pas à ces paroles, il ajoute: *Sed quibus paratum est*. Cher ami, enfant de grâce et de bénédiction, ajoutait avec effusion le bon supérieur, Dieu veille sur vous et vous garde : ayez confiance. »

Parmi les élèves destinés au monde, que M. de Courson engagea à entrer dans l'état ecclésiastique, il en est plusieurs qui avaient déjà quitté le séminaire de philosophie, lorsqu'ils commencèrent à soupçonner que Dieu voulait les honorer de cette sublime vocation. Cela arriva en particulier à un jeune homme de famille, qui était allé à Paris pour y suivre les cours de l'école de droit : jusque-là il n'avait eu aucune vue bien arrêtée sur son avenir, mais il ne lui venait même pas à la pensée qu'il pût être jamais appelé à prendre rang dans le clergé. Cependant, au milieu des distractions de la capitale, les inquiétudes les plus sérieuses commencèrent à l'agiter à ce sujet.

Il crut devoir les faire connaître à M. de Courson, avec léquel il n'avait pas cessé d'être en commerce de lettres. Le bon supérieur, qui n'avait remarqué dans son ancien élève aucun de ces germes de vocation ecclésiastique auxquels il donnait tant d'attention, fut d'abord étonné de le voir inquiet sur son avenir. « Je vous voyais suivre naturellement et simplement la route ordinaire de la vie, lui disait-il dans sa réponse, et j'étais persuadé que tel était l'ordre de la Providence, ne soupçonnant pas que Dieu demandât de vous d'autres combats et d'autres sacrifices que ceux qui sont inséparables de la condition de tous les chrétiens. Ma persuasion reposait sur l'ignorance où j'étais que Dieu vous touchât d'aucun attrait pour un genre de vie plus parfait. »

M. de Courson ajoutait ensuite qu'il avait grandement à cœur de l'aider à connaître la volonté de Dieu sur lui. « Vous savez, lui disait-il, combien je vous ai toujours été attaché ; en ce moment cet attachement redouble ; je suis tout préoccupé de votre affaire, et mes continuelles relations avec toute sorte de personnes ne peuvent m'en distraire. J'y réfléchis et surtout je prie pour vous, car c'est du ciel que j'attends les secours dont j'ai besoin pour répondre à votre confiance. »

L'examen de cette vocation dura plusieurs mois ; M. de Courson y fit paraître une prudence et une sûreté de vues tout à fait remarquables. Avant d'aborder la question principale, il appelait l'attention de son cher disciple sur les désirs de perfection et de dévouement que Dieu lui faisait sentir depuis quelque temps : « Je les regarde, lui disait-il, comme une

grande grâce et un témoignage certain que Notre-Seigneur demande de vous un amour plus fort et plus généreux qu'on ne le trouve ordinairement dans les hommes du monde, même dans ceux qui sont honnêtes et chrétiens. C'est la voix de Dieu que vous entendez au dedans de vous, et elle vous demande quelque chose de plus qu'une vertu commune. Vous êtes appelé à la perfection : voilà qui me paraît certain. Mais devez-vous pratiquer cette perfection dans le monde ou dans un état qui vous applique uniquement au service de Dieu ? Je ne puis donner de suite une solution définitive à cette question ; je vais cependant vous communiquer les réflexions que j'ai faites depuis trois jours : ce ne sont point des compliments que je veux vous faire, c'est une pensée que je veux vous exprimer. »

Ici M. de Courson expose avec simplicité ce qui, dans son ancien élève, pouvait bien être l'indice de la vocation à l'état ecclésiastique. « Votre âme élevée et sensible, lui dit-il, conçoit vivement ce que nous devons à Dieu, notre créateur et rédempteur, elle apprécie ce qu'a de grand et de pur le dévouement de celui qui se sacrifie à la gloire de Dieu et au salut de ses frères ; votre cœur comprend et goûte tout sentiment noble. Je vais plus loin, je vous crois capable de faire tous les efforts nécessaires pour accomplir les desseins de Dieu. Mais Dieu demande-t-il de vous ces efforts ? Ici je m'arrête. Il faut prier et attendre. Dieu ne laisse pas longtemps dans la perplexité et l'anxiété un cœur bon et droit comme le vôtre. Offrez-vous à lui avec un entier abandon, et bientôt il vous manifestera clairement sa volonté qui,

j'en suis sûr, est une volonté d'amour et de miséricorde à votre égard. Faites-moi promptement savoir ce que vous avez éprouvé à la réception de cette lettre : notre correspondance va devenir active; parlons cœur à cœur et en pleine liberté. »

Dans une seconde lettre, le prudent directeur proposa à son disciple de se soumettre à une épreuve dont il lui indiquait le plan. Quelques exercices de piété d'abord, surtout des communions plus fréquentes et toujours accompagnées d'une grande confiance en Dieu. « Vous tâcherez aussi, ajoutait-il, de vous tenir dans une grande paix intérieure, ne combattant pas violemment les impressions qui s'élèveraient en vous. Lorsque vous vous sentirez porté vers la vie séculière, vous ne vous ferez aucun reproche de vous laisser aller à cette pensée; lorsque, au contraire, vous sentirez inclination pour une vie plus parfaite, vous ne repousserez point ce sentiment. Vous voyez que dans mon plan d'épreuve j'écarte toute discussion et recherche directe et que je tends à établir votre âme dans un état de calme, également favorable aux justes appréciations de la raison et aux touches de la grâce divine. »

Ce plan fut suivi avec docilité et succès. Au bout de cinq ou six mois, M. de Courson, qui dans l'intervalle avait eu un entretien à Nantes avec son ancien élève, fut en état de lui déclarer avec assurance que Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique; mais, en lui donnant cette décision, il tint à faire connaître les motifs sur lesquels il la fondait, espérant qu'ils porteraient la conviction dans l'esprit de son disciple comme ils l'avaient portée dans le sien. Résumant

donc les diverses observations qu'ils avaient faites ensemble, il lui disait :

« Qu'est-ce que ce mouvement intérieur qui vous a si longtemps agité, qui vous a inspiré un si profond dégoût pour le monde, qui vous a entraîné si impérieusement vers Dieu ? N'est-ce pas évidemment l'action d'une grâce singulière, l'attrait invincible de l'Esprit-Saint ? Il semblait que tout vous éloignât de ce service de Dieu qui nous sépare de tous les intérêts de la vie présente : vos habitudes, votre position sociale, et même, jusqu'à un certain point, vos inclinations naturelles ; et cet attrait a triomphé de tous les obstacles : vous n'avez trouvé la paix que lorsque vous avez dit comme le prophète : *Ecce ego, mitte me*[1]. Vous avez longtemps lutté contre Dieu ; enfin, vous vous êtes avoué vaincu ; il vous a vivement fait sentir combien il est dur de lui résister. Depuis que vous vous êtes mis aux pieds de Dieu, vous avez goûté la douceur d'un calme parfait, et votre cœur, comme de lui-même, s'est ouvert aux charmes de la vertu et du divin amour. J'ai été tellement frappé, tellement touché de ce que vous m'avez dit à l'époque de votre court séjour à Nantes, ajoutait M. de Courson, que dès lors mes inquiétudes se sont dissipées, et je vous aurais parlé comme je vous parle aujourd'hui si je ne n'avais pas voulu m'assurer, en prenant du temps, que ces consolantes dispositions persévéreraient avec constance. J'ai mille fois demandé à Dieu avec instance qu'il opérât quelque changement dans ces dispositions, si sa volonté n'était pas que

[1] Isaïe, VI, 8.

vous lui fussiez consacré. Je vous ai attendu, j'ai même pris plus d'une fois avec vous le parti du monde et de la nature : rien n'a pu exciter un changement tant soit peu notable dans vos dispositions. Dieu vous veut donc attacher à lui plus étroitement que le commun des fidèles, il attend de vous une perfection plus grande, il vous fait un devoir de donner libre essor aux sentiments que vous avez toujours trouvés en vous et qui se sont développés admirablement dans le progrès de l'âge, surtout depuis un an. »

En terminant, M. de Courson avertissait son cher disciple qu'il aurait encore bien des obstacles à surmonter, bien des ennemis à vaincre, mais il lui faisait espérer, et la carrière sacerdotale de l'ancien étudiant en droit a justifié ses paroles, qu'avec la grâce de Dieu il triompherait de tout. « Le salut du prochain, lui disait-il, cet admirable but de l'état ecclésiastique, excitera votre ambition ; vous le poursuivrez avec ardeur et vous le procurerez efficacement. Mon amitié ne m'abuse pas, et ces heureux présages se réaliseront. »

CHAPITRE XIV

RELATIONS DE M. DE COURSON AVEC SES ÉLÈVES PENDANT LES VACANCES

Sous un supérieur aussi bon et aussi dévoué à ses élèves que l'était M. de Courson, le séminaire de philosophie de Nantes offrit habituellement l'image d'une famille bien réglée et où régnait une parfaite union. L'on s'y trouvait si heureux que pour plusieurs l'approche des vacances causait plutôt de la tristesse que de la joie. « C'était avec une véritable peine, dit un de ceux qui nous ont communiqué leurs souvenirs, que je voyais arriver le jour où il faudrait quitter cette maison pour plusieurs mois. Les années me semblaient trop courtes et j'aurais voulu en voir prolonger le cours. Qui n'a été témoin des pleurs et de la tristesse d'un grand nombre d'élèves, la veille de l'ouverture des vacances? Quelle différence entre ce qui se passait là et ce qui a lieu dans les petits séminaires à pareille époque ! »

De son côté, M. de Courson ne voyait pas l'éloignement de ses chers enfants sans éprouver un doulou-

reux serrement de cœur : pour lui ce n'était pas seulement la séparation qui était pénible, c'était encore la vue des dangers auxquels des jeunes gens sont toujours exposés dans le monde. Aussi avec quelle sollicitude il préparait la communauté à ce temps de délassement, afin qu'il ne fût nuisible à personne et que tous revinssent avec autant de ferveur, au moins, qu'ils en avaient en s'éloignant! Non seulement il leur traçait un règlement qui, suivi avec fidélité, devait les mettre à l'abri des principales tentations, en les préservant de l'oisiveté et de l'oubli de Dieu, mais il leur exprimait le désir de les voir quelquefois durant les vacances, ou du moins d'être tenu au courant de tout ce qui leur arriverait d'important pendant ces trois mois de séparation. On répondait avec plaisir à une invitation si cordiale ; plusieurs venaient à Nantes, où ils étaient reçus avec tendresse par le bon supérieur ; d'autres se rendaient dans les petits séminaires et les collèges ecclésiastiques, au moment où M. de Courson en faisait la visite, et profitaient des courts instants qu'il pouvait leur donner pour s'entretenir cœur à cœur avec lui.

Plus tard, M. de Courson ménagea à plusieurs de ses élèves un moyen plus agréable encore de s'entretenir avec lui pendant les vacances, car il établit l'usage de faire chaque année, pendant l'octave de l'Assomption, un pèlerinage à Notre-Dame-de-Toute-Joie, près de Clisson [1]. Cette pieuse pratique ne tarda pas à s'étendre au grand séminaire, et elle a continué

[1] Il est parlé de Notre-Dame-de-Toute-Joie dans plusieurs ouvrages. Voir en particulier *Vie de M. Olier*, t. I, p. 241. *Notre-Dame-de-France*. Prov. de Tours. Angers.

jusqu'ici à être pour les élèves des deux maisons qui peuvent y prendre part une fête de famille aussi agréable qu'édifiante, et sur laquelle Notre-Dame de Toute-Joie ne manque jamais de répandre d'abondantes bénédictions. Les jeunes séminaristes, y retrouvant pour la plupart le guide de leur conscience, profitent de cette entrevue pour se ranimer dans les résolutions prises au commencement des vacances, et s'enflammer d'une nouvelle ardeur pour la sanctification de leur âme.

Malgré ces différents moyens de voir leur bon supérieur, plusieurs des élèves de M. de Courson ne manquaient pas de lui écrire pendant les vacances; il leur répondait exactement et leur donnait les plus sages conseils, tout en y mêlant quelquefois certains mots spirituels et agréables, en vue de délasser et d'égayer, en même temps qu'il exhortait à la vertu. « Je suis content de votre premier mois de vacances, disait-il à un jeune homme, aujourd'hui curé d'une grande paroisse; la seule chose qui me contriste, c'est que votre santé ne se rétablit pas comme je le voudrais. La santé vous est nécessaire pour faire l'œuvre de Dieu, et c'est dans ce but qu'il faut la rétablir, la ménager, la conserver. Ce rhumatisme est un châtiment que Dieu vous inflige pour se venger de vos folies et de vos imprudences. S'il se fût agi de traverser des marais pour sauver des âmes, comme le font les missionnaires, vous n'auriez point gagné cette maladie; mais il est juste que vous la sentiez, puisque vous n'êtes entré dans la vase que par enfantillage et sans motif raisonnable. Les enfants ne comprennent point les leçons qu'on leur fait par raison-

nement, il faut leur donner le fouet. C'est ainsi que Dieu en agit avec vous : les douleurs de ce rhumatisme, c'est le fouet qui vous corrigera. »

M. de Courson adresse ensuite des félicitations à son jeune élève qui, né et élevé dans une famille riche, n'éprouvait plus qu'indifférence et mépris pour les vanités du monde. « Oui, mon cher enfant, lui dit-il, Dieu vous a fait une grâce immense en vous conduisant au séminaire et en vous donnant connaissance de votre vocation. Oh ! répondez bien à cette sainte vocation, aimez-la, en mettant tous vos efforts à acquérir les vertus qu'elle exige. Continuez à être bien fidèle à vos exercices de piété ; c'est là qu'est votre force et votre repos. Soyez bien doux, bien complaisant, bien aimable dans votre excellente famille ; que vos bons parents reçoivent la récompense des tendres soins qu'ils vous ont donnés jusqu'à ce jour. » Sur ce dernier point, il lui disait encore une autre fois : « Vous devez être gai, ouvert et très aimable dans votre famille et à l'égard de tout le monde ; dussiez-vous en avoir de la vanité, j'exige qu'il en soit ainsi. »

Le sage supérieur manquait rarement, surtout quand il écrivait à de jeunes élèves appartenant par leur naissance à la noblesse ou à la bourgeoisie, de leur recommander d'être la joie et la consolation de leur famille ; il savait la bonne impression que produit toujours la vertu sur les gens du monde, lorsqu'elle est accompagnée de cordialité, d'expansion et d'une honnête gaieté. Il leur recommandait aussi les innocentes récréations et tout ce qui pouvait sans danger délasser l'esprit, fortifier le corps, dissiper la

mélancolie, éloigner les pensées oiseuses et les imaginations fatigantes.

A ceux qui ne se destinaient pas à l'état ecclésiastique, il permettait volontiers la chasse et tous les amusements de ce genre. « Ce que vous me dites, mon cher enfant, de la manière dont vous avez jusqu'ici passé vos vacances, disait-il à l'un d'eux, me console et me fait bien espérer. Allons, courage, Dieu vous bénira. Cherchez à rendre vos rapports avec lui plus intimes et plus fréquents. Le cœur ne trouve de véritable bien-être qu'auprès de lui ; vous le sentez déjà, et plus vous aurez fait l'expérience des choses de la vie, mieux vous le sentirez. Vos simples et humbles prières sous les charmilles, malgré les distractions, ont été agréables à Dieu ; celles que vous ferez encore, l'arme au bras, au milieu de vos guérets dépouillés, lui seront également agréables. Dieu se plaît à vous voir prendre vos innocentes récréations; il va avec vous à la chasse, vous amène le gibier et dirige le coup qui va frapper la victime. La douce piété, mon enfant, embellit tout et sanctifie tout. »

Autre était le langage de M. de Courson lorsqu'il écrivait à ceux de ses élèves qu'il savait appelés à l'état ecclésiastique : l'amusement de la chasse, en particulier, ne lui paraissait pas leur convenir et il ne manquait jamais de les en détourner. « Pour la chasse, disait-il dans une occasion, je vous ai fait connaître ma manière de voir et je crois que vous devez résister aux instances de votre frère, qui peut fort bien aller à la chasse sans vous. »

A l'égard de ceux qui souffraient de l'isolement pendant les vacances, le bon supérieur s'imposait

volontiers une correspondance plus active; il exigeait qu'on lui écrivît fréquemment, et ses réponses, plus longues, plus cordiales que jamais, étaient un baume bien doux pour ceux qui les recevaient. « Votre bonne lettre, mon cher enfant, disait-il dans une de ces occasions, m'a été remise à mon retour du petit séminaire de Guérande, où j'étais allé faire passer les examens, et quoique vous m'y exprimiez les petites peines de votre situation, elle m'a fait plaisir et m'a délassé de ma fatigue, parce que vous m'y parlez le langage du cœur, auquel je suis beaucoup plus sensible qu'aux formations des temps, aux racines grecques et à toutes les merveilles de la littérature de nos petits séminaires. Les ennuis que vous éprouvez sont précisément ceux que nous avions prévus : l'isolement et le défaut d'occupation fixe. Je vous engage beaucoup à ne pas vous hâter de vous créer une société hors de votre famille. Le choix des amis dont vous vous entoureriez est délicat et difficile, il ne faut le faire qu'avec réserve et précaution. Mon cher enfant, vous n'êtes pas seul quand vous êtes avec Dieu et vos parents : avec Dieu que vous connaissez, que vous aimez et aux doux entretiens duquel vous êtes accoutumé ; avec vos parents qui vous chérissent et que vous chérissez. Et puis, n'avez-vous pas vos livres? Lisez et *relisez* ces excellents livres. Vous n'aimez pas que je vous dise : *relisez;* c'est cependant là mon mot de prédilection ; et vos répugnances d'enfant ne m'empêcheront pas de le prononcer. J'aime autant l'étude sérieuse que j'aime peu l'étude curieuse. La première développe et fortifie l'esprit, la seconde l'énerve et le remplit de vent. »

Dans cette correspondance avec ses élèves, M. de Courson fait souvent mention de certaines études littéraires qui se faisaient surtout pendant les vacances et qui avaient pour objet la préparation au baccalauréat ès lettres. Au séminaire des philosophes de Nantes, en effet, comme dans plusieurs autres séminaires, on avait cru, en attendant que la liberté d'enseignement, promise par la charte de 1830, fût accordée, devoir permettre à quelques élèves de se préparer aux grades académiques. Généralement on agissait ainsi pour préparer des directeurs et des professeurs aux collèges ecclésiastiques établis dans plusieurs diocèses. M. de Courson avait encore un autre motif en favorisant cette mesure. Sa maison, comme on l'a dit, renfermait un assez grand nombre de jeunes gens se destinant au monde et voulant embrasser des professions où l'on n'entrait que par la porte du baccalauréat; force leur était donc de franchir ce premier degré, avant de commencer les études spéciales qui devaient les conduire au terme de leur éducation professionnelle.

Toutefois le sage supérieur ne conseillait et même ne permettait ces études préparatoires, qu'autant qu'elles ne devaient pas nuire aux autres devoirs de ceux qui les entreprenaient; il exigeait aussi que les aspirants se présentassent aux examens pendant les vacances, du moins autant que possible, afin que pendant la durée des exercices rien n'altérât le recueillement et la régularité de la communauté. Lorsque M. de Courson fut supérieur général de Saint-Sulpice, il eut soin de maintenir les choses dans le cercle étroit où il les avait d'abord circonscrites: « Gardez-vous,

écrivait-il en 1847 à son successeur, de faire pour cet examen de baccalauréat ce qu'on fait dans le séminaire dont vous me parlez ; marchez dans votre simplicité, sans déranger l'ordre de la maison : c'est le mieux. Vous aurez toujours autant de bacheliers qu'il en faut pour le service du diocèse. »

On comprend, d'après cette réponse, ce que M. de Courson pouvait penser de la préparation à la licence ès lettres placée dans un séminaire. « Nous ne sommes point établis pour former des littérateurs, mais pour former des prêtres, disait-il en 1848, à un supérieur qui lui avait fait connaître qu'on méditait un semblable projet pour son séminaire, nous ne nous engagerons donc jamais dans cette carrière de la préparation à la licence : 1° parce que ce n'est pas notre vocation ; 2° parce que nous n'en sommes pas capables. Le séjour des prétendants à la licence avec les autres séminaristes serait funeste à nos maisons, parce qu'il serait très peu compatible avec nos règles et encore moins avec l'esprit que nous cherchons à inspirer aux jeunes gens. Nous nous sommes prêtés à la préparation au baccalauréat parce que cette préparation est peu de chose, mais nous ne pouvons aller au delà. Encore pour cette préparation au baccalauréat, nous ne nous y prêtons qu'autant qu'elle peut se combiner avec nos exercices. Il faut être ferme sur ce point. »

C'était à Rennes ordinairement que les élèves de M. de Courson subissaient les épreuves du baccalauréat : n'estimant pas qu'il fût convenable de les accompagner dans cette ville, le bon supérieur pourvoyait cependant avec soin à ce qu'ils y fussent

accueillis par quelqu'un qui les mît au courant des formalités à remplir avant l'examen. Il s'adressait ordinairement pour cet office de charité au vénérable M. Louis, restaurateur des Eudistes et son ami depuis longtemps. « Plusieurs de nos jeunes gens, lui écrivait-il en 1840, se sont préparés à subir l'examen pour le diplôme de bachelier. J'ai compté sur votre obligeante charité et je leur ai dit que j'espérais que vous voudriez bien les diriger dans les démarches qu'ils auront à faire en arrivant à Rennes, et peut-être même leur donner l'hospitalité. Ces pauvres enfants sont bien timides et bien embarrassés de leur personne. »

L'examen passé et le diplôme conquis, M. de Courson ne manquait pas de s'associer à la joie des jeunes bacheliers, mais c'était, après quelques mots d'une agréable plaisanterie, pour élever bien haut leurs pensées, les faire souvenir qu'ils ne devaient pas s'attribuer à eux-mêmes le succès obtenu, et surtout leur montrer le but vers lequel désormais devaient se porter tous leurs efforts : « Vous êtes bachelier, disait-il dans une lettre de 1836 : ce n'est pas le cas de vous dépeindre vivement la vanité des honneurs de ce monde. Je pense que la fumée de votre diplôme ne vous a pas jeté dans l'ivresse. Il n'y aurait pas de quoi. Vous vous servirez de votre parchemin quand la Providence vous en fournira l'occasion. Quand on est dans la disposition où vous êtes, de se mettre en la main de Dieu pour procurer sa plus grande gloire dans l'ordre de sa volonté, on doit s'armer de toutes pièces et se tenir en mesure de pouvoir et d'exécuter tout ce qu'il vous commandera. Ce sont là les vues

et les intentions que vous avez eues en vous présentant à l'examen ; ce sont les seules qui soient dignes de vous. »

Il écrivait, en 1838, à un autre de ses élèves : « Le succès de votre examen, mon cher enfant, aura, j'espère, un autre bon résultat que celui du diplôme : il vous rendra moins timide et une autre fois vous serez moins tremblant quand il s'agira de payer de votre personne. Convenez avec moi que c'est bien peu de chose que d'être bachelier, et que ce titre n'est pas à un prix très élevé. Avais-je tort, l'année dernière, quand je vous engageais à porter vos regards plus haut et à diriger plus sérieusement vos efforts vers les conditions qui font un homme sage, vertueux, capable de se dominer, de se gouverner lui-même et de dominer les événements de la vie, en les faisant tourner à l'avantage du grand et unique intérêt de l'éternité ? C'est à ce genre de travail que nous nous appliquerons spécialement pendant l'année qui va s'ouvrir. Je souhaite sans doute de tout mon cœur que vous acquériez les connaissances agréables et utiles que M. Leberre, notre professeur de physique, vous enseignera, mais notre cher Henri serait encore loin de notre but s'il n'était qu'habile physicien, il faut qu'il soit un homme et un chrétien. »

Il disait de même à un autre : « Je vous félicite du succès de votre examen. Dites que la sainte Vierge ne vous aime pas, et voyez à présent si vos beaux désespoirs ne lui font pas injure. C'est elle qui vous a rendu maître de vous-même pendant l'examen et qui vous a mis à la bouche toutes vos réponses. Vous voilà donc bachelier ; c'est une affaire finie, et nous aurons

à nous occuper de choses beaucoup plus sérieuses : nous travaillerons cette année à former des hommes et des chrétiens, et j'ai la confiance que nous réussirons, car nous aurons à bien meilleur titre la protection qui vous a valu votre diplôme. »

CHAPITRE XV

INTÉRÊT QUE M. DE COURSON PREND A LA SANCTIFICATION DE SES ÉLÈVES QUI ENTRENT AU GRAND SÉMINAIRE DE NANTES OU QUI VONT A SAINT-SULPICE

Les jeunes aspirants à l'état ecclésiastique qui, après deux ans passés au séminaire de philosophie, entraient pour la plupart au grand séminaire de Nantes, ne se séparaient pas sans un vif regret de M. de Courson; et, quoique la proximité des deux maisons leur permît d'avoir encore quelques relations avec lui, ils ne laissaient pas de se faire une peine de n'être plus sous sa direction immédiate et de ne plus voir un si excellent supérieur que de loin en loin. « Que de regets, que de tristesse j'éprouvais, dit un respectable prêtre de Nantes, en songeant que j'allais m'éloigner de ce bon père qui avait dirigé mes premiers pas dans la vie sacerdotale ! Je craignis même un instant que les regrets que j'emportais ne nuisissent à mon âme pendant ma première année de grand séminaire. M. de Courson, toujours charitable, y avait pourvu en m'adressant à un directeur très éclairé, dont la sagesse devait continuer l'œuvre si

difficile de ma formation sacerdotale. Cependant, jusqu'à ma sortie du grand séminaire, mon plus grand bonheur était d'aller voir mon ancien supérieur et d'entendre de sa bouche quelques-unes de ces paroles qui allaient si bien au cœur et obtenaient presque toujours un bon résultat. M. de Courson crut s'apercevoir que je mettais un peu de naturel dans ces visites et il m'en glissa quelques mots ; je lui avouai la vérité et il se mit à sourire en disant : « Jusques à quand serez-vous enfant ? »

Le sage supérieur n'intervenait que bien rarement dans le choix du directeur que ses élèves devaient prendre en entrant au grand séminaire ; nous voyons dans la Vie de Pierre Arondineau, dont on a déjà plusieurs fois parlé, qu'il se refusa même aux instances de ce pieux jeune homme, pour qui ce choix était le sujet d'une pénible préoccupation ; il se contenta de lui dire qu'il devait réfléchir et invoquer beaucoup l'Esprit de lumière[1]. Cependant s'il arrivait qu'un de ses anciens disciples tombât dans l'ennui, l'anxiété ou le scrupule et que son nouveau directeur ne réussît pas à le consoler, il s'empressait de venir à son secours et s'efforçait de lui procurer la paix et la sérénité de l'âme. « Dans une occasion, dit un de ceux qui expérimentèrent ainsi la commisération du bon supérieur, il mit le comble à sa tendresse pour moi en me permettant de passer quinze jours dans sa maison, pendant les vacances, et en consentant que je fisse une nouvelle confession générale, qu'il regardait bien comme inutile, pour la validité de mes

[1] *Vie et opuscules*, t. I, p. 224.

confessions passées, mais que je lui demandais instamment. « Je fais un acte de faiblesse, me dit-il, « mais du moins j'entends que vous ne reviendrez ja- « mais plus sur vos confessions passées. » Pendant ces quinze jours il eut la patience de m'entendre tous les soirs avant de se coucher. Il avait un tel empire sur moi que j'ai tenu fidèlement la promesse qu'il me fit faire en cette occasion. »

Tant qu'il demeura à Nantes, M. de Courson fut toujours la grande ressource des séminaristes qui se trouvaient dans l'embarras. Non seulement il compatissait comme un bon père à toutes les peines dont ils le rendaient confident, mais sa charité était ingénieuse pour trouver le moyen de les soulager. Ainsi, dans une occasion, il créa tout exprès une fonction purement nominale au petit séminaire, afin qu'un jeune diacre, à qui l'état de sa santé ne permettait pas de suivre les exercices du grand séminaire, pût cependant assister aux classes de diaconales et n'être pas différé pour l'ordination.

Ces attentions paternelles du bon supérieur avaient pour objet ordinaire ceux de ses anciens élèves qui demeuraient près de lui ; mais dans l'occasion, il ne manquait pas de les étendre à ceux qui se préparaient au sacerdoce dans d'autres séminaires que celui de Nantes. On voit par sa correspondance combien il s'intéressait en particulier aux jeunes ecclésiastiques qui, après avoir terminé les cours de philosophie et de sciences dans sa maison, se rendaient au séminaire de Saint-Sulpice à Paris et y passaient les trois ou quatre années de leur préparation sacerdotale. C'était ordinairement par son conseil que ces

fervents séminaristes prenaient ce parti; car, ayant expérimenté en lui-même combien sont abondantes les grâces que Dieu répand sur ceux qui habitent cette maison, il ne craignait pas de la signaler comme un lieu de bénédiction à ceux de ses enfants qu'il voyait disposés à y vivre saintement. « J'éprouverais bien de la peine, disait-il à l'un d'eux, si vous étiez contraint de quitter la sainte maison où vous avez commencé à vous former aux vertus et à l'esprit de l'état ecclésiastique. Tenez, mon enfant, je vous le dis bien sincèrement, j'ai vu beaucoup de séminaires; j'en ai vu de très fervents; mais je n'ai rencontré nulle part ce parfum de douce et simple piété du séminaire de Saint-Sulpice. Oh! combien je désire que vous le respiriez pendant trois ans, pour qu'il embaume votre âme de telle sorte que vous le conserviez toute votre vie. »

Il arriva, dans une ou deux occasions, que de jeunes ecclésiastiques, à qui M. de Courson avait conseillé le séminaire de Saint-Sulpice, de préférence au séminaire de leur diocèse, rencontrèrent des difficultés de la part de l'autorité ecclésiastique. Le sage supérieur, à qui ils en référèrent, se hâta de leur dire qu'il n'y fallait plus songer. « Les considérations qui m'ont dirigé dans le conseil que je vous ai donné, répondait-il dans une de ces occasions, quelque graves qu'elles me paraissent, doivent se taire devant, je ne dis pas la volonté, mais les simples désirs de votre évêque. Jamais je ne vous engagerai à lui demander une permission qu'il n'accorderait pas de bon cœur. »

Répondant ensuite aux craintes qui avaient parti-

culièrement fait impression sur l'esprit du prélat, il disait : « Certainement, en vous dirigeant vers cette maison, je n'ai point eu l'intention de donner un aliment à votre vanité; je veux au contraire que vous deveniez le prêtre le plus humble, le plus modeste de tout le diocèse; que vous ne vous prévaliez jamais d'une circonstance à laquelle je n'ai attaché tant d'importance que parce que je connaissais vos besoins et votre faiblesse. Si vous aviez été plus sage, je vous aurais vu sans peine exposé à un genre de dissipation dont vous auriez su vous garantir. J'ai cru qu'il était nécessaire de vous isoler, de vous entourer de confrères avec lesquels vous ne vous familiariseriez pas si aisément; j'ai cru qu'il fallait principalement songer à former votre intérieur en vous sevrant des occasions d'épanchements. Ces motifs, que je ne puis vous développer dans une lettre, m'avaient paru d'un très grand intérêt. »

Malgré l'estime particulière qu'il eut toujours pour le séminaire de Saint-Sulpice, M. de Courson n'ignorait pas que des occasions de relâchement et même de mondanité s'y rencontrent quelquefois, et il ne manquait jamais de mettre en garde contre ces dangers les jeunes disciples qu'il y envoyait. Avec quelle sollicitude il les en instruit dès le commencement, avec quelle douce insistance il y revient dans ses lettres, avec quelle dextérité il profite des aveux qui lui sont faits pour exciter la ferveur des uns, modérer la trop grande ardeur des autres et inspirer à tous une docilité cordiale à l'égard du guide de la conscience ! « Mettez-vous à l'aise avec lui, disait-il, votre directeur c'est un père; il tient pour vous la place de Dieu. »

Le bon supérieur n'était jamais plus tendre, plus encourageant que lorsqu'il s'adressait à ceux de ses anciens élèves qui venaient de quitter l'école de droit ou celle de médecine pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice. « Vous voilà au port, disait-il dans une de ces occasions, encore quelques agitations, suite nécessaire des précédentes secousses, et puis, peut-être quelques ennuis jusqu'à ce que vos racines aient pu s'étendre dans la nouvelle et excellente terre sur laquelle la main de Dieu vous place. Après cela, des peines, car la vie du chrétien n'est jamais sans peines, mais des peines que l'onction de la grâce adoucira, des peines que la foi vous fera aimer. Faites bien votre retraite, pénétrez-vous bien des grandes pensées de l'éternité. Voyez que vous quittez peu et que vous gagnez tout. Humiliez-vous, car vous retrouverez encore longtemps bien des faiblesses dans votre cœur. Vous verrez la vertu et vous vous trouverez loin d'elle. Humiliez-vous, mais il ne faudra pas vous effrayer de vos misères, ni vous étonner de les traîner après vous. »

Il disait à un autre, aujourd'hui religieux : « Vous voilà donc établi et je pense qu'il n'est plus désormais question d'embarras et de malaise. Vos habitudes sont formées, vous sentez que vous êtes dans la maison de Dieu, sous l'aile de la très sainte Vierge, et vous n'êtes plus occupé que de l'acquisition de l'esprit ecclésiastique, de votre avancement dans la vertu. Vous n'ignorez pas que votre plus grand travail doit être de combattre la légèreté et l'activité de votre esprit. Tout dépend des efforts que vous ferez pour vous vaincre sous ce rapport. Si vous triomphez de

vos anciennes habitudes, la victoire est à vous ; vous serez dans l'Église de Dieu un prêtre vraiment utile, capable de concevoir et d'exécuter de grandes choses. Si vous vous ménagez, vous ne serez qu'un tout petit homme et une toute petite ressource. Soyez donc assez sage pour vous interdire la lecture des nouveautés et de tous les ouvrages qui ne seraient qu'un aliment à la curiosité et à la vanité. Vous êtes fort exposé à la tentation sur ce point. Peut-être vos goûts seront-ils autorisés par la conduite de quelques-uns de vos confrères ; résistez, croyez-moi, et vous verrez un jour que je vous ai bien conseillé. »

M. de Courson, pendant son séminaire, avait, comme on l'a dit, trouvé de puissants encouragements dans la conversation de quelques amis selon Dieu. Aussi indiquait-il souvent à ses disciples de Saint-Sulpice ce moyen de sanctification. Il voulait pareillement que ceux qui étaient timides et n'osaient prendre part aux conversations ordinaires, profitassent de ces relations plus intimes, pour surmonter leur embarras, acquérir une hardiesse convenable, se rendre capables de parler librement, sans contrainte et même avec cordialité, dans toute sorte d'occasions. « Vos intimes relations avec les deux messieurs que vous me nommez, écrivait-il à un jeune séminariste d'une excessive timidité, me font grand plaisir. Mettez beaucoup du vôtre dans ces relations, acquérez l'habitude d'une sainte amitié et d'un facile épanchement. Avec ces messieurs, vous n'avez pas à craindre que vos libres épanchements dégénèrent en enfantillage ; ainsi lancez-vous hardiment. Vous n'avez pas oublié ce que je vous ai dit sur la nécessité

de développer votre cœur. Cette occasion est favorable, saisissez-la. » Il lui disait encore deux ans plus tard : « Rendez-vous donc aimable; vous ne l'êtes point pour d'autres que pour moi. Je ne sais à quoi cela tient. Je crois que c'est parce que vous ne montrez pas assez que vous avez un cœur : on le cherche et on ne sait où le prendre. On dit : C'est un bon homme, il est complaisant, il a de l'esprit; et on s'en va sans vous en vouloir, mais aussi sans vous aimer. »

M. de Courson revient souvent dans ses lettres sur l'étude de la théologie. « Demeurez persuadé, dit-il à un élève nouvellement entré, que plus vous avancerez dans l'étude de la théologie, plus elle vous sera agréable. Il n'y a point de science comme celle-là, parce qu'il n'y en a point dont l'objet soit plus excellent et dont l'utilité pratique soit plus grande. Tout ici tend à Dieu. Pour moi, je ne vois qu'une chose qui soit préférable à la théologie, c'est la contemplation de Dieu à laquelle nous sommes admis dans l'oraison, et surtout celle à laquelle nous serons admis dans le ciel : *facie ad faciem*. L'amour que Dieu vous fait ressentir pour la divine Écriture se rapporte aux deux sortes de théologie dont je viens de parler. Là vous trouverez matière à l'étude et à la contemplation, et sous ce double aspect elle contribuera à développer en vous l'âme d'un prêtre. »

M. de Courson appréciait aussi à leur juste valeur les avantages de la fonction de *catéchiste;* mais quoiqu'il fût bien aise de la voir confiée à quelques-uns de ses anciens élèves, il ne manquait jamais de les prémunir contre les occasions de dissipation et de négli-

gence pour l'étude que plusieurs trouvent dans cet emploi. « Vous voilà lancé dans les catéchismes, écrivait-il dans une circonstance; ce n'est point par votre choix; c'est ce qui me rassure. Toutefois, modérez-vous et veillez à ce que ces prémices de votre ministère ne vous jettent pas dans des relations inutiles et un genre de dissipation dont votre ministère ultérieur souffrirait grandement. Vous n'êtes point chef de catéchisme, restez à votre place et laissez à celui qui vous précède les relations extérieures et tout ce qui a quelque éclat. Aimez vos enfants, priez pour eux, édifiez-les par vos paroles, votre modestie, votre charité : voilà votre tâche, et en la remplissant dans de bons termes, je ne vois pas que vous ayez beaucoup à perdre; au contraire, vous pourrez gagner, surtout du côté du cœur. » Il ajoutait dans une autre lettre : « Que les catéchismes soient une œuvre de zèle, que la nature ne s'y mêle pas trop, qu'ils n'entretiennent pas la dissipation, qu'ils n'empêchent pas d'étudier la théologie et de devenir prêtre, prêtre par l'esprit, par l'intime de l'esprit et du cœur. Que l'intérêt si juste, si naturel, si louable qu'inspirent ces pauvres enfants, n'empêche pas l'attention que l'on se doit à soi-même et les progrès dans la vertu que demande le sacerdoce. » C'est ainsi que M. de Courson avait toujours l'œil ouvert sur ses enfants; sa sollicitude les accompagnait partout, et aucun de leurs besoins n'échappait à la vigilance de son bon cœur.

CHAPITRE XVI

RELATIONS DE M. DE COURSON AVEC CEUX DE SES ANCIENS ÉLÈVES QUI CHERCHAIENT ENCORE LEUR VOIE

Former de bons prêtres fut toujours, nous l'avons déjà fait observer, l'œuvre par excellence pour M. de Courson, celle qu'il eut le plus à cœur, et à laquelle il se dévoua constamment. Cependant, à voir les soins qu'il prenait de ceux qui, parmi ses anciens élèves, ne se destinaient pas à l'état ecclésiastique, on aurait facilement pu croire que le bon supérieur éprouvait quelque chose de plus tendre pour ces derniers. Son cœur si compatissant pour tous semblait l'être d'une manière spéciale à l'égard de ces chers enfants que tant de dangers environnaient, pour qui la pratique de la vertu devenait si difficile et dont souvent personne que lui ne s'occupait d'une manière spéciale. De là tant de lettres qu'il leur écrit, tant d'exhortations, d'encouragements ; de là ce ton particulier de paternelle bonté avec lequel il leur parle toujours, cette franche expression des espérances et des craintes qu'il éprouvait, ces tendres reproches que lui arrache plus d'une fois le désir qu'il a d'en

faire des chrétiens irréprochables et des citoyens utiles à leur pays. En parcourant cette partie de la correspondance de M. de Courson, on est saisi d'admiration et de respect devant tant de charité, de douceur, de patience, de condescendance. On sent que toutes ces lettres sont sorties de son cœur et on s'écrie volontiers avec un de ses disciples : *Cor ejus, sicut cor Pauli, erat cor Christi*[1].

Avant tout, M. de Courson combattait fortement, dans ses anciens élèves, l'amour du repos et d'une vie inoccupée ; il ne redoutait guère moins ce défaut malheureux qui conduit tant de jeunes gens au désœuvrement et à l'inutilité, que l'ambition des honneurs et le désir immodéré des richesses. « Cher enfant, écrivait-il à un jeune homme de famille, qui se déterminait avec peine à quitter son château pour aller suivre les cours de l'école de droit à Paris, vous vous délectez dans votre petite et innocente vie de campagnard : vous êtes bien là entre votre excellent père, votre bonne sœur et votre cher frère. La douceur du présent, les rêves de l'avenir vous caressent et vous charment. Allons, allons, à dix-huit ans un jeune homme a autre chose à faire que de s'endormir dans l'oisiveté ; votre tâche n'est pas accomplie ; ce n'est pas en vain que la Providence vous a donné les moyens de vous rendre utile, qu'elle vous a affermi dans les bons principes et qu'elle vous a mis au cœur tant de généreux sentiments. Il faut que tout cela fructifie, il faut affronter les difficultés, se raidir contre les dangers, enfin il faut lutter et vaincre.

[1] Son cœur, comme celui de Paul, était le cœur même de Jésus-Christ.

« Vous voyez, ajoutait le bon supérieur, que je combats votre passion dominante, ce besoin du repos, cette appréhension des embarras et des ennuis de la vie dont vous m'avez si souvent entretenu. Je n'aimerais assurément pas vous voir en proie aux agitations de l'ambition ou à cet entraînement excessif d'activité qui consume notre jeunesse, mais aussi je serais désolé de vous savoir enseveli dans une coupable et honteuse inutilité. Vous n'êtes pas de meilleure condition que vos frères ; il faut que tous ensemble nous travaillions à acquitter notre dette envers Dieu et envers la société, qui est de lui. Je suis bien aise que vous redoutiez les dangers de Paris, mais je veux que vos craintes soient sans pusillanimité. Ne vous engagez jamais témérairement dans des dangers que vous devez éviter, mais, quand le danger est inséparable d'un devoir que vous avez à remplir, marchez hardiment, en vous défiant de vous-même et en levant vos yeux au ciel, d'où vous viendra un secours certain et victorieux. »

Non seulement M. de Courson ne croyait pas que les dangers rencontrés à Paris par les jeunes gens qui viennent y suivre les cours publics, fussent pour eux un motif de se condamner à une vie inutile, il pensait, ce qui surprendra peut-être quelques lecteurs, que le séjour de la capitale était moins à craindre que celui des villes de province où l'on pouvait étudier la médecine et le droit. C'est dans ce sens qu'il répondait à une dame qui, après lui avoir confié pendant deux ans son neveu, jeune homme orphelin dès l'enfance et unique héritier d'une belle fortune, le consultait sur la carrière qu'il convenait de lui faire

embrasser. Après avoir montré que l'étude du droit était aujourd'hui la condition indispensablement requise pour remplir le plus grand nombre des fonctions publiques, il ajoutait : « Pour le lieu où il est préférable de suivre les cours de droit, il me paraît incontestable que les jeunes gens bien intentionnés sont moins exposés à Paris que dans les villes de province. J'ai acquis cette conviction par l'expérience et la suite d'observations que j'ai été à même de faire, depuis que j'ai consacré ma vie à cette chère et intéressante jeunesse. Je pense comme vous, Madame, que l'oisiveté et la vie inutile des jeunes gens de X...[1] seraient le plus dangereux de tous les écueils pour votre neveu. Je ne sais si je m'abuse, mais j'ai l'intime persuasion que la grossière corruption de la capitale, loin de lui nuire, n'aura d'autre effet que de l'attacher de plus en plus à la religion et à la vertu. »

En poussant ainsi ses anciens élèves vers des carrières qui les obligeaient à faire un assez long séjour dans la capitale, M. de Courson ne manquait pas de leur indiquer les moyens de se soutenir dans la vertu et de se préserver des dangers sans nombre que Paris offre toujours à la jeunesse des écoles. Non content de leur tracer un règlement qui faisait une assez large part à la prière et à la fréquentation des sacrements, il leur indiquait des prêtres zélés qui entendraient leurs confessions et auprès desquels ils pourraient chercher lumière, force, consolation chaque fois qu'ils en sentiraient le besoin. A quelques-uns il conseilla de voir le père Humphry, qui se livrait

[1] Il nommait une ville de province.

alors avec beaucoup de zèle à ce ministère spécial ; il en envoya d'autres au R. P. Boulanger, très digne religieux de la compagnie de Jésus, comme le P. Humphry. Deux ou trois furent adressés à M. Morel, que M. de Courson avait connu directeur à Issy et qui alors était curé de Saint-Roch.

Avec les conseils et les exhortations d'un sage et zélé directeur, M. de Courson voulait que ses chers enfants eussent à Paris les exemples et les encouragements de quelques pieux amis. A cet effet, il les mettait en rapport avec de fervents élèves du séminaire de Saint-Sulpice, qu'ils allaient voir de temps en temps; il les pressait aussi de se voir beaucoup entre eux et de se venir mutuellement en aide dans leurs besoins spirituels. « Voyez souvent notre cher Alphonse, disait-il à un jeune étudiant en droit, vous pouvez lui être utile ; soyez très complaisant pour lui et surtout surmontez votre timidité pour lui dire à propos ce que la véritable amitié vous suggérera. Faites aussi quelquefois le pèlerinage du séminaire de Saint-Sulpice : vous avez là de bons compatriotes, et vous trouverez dans cette maison, même au parloir, un parfum de paix et de ferveur. »

A ces divers moyens de soutenir ses anciens élèves au milieu des dangers de Paris, M. de Courson ne manquait pas de joindre le secours de ses bonnes lettres. Il était bien convenu avec eux, avant leur départ, qu'ils lui écriraient et lui écriraient souvent. « Les lettres, leur disait-il amicalement, sont le remède de l'absence, faites donc violence à votre paresse pour m'écrire, j'ai besoin, vrai besoin de recevoir de vos nouvelles. »

Malgré ses occupations de jour en jour plus nombreuses, le bon supérieur répondait exactement à toutes ces lettres. Quelquefois, il est vrai, sa réponse était un peu tardive, mais cela arrivait rarement, et jamais quand le retard pouvait avoir des inconvénients. « Vous êtes méchant, disait-il dans une circonstance; votre lettre s'est bien fait attendre. Vous vous vengez cruellement d'une négligence que vous deviez excuser. Cher ami, est-ce que vous me croyez capable d'indifférence et d'oubli? J'ai moins différé dans ma correspondance avec quelques-uns de nos amis, parce que j'étais déterminé par des circonstances qui me paraissaient pressantes, tandis que je vous voyais en bon train sous la main de Dieu. Car, quoi que vous en disiez dans vos moments de désolation, vous êtes l'enfant gâté du bon Dieu. Assurément je ne veux pas que vous voliez de vos propres ailes, et, puisque vous avez confiance en moi, je serai toujours, toujours là pour vous aider et vous encourager. »

Suivent ensuite les conseils les plus sages et les exhortations les plus paternelles. « Écoutez, lui dit-il, voilà mon plan pour cette année. Il faut que vous vous livriez tout entier et très sérieusement à l'étude du droit, en dépit de votre paresse et de votre imagination. Je ne vous permets quelques autres études que par forme de délassement. Décidément, vous devez devenir un homme, et vous ne le serez qu'autant que vous vous livrerez à une étude grave et positive. Étudiez donc à fond, procurez-vous des livres de droit, faites avec la plume quelques travaux sur ces livres ; vous êtes en état de le faire utilement. Allons, du courage;

ne vous perdez pas dans le *rien*. Suez et prenez de la peine pour l'amour de Dieu.

« Mais à quoi servira-t-il, direz-vous, de prendre tant de peine? A quoi? à accomplir la volonté de Dieu et à développer les germes d'utilité qu'il a mis en vous pour des fins à lui connues. Pour la piété, vous serez exact à vos exercices. Petite oraison du cœur tous les matins, petite lecture spirituelle, chapelet, fréquente réception des sacrements, pour y trouver plutôt de la force que des consolations. Vous éviterez les rêveries inutiles, vous condamnerez la misanthropie. En tournant toute votre âme du côté de Dieu, vous ne laisserez pas d'aimer les hommes en Dieu et pour Dieu, vous aimerez ce qu'ils ont de bon et vous prendrez pitié de ce qu'ils ont de mauvais, sans vous laisser jamais aller à l'indignation. »

Tel était habituellement le ton des lettres du vénéré et bon supérieur, lorsqu'il s'adressait à ses anciens élèves; quelquefois cependant, quand il était en présence de l'irrésolution ou de l'insouciance, sa plume devenait presque mordante et ironique; mais sous ces formes diverses on retrouvait toujours le père, et ses enfants ne s'y méprenaient pas. « Vous voilà dans votre paradis terrestre, disait-il, avec une grâce charmante, à un jeune homme qui avait quitté Paris avant la fin des cours; vous n'y vivrez pas en paix et je veux que cette lettre trouble votre repos, en excitant dans votre conscience des remords salutaires. Je n'aime point les paradis terrestres, parce qu'ils font oublier celui du ciel, parce qu'ils endorment dans la mollesse et dans l'inaction, parce qu'ils paralysent les facultés et anéantissent un jeune homme qui se

doit à Dieu, à l'Église et à la patrie. Sans doute le séjour de Paris est fort désagréable dans cette belle et riche saison où les champs sont si riants, si enchanteurs; mais le séjour de Paris est utile, tandis que les champs et leurs rosées, et leurs frais ombrages, et leurs fleurs et leurs parfums, laisseront mon Émile ce qu'il était auparavant, l'accoutumeront à une petite vie, vie innocente, si l'on veut, en ce sens qu'elle n'est pas criminelle, mais vie stérile et que je redoute pour lui par-dessus tout. Les champs porteront leurs moissons, et l'âme d'Émile, au milieu de ces belles moissons, restera vide de fruits solides. Tout au plus produira-t-elle quelques beaux sentiments; je le crois apte à autre chose que ce qu'on appelle le sentimental. Émile pourrait et devrait être un homme positif. Peut-être cherche-t-il à se persuader que Dieu ne lui demande pas autre chose, et même qu'il fait une œuvre méritoire en se préservant des dangers du monde. Émile se fait illusion. Dieu veut qu'il travaille et fasse valoir tous les dons de la nature et de grâce qui lui ont été prodigués.

« Cher enfant, dit-il en terminant, vous me trouvez incisif dans mes réflexions, et c'est pourtant mon cœur qui me les dicte. Vous savez bien que je ne puis pas vous parler un autre langage que celui du cœur. Votre lettre m'a fait un mal incroyable, et je m'en venge. A vous de vous justifier, de me réfuter. J'attends votre réponse, j'engage le combat, bien disposé à le soutenir et à vous poursuivre dans tous vos retranchements. Malgré ma colère, je vous embrasse, cher ami, d'aussi bon cœur et de meilleur cœur que jamais. »

Remarquons, en terminant, que Dieu a béni d'une manière frappante ce ministère de zèle auquel M. de Courson ne cessa jamais de se livrer. Non seulement, par ces relations pleines de cordialité, il a contribué à maintenir un grand nombre de jeunes gens dans la pratique de la vertu, ses sages conseils en ont même aidé plusieurs à se détacher du monde et à se consacrer au service de l'Église, soit dans le clergé séculier, soit dans quelque communauté régulière. Quelques-uns avaient étudié le droit, d'autres la médecine. Un d'entre eux avait même pratiqué cet art, sans cesser d'être fidèle à l'heure d'oraison que M. de Courson lui avait conseillé de faire chaque jour. Dieu ne tarda pas à le juger digne de travailler à la guérison des âmes ; il entra dans la compagnie de Jésus, et, en partant pour la mission lointaine assignée à son zèle, il écrivit au supérieur actuel du séminaire de Nantes, pour lui exprimer la reconnaissance dont il demeurait pénétré envers M. de Courson et envers la maison où il avait eu le bonheur de recevoir ses sages conseils [1].

[1] Parmi les élèves de M. de Courson qui abandonnèrent le monde pour se consacrer au service des autels, nous croyons devoir mentionner le R. P. Hyacinthe de Valroger, mort il y a quelques années à l'Oratoire. Ce modeste et savant religieux avait cherché longtemps sa voie lorsque, le 11 août 1834, M. de Courson, à qui il s'était adressé pour la connaître, le fixa tout à fait par la lettre suivante : « Oui, mon cher enfant, je crois que vous êtes appelé à l'état ecclésiastique; je l'ai toujours cru. C'est pour cela que je vous ai détourné des positions aventureuses vers lesquelles votre imagination vous entraînait quand vous étiez près de moi. Dieu n'a pas permis que vous vous jetassiez dans la carrière des armes ou de la marine, parce que les risques que vous y auriez courus auraient peut-être été au-dessus de vos forces.

C'était toujours une grande consolation pour le bon et zélé supérieur que ces vocations qui, quoique tardives, donnaient ordinairement d'excellents ouvriers à la vigne du Seigneur. Il en était d'autant plus heureux que, le germe s'en étant développé dans le séminaire de philosophie et par ses soins, il les regardait comme devant suppléer auprès de Dieu à ce que, dans son humilité, il appelait le vide de sa vie sacerdotale. « Je me repose quelquefois, disait-il en une occasion, dans cette espérance que Dieu me pardonnera mes péchés et ma stérilité, en m'attribuant une partie du bien que font ou feront les prêtres sortis de notre maisonnette. »

Il vous a soumis à une épreuve plus douce mais pourtant efficace. Il n'y a plus à différer, il faut que vous preniez votre parti avec générosité et dévouement. Bientôt vous serez à l'abri de l'inquiétude et du malaise, parce que vous serez décidément à votre place. Ne regardez plus en arrière et ne vous laissez pas effrayer par les fantômes que vous vous créez sur les difficultés et les peines de la vie de séminaire. Vous serez heureux au séminaire, et ne le fussiez-vous pas, cette pensée ne devrait pas vous arrêter. Il est nécessaire qu'il y ait quelque sacrifice à faire dans un acte de dévouement. Je serais content que dès le premier pas vous vous immolassiez tout entier. » Au mois d'octobre suivant, M. de Valroger entrait au séminaire de Saint-Sulpice.

CHAPITRE XVII

RELATIONS DE M. DE COURSON AVEC SES ÉLÈVES ÉTABLIS DANS LE MONDE

Quelque grande que fût la joie de M. de Courson en voyant ses anciens élèves quitter le siècle et entrer dans le clergé ou dans l'état religieux, néanmoins ce n'était jamais qu'en parfaite connaissance de cause qu'il prononçait sur un point si important. Tant qu'il restait quelque doute, il se contentait de faire prier et attendre : « Rien ne presse dans la question de votre vocation, disait-il à un jeune homme qui plus tard s'est décidé pour le monde ; une seule chose serait dangereuse et redoutable, ce serait la résistance passive. J'ai l'expérience que la résistance de ce genre, qui provient de la paresse et de l'insensibilité, est celle qui étouffe le plus complètement la voix de Dieu ; tout de même que la conversion des hommes indifférents en matière de religion est plus difficile et plus rare que celle des hommes vicieux et même impies. »

Mais que les élèves de ce bon supérieur s'établissent

dans le monde ou prissent le chemin du sanctuaire, aucun n'était oublié de lui ; sa sollicitude paternelle les suivait tous et les accompagnait en tout lieu. Avec quel bonheur il les revoyait quand ils revenaient à Nantes! Écoutons-le répondre à l'un d'eux qui lui avait annoncé sa visite : « Vous me consolez en me disant que vous projetez un petit voyage à Nantes. Venez donc, cher enfant, venez, je me reposerai avec vous dans quelques intimes entretiens. Là sera ma petite fête de famille. Je vous défends de toute mon autorité de supérieur, de tout mon cœur de père, de porter votre valise ailleurs que dans notre maison. Notre maison est la vôtre; c'est évident à mes yeux et aux yeux de tous ceux qui voient autre chose que l'habit. »

On se rendait avec bien de la joie à des invitations si cordiales; mais on n'attendait pas d'y être convié pour aller visiter le charitable supérieur. Dès que parmi ces jeunes gens, élevés à la maison de philosophie, quelqu'un avait une peine, un embarras, un parti à prendre, il ne manquait pas de recourir à M. de Courson. « Ses anciens élèves, dit un respectable ecclésiastique de Nantes, n'auraient pas voulu faire la moindre démarche, prendre une détermination, sans en prévenir le bon supérieur et avoir son approbation. »

M. de Courson se prêtait volontiers à ces communications et ne refusait jamais de s'occuper des affaires de ses chers enfants. Ceux qui habitaient la ville de Nantes ou que leurs intérêts y amenaient souvent, l'ayant prié de continuer à les entendre en confession, il ne crut pas devoir leur refuser ce ser-

vice, et, après en avoir obtenu la permission du supérieur de Saint-Sulpice, il commença à exercer ce ministère de zèle et le continua jusqu'à son départ de Nantes.

Mais le nombre de ceux qui prenaient sa direction par lettres était bien plus considérable; il en est plusieurs qui n'ont cessé de lui écrire et de recourir à ses conseils que lorsque la mort les a privés de cet excellent guide. On est profondément touché en voyant les réponses si sages et si affectueuses que le bon supérieur trouvait le temps de faire à tant de lettres venues de tous côtés. Avec quel intérêt il entre dans les plus petits détails, parle à chacun selon ses besoins, promet sa protection à ceux qui la réclament et témoigne à tous la plus sincère amitié! C'est vraiment un père qui parle à des enfants tendrement aimés. Et d'autre part, quelle sagesse, quelle prudence dans ses conseils, quelle connaissance des hommes! Il refuse quelquefois de dire son avis, parce qu'il est insuffisamment renseigné, mais quand il le donne, c'est toujours avec un tact, une perspicacité et un à-propos remarquables. « L'admirable bon sens dont Dieu l'avait pourvu, dit encore le digne ecclésiastique cité plus haut, lui faisait apercevoir de suite le conseil qu'il y avait à donner, la marche qu'il convenait de suivre. Tous n'ont eu qu'à se louer des lumières de sa haute sagesse et de sa profonde pénétration. On le trouvait apte à tout, prêt à juger sur tout, éclairé sur toutes les questions. »

Mais de tous les services que M. de Courson rendit à ses anciens élèves établis dans le monde, le plus inappréciable fut de les aider à vivre en bons chré-

tiens. Voici en quelques mots la direction qu'il leur donnait.

D'abord il ne pouvait consentir qu'ils fussent sans un règlement de vie et des pratiques chrétiennes. « Un fond de religion, un sentiment intime mais trop vague de Dieu, ne vous suffisent pas, leur disait-il, pour mettre votre salut à couvert. Ces dispositions se rencontrent trop souvent dans des hommes qui oublient leurs devoirs les plus sacrés et qui vivent dans la plus coupable indolence; elles sont sûrement très précieuses, elles fondent de bonnes espérances pour l'avenir; mais l'avenir n'est pas à nous, et celui qui remet le soin de son salut à l'avenir, s'expose à périr misérablement. Des pratiques sont nécessaires pour alimenter et féconder la foi et la crainte de Dieu. »

Dans le règlement de vie que M. de Courson prescrivait à tous, entraient non seulement la prière du matin et du soir, l'assistance aux offices du dimanche, mais encore, immédiatement après le lever, qui devait être matinal, une petite lecture de piété pour donner du nerf et de l'aplomb à l'âme, l'audition de la messe, au moins de temps en temps, quelques dizaines de chapelet, avant de se mettre au lit; enfin la confession au plus tard tous les mois, et la communion aussi souvent que le permettrait le confesseur.

Un pareil règlement, accepté et suivi avec fidélité, devait mettre les élèves de M. de Courson à l'abri de bien des dangers et en état de surmonter de grandes difficultés; si cependant, comme on devait s'y attendre, quelque défaillance leur arrivait, ils

n'éprouvaient aucune peine à l'avouer au bon supérieur qui se hâtait de leur tendre la main. Encourager et consoler fut toujours ce que M. de Courson aima le plus à faire, et il y réussissait admirablement. « Ne vous désolez pas, ne vous découragez pas, mon cher ami, au milieu de vos faiblesses, disait-il dans une occasion, remettez une fois encore la main à l'œuvre. La nature, vous le voyez, est difficile à surmonter; elle nous domine et nous entraîne; nous ne trouvons en nous ni force ni constance. Ah ! que l'expérience nous démontre bien que nous n'avons d'espoir qu'en Dieu, dans sa miséricorde et dans sa grâce ! Supportez-vous humblement, mais en vous supportant, évitez de tomber dans la molle tolérance de vos défauts ; n'admettez jamais qu'ils soient insurmontables ; soyez toujours fidèle à vous les reprocher. »

« Le cri de votre âme, écrivait-il à un autre, a retenti dans la mienne, qui en est toute pénétrée. De grâce, soyez fidèle aux dons de Dieu ; vous les appréciez, sachez y correspondre. Dieu a sur vous de grands desseins de miséricorde ; ayez confiance, ne vous troublez jamais. Vos découragements sont un danger pour votre âme ; ils viennent d'un fond d'orgueil dont vous ne vous êtes pas encore rendu compte. Que peut-il sortir de ce fond ? »

M. de Courson recommandait surtout la confiance à ceux de ses élèves qui, par amour pour Dieu, s'engageaient dans quelque œuvre de charité. Ozanam disait en faisant connaître le but des conférences de Saint-Vincent-de-Paul : « Nous avons voulu mettre notre chasteté sous la garde de la charité. » Le bon supérieur ne pensait pas autrement lorsque, pour

encourager un de ses disciples à entrer dans ces admirables conférences, il lui disait : « Je ne suis point effrayé des inconvénients et des dangers que vous me signalez. Un exercice de charité qui ne sort pas des termes de la discrétion, attire un secours de Dieu qui préserve des dangers qui peuvent se présenter par accident. Si donc madame votre mère l'approuve, je vous verrais avec grand plaisir entrer dans la société de Saint-Vincent-de-Paul. »

Il n'exigeait pas de tous cependant cette participation aux associations de charité, mais il ne dispensait personne d'un bon emploi de ses journées. Écoutons-le reprendre un excellent jeune homme qui lui avait fait l'aveu de quelques pertes de temps. « Cher ami, lui disait-il, votre lettre m'a été de bonnes étrennes. Ce n'est pas que tout ce que vous m'écrivez soit de nature à me contenter, mais vous me dites si cordialement ce qui est affligeant que vous me désarmez. Je ne veux pas cependant me laisser séduire par mon cœur ou par le vôtre ; je dois et je veux vous gronder. Votre enfantillage est pitoyable. Si j'avais été là quand vous perdiez votre temps à tendre des pièges aux oiseaux, je vous aurais crié comme Notre-Seigneur à saint Pierre : *Veni post me; ex hoc jam homines eris capiens.* Belle occupation pour vous, mon ami, pour vous bachelier ès lettres, bachelier ès sciences, bachelier en droit ; pour vous, jeune chrétien de vingt ans, dans le cœur duquel est tombée l'étincelle de la divine charité ! Y songez-vous, et votre vie s'écoulera-t-elle dans de tels jeux ? D'ici je vous somme de vous assujettir à la règle que vous vous êtes tracée : ce sera votre ancre de salut. »

Tout en désirant que ses anciens élèves remplissent utilement et chrétiennement leurs journées, M. de Courson les détournait soigneusement de certains emplois où il craignait qu'ils ne pussent conserver intacts les sentiments d'intégrité qu'ils avaient puisés auprès de lui. «Je vous félicite du parti que vous avez pris, disait-il à un jeune avocat qui par délicatesse venait de refuser une place avantageuse; vous serez moins riche, mais aussi vous serez moins exposé à vous salir les mains dans ces complications d'intérêts que suscite la cupidité.» Il répondait à un autre de ses élèves qui lui avait fait part des inquiétudes que lui donnait la place qu'il occupait : « Triste chose que les discussions, mais chose inévitable dans la mêlée de la vie, surtout dans ce qu'on appelle les affaires! Il faut être calme, droit, sincère, et on est tout cela quand on regarde Dieu. Vous n'êtes pas au bout de vos peines, vous en rencontrerez bien d'autres. Fasse le Ciel qu'au milieu des exemples que vous recevez, des insinuations, des obsessions, des influences de toute espèce,vous conserviez intègre ce parfum d'honnêteté et de délicatesse de conscience et d'honneur que j'ai toujours reconnu en vous! Vous y rencontrerez bien des difficultés. »

Mais c'était particulièrement à l'époque de leur mariage que les anciens élèves de M. de Courson éprouvaient combien ce bon supérieur les aimait. Rien de plus paternel et de plus tendre que les lettres qu'il leur adressait à ce sujet; mais en même temps rien de plus élevé, de plus chrétien que les considérations que son grand esprit de foi lui inspirait et qu'il ne manquait pas de leur présenter dans ces

graves circonstances. « Vous ne doutez pas, mon très cher ami, disait-il dans une occasion, de la part bien vive que je prends à votre grande affaire. Vous aurez l'intention de ma messe le jour de l'Exaltation de la sainte Croix. Cette fête porte bonheur; la croix est dans le mariage autant et peut-être plus qu'ailleurs, et c'est pour cela même que le mariage est bon; c'est ce qui me le faisait désirer pour vous. Il était dans l'intérêt de votre salut que vous missiez un terme à cette vie trop peu sérieuse que vous avez menée depuis votre enfance, et, pour la plupart des hommes, la vie ne devient sérieuse que par les sollicitudes, et elle ne devient sainte que par les sollicitudes qui se rattachent aux devoirs. »

M. de Courson aimait surtout à faire envisager à ses disciples, dans la conclusion de leur mariage, la main de la divine Providence qui conduit tous les événements de la vie avec amour et suavité. « Le choix que vous avez fait, disait-il dans la même occasion, me rassure surtout parce que je suis persuadé que la tendre Providence, qui veille si admirablement sur vous, qui par la main de la très sainte Vierge vous a comblé de bénédictions, ne vous délaissera pas dans cette circonstance principale et unique. Courage donc, avancez, mais que ce soit en vrai chrétien, en envisageant la nouvelle position de l'œil de la foi et en prenant tous les moyens de profiter des grâces précieuses attachées au sacrement. Recueillez-vous chaque matin au pied de l'autel de Marie. »

Et quand, par la naissance d'un premier enfant, le Ciel avait béni ces unions, personne n'était plus em-

pressé que le bon supérieur à faire parvenir des félicitations et des souhaits, accompagnés des exhortations les plus chrétiennes. « Dieu soit loué, disait-il à un jeune avocat, de la bénédiction qu'il répand sur votre mariage! Vous êtes père, et je m'en réjouis cordialement, parce que j'ai la confiance que vous remplirez tous les devoirs d'un père chrétien. Vous êtes heureux d'avoir ce petit enfant, et ce petit enfant est encore plus heureux de vous avoir pour guide et pour soutien. Que Dieu le comble de ses dons, que son âme soit imbue, dès le berceau, des douces et salutaires impressions de la piété ; que l'âge consolide et développe ce sentiment ! Qu'il soit sur la terre la consolation de ses parents, qu'il soit leur gloire dans le ciel ! »

« Remercions Dieu, disait-il à un autre, du don qu'il vous a fait ; car c'est un pur don. Cet enfant est à Dieu, il est créé pour aimer et servir Dieu. Ce n'est point un *joujou* que le Ciel vous a donné, c'est un talent qu'il vous a confié ; vous devez le faire valoir, et dans l'intérêt de Dieu. Vous voulez, ajoutait-il, que je bénisse ce cher petit enfant. Je le bénis de tout mon cœur. Que son âme se conserve innocente, qu'elle reçoive le germe des vertus, et que ce germe se développe heureusement sous l'influence de la foi ! »

« Mille louanges à Dieu, écrivait-il encore une autre fois ; mille vœux pour ce petit ange, mille félicitations pour ses parents. Vous voilà père. Ah ! devenez meilleur, car vous avez en cette qualité de grandes obligations à remplir. Les pères et les mères, dans la pensée des saintes Écritures, sont sur la terre les représentants et les images de Dieu auprès

de leurs enfants. Il faut donc que vous ayez la tendresse de Dieu dans le cœur, la sagesse, la prévoyance et providence de Dieu. Voyez, méditez le détail. » Il lui disait encore plus tard : « Je vous félicite de votre nouvelle paternité et de ses heureuses circonstances. Que Dieu, qui vous rend père, augmente, en proportion du nombre de vos enfants et des devoirs qui en résultent, votre sagesse et votre vertu ! Que cette chère famille soit un modèle de piété et de douce union ! Je m'empare de ce second fils : qu'il soit plus spécialement à Dieu et que Dieu lui inspire l'amour de sa gloire et le dévouement à son service ! qu'il lui conserve la précieuse innocence et qu'il le bénisse de sa spéciale bénédiction, comme Louis de Gonzague et Stanislas Kostka. »

Les souhaits du saint prêtre ne sont pas montés vers Dieu sans succès : l'enfant qui en fut particulièrement l'objet est aujourd'hui religieux de la compagnie de Jésus, et puise à la même source de grâces et de vertus que les deux jeunes saints invoqués si pieusement sur son berceau.

Mais celui qui portait un si vif intérêt aux enfants de ses anciens élèves ne pouvait manquer d'en éprouver de même un très grand pour leurs parents. Lorsque M. de Courson sera supérieur général de Saint-Sulpice, nous l'entendrons répéter qu'il considérait les parents de tous ses confrères comme étant aussi ses parents; il ne pensait et ne parlait pas autrement à l'égard des parents de ceux que la Providence lui avait donnés pour enfants au séminaire des philosophes de Nantes : « Madame, disait-il à la mère de deux d'entre eux, ne craignez jamais, je vous en

prie, de me devenir importun, je serai toujours heureux de vous rendre quelque service quand la Providence m'en donnera les moyens. La tendre affection qui me lie à vos chers enfants est de nature à ne pas s'affaiblir ou s'effacer. Je partagerai toutes vos peines et toutes vos joies, puisque leur unique objet est le salut et le bonheur de ces enfants qui m'appartiennent un peu par les relations que Dieu a établies entre nous. »

Ce cordial intérêt que le bon supérieur portait à la famille de ses élèves faisait qu'il s'en entretenait volontiers avec eux pendant qu'ils étaient près de lui ; plus tard, lorsque la Providence les avait éloignés, il aimait à leur en parler dans ses lettres et il le faisait toujours en des termes qui venaient du cœur. Souvent il profitait de la connaissance qu'ils lui avaient donnée eux-mêmes des sentiments religieux d'un père, de la grande vertu d'une mère, de l'angélique piété d'une sœur, pour les exciter par le souvenir de ces exemples à être bons chrétiens ou fervents séminaristes.

Dans ses voyages il était heureux de trouver l'occasion de visiter quelques membres de la famille de ses chers enfants, et il ne regrettait jamais le temps que ces visites lui demandaient : « Je suis allé rendre mes devoirs à vos saintes tantes, religieuses à Paris, disait-il en 1840 à un jeune étudiant en droit. Qu'elles m'ont fait de bien ! comme elles étaient heureuses en me parlant de vous et de votre frère ! J'allais me retirer, mais la pieuse marraine, vraie mère spirituelle, a voulu me parler en particulier de ce cher filleul et me dire ses alarmes et ses espérances ; j'ai

calmé les alarmes, affermi les espérances, et j'ai promis de revenir avant mon départ. »

Dans ses relations avec les parents de ses élèves, M. de Courson eut assez souvent à combattre des préjugés et des erreurs, à ramener des esprits mal disposés à l'égard du clergé ; rarement on se retirait sans avoir subi l'ascendant qu'il prenait comme naturellement sur tous ceux qui l'approchaient. L'honnêteté et la franchise de ses procédés, la douceur de ses paroles, la cordialité de ses manières, gagnaient d'abord le cœur et mettaient dans une sorte d'impossibilité de lui rien refuser. Jamais il ne contestait, mais, après avoir exposé modestement les choses, il attendait de Dieu seul le succès qu'il avait en vue.

Il n'était pas rare que ceux de ses élèves qui éprouvaient des oppositions à leurs bons desseins de la part d'un père ou d'une mère, eussent recours à sa médiation pour en triompher. C'est ce que fit en particulier un jeune homme que son père, après un an de philosophie, voulait placer chez un notaire et retenir pour toujours dans le monde. Il le conduisit à M. de Courson, qui n'eut aucune peine à le faire revenir de sa détermination. Non seulement le jeune élève put rentrer en philosophie, mais il obtint peu de temps après la permission de prendre la soutane.

Le bon supérieur disait dans son humilité que consoler ses confrères et ses amis était la seule chose qu'il savait faire. Il y excellait, en effet, et nous savons que les consolations qui partaient de son cœur ému et profondément touché, allaient toujours au

cœur de ceux à qui elles s'adressaient. Lorsqu'il avait la douleur de perdre quelqu'un de ses élèves, une de ses premières pensées, au milieu des peines et des douleurs qu'il ressentait lui-même, était pour les parents que cette mort allait plonger dans la désolation. S'il ne leur écrivait pas toujours directement pour les consoler, il ne manquait jamais d'adresser au curé de la paroisse une lettre qui leur était en partie destinée et dans laquelle il donnait tous les détails capables d'adoucir leur chagrin. Celle qu'il écrivit de Lyon au vénérable curé de Basse-Goulaine, à l'occasion de la mort de M. Paulin Arondineau, était particulièrement touchante. « Je suis allé prier sur sa tombe, disait-il en terminant, et cette prière que j'ai faite au nom de ses bons parents et au mien m'a beaucoup consolé. Pauvres parents! Dieu ne les épargne pas, mais sa grâce les fortifiera. Ils retrouveront au ciel des fils chéris qui vivent toujours pour eux; la séparation ne sera pas longue. Que cette espérance adoucisse leurs peines, calme leurs douleurs. C'est là que je puise moi-même mes consolations, car M. Arondineau était pour moi plus qu'un ami. Si j'étais à Nantes, j'irais voir ces bons parents, je pleurerais avec eux. Vous êtes leur ami et leur pasteur, vous leur serez d'un grand secours. »

Une lettre si cordiale apporta un grand adoucissement à la douleur du père et de la mère de M. Arondineau; elle ne toucha pas moins le respectable curé de Basse-Goulaine, qui ne put s'empêcher d'appliquer au bon supérieur, en cette occasion, ce que les Juifs disaient de Notre-Seigneur pleurant sur le tombeau de Lazare : Voyez comme il l'aimait!

Trois ou quatre ans plus tard, M. de Courson s'adressait encore au même ecclésiastique, pour le prier de consoler le père et la mère d'un jeune diacre de sa paroisse, qui venait de mourir très saintement au séminaire de Saint-Sulpice : « Vous serez, monsieur le curé, lui disait-il, l'ange consolateur de cette bonne et vertueuse famille, et c'est pour vous en donner la facilité, en même temps que pour votre propre consolation, que je vous ai donné les détails qui précèdent sur la maladie et la mort de ce pieux enfant. Que ses bons parents pleurent leur cher fils, mais qu'ils se souviennent qu'ils ont un protecteur dans le ciel. Vous étiez aussi, vous, monsieur le curé, le père de M. Bauquin, et je juge par ce que je ressens de ce que vous devez ressentir. Dieu veut rouvrir la plaie qu'avait faite à nos cœurs la mort des deux chers Arondineau. Livrons-nous de plus en plus à sa volonté et allons rejoindre ces chers enfants qui nous ont devancés au ciel et qui nous y attendent. »

Le bon supérieur ne fut pas moins bien inspiré par son cœur, en faisant adresser quelques consolations à la veuve de l'un de ses anciens élèves qui, se souvenant de ce que son mari lui avait dit de la grande charité de M. de Courson, désira qu'on l'instruisît du malheur qui venait de la frapper, elle et ses trois enfants : « Dites à cette pauvre veuve, répondit-il aussitôt, la part que je prends à sa peine ; dites-lui que hier j'ai offert le saint sacrifice pour son Émile ; dites-lui que je la remercie d'avoir eu un souvenir de moi dans son amère douleur. Et ces trois petits anges, qui n'ont plus de père sur la terre, que je voudrais les embrasser ! Dieu se ressouviendra de leur père et

les bénira. Ils seront élevés dans la crainte et l'amour de Dieu, comme leur père ; comme lui, ils vivront en chrétiens et plus tard ils iront le rejoindre au ciel. »

CHAPITRE XVIII

FERMETÉ ET PRUDENCE DÉPLOYÉES PAR M. DE COURSON DURANT LES TROUBLES DE 1830 ET DE 1832

Pendant que M. de Courson, dans le silence de son séminaire, s'appliquait ainsi à donner de dignes ministres à l'Église et de vertueux citoyens à la France, de graves événements, qui se préparaient au dehors, allaient lui donner occasion de montrer avec plus d'éclat la magnanimité et la tendresse de son cœur, aussi bien que sa parfaite confiance en Dieu et sa filiale soumission aux ordres de sa Providence.

La révolution de 1830, qui renversa le gouvernement de la restauration, s'était accomplie à Paris, sans la participation du reste de la France, mais elle eut son contre-coup dans plusieurs villes du royaume où des troubles éclatèrent à la première nouvelle des événements de la capitale. Cela eut lieu à Nantes, en particulier; les émeutiers s'y emparèrent de la place et coupèrent la ligne des ponts. M. de Courson prenait un peu de repos dans sa famille, à Vallet, lorsque la nouvelle de cette insurrection y parvint. « Aus-

sitôt, dit un ancien curé de Vallet, ne prenant conseil que de son grand cœur et de son amour du devoir, sans même quitter le costume ecclésiastique, il part accompagné d'un domestique, bien décidé à braver tous les obstacles pour pénétrer dans la ville. Vainement je lui fis observer que sa tentative très hasardeuse offrait les plus grands dangers. Il me répondit que puisque le danger était grand sa place était auprès de son évêque et au milieu de ses confrères. »

Quelques semaines plus tard, M. de Courson se rendit à Paris. Peut-être voulait-il consulter ses supérieurs sur la marche à tenir dans les circonstances difficiles que l'on traversait, du moins il désirait retremper son âme dans une bonne retraite faite à Issy, près de Notre-Dame de Lorette et sous la direction de M. Mollevaut. Il passa la seconde moitié du mois d'août auprès de ce saint directeur, qui fut d'autant plus enchanté de le voir que très peu de confrères avaient osé aborder Paris, depuis les funestes journées de juillet. « La venue de M. de Courson, disait-il le 4 septembre, m'a causé une joie et une consolation que je ne puis vous exprimer; elle est d'autant plus vive que je serai privé cette année de la visite de chers confrères, que je désirais voir pour nous animer réciproquement à tenir ferme, pleins de confiance en la bonté de Dieu. »

M. de Courson n'eut pas de peine à entrer dans les généreux sentiments de M. Mollevaut; il revint à Nantes avec confiance et courage, bien disposé à continuer l'œuvre que la Providence lui avait confiée, tant qu'on ne l'obligerait pas à fermer sa maison. Quelques diocèses avaient déjà subi de pareilles ri-

gueurs. Les grands séminaires de Nancy et de Metz, ceux de Meaux et de Perpignan, ou ne s'étaient pas ouverts en 1830, ou furent immédiatement fermés. Grand nombre de petits séminaires eurent le même sort. Mais rien de semblable n'eut lieu en Bretagne, et les séminaires de Nantes, en particulier, s'ouvrirent à l'ordinaire ; on put même achever l'année sans interrompre les exercices. Toutefois, ce ne fut pas sans éprouver de vives et fréquentes appréhensions, chaque jour apportant la nouvelle de quelque tentative faite par les méchants contre la religion, ses temples et ses ministres. Ce furent d'abord les sacrilèges dévastations commises à Paris au mois de février et qui eurent un triste retentissement dans les provinces ; vinrent ensuite les tracasseries faites par l'autorité militaire au petit séminaire de Beaupréau ; puis les perquisitions exécutées sans motif dans le couvent des Trappistes de Melleray, et enfin la dispersion brutale à laquelle plusieurs de ces saints religieux furent condamnés. Cette dispersion des Trappistes qui, à Nantes et dans les environs, plongea tous les cœurs honnêtes dans une affliction très sensible, fut particulièrement pénible à M. de Courson ; car depuis longtemps, comme on l'a vu, il était en communion de prières et de bonnes œuvres avec ces religieux, les estimait et les aimait beaucoup et regardait leur couvent comme très utile au diocèse. Aussi fut-il des plus empressés à les accueillir et à leur procurer les secours dont ils avaient besoin [1].

[1] La nouvelle des profanations commises dans les églises et des violences exercées contre les séminaires et plusieurs maisons ecclésiastiques, à Paris, pendant les journées des 14, 15 et 16 fé-

La rentrée de 1831 s'effectua sous l'impression de ces pénibles inquiétudes; mais on était bien loin de prévoir les orages que cette nouvelle année préparait aux séminaires de Nantes. Le mouvement royaliste, dont l'ouest de la France fut le théâtre, en devint l'occasion ou du moins leur servit de prétexte.

La duchesse de Berri, désireuse de se mettre à la tête de l'insurrection, venait de pénétrer en France, et, trompant la vigilance de ceux qui étaient à sa recherche, elle se dirigeait vers la Bretagne. Déjà on s'occupait de former clandestinement à Nantes, sous le nom de compagnie d'honneur de Madame, un corps d'élite, composé de trois ou quatre cents jeunes gens courageux, intelligents et dévoués. Il ne devait pas être difficile de trouver un tel contingent dans un pays où les traditions royalistes se conservaient religieusement dans les familles, se transmettaient par l'éducation du foyer domestique et pour ainsi dire avec le sang. Plus ces respectables familles étaient

vrier 1831, fut cause que les séminaristes d'Angers se dispersèrent et que les élèves du grand et du petit séminaire d'Angoulême furent assaillis par une multitude furieuse, qui les obligea de se sauver en escaladant les murs. Vers le même temps une ordonnance royale mit les bâtiments du petit séminaire de Beaupréau à la disposition de l'autorité militaire. Quant à l'abbaye de Melleray, qui renfermait un grand nombre de religieux venus de la Grande-Bretagne avec le R. P. Antoine, elle fut soumise, dans le courant de février 1831, à une rigoureuse perquisition qui ne fit absolument rien découvrir de ce que l'on cherchait. Cependant, le 28 septembre suivant, un nombreux détachement de troupes s'y porta de Nantes et somma les religieux, étrangers d'origine, de se disperser. Vainement le P. Antoine, abbé et propriétaire du monastère, déposa-t-il sa réclamation; la plupart des religieux furent obligés de quitter leur maison et de recourir à la charité pour se loger.

attachées à la foi et moins elles se croyaient permis de déserter la cause royaliste. Cela explique comment plusieurs élèves du petit séminaire ne firent pas difficulté de s'engager dans le corps d'élite dont nous parlons ; le grand séminaire lui-même fournit quelques noms; quant à la maison de philosophie, qui comptait beaucoup de laïques appartenant pour la plupart à des familles très prononcées pour la cause de la duchesse, il y eut jusqu'à trente engagements. Mais chacun devait rester où il était et se tenir prêt à partir au premier mot d'ordre.

En attendant ce signal, les engagés du séminaire de philosophie reçurent des bandes, de la charpie et les autres choses nécessaires pour un premier pansement. On se figure sans peine la surexcitation qu'un pareil dessein devait produire dans une communauté de séminaristes. M. de Courson n'ignorait pas ce qui se passait; il était au courant de tout, mais ne pouvant approuver l'entreprise et ne se sentant pas en état de l'empêcher, au moins directement, il prit le parti de laisser croire qu'il n'en était pas instruit, aimant mieux être soupçonné de manquer de vigilance que de faire une tentative inutile. Les jeunes gens auxquels il avait affaire auraient, en effet, plutôt franchi les murs du séminaire que de ne pas se trouver au rendez-vous qu'on leur aurait assigné. « J'ai beaucoup admiré depuis, dit un de ceux qui prirent part à l'insurrection, la sagesse que M. le supérieur fit paraître dans cette occasion. Bien certainement s'il nous eût fait des reproches, c'eût été en pure perte : nous étions tellement convaincus que c'était pour nous un devoir de nous occuper de poli-

tique qu'aucune puissance ne nous eût fait changer d'idée. Comme le disait plus tard M. de Courson, c'était un orage qu'il fallait laisser passer, une crise dont il fallait attendre la fin. Il savait, du reste, que les choses essentielles n'en souffraient pas. Laïques et ecclésiastiques, nous étions tous pieux et très attachés à la règle; je n'aurais pas voulu manger dans ma chambre le moindre bonbon. »

Cependant on se battait déjà sur quelques points, et le signal du départ était attendu de jour en jour par les jeunes engagés de Nantes. Ceux de philosophie furent trois nuits sans ôter leurs habits ; mais cette précaution fut vaine. Le coup était mal concerté les ordres et contre-ordres se succédaient avec une rapidité désolante. D'autre part la police était sur pied et surveillait particulièrement la maison de philosophie. Dans cet état de choses, M. de Courson, que tous ces jeunes gens respectaient et aimaient comme un père, conseilla à plusieurs de rentrer dans leur famille, ce qui devait dégager la responsabilité du séminaire et les mettre à même d'agir de concert avec leurs parents. Quatre suivirent ce conseil, et le bon supérieur, voyant qu'ils étaient déterminés à se battre, voulut au moins les recommander à l'officier qui devait marcher à leur tête et qui était de ses amis [1]. Il le pria d'être leur père et de veiller sur eux. Mais déjà il les avait mis sous une protection plus puissante, en les revêtant du scapulaire et les recom-

[1] Le commandement de la compagnie d'honneur de Madame avait été confié à M. La Roche, ancien officier de gendarmerie, qui s'était signalé par sa bravoure aux journées de juillet 1830.

mandant à la très sainte Vierge, qui s'en montra, en effet, la fidèle gardienne.

Il s'en trouvait un parmi eux qui ne se rendit pas dans sa famille et qui partit même du séminaire sans dire adieu à M. de Courson. Celui-ci, s'étant promptement aperçu de son absence, écrivit tout de suite au père pour l'informer du départ de son fils, mais il le fit de manière à ne pas trop le compromettre, profitant de la circonstance du choléra, qui commençait à sévir à Nantes, pour excuser l'étourderie du jeune homme, dont le fond était excellent. Il eut l'année suivante la consolation de le voir rentrer en philosophie et s'engager dans l'état ecclésiastique, dont il a toujours rempli les fonctions avec un grand zèle.

Quant aux autres élèves de philosophie qui s'étaient engagés aussi dans la compagnie d'honneur de la duchesse, la plupart, malgré l'ardeur qui les animait, furent dans l'impossibilité de tenir leur parole. Le 5 juin, avant-veille du jour où devaient avoir lieu les combats de la Pénissière et du Chêne, un de leurs amis, déjà au service de la cause, se présenta chez le concierge de la maison de philosophie et demanda les élèves engagés. On lui répond qu'il y a défense de parler à personne. Il se rend près de M. de Courson, qui lui dit avec calme qu'un ordre formel de l'évêque interdit la sortie de ces élèves et que force restera à l'autorité. Même refus au grand et au petit séminaire, ce qui obligea le jeune volontaire d'aller seul au combat du Chêne, où il fit bravement le coup de feu et fut sauvé de la mort par une protection signalée de la très sainte Vierge : une

balle reçue en pleine poitrine s'étant aplatie près de son scapulaire et des médailles dont sa pieuse mère l'avait muni, sans lui faire aucun mal. Signalé à la police comme insurgé, le parquet de Nantes le rechercha, mais sous un nom un peu différent du sien, ce qui le sauva et lui permit, au mois d'octobre suivant, d'entrer au séminaire de philosophie où M. de Courson le décida à embrasser l'état ecclésiastique. Depuis plus de quarante ans il en exerce les fonctions, et son ministère est béni de Dieu.

Quoique l'entrée des trois séminaires eût été interdite au porteur du mot d'ordre, la nouvelle finit par y pénétrer. Du petit séminaire, trois jeunes gens sautèrent par-dessus les murs, mais un seulement prit part à toutes les affaires ; les deux autres n'arrivèrent qu'après le combat du Chêne et ne se battirent pas. Tous les trois sont prêtres, et même l'un d'eux est religieux trappiste en Amérique. Un seul élève du grand séminaire parvint à s'évader et plus tard il se fixa dans le monde.

Au moment où cessaient les inquiétudes causées à M. de Courson par les événements dont on vient de parler, ce vénérable supérieur se vit tout à coup plongé dans des préoccupations plus graves encore. Pendant que tout le pays était agité par l'insurrection, plusieurs ecclésiastiques avaient été, sous les plus légers prétextes, mis en état d'arrestation et conduits dans les prisons de Nantes. M. de Courson allait souvent les visiter, soit pour les consoler, soit pour entendre leur confession. Il y alla en particulier la veille de l'Assomption, et ce fut pendant qu'il remplissait ce ministère de charité que M. Guibourg,

avocat très distingué de la ville de Nantes, qui avait été arrêté par suite de ses relations avec la duchesse de Berri, parvint à s'évader. La disparition d'un prisonnier si compromis intrigua beaucoup les autorités : on rechercha avec soin ce qui avait pu la faciliter. Ne découvrant rien, on eut recours à cette singulière explication : on prétendit que M. de Courson était entré dans la prison, revêtu de deux soutanes dont une avait aidé le détenu à tromper la vigilance des gardiens. Rien de moins sérieux ne pouvait être imaginé, et l'on dut bien comprendre que d'autres moyens avaient été employés lorsqu'on apprit, quelques jours plus tard, que le dossier où se trouvaient les pièces les plus compromettantes pour M. Guibourg, avait disparu du parquet de Rennes.

Cependant la police reçut ordre de faire des recherches et exécuta plusieurs visites domiciliaires. Le 15 août, dès quatre heures du matin, ses agents accompagnés d'un renfort de soldats et de gendarmes se présentèrent à la maison de philosophie. L'économe seul était présent ; il les reçut, répondit à leurs interrogations, les suivit dans les minutieuses investigations auxquelles ils se livrèrent en pure perte, et ensuite il les accompagna au séminaire de théologie, dont tous les directeurs se trouvaient absents. Après avoir parcouru inutilement les salles et les chambres de cette grande maison, le commissaire de police, suivi de son escorte, se transporta à la Barberie, maison de campagne du séminaire, où les directeurs prenaient leurs vacances. Il y fit les mêmes recherches qu'à la ville. M. de Courson était absent, mais il ne se dissimula pas que c'était surtout à lui qu'on

en voulait dans cette rencontre. Il écrivit cinq jours après à un de ses élèves : « Je viens de recevoir une visite domiciliaire, on me croyait complice de l'évasion de M. Guibourg. Les perquisitions auxquelles notre maison a été soumise ont dû me laver de ce reproche. »

Cependant tout n'était pas fini, et même après l'arrestation de la duchesse de Berri, opérée le 7 novembre, on vit continuer les visites domiciliaires et ce grand déploiement de forces que les habitants de Nantes, depuis six mois, avaient tous les jours sous les yeux. Ces événements, cet appareil militaire, que les séminaristes, nouvellement revenus des vacances, ne pouvaient ignorer, en jetaient quelques-uns dans de grandes appréhensions; d'autres se laissaient aller à cette sorte d'enthousiasme que produit dans les âmes juvéniles la perspective du changement; la plupart vivaient dans la dissipation. M. de Courson gémissait de tout cela, mais il ne s'en effrayait pas et rarement il en faisait des plaintes à la communauté. « Patientons, Messieurs, disait-il à de pieux séminaristes qui regrettaient la ferveur de l'année précédente, la fête de la Présentation approche, nous allons honorer Marie sous le titre de *Sedes sapientiæ*, et tout reviendra. »

Les salutaires impressions produites par la fête du 21 novembre ne pouvaient que s'accroître à l'approche de l'ordination de décembre. Chaque année cette cérémonie qui donnait au séminaire de philosophie une physionomie nouvelle et plus ecclésiastique produisait, même sur les élèves laïques, un très heureux effet. Déjà M. de Courson, par des instructions pleines

d'à-propos qu'il faisait le jour de la promenade, avait préparé ceux de ses élèves qui devaient recevoir la tonsure ; la retraite était même déjà commencée lorsqu'un événement inattendu vint troubler et interrompre ces pieux exercices.

Ainsi qu'on vient de le dire, depuis l'arrestation de la duchesse de Berri, des recherches se faisaient encore dans les maisons et les communautés de Nantes[1]. Voulait-on saisir quelques personnages qui avaient embrassé son parti, découvrir les lieux où la princesse s'était successivement cachée, ou simplement intimider ceux qu'on croyait hostiles au régime inauguré par la révolution de 1830 ? c'est ce qu'on n'a pas su d'une manière certaine. Toujours est-il que vers la mi-décembre, un matin, dès l'aube du jour, les trois séminaires furent cernés par un bataillon de ligne, avec sentinelles à distance. « A huit heures, dit un élève de philosophie, M. de Courson nous réunit dans la salle des exercices; un commissaire de police fit l'appel nominal, et l'on nous consigna dans la salle. Il fallait passer le temps : on se mit à jouer. Tout à coup un brigadier de gendarmerie qui portait une décoration crut avoir été insulté. Il se précipite dans la salle avec des soldats et arrête un des élèves de première année. Déjà on l'emmenait en prison lorsque M. de Courson, averti, s'adresse à l'officier et lui dit : « Autant que je le puis, comme supérieur « de cet établissement, je m'oppose à ce qu'il sorte

[1] Les commissaires se portèrent dans toutes les communautés de femmes : les dames blanches, les ursulines, les carmélites; mais leurs perquisitions au monastère de la Visitation furent particulièrement minutieuses et inconvenantes.

« de la maison avant d'avoir subi un interrogatoire.» On mit le jeune homme dans une chambre voisine, et après l'interrogatoire il fut relâché. Sans l'énergie de M. de Courson, il eût probablement passé plusieurs jours en prison, car en ce temps le clergé était peu écouté. »

Cependant le bon supérieur n'était qu'au début de ses alarmes ; le soir du même jour il reçut ordre de renvoyer tous ses élèves. Il les convoqua donc de nouveau et leur fit connaître l'obligation où ils étaient d'évacuer la maison. « Et où irons-nous ? s'écrièrent-ils d'une commune voix. — Je ne le sais pas encore, mais je vais y pourvoir, » répondit M. de Courson, vivement impressionné par l'inquiétude de ses enfants. Grâce aux démarches qu'il fit aussitôt en ville, tous purent trouver chez des personnes charitables l'asile dont ils avaient besoin. On ne rentra au séminaire que le troisième jour. « Pendant ce temps, dit encore le respectable ecclésiastique auquel nous devons tous ces détails, M. de Courson fut admirable de dignité à l'égard des agents du pouvoir et de confiance en la Providence. Son âme était cependant bien triste en voyant non seulement ses élèves, mais encore ceux du grand et du petit séminaire sur le pavé. »

En théologie, après l'appel nominal, le chef qui dirigeait l'inspection avait consenti à ce que la communauté fît dans la soirée sa promenade hebdomadaire à la maison de campagne ; mais au retour le directeur qui conduisait les élèves trouva au poste de l'octroi l'ordre de disperser les séminaristes en ville, attendu qu'ils ne pouvaient rentrer au séminaire. Il était nuit, et comment exécuter une mesure noti-

fiée si tard ? Heureusement M. de Courson avait prévu l'embarras ; il fit dire aussitôt que ceux qui étaient sans parents et sans connaissances en ville seraient bien reçus dans la maison diocésaine destinée aux retraites et pouvaient s'y retirer.

Les élèves du petit séminaire subirent le même traitement que ceux de théologie et de philosophie : ils durent aussi quitter leur maison et chercher un asile en ville. Ces rigueurs, que rien ne semblait justifier, n'eurent d'autre effet que d'indigner la population nantaise. Dans une pétition adressée aux deux chambres et qui rapidement se couvrit de signatures, on se plaignit amèrement de cette mesure illégale et arbitraire. « Aujourd'hui même, disait la pétition, la ville de Nantes vient d'être témoin d'un de ces actes violents et sauvages devenus si fréquents depuis l'état de siège de nos départements. Un préfet de cette ville, M. Duval, à la tête de la garnison et d'une troupe d'agents de police, vient de faire irruption dans les trois séminaires de Nantes. Il a dirigé et conduit lui-même cette expédition militaire qui a été faite en dehors de toutes les formes légales et accompagnée de plusieurs circonstances odieuses : *Sortez à l'instant de chez vous*, a dit ce préfet à l'estimable chef à qui nous avons confié ce que nous avons de plus cher, *sortez avec tous ces enfants, quittez cette maison que je veux visiter militairement, sans vous et hors de votre présence.* Et nos enfants, à l'entrée de la nuit, à la fin du mois de décembre, ont été chassés de la maison de confiance et de sûreté où nous les avions déposés sous la garantie publique et privée que les droits de la paternité ne seraient pas

violés. Près de quatre cents jeunes gens ou enfants, dont plusieurs de l'âge de neuf ans, ont été comme dispersés dans les rues de cette grande ville, sans pouvoir communiquer avec l'intérieur de ces trois établissements ; et pendant les trois jours que ces odieuses visites se sont prolongées pour insulter aux sentiments religieux de nos provinces, nos enfants n'ont pu être recueillis çà et là que par la commisération publique [1]. »

On comprend quelle prudence était nécessaire aux supérieurs de ces établissements pour calmer l'esprit de leurs élèves, les empêcher de rien faire et de rien dire qui pût être interprété en mauvaise part; donner prétexte à de nouvelles vexations, ou à quelque chose de pire encore. M. de Courson en particulier avait de grandes préoccupations à ce sujet, et plus d'une fois il s'en exprima devant ses élèves dans des termes qui firent sur eux la plus vive impression : « Un jour, dit l'un d'eux, il nous rassembla tous pour nous recommander d'être bien prudents et nous demanda en répandant d'abondantes larmes de ne rien nous permettre qui pût donner à l'autorité civile la pensée de fermer la maison de philosophie, ce qui priverait le diocèse d'un établissement destiné à procurer de si grands biens. » Ces sages avis furent ponctuellement suivis, et, malgré l'agitation qui continua à régner en Bretagne, le séminaire de philosophie ne fut plus inquiété.

[1] *L'Ami de la religion*, t. LXXIV, p. 487.

CHAPITRE XIX

M. DE COURSON VICAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE. — SON ASCENDANT SUR LE CLERGÉ

Malgré les nombreuses occupations que lui donnaient le gouvernement de sa maison et les relations qu'il entretenait avec ses anciens élèves, M. de Courson se faisait un devoir de répondre aux désirs de Mgr de Guérines, en assistant très assidûment aux conseils de l'évêché. Sa présence y était fort appréciée par tous les membres de l'administration, à cause de la solidité de son jugement et de la parfaite connaissance qu'il pouvait donner des lieux, des personnes et des choses.

Il avait en matière d'administration diocésaine des principes très élevés et très saints : la nature et la sagesse humaine n'y étaient pour rien. « Tous, disait-il, doivent concourir au bien de l'Église : chacun doit oublier ses talents et ses intérêts personnels en vue du bien du diocèse. Tout prêtre doit même être disposé, comme saint François Xavier, à marcher aux

Indes et au Japon quand il s'agit de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Quelques talents sont enfouis, quelques avantages particuliers sont méconnus, mais à mes yeux ce sont là des choses d'un ordre très secondaire. »

« Il aimait beaucoup les prêtres et les séminaristes, ajoute l'ancien vicaire de Vallet, à qui nous sommes redevables de ces souvenirs ; son cœur saignait quand il devait sévir contre quelqu'un ; cependant il ne balançait pas, même à l'égard de ses meilleurs amis, et il désapprouvait fortement ceux qui n'avaient pas la force de contrister les âmes, quand cette tristesse devait être salutaire. Leur mollesse dans la direction, disait-il, nous donne des vertus de trois mois. »

Mgr de Guérines savait utiliser ces généreuses dispositions, et il recourait souvent à la douce et puissante influence que le saint prêtre exerçait sur le clergé, ainsi qu'au rare talent que Dieu lui avait donné pour manier les esprits. Lorsque dans le conseil on prenait quelque détermination capable, malgré son opportunité, de froisser ou du moins de contrister ceux qu'elle intéressait, le bon évêque priait ordinairement M. de Courson de joindre à l'annonce officielle une lettre de sa main qui adoucirait le coup ou ferait généreusement accepter la mesure. Chose assez remarquable, de semblables commissions ne compromirent jamais l'influence de M. de Courson, elles ne refroidirent même pas l'affection qu'on avait pour lui, tant il savait y mettre de tact, de prudence et surtout de cordialité. On sentait, malgré la noble franchise avec laquelle il disait la vérité, que c'était

un ami, un père qui parlait, et l'on prenait tout en bonne part. « Il avait reçu du Ciel, dit un de ses anciens disciples, l'esprit de prudence et de sagesse dans un très haut degré, et dans ses relations avec les prêtres il savait faire oublier l'homme qui parlait, pour ne laisser apercevoir que Dieu dont il était l'organe. Tous nos cœurs étaient à lui : notre confiance n'avait pas de bornes. »

Que si, par la franchise de sa parole, le bon supérieur fit parfois quelque blessure, son humilité profonde eut bientôt réparé le mal. « Un jour, dit l'auteur de la notice, le supérieur d'un collège ecclésiastique étant venu consulter M. de Courson sur une mesure dont plusieurs s'étaient plaints avec raison, ce prêtre fut blâmé avec quelque sévérité par son excellent ami. Étonné de ce langage dans la bouche d'un homme d'une douceur si inaltérable, le supérieur se laissa aller à un léger mouvement de vivacité et il demanda à M. de Courson s'il voudrait, lui, être traité de la sorte par son supérieur. A ces mots, M. de Courson se jeta aux pieds de son ami, et, les yeux remplis de larmes, il lui demanda humblement pardon et le supplia d'oublier une sévérité à laquelle il n'avait eu recours qu'en faisant violence à son cœur. « *Mon devoir,* lui dit-il, *était de vous adresser ce reproche ; quelque pénible qu'il fût, je l'ai rempli ; mais si j'ai manqué dans la manière, si le ton que j'ai employé, si les expressions dont je me suis servi ne sont pas conformes à la charité, pardonnez-le-moi.* » Ces paroles rappelèrent le supérieur à lui-même ; il reconnut le double tort dont il s'était rendu coupable ; et plus tard il répétait souvent à ses confrères qu'il

ne s'exposerait plus à se faire demander pardon par un ami si dévoué et un père si tendre[1]. »

C'était toujours dans les pensées de la foi que M. de Courson puisait les motifs d'obéissance qu'il proposait à ceux qui se trouvaient contrariés par un changement de poste; mais il savait les présenter avec une bonté si cordiale que difficilement on aurait pu lui résister. Il écrivit à un curé que son évêque tirait d'une paroisse, où il avait bien réussi, pour l'envoyer dans une autre fort difficile : « Mon bon ami, ce que j'avais prévu est arrivé. Monseigneur, dans son désir de faire droit aux raisons que vous lui avez présentées, a vainement cherché une autre combinaison qui fût dans l'intérêt du plus grand bien. Sachez-lui gré des efforts qu'il a faits pour cela et voyez dans ce qu'il va vous dire un ordre de la Providence. Oui, songez que là où un bon et saint évêque se contente d'exprimer un désir, souvent la Providence ordonne. Ayez confiance dans le secours de Dieu, ce secours ne peut manquer à un prêtre obéissant. La circonstance dans laquelle vous vous trouvez est pénible, c'est la première fois depuis que vous êtes prêtre que Dieu vous met à une épreuve rigoureuse. Soyez courageux et généreux dans ce sacrifice. Vous vous êtes livré à l'Église corps et âme, et vous sentez ce que doit être, ce qu'est un prêtre. J'ai bien prié, je prie encore pour vous de tout mon cœur : vous savez ce qu'a été, ce qu'est encore ce cœur à votre endroit. Je vous fais de la peine en appuyant les désirs de Monseigneur, je vous assure qu'il m'en

[1] *Notice*, p. 6.

coûte pour cela, mais il faut à tout prix défendre la cause de Dieu. »

Tel était M. de Courson pour le clergé de Nantes. Tous ceux qui, après sa mort, ont transmis leurs souvenirs, s'accordent à le montrer comme le guide et le confident de la plupart des ecclésiastiques du diocèse. Personne à Nantes n'était plus visité et plus consulté que lui. Pour favoriser ces amicales relations dont il comprenait l'utilité, il avait, dès le temps qu'il était grand vicaire titulaire, pris l'habitude de recevoir indistinctement à sa table tous les membres du clergé « et, dit M. l'abbé Cahour, à qui nous devons ce détail, il conserva cette fraternelle coutume à la maison de philosophie, qui devint pour eux une maison véritablement hospitalière. Là ils pouvaient communiquer plus aisément et plus longuement avec lui, lui faire part de leurs embarras, de leurs entreprises. C'était toujours avec le cœur autant qu'avec l'intelligence qu'il traitait leurs affaires[1]. »

Il serait impossible de faire connaître combien de prêtres trouvèrent dans ces entretiens avec le bon supérieur les lumières, les encouragements et la consolation dont ils avaient besoin. « Pour moi, dit un respectable aumônier, plus je le voyais, et mes relations avec lui étaient bien fréquentes, plus je l'admirais, plus je l'aimais, plus je me sentais de courage pour travailler à devenir un saint prêtre. Oh ! que de fois succombant sous le poids du découragement, à la vue de l'inutilité de mes efforts, un mot, un regard de ce bon ami me relevait et me donnait une

[1] *Biographie*, p. 15.

énergie dont je ne me croyais pas capable. J'ai trouvé dans le ministère des embarras cruels et multipliés ; j'ai toujours tout confié à ce bon ami. Malgré moi, je pensais tout haut avec lui. J'ai toujours agi d'après ses avis, et je lui dois d'avoir triomphé, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, de tous les obstacles que le démon se plaisait à semer sous mes pas. »

La grande réputation de bonté et de douceur dont il jouissait dans le diocèse conduisait quelquefois dans sa chambre des hommes qui, croyant avoir à se plaindre de l'autorité et ne pouvant seuls étouffer leur ressentiment, venaient lui en faire confidence. « Dans ces circonstances difficiles, disent les contemporains qui l'ont vu à l'œuvre, il savait consoler les inférieurs et les encourager sans donner jamais tort aux supérieurs ecclésiastiques ; il écoutait avec bonté les explications et les excuses des plus coupables et se conduisait à leur égard sans préventions et sans parti pris d'avance. Que de fois il a mis du baume sur des plaies fort envenimées ! »

Cela eut lieu, et avec le succès le plus consolant, à l'égard de quelqu'un qui semblait être dans la situation la plus désespérée. Nous laisserons cet ecclésiastique raconter comment, à l'exemple du bon Samaritain, le charitable supérieur sut appliquer le remède qui convenait à son cœur ulcéré et lui rendre la paix. « Dans un moment très critique de ma vie, dit-il, lorsque ceux que j'avais regardés comme mes meilleurs amis semblaient me repousser, je trouvai en M. de Courson un véritable père. Mon âme affaissée par la douleur, poussée jusqu'aux limites du désespoir, menaçait de briser bientôt les liens d'un corps usé par le travail.

Personne ne paraissait soupçonner le mal qui me dévorait, d'autant plus que mon amour-propre prenait toutes les précautions pour le cacher. Seul, par l'effet de cette connaissance qu'il avait des cœurs, il sut le deviner, et avec ce tact parfait qui le distinguait il y appliqua le remède. Avec quelle onction il me parla de mon âme et du ciel, cette magnifique compensation de toutes les douleurs de la vie présente ! Je versais un torrent de larmes sur ses mains, que je pressais dans les miennes. Mon cœur, si longtemps serré, se dilatait sous l'influence de cette parole si persuasive ; le ciel me paraissait moins sombre quand il me disait qu'il aurait encore pour moi un regard d'amour si seulement je voulais espérer et pardonner. Je ne puis me souvenir comment je sortis de chez lui, tant j'étais bouleversé, tant les efforts inouïs que j'avais faits avaient paralysé toutes mes facultés. L'air frais du soir, car il était nuit, me rendit le sentiment. Je m'en retournai triste encore, mais résigné ; il me semblait qu'on m'avait déchargé d'un poids énorme. »

Cet exemple justifie bien ce que nous lisons ailleurs : « M. de Courson était un père pour relever et réintégrer ceux qui avaient donné des sujets de mécontentement aux supérieurs. Il suffisait de lui montrer quelques restes de bons sentiments, quelque désir de mieux faire. Lors même qu'il savait quelqu'un en mauvaise voie, il était patient à attendre le moment favorable. »

Sa parole, sans cesser d'être paternelle et douce, avait cependant quelque chose de plus vif, lorsqu'il s'agissait d'encourager de bons prêtres que les difficultés du saint ministère abattaient et qui, vaincus

par les obstacles, voulaient quitter le service des paroisses, ou du moins faisaient instance pour sortir d'un poste où ils croyaient ne pouvoir plus travailler utilement. Avec quelle force il combattait de semblables défaillances, surtout quand il les rencontrait dans de jeunes ecclésiastiques, ses anciens élèves, qu'il jugeait capables d'entendre la vérité ! « Le serviteur, disait-il à l'un d'eux, n'est pas au-dessus du maître et il lui suffit d'être comme le maître. Notre divin Sauveur n'a pas fait pendant sa vie mortelle tout ce qu'il voulait ; son zèle a trouvé bien des contradictions et bien des entraves. Il nous a appris que le principal caractère du zèle sacerdotal est la patience, patience à souffrir et patience à attendre. Défiez-vous donc de l'esprit qui s'est emparé de vous depuis quelque temps. Je crains fort que ce ne soit pas l'esprit de Notre-Seigneur. Je ne sais si vous supporterez ce que j'ai à vous dire, mais mon amitié pour vous me fait un devoir de ne pas le taire. Vous vous fourvoyez ; votre imagination vous entraîne et vous égare. C'est ma conviction. Je me mettrai tant que je pourrai à la traverse dans votre chemin ; après cela, si vous me passez sur le corps, je gémirai, je prierai, mais j'aurai la conscience d'avoir acquitté ma dette envers vous. »

Il lui représentait ensuite avec une bonté toute paternelle quel malheur ce serait pour lui de s'écarter des voies de la Providence, les suites funestes que sa fausse démarche pourrait avoir, et il le conjurait de ne pas se laisser aller au découragement à cause des abus qu'il rencontrait dans sa paroisse. « Ces abus qui vous désolent, lui disait-il, sont du nombre

de ceux qui ne se détruisent que par la patience, à l'aide d'une grande charité et du temps. L'action douce et lente d'un ministère bien dirigé en viendra à bout. Mais ce serait tout compromettre que d'appeler le feu du ciel sur la tête des coupables. » Dans ces circonstances, M. de Courson ne craignait pas de démasquer l'illusion dont trop souvent on est victime en sollicitant un changement. « Vous avez grand tort de croire, disait-il en une occasion, que votre ministère est usé à X... Oui, l'homme est usé, mais le prêtre ne l'est pas. Le jeune homme a jeté son premier feu, ses paroles ont eu quelque vertu; il s'en est réjoui peut-être trop humainement. Aujourd'hui la scène change, la résistance se manifeste, et le jeune homme, qui vit encore et qui ne s'est pas épuisé avec son premier feu, tombe dans l'abattement et le découragement; il se contriste très humainement et veut secouer la poussière de ses souliers pour aller ailleurs. Il ne suit en cela que le mouvement de la nature, mais ce mouvement de nature le séduit parce qu'il se masque sous des apparences de zèle et de sagesse. Voilà mon entière pensée, je la livre à vos réflexions. »

M. de Courson n'avait pas souvent à prendre, vis-à-vis de ses anciens élèves, un ton si ferme et si élevé; plus ordinairement dans les réponses qu'il fait à leurs nombreuses consultations, il encourage, donne d'utiles conseils, suggère des moyens pour sortir des difficultés qui se présentent, résout des cas de conscience et fait tout cela avec cette cordialité, cette sagesse, cette douceur dont on a déjà vu tant d'exemples.

Quand il parle à de jeunes prêtres il ne manque pas de leur inspirer un grand respect pour les anciens du sacerdoce qui, dit-il, ont confessé la foi et nous ont conservé la sainte tradition au milieu de tant d'obstacles et de dangers. Fréquemment aussi il leur recommande l'union avec leur curé et les autres prêtres de la paroisse, le bien ne se faisant qu'à demi, ou même ne se faisant pas du tout, dans une paroisse, quand les petites passions viennent troubler et agiter le cœur des prêtres qui en ont la charge. « Et cependant, ajoute le bon supérieur, reconnaissons-le avec confusion, nous sommes très susceptibles de ces petites passions qui nous fatiguent, nous occupent et nous énervent. »

Dans la solution des cas difficiles, sans s'écarter jamais des règles de l'Église, M. de Courson, pénétré de la plus tendre commisération pour les pécheurs, facilitait, autant qu'il le pouvait, leur retour à Dieu. Notre-Seigneur a quelquefois béni d'une manière frappante les conseils qu'il avait donnés en des occasions très difficiles. Au reste, la vue des grands écarts, auxquels les hommes se laissent aller en tant de rencontres, lui inspirait toujours une tendre compassion mêlée d'un profond sentiment d'humilité. Un jeune prêtre l'ayant consulté à l'occasion d'une faute de ce genre, commise dans sa paroisse, il lui répondait : « Je conçois toute votre peine, je la partage aussi vivement que possible. Dieu m'est témoin du sentiment qui m'a rempli depuis la réception de votre lettre et des prières que je lui ai adressées du pied de la croix de son Fils adorable (il écrivait le vendredi saint). Peut-être que le mal n'est pas si grand que

nous le pensons. Soyons charitables dans nos jugements et que notre cœur se livre à une tendre compassion. Prions, gémissons et craignons pour nous-mêmes. Ne laissez paraître que charité, douceur, tendre attachement. Si vous y mettez tant soit peu d'humeur, d'amertume et d'aigreur, tout serait manqué, et vous feriez plus de mal que de bien. Ne vous tourmentez pas trop ; attendez l'occasion favorable : Dieu attend bien. Hélas ! il nous attend tous, car nous sommes tous très misérables et grands pécheurs. *Qui stat videat ne cadat*[1]. »

[1] I Cor. x, 112.

CHAPITRE XX

RÉPUTATION ACQUISE PAR M. DE COURSON. — PROPOSITION QUI LUI EST FAITE DE LA COADJUTORERIE DE NANTES. — SON REFUS. — TENTATION QUI EN EST LA SUITE

Lorsque, en 1832, eurent lieu à Nantes les perquisitions dont on a parlé plus haut, M. de Courson s'étonnait beaucoup du déploiement de forces qui avait eu lieu. « Il paraît, disait-il en riant, que l'on me prend pour un homme important et redoutable. » Les concitoyens de ce doux et humble prêtre ne le regardaient pas comme redoutable, mais il était seul à ignorer que tout le monde, à Nantes, le considérait comme un homme important.

Sans doute la place qu'il occupait ne pouvait, par elle-même, lui donner de l'éclat et du crédit; mais son mérite, sa capacité pour les affaires, les services qu'il rendait de toute part, la confiance que l'évêque de Nantes et tout le clergé du diocèse avaient en ses lumières et en sa prudence, lui conciliaient une considération qui ne pouvait être méconnue et qui allait croissant chaque jour. Depuis quelque temps déjà ce n'étaient pas les ecclésiastiques seuls qui recou-

raient à ses conseils, les laïques eux-mêmes le visitaient en grand nombre et lui demandaient volontiers la solution de leurs difficultés. Ils se retiraient charmés de cette manière simple, franche, tout à la fois surnaturelle et cordiale avec laquelle il les accueillait et répondait à leurs questions. Plus on le connaissait, plus on prenait confiance en ses décisions. Il devint ainsi peu à peu, à Nantes, le conseil d'un grand nombre de familles respectables. On tenait d'autant plus à avoir son avis qu'on savait qu'il ne reculait jamais devant la vérité. Cette franchise donnait une grande autorité à ses conseils et beaucoup de force à ses encouragements.

La sûreté de son coup d'œil, surtout quand il s'agissait des jeunes gens, ajoutait encore à la confiance qu'on avait en lui. Plus d'une mère, attristée à la vue des premiers écarts de son fils, ayant confié ses craintes au bon supérieur, se retira consolée et avec des espérances qui furent pleinement justifiées par l'avenir. « Vous serez, dit-il un jour à une dame qui lui exprimait de pareilles inquiétudes, vous serez plus consolée par celui-là que par tous les autres. » La pieuse mère emporta cette bonne parole comme un trésor; elle l'a bien des fois répétée depuis, admirant la sagesse qui l'avait dictée, car la prévision s'est parfaitement réalisée.

Une autre dame, non moins distinguée par sa piété que par sa haute position, trouva aussi auprès de M. de Courson les lumières et les encouragements dont elle avait besoin pour élever et placer chrétiennement sa nombreuse famille. Elle le consulta à différentes reprises et sur chacun de ses enfants dont elle

désirait avant tout former l'esprit et le cœur selon les règles de l'Évangile. « Jamais, disait-elle plus tard, je n'ai reçu de conseils plus sages que ceux que m'a donnés ce bon M. de Courson. Il semble qu'il lit dans le cœur de mes enfants et y voit le caractère et les dispositions de chacun d'eux. Aussi quand j'ai suivi exactement pour eux ce qu'il m'a conseillé, je suis tranquille, et j'ai de plus la consolation de voir que le succès couronne la sagesse de ses vues. » Les enfants de cette dame sont, en effet, des modèles de sagesse et de piété au milieu du monde; ils font la consolation de cette famille patriarcale.

M. de Courson fut consulté aussi quelquefois par des dames du monde, sur des questions de vocation. Rien de plus sage que les réponses qu'il leur fit[1]. L'une de ces dames, étrangère au diocèse, ne l'avait connu que par quelques relations qu'avait fait naître la présence de son neveu au séminaire de philosophie; cependant après la mort de sa mère elle lui soumit la pensée qu'elle avait d'embrasser la vie religieuse. Le prudent supérieur ne se hâta pas de prononcer sur une question si grave. « J'ai senti, disait-il, le besoin de prendre du temps pour prier, avant de vous répondre ; non pas que j'eusse la prétention de vous proposer immédiatement une solution définitive, mais parce que je comprenais que les réflexions que j'avais à vous présenter devaient m'être suggérées par l'esprit de Dieu. La vaine sagesse de

[1] Ceux qui connaissent la vie de M. Olier seront sans doute frappés de la ressemblance qu'ils remarqueront entre les conseils donnés ici par M. de Courson et ceux que le fondateur de Saint-Sulpice présenta autrefois à la marquise de Portes, dont il avait à décider la vocation. (*Vie de M. Olier,* t. II, p. 340.)

l'homme est bien impuissante quand il s'agit de discerner la conduite de Dieu sur les âmes qu'il chérit et appelle à la perfection. »

Entrant ensuite dans l'examen de la question, M. de Courson, après avoir distingué la pratique de la perfection et l'état religieux, n'hésitait pas à prononcer que la personne qui le consultait était appelée à la perfection ; il n'y avait d'embarras que pour reconnaître si elle devait pratiquer la vie parfaite dans le monde ou dans le cloître. « La vie parfaite, disait-il avec tous les maîtres de la vie spirituelle, est celle où l'on embrasse la pratique non seulement des commandements de Dieu, mais encore des conseils évangéliques. Ces conseils se réduisent à trois chefs principaux : l'entière chasteté, le détachement des biens et des honneurs de la terre, le détachement de soi-même, ce qui dans l'état religieux se trouve compris dans les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance.

« Aucun doute que vous ne puissiez, dans la position où vous êtes, pratiquer les conseils évangéliques. Déjà depuis longtemps vous paraissez avoir renoncé à toute idée de mariage ; votre fortune peut être employée en aumônes et en bonnes œuvres, de manière à ce qu'il ne vous en reste que la sollicitude et l'ennui. L'obéissance elle-même n'est pas incompatible avec votre position indépendante, et Dieu vous fournit mille occasions de lui faire le sacrifice de votre volonté. Il est pourtant certain que la profession religieuse donne une grande facilité pour la pratique de la perfection, et conduit, pour l'ordinaire, à un degré de perfection plus excellent.

« Que demande de vous l'esprit de Dieu ? Veut-il que vous pratiquiez la perfection dans le monde ou dans l'état religieux ? L'attrait que vous avez ressenti si longtemps et que vous ressentez encore pour l'état religieux est une forte raison de penser que Dieu vous appelle à cet état. Mais cet attrait ne viendrait-il pas de ce que vous avez confondu la perfection et l'état religieux ? C'est là un point qu'il importerait d'examiner. Ne viendrait-il pas encore du dégoût trop naturel des embarras de la fortune et des affaires de la vie ? La fortune et les affaires qu'elle mène à sa suite sont une véritable croix : il faut avoir le courage de porter cette croix comme toutes les autres. S'il arrive qu'indépendamment des embarras, nous trouvions dans les affaires un véritable obstacle à l'union de notre âme avec Dieu, alors le dégoût n'étant pas un effet de la lâcheté, mais de l'amour que nous avons pour Dieu, devient une raison de penser que Dieu veut que nous nous dégagions en entrant dans l'état religieux.

« La clôture, disait M. de Courson en terminant, n'est pas, à mon avis, et d'après mon expérience, ce qui doit vous effrayer ; vous trouveriez plus de peine dans la vie commune, c'est-à-dire dans la nécessité de vous faire aux habitudes et aux caractères des personnes dont vous seriez nécessairement et irrévocablement entourée. Il y a là de grandes douceurs dans la pratique de la charité, mais au milieu de ces douceurs il y a des épines. »

Une jeune personne dont M. de Courson connaissait particulièrement la famille le consulta aussi, mais sur une question bien différente. Au moment de

s'engager dans le mariage elle éprouvait de sérieuses appréhensions, parce que le jeune homme qui demandait sa main n'était pas bon chrétien. « Sans doute, lui répondit M. de Courson, qu'il serait bien à souhaiter que celui qui veut vous épouser fût bon chrétien et pratiquât en tout point les devoirs que la religion impose; mais, par le temps qui court, en exigeant absolument cela, un grand nombre de jeunes personnes seraient obligées de vivre dans un état auquel elles ne sont point appelées. Si ce jeune homme est *antireligieux*, ne le prenez pas ; mais s'il est seulement *non pratiquant*, soit par ignorance de la religion, comme cela arrive à beaucoup, d'ailleurs très instruits sur d'autres matières, soit par respect humain, espérez qu'avec vos lumières, votre bon esprit, votre prudence, votre douceur surtout et les industries de votre charité, vous l'amènerez à faire comme vous. »

Ce n'est pas en se produisant dans le monde que M. de Courson était parvenu à ce haut point de considération qui faisait que tant de personnes recouraient à ses conseils. Loin de souhaiter ces relations et de s'y complaire, il en gémissait, et le désir de se cacher et de disparaître devenait chaque jour plus vif dans son cœur. « Je voudrais être sourd et aveugle pour ne plus m'occuper que de mon Dieu, » disait-il quelquefois dans l'abandon de la conversation.

Cette prédilection pour la vie cachée, qui lui avait inspiré tant d'amour pour la compagnie de Saint-Sulpice, ne s'affaiblit jamais en son âme. « Je connais, dit Mgr Sebaux, quelques circonstances très graves où, malgré des instances réitérées, il a fait tout ce

qui était en lui, et avec la fermeté de son caractère, pour ne pas sortir de la voie humble et cachée où il était entré. » On peut conjecturer qu'en parlant ainsi Mgr l'évêque d'Angoulême fait allusion à la coadjutorerie de Nantes que M. de Courson refusa d'accepter en 1835.

Mgr de Guérines, que son âge et ses infirmités mettaient hors d'état de gouverner seul son vaste diocèse, pensait depuis quelque temps à demander un coadjuteur avec qui il pût partager la charge pastorale. Il n'ignorait pas les difficultés de cette place, mais il crut les éviter en choisissant M. de Courson. Depuis treize ans qu'il l'avait près de lui et dans son intimité, il demeurait de plus en plus frappé des rares qualités de son esprit et de son cœur ; il connaissait son aptitude pour les affaires et la sagesse de ses décisions; il était témoin de l'estime qu'on faisait de son mérite, à Nantes et dans tout le diocèse, de la confiance que chacun lui témoignait ; il savait que non seulement il était irrépréhensible dans sa conduite, ainsi que l'Apôtre l'exige, mais que toutes les vertus épiscopales se trouvaient déjà en lui. En ce qui le regardait personnellement, Mgr de Guérines n'ignorait pas que s'il avait une tendresse de père pour M. de Courson, celui-ci en retour éprouvait pour son évêque l'affection, le dévouement et la docilité du meilleur des fils. Il espéra donc que malgré sa modestie et son amour pour la vie cachée il se rendrait à ses désirs.

Si quelque considération, en effet, en dehors de l'expresse volonté de Dieu, avait été capable de changer les dispositions du modeste supérieur, de vaincre la répugnance qu'il éprouvait pour les di-

gnités, de le détacher de Saint-Sulpice, de lui faire abandonner le ministère béni de Dieu auquel il s'appliquait depuis onze ans, la proposition de Mgr de Guérines l'aurait fait immédiatement; car pour un cœur aussi sensible et aussi reconnaissant que l'était celui de M. de Courson, ne pas se rendre aux désirs d'un saint prélat qui l'avait toujours honoré de son amitié et de la plus entière confiance, tromper ses espérances sur un point aussi important que celui de la coadjutorerie, était l'acte le plus héroïque, le sacrifice le plus pénible qui pût lui être demandé. Cependant, convaincu qu'il n'avait pas les qualités que demande la charge épiscopale et qu'on trouverait facilement quelqu'un plus capable que lui de remplir ces éminentes fonctions, il pria humblement son évêque de ne pas donner suite à son projet et de lui permettre de continuer à servir le diocèse dans le modeste, mais utile emploi qu'il avait au séminaire de philosophie.

Mgr de Guérines, désespérant de vaincre une résolution si sainte et si ferme, commença immédiatement auprès de M. de Hercé, curé de la Trinité à Angers, les négociations qui lui donnèrent pour coadjuteur et successeur ce vertueux prêtre dont la Vie édifiante a été donnée au public et dont la mémoire est toujours en bénédiction dans le diocèse de Nantes. M. de Courson fut très consolé en voyant que son refus avait eu un résultat si heureux. Le jour du sacre de Mgr de Hercé, il parla à sa communauté de la dignité épiscopale et édifia tout le monde par le sentiment religieux que respiraient ses paroles. Toujours, du reste, on était frappé de la vénération et du respect qui pa-

raissaient en lui quand il conversait avec des évêques ou qu'il parlait d'eux, même en particulier. « On voyait bien, dit Mgr Sebaux, qu'il les regardait comme *établis par l'Esprit-Saint pour régir l'Église de Dieu.* Jamais rien de ces manières et de ces jugements dégagés qu'on se permet quelquefois dans le monde : toujours la plus grande réserve. S'il lui arrivait d'être obligé de contredire leur sentiment, c'était toujours avec un respect infini qu'il le faisait et qu'il exprimait une manière de voir différente de la leur. »

Au moment où Mgr de Guérines obtint un coadjuteur, les sièges épiscopaux de Coutances, Périgueux et la Rochelle étaient vacants. Quelqu'un fit-il à ce sujet de nouvelles propositions à l'humble supérieur, ou bien lui apprit-on seulement que son nom avait été mis en avant et recommandé à ceux qui faisaient les nominations? nous ne pouvons l'affirmer. La lettre de M. Mollevaut, qu'on va lire, semble supposer quelque chose de semblable, mais ne le dit pas clairement. Peut-être les inquiétudes que cette lettre était destinée à calmer naquirent-elles à la suite du refus de la coadjutorerie de Nantes; il est du moins certain qu'au temps dont nous parlons un violent orage s'éleva en lui.

L'homme ici-bas n'est jamais à l'abri des tentations : les saints eux-mêmes ont eu à gémir sur les violents assauts que les passions leur livraient ; mais loin de s'obscurcir dans ce combat, la vertu prend un nouvel éclat et l'attaque victorieusement repoussée rehausse le mérite. La tentation dont fut battu l'humble supérieur eut encore un autre avantage. Le refus qu'il venait de faire de la coadjutorerie de

Nantes aurait pu donner lieu en lui à de secrètes complaisances : Dieu le préserva de ce malheur en lâchant la bride à des pensées d'ambition qui s'éveillèrent tout à coup dans son imagination et qui, malgré la honte qu'il en avait, malgré les efforts qu'il faisait pour les étouffer, le poursuivaient partout et ne lui laissaient nul repos. Comme s'il se fût repenti de la préférence donnée à la vie cachée, il sentait de secrets désirs d'être élevé et porté, en quelque sorte malgré lui, à cette haute dignité qu'il venait de refuser. On peut deviner les troubles qu'une pareille tentation dut causer à un homme si sincèrement humble. Il a horreur de ce qu'il sent, il en détourne violemment la pensée, il s'humilie et s'épuise en désaveux, mais sans pouvoir recouvrer la paix de l'âme.

A bout de moyens, M. de Courson se décida à faire connaître son état ; il écrivit donc à M. Mollevaut. La réponse du saint directeur ne se fit pas attendre et fut digne de ce maître expérimenté. « Il me semble, lui disait-il, que vous avez été trop étonné et trop affligé des sentiments dont vous me faites le tableau. Tout le monde dans votre position y serait pris, et je serais bien plus étonné que vous eussiez été calme et indifférent relativement aux propositions qui vous ont été faites. Vous êtes désolé de ce combat entre la nature et la grâce ; vous êtes abattu de ce que vous voyez deux hommes en vous. Saint Paul ne s'en affligeait pas, mais il ne comptait pour la victoire que sur la grâce de Notre-Seigneur. Et comme vous vouliez attaquer de front ces mouvements violents, conduire seul le gouvernail dans cette tempête, vous avez senti votre impuissance ; et puis vous vous indi-

gnez de votre faiblesse. Pour moi, je suis bien aise que Dieu vous ait mis à cette épreuve; sans elle vous ne vous seriez pas connu. Mais efforcez-vous de conserver à tout prix la paix, quels que soient les désirs ou plutôt les imaginations qui viennent vous assaillir. Vous avez beau faire ; quand on n'a pas essayé d'une place, il y a toujours un côté séduisant qui charme bon gré mal gré ; il y a même un désir du bien qui séduit et trompe la raison. Dans tout cela il suffit de répondre : *je ne ferai que ce que Dieu voudra;* et pour être sûr que vous ne vous trompez pas, voici à quoi tout se réduit : Faites promesse ou vœu, comme vous voudrez, de n'accepter aucune place sans l'ordre de votre supérieur, et à toutes les propositions qui pourraient vous être faites, répondez : *je ne fais rien que par mon supérieur*. Après cela, mon cher ami, moquez-vous de tout ce qui passera par votre tête. »

La lettre du vénérable supérieur de la Solitude était du 4 décembre 1835; quatre jours après, M. de Courson écrivit et signa de sa main l'engagement suivant que nous avons retrouvé dans ses papiers: « Ce jour, 8 décembre 1835, mardi de la seconde semaine de l'Avent, fête de la Conception de la très sainte Vierge, pour honorer les anéantissements du Verbe incarné, l'humilité et la vie cachée de la très sainte et Immaculée Vierge Marie ; reconnaissant mon indignité et incapacité, désirant me soustraire aux dangers de mon orgueil et de ma volonté corrompue, de l'avis de mon directeur, je fais vœu et promesse de n'accepter aucune place ou dignité ecclésiastique, sans l'ordre de M. le supérieur de Saint-

Sulpice. Ainsi Dieu me soit favorable. Nantes, jour et an que dessus. Signé : L. de Courson. »

Après avoir suivi si ponctuellement le conseil de son saint directeur, M. de Courson expérimenta la vérité des assurances qu'il en avait reçues. « La divine Providence vous a fait faire l'épreuve de votre cœur, disait M. Mollevaut dans la lettre qu'on vient de citer, et cette épreuve est si incisive, si déchirante, que je la crois encore plus forte que tout ce que vous me dites ; mais comme je connais les grâces que Dieu vous a faites, je vous annonce que vous en sortirez avec avantage : *Faciet Deus cum tentatione proventum.* » Tout fut fini, en effet, du côté de cette violente tentation, et l'humble supérieur ne sentit plus en lui que le désir d'être caché aux yeux des hommes et oublié de tout le monde. Il gémissait même de l'estime et de la considération qui continuaient à venir le chercher dans sa modeste communauté. Écrivant, en 1839, à M. Féret que la maladie avait conduit au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, il lui disait : « Tous nos messieurs font leur œuvre dans l'ombre et le silence ; le séminaire de Saint-Sulpice est unique pour cela ; on y vit véritablement caché ; tandis que dans nos misérables provinces, les plus sots, les plus ignorants, les plus méchants, comme moi, prennent de l'importance et deviennent des hommes dont on s'occupe et dont on parle. »

Il ne fallait rien de moins que l'obéissance pour rendre supportable à M. de Courson une position à la fois si accablante et si contraire à l'attrait que Dieu lui donnait pour la vie cachée. Pour y échapper, il eut quelque temps la pensée d'entrer à la Chartreuse

et d'aller chercher le repos de l'âme et l'oubli des créatures dans cette profonde solitude. Telle ne fut pas la manière de voir de M. Mollevaut, à qui il avait soumis son pieux projet. Le vénéré supérieur lui disait dans sa réponse, qui est datée du 7 mars 1836, qu'il devait continuer de travailler et ne point songer au repos. « Non pas, ajoutait-il, que j'aie envie de blâmer le désir que vous avez et votre dégoût des affaires qui vous écrasent, mais je vais encore vous dire une petite chose singulière, c'est qu'on n'est bien dans une place que quand on n'y tient pas, et on ne fait bien ses affaires que quand on voudrait n'en avoir pas. C'est alors que disparaissent les recherches de soi-même, mille petites complaisances et satisfactions, les désirs de réussir et d'être approuvé. On se moque de tout cela quand on est disposé à partir. Mais au moment où l'on va tout quitter, voilà que l'obéissance arrête. Quand on a exposé sa situation et qu'on vous a dit : restez, il faut continuer à tracer son sillon et confier tout le reste à la Providence et aux divines miséricordes. »

« Cependant, ajoutait M. Mollevaut, comme le bon Dieu ne veut pas que nous nous exterminions, tenez à avoir un temps libre à la fin de l'année, quels que soient les affaires et les prétextes. Vous voyez que je n'admets pas pour vous l'impossibilité de vous absenter quelques jours pour visiter Notre-Dame-de-Lorette à laquelle vous devez tant d'obligations. Si j'en étais le maître, j'irais moi-même vous arracher de force. »

M. de Courson fit, en effet, le voyage de Paris, aux vacances de 1836, et sa présence à Issy combla de

joie ses confrères. M. Mollevaut, plus que personne, fut heureux de s'entretenir avec un disciple si vertueux. « Je ne vous dirai pas, écrivait-il à M. Féret, combien j'ai été content de voir le bon M. de Courson, avec son cœur sulpicien et sa vénération pour M. Olier. Ce sont là mes véritables joies. J'aurais désiré qu'il restât plus longtemps ; il sera toujours assez tôt noyé dans les affaires. Mais il est assez sage pour ne pas y tenir et n'y voir qu'un pénible fardeau et un grand compte à rendre. »

De retour à Nantes, M. de Courson retrouva les nombreuses occupations avec lesquelles il avait fait trêve pendant un mois. Il les reprit avec un nouveau courage et ne songea plus qu'à s'en bien acquitter. Dieu lui ménagea vers ce temps une consolation qui ne put manquer d'adoucir beaucoup la peine qu'il ressentait au milieu de tant d'affaires. Le saint évêque de Bardstown, Mgr Flaget, venait d'arriver en France, et, après avoir donné quelques semaines à ses confrères du séminaire de Saint-Sulpice, à sa famille en Auvergne, à Mgr de Cheverus, à Bordeaux, il s'était rendu à Nantes, où, avant la révolution, il avait, pendant deux ans, été directeur au grand séminaire. « Il y revenait après quarante-cinq ans, dit un de ses historiens, mais avec tout le prestige de sainteté dont un si long apostolat devait environner sa personne aux yeux des religieuses populations de la Bretagne, et cette vénération s'accrut encore et ne connut, pour ainsi dire, plus de bornes lorsque le bruit se fut répandu que plusieurs guérisons subites avaient eu lieu par l'effet de ses prières [1]. »

[1] *Vie de Mgrs Flaget et David*, 308.

Mgr Flaget, qui n'avait accepté l'épiscopat qu'en se faisant la plus grande violence et uniquement pour obéir au vicaire de Jésus-Christ, reçut de M. Émery l'assurance qu'il continuerait d'appartenir à la compagnie de Saint-Sulpice. Aussi quand il était dans un séminaire dirigé par des sulpiciens demandait-il de la meilleure grâce du monde à être traité comme confrère. On peut bien dire qu'il l'obtenait en partie, tant sa grande bonté inspirait d'affection pour sa personne. C'est ce qu'on vit particulièrement à Nantes, où Mgr Flaget demeura plus longtemps. Il s'établit surtout entre lui et M. de Courson, dont l'humilité, la charité et les autres vertus répondaient si bien aux siennes, une intimité qui fut remarquée par les jeunes élèves du séminaire de philosophie. Plusieurs fois le pieux évêque officia dans la chapelle de cette maison et adressa la parole aux séminaristes.

Ils admiraient l'air de sainteté empreint sur son visage ; mais ils n'admiraient pas moins la vénération profonde avec laquelle leur bon supérieur traitait l'évêque missionnaire et se tenait auprès de lui. « C'est un saint, disaient-ils entre eux, qui accueille et honore un autre saint. »

CHAPITRE XXI

GRANDES DOULEURS CAUSÉES A M. DE COURSON PAR LA MORT DE SES PROCHES ET DE SON ÉVÊQUE

Au moment où un coadjuteur était donné à Mgr de Guérines, on était loin de penser à Nantes que le diocèse allait être bientôt privé de ce vénérable évêque ; tout faisait espérer au contraire que, déchargé désormais des fatigues de la charge épiscopale, il serait encore bien des années l'édification et la consolation de son troupeau. Cette espérance allait être trompée; toutefois, avant de l'appeler à la récompense, Dieu voulut qu'il rendît encore à son clergé un service signalé. Nous voulons parler de la publication des nouveaux statuts ou règlements diocésains dont la rédaction l'occupait déjà depuis quelque temps, et sur lesquels il ne sera pas hors de propos de dire un mot, M. de Courson ayant eu la part principale dans la préparation de ce travail.

Lorsque Mgr de Guérines prit possession du siège épiscopal de Nantes, les exemplaires des anciens statuts de ce diocèse étaient devenus si rares que les

jeunes prêtres ne les connaissaient presque pas; on se demandait même s'ils étaient encore en vigueur et obligatoires, puisqu'il devenait si difficile de les lire et de les étudier. En plusieurs points, du moins, ils paraissaient tombés en désuétude; en d'autres, ils ne pouvaient être appliqués. Mais si le changement des circonstances demandait la suppression de quelques articles, il ne réclamait pas moins impérieusement l'insertion d'un certain nombre de règlements nouveaux. Ces divers motifs engagèrent Mgr de Guérines à s'occuper d'une œuvre si importante, et il s'y appliqua avec le zèle et la sagesse qui caractérisèrent tous les actes de son administration. Déjà quelques évêques de France avaient doté leurs diocèses de semblables règlements; il s'aida de leur travail, mais il s'inspira surtout des anciens statuts du diocèse de Nantes, afin de rattacher les nouvelles générations sacerdotales aux anciennes, en faisant revivre la discipline sous laquelle militèrent les prêtres vénérables qui eurent l'honneur de souffrir pour la foi, pendant la révolution.

L'évêque de Nantes se fit aider, dans un travail si long et qui demandait tant de recherches, par tous les membres de son conseil; mais, ainsi qu'il arrive en pareille circonstance, le poids de la rédaction retomba sur un seul. M. de Courson, quoique chargé de tant d'autres affaires, accepta encore celle-là et s'en acquitta à la satisfaction de tout le monde. Son projet, comme le prouve son manuscrit autographe, que nous avons retrouvé dans ses papiers, n'eut besoin que de très légères modifications pour obtenir la complète approbation de Mgr de

Guérines, de son coadjuteur et des notables du clergé auxquels il fut communiqué avant d'être livré à l'impression.

« Nous écarter à la fois d'un rigorisme qui rend le joug insupportable et d'une mollesse qui ouvre la porte à la licence et aux abus ; être court et précis sans omettre les explications ou les développements nécessaires, nous attacher au choix plus qu'au nombre des règlements ; n'admettre aucun article sans l'avoir pesé, aucune disposition importante sans l'avoir soumise à un long et mûr examen : tels sont les principes qui nous ont guidé, telle est la loi que nous nous sommes imposée. » Ces paroles, tirées du mandement placé en tête des *statuts*, sont un exposé fidèle des sages vues qui dirigèrent constamment M. de Courson dans son travail préparatoire. Elles ne lui étaient pas moins imposées par la trempe de son esprit que par la volonté de son évêque.

Le 29 août 1837, Mgr de Hercé, au nom de l'évêque de Nantes, publia pendant la retraite pastorale les nouveaux statuts. « Il les présenta au clergé nantais, dit l'auteur de sa Vie, comme un testament paternel où ils trouveraient de salutaires avis pour assurer leur perfection [1]. » C'était bien, en effet, le testament de mort du saint vieillard. A dater de ce moment, il alla s'affaiblissant d'une manière assez rapide. Il lui prenait parfois des défaillances telles que son coadjuteur jugea prudent de lui administrer les derniers sacrements. La cérémonie eut lieu le 31 janvier 1838.

[1] *Vie de Mgr de Hercé*, p. 192.

Cependant Mgr de Guérines, qui n'avait pas de maladie caractérisée, demeura ainsi aux prises avec la mort pendant trois mois et demi. Le moment des tournées pastorales arrivé, il désira que son coadjuteur ne différât pas à les entreprendre. Au reste, le pieux malade ne restait pas seul; M. de Courson passait à son chevet tous les instants dont il pouvait disposer. La respectueuse tendresse qu'il avait eue pour cet excellent prélat pendant sa vie ne fit que s'accroître dans ces derniers moments. La mort de Mgr de Guérines allait être pour lui un deuil de famille; elle devait même rompre les derniers liens qui l'attachaient à la terre.

Déjà, en effet, des coups répétés lui avaient enlevé presque tous ses proches parents; il ne lui restait plus que Mlle Thibault, sa tante maternelle. Son respectable père lui avait été conservé plusieurs années. Depuis qu'il s'en sépara, en 1824, pour entrer comme directeur au grand séminaire de Nantes, il ne manquait pas, malgré ses nombreuses occupations, de le visiter souvent quand ce cher père habitait sa maison de ville, et chaque année il passait auprès de lui, à Vallet, tout le temps des vacances que ses fonctions lui permettaient de prendre hors du séminaire. C'est là qu'il eut la douleur de le voir s'éteindre, le 20 août 1829, dans la soixante-dix-septième année de son âge. Nous n'avons pas de détails sur les derniers jours de ce vertueux vieillard, mais nous savons que son saint fils ne le quitta pas un instant et qu'il lui procura, avec le secours des sacrements de l'Église, toutes les consolations que peuvent donner à un mourant de saintes conversations et de ferventes prières.

Peu de temps après avoir fermé les yeux à son cher père, M. de Courson eut encore la douleur d'apprendre la mort de sa tante d'Angers, la seule qui lui restât du côté paternel. Il fut d'autant plus sensible à cette nouvelle perte que ses relations avec cette pieuse tante étaient de celles qui édifient l'âme en même temps qu'elles la consolent[1].

Privé ainsi de son père et de sa tante d'Angers, M. de Courson avait reporté toute la tendresse de son cœur sur Mlle Thibault, en qui, dès l'âge de quatre ans, il trouva, comme on s'en souvient, une seconde mère. On peut bien dire qu'il l'aimait d'un amour filial et qu'il lui eût été difficile d'avoir pour sa mère une plus tendre affection. La vertueuse tante, de son côté, n'éprouvait pas de consolation comparable à celle qui lui venait de son neveu. Ils semblaient n'avoir qu'un cœur et qu'une âme, et, sauf en quelques

[1] Louise-Françoise de Courson était l'aînée des deux sœurs d'Olivier de Courson, qui, comme on l'a dit déjà, embrassèrent la vie religieuse à Angers. C'est parmi les bénédictines de la célèbre abbaye de Ronceray qu'elle s'était consacrée à Dieu, et jusqu'à la fin elle demeura fidèle à ses engagements. « Elle portait dans ses traits, dit un vénérable religieux qui l'avait beaucoup connue, un doux reflet des vertus de son cœur. La réserve, la sérénité, une paix inaltérable, la noblesse alliée à la simplicité, la bienveillance et la charité se peignaient sur son visage. Comme ses compagnes, chassée du riche et antique monastère de Ronceray, elle vivait solitaire en face de ces ruines saintes et chères à son cœur. La prière, les lectures pieuses, les heures passées devant le très saint Sacrement, la récitation de l'office divin, le travail des mains à l'aiguille, remplissaient ses journées. Réduite par le malheur des temps à de modiques ressources, elle aimait à se priver de mille douceurs pour assister les indigents. Pauvre moi-même et orphelin, je reçus souvent ses aumônes, et elle m'aidait à cause de la vocation à laquelle mes études me préparaient. »

points où l'humilité, la pauvreté et la simplicité de M. de Courson paraissaient excessives aux yeux de Mlle Thibault, ce que l'un voulait l'autre le voulait aussi. « Parfois cependant, dit un ancien vicaire de Vallet, il s'élevait entre eux des discussions sur un autre objet. Leurs grands biens étaient demeurés indivis, et Mlle Thibault se plaignait à ses amis que le cher neveu prenait toujours la grosse part pour l'œuvre du séminaire. Elle aurait voulu avoir davantage pour ses pauvres : de là de petites vivacités dans la vénérable tante. »

La mort d'une personne si chère, et pour laquelle il éprouvait de si vifs sentiments de reconnaissance, fut pour M. de Courson, eu égard surtout aux circonstances qui l'accompagnèrent, l'un des plus douloureux sacrifices que Dieu lui eût demandés jusque-là. C'était en 1838. Mgr de Guérines inspirait de très vives inquiétudes, on ne conservait même plus l'espoir de le conserver. Tout le diocèse, se voyant à la veille de perdre un si bon pasteur, était dans les larmes; mais personne n'éprouvait une douleur comparable à celle que l'approche d'une séparation si affligeante causait à M. de Courson. « Priez pour moi, écrivait-il à un ami, je suis bien triste. Je vais chaque jour auprès du lit de notre vénérable évêque avec l'appréhension de voir sonner l'heure d'une séparation qui m'est bien cruelle. Ah ! quand il sera au ciel, bien peu de choses m'attacheront encore à la terre ! »

C'est pendant qu'il préparait ainsi son cœur au coup douloureux qui allait lui enlever son saint évêque, qu'il reçut la nouvelle inattendue que sa tante était à toute extrémité. « Mlle Thibault, dit M. l'abbé

Cottineau, alors curé de Vallet, tomba dangereusement malade, sans que le médecin pût reconnaître la nature et la cause de la maladie. Les progrès du mal furent tellement rapides qu'on se hâta d'avertir M. l'abbé de Courson que sa tante désirait vivement recevoir de sa main les derniers sacrements. Mais, au milieu de la nuit, la mort me parut tellement imminente que je me déterminai à lui donner le saint viatique et l'extrême-onction. Elle mourut quelques instants après avec toutes les marques d'une prédestinée. M. l'abbé de Courson, accompagné d'un médecin, arriva dès le matin, et je lui annonçai le sacrifice que Dieu lui demandait. J'ai été alors témoin du spectacle le plus déchirant et de la lutte la plus violente entre les sentiments de la nature et la soumission à la volonté de Dieu. M. de Courson en éprouva une forte crise nerveuse; les soupirs et les sanglots le suffoquaient. Vivement inquiet sur son état, je lui adressai quelques mots de consolation et m'efforçai de le rappeler à lui-même. Il me répondit avec émotion : « Monsieur le curé, je n'offense pas « Dieu; je ne suis pas maître de ma sensibilité; » puis il répandit une grande abondance de larmes. »

Dès que M. de Courson fut un peu revenu de sa profonde émotion, il s'empressa de consoler Mlle de la Pinière, une de ses jeunes parentes que la mort de Mlle Thibault, sa bienfaitrice, plongeait aussi dans la désolation : « Du courage, lui dit-il, ma bonne Angèle, nous la reverrons au ciel. »

Moins de quinze jours après la mort de sa tante, M. de Courson eut la douleur de voir expirer Mgr de Guérines, dont l'agonie se prolongeait depuis trois

mois. Quoique attendue et accompagnée des dispositions les plus saintes et les plus consolantes, cette mort lui fut très sensible. « Notre bon, notre saint évêque est mort, écrivait-il à un directeur du séminaire de Nantes, alors dans sa famille. Sa mort a été digne de sa vie. Je ne l'ai pas quitté dans ses derniers moments; j'ai ressenti toute la douleur de sa longue agonie. Ce second coup qui m'a frappé quand la douleur du premier se faisait encore sentir a remué entièrement ma pauvre âme. Que Dieu soit béni, mes deux liens sont rompus : qui m'aidera à rompre le plus dur de tous, celui qui m'attache à moi-même ! »

Nous trouvons les mêmes expressions de regret et de sainte résignation dans quelques lettres de condoléance qu'il eut à écrire vers le même temps. « Je viens aussi moi, disait-il à un de ses anciens élèves, d'être séparé de ce que j'avais de plus cher dans la vie, d'une bonne tante qui m'avait élevé et servi de mère, à laquelle je dois mon éducation chrétienne et ma vocation; et de notre vénérable évêque qui, m'honorant d'une affection que je ne méritais pas, me comblait de bontés et m'aimait paternellement. Ces deux coups qui m'ont frappé presque en même temps m'ont été cruels; mais il faut aimer et embrasser la sainte volonté de Dieu, et puis profiter des circonstances pour devenir meilleur. Je me trouve aujourd'hui bien seul sur la terre : aidez-moi à obtenir que cet isolement, qui est une grande grâce, profite à mon âme et me rende un meilleur instrument entre les mains de Dieu. »

Le testament de Mgr de Guérines renfermait plusieurs dispositions pieuses et charitables en faveur

du diocèse de Nantes, et le vénérable prélat avait désigné M. de Courson pour en être l'exécuteur. Celui-ci n'hésita pas à accepter cette charge : « Les dernières volontés de notre saint évêque, disait-il dans une lettre déjà citée, vont encore me donner de l'embarras et de l'ennui. Par amour pour Dieu et par amour pour lui, je répondrai de mon mieux à sa confiance ; j'en accepte la peine. »

M. de Courson conserva toute sa vie les sentiments d'affection filiale qu'il avait pour Mgr de Guérines, et dont il donna des preuves si touchantes au moment où la mort l'en sépara. En 1845, il disait à M. le comte de Guérines, neveu de ce digne prélat, qui lui avait écrit à l'occasion de son élection comme supérieur de Saint-Sulpice : « Combien je suis sensible à votre bon souvenir ! j'en ai la plus sincère reconnaissance. Je n'oublie pas l'affection qu'avait pour moi l'homme vénérable qui a dirigé mes premiers pas dans la carrière du sacerdoce ; et, dans la situation difficile que la Providence vient de me faire, je me rappelle souvent la règle de conduite qu'il m'a enseignée ; il m'est arrivé bien des fois de m'entretenir avec lui, de l'écouter, comme s'il était présent. Il m'avait inspiré une si juste et si entière confiance que les années ne peuvent détruire ce sentiment. » Il lui disait encore, dans une lettre de 1848 : « C'est toujours un grand bonheur pour moi de recevoir de vos nouvelles ; les souvenirs qui se rattachent à votre nom sont impérissables. »

Par une affection si profonde et si filiale, M. de Courson méritait bien d'avoir près de lui au moins une partie des restes vénérables de Mgr de Guérines :

son cœur lui fut accordé, et, dès que la chapelle de philosophie qui s'élevait en ce moment eut été achevée et bénite, on l'y plaça sous un modeste monument, à côté de l'autel[1]. Le cœur du pieux supérieur devait aussi y être placé un jour, mais, en attendant que la mort permît le rapprochement de deux cœurs que Dieu avait si étroitement unis pendant la vie, c'était une douce consolation pour M. de Courson, quand il célébrait les saints mystères ou venait se prosterner au pied du tabernacle, de penser que là, près de lui, était le cœur du saint évêque qui l'avait tant aimé.

Le bon supérieur ne fut pas moins fidèle au souvenir qu'il devait à sa vertueuse tante. Quoiqu'il pût bien espérer de la miséricorde de Dieu en faveur d'une personne qui avait consacré sa vie à la pratique des bonnes œuvres, il ne négligea rien pour la faire entrer plus tôt en possession du bonheur éternel. Il fit dans cette fin d'abondantes aumônes aux pauvres de Vallet, demanda beaucoup de prières et offrit lui-même, pendant longtemps, le saint sacrifice de la messe à cette intention. Jusqu'à la fin de sa vie, il ne manqua jamais, le jour anniversaire de sa mort, de redoubler ses prières : « Je suis persuadé qu'elle est au ciel, disait-il en 1846, mais je n'en suis pas moins

[1] La bénédiction de la chapelle de philosophie fut faite le 20 juillet 1838, par Mgr de Hercé, au milieu d'un clergé nombreux et avec toute la solennité possible. M. de Courson avait invité à cette cérémonie non seulement les prêtres de Nantes et des environs, mais encore des ecclésiastiques étrangers au diocèse, en particulier les directeurs du séminaire d'Angers. « Je serais heureux, leur écrivait-il, si vous me faisiez l'honneur de partager notre joie. »

fidèle à mes devoirs de tendre affection et de reconnaissance envers elle. »

M. de Courson n'était pas encore entièrement remis de l'émotion douloureuse que lui avaient causée la mort de sa tante et celle de son évêque, lorsqu'il apprit qu'un de ses plus chers disciples venait aussi de quitter la terre. Nous avons dit plus haut, d'après les communications de Mgr l'évêque d'Angoulême, quels soins paternels le bon supérieur avait eus pour son frère, M. Zacharie Sebaux. Depuis qu'il avait quitté le séminaire de philosophie, ce pieux jeune homme n'avait cessé de correspondre avec M. de Courson, et par ses conseils il était à la veille de prendre les engagements du sous-diaconat. Dieu se contenta de son bon vouloir, ou plutôt, comme le disait si bien son saint maître : « Dieu alla au plus court, il agréa la victime, et l'immolation eut lieu d'une manière plus excellente : le lit de mort servit d'autel, et Dieu, sans se faire représenter par ses pontifes, reçut et admit par lui-même le jeune acolyte dans l'assemblée des saints. »

Malgré les motifs de consolation que présentait la mort de ce fervent séminariste, M. de Courson y fut très sensible : « J'ai le cœur bien malade, écrivait-il à M. Féret. M. Zacharie Sebaux est mort hier, je viens d'en recevoir la nouvelle. Heureux enfant, il est au ciel : que Dieu soit béni ! » Il ne pouvait manquer en cette occasion de consoler la famille du jeune défunt : « Mon cher enfant, disait-il à M. Léopold Sebaux, celui-là même qui gouverne aujourd'hui l'Église d'Angoulême, adorons Dieu, soumettons-nous à lui, baisons sa main avec amour, offrons-lui

notre sacrifice. Zacharie est au ciel. Si la nature souffre, consolons-nous dans la foi et dans l'espérance. Cette cruelle séparation est la première que vous ayez eu à supporter; pour moi, cher ami, j'y suis accoutumé. Dieu a brisé tous les liens qui m'attachaient à la vie par le sang, restent les liens de l'amitié; eh bien! si telle est sa volonté, sa gloire et notre sanctification, qu'ils soient brisés les uns après les autres. Je lui demande une seule chose, c'est que ces chers amis meurent, comme Zacharie, dans sa grâce et avec la douce espérance dans le cœur.

« Je me transporte dans votre famille, ajoutait-il, je partage la douleur de vos excellents parents. Cher Léopold, trouvez dans votre cœur ces paroles de tendre charité et surtout de foi qui seront pour eux un allégement. Ah! dites-leur combien je suis étroitement uni à leurs regrets et à leur chagrin, combien je prie pour le repos du défunt, de cet enfant de bénédiction qui m'appelait aussi son père et pour lequel j'avais, je le sens vivement, des entrailles de père. »

Personne, on l'a déjà dit, ne savait mieux consoler que M. de Courson : « De toutes les condoléances qui nous ont été alors adressées, dit Mgr Sebaux, aucune n'a trouvé le chemin de nos cœurs comme les siennes; il nous semblait que Notre-Seigneur nous consolait par sa bouche. »

CHAPITRE XXII

ZÈLE DE M. DE COURSON POUR ENRICHIR LE DIOCÈSE DE NANTES D'ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES ET RELIGIEUX

« Parmi toutes les institutions religieuses qui s'établirent à Nantes pendant son séjour au milieu de nous, il n'en fut guère, dit le biographe, que M. l'abbé de Courson n'aidât de ses conseils, de son crédit, souvent même de sa bourse. Toute sa fortune passait en bonnes œuvres et surtout en fondations pieuses. Il ne négligeait pas l'aumône personnelle, mais le meilleur moyen d'exercer la charité lui semblait être de créer des établissements religieux. Il aimait particulièrement ceux qui tendaient plus directement à l'utilité des âmes, et, par-dessus tout, à l'instruction chrétienne et à la formation des clercs [1]. »

Au moment où, comme on l'a vu, M. de Courson fut mis par Mgr de Guérines à la tête de l'œuvre des écoles cléricales et des petits séminaires, le diocèse de Nantes comptait déjà plusieurs de ces utiles éta-

[1] *Biographie*, p. 34.

blissements. Toutefois, grâce à son zèle, à ses démarches, à ses encouragements et à des sacrifices pécuniaires qu'il s'imposa, le nombre s'en accrut encore, et ceux qui existaient devinrent plus florissants. Rien ne lui coûtait quand il s'agissait d'une œuvre si excellente et si chère à son cœur.

Dans ce pays, où la foi conserve tout son empire, les vocations ecclésiastiques ne sont pas rares; la plupart des familles consentent volontiers à ce que leurs enfants choisissent cet état. La seule, ou du moins la principale difficulté qu'y rencontre le recrutement du clergé, ce sont les frais d'éducation dont les parents, dans bien des cas, ne peuvent pas se charger. M. de Courson ne négligeait rien pour lever cet obstacle. Lorsqu'il priait MM. les curés des paroisses de choisir parmi les enfants du catéchisme ou des écoles ceux qui, appartenant à des familles bien chrétiennes, annonçaient des dispositions pour l'état ecclésiastique, il leur disait avec simplicité qu'il comptait sur eux pour le payement de la pension, si les parents ne pouvaient y suffire. C'était pour lui un grand sujet de consolation de voir la générosité avec laquelle plusieurs entraient dans ses vues et procuraient ainsi à l'Église de bons et fidèles ministres. « Je vous remercie, disait-il à l'un d'eux, des soins que vous donnez aux enfants dans lesquels vous apercevez des dispositions pour l'état ecclésiastique. Mes remerciements sont bien peu de chose; la récompense que Dieu vous donnera pour cette bonne œuvre, la meilleure de toutes les œuvres, vous vaudra bien mieux. Soyez pauvre avec Jésus-Christ et pour Jésus-Christ, c'est la gloire et le triomphe du prêtre. »

Aux encouragements, le charitable supérieur joignait le secours de ses largesses. « Tant que M. de Courson a vécu à Nantes, dit un curé à qui on faisait le reproche d'avoir laissé interrompre la chaîne des vocations ecclésiastiques dans sa paroisse, il venait à mon secours pour cette bande d'écoliers que j'avais tantôt à Saint-Mars-du-Désert, tantôt au petit séminaire. Il voyait bien que je ne pouvais suffire à tout, et sa bourse s'ouvrait pour me venir au secours, comme son cœur pour m'encourager. Pourquoi Nantes l'a-t-il perdu ? »

Il existait dans les écoles ecclésiastiques du diocèse de Nantes un règlement d'après lequel personne ne pouvait être reçu sans verser cinquante francs en entrant. On pria plus d'une fois M. de Courson de dispenser des enfants pauvres de cette règle ; il n'y voulut jamais consentir, connaissant le besoin des établissements; mais alors il prenait dans sa bourse la somme exigée. « Je le reçus presque à regret, dit un des ecclésiastiques auxquels il accorda ce secours pour un de ses paroissiens, ayant été plusieurs fois à même de remarquer que sa belle fortune ne suffisait pas à ses libéralités. »

Il avait tellement à cœur un genre de bien si excellent qu'il économisait jusque sur son nécessaire pour le procurer. Durant tout le temps qu'il habita Nantes, il n'eut pas de montre, et il se régla sur une petite pendule des plus ordinaires. Comme on lui faisait observer qu'une montre lui serait très utile pour le dehors : « Cela est vrai, répondit-il, mais je n'aurais pas le courage de mettre cent francs dans une montre. Savez-vous qu'avec cette somme je puis ménager

l'entrée des séminaires à plusieurs jeunes enfants qui, plus tard, feront d'excellents prêtres. » La chose était vraie, parce que selon la réflexion du biographe à qui nous devons ce trait : « M. de Courson avait pour principe de conduite de ne point se charger à lui seul d'une bonne œuvre. Volontiers il en faisait la première avance, mais c'était afin de stimuler la générosité d'autrui et de le forcer, pour ainsi dire, à s'ingénier pour compléter et parfaire l'entreprise. Son action bienfaisante s'étendait par là sur une plus grande échelle, et il était rare que l'œuvre qu'il avait ainsi mise en train n'arrivât pas d'une manière ou d'une autre à bonne fin [1]. »

Par suite du même principe, il se contentait quelquefois de prêter sans intérêts la somme dont on avait besoin pour faire ses études, se réservant de rentrer dans ses déboursés quand on serait en état de se libérer. Mais ces cas ont été rares, et plus rarement encore il a consenti à recevoir le payement de ces sortes de dettes. Il écrivait, peu d'années avant sa mort, à un curé qu'il avait aidé ainsi pour les frais de son grand séminaire et qui se trouvait dans une paroisse où il y avait beaucoup de pauvres : « Vous ne me devez rien qu'un peu d'affection pour correspondre à la mienne, et beaucoup de compassion dans la vue de mes péchés et du châtiment qu'ils méritent. Brûlez vite ce vieux billet, il y a longtemps que vous vous en êtes acquitté. »

Procurer des élèves aux écoles cléricales n'était ni l'unique ni le principal objet de la sollicitude de

[1] *Biographie*, p. 35.

M. de Courson, à l'égard de ces maisons ; avant tout, il avait à cœur de les mettre sur un bon pied et d'y faire régner un excellent esprit. A cette fin, il donnait la plus grande attention au choix des supérieurs, directeurs et professeurs. C'était chaque année, pendant les vacances, la principale de ses préoccupations. Souvent il fut obligé de s'adresser aux diocèses voisins pour se procurer les maîtres que tant de maisons d'éducation réclamaient ; mais il n'en admettait aucun que sur de bons renseignements.

Dans ce travail si laborieux pour lui, M. de Courson ne refusait pas d'entendre les désirs des sujets, et volontiers il y avait égard quand le bien général n'y était pas opposé. Toutefois, il ne voyait pas sans quelque peine qu'on se livrât à des calculs peu compatibles avec la simplicité et l'esprit de parfaite soumission, qu'il voulait rencontrer dans tous les prêtres. En quelques occasions il reprit même d'une manière assez piquante ceux de ses disciples qu'il trouvait coupables en ce point. Il écrivait à un jeune professeur de mathématiques qui lui avait demandé un autre enseignement : « Les choses sont arrangées comme vous le désirez : vous serez chargé de la cinquième. Je me persuade que cet arrangement réussira à merveille, car vous avez fait tous les calculs imaginables sur ses avantages et ses inconvénients. J'en suis dans l'admiration. Un ministre d'État n'aurait pas fait mieux, quand il s'agit du salut de la patrie. Pauvre petit calculateur, laissez-moi me moquer de vous, et gardez-vous bien de vous fâcher, car vous ne me corrigeriez pas ; puisque cette liberté que je prends de rire à vos dépens, quand je suis seul avec

vous, est le fruit, l'effet du tendre attachement que je vous porte. Quand saurez-vous donc vous abandonner à la Providence et marcher devant vous en toute simplicité? »

Rien n'était affectueux et tendre comme les relations du bon supérieur avec les ecclésiastiques appliqués au pénible labeur de l'éducation des enfants. « Il semblait se multiplier, dit M. Aurélien de Courson, pour leur venir en aide dans toutes les circonstances où ils faisaient appel à son concours[1]. » Souvent même il n'attendait pas qu'on l'en priât; il lui suffisait de savoir qu'ils étaient dans le besoin ou qu'un danger les menaçait pour voler à leur secours. « Durant l'hiver de 1842, dit un ancien professeur de la Bonnetière, une terrible inondation nous avait réduits, dans notre petit collège, à l'état le plus triste. En ce moment, le bon cœur de M. de Courson pensa à nous. Il prit un compagnon de voyage, et, traversant la Loire, malgré son débordement, il vint à nous comme un père au milieu de ses enfants, passa dans chaque classe pour donner à tous quelques mots d'encouragement et de consolation, s'informa avec le plus vif intérêt de chacun en particulier, et nous laissa joyeux, malgré la détresse où nous étions plongés. »

Cette affection vraiment paternelle qu'il avait pour ceux qui travaillaient dans les collèges ecclésiastiques lui inspirait mille industries pour leur faire plaisir. Ainsi dans l'un de ces établissements les professeurs ayant demandé que la maison les abonnât à un journal qui paraissait à Nantes, et le supérieur, qui ne

[1] *Notice*, p. 6.

pensait pas que cette dépense regardât la maison, en ayant référé à M. de Courson, les professeurs furent bien surpris, deux jours après qu'on leur eut notifié le rejet définitif de leur demande, de voir arriver à leur adresse le journal qu'ils désiraient. Le bon supérieur, en les abonnant sur sa propre cassette, avait tourné la difficulté et trouvé le moyen, sans grever l'établissement, de faire plaisir à de bons prêtres, dont le dévouement à l'œuvre de Dieu lui était connu.

Mais il ne leur témoignait jamais mieux sa tendresse que lorsqu'il les voyait exposés au découragement dans leur emploi. « Je suis toujours de cœur et souvent d'esprit dans votre petit séminaire, disait-il en une occasion, dans cette maison où sont concentrés tant d'intérêts qui me sont mille fois plus chers que la vie. Que Dieu comble de bénédictions votre nouvelle année! Vous aurez encore à gémir de bien des misères. Hélas! mon bon ami, où n'en trouve-t-on pas? Soyez-en sûr, on en trouve partout. Ces misères sont l'inséparable compagne de l'humanité, et il entre dans les desseins de la Providence qu'elles se glissent même dans l'amour de Dieu sur cette terre. Sachons nous y résigner, les voir et les supporter avec calme et patience. »

Dans toutes ses relations avec les prêtres employés dans les écoles cléricales et les petits séminaires, M. de Courson ne cessait de recommander la bienveillance, l'indulgence et le calme à l'égard des enfants, la cordialité et la charité pour les confrères, le respect et la confiance envers les supérieurs. S'adressait-il à un supérieur ou à quelque professeur ancien, il lui recommandait ses jeunes collègues:

« surtout, disait-il à un très respectable professeur, exercez une certaine influence sur vos jeunes confrères, aidez-les à supporter les petites peines, encouragez-les à la piété et au travail, au respect et à la confiance ; qu'ils vivent de la foi dans leurs rapports avec les supérieurs et avec leurs élèves. »

Rien ne le contristait comme les changements occasionnés dans le personnel des professeurs par le défaut d'entente et de support : « C'est toujours ma désolation, disait-il. Quand donc, supérieurs et inférieurs, aurons-nous un peu de patience, un peu de charité ? Sans ces deux vertus il n'y a pas et il ne peut y avoir de stabilité dans les communautés. Telle est l'humaine condition à laquelle il faut de nécessité se résigner. Nos jeunes professeurs iront bien s'ils sont aimés, aimés cordialement, supportés, un peu dirigés. Ce sont des enfants, de bons enfants qui ont besoin de cela. Ma pensée, ajoutait-il, est que le paternel amour et la sollicitude d'un supérieur de séminaire doivent principalement se diriger vers les professeurs ; les élèves s'en ressentiront sûrement. Je conviens que l'action sur les élèves est plus facile, plus consolante, mais je crois qu'elle doit être presque indirecte et que directement elle doit atteindre leurs maîtres. »

La lettre qui renferme ces sages conseils contient aussi des félicitations pour le supérieur à qui elle est adressée. M. de Courson le complimente sur ce qu'il a supprimé la honteuse pénitence du pain sec et a substitué, à la punition du piquet, la retenue dans une salle. Ces petits détails montrent combien son bon cœur s'intéressait aux enfants des maisons d'é-

ducation. Il les aimait tendrement, n'en parlait qu'avec la bonté d'un père et s'occupait sans cesse des moyens d'améliorer leur position et de perfectionner l'éducation qui leur était donnée.

Ce grand zèle qu'eut toujours M. de Courson pour l'éducation de la jeunesse cléricale lui faisait vivement désirer qu'il s'établît des congrégations de prêtres, spécialement vouées à une œuvre si importante. Comme beaucoup d'autres bons esprits de notre temps, il gémissait en voyant que Dieu n'avait encore suscité personne pour subvenir à ce grand besoin, et volontiers il communiquait à ses amis les sentiments que son cœur lui inspirait à ce sujet. « Dans un voyage que je fis avec lui, dit Mgr Sebaux, il me confia une pensée, un vœu plutôt qu'un projet. Il aurait voulu qu'une congrégation religieuse se formât pour diriger les petits séminaires et donner aux jeunes élèves une éducation plus forte, plus pieuse, plus régulière. Il avait ainsi toujours devant les yeux la pensée de la sainteté du sacerdoce et des moyens à prendre pour former plus complètement ceux qui devaient en recevoir un jour le caractère. »

Quoique la pieuse congrégation fondée par le Vénérable père Eudes et qu'emporta, en 1791, la tempête révolutionnaire, ne fût pas destinée à l'œuvre des petits séminaires, M. de Courson en envisagea le rétablissement comme un grand bienfait du Ciel et ne cessa d'encourager ceux qui concoururent à cette entreprise laborieuse. « Je forme des vœux ardents pour votre société, écrivait-il à M. l'abbé Louis ; vous savez avec quel intérêt je considère tout ce qui intéresse votre œuvre renaissante et dont le rétablis-

sement rencontre tant de difficultés. Que Dieu vous soit toujours en aide et vous conserve ce courage, cette constance dans vos efforts, dont je connais tant de preuves. »

A mesure que ce noyau prenait de l'importance et que le collège de Redon, où M. Louis commençait à appliquer les siens à l'enseignement de la jeunesse, devenait prospère, M. de Courson réitérait ses félicitations et ses encouragements. Volontiers il envoyait des sujets pour la nouvelle société, et plus volontiers encore il lui aurait fait confier la direction de quelqu'un des établissements ecclésiastiques du diocèse de Nantes. « J'ai un projet en tête, écrivait-il à M. Louis, en 1837, je veux vous en rendre confident : si ma volonté travaillait aussi vite que ma tête, je ferais des merveilles. Écoutez donc mon projet. Je voudrais que notre petit séminaire de Guérande fût confié à la direction des Eudistes. Je crois que l'exécution de ce plan tournerait à la fois à l'intérêt du diocèse et à celui de votre pieuse congrégation. »

Ce projet, qui dans la pensée de son auteur devait donner à M. Louis le moyen de recruter des sujets, et de les former aux bonnes études par l'exercice de l'enseignement, eut un commencement d'exécution, et, si l'entreprise n'arriva pas à un plein et durable succès, cela ne tint pas au bon vouloir de M. de Courson, mais aux circonstances qui arrêtèrent le développement de la congrégation elle-même et ne lui permirent de prendre d'abord que d'assez lents accroissements. C'était une épreuve comme Dieu en ménage souvent aux œuvres les plus saintes. M. de Courson, qui le comprenait, ne se lassait pas d'exhorter et

d'encourager. Après la mort de M. Louis, arrivée en 1849, il reporta sur M. l'abbé Gaudaire, son successeur, l'affection et l'intérêt qu'il lui avait toujours témoignés à lui-même : « Ce matin, lui écrivait-il le 1er février, j'offrais le très saint sacrifice pour M. Louis et pour vous; ce vrai prêtre est au ciel, et là, de concert avec M. Blanchard et tous les dignes enfants du P. Eudes, il vous regarde et vous protège. Je vous conjure, au nom de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, de ne pas vous décourager. Soutenez l'œuvre commencée. Que ce petit noyau d'hommes dévoués ne se sépare pas; qu'il se resserre, au contraire, dans la charité et l'obéissance. Ayez confiance et marchez : ne fussiez-vous que trois, marchez. Votre personnel s'accroîtra par une sage et forte direction. La Providence ne vous abandonnera pas, et le petit grain de sénevé que vous avez recueilli, croîtra et se développera. »

Cette prédilection pour les congrégations qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse ne rendait pas M. de Courson indifférent pour celles qui avaient un autre objet ; il les estimait toutes, et, dans l'occasion, il les favorisait avec beaucoup de zèle. Celle des missionnaires de l'Immaculée-Conception en particulier fut constamment l'objet de son affection et de ses bontés[1]. Le premier service qu'il leur rendit fut de

[1] Commencée en 1820, dans la maison occupée aujourd'hui par l'*Externat des Enfants-Nantais*, la communauté des missionnaires de l'Immaculée-Conception peut être considérée comme une restauration de l'ancienne communauté de Saint-Clément, que M. René Lévêque, prêtre de sainte mémoire, fonda à Nantes au XVIIe siècle. M. François Bascher fut le premier supérieur de

rédiger le règlement qu'on y devait suivre. Jusqu'en 1827, M. Bascher et ses collaborateurs n'avaient eu que des règlements provisoires fort incomplets et qui demandaient un remaniement. L'évêque de Nantes chargea de cette rédaction son jeune grand vicaire, qu'il croyait très capable d'y réussir. M. de Courson ne négligea rien pour répondre à la confiance de Mgr de Guérines, et, dès le 6 juillet 1827, il lui adressa avec humilité le résultat de son travail. « Monseigneur, lui disait-il, j'ai l'honneur de vous envoyer les papiers que vous m'aviez confiés, dans le dessein que je fisse un projet de règlement pour messieurs les missionnaires. Je n'aurais jamais osé mettre mes idées par écrit sur un sujet si grave si elles n'avaient dû être soumises à votre sagesse, vos lumières et votre expérience[1]. »

Tant qu'il fut à Nantes, M. de Courson eut de fréquentes occasions de témoigner l'intérêt qu'il portait aux prêtres de Saint-François. Ceux-ci, de leur côté, l'aimaient comme un père et le consultaient dans tous leurs embarras. Ces liens si doux ne furent pas complètement brisés par la séparation. De Nantes on

la nouvelle communauté, qui prit le nom de Saint-François-de-Sales, et se mit ainsi sous la protection de l'apôtre du Chablais. En 1827, M. Jean-Pierre Bizet succéda à M. Bascher et fut remplacé, en 1853, par M. Jubineau. Ce dernier étant supérieur, les missionnaires quittèrent leur première maison et se fixèrent près de l'église de l'Immaculée-Conception, où ils sont encore aujourd'hui.

[1] Le projet de règlement avait trois chapitres. Le premier, sous le nom de dispositions générales, faisait connaître la fin et l'organisation de la société; le second contenait les règles à suivre quand on était en communauté; le troisième, que M. de Courson ne traita pas, les règles à suivre pendant les missions.

écrivait à Paris, et le bon supérieur n'avait rien de plus agréable que de répondre à ses chers disciples, de les encourager dans l'œuvre des missions et de les exhorter à ne pas négliger l'œuvre de leur sanctification personnelle. « Pour vous, cher enfant, écrivait-il à l'un d'eux, êtes-vous homme de communauté ? C'est à le devenir que vous devez tendre, parce que c'est là que se trouvent pour vous les plus excellentes vertus : charité, humilité, tendre patience, mortification de toute sorte. Hâtez-vous donc de parvenir à la sainteté par la vie de communauté. Je me place au milieu de tous ces chers et bons missionnaires de Saint-François, je les embrasse en frère et je me recommande à leurs prières. »

M. de Courson s'intéressait de grand cœur à des œuvres si utiles à l'Église, et on le trouvait toujours prêt à s'imposer des sacrifices pour les établir ou les faire prospérer dans le diocèse de Nantes. C'est ce qu'il fit d'une manière très particulière pour les pères de la compagnie de Jésus. Quoiqu'il n'eût pas été élevé par ces religieux, personne ne les estimait plus que lui et ne désirait davantage l'extension et la prospérité de leurs établissements. Avec de telles dispositions il ne pouvait négliger de faire tous ses efforts pour en procurer une maison à Nantes. Plus ce pays lui était cher, plus il avait à cœur qu'il fût évangélisé par des hommes si apostoliques. Aussi fut-il le principal instigateur des démarches faites en 1836 pour arriver à ce résultat, et, lorsque, le 4 février 1837, le R. P. Delvaux et les religieux qui l'accompagnaient vinrent commencer la nouvelle fondation, le public n'hésita pas à faire surtout honneur de cet établisse-

ment au zèle et à la générosité de M. de Courson : en cette occasion l'opinion du public n'était ni erronée ni exagérée. Nous voyons, en effet, par la communication que nous a faite très obligeamment un des pères qui prirent part à la fondation, que le généreux supérieur se surpassa lui-même en cette circonstance. Non seulement il fut le promoteur de l'appel de ces religieux, non seulement il les aida généreusement, à leur arrivée, dans l'achat d'un mobilier convenable et paya les loyers de la maison qu'ils habitèrent les premières années, mais, par suite de complications inattendues, il eut occasion de leur rendre plusieurs autres bons offices dont l'un, en particulier, lui coûta bien des sollicitudes.

En arrivant à Nantes, le R. P. Delvaux acheta, dans le voisinage du séminaire de philosophie, un terrain considérable sur lequel il se proposait de bâtir la maison avec église où il voulait résider ; malheureusement cette position, au bout de la ville, ne convenait pas pour l'œuvre qu'il s'agissait de fonder, et M. de Courson n'eut pas de peine à le faire comprendre. Il fallait donc revendre, mais auparavant il était nécessaire de payer le vendeur, qui avait fixé un terme très rapproché. M. de Courson prêta sans intérêts la somme nécessaire, puis il s'occupa de débarrasser les acquéreurs de l'immeuble qui ne convenait pas.

Ce terrain pouvait se vendre dans de bonnes conditions et avec profit, par suite de l'ouverture de la route de Paris qui le longeait ; mais il répugnait au R. P. Delvaux de se donner l'embarras d'une vente et surtout de s'exposer à passer pour un spéculateur.

« J'eus l'ordre, dit le religieux qui nous fournit ces détails, d'aller faire rapport de tout cela à M. de Courson. Il m'écouta avec une attention très marquée, éleva ses lunettes au haut de son front et d'un air très soucieux : « Quels voisins, me dit-il, allez-vous « me donner? Savez-vous qu'ils pourront m'être très « incommodes et désagréables? Une usine, peut-être, « une grande auberge à l'entrée de la ville? Que « sais-je! » — Je ne pouvais rien répondre. « Tenez, « ajouta M. de Courson, dites au P. Delvaux que je « lui demande trois jours pour réfléchir. » Au jour indiqué il me dit : « Le notaire assure que ce terrain « vaut cent mille francs; c'est bien cher et beaucoup « plus qu'il ne vous a coûté, mais n'importe, dites « au P. Delvaux que s'il y consent nous le prendrons « pour cent mille francs. » J'eus à peine rapporté cela au P. Delvaux qu'il me dit : « Allez de suite « assurer M. de Courson que jamais nous ne mar- « chanderons avec lui, qu'il est propriétaire du ter- « rain de la Randière. » Je le fis, et tout fut conclu. »

Dans ce marché où, de part ni d'autre, aucune vue intéressée ne se mêla, M. de Courson prévoyait bien qu'indépendamment des pertes pécuniaires qui pouvaient lui en revenir, il s'exposait aux inquiétudes dont les vendeurs sont rarement exempts; toutefois, il était loin de se faire une juste idée des préoccupations que, par suite des circonstances, ce contrat allait lui causer. Après avoir vendu une de ses métairies pour s'acquitter de ses engagements, il dut s'occuper de revendre en détail, à des acheteurs qui par leur voisinage ne gêneraient pas la maison de philosophie. Ces ventes, qui ne furent terminées

qu'après sa mort, lui devinrent un sujet continuel d'inquiétude ; il en parle fréquemment dans ses lettres à celui de ses confrères de Nantes qui gérait ses intérêts, et l'on voit par ses expressions combien ces embarras le fatiguaient.

Nulle part, cependant, on ne trouve trace de repentir au sujet des motifs principaux qui lui ont fait entreprendre cette affaire. Loin d'attribuer à qui que ce soit la cause des ennuis qu'elle lui donne, sa profonde humilité les lui fait envisager comme un châtiment infligé par la justice de Dieu à quelque défaut de droiture qu'il a peut-être, à son insu, mêlé dans cette bonne œuvre. C'est tout à fait le langage des saints : « Oui, disait-il au commencement de 1845, l'affaire de la Randière est une mauvaise, très mauvaise affaire. Dieu l'a permise, et désormais il n'y a plus d'autre parti à prendre que de chercher à en faire son profit spirituel. En ce sens elle peut encore devenir une bonne affaire et servir d'échelon pour aller au ciel. Peut-être, hélas! que quand elle a été conclue mon cœur n'était pas assez droit, assez pur. Il y a tant de mélange dans mes intentions et une si affreuse vie de nature en moi que je n'oserais entreprendre la justification du motif qui me poussait. Et puis l'œil de Dieu, qui est autrement pénétrant que le nôtre, voit des taches dans les anges. Mon Dieu, mon Dieu! *ab occultis meis munda me*. Hélas! tout est souillé, même nos meilleures actions! Ce qui m'afflige, c'est que vous, cher confrère, vous avez à supporter tout l'ennui et tout l'embarras de cette malheureuse affaire. »

Rien n'était capable de consoler M. de Courson des

inquiétudes que lui donnait la vente des terrains qu'il avait pris à sa charge, pour faciliter l'installation du P. Delvaux et de ses collaborateurs, comme la vue du bien que ces nouveaux missionnaires faisaient déjà dans le diocèse de Nantes. « Vous me félicitez, écrivait-il à M. Louis, sur l'établissement des pères jésuites dans cette ville. Je pense comme vous que la Providence nous a bien favorisés en nous aidant à former ce petit établissement, qui se développera, j'espère, avec le temps et fera l'œuvre de Dieu dans ce diocèse et dans les diocèses voisins. »

CHAPITRE XXIII

ZÈLE DE M. DE COURSON POUR LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

Pendant que M. de Courson s'appliquait à rendre plus florissants les collèges eclésiastiques et les petits séminaires du diocèse de Nantes, une grave question, qui n'était pas indifférente pour ces établissements, la question de la liberté d'enseignement, préoccupait beaucoup les esprits. Elle touchait à des intérêts d'un ordre trop élevé, se rattachait trop étroitement aux droits de l'Église, à l'éducation chrétienne de la jeunesse, aux destinées de la religion et à la prospérité morale de la France, pour qu'un homme qui avait consacré sa vie et sa fortune au soutien de ces grandes choses, y demeurât étranger. « L'éducation de l'esprit, disait, en 1847, M. de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique, est trop intimement liée à celle de la conscience pour que les arbitres de l'une ne soient pas les témoins inquiets et jaloux de la direction de l'autre. Le clergé français prouve qu'il a l'esprit de sa mission, qu'il est sin-

cère, toutes les fois qu'il se montre préoccupé des questions relatives à l'enseignement[1]. »

C'est ce que comprenait parfaitement M. de Courson, et ses principes furent la règle de la conduite qu'il tint dans les graves débats que fit naître l'examen des projets de loi successivement proposés aux chambres. Simple directeur de séminaire, il aurait suivi ces discussions avec l'anxiété et la tristesse d'un fils qui voit qu'on méconnaît les droits de sa mère, avec la sollicitude d'un père qui craint pour l'avenir de ses enfants, avec l'affliction d'un bon citoyen qui prévoit de grands malheurs pour son pays; les fonctions de vicaire général lui fournirent l'occasion de dire sa pensée avec cette franchise qui fit toujours le fond de son caractère.

Les ordonnances du 16 juin 1828, arrachées à Charles X par un ministère qui croyait affermir son pouvoir en faisant des concessions au parti libéral, furent en cette matière les premières atteintes portées aux droits de l'Église et comme le point de départ des graves empiétements que l'autorité civile se permit à l'égard de l'autorité des premiers pasteurs. L'une de ces ordonnances, en exigeant des professeurs la déclaration de n'appartenir à aucune congrégation non autorisée, éloignait les pères de la compagnie de Jésus des huit petits séminaires où la confiance des évêques les avait appelés. Par la seconde, on limitait le nombre des élèves admissibles dans les petits séminaires ; il était défendu d'y recevoir des externes; l'habit ecclésiastique y devenait obligatoire pour tout

[1] Exposé des motifs du projet du loi.

élève âgé de quatorze ans et admis depuis deux ans dans la maison. « A la lecture de ces ordonnances, dit le dernier historien de la compagnie de Jésus, la stupeur des catholiques égala la joie des constitutionnels ; les uns frémissaient d'indignation, les autres éclataient en transports. »

L'épiscopat ne pouvait se dispenser, en présence d'un empiétement si flagrant, de porter au pied du trône d'humbles, mais fortes représentations. Les petits séminaires sont les pépinières du clergé ; tout ce qui concerne ces précieux établissements touche de près aux droits et aux intérêts les plus chers et les plus sacrés de la religion. Aussi la protestation des prélats fut-elle remarquable entre toutes. « On n'a point encore oublié, disait en 1850 Mgr Dupanloup, avec quelle unanimité de sentiments, avec quelle fermeté de conduite, avec quelle élévation de langage l'épiscopat français tout entier a protesté contre les entraves oppressives des *ordonnances* de 1828[1]. »

Parmi les évêques les plus opposés à toute concession, on doit ranger celui de Nantes. Malgré la modération qui se remarquait dans tous ses actes, il ne put envisager sans frayeur des prescriptions si opposées aux droits de l'Église. M. de Courson ne pensait pas autrement que Mgr de Guérines sur ces fatales ordonnances ; et, quoique très dévoué au roi et aux principes de la légitimité, il ne voyait pas sans douleur ces concessions faites à l'impiété. Prévoyant bien d'ailleurs que ce n'était qu'un premier pas dans une voie qui conduirait aux abîmes, il redoutait les suites de cet acte de faiblesse pour la société elle-même.

[1] *De l'Éducation*, t. I, p. 396.

C'est ce qui explique les vives appréhensions qu'il éprouva alors et dont sa correspondance elle-même porte l'empreinte. Il craignait presque une persécution pour l'Église, du moins il tremblait sur l'avenir des écoles ecclésiastiques, et sur ce dernier point ses craintes n'avaient qu'un trop réel fondement.

Elles furent plus fondées encore sous le gouvernement de juillet, qui, dès l'origine, se montra si peu favorable à la religion, à ses institutions et à ses ministres. La nouvelle charte constitutionnelle, acceptée par le roi, portait bien dans ses dispositions supplémentaires qu'on pourvoirait, par une loi, dans le plus court délai possible à l'*instruction publique et à la liberté de l'enseignement;* mais cette promesse que les ministres de Louis-Philippe ne devaient pas tenir, rassurait médiocrement les premiers pasteurs et ceux qui partageaient leur sollicitude pour l'éducation de la jeunesse. Il devint plus difficile encore de la prendre au sérieux lorsque, trois mois après que la charte eut été solennellement jurée, on adressa à tous les évêques une ordonnance royale, datée du 1er octobre 1830, qui portait suppression des huit mille demi-bourses créées en 1828, en faveur des petits séminaires, tandis qu'elle maintenait toutes les autres dispositions des deux ordonnances du 16 juin. On avait droit d'espérer mieux. Après les promesses de liberté faites à tous on pouvait croire que les entraves et les restrictions mises par les ordonnances de juin à la liberté des familles, à celle des maîtres, à celle des élèves, allaient disparaître. Point du tout : on les prescrit de nouveau, on ne supprime de l'ordonnance que la disposition destinée à l'adoucir.

Cette conduite donnait la mesure de ce que le clergé et les catholiques pouvaient espérer de liberté sous la nouvelle monarchie, et la suite ne répondit que trop à ces commencements. Loin de se relâcher sur aucune des dispositions restrictives contenues dans les ordonnances, les divers ministres de l'instruction publique, malgré les pétitions adressées aux chambres, les aggravèrent et les rendirent encore plus intolérables pour les petits séminaires. Ainsi le diplôme de bachelier, qu'on n'exigeait d'abord que pour quelques carrières, fut successivement imposé pour toutes, et, d'autre part, il ne suffisait plus pour y aspirer d'avoir fait sa philosophie dans une institution universitaire, on devait aussi y suivre le cours de rhétorique. Ces exigences oppressives trouvèrent une vive opposition dans l'épiscopat, et même, en quelques occasions, dans les chambres ; il en naquit des discussions vives et prolongées qui émurent peu à peu le pays tout entier.

M. de Courson suivit avec un religieux intérêt tout ce qui fut dit et écrit sur une question si fondamentale. Nul, peut-être, n'éprouvait plus de peine que lui à la vue de la légèreté avec laquelle des hommes politiques traitaient les réclamations des évêques, ne voulant y voir qu'une réclame en faveur de leurs petits séminaires, tandis que la question intéressait au plus haut degré le recrutement du clergé, la conservation des vocations ecclésiastiques et, par là même, le maintien de la religion en France.

C'est sur quoi le zélé supérieur eut occasion de s'expliquer très fortement dans une circonstance importante. Mgr de Hercé, récemment élevé sur le siège

de Nantes, voulant faire arriver jusqu'au monarque l'expression des craintes inspirées à l'épiscopat par un discours récent du ministre de l'instruction publique, chargea M. Vrignaud, son grand vicaire, de préparer le projet du mémoire qu'il se proposait de joindre à sa lettre. Celui-ci pria M. de Courson, beaucoup plus familiarisé que lui avec ces sortes de matières, de l'aider dans ce travail et en reçut une réponse où la question est traitée avec une solidité et une lucidité remarquables.

« Je ne suis pas habile en matière de mémoires, disait-il d'abord, mais je vais vous exposer simplement comment je concevrais celui-ci : 1° je représenterais l'indispensable nécessité des petits séminaires, seul moyen de former des prêtres. Je dirais que les collèges royaux et communaux n'offrent aucune ressource, parce que l'éducation que la jeunesse y reçoit est dirigée tout entière vers les professions séculières. J'exposerais encore une fois les besoins des paroisses qui sont loin d'avoir le nombre de prêtres qu'exige le service ordinaire. Les efforts soutenus des évêques et des fidèles ne sont pas parvenus jusqu'ici, dans la plupart des diocèses, et notamment dans celui de Nantes, à procurer un nombre suffisant de sujets.

« Les petits séminaires sont loin de réunir le nombre d'élèves qui leur a été accordé par l'ordonnance Feutrier, et c'est dans cet état de choses qu'on poursuit l'exécution d'une mesure qui tend directement à la destruction des petits séminaires. Les jeunes gens arrivés en rhétorique seront contraints de quitter les petits séminaires pour aller suivre les cours de rhé-

torique et de philosophie dans d'autres établissements, c'est-à-dire qu'on les jettera dans une position extrêmement dangereuse pour leur vocation, précisément à l'âge et à l'époque où ils devraient plus sérieusement s'occuper de se fixer dans leur vocation. Les jeunes gens arrivent en rhétorique à l'âge de seize, dix-sept ou dix-huit ans. Comment veut-on qu'à cet âge ces pauvres enfants aient assez sérieusement réfléchi sur eux-mêmes et sur l'état saint et difficile auquel ils se destinent, pour s'y fixer de telle sorte qu'ils se privent de toute liberté de suivre une autre carrière ?

« Et quand les jeunes gens ne feraient pas ce raisonnement, les familles ne le feraient-elles pas ? Un père sage qui comprend le besoin que son fils a d'un état, lui permettra-t-il de rester dans le petit séminaire quand il saura que ce fils se met dans l'impossibilité d'embrasser un autre état que l'état ecclésiastique ? Qui est-ce qui ignore que les goûts et les projets d'un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans changent aisément et que tel enfant qui a toujours paru incliner vers le sacerdoce, bien souvent, à cet âge, prend d'autres idées et reconnaît que les engagements imposés par le sacerdoce sont au-dessus de ses forces ?

« Il est donc évident que ces mesures qui finiront par priver les élèves des séminaires des diplômes de bachelier, éloigneront de ces maisons un très grand nombre d'élèves qui iront perdre leur vocation au milieu du monde, où ils seront obligés d'abandonner les habitudes de leur première éducation. Ne doit-on pas craindre aussi que quelques jeunes gens, gênés

par cette mesure dans le choix de leur état, n'entrent dans l'état ecclésiastique sans véritable vocation ; et quel malheur ne serait-ce pas pour l'Église !

« On objecte que les petits séminaires reçoivent des élèves qui ne se destinent pas à l'état ecclésiastique : franchement, un homme raisonnable peut-il s'arrêter à cette difficulté ? Qui est-ce qui peut discerner la vocation d'un enfant de douze à seize ans ? et ne faut-il pas convenir qu'un enfant qui se soumet au régime, aux usages et à tous les moyens d'éducation d'un séminaire, par cela seul est dans la voie de l'état ecclésiastique ? Ne veut-on considérer comme étudiants ecclésiastiques que les enfants pauvres, qui n'auraient pas les ressources suffisantes pour faire leurs études, s'ils ne se présentaient pas comme aspirants au sacerdoce ?

« Voilà, mon bon ami, mes petites idées que vous disposerez et développerez à merveille. Voyez aussi s'il ne serait pas bon de dire que M. Villemain s'est assurément trompé quand il a déclaré à la chambre des pairs que les évêques n'avaient pas réclamé contre l'ordonnance Feutrier. Voyez encore s'il ne conviendrait pas de défendre l'honneur des études des petits séminaires et repousser l'indulgence que M. Villemain a eu l'air d'invoquer en faveur de nos élèves, surtout pour les études de philosophie. »

Les justes et unanimes réclamations de l'épiscopat ne purent vaincre les préventions que l'université entretenait contre le clergé ; M. Villemain, dans la séance du 9 mars 1841, présenta à la chambre des députés un projet de loi qui ne donnait aucune satisfaction aux demandes si légitimes des prélats, et dont

on peut dire avec raison qu'il n'était qu'une simple transformation du monopole universitaire. Aussi les catholiques signèrent-ils de nouvelles et plus nombreuses pétitions en faveur de la liberté d'enseignement. Quant aux évêques, dont les précédentes réclamations étaient demeurées ignorées et semblaient s'être perdues dans les bureaux du ministère des cultes, ils se déterminèrent à plaider leur cause publiquement et envoyèrent aux journaux les réflexions qu'ils faisaient parvenir au ministre.

Jusque-là, laissant à d'autres de réclamer la liberté d'enseignement solennellement promise depuis tant d'années, les premiers pasteurs se bornaient à demander pour leurs petits séminaires l'indépendance qui leur est due ; mais, quand ils virent que des réclamations si mesurées et si indispensables n'étaient pas entendues, ils allèrent plus loin et ne craignirent pas de rappeler au gouvernement que la charte de 1830 avait promis à tous cette *liberté d'enseignement* qu'on déniait à l'épiscopat pour ses écoles ecclésiastiques. C'est ce que faisait en particulier Mgr de Hercé, dans une lettre adressée au ministre, le 28 mars 1841, et à laquelle M. de Courson ne fut pas étranger. Il ne craignait pas de dire qu'un moyen de satisfaire tout le monde serait d'accorder la liberté d'enseignement dont la promesse était inscrite au pacte fondamental. « Liberté pour tous : liberté pour les pères de famille, libres de choisir pour leurs enfants entre tous les systèmes, tous les établissements, toutes les carrières; liberté pour l'épiscopat de remplir sa divine mission, de recruter et de former le sacerdoce et de plus d'arracher la jeunesse, autant qu'il dépendra

de lui, à des maîtres dont les doctrines menacent la société aussi bien que la religion. »

Les pétitions pour la liberté d'enseignement qui se signaient à Nantes étaient en parfait accord avec les réclamations de Mgr de Hercé. Celle qui fut adressée au commencement de janvier 1843, à la chambre des députés, signalait avec force les dangers que faisait courir au pays l'enseignement philosophique, historique et religieux que donnaient plusieurs professeurs de l'université. Cette grave considération, qui jusque-là n'avait pas été suffisamment envisagée, venait d'être présentée avec beaucoup de force dans le *Monopole universitaire*, ouvrage qui eut un grand retentissement en France, parce qu'il faisait connaître des faits nombreux, incontestables et d'une portée immense.

La lecture de ce livre fut, pour M. de Courson en particulier, la révélation d'un péril dont il soupçonnait bien quelque chose, mais dont il ne connaissait pas l'étendue. Il savait bien que, généralement, dans les collèges de l'université, la religion n'était pas en grand honneur et que, parmi les élèves qui les remplissent, bien peu nourrissaient dans leur cœur la flamme de la piété. Cette pensée lui avait même inspiré une pratique touchante, c'était d'aller de temps en temps, durant les vacances, dire la messe dans l'église du collège royal de Nantes, afin d'y dédommager Notre-Seigneur du peu d'amour qui lui était témoigné en ce lieu. Il avouait que dans cette circonstance les larmes lui venaient aux yeux, en pensant combien Jésus-Christ était abandonné dans cette pauvre chapelle et combien son divin cœur

devait être contristé de l'indévotion à peu près générale des enfants qui s'y rassemblaient pendant l'année. Mais si telle était sa douleur alors, combien ne dut-elle pas devenir amère et profonde lorsqu'il vit que ce n'étaient pas les pratiques de la religion seulement, mais les principes même de la foi qui couraient risque d'être enlevés à cette jeunesse qu'il aimait tant, par l'enseignement de plusieurs professeurs de l'université. On jugera de son effroi par la lettre qu'il adressa à M. Vrignaud.

« Il importe, lui disait-il, que l'épiscopat, dans des circonstances aussi graves, se pose dignement et fermement. La question de la foi est ici intéressée. Je regrette beaucoup que vos occupations ne vous laissent pas le temps de lire le livre que j'ai entre les mains (le *Monopole universitaire*). Je ne soupçonnais pas que le mal des doctrines fût porté si loin; c'est à faire frémir, et l'impiété de ces doctrines ne peut être contestée. L'auteur cite les textes en indiquant les pages et il met à découvert une plaie affreuse. Le premier devoir des évêques est de se tenir au courant des attaques dirigées contre notre foi par ses plus redoutables ennemis. Ne serait-il pas à propos de correspondre à ce sujet avec plusieurs prélats, afin d'arriver à quelque concert? L'isolement rend faible et expose à de fausses démarches. Malgré ma maladresse et mon défaut de savoir-faire, j'écrirais volontiers à quelques évêques si vous le jugez utile. »

Il profita, en effet, quelques jours après, de l'occasion qui s'offrit d'exprimer au secrétaire d'un vénérable prélat les sentiments que lui inspirait son amour

pour l'Église : « Monseigneur, lui disait-il, doit bien souffrir de la situation où se trouve l'Église. Quelles doctrines que celles de plusieurs professeurs de l'Université ! Plus on les approfondit, plus on est effrayé. La polémique du jour ouvre les yeux à ceux même qui sont le plus en garde contre les exagérations et l'opposition passionnée. Où allons-nous? Hélas! qu'apprend-on à nos pauvres jeunes gens ? A vivre sans Dieu, et souvent à vivre en garde contre Dieu et contre l'Évangile. Que Dieu dirige nos vénérables prélats, qu'il leur inspire la sagesse et la force dont ils ont besoin, dans une lutte qui intéresse à un si haut point la religion et la société. »

Cependant la douleur qu'éprouvait M. de Courson à la vue des dangers que l'enseignement de certains professeurs de l'université faisait courir à la jeunesse de France, ne l'entraîna jamais au delà des bornes de la vérité et de la justice. Son bon esprit le mit toujours en garde contre toute sorte d'excès, et ne lui permit ni de généraliser les accusations ni de les exagérer. Tout ce qui ressentait la passion lui était suspect ; il en avait de l'éloignement et le blâmait, même dans ses meilleurs amis, quand il l'y voyait. « Je regrette, disait-il à M. Louis en parlant du *Monopole universitaire*, que l'auteur de ce livre se soit trop souvent servi de paroles injurieuses, qu'il ait pris le ton de persiflage. Du reste, les citations sont bien choisies, bien ordonnées, et les réflexions de l'auteur sont solides quand il réfute. »

Parlant d'un autre écrivain, son compatriote et son ami, M. de Courson ne dissimulait pas davantage ce qu'il trouvait de répréhensible dans sa manière de

défendre la liberté d'enseignement. « M. le marquis de Régnon, disait-il, est un excellent catholique ; il a les meilleures intentions du monde : malheureusement l'ardeur de son esprit le fait aller trop loin et marcher trop vite, et ce défaut chez lui peut devenir nuisible à la cause qu'il défend. Son projet de journal[1] n'aura aucun succès, parce que, parmi ceux qui déplorent aussi bien que lui les maux de l'Église, peu voudront et pourront marcher avec lui. »

En attendant que la Providence s'expliquât sur ces graves conflits et que Dieu prît visiblement en main la défense de la liberté de son Église, M. de Courson ne cessait d'intéresser le Ciel à une cause si sainte. « Que nos prières, disait-il à un de ses élèves, récemment ordonné prêtre, se rencontrent dans l'intérêt de notre sanctification personnelle et aussi dans l'intérêt de cette grande cause de l'Église, à laquelle nous appartenons et pour laquelle nous devons vivre et mourir. C'est surtout par la prière que nous ferons descendre sur elle le secours d'en haut. Pour moi, je prie et je fais prier autant que je puis. »

A la prière il joignait les bons conseils et usait de toute son influence pour soustraire au péril qui les menaçait les jeunes gens avec lesquels il avait des rapports. Sa sollicitude veillait particulièrement sur ceux qui, après avoir fait une partie de leurs études dans une maison ecclésiastique, étaient tentés d'en sortir pour rendre plus facile leur admission au baccalauréat. « Les pauvres parents qui exposent ainsi leurs enfants au péril de perdre le fruit de leur pre-

[1] *La Liberté comme en Belgique.*

mière éducation, disait-il dans une circonstance, sont bien à plaindre. Je regretterais que le jeune élève dont vous me parlez, n'achevât pas son éducation où il l'a commencée, mais je regretterais bien plus encore qu'en le retirant du petit séminaire on l'exposât aux mauvaises doctrines et aux mauvais exemples. Usez de toute votre influence sur sa famille pour le préserver de ce malheur. »

Mais ce n'était pas assez pour son zèle de préserver ainsi quelques jeunes gens isolés du péril que l'on court dans les collèges, où la religion n'est pas en honneur ; il souhaitait ardemment qu'il s'établît dans chaque diocèse quelque maison d'éducation de plein exercice, où les enfants pussent terminer leurs études littéraires et se préparer au baccalauréat, sans avoir rien à craindre pour leurs principes religieux. C'est dans cette vue qu'il écrivait en 1842 à M. Louis : « Je me réjouis cordialement des succès de Redon et des mesures que vous prenez pour l'avenir, en préparant des sujets aux degrés. Si nous voulons sauver la jeunesse française, il faut que dans tous les diocèses on s'occupe de faire comme vous. Les discussions relatives à la liberté d'enseignement s'échauffent, elles amèneront quelque résultat. »

M. de Courson n'aurait vu cependant qu'avec peine la création de ces établissements, si, pour les pourvoir de bons professeurs dans un diocèse, on avait dû dépouiller les petits séminaires ou les collèges ecclésiastiques déjà existants. Il s'explique là-dessus avec beaucoup de force dans une occasion : « Serait-il juste, disait-il, de compromettre un bien certain pour un bien incertain, un bien qui a une très grande

portée pour un bien qui ne peut être que fort restreint. Ici je céderais difficilement, et les intérêts du petit séminaire, ces intérêts qui, dans mon esprit comme dans mon cœur, marchent avant tout, je les défendrai par tous les moyens qui sont en mon pouvoir. »

CHAPITRE XXIV

SA DÉVOTION POUR LA B. FRANÇOISE D'AMBOISE ET LES SAINTS PROTECTEURS DE LA BRETAGNE. — SON ZÈLE CONTRE L'HÉRÉSIE

Parmi les services importants que M. de Courson rendit au diocèse de Nantes à l'époque dont nous parlons, il est juste de compter les démarches qu'il fit, en 1838, pour recueillir tous les documents relatifs à la bienheureuse Françoise d'Amboise, à ses reliques et au culte immémorial que la province de Bretagne rend à son ancienne duchesse. Ces premières démarches sont d'autant plus dignes d'être rappelées qu'elles ont été le point de départ de celles qu'ordonna, en 1859, Mgr Jaquemet, évêque de Nantes, que poursuivit avec tant de zèle et d'intelligence M. l'abbé Richard, son grand vicaire, et qui furent couronnées d'un plein succès, le 16 juillet 1863. A cette date, en effet, le vicaire de Jésus-Christ, après les procédures d'usage, daigna confirmer le culte rendu à la bienheureuse Françoise d'Amboise, et par là même autorisa le diocèse de Nantes et

l'ordre des Carmes, auquel appartint la pieuse duchesse, à lui rendre tous les honneurs que l'Église rend à ses enfants glorifiés.

Pour faire connaître la part qu'a eue M. de Courson dans cet heureux événement, nous n'avons qu'à interroger la vie de la Bienheureuse, composée par M. l'abbé Richard, aujourd'hui coadjuteur de Paris, et que nos lecteurs connaissent déjà. Dans ce beau travail, où l'érudition et la piété marchent toujours de compagnie, le modeste auteur n'a pas manqué de rendre hommage à ceux qui l'avaient précédé dans l'étude des documents et des faits soumis à son examen. « Plus d'une fois, dit-il, en écrivant le mémoire sur le culte de la Bienheureuse, ou en rédigeant sa vie, je me suis rappelé la parole de Notre-Seigneur dans l'Évangile : D'autres ont travaillé et vous êtes entrés dans leurs travaux : *Alii laboraverunt, et vos in labores eorum introistis*[1]. Des prêtres pieux ont ouvert le sillon que je devais creuser après eux. Il m'est doux surtout de retrouver, au début de cette tâche qui s'achève aujourd'hui, inspirant le travail et renouant les traditions du passé aux espérances de l'avenir, un homme, breton par le cœur autant que par le nom et la famille, un des ecclésiastiques les plus vénérables de notre temps, M. l'abbé Louis de Courson, pendant vingt-deux ans vicaire général de Nantes, et mort, en 1850, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. Prêtre véritablement plein de l'esprit de Dieu, il eut l'intelligence des choses du ciel et l'amour des saints, et, quoique dans son humilité il

[1] Joan. IV, 38.

s'accusât de ne pas avoir suivi avec assez de zèle les intérêts de notre Bienheureuse, je ne puis m'empêcher de reconnaître en lui l'instrument que Dieu avait choisi pour amener la restauration de son culte[1]. »

On sait que la bienheureuse Françoise d'Amboise avait été la fondatrice du monastère des Couëts, à une lieue et demie de Nantes, et qu'elle mourut en odeur de sainteté dans ce monastère. Pendant trois siècles, ses restes vénérables y avaient été l'objet d'un culte religieux; mais la révolution, qui ne respectait rien, n'attendit même pas ses plus mauvais jours pour envahir le monastère des Couëts, dont la supérieure avait courageusement refusé l'entrée à l'évêque intrus de la Loire-Inférieure. Arrachées d'abord avec violence à leur saint asile, les filles de la bienheureuse Françoise ne tardèrent pas à y rentrer, mais ce fut pour s'en voir de nouveau brutalement chassées. Après leur expulsion, le couvent fut dévasté, l'église profanée, le tombeau de la duchesse violé et ses ossements jetés çà et là. Mais le Seigneur veilla sur eux : la tête et une partie notable des ossements de la Bienheureuse, avec des morceaux de ses vêtements, furent soigneusement recueillis, et la boîte dans laquelle on les renferma, après avoir été quelque temps enfouie dans le jardin de l'ancien sacristain du couvent, fut cachée dans sa maison. Là, même pendant la période révolutionnaire, ces précieux restes ne cessèrent d'être l'objet de l'amour et de la confiance des fidèles qui venaient la nuit, quelquefois de fort loin, s'agenouiller près du saint dépôt

[1] *Vie de la Bienheureuse*, I, VII, VIII.

et en approcher des linges qu'on faisait ensuite toucher aux malades.

Dès que la France put respirer, les carmélites des Couëts qui vivaient encore, rentrèrent en possession des reliques de leur mère et les placèrent avec honneur dans la maison où elles s'efforçaient de reconstituer leur communauté. Cet essai n'ayant pas réussi, Mme de la Salmonière, qui en avait spécialement la garde, les porta au monastère de la Grande-Providence, à Nantes, où elle se retira elle-même. La mort vint l'y surprendre en 1829; mais, quelques mois auparavant, elle avait écrit et signé de sa main une relation très circonstanciée relativement aux reliques de la bienheureuse Françoise, précaution fort heureuse, car les anciennes religieuses des Couëts, dépositaires comme elle de la tradition sur ces reliques, allaient la suivre de près, et dix ans plus tard elles ne restaient plus que deux pour en rendre témoignage. « L'une et l'autre de ces pieuses femmes, dit Mgr Richard, à qui nous empruntons toutes ces particularités, fut témoin, avant de mourir, des premiers efforts tentés pour rétablir ou plutôt perpétuer le culte non interrompu de la sainte duchesse. M. l'abbé de Courson, alors vicaire général de Nantes et supérieur du séminaire de philosophie, se fit un devoir de recueillir tous les documents qui se rattachaient à cette cause. Sous son inspiration, MM. Cadoret et Lusson, chanoines honoraires de la cathédrale de Nantes, se transportèrent au village des Couëts, le 16 novembre 1838, et y commencèrent l'enquête sur le culte rendu à la sainte duchesse.

« Quatre ans plus tard, M. l'abbé de Courson,

qui était chargé de la direction des établissements d'éducation du diocèse, acquérait l'ancien monastère des Couëts pour y créer une maison destinée à recevoir une partie des élèves ecclésiastiques. Sa piété lui avait rendu chères et vénérées les pierres de la maison sainte, et il conserva avec grand soin, à l'édifice que la Providence allait rajeunir, le patronage séculaire de la duchesse. Comme pour attester que l'amour et la vénération de la Bienheureuse se perpétuaient dans la maison des Couëts, il voulut que la maxime de prédilection de la sainte devînt la devise du nouveau collège : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé* [1]. »

Jusqu'à la fin de sa vie, M. de Courson continua à s'intéresser à la glorification de la bienheureuse Françoise d'Amboise et à la prospérité de l'établissement des Couëts. Fixé à Paris par ses nouvelles fonctions, il correspondait activement avec ceux qui l'avaient aidé dans cette entreprise et ne cessait de les encourager à la poursuivre. « Je me réjouis, disait-il à M. La Grange, du zèle que vous avez pour l'honneur de la vénérable Françoise d'Amboise ; j'y vois un gage du zèle et du dévouement que vous aurez pour les enfants qu'elle a logés dans sa maison. Je voudrais de tout mon cœur vous aider dans vos édifiantes recherches, malheureusement mes devoirs ne m'en laissent pas le loisir. C'est à mon grand regret que la procédure commencée pour la reconnaissance des reliques de la Bienheureuse n'a pas été suivie avec activité : le bon M. Cadoret

[1] On sait que Mgr de Larisse, coadjuteur de Paris, a lui-même cette pieuse devise dans ses armes.

devait, par sa position, être le membre le plus actif de la commission que je présidais, mais la maladie ou d'autres obstacles l'ont empêché de conduire son travail comme je l'aurais désiré. De mon côté, je ne suis pas sans reproche dans cette affaire; entraîné par mes occupations continuelles, je n'ai pas assez pressé une conclusion à laquelle on pouvait parvenir assez aisément. »

L'humble supérieur était seul à s'accuser de négligence en cette procédure. Mgr Richard explique bien mieux les retards qu'éprouva la conclusion d'une affaire qui demandait tant de recherches : « M. de Courson, dit-il, ce vénérable prêtre qui, dans son zèle pour tout ce qui touchait à la gloire de l'Église, avait donné l'impulsion aux travaux entrepris pour sauvegarder le culte de la bienheureuse; M. l'abbé Cadoret, qui avait fait les premières enquêtes avec tant de piété; M. l'abbé Lagrange, qui avait achevé de réunir les matériaux pour élever un monument à la gloire de Françoise, moururent tous les trois avant de voir le couronnement de l'œuvre qu'ils avaient commencée. Mais Dieu a son heure pour la glorification de ses élus; il suscite, au moment opportun, les hommes qui doivent y travailler; ils apportent successivement leur pierre à l'édifice; l'œuvre est lente souvent à s'accomplir, elle s'achève pourtant à l'heure marquée par la Providence [1]. »

La dévotion du pieux supérieur envers la bienheureuse duchesse de Bretagne n'était pas chez lui l'effet d'un simple sentiment de patriotisme; c'était l'effet

[1] *Vie de la Bienheureuse*, II, 271.

de cette pieuse disposition que Mgr Richard a si bien nommée : « l'intelligence des choses de Dieu et l'amour des saints. » Rarement cette intelligence et cet amour se rencontrèrent unis ensemble à un pareil degré. Il connaissait le nom de tous les patrons des paroisses du diocèse de Nantes, et dans l'occasion il aimait à en rappeler le souvenir et à se mettre sous leur protection. Il disait à un curé auquel il envoyait une relique de la vraie Croix : « J'espère que j'aurai part à vos prières et à celles de vos paroissiens auprès de Notre-Seigneur, de sa sainte Mère et de saint Corneille, qui reçoit un culte particulier dans votre paroisse; j'en conserve le souvenir. »

Un ancien vicaire de la paroisse de Saint-Herblain, c'est le nom populaire de saint Hermeland, parle ainsi de la dévotion que le bon supérieur avait pour le saint abbé d'Indre : « C'est M. de Courson, dit-il, qui me fit nommer vicaire à Saint-Herblain : en me donnant sa bénédiction au moment de mon départ il me fit cette recommandation : Dites, en vous rendant à votre poste, les litanies de saint Hermeland. Il n'y en avait point alors, ce qui me donna la pensée d'en composer. Je les lui présentai en lui rappelant sa recommandation et, après les corrections nécessaires, il voulut bien me permettre de les faire imprimer. Ces litanies récitées, non plus par un seul pauvre prêtre, mais par ce digne supérieur et par un grand nombre de saintes âmes, ont attiré de nouvelles bénédictions. Les reliques insignes de saint Hermeland ont été tirées de l'oubli, reconnues authentiques et rendues à ce diocèse. Je ne crois pas être téméraire en faisant remonter à sa bonne parole et à ses prières le

principe de cet heureux événement. Aussi est-ce avec grand bonheur que je lui offris, à l'époque de sa visite au grand séminaire de Nantes, en 1849, une parcelle de ces saintes reliques qu'il reçut avec joie[1]. »

La glorieuse sainte Anne, sous le patronage de laquelle toute la Bretagne se glorifie d'être placée, fut toujours, pour M. de Courson, l'objet d'une dévotion spéciale. Il vit avec beaucoup de joie sa ville natale construire une belle église et élever une statue colossale en l'honneur de celle qui donna la Vierge Marie au monde et eut ainsi l'honneur d'être l'aïeule de Jésus-Christ. Non content d'avoir contribué avec sa générosité ordinaire à l'érection de ces deux monuments, il fut un des premiers à faire inscrire son nom sur le registre de la confrérie de Sainte-Anne, établie canoniquement à Nantes, en 1846, et que le souverain pontife enrichit immédiatement de plusieurs indulgences. On lit dans une notice sur cette confrérie : « Nous nous rappellerons toujours avec bonheur la lettre touchante que nous adressa de Paris le vénérable supérieur de Saint-Sulpice, M. de Courson : « Je vous prie, monsieur le curé, de « m'inscrire parmi les enfants dévoués de sainte « Anne. J'ai toujours eu recours à cette bonne et

[1] La translation des reliques de saint Hermeland, à laquelle on vient de faire allusion, eut lieu en 1848 et s'accomplit avec beaucoup de solennité. Le corps du saint abbé d'Indre qui, au temps de l'invasion normande, avait été transporté au monastère de Loches, en Touraine, fut rendu au diocèse de Nantes et placé dans l'église paroissiale de Saint-Herblain, sauf un os du bras que Mgr Jaquemet accorda à sa cathédrale. (*Lect.* VI *officii proprii.*)

« auguste Mère, dans mes doutes et dans toutes mes « peines, et elle m'est toujours venue en aide[1]. »

Après l'auguste patronne de la Bretagne, le pieux supérieur aimait surtout à honorer et à invoquer les saints martyrs Donatien et Rogatien, dont la protection, depuis seize siècles, couvre la ville de Nantes. Dès le bas âge, on lui avait appris à honorer deux saints si populaires dans tout le diocèse ; mais sa dévotion envers eux prit un nouveau degré de ferveur lorsque, devenu supérieur du séminaire de philosophie, il eut la consolation d'habiter à quelques pas seulement du lieu où ces deux généreux frères, que le peuple désigne encore sous le nom d'Enfants Nantais, furent décapités. Il les invoquait souvent et témoignait en toute occasion la particulière dévotion qu'ils lui inspiraient. Pendant son séjour à Rome, il obtint une précieuse indulgence pour l'église de Nantes qui porte leur nom et possède leurs reliques. Depuis longtemps il avait conçu le dessein d'y établir une œuvre dont nous ne connaissons pas la nature, mais qui tendait à rendre plus solennel le culte des deux jeunes martyrs. C'est ce que nous apprend une lettre qu'il adressait de Rome, en 1844, à un des vicaires de cette paroisse : « L'indulgence que j'ai obtenue pour votre église, lui disait-il, pourrait amener la réalisation d'une idée dont je me suis entretenu autrefois avec monsieur le curé, idée qui irait à l'honneur de nos saints patrons et aussi, je crois, à l'édification de toute notre bonne ville de Nantes. En attendant, je vous charge de me repré-

[1] *Notice sur la neuvaine*, p. 9.

senter très spécialement auprès des saints Donatien et Rogatien, pour lesquels j'ai toujours une douce confiance et une tendre dévotion. »

Un homme si cordialement et si saintement dévoué à la Bretagne ne pouvait voir, sans souffrir beaucoup, les dangers qui menaçaient la foi dans ce pays.

Sa correspondance nous fait connaître quelle était sa douleur en apprenant les tentatives faites par les impies et les révolutionnaires pour porter dans cette religieuse province leurs funestes doctrines, qu'ils appelaient pompeusement les principes de la civilisation moderne. « Les misérables, disait-il dans une occasion, n'ont-ils pas fait à la chambre une motion pour porter leurs lumières d'enfer dans notre pays. Qu'ils marchent à cette lumière; pour nous, nous ne voulons d'autre lumière que celle de Jésus-Christ. »

M. de Courson n'appréhendait guère moins pour sa chère Bretagne les menées de l'hérésie que celles de l'impiété. On sait que, durant les premières années de la Restauration, la secte des jansénistes s'efforça de relever la tête dans quelques diocèses de France. *L'Ami de la Religion* parlant, en 1821, des *Dialogues sur la grâce efficace*, que M. Massé, chanoine de Vannes, venait de publier, n'hésitait pas à dénoncer ce livre comme renouvelant, moyennant quelques détours et artifices, les prétentions erronées des disciples de Jansénius. C'était une tentative du parti, mais elle fut promptement et vigoureusement réprimée par Mgr de Bruc, évêque de Vannes, qui se prononça avec force contre des opinions tant de fois réprouvées par l'Église. Sa lettre eut un succès d'autant plus complet dans son diocèse qu'à l'époque

où il l'écrivit cessa de paraître la *Chronique*, revue mensuelle publiée à Paris et dont le but unique était de continuer la guerre que les *Nouvelles ecclésiastiques* et les *Annales* des constitutionnels avaient entretenue si longtemps. Pendant vingt ans la *Chronique* ne fut pas remplacée; mais, en 1838, un nouveau journal, sous le nom de *Revue ecclésiastique*, vint réveiller les animosités. Dès la première livraison il fut aisé de voir ses tendances : les doctrines jansénistes y étaient à peine voilées.

Grande fut la désolation du zélé supérieur en apprenant que la nouvelle revue avait un nombre considérable d'abonnés dans le diocèse de Vannes. Les relations qu'il avait eues avec ce pays pendant que Mgr de Bruc, son compatriote et l'ami de sa famille, en était évêque [1], les relations habituelles qu'il entretenait encore avec plusieurs prêtres de ce diocèse, ne lui permettaient pas de fermer les yeux et de garder le silence. Il écrivait, en 1839, à un de ses confrères de Paris : « Le jansénisme paraît reprendre vigueur dans le diocèse de Vannes. Les prêtres attachés à l'Église gémissent et tremblent. On m'assure que le journal janséniste, qui se publie chaque mois à Paris, a plus de quatre-vingts abonnés dans le diocèse. Je suis décidé à agir un peu dans l'intérêt de la foi. Le saint évêque paraît circonvenu et trompé. Le P. Bazin a été obligé de quitter Vannes, par suite, je crois, des intrigues de la faction. J'ai vu hier l'abbé Jean de Lamennais, disait-il encore quelques

[1] Mgr de Bruc, né à Vallet, avait été curé de Guérande et vicaire général de Nantes avant d'être promu au siège de Vannes. Il mourut en 1826.

semaines plus tard; il a confirmé toutes mes craintes sur Vannes. Et quel moyen employer pour remédier à un si grand mal? Toutes les pratiques de dévotion les plus belles, le sacré Cœur, le scapulaire, etc. etc., sont condamnées. Même manège que par le passé. C'est vraiment la secte dans toute son énergie et ses anciennes allures. »

CHAPITRE XXV

AFFAIBLISSEMENT DE LA SANTÉ DE M. DE COURSON. — DERNIÈRES ANNÉES QU'IL PASSE A NANTES

Il y avait dix-sept ans que M. de Courson travaillait sans relâche dans le diocèse de Nantes : loin de s'affaiblir, son zèle allait toujours croissant ; mais le moment approchait où ses forces ne répondraient plus à son zèle et à son courage. « Le temps s'écoulait, dit M. l'abbé Cahour, et chaque année, en multipliant ses relations, augmentait aussi ses travaux. Outre les heures qu'il donnait à sa communauté et celles qu'il consacrait à la réception de ses anciens élèves, de MM. les curés ou des gens du monde ; outre le soin de toutes les maisons ecclésiastiques, sa correspondance s'était prodigieusement accrue. Quoiqu'il eût une facilité de conception et de rédaction extrême, ses jours n'y suffisaient plus, il y donnait ses nuits. Une santé plus robuste que la sienne n'eût pu supporter longtemps cet excès de fatigue. »

Le biographe entre ensuite dans le détail des occupations qui remplissaient la journée du zélé supérieur.

On l'entendra volontiers sur ce sujet : « Levé dès quatre heures du matin, dit-il, il consacrait ses premières heures à Dieu, puis il descendait à la salle des exercices, où il continuait de prier avec ses élèves jusqu'à l'heure de la messe de communauté, qu'il disait exactement lui-même. Puis, il déjeunait à la hâte et montait à sa chambre, où il recevait jusqu'à onze heures et demie tous ceux qui voulaient l'entretenir. Il recevait également toute la soirée, excepté aux heures des exercices communs, qu'il présidait tous en personne. C'était dans les intervalles de temps libre que lui laissaient ces visites qu'il remplissait ses exercices religieux et qu'il expédiait sa correspondance.

« Si les visites avaient été trop multipliées, les affaires trop nombreuses pour qu'il eût pu se mettre à jour, il prolongeait ses veilles, et souvent ses élèves, dont les chambres correspondaient à la sienne, l'entendaient sur les minuit, une heure, se promener à grands pas et réciter des prières. Le pieux prêtre, après avoir donné aux affaires en retard les premières heures de la nuit, s'était enfin arraché à son bureau et disait son bréviaire ou son chapelet, en marchant, pour tromper le sommeil sous le poids duquel il s'affaissait.

« Les vacances, qui pour les autres étaient un temps de repos, lui apportaient, à lui, un nouveau surcroît d'occupations. C'était alors, en effet, qu'il s'agissait de remplir les cadres du professorat de toutes les maisons ecclésiastiques, en tenant compte des observations et des vœux de chacun, ainsi que des changements de personnel que nécessitaient par

ailleurs les besoins du diocèse. Il avait aussi à s'occuper de la rentrée des élèves et de les diriger vers les maisons qui semblaient leur mieux convenir. Pour l'ordinaire, il n'en recevait aucun qu'il ne l'eût vu et apprécié par lui-même. C'était un concours continuel de ces enfants et de leurs parents à la maison de philosophie[1]. »

Les occupations dont parle ici M. l'abbé Cahour n'étaient pas seules à se disputer le temps des vacances de M. de Courson. On a vu ailleurs avec quelle fidélité et au prix de quelles fatigues il assistait aux examens et aux distributions de prix qui se faisaient successivement dans les petits séminaires et les écoles cléricales du diocèse. Les trois premières semaines de ses vacances étaient employées à ce pénible labeur. Venait ensuite, du moins ordinairement, la retraite pastorale, pendant laquelle il n'avait pas un instant de repos, la plupart des prêtres qui y prenaient part voulant, sinon se confesser à lui, du moins le voir et le consulter sur leurs affaires. M. de Courson devait aussi chaque année prendre sur les vacances huit ou dix jours durant lesquels il vaquait pour son propre compte aux exercices de la retraite spirituelle. C'est un point des règles de sa compagnie auquel il avait grandement à cœur d'être fidèle.

Avec des vacances si occupées, M. de Courson ne pouvait prendre le soulagement dont après neuf mois de fatigues incessantes il aurait eu besoin. Il ne s'en plaignait pas, il rangeait cette privation parmi les devoirs de sa place : « Voyez-vous, mon cher con-

[1] *Biographie*, p. 16, 36, 37.

frère, disait-il, en 1846, à son successeur, quand on a le malheur d'être supérieur il faut presque renoncer à prendre des vacances. » Ce fut sa pratique à peu près invariable tant que sa santé ne l'obligea pas à faire autrement. Il donnait cependant chaque année quelques semaines à sa chère tante et passait auprès d'elle tout le temps qu'il pouvait dérober aux affaires. Après la mort de Mlle Thibault, il ne discontinua pas de se rendre tous les ans à Vallet. Là seulement il pouvait prendre un peu de repos en voyant les ecclésiastiques des environs, quelques personnes de sa parenté, ses fermiers, sa vieille nourrice et les domestiques chargés de cultiver le jardin ou de garder la maison qu'il avait encore à Vallet. Son bon cœur lui faisait prendre un vrai délassement au milieu de ces âmes simples, pour lesquelles, comme il sera dit ailleurs, il avait une tendresse particulière.

Pendant ces quelques jours de villégiature, volontiers M. de Courson faisait trêve à toutes ses occupations ordinaires; il n'y avait que ses devoirs de piété qui ne chômaient pas. « Sous ce rapport, dit un ancien curé de Vallet, je retrouvai M. de Courson tel que je l'avais connu au séminaire. Même exactitude à ses exercices de piété, avec cette seule différence qu'ayant plus de temps à y consacrer, il les prolongeait davantage. »

Une des pratiques de ce dévot serviteur de Marie était d'aller réciter son chapelet avec les pieux fidèles qui se rassemblent le soir à l'église pour faire en commun cette prière. Il trouvait un attrait particulier à unir ainsi ses hommages à ceux que ces dévotes personnes offraient à la Mère de Dieu : « Oh! que ces

bonnes femmes disent bien le chapelet! s'écria-t-il un jour en sortant de l'exercice. Leur piété m'a donné de la dévotion. »

Des vacances ainsi passées ne pouvaient affaiblir l'esprit de recueillement, si cher au pieux supérieur, mais elles n'avaient pas assez de durée pour donner à son esprit le délassement qui lui était nécessaire, et ce besoin d'un repos plus prolongé se faisait sentir chaque année plus impérieusement. Il se trouva, au commencement des vacances de 1839, tellement épuisé que la visite des établissements ecclésiastiques lui parut au-dessus de ses forces. Il l'entreprit cependant comme à l'ordinaire, mais avec la pensée de prier au plus tôt Mgr de Hercé de le décharger d'un emploi qu'il n'avait plus la force de remplir : « Je pars demain pour Guérande, écrivait-il, le 25 juillet, à M. Féret, je m'y arrêterai deux ou trois jours pour prendre quelques bains de mer, et puis j'irai à Chauvé, Machecoul, etc. Dieu ne doit pas aimer le sentiment avec lequel je commence ces tournées, je ne suis pas : *Hilaris dator*[1]. Je me flatte que c'est pour la dernière fois que j'accomplis cette tâche : je suis vieux et épuisé : la nature ne me soutient plus et la foi est bien faible. Ce soir je vais exécuter une résolution que je recommande à vos prières. »

La démarche dont parle ici M. de Courson n'eut pas l'effet qu'il en espérait : « Vos prières, écrivait-il encore à M. Féret, n'ont pas été exaucées ; mon affaire n'a pas pris la tournure que je voulais. Me voilà encore attaché pour un an à nos petits sémi-

[1] Allusion à ces paroles de saint Paul : *Hilarem datorem diligit Deus :* Dieu aime celui qui donne avec joie. (II Cor. IX, 7.)

naires, qui me fatiguent de plus en plus. J'ai été obligé de céder aux instances de Monseigneur. »

Ainsi en était-il des autres occupations du vénérable supérieur; impossible de s'en dégager. C'était comme une chaîne rivée sur lui : l'éloignement seul pouvait le délivrer de tant d'affaires dont il était devenu le centre. Il le comprenait parfaitement; aussi malgré les liens qui l'attachaient à son pays, plus d'une fois il avait proposé à ses supérieurs de l'envoyer dans quelque autre maison, et M. Carrière étant venu au mois de juin 1839 faire, au nom de M. Garnier, la visite du grand séminaire de Nantes, il réitéra sa demande avec d'autant plus de force que sa santé paraissait assez gravement menacée. « J'ai demandé à aller à Rome, pour un an, disait-il le 17 juin, j'ai demandé à aller à Tulle ou dans tout autre séminaire où je sois sans antécédents et tout à fait inconnu ; j'ai demandé très sérieusement à aller au Canada. Je demanderai encore, mais franchement et en conscience. Quelque sincère et vif que soit mon désir de m'éloigner de Nantes, je ne veux que ce que Dieu veut et j'accepte de rester à la chaîne tant qu'il plaira au souverain Maître de m'y laisser. »

Dieu l'y laissa, en effet, pendant quelques années encore, et c'est alors surtout qu'il eut besoin de faire les pieuses considérations dont parle son biographe : « Il avait, dit-il, une prédilection si vive pour Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il le méditait sans cesse et trouvait dans ses exemples le plus puissant encouragement et la consolation la plus douce. Il avoua un jour qu'au plus fort de ses occupations et au milieu des embarras sans nombre qui l'assiégeaient il ne

se soutenait que par la pensée du Sauveur. Pendant tout un carême il médita ces paroles de l'Évangile : *Ligaverunt Jesum*. Ils ont lié mon Maître, répétait-il sans cesse, et moi aussi je suis serré dans les liens, mais je les porterai par amour[1]. »

Il puisait aussi des forces dans la lecture de sainte Thérèse, dont il goûtait singulièrement les ouvrages. Un de ses confrères de Paris s'étant effrayé de la demande qu'il avait faite d'être déchargé de ses fonctions, il pria M. Féret de le rassurer : « J'ai lu, ajoutait-il, quelques passages de sainte Thérèse contre le repos, et ils ont un peu relevé mon courage. Cependant je soupire toujours, mais je sens qu'il faut que j'aime mon tracas d'affaires, puisque c'est là le partage que Dieu m'a fait. Demandez pour moi patience et courage. »

Le courage ne lui fit jamais défaut, et jusqu'au bout, malgré l'affaiblissement de ses forces, il se prêta volontiers à tout ce qu'on demandait de lui; quelquefois même il prenait double charge. Le 3 juin 1839, il écrivait agréablement à l'économe de son séminaire, qui avait été obligé de s'absenter avant les vacances : « Demain, examen de l'ordination; puis deux sermons à donner pendant la retraite, un pour M. Guitter, qui est aux abois, l'autre pour M. Martel, qui court le monde. Je n'ai rien de préparé : il faudra verser de l'eau claire. Que Dieu mette la vie dans cette eau, comme dans celle du baptême. »

Cependant ses supérieurs, qui n'ignoraient pas son état et l'impossibilité où il était de prendre du repos

[1] *Biographie*, p. 39.

à Nantes, lui écrivirent au commencement des vacances de 1840 de venir à Paris. Ce n'était pas tout ce qu'il aurait désiré ; il souhaitait une solitude plus profonde, la Chartreuse lui revenait à l'esprit. « On me presse, disait-il à un de ses amis, d'aller me reposer à Paris; je n'incline guère à ce voyage. Mon repos sur la terre serait à la Chartreuse, sinon au ciel. »

Cependant il prit ses mesures pour se conformer ponctuellement aux désirs de ses supérieurs. « Je vais partir, écrivait-il à M. Louis, le 19 juillet. J'éprouve un très grand besoin de repos et je ne puis en prendre sans quitter Nantes. En trouverai-je au loin? je ne sais : le repos est en Dieu, et si j'étais sage je trouverais Dieu à Nantes comme ailleurs. Je crains bien de ne pas me reposer mieux à Paris que je ne ferais ici, car je me suivrai ; mais on veut que je parte, je pars. »

M. de Courson passa un mois à Paris et ne fut occupé durant ce temps que d'exercices pieux, de saints pèlerinages, de conversations édifiantes. C'était son délassement et son repos. Il vit surtout avec beaucoup de consolation une de ses parentes, religieuse de la Visitation au troisième monastère de Paris[1] : nous voulons parler de la révérende mère Marie-Dosithée de Courson, qui, après avoir gouverné avec beaucoup de sagesse, pendant deux triennats, le

[1] Les religieuses du troisième couvent de la Visitation, situé rue des Postes, quittèrent Paris en 1830 et se retirèrent à Annecy, au berceau de l'ordre. En 1834, cette communauté revint à Paris et y demeura jusqu'en 1841. A cette date elle fut transférée à Boulogne.

couvent de Boulogne, fut élue supérieure de celui d'Orléans, où elle est morte très saintement, le 17 août 1869. Mgr Dupanloup en a fait cet éloge : « La mère Dosithée de Courson est une femme d'une vertu et d'une bonté éminentes, d'une droiture parfaite, d'un jugement très solide et d'une humilité si saine qu'il est difficile d'en trouver de semblable. » La circulaire nécrologique consacrée à la mémoire de cette très honorée supérieure dit que jeune encore elle était par son caractère la vivante image de son noble père, qui l'aimait d'un amour de prédilection : nous osons ajouter que par les vertus et les dons surnaturels dont Dieu orna son cœur elle ressemblait d'une manière frappante à M. l'abbé de Courson, et que ces deux belles âmes étaient bien plus étroitement unies par les liens de la grâce que par ceux de la nature. Leurs rapports, il est vrai, n'ont pas été fréquents, mais ils ont suffi pour cimenter une très sainte union. C'est le témoignage qu'en rend la supérieure actuelle du couvent de la Visitation de Boulogne, dans une lettre qu'elle a bien voulu nous écrire : « Nous nous rappelons, dit-elle, toute l'estime que notre très honorée mère Dosithée portait à M. l'abbé de Courson. Personnellement je puis vous dire combien elle se sentait heureuse et honorée de ses rapports avec ce vrai serviteur de Dieu ; mais ces rapports étaient rares. L'un et l'autre, pleins d'abnégation, savaient, malgré la pieuse jouissance que ces relations leur procuraient, s'en imposer le sacrifice, afin de satisfaire au devoir de leur vocation [1]. »

[1] Nous pourrions, sans nous écarter de notre sujet, citer quelques-uns des traits de ressemblance que la circulaire nous a

Pendant son séjour à Paris, le bon supérieur n'oubliait pas les chers enfants qu'il avait laissés à Nantes ou dans les environs, et l'on voit, par quelques lettres qu'il leur écrivit alors, combien le souvenir de ceux que Notre-Seigneur lui avait mis dans les mains était profondément gravé dans son âme. « Tous les jours à l'autel et même à chaque instant, disait-il à l'un d'eux, vous m'êtes présent ; je vous rencontre partout. »

M. de Courson quitta Paris dans les derniers jours du mois d'août ; ces quelques semaines de repos l'avaient soulagé. « Je sens que ma tête est plus libre, disait-il, je voudrais pouvoir me rendre le témoignage que mon cœur est plus à Dieu. » Cependant, ne le croyant pas en état de reprendre encore ses occupations, ses supérieurs l'engagèrent à faire un autre voyage. Il fut question d'aller jusqu'à Bordeaux; mais ce plan ayant été rompu, il revint volontiers à l'idée qu'il avait eue déjà de visiter quelques-uns de ses chers disciples d'autrefois à qui sa présence

fait remarquer entre la mère Dosithée et M. de Courson; la discrétion nous le défend. Un mot seulement : « Il nous paraît impossible, disent les sœurs assistantes d'Orléans, d'allier une plus grande fermeté à maintenir l'autorité à une plus gracieuse condescendance; une plus humble défiance de soi-même à un jugement plus prompt et plus sûr, à une sagesse plus éclairée. Nos joies étaient ses joies et nos douleurs ses douleurs. Les malheurs mêmes qui venaient frapper nos familles trouvaient un écho dans son cœur. On se disait en la voyant : Il faut que le bon Dieu soit bien bon puisqu'il a fait notre mère si bonne. La droiture, la simplicité de son âme lui gagnaient l'estime de tous : la rondeur de son caractère breton ouvrait les cœurs : avec un à-propos charmant elle vous disait bien ce qu'elle pensait; mais son aimable franchise ne pouvait jamais blesser personne. »

pouvait être utile. « Dans quelques jours je vous embrasserai et saluerai vos bons parents, disait-il, le 23 août, à M. l'abbé Léopold Sebaux ; je me rendrai de Rennes à Laval et de Laval à Angers ; je me promène ; il est permis d'être capricieux dans ses promenades. Je verrai les bons Dufougerais ; je verrai aussi l'abbé du Port-du-Salut[1]. Je ne sais encore comment tous ces petits voyages se disposeront ; il faudra que j'arrive à Nantes le 1er septembre après un séjour à Angers. »

Rien ne reposait M. de Courson comme ces entrevues avec ses anciens élèves. Aussi, quoique faite très rapidement, cette tournée eut un excellent effet. Non seulement il put suffire pendant l'année aux devoirs de sa place, mais, aux vacances, il reprit la visite des établissements ecclésiastiques et la fit avec le même zèle et les mêmes détails qu'autrefois. Il en fut de même l'année suivante ; cependant il avouait que ces voyages sur tous les points du diocèse et les séances d'examen ou de distribution de prix qu'il devait présider en tant d'endroits différents lui devenaient bien pénibles. « Je suis tout harassé de mes courses, écrivait-il le 13 août 1842 ; elles m'ont mis bien en retard avec mes amis ; vous le savez, ma pauvre vie est tiraillée en mille sens divers. La fin de mes vacances sera moins agitée à l'extérieur, mais hérissée de difficultés que je n'envisage qu'en tremblant. »

En parlant ainsi M. de Courson ne prévoyait pas

[1] C'était le R. P. Couturier, que M. de Courson avait connu au séminaire d'Issy et pour lequel toute sa vie il conserva une particulière estime et une très étroite amitié.

qu'il aurait encore un long voyage à faire pendant ces vacances, et sa rare modestie ne lui permettait même pas de soupçonner le motif qui devait le nécessiter. Il savait bien que M. Garnier, supérieur général de Saint-Sulpice, avait convoqué, pour la seconde moitié du mois d'août, l'assemblée générale de sa compagnie et qu'on aurait à y nommer quatre assistants pour remplacer MM. Cartal, Royer, Ruben et Boyer, morts depuis la dernière assemblée; mais il ne lui venait pas en pensée que l'on pût songer à lui pour remplir une de ces places. Il n'était pas, il est vrai, aussi connu à Paris qu'à Nantes; cependant sa réputation d'homme prudent et sage y était déjà bien établie. Sans parler de M. Mollevaut qui faisait de lui le plus grand cas, il avait l'estime très particulière de plusieurs assistants; M. Garnier lui-même, comme on le voit par sa correspondance, le regardait depuis longtemps comme un des sujets les plus précieux de la compagnie de Saint-Sulpice. Aussi sa nomination à la charge d'assistant ne fut-elle un sujet d'étonnement pour personne. Quant à lui, sa surprise fut grande lorsqu'il reçut la lettre qui le mandait immédiatement à Paris, pour y assister aux dernières séances de l'assemblée. Il se mit cependant en route et, dès le 27 août, il était à Issy et prenait rang parmi les assistants [1].

La charge qui venait d'être conférée à M. de Cour-

[1] L'assemblée générale de 1842 se composait de MM. Garnier, Vernet, Morel, Chaillou, Carbon, Mollevaut, Carrière, Bénech et Houssard, auxquels s'adjoignirent, après leur élection, MM. Gosselin, Renaudet et de Courson. M. Faillon, nommé pareillement assistant, en 1842, ne fut pas appelé : il était en Provence.

son ne le fixait pas à Paris, et, sauf le devoir d'assister aux assemblées générales qu'elle lui imposait, rien n'était changé à sa position. Toutefois dans les desseins de la divine Providence c'était un acheminement, un premier pas vers la place importante qu'il allait bientôt se voir contraint d'accepter. S'il n'avait pas, en effet, été nommé assistant en 1842, l'on n'aurait pu, en 1845, le choisir pour succéder à M. Garnier, le supérieur général de Saint-Sulpice devant toujours être choisi parmi les assistants. Mais tout cela n'était ni prévu ni concerté par les hommes; c'était encore le secret de Dieu, et, en attendant qu'il fût manifesté, le nouvel assistant retourna modestement à ses fonctions ordinaires.

Elles ne tardèrent pas à altérer de nouveau sa santé : il souffrit beaucoup, en particulier, pendant les deux mois qui suivirent la rentrée des élèves, à cause des efforts qu'il ne manquait jamais de faire à cette époque de l'année pour donner aux nouveaux venus l'impulsion dont ils ont besoin en ces commencements. L'année cependant s'acheva sans maladie proprement dite; mais, comme par le passé, les vacances ne lui apportèrent presque aucun soulagement. « Je suis cloué à ma croix, disait-il à un ami qui lui proposait un petit voyage, je ne sais si Dieu me permettra de m'en séparer, même pour quelques jours. »

Néanmoins la seconde quinzaine d'août lui ayant procuré un peu de loisir, il en profita pour faire un pieux pèlerinage à Laval. C'était le moment où allaient avoir lieu, dans cette ville, les belles cérémonies de la translation de saint Jomède, martyr de

nom propre, tiré des catacombes de Saint-Calixte et accordé à M. le curé de la Trinité de Laval. Cette cérémonie se fit, en effet, avec beaucoup de solennité, le dimanche, 27 août 1843. A Mgr Bouvier, premier pasteur du diocèse, s'étaient joints les évêques de Nancy, de Rennes et d'Angers. Le R. P. Couturier, abbé de Notre-Dame du Port-du-Salut, s'y trouvait aussi. Un nombreux clergé et environ vingt-cinq mille fidèles accourus des lieux voisins donnèrent à cette fête un éclat extraordinaire. « Les personnes qui virent M. de Courson pendant cette pieuse, mais longue et fatigante cérémonie, remarquèrent, dit un témoin, sa gravité, sa modestie, sa piété, et son souvenir est resté vivant dans leur esprit. »

Ce petit voyage procura au bon supérieur, outre la consolation d'être témoin d'une touchante manifestation religieuse, celle de s'entretenir avec plusieurs de ses anciens élèves auxquels il avait donné rendez-vous. C'était une dernière journée de douces et pieuses causeries ménagée par la Providence à M. de Courson, au moment où pour toujours il allait être séparé de ces chers disciples qu'il aimait tant.

CHAPITRE XXVI

MALADIE. — DÉPART DE NANTES. — VOYAGE VERS LE MIDI DE LA FRANCE

Au mois d'octobre 1843, M. de Courson put encore embrasser les nouveaux élèves que la Providence lui envoyait et commencer en leur faveur ce travail d'initiation aux pratiques et à l'esprit du séminaire, qui, nous l'avons vu, était si profitable à ses enfants, et si pénible pour lui. Il ne tarda pas à ressentir un malaise considérable; mais il n'en continua pas moins à se traîner, autant qu'il put, à tous les exercices de la communauté : « Pendant quelque temps, dit l'auteur de la Notice, le vénérable supérieur, atteint d'une névralgie chronique qui menaçait de se changer en affection cérébrale des plus intenses, essaya de surmonter par l'énergie de son âme la maladie qui affaiblissait tous ses organes; mais les médecins déclarèrent que sa vie était en danger, qu'il lui fallait faire trêve à toute tension d'esprit et changer immédiatement de climat. M. de Courson luttait encore. Il fallut l'intervention de l'évêque et

de ses supérieurs pour décider le pieux malade à quitter le poste où il voulait servir jusqu'à la fin. »

Avant de s'éloigner de Nantes, M. de Courson put prendre part à la cérémonie de l'ordination du samedi des quatre-temps de décembre. Malgré son état de souffrance, il voulait donner encore cette marque d'intérêt à ses anciens élèves, surtout à ceux qui allaient être ordonnés prêtres. Parmi eux se trouvait un de ses parents pour lequel il avait une affection vraiment paternelle. « J'irai, disait-il à sa mère; je veux imposer les mains à cet enfant. » Il put, en effet, assister à la cérémonie, et le lendemain, nonobstant sa grande faiblesse, qui l'obligea de s'asseoir pendant le saint sacrifice, il voulut encore accompagner et diriger ce cher parent pendant sa première messe. Écoutons la sœur du jeune prêtre nous raconter ce qui se passa en cette occasion et mêler le souvenir du vénéré supérieur à ceux de la touchante cérémonie : « Mon frère, dit-elle, célébra sa première messe dans l'ancienne chapelle de la Visitation. Malgré la pauvreté de ce petit sanctuaire, je n'ai d'aucun autre un souvenir aussi doux. Je crois encore y voir le saint qui assistait mon frère dans ce solennel et premier acte de son sacerdoce. Il me semblait que toutes les grâces du Ciel descendaient en ce moment sur notre famille. Et lorsque, à la communion, le nouveau prêtre, ému, tremblant, s'avança tenant la sainte hostie et se dirigea, presque soutenu par M. de Courson, vers la table de communion, où se trouvaient réunis tous ses proches, ce fut la plénitude du bonheur qui peut se goûter en ce monde. Ce cher père revenu à Dieu et recevant de son fils le sa-

crement qui renferme Dieu lui-même ! Certainement les prières de notre saint parent nous avaient obtenu pour lui cette faveur du Ciel. Il disait à mon père : « Voilà une grâce qui est le premier fruit de l'ordina- « tion de votre fils. » Son bon cœur en éprouva une émotion profonde ; il l'exprima le lendemain à mes parents avec l'accent de l'affection qu'il leur portait. »

Les derniers jours de décembre firent avancer assez la convalescence de M. de Courson pour que les médecins le crussent capable de se mettre en voyage. Il se disposa donc à quitter Nantes le 1er janvier 1844. Pour combien de temps allait-il être séparé de ses confrères, de ses amis et de sa chère communauté ? il l'ignorait, mais il avait l'espoir que dans quelques semaines, au plus tard dans un mois ou deux, il serait de retour : « On veut que je m'éloigne de Nantes, écrivait-il au respectable curé de la Boissière, que je fasse une absence pour prendre un repos plus complet. Il faut donc que je parte et je vais me rendre à Paris. J'espère que mon absence ne sera pas longue. Cependant il en sera comme le bon Dieu voudra ; je suis entre ses mains. »

M. Guitter, directeur au grand séminaire de Nantes et très affectionné à M. de Courson, lui fut donné pour compagnon de voyage jusqu'à Paris. Le trajet se fit sans fatigue ; après un petit arrêt au Mans, on arriva à Paris le 3 janvier au matin. Le vénéré malade fut reçu au séminaire de Saint-Sulpice avec la plus parfaite cordialité ; l'économe de la maison en particulier, le bon M. Houssard, l'accueillit avec une tendresse de mère ; aussi ce saint prêtre commença-t-il dès le premier jour à prendre sur lui cette auto-

rité affectueuse qu'il ne perdra plus désormais et dont nous le verrons bientôt user de la manière la plus absolue et en même temps la plus heureuse[1].

Sa première préoccupation fut d'être fixé sur la gravité du mal qui obligeait M. de Courson à s'éloigner de Nantes ; il se hâta donc d'appeler en consultation plusieurs médecins distingués de la capitale : ils jugèrent, comme ceux de Nantes, qu'un repos d'esprit absolu était nécessaire et prescrivirent des

[1] Jean-Baptiste Houssard, né en 1783, dans l'ancien diocèse d'Avranches, mourut le 27 octobre 1854, au séminaire de Saint-Sulpice, où il avait passé, en qualité d'économe, les vingt-neuf dernières années de sa vie. M. Garnier, qui l'y avait appelé en 1825, disait que cette nomination et celle de M. Carbon, qu'il y fit venir vers le même temps en qualité de premier directeur, étaient les deux meilleurs actes de son administration. (*Vie de M. Hamon,* p. 90.) M. Houssard, en effet, par sa douceur, son amabilité, son calme inaltérable, sa patience, son empressement à rendre service, son dévouement aux intérêts du séminaire et de la compagnie, mérita que M. Carrière, après sa mort, le proposât pour modèle à tous ceux qui sont chargés du soin des affaires temporelles. Homme d'un excellent conseil, d'un tact parfait, d'une charité sans bornes, il était impossible de le connaître sans l'estimer et sans l'aimer. Sa seule vue faisait une heureuse impression. On ne pouvait l'entretenir, même d'affaires temporelles, sans se sentir ramené à des pensées vertueuses. Des hommes hostiles à la religion ont avoué qu'en conversant avec lui, ils avaient senti tomber bien des préjugés qu'ils nourrissaient contre les prêtres.

Malgré sa rare habileté pour les affaires, il attendait de Dieu seul le succès de ses entreprises et la réussite des sollicitations qu'il faisait auprès des administrations civiles, en faveur du séminaire. Non content de prier lui-même à cette fin, il recourait aux prières de ses confrères, des séminaristes et des personnes pieuses qu'il connaissait. Par la vivacité de sa foi il semblait tout-puissant sur le cœur de Dieu, comme par sa bienveillance et sa charité il prenait sur ceux qu'il obligeait une autorité à laquelle il était difficile de résister.

voyages dont ils laissaient au malade à déterminer le but. « Souvent, dit le biographe, M. l'abbé de Courson dans ses entretiens familiers se plaisait à dire qu'après sa ville natale, Rome et Jérusalem étaient les deux seuls lieux de la terre qui lui présentaient quelque intérêt et qu'il eût aimé à visiter. Volontiers, ajoutait-il en souriant, je m'acheminerais vers eux, à pied, le bâton d'une main, un chapelet de l'autre, comme les pèlerins du moyen âge. L'occasion s'offrait naturellement d'accomplir au moins une partie de ces pieux désirs. Du consentement de ses supérieurs et d'après l'avis des médecins, il fut décidé qu'il irait à Rome [1]. »

Les sentiments divers que M. de Courson éprouva à cette nouvelle sont bien exprimés dans une lettre adressée à M. Léopold Sebaux, alors secrétaire de l'évêque du Mans : « Mon voyage, lui disait-il, s'est heureusement achevé sous l'aile des bons Anges. Il m'a été salutaire et je m'en trouve fort bien. Cependant la Faculté veut me tenir éloigné de Nantes, elle me condamne aux voyages. Je vais donc partir vers la fin de la semaine prochaine pour le midi de la France et pour l'Italie. Si je pouvais, pendant mon séjour à Rome, rendre quelques services à Monseigneur du Mans, ce serait pour moi un véritable bonheur. Je me serais reproché de partir sans lui offrir mes humbles services. Et vous, cher enfant, priez pour le pauvre exilé qui va commencer, un peu vieux, cette vie de grands chemins, bien contraire à mes goûts et à mes habitudes. Cependant, je l'avoue,

[1] *Biographie*, p. 16, 17.

la pensée de Rome parle à mon cœur ; puissé-je trouver un peu de ferveur aux pieds des saints apôtres, sur la tombe des martyrs, et au sanctuaire de Lorette ! Je ne vous oublierai point, je n'oublierai point les vôtres dans mon pieux pèlerinage. »

Les voyages que le vénéré malade allait entreprendre, pouvant se prolonger, il devenait nécessaire de pourvoir à son remplacement au séminaire des philosophes de Nantes. M. Féret fut choisi pour cet emploi. « Décidément, lui écrivait M. de Courson, le 8 janvier, vous voilà donc chargé de nos chers enfants. Ne vous faites point de peine : tout marchera simplement et tranquillement. Dieu sera avec vous. Hier je vous ai bien recommandé à l'autel de Notre-Dame des Victoires que je suis allé visiter pour sanctifier ma première sortie. Vous trouverez beaucoup de défauts dans la marche que j'ai suivie. Supportez-moi et priez pour moi. Cette chère communauté n'est pas trop mauvaise ; que je l'aime ! elle m'est toujours présente. Tous les jours, presque sans m'en apercevoir, je suis pas à pas les exercices du séminaire des philosophes.

« Et moi, cher ami, je suis condamné aux voyages. La Faculté a jugé que j'étais malade. Je le crois par la foi et je me soumets. La Providence a été bien bonne pour moi en m'envoyant le brave M. de Bessay pour compagnon de voyage[1]. »

L'amélioration qu'avait éprouvée le pieux malade, depuis son départ de Nantes, lui faisait croire qu'il était guéri ; il ne tarda pas à être tiré d'illusion. La

[1] C'était un prêtre de Nantes fort dévoué à M. de Courson.

fièvre le reprit vers la mi-janvier, et ce ne fut qu'au bout de cinq ou six jours qu'on réussit à la couper. Le départ cependant put être fixé au 22 janvier, et, pour ne pas voyager la nuit, il fut réglé qu'on irait par Orléans, Autun, Lyon, Viviers, Avignon et Aix. Le séminaire de ces différentes villes étant dirigé par des prêtres de Saint-Sulpice, l'itinéraire ainsi tracé devait donner à M. de Courson, outre le repos des nuits, un autre avantage qu'il mettait au-dessus du repos lui-même, la consolation de passer quelques instants avec de chers confrères qu'il aimait comme on s'aime dans une famille bien unie.

Parmi eux il s'en trouvait un, à Lyon, qui avait des droits tout particuliers à sa tendresse : c'était M. Paulin Arondineau, dont il a été déjà parlé. Après avoir longtemps professé la philosophie à Nantes, cet ecclésiastique, non moins remarquable par la vertu que par le talent, était entré dans la compagnie de Saint-Sulpice, et, son noviciat terminé, ses supérieurs lui avaient confié une chaire de dogme au séminaire de Lyon. Il n'y était pas encore depuis deux ans lorsque, dans les premiers jours de décembre, il apprit que M. de Courson, pour lequel il avait la vénération et l'affection d'un bon fils envers le meilleur des pères, était dans un état de santé qui donnait des inquiétudes. Cette nouvelle l'affligea d'autant plus sensiblement qu'il ne pouvait se rendre auprès de lui, comme son cœur l'y aurait porté : « Jamais, écrivait-il, je n'avais si vivement senti combien je suis loin de Nantes. Quand saurai-je de ses nouvelles? Je l'ai fait recommander aux prières de la communauté, car je ne puis compter sur les miennes. La

très sainte Vierge ne voudra pas que tant d'ecclésiastiques, qui ont si grand besoin de lui, en soient sitôt privés. Je n'ai pas le courage, ajoutait-il en terminant, de vous dire autre chose. La pensée de cet excellent supérieur me revient toujours. Il faut pourtant que je dise, à son exemple : *O Domina mea, sancta Maria! me in tuam benedictam fidem et singularem custodiam*, etc. etc. »

Que se passa-t-il dans cette occasion, entre Dieu et ce prêtre si pieux, si généreux et qui devait tant à M. de Courson ? M. Arondineau ne fit-il pas en 1843 ce que nous verrons faire à un autre prêtre de Saint-Sulpice en 1850 ? Ne s'offrit-il pas à Dieu à la place de son bien-aimé père ? Quelques personnes qui connaissaient son dévouement à son ancien supérieur, ont pensé qu'il fit cette offrande et que sa mort en fut le résultat ; mais, quoiqu'il n'y eût pas lieu d'en être surpris, nous devons dire que c'est le secret de Dieu.

M. de Courson était encore à Paris lorsque pour la première fois il entendit parler de la maladie de son cher disciple. Il ne s'en affecta pas, croyant que cette indisposition était l'effet d'une affection passagère à laquelle M. Arondineau était sujet, et qui n'avait jamais eu de graves conséquences pour lui. C'est à Orléans qu'il apprit toute la gravité du mal. Cette nouvelle fut pour lui comme un coup de foudre qui l'atterra. « Je vais partir, écrivait-il ; qu'en sera-t-il quand j'arriverai ? Pourquoi n'ai-je pas pris la route directe de Paris à Lyon ? Je serais à présent auprès de lui. Dieu soit béni, mais quel chagrin ! »

Au moment même où M. de Courson exprimait ce

regret, la mort avait déjà frappé sa victime. Laissons le bon supérieur nous retracer lui-même ce qu'il éprouva en cette circonstance : « Me voilà à Lyon, disait-il le 28 janvier, mais quel voyage, quelle arrivée ! Le cher M. Boiteux m'attendait à la descente de la voiture, et mon premier mot m'a attiré la fatale réponse à laquelle j'avais cherché à me préparer devant Dieu, pendant toute ma longue traversée d'Orléans à Lyon. Notre cher ami était mort mardi au soir et je n'arrivais que le samedi. Vous dire l'impression sous laquelle j'ai été hier au soir, sous laquelle je suis encore, je ne le puis. Dieu soit loué et béni ! Il est mort en saint. Je vais recueillir toutes les circonstances édifiantes de sa maladie et je vous les transmettrai. Les séminaristes l'honorent comme un saint, ils lui ont coupé tous les cheveux pendant qu'il était exposé. Cher enfant, il est plus heureux que nous ; mais quelle perte ! Et ses pauvres parents ? Leur souvenir me navre. »

M. de Courson séjourna à Lyon plus longtemps qu'il ne se l'était proposé. La fièvre le reprit après quelques courses faites en ville par un temps humide et une atmosphère de brouillard, et il dut attendre qu'on s'en fût rendu maître. Ce petit contretemps ne lui causa aucune peine. « J'ai eu la consolation, écrivait-il à un de ses confrères de Nantes, de dire la sainte messe sur l'autel de Fourvières, de prier sur la tombe de notre cher défunt, de visiter M. Cholleton et les bons pères Maristes. J'ai prié de mon mieux la sainte Vierge pour notre chère maison et pour nos enfants. Lyon m'a bien édifié, et nos messieurs du séminaire ont été admirables de charité. Ce sont de

vrais sulpiciens, dont la modestie, la piété et la charité nous couvrent de confusion. »

Mais, tandis que dans son humilité il s'étonnait des attentions qu'on avait pour lui, il regardait comme chose toute naturelle de se mettre lui-même au service des autres. Un de ses jeunes collaborateurs de Nantes était originaire de Lyon. Il voulut, malgré son état maladif, visiter tous ses parents et il s'empressa de lui en donner les nouvelles les plus détaillées.

Partis de Lyon le 5 février, M. de Courson et son compagnon de voyage allèrent droit à Avignon sans s'arrêter à Viviers. Les directeurs du séminaire, heureux de le posséder, ne négligèrent rien pour le retenir, mais, outre qu'il désirait s'embarquer prochainement pour l'Italie, Avignon n'était pas en ce moment le lieu qui convenait à son état. « Le climat de Provence, disait-il dans une lettre du 8 février, n'est pas beau, ces jours-ci. Depuis mon arrivée à Avignon, la neige couvre tout, et nos bons Provençaux en sont fort surpris ; il y a longtemps qu'ils n'en avaient tant vu. Je pars ce soir pour Aix, où l'on dit que je trouverai un ciel plus serein et plus doux. Le ciel du Midi, ajoutait-il dans un élan de ferveur, n'est pas en vérité celui qui donne le repos et la santé. Soupirons plutôt après le vrai ciel, la demeure, le sein de Dieu. *Festinemus ingredi!* »

M. de Courson passa cinq ou six jours à Aix, et, malgré la fatigue qui se faisait sentir encore, il voulut visiter tous les lieux de dévotion que cette ville renferme en grand nombre. Non content de voir les églises, il allait aussi dans les monastères et aimait

à s'entretenir avec les bons religieux qui les habitaient : « Que de choses édifiantes, écrivait-il à M. Féret, je vois dans ce Midi ! Mon âme en est charmée. Je me suis fait l'ami des capucins. Quand en aurons-nous à Nantes ? Que l'œuvre de Dieu est grande, belle, dans tous ces ordres religieux ! Mon bonheur est de la contempler. J'aime bien mieux cette étude que celle des monuments de l'art humain, dans lequel cependant il y a aussi du divin. »

On voit par la correspondance de M. de Courson que ni la maladie, ni les incommodités du voyage, ni le bon accueil que ses confrères lui faisaient partout, ne parvenaient à détacher sa pensée de Nantes et surtout de sa maison de philosophie. « Il m'arrive souvent, écrivait-il d'Avignon à un de ses jeunes élèves, de me trouver regrettant le coin de ma chambre et surtout mes chers enfants. Je les porte toujours avec moi ; mais, hélas ! ce n'est qu'un souvenir. Je sais cependant que dans le sein de Dieu nous sommes tous réunis et que là nous sommes inséparables. Cette pensée me fait grand bien. Je voudrais écrire à tous vos confrères ; mais comment y suffire avec ma mauvaise tête ? Dites-leur dans l'occasion que je les ai pour compagnie dans tous mes pèlerinages, surtout aux pieds de la très sainte Vierge, dans tous ceux de ses sanctuaires que je visite. »

CHAPITRE XXVII

DÉPART DE M. DE COURSON POUR ROME. — SON SÉJOUR DANS CETTE VILLE

Pressé d'arriver à Rome avant le carême, M. de Courson ne pouvait demeurer longtemps dans les séminaires par où il passait. Partout cependant il se faisait un devoir de visiter le premier pasteur du diocèse, étant bien aise de lui offrir ses humbles devoirs et de s'entretenir avec lui sur les grandes questions qui, en ce moment, préoccupaient tous les esprits. On voit par une lettre écrite de Marseille à M. Vrignaud le vif intérêt qu'il continuait à prendre, malgré le mauvais état de sa santé, à tout ce qui regardait l'Église. « J'ai vu, lui disait-il, l'archevêque d'Avignon, qui a été fort aimable pour moi. Il m'a paru s'intéresser beaucoup à la question de la liberté d'enseignement. L'archevêque d'Aix était malade, je ne l'ai pas vu. Mgr de Marseille m'a très bien reçu; vous connaissez ses sentiments. »

M. de Courson s'embarqua le 15 février sur un paquebot qui devait relâcher à Gênes et à Livourne,

permettant ainsi aux voyageurs de visiter les monuments dont ces deux villes sont remplies. C'est à l'une de ces excursions que se rapporte la petite anecdote qui a été racontée par un des compagnons du charitable supérieur. Après avoir parcouru rapidement la ville, M. de Courson était sur le point de se rembarquer quand il vit sur le bord de la mer un jeune religieux capucin, qui se promenait modestement en attendant le départ du navire. Avec cet empressement plein d'affection qu'il avait comme naturellement pour les religieux, il l'aborde et lui demande s'il part. « Oui, répondit l'humble fils de saint François, si l'on veut me prendre. — Mais n'avez-vous pas arrêté votre place ? — Il faudrait de l'argent pour cela, et je n'en ai pas. Je compte sur la Providence. — Eh bien ! reprit gaiement M. de Courson, je veux être son représentant en cette occasion ». Et aussitôt il va payer la place du bon religieux.

La traversée se fit par une mer charmante; de Livourne, où il célébra la sainte messe, M. de Courson se fit conduire à Pise et en vit toutes les curiosités ; enfin, le 18, à huit heures du matin, il débarquait au port de Civita-Vecchia et le soir il entrait dans Rome. On était au lundi de carnaval, les hôtels se trouvaient encombrés, et il eut peine à obtenir la permission de finir la nuit dans la salle à manger de l'hôtel de la Minerve; mais il était dans la capitale du monde chrétien, et la pensée de ce qu'il allait voir le lendemain adoucissait bien la fatigue que ce contretemps pouvait lui causer.

Nous allons, au moyen d'une lettre du 27 février, la première qu'il écrivit de Rome, le suivre dans ses

pèlerinages et ses courses à travers les quartiers de la ville éternelle. « Je fais, dit-il, une neuvaine à la confession de Saint-Pierre pour nous tous; je prie bien mal, j'espère cependant beaucoup de la miséricorde de Dieu et de la protection des saints apôtres. Hier, mon voyage au Vatican n'a pas été sans mérite, je l'ai fait par une pluie battante. Je cours beaucoup dans les rues tortueuses de Rome, où j'ai bien de la peine à me reconnaître, surtout à cause de mon mutisme. J'ai vu deux fois le saint-père. Mardi, je l'ai suivi à une procession du saint Sacrement, dans l'église de Saint-Pierre, et mercredi j'ai reçu les cendres de sa main. Le P. Vaures, que je n'avais pas encore vu, mais que la police avait instruit de mon arrivée, m'a procuré cet honneur. »

Dans cette lettre, adressée à un de ses confrères de Nantes, le pieux malade se désolait de l'oisiveté de ses journées : « Vous travaillez tous, lui disait-il, et moi, misérable, je suis à me promener. Cette pensée me revient souvent et me fait rougir. Je me console en me disant que j'obéis et que je puis prier ; mais je prie si mal ! »

Il était loin de mériter le reproche d'oisiveté qu'il s'adresse. On est surpris, au contraire, en voyant tout ce qu'il fit à Rome en si peu de temps et malgré le repos forcé que lui imposa plus d'une fois la maladie ; non seulement il présenta et expliqua aux cardinaux de la congrégation des évêques et réguliers le rapport de Mgr de Hercé sur l'état du diocèse de Nantes, mais il s'occupa très activement de quelques questions importantes que l'archevêque de Tours et l'évêque d'Angers l'avaient chargé de présenter aux

congrégations romaines. En outre, plusieurs ecclésiastiques, et M. Féret, en particulier, lui avaient remis des notes sur lesquelles il devait prendre des renseignements, obtenir des réponses et dresser des suppliques. « Je suis bien paresseux, je vous l'avouerai simplement, disait-il à M. Féret, le 1er avril. La longue note de vos recommandations m'aurait presque donné la fièvre. Je profite de la liberté que vous m'avez laissée de la simplifier. Mes journées sont courtes, elles ne commencent pas à quatre heures ni même à cinq. On a peine à rencontrer les cardinaux; et puis, je ne saurais vous dire quel obstacle je trouve dans mon ignorance de la langue italienne. J'ai cependant déjà fait bien des choses, à ma sotte manière; je tâcherai d'avancer. Je demande tous les jours à Dieu de ne pas passer des jours inutiles. »

M. de Courson disait plus tard à un jeune grand vicaire que sa mauvaise santé avait aussi conduit à Rome : « Le bon accueil que vous avez reçu du cardinal Ostini me persuade que vous arriverez à suivre les opérations de la congrégation des évêques et réguliers. Cet exercice pratique vous vaudra mieux que l'étude des livres. Vous avez aussi à gagner en multipliant vos relations avec les hommes instruits et engagés dans les affaires de l'Église. Ils sont ordinairement accessibles, et leurs conversations vous donneront des aperçus précieux et des règles pratiques vraiment utiles. Avec la douce dévotion, c'est là ce qu'il faut chercher à Rome. »

Ce sage programme, M. de Courson l'avait suivi de point en point. Jusque-là, il ne s'était guère occupé de l'étude du droit canonique, encore moins de

la jurisprudence suivie par les congrégations romaines ; mais il n'eut pas de peine à comprendre qu'il ne devait rien négliger à Rome pour combler cette lacune. Son titre de vicaire général et d'envoyé de Mgr de Nantes, les recommandations dont il était porteur, son air distingué, ses manières polies, la sagesse et la modestie de ses entretiens, le firent bien accueillir partout et lui donnèrent un accès facile auprès des plus grands personnages.

« Le pape Grégoire XVI, dit l'auteur de la *Notice*, reçut M. de Courson plusieurs fois en audience et lui fit don d'un crucifix qu'il a conservé avec un pieux respect jusqu'à la fin de sa vie. Plusieurs cardinaux l'accueillirent avec la plus grande bienveillance. Mgr Garibaldi, qui l'avait en grande estime, voulut bien le conduire lui-même dans la visite qu'il désirait faire des communautés religieuses. Son but, dans ces visites comme dans toutes ses excursions en Italie, était de s'instruire et de nourrir sa piété. Son attachement profond pour les ordres religieux, le désir de recueillir toutes les observations dont il pourrait tirer parti en France, lorsqu'il serait consulté au sujet des congrégations, ces auxiliaires si précieux pour l'Église, tout cela le portait à faire de ces institutions une étude approfondie et toute spéciale. Il ne s'appliquait pas avec moins d'ardeur à connaître tout ce qui avait rapport au clergé séculier, dont il avait tant à s'occuper en France.

« Toutes les personnes, dit encore le même écrivain, qui ont eu occasion de s'entretenir avec M. de Courson, depuis son retour d'Italie, sur les affaires de ce pays, sur l'état général du clergé, les obser-

vances monastiques, la situation des esprits et les événements qui se préparaient, ont été surprises que, en si peu de temps et au milieu de toutes les distractions inséparables d'un tel voyage, M. de Courson ait pu si bien observer les choses et connaître si bien le caractère des hommes les plus marquants. A l'entendre parler des affaires de Rome, des membres du sacré collège, des tendances politiques de certains personnages, on aurait cru qu'il les avait longtemps fréquentés[1]. »

Parmi les cardinaux qui témoignèrent un intérêt plus marqué à M. de Courson, il est juste de placer le cardinal Ostini, préfet de la congrégation des évêques et réguliers, dont on a déjà prononcé le nom. Auprès de ce savant cardinal, qui l'admit volontiers à lui proposer plusieurs questions sur les Églises de France, sur les rapports des évêques avec leurs chapitres et avec les réguliers établis dans leurs diocèses, il eut occasion d'admirer la prudente réserve avec laquelle on procédait à Rome dans ces sortes de difficultés. « Rome tremble avec raison, quand il s'agit de toucher aux affaires de France, disait-il plus tard, en parlant des réponses que lui avait faites le cardinal Ostini ; le terrain sur lequel nous sommes ne lui est pas encore entièrement connu; c'est un terrain qui n'est pas solide, stable et pour lequel il faudrait un droit particulier et tout nouveau, ce qui ne s'improvise pas. »

Ces hautes questions de jurisprudence canonique n'absorbaient pas entièrement ses loisirs. Il pensait à

[1] *Notice*, p. 8.

tout, en visitant les innombrables établissements de Rome, et profitait des moindres détails pour améliorer ce qui se faisait à Nantes. « Je me suis déjà bien occupé du petit séminaire, écrivait-il à M. Martel, je m'en occuperai encore; dites-le bien au bon supérieur. J'ai réuni des collections de programmes sur les études du collège romain. Je ferai de mon mieux, mais que le temps est court, surtout quand on est obligé de s'observer du côté de la santé ! »

Les faveurs spirituelles que l'on peut obtenir à Rome ne furent pas négligées par M. de Courson. Nous avons sous les yeux le projet de supplique qu'il rédigea en vue d'obtenir pour le diocèse de Nantes, pour les séminaires et pour quelques congrégations particulières, de nombreuses indulgences; il obtint en outre des reliques pour plusieurs paroisses qui lui étaient particulièrement chères, mais surtout il se procura un nombre considérable d'objets de piété, tels que chapelets, crucifix, médailles qu'il fit bénir par le souverain pontife et distribua, à son retour, avec une sainte prodigalité, toujours cependant avec l'attention pieuse de les faire apprécier comme ils méritent de l'être.

Mais, quoique M. de Courson ne négligeât aucun moyen de rendre sa présence dans la ville sainte profitable à ses amis et à son diocèse natal, il eut toujours principalement à cœur de la faire tourner au profit de son âme. Dans sa pensée, on l'a vu, la douce dévotion était la première chose qu'il fallait chercher à Rome : aussi, pendant les quelques mois qu'il y demeura, profita-t-il de tous les moyens propres à l'accroître en lui. On sait qu'il n'existe pas de ville

au monde où il y ait autant de sanctuaires à visiter, de pèlerinages à faire. Nous croyons que le pieux supérieur ne négligea aucune de ces sanctifiantes pratiques. Recommandant en 1846 à M. l'abbé Richard, alors à Rome, un prêtre de Saint-Sulpice qui s'y rendait aussi, il lui disait : « Apprenez-lui à honorer les saints apôtres, les saints martyrs, les saints confesseurs et les saintes vierges, surtout à honorer la Reine des apôtres et de tous les saints, à Sainte-Marie-Majeure, à Sainte-Marie, *in Transtevere, in Via lata, ad Martyres* et dans tous les autres sanctuaires ou oratoires de Marie. — Le P. de Villefort et la pieuse église du Jésus, lui disait-il une autre fois, seront d'une grande ressource à votre âme ; il fait bon causer avec ce saint religieux, encore meilleur prier dans cette église, auprès de saint Ignace, de saint François Xavier, etc. — Je n'ai point eu le bonheur, lui écrivait-il encore le 5 janvier 1847, de jouir à Rome de ces douces solennités de Noël ; ce que vous m'en dites me rend jaloux. Allez, cher ami, mettez mon cœur aux pieds du *Bambino* miraculeux de l'*Ara cœli*. Je l'ai vénéré au temps de Pâques, par la faveur d'un bon religieux observantin. »

S'il fut privé des consolations que les fêtes de Noël font goûter à ceux qui les célèbrent à Rome, il eut celles qu'y donnent les belles cérémonies de la semaine sainte et de la solennité de Pâques; et, quoique son âme recueillie et silencieuse goûtât surtout les colloques intérieurs avec Jésus, il sut tirer parti pour sa dévotion de ce qu'il y a de ravissant dans les splendeurs du culte catholique, quand on a le bonheur de les contempler à Saint-Pierre de Rome. Dès le di-

manche des Rameaux, il commença à jouir de ce magnifique spectacle. Grâce sans doute à la bienveillance du P. Vaures, son ancien élève, il eut l'honneur de recevoir la palme des mains du souverain pontife. « Je vous ai tous présentés à saint Pierre et à saint Paul, à tous les saints et au pape, écrivait-il le lendemain à un de ses confrères de Nantes. Hier, la cérémonie des palmes a été très imposante. Nous allons avoir une semaine superbe, le temps est très beau. Cependant je préfère à tout ce magnifique éclat de cérémonies le silence et le recueillement de nos séminaires. Je cherche pourtant à m'édifier un peu et je suis édifié du Pape, qui est très pieux, des cardinaux, de la foi du peuple romain. Rome me laisse des impressions bien différentes de celles que remportent plusieurs Français. Je vois beaucoup de bien : que Notre-Seigneur en soit à jamais loué et adoré. »

Au milieu de ces belles fêtes et des pieux pèlerinages qui remplissaient ses journées, M. de Courson ne perdait rien de l'attrait qui le portait vers les jeunes gens et il ne laissait passer aucune occasion d'établir avec eux des rapports qui rarement demeuraient stériles. Un très digne curé de Paris en donne un témoignage touchant dans une intéressante lettre qu'il a bien voulu nous écrire : « J'ai rencontré pour la première fois, nous dit-il, le vénéré M. de Courson durant l'hiver de 1844. Le R. P. Marchi avait bien voulu m'admettre à visiter avec lui les catacombes de Sainte-Agnès. Je m'y rendis, conduit par M. l'abbé de Lézeleuc, mort évêque d'Autun. Nous trouvâmes M. de Courson avec le R. P. Marchi. Bien que je ne le connusse en aucune façon, il fut bon et

bienveillant pour moi, ainsi qu'il l'était volontiers pour la jeunesse. J'étais laïque et je voyageais après avoir terminé mon droit; il pensait sans doute que témoigner de l'intérêt à un jeune homme était toujours un moyen de le porter à Dieu, en lui laissant bonne opinion d'un prêtre. Vous le savez, il était toujours prêtre et en même temps, par ses manières, homme du meilleur monde. Je me rappelle comme petit détail que mon *cerino* (petit cierge) étant consumé avant la fin de la visite des catacombes, que je fis presque toujours près de lui, il s'empressa de me donner très gracieusement une partie du sien. Je le rencontrai depuis à Florence, je crois, en revenant en France. La Providence, qui dirige tout, avait bien voulu par cette sorte de recherche, par ces quelques rapports, préparer mon entrée au séminaire et en adoucir l'épreuve. Lorsque je m'y présentai au mois d'octobre 1844, pour y faire une retraite décisive, je fus très encouragé en y trouvant pour supérieur mon compagnon des catacombes. Il me reconnut à son tour, et je me sentis ainsi tout disposé à la confiance en lui pour prendre une décision à la fois pénible et bénie. »

Tant de pieux pèlerinages, de belles et consolantes cérémonies ne faisaient pas oublier Nantes à M. de Courson. Il nourrissait toujours l'espoir d'y rentrer au mois de juin, afin d'avoir le plaisir d'embrasser et d'entretenir ses chers philosophes avant leur départ pour les vacances. Quoique très consolé de les voir entre les mains de M. Féret, son digne ami, il ne laissait pas d'éprouver à leur sujet une paternelle sollicitude. Constamment ils étaient présents à son

esprit, dans ses pèlerinages aux tombeaux des apôtres et des martyrs, aux sanctuaires de la Mère de Dieu et même aux pieds du souverain pontife. Le zélé supérieur continuait aussi, quoique éloigné, à donner, du moins dans une certaine mesure, la direction à sa chère communauté, car ceux qui la conduisaient ne prenaient aucune détermination importante sans le consulter.

Malgré ce désir de rentrer à Nantes et de revenir à la vie commune, M. de Courson ne pouvait se dissimuler que sa santé était loin d'être rétablie. Cela l'inquiétait et plongeait son âme dans une sorte de tristesse anxieuse. « Que vous dirai-je sur mon retour à Nantes, écrivait-il le 4 avril, à M. Féret; je ne le sais. Mon projet était d'y rentrer au commencement de juin. J'ai peine à me détacher de ce plan, et cependant voilà que M. Houssard m'écrit que nos messieurs de Paris veulent que je ne quitte l'Italie qu'après parfaite guérison. Avant tout, je veux marcher dans l'ordre de la Providence et finir dans l'obéissance cet étrange voyage que j'ai commencé par obéissance. Je vais prier, consulter, et je me déciderai, car je ne puis attendre une lettre de Paris avant de prendre un parti; ce serait abandonner mon projet. Le temps passe vite. Je ne suis pas trop mal, et cependant, il faut que j'en convienne, je ne suis pas guéri. La fièvre, l'estomac, les nerfs se font sentir de temps en temps. D'un autre côté, cette vie d'hôtels et de grandes routes me va bien mal. Je ne puis m'y accoutumer et j'ai hâte de regagner un séminaire. »

La vie de séminaire avec ses modestes et silencieuses occupations, voilà surtout ce qui manquait

au pieux supérieur. Il trouvait tout à Rome, excepté cela. La patrie même n'en était pas absente. Les cérémonies de la semaine sainte y avaient attiré plusieurs ecclésiastiques français avec lesquels M. de Courson fut bientôt en rapport. En outre, un jeune homme de Nantes, M. Henri Lelasseur, son ancien élève, était venu se joindre à l'abbé de Bessay, et désormais, à sa grande satisfaction, il avait deux compagnons de voyage dont il ne devait se séparer que lorsqu'il rentrerait en France.

Dès que les solennités pascales furent passées, les trois voyageurs quittèrent Rome pour visiter Naples et le midi de l'Italie. La piété de M. de Courson trouva un nouvel aliment dans cette excursion, qui prit une quinzaine de jours. « Quel beau ciel, disait-il plus tard, quelle belle terre, et combien de moyens d'édification ! Que j'aime les saints de Naples et la vive, la robuste foi des Napolitains ! »

Rentré à Rome vers la fin d'avril, il se hâta d'y terminer quelques-unes des affaires dont on l'avait chargé. Les autres, disait-il à M. Féret, seront terminées après mon départ. Bien des choses compriment ici notre activité française, et je ne suis pourtant pas le plus actif des Français. Les pauvres étrangers, qui ne connaissent pas la langue, qui ne savent pas la filière, ont beaucoup de peine à finir les affaires dont ils sont chargés. »

Ce n'était pas là une plainte : en parlant ainsi, le bon supérieur donnait simplement la raison qui, à son grand regret, l'obligeait de quitter Rome avant de s'être acquitté de toutes les commissions confiées à son infatigable bienveillance. Il était, du reste, très

satisfait de ce qu'il avait vu : « Ce n'est pas sans regret, disait-il, que je m'éloigne de Rome, parce que Rome est bonne et sainte. »

Toute sa vie il garda le souvenir des heureux moments qu'il passa aux pieds du vicaire de Jésus-Christ et de la bénédiction spéciale qu'il en reçut. « Ah ! si je pouvais recevoir la bénédiction du nouveau pape, écrivait-il en 1846, que je me trouverais heureux ! Je me rappelle avec une ineffable consolation la bénédiction de Grégoire XVI. C'est un des doux souvenirs de ma vie. »

Il en fut de même de toutes les bonnes impressions que Rome avait faites sur l'esprit et le cœur de M. de Courson ; elles ne s'affaiblirent jamais et il ne laissait passer aucune occasion de les manifester. Plus d'une fois aussi il fit offrir ses humbles devoirs aux cardinaux et aux prélats qui avaient eu la bonté de le bien accueillir. « Il m'a oublié sans doute, disait-il en parlant d'un personnage distingué qu'il n'avait vu qu'en passant, mais je ne l'ai point oublié, et je serais heureux que vous lui fissiez agréer mes humbles devoirs. »

Le souvenir du modeste supérieur ne s'effaçait pas aussi promptement que son humilité le lui faisait croire. Le Vénérable père Libermann, qui passa plusieurs mois à Rome, en 1846, assurait que M. de Courson y avait laissé les plus favorables impressions ; et, comme on lui témoignait quelque étonnement qu'un simple prêtre eût été remarqué dans une ville où la dignité épiscopale elle-même passe presque inaperçue, si elle n'est relevée par quelque mérite particulier, il répondit que des prêtres tels que M. de Courson étaient remarqués partout.

CHAPITRE XXVIII

EXCURSIONS ET PÉLERINAGES DANS LA HAUTE ITALIE. — RENTRÉE EN FRANCE. — NOUVEAUX VOYAGES

Les préparatifs d'un départ, toujours pénibles à M. de Courson, l'étaient doublement dans la circonstance présente. Il quittait Rome, non pour rentrer en France, mais pour entreprendre de nouveaux voyages dans la haute Italie. Il est vrai qu'il allait à Lorette, à Milan et en vingt endroits chers à sa piété; de plus, il avait des compagnons de voyage dont la société devait adoucir les fatigues de la route. M. de Bessay, dont la santé souffrait du climat de l'Italie, le quittait bien pour rentrer immédiatement en Bretagne; mais, outre M. Henri Lelasseur, qui lui restait, il venait de faire connaissance avec un jeune Français qui allait aussi partager ses pèlerinages. « Je n'aimerais pas voyager seul, disait-il en annonçant cette rencontre, et cette considération m'empêchera peut-être de passer par Turin. Je passerai probablement par le Simplon. »

Outre ces deux compagnons de voyage qui ne de-

vaient pas le quitter, M. de Courson eut encore la satisfaction de rencontrer en route plusieurs Français qui faisaient le même trajet que lui et avec lesquels il voyagea quelque temps. Parmi eux se trouvait M. l'abbé Dalmières, curé du Pont-Saint-Esprit, qui, dans son *Itinéraire du voyageur catholique à Rome*, parle de cette rencontre. « Pendant notre séjour à Florence, dit-il, nous avons fait connaissance avec M. de Courson, aujourd'hui supérieur de Saint-Sulpice, et avec deux excellents jeunes gens qui l'accompagnaient. Ils avaient fait avec nous une partie de leurs courses dans la ville des arts, et, comme ils se proposaient d'aller à Lorette, il fut décidé que nous marcherions ensemble. Ces messieurs étaient venus de Rome dans la carroza d'un voiturier nommé Piétro, qui avait toute la figure d'un bon enfant et qui devait les conduire encore à Lorette avec un Français, de Bordeaux. Nous retrouvions le supérieur du séminaire et les trois autres voyageurs quand venait une halte ou une longue montée. M. de Courson se montrait un homme grave et fort instruit. Les deux jeunes gens étaient pieux, et nous étions charmés de leur gaieté comme de leur enthousiasme [1]. »

Les pieux sentiments qu'éprouva M. de Courson en visitant, à Assise, les lieux embaumés par le souvenir des vertus du séraphique saint François, nous semblent rappelés dans une lettre adressée, en 1848, à M. l'abbé Léopold Sebaux, aujourd'hui évêque d'Angoulême, à l'occasion d'un intéressant opuscule sur la sainte Vierge composé par lui. « J'ai reçu, disait-il,

[1] *Itinéraire*, t. I, p. 75.

le premier volume de vos œuvres à compléter. J'en ai été bien consolé. Pieux et modeste sujet, modeste format, doux, simple et cordial hommage à Marie. Tout cela, vous le savez, est fort de mon goût. Cette lecture m'a fait d'autant plus de plaisir que j'ai eu le bonheur de visiter tous les lieux que vous décrivez. J'ai suivi les traces des pieds nus de saint François. J'ai recueilli, à la lettre, des fleurs de son rosier. Ah! si comme lui je m'étais bien marié à la sainte humilité et à la sainte pauvreté ! C'était le moyen de m'assurer les faveurs de Notre-Dame-des-Anges. Marie aime tant les petites gens ! »

Mais de tous les sanctuaires de la haute Italie, aucun n'est comparable à la Sainte-Maison de Lorette; aussi est-ce particulièrement dans ce lieu vénérable qu'il se livra à tous les transports de sa piété et que son âme fut inondée de consolations plus douces et plus abondantes. Il n'en parlait plus tard que dans les termes de la plus vive reconnaissance. « En vous lisant, disait-il, en 1847, à un de ses chers disciples qui avait fait aussi ce pèlerinage, je me suis reporté par mes souvenirs dans ces saints lieux que j'ai visités aussi, moi. Mon cœur s'y trouvait bien! Cher enfant, s'il y a quelque repos ici-bas, on ne le trouve qu'aux pieds de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints. La terre n'est digne que de mépris. *Sordet, sordet terra!!!* » Malgré l'intérêt qui s'attache à tout ce qui concerne un sanctuaire consacré par la demeure de la sainte Famille, le dévot serviteur de Marie était si heureux de s'y voir qu'il n'y remarqua rien. Ayant à résoudre une question de détail sur la *Santa Casa* à laquelle il ne trouvait pas

de réponse positive, il disait ingénument : « J'avoue que dans les instants qu'il m'a été donné de passer dans cet incomparable sanctuaire, mon attention était plus au dedans qu'au dehors de mon âme[1]. »

De Lorette, M. de Courson alla à Venise et se rendit enfin à Milan, d'où il écrivait, le 10 juin, à M. Féret : « Mon long voyage touche à son terme, et je m'en réjouis de tout mon cœur. Je n'ai plus à désirer que le tombeau de saint François de Sales, dont j'ai vénéré le cœur à Venise. Que de beaux et saints pèlerinages j'ai faits, et pourtant je n'en suis pas meilleur ! Que Dieu me pardonne l'abus de ses grâces. » Après quoi il énumère les nombreux sanctuaires qu'il a visités, les saints et saintes qu'il y a honorés. « Partout, ajoute-t-il, j'ai prié pour la compagnie, pour mes chers confrères, mes chers enfants en général et en particulier. Mais quelles prières ! Demain je m'acheminerai vers Genève par le Simplon. Je verrai Genève, Annecy, peut-être Chambéry et Grenoble, par la Grande-Chartreuse; puis Lyon, Paris et Nantes !... Dieu et ses Anges m'ont admirablement conduit; partout d'heureuses rencontres et excellent accueil. »

Le bon supérieur ouvre ensuite son âme et laisse voir l'émotion qu'il éprouve à la pensée de revoir bientôt sa chère Bretagne, ses confrères et ses amis

[1] La question à résoudre était celle-ci : Existe-t-il, dans la *Santa Casa*, une lanterne à la voûte, comme il en existe une dans la chapelle de Lorette, à Issy, avec cette inscription : *Spiritus sanctus superveniet in te, etc.?* Le pieux pèlerin ne l'avait pas remarqué, et, contrairement à la réalité, inclinait à penser que cette lanterne n'existait pas à Lorette, en Italie.

de Nantes : « Je me jette au cou de nos chers confrères de philosophie et du grand séminaire, dit-il, des messieurs du petit séminaire et de la Bonnetière. Que je les aime ! Je serre sur mon cœur tous nos enfants, nos nouveaux prêtres, diacres, sous-diacres, tonsurés. Je les ai accompagnés à l'ordination. Je voulais, à leur intention, assister à l'ordination de Venise ; il n'y en a pas eu ; j'ai offert pour eux le saint sacrifice. »

Plus étaient vifs les transports de joie qu'éprouvait M. de Courson à la pensée de son prochain retour à Nantes, plus fut cuisante la contrariété qu'il ressentit, quand, le 22 juin, en arrivant à Paris, il vit tous ses plans renversés. Il avait bien dit à M. Féret, dans la lettre qui vient d'être citée : « Mais retournerai-je à Nantes ? En arrivant à Paris je vais me remettre entre les mains de notre très honoré Père qui fera de moi ce qu'il voudra. J'aime beaucoup Nantes. Comment ne l'aimerais-je pas ? On y est si bon pour moi ! Mais la volonté de Dieu avant tout. » Ces généreuses dispositions étaient bien dans le cœur du saint malade; mais, en réalité, il ne supposait pas qu'il eût à faire ce sacrifice. De là l'impression pénible qu'il ressentit à la première ouverture qui lui fut faite à ce sujet. « Mon plan bien arrêté, disait-il à M. Féret, pour qui il n'avait rien de caché, était de partir demain, fête de saint Jean-Baptiste ; nos messieurs m'arrêtent, et je vous dirai avec simplicité que cette contrariété, à laquelle j'étais loin de m'attendre, m'a été fort pénible. J'étais si accoutumé à faire ma volonté que cette épreuve m'a abattu. Le motif de ces messieurs est leur trop grande sollicitude pour ma

santé. En toute sincérité je leur dis que je suis bien, très bien, mieux que jamais, et cependant ils craignent de me voir retourner au travail. J'ai fait aujourd'hui bien des actes de résignation, et pourtant je ressens encore un extrême désir de rentrer à Nantes. Je crains de multiplier mes instances et de me mettre en dehors de l'obéissance. Je suis dans une pénible anxiété. M. Houssard consultera le grand médecin; pour moi, je me renferme dans ma chambre, et je ne bougerai que quand on me le dira, pour aller où on voudra. M. Houssard ne trouve pas que mes mille lieues de voyages soient suffisantes; il me voudrait encore sur les routes, et il parle de m'y ramener. En vérité, s'il ne m'avait pas comblé de tant de bontés et de soins, je regimberais et montrerais que j'ai une tête de Breton. Mais comment me fâcher contre lui? Hé! puis, vous le savez, je redoute par-dessus tout de faire ma volonté. »

Le bon Mr. Houssard méritait bien que les prescriptions médicales qu'il obtenait contre son saint ami ne fussent pas, pour celui-ci, une cause de mécontentement. Ce prêtre si obligeant, si charitable pour tous, éprouvait pour M. de Courson une sollicitude qu'il n'eut peut-être jamais au même degré pour aucun autre. Il voyait le vénérable M. Garnier pencher vers son déclin, et, dans les préoccupations que lui donnait la crainte de sa mort prochaine, nul ne lui paraissait pouvoir mieux porter le fardeau de sa succession que l'humble supérieur du séminaire des philosophes de Nantes. Sans dire encore son dessein à personne, il s'en occupait avec activité et le poursuivait avec cette piété et cette sagesse qu'on remarquait

dans toutes ses entreprises. A des prières ferventes et continuelles, il joignait l'emploi des moyens propres à seconder les vues de la Providence et surtout ne négligeait rien pour mettre M. de Courson en état d'être parfaitement connu et apprécié par ceux des membres de la compagnie qui auraient à élire le nouveau supérieur. L'empêcher de retourner à Nantes, le retenir à Paris le plus longtemps possible était donc, sous tout rapport, un acte de sage prévoyance, et ce plan, comme on va le voir, réussit au delà des espérances de M. Houssard lui-même.

Quant à l'émotion involontaire qu'avait éprouvée M. de Courson en apprenant qu'il fallait voyager encore, elle ne dura qu'un instant. « Cher frère, disait-il à M. Martel, le 25 juin, il paraît qu'à Nantes comme à Paris tout le monde me condamne à l'exil ; c'est donc ce que Dieu veut, et j'y suis tout résigné. Les mouvements de nature, que j'ai laissé apercevoir hier à M. Féret, se sont calmés aux pieds de Notre-Dame-de-Lorette. J'attends les ordres qui me seront donnés, et je partirai, quelques-uns disent pour le Nord, d'autres pour le Midi, d'autres pour le Canada. J'avoue que mon inclination serait pour ce dernier côté si, si... Je n'ai point encore reçu la sentence de M. Houssard et de M. Cruveilher. »

Cette sentence ne se fit pas attendre : le 10 juillet, M. de Courson quitta de nouveau Paris. Nous pouvons le suivre dans cette nouvelle excursion, au moyen d'une lettre qu'il écrivait ce jour-là à M. Féret : « Je pars ce soir pour Reims, lui disait-il ; j'irai de là à Autun, je dois ensuite visiter Besançon, Notre-Dame-des-Ermites, Nancy, Metz, Strasbourg,

le Rhin, la Belgique, l'Artois, la Flandre, la Picardie, etc. Ne parlez pas trop haut de ce scandaleux voyage. Adieu; priez pour le juif errant. Vous me serez toujours présents, nos chers confrères et nos chers enfants. Je m'efforcerai de donner à mes courses le caractère de pèlerinage; mais mon âme est si sèche, si vide de Dieu ! Toute ma vertu consiste dans une sorte d'oubli du passé, du présent et de l'avenir. Je suis comblé des bontés de nos messieurs de Paris; je ne suis guère digne de leur compagnie et de celle de nos confrères de Nantes. »

La pensée qu'il rencontrerait sur la route plusieurs amis qui lui étaient chers adoucissait beaucoup la peine que causait au bon supérieur cette nouvelle excursion; mais Dieu lui ménagea sous ce rapport, au seuil même de son voyage, une épreuve assez sensible. En arrivant à Autun il eut le regret de rencontrer, sur le pas de la porte du séminaire, partant pour la Bretagne, M. Berthault, son ancien catéchiste au petit séminaire de Nantes, qu'il n'avait pas vu depuis longtemps et avec lequel il eût été si heureux de passer quelques jours. Le vénérable supérieur, qui n'avait pas été averti du passage de M. de Courson, ne pouvait différer son départ; il n'eut que le temps de l'embrasser et de le confier aux charitables soins des directeurs du séminaire d'Autun. Ceux-ci l'accueillirent, en effet, avec la plus grande cordialité, et même l'un d'eux à qui les médecins avaient ordonné, pour des raisons analogues, de voyager, s'offrit à l'accompagner à travers la Suisse et l'Allemagne. M. de Courson fut très sensible à ce bon office : « La sainte Vierge, disait-il à M. Martel,

vient de me donner un grand soulagement. J'aurai un compagnon de voyage, un ange gardien visible, un guide, un régulateur : ce sera M. Piégay, votre compatriote [1]. Il doit me rejoindre vendredi prochain à Besançon, et nous nous enfoncerons dans la Suisse jusqu'à Notre-Dame-des-Ermites. »

Deux choses principalement intéressèrent beaucoup le pieux voyageur dans son excursion en Suisse et en Allemagne, la visite des sanctuaires célèbres de ces pays et l'étude de l'état où s'y trouvait l'Église. C'était toujours avec l'amour d'un fils qu'il voyait ce que la religion avait à craindre ou à espérer dans les lieux qu'il traversait. Il écrivait de Nancy à M. Féret : « Le voyage marche et marche heureusement. La Suisse a été traversée. Nous nous sommes prosternés au pied de l'autel de Notre-Dame-des-Ermites ; nous avons prié de bon cœur pour tout ce qui nous touche. Nous avons observé dans toute cette belle Suisse ce qui intéresse la religion, et nous avons rencontré bien des sujets de joie et bien des sujets de peine qu'il serait trop long de détailler ici. Me voilà, depuis deux jours, dans le silence de la douce et belle Chartreuse de Nancy, auprès du pieux prieur qui me comble d'amitiés, qui conserve avec soin votre souvenir et celui de tant d'autres Nantais [2]. Je vais demain me

[1] Claude Piégay, né à Lyon en 1805, fut pendant vingt-cinq ans supérieur des philosophes d'Autun. En 1860, il remplaça M. Berthault comme supérieur du grand séminaire, Il est mort à Lyon le 1er juin 1877.

[2] Le prieur de la chartreuse de Bosserville, près de Nancy, était alors dom Paul-Marie Gérard, originaire du diocèse de Nantes. Il avait fait profession à la Grande-Chartreuse, en 1826, et n'éprouvait pas de plus grand plaisir que celui de vivre et

rendre à Metz, où je verrai Mgr Dupont des Loges et plusieurs autres connaissances. De là je me dirigerai sur Strasbourg, où je m'embarquerai sur le Rhin, pour revenir à Paris par la Belgique. Je tâche d'utiliser mes courses en multipliant mes observations. Je suis moins timide que je ne l'étais en Italie, et j'entre plus facilement en rapport avec les hommes. Puissent tous ces voyages, qui consomment tant d'argent et tant d'heures, n'être pas perdus pour le service de Dieu! »

Complétons ces détails au moyen d'une lettre adressée à M. Lenormand, curé de la Boissière, au diocèse de Nantes, avec lequel M. de Courson était particulièrement lié[1] : « Mon second voyage, lui disait-il, dans les premiers jours de septembre, est donc terminé. J'ai vu beaucoup de pays pendant ces deux mois, et j'espère que ce ne sera pas sans fruit pour mon instruction et mon édification. Partout des sujets de consolation pour un prêtre, mais partout aussi de grands sujets de tristesse. Partout l'Église combat et gémit dans la lutte contre le monde et l'enfer, mais partout aussi elle enfante et conduit au ciel

mourir dans cette solitude, connu de Dieu seul, quand ses supérieurs le désignèrent, en 1835, pour aider à rétablir la chartreuse de Bosserville, dont l'Ordre venait de racheter les bâtiments. Il en fut élu prieur en 1843. Après avoir très sagement gouverné cette maison, il fut envoyé, par le chapitre général, à Saint-Pierre de la Bastide, près Montauban, pour fonder la grande chartreuse des Sacrés-Cœurs-des-Moniales. Il y mourut en 1852. Il avait été quelque temps prieur de la maison de Rome et procureur général de l'Ordre.

[1] Ce respectable ecclésiastique, dont il sera encore parlé, rendit de grands services à M. de Courson, en s'occupant de ses affaires, à Vallet et aux environs.

les élus de Dieu. Ce spectacle de tant de combats soutenus avec courage excite le zèle, engage au dévouement et à la patience. J'ai trouvé dans l'Allemagne catholique un admirable fonds de foi et de piété. En somme, cependant, nous ne sommes pas les plus malheureux, et, si nous persévérons dans la patience et la prière, notre France continuera à marcher au premier rang de l'armée du Seigneur. »

On le voit, ces voyages que lui imposait l'obéissance et pour lesquels il avait si peu d'attrait, n'étaient pas sans consolation pour le pieux convalescent. Il lui était bien doux, en particulier, lorsque sur le chemin il visitait les maisons d'éducation, les communautés de religieux, les noviciats, etc., d'y trouver des amis qui l'accueillaient avec la plus cordiale affection, quelquefois même d'anciens élèves du séminaire de philosophie de Nantes, qui venaient se jeter dans ses bras en versant des larmes d'attendrissement. C'était là pour son cœur si paternel de grands sujets de consolation, et, comme on l'a dit déjà, rien ne le reposait dans ses voyages à l'égal de ces entrevues avec ses chers enfants.

Rentré à Paris au commencement de septembre, M. de Courson dut s'occuper immédiatement de l'époque où il reprendrait le chemin de Nantes. Tant qu'avait duré son voyage, il s'était abstenu de tout projet à cet égard : « Je n'ose plus la fixer, disait-il le 11 août, j'ai été si bien déçu dans mes espérances ! Ce sera quand Dieu voudra. » Il croyait cependant que son départ de Paris ne pouvait être différé bien au delà des premiers jours de septembre, mais il fut encore une fois trompé dans ses conjectures, et désor-

mais nous allons le voir marcher de sacrifice en sacrifice.

En attendant que les médecins eussent pris une résolution à son sujet, le pieux malade se reposait à Issy d'où il écrivait à un directeur de Nantes : « Je suis ici entre les mains de Dieu et de la sainte Vierge, auxquels je m'abandonne pleinement. Je tâche d'être mort, tout mort et enterré. J'ignore pour combien de temps je suis ici. Je me tiens dans ma chambre avec Dieu, je prie et cherche un peu à réparer tout ce que j'ai perdu de ma pauvre substance spirituelle sur les grands chemins. Je n'ose rien désirer ni rien vouloir autre chose que Dieu et le saint paradis où il est récompense ; mais, hélas ! ce mot de *récompense* me fait frémir. Il n'y a de couronné que celui qui a bien combattu. *Non coronabitur nisi qui legitime certaverit.* »

CHAPITRE XXIX

M. DE COURSON SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE D'ISSY

Pendant que M. de Courson goûtait le repos de la solitude et attendait en paix que Dieu lui fît connaître sa volonté, le bruit se répandit tout à coup que les médecins jugeaient M. Gosselin trop fatigué pour qu'il pût continuer les fonctions de supérieur des philosophes à Issy, et qu'ils l'envoyaient passer l'hiver à Nice. Par elle-même cette nouvelle n'était pas de nature à produire une vive impression; cependant elle parut de la dernière importance à M. Houssard et à ceux qui, comme lui, espéraient trouver, en M. de Courson, un digne successeur au vénérable M. Garnier. Ils ne doutèrent pas que ce ne fût une voie ouverte par la Providence et un acheminement à la réalisation de leurs désirs. Sans perdre de temps, M. Houssard en écrivit à M. Féret, son compatriote et son ami, lui communiqua son plan et le pria de ne rien négliger pour que du côté de Nantes il ne vînt aucun obstacle à ce projet. « Les plus habiles médecins, lui disait-il le 3 septembre, ont

trouvé la fatigue de M. de Courson si profonde qu'ils auraient voulu pour lui un repos presque absolu pendant un an et ensuite des occupations moins accablantes qu'à Nantes, pendant une seconde année. Ne vous semble-t-il pas que la divine Providence a laissé exprès la place de M. Gosselin vacante jusqu'à la fin du printemps prochain? Plusieurs hommes sages et expérimentés pensent que ce serait un excellent moyen de donner à M. de Courson des fonctions qui, à raison de la grande habitude qu'il en a, ne le fatigueraient pas et qui permettraient de connaître et d'apprécier ses excellentes qualités, cette position exigeant des rapports journaliers avec le supérieur et les principaux directeurs de Saint-Sulpice. Si, ajoutait-il en terminant, vous approuvez cette voie que plusieurs appellent providentielle, préparez les esprits à l'accueillir et disposez-les à préférer, comme on le doit toujours, le bien général au bien particulier. Représentez que le plus grand des maux serait de s'exposer à perdre un homme si essentiel et à le pleurer quand il n'en serait plus temps. »

M. Féret n'eut pas de peine à entrer dans des vues si sages, et, malgré les sacrifices personnels que la réalisation de ce plan devait lui imposer, il l'accueillit de tout cœur et travailla avec son ardeur accoutumée à le faire réussir. Pensant même que c'était déjà chose arrêtée dans l'esprit de ceux qui gouvernaient la compagnie au nom de M. Garnier, il alla jusqu'à en écrire à M. de Courson, pour qui il ne put jamais avoir de secret. Ces combinaisons auraient vivement affecté celui-ci, s'il avait pu penser qu'elles eussent un fond sérieux; mais, ne pouvant se dissimuler,

malgré sa modestie, que son éloignement de Nantes offrirait plus d'une difficulté, voyant d'ailleurs que ni M. Carbon, ni M. Houssard, ni les médecins eux-mêmes ne disaient mot à ce sujet, il se mit en retraite, attendant en paix que la Providence s'expliquât.

Peut-être se livra-t-il d'abord avec trop d'ardeur à ces exercices spirituels ; quelques confrères du moins le pensèrent et lui firent à ce sujet de douces représentations dont il parle à M. Féret dans une lettre du 17 septembre : « Pauvre retraite! dit-il; j'étais bien disposé à la faire, et voilà qu'elle a suscité une violente opposition de la part de M. Bénech, qui n'a pas eu de peine à mettre de son bord M. Houssard [1]. Cependant elle se fait et se continuera, j'espère. Dieu me maintient dans une tranquillité d'âme à laquelle je n'étais plus accoutumé; il y a dans mon cœur quelque retour de piété, et, quand je pense à Nantes, à mes confrères, à tant de personnes et de choses, c'est avec un calme et une douceur que je ne saurais dire. Que Dieu soit loué et mille fois béni. »

M. de Courson plaisantait ensuite avec son ami, sur une consultation de médecins qui devait avoir lieu ce jour-là même à Issy. « Ma retraite, disait-il, sera interrompue de nouveau ce soir, car on veut que j'assiste au dîner d'étiquette qui sera présidé par Mgr l'archevêque. Là se trouveront les grands médecins. Je leur serai présenté à la fin du dîner. Est-ce

[1] M. Jean Bénech, supérieur du séminaire d'Orléans, était un des douze assistants. La sollicitude particulière qu'il montra, en cette circonstance, pour la santé de M. de Courson, était l'effet de la grande estime que dès lors il avait pour lui.

bien le moyen d'obtenir une sentence équitable? J'en douterais sur l'autorité des saints Livres, qui veulent quelque part que les juges soient à jeun. Quoi qu'il en soit, je serai jugé ce soir. »

Les médecins, on l'a vu, n'avaient pas attendu jusqu'au 17 septembre à dire leur pensée sur le vénéré malade et à déclarer que le retour immédiat à Nantes serait une grande imprudence. La consultation du 17 fut plus explicite encore, et dès ce jour il parut certain que M. de Courson resterait à Issy.

Cette décision, qui lui fut bientôt notifiée, ne pouvait le trouver insensible. Malgré sa parfaite soumission à la volonté de Dieu, son cœur tenait à Nantes par trop de liens pour qu'il ne ressentît pas très vivement le coup qui le frappait : « Il paraît donc décidé, disait-il à M. Féret, que je vais passer l'hiver à Issy. M. Carbon m'a dit qu'il avait écrit à Mgr de Nantes, en lui faisant connaître l'avis des médecins. J'ai fait mes représentations, ces messieurs persistent : là est donc la volonté de Dieu; je l'adore et je l'aime. Ce séjour à Issy est une grande grâce. Vous dire, ajoutait-il, que je n'éprouve pas de regrets, ce serait manquer de sincérité. J'impose silence à tous les mouvements de la nature et je tâche de me tenir en paix. J'y réussis assez bien. »

Avec la paix, le pieux supérieur trouva de douces consolations dans le généreux sacrifice que l'obéissance venait de lui imposer; et, comme il arrive toujours à ceux qui laissent immoler pour Dieu leurs affections les plus chères, son cœur surabonda de joie dans cette séparation si pénible à la nature. C'est ce qu'il avouait à un jeune prêtre du diocèse de

Nantes qui lui avait fait part de quelques contrariétés dont son âme souffrait beaucoup. Ses supérieurs venaient de l'envoyer dans un poste difficile, et il envisageait cette mission comme une défaveur. Après lui avoir allégué les grands motifs de la foi et les récompenses promises aux vrais obéissants, M. de Courson lui disait en terminant : « Abandonnons-nous pour tout à la bonne Providence. Là est le repos pendant la vie, la consolation et le salut à la mort. C'est une chose vilaine que de se citer en exemple. Je vous dirai pourtant à vous, mon cher ami de cœur, et en quelque manière mon enfant, je vous dirai que, dans ces derniers temps, j'ai trouvé d'ineffables consolations dans mon abandon à la Providence. La nature a été secouée violemment, elle s'est révoltée. Grâce à Dieu, je l'ai comprimée, et je jouis d'une paix délicieuse. J'ai fait un pacte avec mon imagination et mon amour-propre : il est convenu qu'ils ne me jetteront plus dans un avenir qui n'appartient qu'à Dieu. Je veux ne m'occuper du passé que pour déplorer mes fautes innombrables et dont Dieu seul apprécie la gravité ; de l'avenir, jamais ; du présent, beaucoup ; parce que, dans l'ordre du salut et même du bonheur de la vie, tout est là. »

On a vu que, pendant son séjour à Rome, M. de Courson, à qui ses amis étaient toujours présents, avait obtenu pour eux et pour les paroisses dont ils étaient pasteurs plusieurs faveurs spirituelles, et surtout des reliques en grand nombre. Il se proposait de les porter lui-même à ceux pour qui il les avait demandées, ce qui, à leurs yeux, en aurait encore accru le prix ; mais la décision de ses supérieurs le

retenant à Paris, il profita de la première occasion pour les envoyer à Nantes, d'où on devait les faire parvenir à destination. Il accompagna ces petits présents de quelques mots d'édification, propres à les faire estimer et apprécier. « Cher ami, disait-il au curé de Saint-Omer, paroisse du diocèse de Nantes, je tâche de ne point oublier les pauvres. Ne pouvant vous procurer des richesses temporelles, j'ai cherché à vous en procurer de spirituelles et je vous ai apporté, de Rome, une relique de la vraie Croix, pour votre chère église de Sainte-Anne. La croix est si bien placée au milieu de vos bonnes gens, dont elle fait et fera la force et la consolation! Je voulais vous donner mon petit présent de la main à la main; Dieu en ordonne autrement, puisqu'il me retient à Paris. Recevez donc pour vos paroissiens, que je ne connais pas, mais que j'aime, cette relique qui, j'en suis sûr, leur sera très agréable. Elle sera, pendant le carême surtout, un moyen d'exciter votre bon peuple à l'amour de Notre-Seigneur et de sa croix. »

En même temps qu'il donnait ces témoignages d'affection à ses amis du diocèse de Nantes, le bon supérieur était prié d'aider de ses conseils ceux qui allaient le remplacer, soit dans la conduite du séminaire des philosophes, soit dans la direction générale des écoles ecclésiastiques. M. Vrignaud, que Mgr de Hercé avait chargé de ce dernier emploi, ne voulut faire aucun changement dans le personnel de ces établissements, sans lui en avoir soumis le projet et obtenu les observations que sa longue expérience le mettait à même de faire.

Quant à M. Féret, qui, malgré ses répugnances,

devait continuer encore l'*intérim* qu'il faisait dans la maison de philosophie, M. de Courson eut d'abord à l'encourager. Ce bon prêtre, en effet, ne pouvait s'accoutumer à un genre de ministère qui n'était pas purement ecclésiastique, et il disait quelquefois sa pensée avec une franchise qui, dans tout autre, aurait paru de la rudesse. « Ma peine, lui répondait M. de Courson, est de vous laisser dans une position que vous appelez la plus crucifiante de la compagnie. Si elle est telle, c'est sans doute par ma faute. Je m'en humilie devant Dieu et devant vous. Oh ! je ne crains point que votre courage défaille ; vous êtes trop bien soutenu par votre foi et votre charité. Et puis, vous avez avec vous de si bons confrères qui vous adouciront l'ennui de votre supériorité. Ils seront pour vous ce qu'ils ont été pour moi, de véritables amis, des frères bien-aimés. »

Il le pressait ensuite de se poser en supérieur : « Vous l'êtes véritablement. Mon retour au printemps, s'il a lieu, ne fera rien à la chose : je puis fort bien revenir à Nantes et n'être pas supérieur ; je puis aller terminer mon année à Vallet, à Guérande, de manière à ne gêner en rien le bien que vous aurez commencé. Agissez donc comme si j'étais mort ; je veux mourir ; ne vous ressouvenez de mon existence que pour réparer mes fautes et prier pour moi. Ne craignez point de me blesser en suivant une marche différente de la mienne ; malgré mon orgueil, je sais bien que je ne suis pas très habile et que notre chère maison souffrait sous plusieurs rapports. Encore un coup, ne pensez plus à moi que pour me conserver votre bonne amitié. Cela ne veut pas dire que je ne

sois pas disposé à vous aider, en vous exposant mes pensées sur tout ce que vous me demanderez ; je ne vous fais ces réflexions que pour vous mettre à l'aise et détruire la gêne que vous paraissez éprouver à mon occasion. »

M. Féret recourut fréquemment, en effet, aux lumières et aux conseils de son sage ami, et en parcourant la correspondance qu'ils entretinrent ensemble, pendant les premiers mois de l'année scolaire, on est tenté de dire que d'Issy M. de Courson donnait la principale impulsion au séminaire des philosophes de Nantes. Cependant, depuis le 18 octobre, il était à la tête d'une communauté nombreuse ; elle comptait près de cent jeunes gens : « Je ne sais pourquoi je les appelle jeunes, disait-il agréablement à M. Féret en lui donnant ces détails, nous en avons plusieurs de vingt-cinq à trente-cinq ans et au delà. » Malgré leur nombre, malgré la différence d'âge et de nationalité, on vit bientôt régner dans la maison cette bonne harmonie et cette régularité parfaite qui sont, ainsi qu'on l'a dit déjà, comme héréditaires au séminaire d'Issy.

M. de Courson avait, pour l'aider dans la formation de ses nombreux élèves, plusieurs confrères déjà anciens dans la maison ; ils le secondèrent d'autant plus efficacement que leur cœur fut immédiatement gagné par la bonté et les grandes qualités qu'ils remarquèrent en lui, dès les premiers jours. M. Pinault, en particulier, qui avait une sagacité rare pour apprécier les esprits, comprit de suite que M. de Courson n'était pas un homme ordinaire. Ce saint prêtre, qui se faisait encore plus remarquer par ses vertus que par

sa science, enseignait alors la physique; les mathématiques étaient professées par M. Demandre, mort en 1864, dans le diocèse de Besançon. M. Manier enseignait les traités qu'il a composés sur la philosophie, et, dans la direction, montrait déjà cette bonté exquise qui, jointe à la sagesse de son esprit, lui a gagné tous les cœurs au séminaire de Reims [1]. M. Dugrais aidait M. Manier dans l'enseignement de la philosophie, et M. Telles de la Poterie joignait aux laborieuses fonctions d'économe la direction de quelques séminaristes.

M. de Courson comptait beaucoup sur le concours de ces hommes dévoués, mais il avait bien moins de confiance en son action personnelle. « Soyons toujours très unis de prière, disait-il à M. Féret, j'en ai grand besoin. Ici je ne suis plus comme à Nantes, sur une sorte de piédestal qui m'élevait et me donnait l'air de quelque chose ; je suis dans ma nudité et ma pauvreté. Hélas! qu'arrivera-t-il quand elles seront vues de trop près?... Mais je ne me suis pas mis où je suis, voilà le grand mot. »

Dans l'humble sentiment de son insuffisance, M. de Courson demanda et obtint que la retraite du commencement des exercices fût donnée en entier par M. Mollevaut. La parole du saint vieillard avait encore des élans et des jets de lumière merveilleux, et, malgré l'affaiblissement qu'on remarquait en lui sous tant d'autres rapports, ses instructions, toujours inspirées par une foi vive, produisaient des impres-

1 M. Manier est mort au séminaire de Reims, en 1871, après avoir gouverné six ans cette maison.

sions profondes sur les jeunes gens. C'est ce qui eut lieu à Issy, en 1844 : « Il a donné la retraite à sa bonne manière, » disait M. de Courson après en avoir vu les effets.

Pour fortifier et développer dans ses élèves les sentiments que la retraite y avait laissés, le zélé supérieur sut tirer un admirable parti de la confiance que tous lui témoignèrent dès les premiers jours. Chacun venait à l'envi lui ouvrir son cœur, et il profitait de ces épanchements pleins d'abandon pour encourager et diriger les commençants, stimuler ceux que la règle semblait effrayer, en prémunir quelques-uns contre des difficultés inévitables et donner à tous des conseils pleins d'à-propos, de sagesse et de cordialité. Au moyen de ces communications il parvint, en très peu de temps et sans effort, à connaître tous ses élèves ; elles suppléèrent aux renseignements qu'il avait vivement regretté de ne pas recevoir sur chacun de ceux qui devaient entrer pour la première fois. A Nantes, on s'en souvient, il connaissait tous ses élèves dès le berceau ; à Issy, où l'on se rend de toutes les parties du monde, il ne pouvait rien espérer de semblable, mais il aurait du moins souhaité quelque chose de plus que ce qu'il avait obtenu : « L'ignorance où nous sommes sur les antécédents et l'entourage de nos jeunes gens, disait-il, est une de mes croix. J'aime tant à voir clair ! On nous rendrait donc et on leur rendrait un grand service en nous donnant ces renseignements. »

Les jeunes gens qui venaient du monde et ne s'étaient déterminés à entrer au séminaire qu'après avoir essayé d'une carrière différente, attiraient par-

ticulièrement son attention. Il en prenait un soin spécial, les voyait plus souvent, et, quand il remarquait en eux quelques préjugés puisés dans leur première éducation, il ne négligeait rien pour les en délivrer. Répondant à un directeur du séminaire de Lyon qui lui avait recommandé un élève qui se trouvait malheureusement dans ce cas, il lui disait : « Votre protégé aura beaucoup à oublier et à apprendre : il le sent et cela fait son éloge. Figurez-vous, cher confrère, que j'avais deviné que ce bon jeune homme avait fait son éducation dans les journaux. »

Pour aider ses élèves à faire des progrès dans la sainteté que demande l'état ecclésiastique, M. de Courson s'appliqua surtout à leur inspirer une grande dévotion envers la très sainte Eucharistie et envers la sainte Vierge. Sans les porter indistinctement à la communion très fréquente, il vit avec plaisir que plusieurs qui pouvaient en profiter y étaient admis, et il ne fit nulle difficulté de suivre à Issy, à cet égard, une pratique un peu différente de celle qu'il avait toujours maintenue à Nantes. Il ne sera pas hors de propos d'exposer, sur ce point important de la direction des consciences dans un séminaire, la pensée du sage supérieur. Une de ses lettres à M. Féret, qui lui avait exprimé le désir de rendre les communions plus fréquentes au séminaire de philosophie, nous permet de la faire connaître exactement.

« Voici, lui disait-il, les raisons qui m'ont déterminé à la pratique établie : 1° pour le plus grand nombre de nos enfants, c'est bien assez d'une communion par semaine ; 2° il y aurait inconvénient à

exciter un appétit désordonné dans ces enfants, qui n'ont pas toujours des intentions très pures, ou qui manquent de discernement ; 3° je craindrais de partager la communauté en deux catégories trop distinctes ; 4° il me semble qu'il y a progrès raisonnable à admettre nos philosophes de seconde année une fois (de plus) par semaine, pour qu'à la première de théologie ils y aillent deux fois, et puis trois fois et enfin plus souvent, à mesure qu'ils approchent du sacerdoce ; 5° nous n'avons affaire qu'à des écoliers ; il est rare que nous ayons des jeunes gens qui, par leur âge et leurs antécédents, se distinguent des autres. Dans ce cas, je ne ferais aucune difficulté d'admettre l'exception, et je l'ai admise. La sainte communion est sans doute notre grande et principale ressource ; c'est sur elle que nous devons nous reposer dans l'impuissance de nos paroles et de nos exemples, dans la stérilité de nos efforts, où il entre tant d'imperfection ; mais la question reste : qu'entendre par fréquente communion ? Il me paraît certain que cette fréquence est relative à l'âge et aux circonstances. Les jésuites, si enclins à rendre fréquentes les communions, ont maintenu leur usage de n'admettre leurs novices (seraient-ils aussi fervents que saint Louis de Gonzague) à la table sainte que le dimanche et aux jours de fête. »

Ce que M. de Courson avait fait exceptionnellement à Nantes, en faveur de quelques sujets à qui la communion plus fréquente pouvait être accordée sans inconvénient, il eut fréquemment occasion de le faire à Issy, où, comme on l'a dit, la communauté a un caractère particulier. Il n'avait pas oublié d'ail-

leurs les favorables impressions que produisirent sur lui, à sa sortie du monde, les saintes pratiques en usage dans ce séminaire, et son plus vif désir était de voir tous ceux que la Providence venait d'y réunir sous sa conduite, touchés et transformés comme il le fut lui-même en y entrant.

Après la fréquente communion, rien ne l'avait édifié à Issy, au temps de sa jeunesse, comme la dévotion qu'on y pratique envers la très sainte Vierge. C'est aux pieds de Notre-Dame de Lorette qu'il aimait à prier, ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer. C'est là qu'il expérimenta mille fois que pour aller à Jésus il n'y a pas de voie plus douce et plus assurée que la dévotion à Marie, que tous les biens viennent avec elle et que sa pratique est un précieux trésor. Devenu supérieur, il ne négligea rien pour inspirer les mêmes sentiments à ses élèves, et il y réussit. La dévotion à Notre-Dame de Lorette prit de nouveaux accroissements parmi ces fervents séminaristes qui, non contents de la visiter souvent, formèrent le projet d'acheter une belle robe pour la statue placée derrière l'autel. Leur dessein fut proposé à M. de Courson, qui l'approuva de grand cœur et se chargea d'en procurer promptement l'exécution.

La dévotion envers la divine enfance de Notre-Seigneur, que le pieux supérieur aimait à inspirer aux philosophes de Nantes, reçut aussi ses encouragements au séminaire d'Issy. Pour en favoriser la pratique, il fit placer une statue de l'enfant Jésus dans la chapelle de *Toutes-Grâces*, qui est située à un angle du parterre et où chacun peut se rendre aisément. Malgré l'état fâcheux de ses finances, il voulut

faire lui-même la dépense de cette statue et il veilla avec soin à ce qu'elle fût d'un beau modèle, bien exécutée et propre à inspirer de la dévotion.

Ce zèle pour le développement de la piété parmi ses élèves ne faisait pas perdre de vue à M. de Courson les améliorations que le séminaire d'Issy réclamait sous d'autres rapports. Cette maison, si respectable par son ancienneté et les souvenirs qui s'y rattachent, était dans un état de délabrement regrettable, et les séminaristes avaient beaucoup à y souffrir. L'ameublement des chambres en particulier laissait à désirer : un grand nombre de lits consistaient en de simples pliants dont quelques-uns même étaient en très mauvais état. C'est ce que ne put voir le bon supérieur sans en être péniblement affecté. La santé de ses élèves lui était trop à cœur pour qu'il ne tentât pas quelque démarche, en vue d'améliorer leur situation. Il savait que M. Gosselin avait déjà fait à cet égard des demandes que les circonstances n'avaient pas permis de prendre en considération ; il se détermina à les réitérer et dressa à cet effet un mémoire qu'il remit à celui qui gouvernait la compagnie de Saint-Sulpice au nom de M. Garnier. « Il paraîtra peut-être étrange et indiscret, lui disait-il en commençant, qu'étant depuis si peu de temps dans cette maison et ne m'y trouvant qu'en passant, je fasse ces représentations. J'ai éprouvé une véritable répugnance à m'en occuper et je ne m'y suis déterminé qu'après avoir parlé à MM. les directeurs qui ont été pour moi les interprètes des désirs et des intentions de M. Gosselin. »

Le mémoire de M. de Courson eut un plein succès ;

on fit immédiatement au séminaire d'Issy les améliorations demandées, et de plus on permit qu'un petit orgue d'accompagnement fût installé dans la chapelle, afin de faciliter la célébration des offices. C'est un point que le zélé supérieur avait encore fait entrer dans son mémoire et sur lequel il s'était même un peu étendu. « Nos messieurs, disait-il, souffrent beaucoup de voir les difficultés que nous avons à célébrer convenablement les offices. Nos jeunes gens ne savent pas le chant, il en résulte que le chœur n'est ni nourri ni soutenu. Quel remède à ce mal ? Un petit orgue d'accompagnement, m'a-t-on répondu. C'était le grand désir de M. Gosselin. Je prends la liberté de vous faire remarquer que nous sommes dans une position bien différente de celle des autres séminaires et en particulier de celui de Paris, puisque nous n'avons que des enfants qui n'ont aucune habitude et aucun exercice du chant [1]. »

Cet harmonium, le même qui se voit encore aujourd'hui dans la chapelle du séminaire d'Issy, fut donné par un des directeurs de la maison, et on l'installa pour le 21 novembre, fête de la Présentation de Marie. Ce jour-là, M. de Courson se sentit heureux, en présentant à la très sainte Vierge sa fervente et nombreuse communauté. « Au 21 novembre, disait-il à un des directeurs du séminaire des philosophes de Nantes, nous aurons plus de quatre-vingts séminaristes en soutane. » Et comme le bon supérieur

[1] Aujourd'hui qu'il y a des harmoniums partout, il faut, pour comprendre les difficultés que prévoyait M. de Courson, se souvenir qu'en 1844 cet instrument n'était encore admis que dans un petit nombre de paroisses et dans presque aucun séminaire.

ne séparait pas dans son cœur ses enfants d'Issy et ceux de Nantes, il disait encore, quelques jours avant la fête : « Le jour de la Présentation de Marie au temple, je serai bien heureux de présenter à notre tendre Mère, dans un seul faisceau, nos cent quatre-vingts philosophes d'Issy et de Nantes. Convenez-en, ce sera un beau bouquet. Parmi ces fleurs, beaucoup ont été cueillies en masse sur les bords de la Loire, les autres ont été choisies çà et là sur tout le sol de la France, sur les montagnes d'Écosse, au Canada, dans les vallées de la Suisse, et, en assez grand nombre, dans les bruyants quartiers de Paris. »

CHAPITRE XXX

MORT DE M. GARNIER. — ÉLECTION DE M. DE COURSON

On vient de le voir, M. de Courson était heureux à Issy, au milieu d'une communauté dont la ferveur lui offrait de grands sujets de consolation, près de Notre-Dame de Lorette, qui avait béni ses premiers pas dans le sanctuaire, et dans une maison qu'il aimait à appeler le berceau de sa vie cléricale : « Le bon Dieu, disait-il, m'a arrêté dans ce cher Issy, pour ma santé, dans la vue des hommes, mais pour mon salut, dans les vues de sa miséricorde. Je voudrais bien profiter de cette grâce pour me ranimer un peu aux pieds de la sainte Vierge, en rentrant dans l'esprit de notre sainte vocation ! »

Toutefois, ces considérations, qui le remplissaient de reconnaissance envers Dieu, ne lui faisaient pas oublier qu'il n'était installé à Issy que provisoirement. Ses pensées et son cœur le ramenaient toujours à Nantes, et il nourrissait l'espoir d'y être bientôt rendu. C'est dans ce sens qu'il parlait toujours à ceux de ses

amis qui s'attristaient de son départ et appréhendaient qu'on ne le retînt à Paris. Il s'en expliqua plus clairement encore, dans les premiers mois de 1845, à l'occasion d'un article publié par un journal de Nantes, qui supposait que son pays l'avait perdu pour toujours[1]. « Rien n'est changé dans ma position provisoire, répondait-il au vénérable curé de la Boissière, qui lui exprimait les craintes communes qu'avait fait naître cet article. Dieu aidant, je serai près de vous au mois d'août. Je n'en serais empêché que par des événements majeurs que Dieu dispose seul et dont il a le secret. »

En parlant ainsi, l'humble supérieur ne se doutait pas qu'il était à la veille de voir cet événement majeur et providentiel qui devait l'empêcher de retourner à Nantes et le fixer à Paris pour toujours. Nous

1 « Le clergé de notre diocèse, disait M. Merson, auteur de l'article, vient de faire un perte bien sensible en la personne de M. de Courson, vicaire général et supérieur du séminaire des philosophes, appelé à la direction du séminaire annexe de Saint-Sulpice, à Issy. En acceptant cette nouvelle position qui l'éloigne de son pays, de sa famille, de son diocèse, où il était unanimement respecté, et où les prêtres le considéraient comme un père plein de bienveillance, de lumières et d'abnégation, M. de Courson donne une nouvelle preuve de cet admirable dévouement à la chose de Dieu dont il ne s'est jamais départi. Quoi qu'il en soit, il laissera à Nantes un vide difficile à combler, et il sera suivi à Issy par de vifs regrets. (*L'Ouest*, 19 février 1845.) » La lecture de ces éloges fit éprouver à M. de Courson un vif sentiment de déplaisir; mais il prit le parti d'en rire. « Voilà donc, écrivait-il, l'article nécrologique, ou, si vous voulez, l'oraison funèbre de M. de Courson. Le brave Merson n'y va pas de main morte. Un grain d'encens sur la tombe, pour honorer le chrétien et le prêtre; mais on oublie l'eau bénite, et le grand pécheur a grand besoin d'expiation. Enfin, c'est fini, et fini sans les merveilleux et funèbres accords des cloches de la cathédrale. »

voulons parler de la mort de M. Garnier, supérieur du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice.

Depuis quelques mois déjà ce vénérable vieillard, malgré la force de son tempérament et les soins dont il était entouré, s'affaiblissait à vue d'œil, et les douloureuses infirmités dont il souffrait habituellement ne permettaient pas d'espérer qu'il résistât longtemps aux crises fâcheuses qui à chaque instant menaçaient de l'emporter. Dans les premiers jours de mars, il demanda lui-même avec instance les derniers sacrements, et il les reçut en donnant les marques de la plus vive piété; huit jours après (16 mars 1845), il rendit son âme à Dieu dans la quatre-vingt-troisième année de son âge[1].

[1] Antoine Garnier, né en 1762, dans le diocèse de la Rochelle, fit ses études chez les Oratoriens de Niort. En 1782, il vint à Paris et obtint au concours une bourse, à la communauté des Robertins. Ordonné prêtre, il alla demeurer chez M. Lourdet, professeur au collège de France, et fit sous sa direction de si grands progrès dans l'étude des langues orientales que son maître le présenta à Mgr de Juigné, archevêque de Paris, et lui obtint une pension de l'assemblée du clergé de France. S'étant offert, en 1790, à M. Émery, pour travailler dans la compagnie de Saint-Sulpice, il fut envoyé au séminaire de Saint-Irénée, à Lyon, pour y enseigner le dogme. La révolution l'en ayant chassé, il s'offrit pour accompagner M. Nagot, qui allait fonder un séminaire à Baltimore, et pendant douze ans il remplit avec zèle et succès les divers emplois qui lui furent confiés : il mérita même que Mgr Caroll l'honorât de sa confiance et de son amitié. En 1803, M. Émery le rappela au séminaire de Paris pour y enseigner l'Écriture sainte et l'hébreu. Ce vénérable supérieur l'estimait beaucoup et le fit même héritier de tout ce qu'il possédait. M. Duclaux ayant succédé à M. Émery, en 1814, choisit M. Garnier pour directeur du séminaire de Saint-Sulpice, et lorsqu'il donna sa démission, en 1826, M. Garnier fut élu pour le remplacer. Malgré son peu d'attrait pour l'administration, il s'acquitta par-

Quoique prévue, la mort de ce bon supérieur si dévoué à la compagnie de Saint-Sulpice, si zélé pour en conserver l'esprit et les traditions, si tendre et si paternel à l'égard des directeurs et des séminaristes, fut un grand sujet de deuil pour tous ceux qui avaient pu apprécier ses belles qualités. « Nous venons d'éprouver la douleur la plus sensible dont nous pouvions être affligés, disait M. Carbon, dans la lettre d'usage. Nous sommes des enfants orphelins, nous avons perdu notre très cher et très honoré père. » Mais personne, même à Saint-Sulpice, ne fut plus affecté de cette mort et des longues souffrances qui l'avaient précédée, que M. de Courson. Toutes les fois qu'il visitait ce vénéré malade, il se sentait vivement ému à la vue d'une tristesse si profonde et si irrémédiable. « Vous n'avez pas la grâce de la mélancolie, disait-il à un confrère qui s'attristait sans motif, Notre-Seigneur avait concentré toute cette grâce dans l'âme de notre très honoré et très malheureux père. Il a bien longtemps et bien cruellement souffert. Dieu l'aura reçu dans la miséricorde. Priez pour lui, priez aussi pour nous. »

Par ces derniers mots, M. de Courson faisait allu-

faitement de ses nouvelles fonctions; malheureusement, au bout de sept à huit ans, des infirmités précoces, auxquelles se joignait une pénible et presque continuelle mélancolie, l'obligèrent d'abord à discontinuer ses visites, et enfin à se décharger totalement sur M. Carbon de l'expédition des affaires. Ses dernières années furent surtout consacrées à la prière et à l'étude des livres saints. Il donna aussi presque jusqu'à la fin de sa vie des leçons d'hébreu à quelques élèves choisis, dont plusieurs, comme M. Lehir, sont devenus maîtres à leur tour, mais n'ont jamais oublié celui qui les initia à la connaissance de la langue sacrée.

sion aux besoins que lui et les autres assistants allaient avoir du secours de Dieu pour donner un successeur au vénérable défunt; en tout temps ce choix eût été une affaire grave, importante et digne de profondes réflexions; dans la circonstance présente, ce choix devait paraître difficile. Si, en 1836, on avait accepté la démission que M. Garnier offrit à l'assemblée des assistants, M. Carbon, qui réunissait tant de qualités, aurait probablement été élu à l'unanimité des suffrages; mais l'âge, en augmentant la bonté de son cœur, avait un peu affaibli la vigueur de son caractère; il était devenu condescendant jusqu'à l'excès. Quant à M. Carrière, qui devait, après la mort de M. de Courson, être élu sans difficulté, quoique très connu et très estimé au dedans et au dehors de la compagnie de Saint-Sulpice, les cœurs n'étaient pas encore tournés de son côté, en 1845.

Ces considérations étaient bien de nature à préoccuper ceux qui devaient concourir à l'élection; M. de Courson, en particulier, sentit vivement la responsabilité qui allait naître pour lui de sa charge d'assistant. Il en eût été de même, sans doute, de tous les autres membres de l'assemblée générale, si parmi eux plusieurs n'avaient déjà arrêté leur vue sur le jeune supérieur du séminaire d'Issy, et ne s'étaient comme déterminés à le choisir pour supérieur général. M. Houssard, qui avait tant contribué à le faire rester à Issy, s'était confirmé, en le voyant à l'œuvre, dans toutes ses espérances. « Aidez-nous, disait-il dans une lettre du 8 janvier 1845, à remercier le bon Dieu de la grâce qu'il accorde à notre chère compagnie en rendant peu à peu M. de Courson à une

bonne santé, au moyen du repos qu'il trouve à Issy. Il conduit parfaitement et sans fatigue sa petite communauté. Tous sont enchantés de son gouvernement et se confirment chaque jour, de plus en plus, dans la conviction que c'est un homme plein de sagesse et de vues; qu'il a un jugement exquis et un esprit de paternité qui gagne tous les cœurs. »

Les appréciations de M. Houssard étaient celles de plusieurs autres, et voilà pourquoi, peu de temps après la mort de M. Garnier, le bruit commença à se répandre que M. de Courson pourrait bien devenir son successeur. L'humble prêtre était si éloigné de soupçonner rien de semblable qu'il fut l'un des derniers à connaître cette rumeur; c'est par M. Féret qu'elle lui parvint. Ce digne ami connaissait mieux que personne les qualités éminentes qui rendaient M. de Courson propre à occuper la première place; il était d'ailleurs parfaitement instruit des projets de M. Houssard et n'ignorait rien de ce qui se disait sur cette affaire à Issy et à Paris. De là une lutte pénible entre les divers sentiments de son âme. La perspective de cette nomination l'aurait comblé de joie, s'il avait pu oublier Nantes et s'oublier lui-même; mais la pensée qu'une fois supérieur général, M. de Courson ne serait pas tout entier à son diocèse natal et aux prêtres de Saint-Sulpice qui y travaillaient, lui était pénible.

Expansif comme il l'était, M. Féret ne pouvait concentrer en lui-même les espérances et les craintes qui l'agitaient; il en écrivit donc à M. de Courson lui-même et s'exprima, sur un sujet si délicat, avec sa candeur et sa franchise ordinaires. On se figure

ce que dut être la réponse à une pareille communication.

« Vous êtes fou, avec vos appréhensions, et ce combat entre votre esprit et votre cœur, lui disait sans détour M. de Courson ; que l'esprit et le cœur restent en repos ; que la langue surtout ne se mêle pas dans ce combat. J'insiste sur cette dernière recommandation, parce que mon amour-propre y est intéressé. Pourquoi me donner un ridicule de plus ? M. Guitter se moque de vous quand il a l'air de prendre vos craintes au sérieux. »

Jusqu'à la veille de l'élection il continua à n'attacher aucune importance aux pronostics faits à son sujet. Il ne les ignorait plus, car même à Issy on lui en parlait quelquefois, en vue de le préparer à un coup qui devait être si sensible à son cœur ; mais il ne pouvait croire que ces bruits eussent le moindre fondement. Ce qui le préoccupait uniquement, c'était la gravité du choix qui allait se faire et la responsabilité qui devait lui en revenir. « Voilà le moment, écrivait-il le 13 mai, où va se traiter la question qui nous intéresse tous à un si haut point. Prenez pitié de moi qui me trouve, je ne sais comment, dans ce conseil avec les sages. Je comprends bien que je dois marcher à la suite de ceux qui sont plus capables que moi, et cependant je ne suis pas sans frayeur sur la responsabilité que je ne puis éviter. Dieu et la sainte Vierge nous seront en aide. »

Non content de solliciter lui-même la lumière et le secours d'en haut, M. de Courson demandait à tous ses amis des prières à cette fin : « Est-ce que vous ne ferez pas quelque pèlerinage à Notre-Dame de Four-

vières, aux approches du 9 juin? disait-il à un directeur du séminaire de Lyon. Est-ce que vous n'intéresserez pas la tendresse de M. Olier, de M. d'Hurtevent et autres, pour la chère compagnie? Le choix dépend plus de vos prières et de nos prières que de nos délibérations et de nos votes. »

Les autres membres de l'assemblée ne sentaient pas moins vivement l'importance du choix qu'ils allaient faire, et tous s'y préparaient par de ferventes prières et de pieuses pratiques de dévotion. On invoquait de toute part les protecteurs de Saint-Sulpice et surtout la très sainte Vierge, qui, en tant d'occasions, s'était montrée si secourable aux enfants de M. Olier. M. Houssard, toujours si fervent dans les supplications qu'il adressait à Dieu, semblait n'avoir plus d'autre grâce à demander que celle-là, et comme, dans sa pensée, le choix de Dieu était déjà arrêté sur M. de Courson, il ne cessait de dire avec les apôtres : Seigneur faites connaître votre élu. *Ostende quem elegeris.*

Comme on vient de le voir, l'ouverture de l'assemblée générale qui devait donner un successeur à M. Garnier, était fixée au 9 juin ; quelques jours auparavant tous ceux qui en faisaient partie se trouvèrent réunis au séminaire de Saint-Sulpice ou à Issy. Leur nombre avait été réduit à onze par la mort de M. Vernet, supérieur du séminaire de Viviers. C'étaient MM. Morel, Chaillou, Carbon, Mollevaut, Carrière, Bénech, Houssard, Gosselin, Renaudet, Faillon et de Courson. Avant de se réunir et de procéder à l'élection, ces messieurs eurent entre eux les pourparlers ordinaires en pareil cas. M. Houssard et

quelques assistants qui connaissaient parfaitement M. de Courson, attirèrent sur lui l'attention des autres électeurs, et dès lors sa nomination parut assurée.

Dans cet état de choses on jugea à propos de ne pas lui laisser ignorer qu'on pensait à lui. Un des assistants, M. Houssard, selon toutes les apparences, fut chargé de cette délicate commission. Ce qui eut lieu dans cette entrevue nous est connu par une lettre que M. de Courson écrivit le lendemain à celui qui avait été chargé de le préparer. « Je sens, lui disait-il en commençant, le besoin d'insister par écrit sur ce que je vous disais hier au milieu de mes larmes; mais, aujourd'hui, exprimerai-je mieux mes pensées? Je suis dans un tel état de trouble, d'abattement, d'ennui, que je ne sais ce que je dois penser, dire, faire, et mon impuissance, dans ce moment, devrait montrer ce que je suis et ce qu'on a à attendre de moi. Le peu d'énergie qui me reste suffit à peine à me ramener vers les pensées de la foi et à cacher mon tourment aux yeux de ceux qui doivent l'ignorer. »

Vient ensuite, en forme de réquisitoire, l'exposé de tous les défauts qui le rendent incapable et indigne de la place de supérieur général. C'est d'abord son ignorance qu'il dit notoire, incontestable et qui lui interdit toute influence sur la direction des études. Il ne peut disconvenir que sur ce point les assistants sont en état de l'apprécier; mais il craint qu'ils ne se rassurent trop facilement par cette considération, qu'il sera entouré d'hommes instruits, qui l'aideront de leurs lumières. « Mais, ajoute-t-il, serai-je assez sage, assez défiant de moi-même pour suivre leurs conseils? Et que ferai-je, si leurs avis sont partagés?

Ah ! j'ai vu de trop près ce qu'est une autorité qui n'a d'autre appui que celui des conseils, pour me faire illusion sur ce qu'elle peut. »

Passant ensuite à la preuve de son indignité, il s'accuse avec plus de vigueur encore : « Je n'ai, dit-il, aucune des vertus qu'il faudrait avoir ; je suis étranger à toutes ces dispositions intérieures qui sont l'âme de notre compagnie, qui en forment l'esprit, qui seules assurent le succès de son œuvre. C'est à peine si je comprends la doctrine de M. Olier; pour la pratique de cette doctrine, hélas! je n'ose l'aborder. Ma vie a l'apparence de la régularité, elle ne donne pas grande prise aux reproches, mais elle est molle, dissipée, inconstante, dominée par les circonstances. »

Répondant enfin aux raisons qu'on alléguait en faveur de sa candidature, il disait, avec cet accent de conviction qu'inspire l'humilité, qu'il n'avait rien fait dans la direction des petits séminaires de Nantes, ni dans la conduite du séminaire des philosophes, ni enfin depuis son arrivée à Issy, d'où l'on pût conclure qu'il était propre au gouvernement des hommes et capable de remplir les fonctions de supérieur général de Saint-Sulpice. Il terminait enfin cette plaidoirie d'un nouveau genre en disant qu'il manquait d'ordre et de constance dans le travail, qu'il ne suivait une correspondance qu'avec une répugnance extrême et n'y mettait la main que lorsqu'il ne pouvait plus différer.

En alléguant ce dernier grief, M. de Courson ne s'aperçut pas qu'il démontrait le contraire de ce qu'il voulait prouver; car personne à Saint-Sulpice n'ignorait la fidélité avec laquelle il répondait aux nom-

breuses lettres qui lui venaient de tous côtés; en s'accusant de ne suivre une correspondance qu'avec une répugnance extrême, il révélait donc la continuité des sacrifices qu'il s'imposa pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie. Au reste, les autres chefs d'accusations accumulés dans sa lettre n'étaient pas mieux fondés; on ne pouvait y voir et on n'y vit, en effet, qu'une preuve de sa profonde humilité.

Telles étaient les dispositions des membres de l'assemblée, lorsque dans la matinée du 9 juin ils entrèrent en séance au séminaire de Saint-Sulpice. M. de Courson, admis le dernier au nombre des assistants, y occupait la dernière place. Il n'avait que quarante-cinq ans, et M. Faillon seul était un peu plus jeune que lui. On sait que M. Émery, en 1782, fut élu supérieur général dans des circonstances analogues. Mais M. de Courson, malgré les avis contraires, ne pouvait croire que l'assemblée s'aveuglât au point de réitérer à son égard ce qui avait été fait en faveur du restaurateur de Saint-Sulpice.

On peut juger si sa désolation fut grande lorsque, après le premier tour de scrutin, il entendit proclamer son nom. « Aussitôt, dit le procès-verbal de la séance, il a manifesté par ses larmes, encore plus que par ses paroles, combien il se croyait incapable d'un pareil emploi. Il nous a demandé si ces votes étaient bien réfléchis et si on ne voudrait pas revenir à un nouveau scrutin. L'assemblée lui ayant répondu que chacun avait fait mûrement ses réflexions, qu'un nouveau scrutin n'amènerait que le même résultat, qu'ainsi il devait reconnaître la volonté de Dieu et mettre en lui toute sa confiance, il s'y est soumis. »

L'assemblée, dans cette occasion, offrit un spectacle qui édifia et consola beaucoup tous ceux qui en furent les témoins. « Il y parut, disait M. Faillon, tant d'humilité, de charité, d'abnégation et de pureté d'intention qu'il me semblait évident que Notre-Seigneur et sa sainte Mère étaient là au milieu de nous.» M. de Courson avouait de son côté que, quoique victime et accablé de douleur, il ne put ne pas être frappé de l'esprit de foi qui animait les membres de l'assemblée : « Je pleurais, ajoutait-il, mais j'admirais la conduite de ces messieurs. »

Le nouveau supérieur, conformément à l'usage, ne devait entrer en fonction qu'après avoir pris la bénédiction de Mgr l'archevêque de Paris; M. de Courson resta donc en son rang à l'examen particulier et pendant le dîner. Toutefois, les yeux scrutateurs des séminaristes ne se méprirent pas sur ce qui venait de se passer. Voyant le visage de M. Carbon plus épanoui que de coutume, et la belle figure de M. Carrière calme comme à l'ordinaire, tandis que M. de Courson paraissait sensiblement affecté et abattu, la communauté devina aisément lequel des trois était son supérieur.

Immédiatement après le dîner, M. de Courson, accompagné de MM. Carbon et Carrière, alla se présenter à Mgr Affre, qui l'accueillit avec beaucoup de bienveillance et félicita la compagnie de Saint-Sulpice du choix qu'elle venait de faire. On se souvient que l'éminent prélat avait, n'étant que diacre, facilité l'entrée du séminaire d'Issy au jeune élève de la pension Massin, et qu'il fut, pendant un an ou deux, son professeur de dogme. Depuis il ne l'avait pas

perdu de vue ; il savait en particulier l'estime qu'en faisait l'évêque de Nantes : aussi s'empressa-t-il de lui donner des lettres de grand vicaire et, jusqu'à sa mort, il l'honora de toute sa confiance.

Au retour de l'archevêché, M. de Courson présida la seconde séance de l'assemblée, et vit ensuite les directeurs du séminaire de Saint-Sulpice. Il était trop ému pour s'entretenir avec ses confrères sans verser des larmes ; et plus ceux-ci s'empressaient de lui donner des marques de leur satisfaction, l'assurant qu'ils feraient leurs efforts pour alléger, par leur concours et leur parfaite obéissance, le fardeau qui avait été mis sur ses épaules, plus il se dérobait et protestait qu'il était indigne d'un pareil emploi et incapable de le remplir. On le vit même éprouver dans tout le corps, par suite de son émotion, un tremblement nerveux qu'il eut bien de la peine à dominer.

Le soir il présida la lecture spirituelle de la communauté. Il s'y présenta avec cette modestie, cette simplicité touchante de manières qui lui étaient naturelles. Après quelques mots pleins d'humilité sur sa nomination, il parla des directeurs qui conduisaient la maison avant lui, fit leur éloge et déclara qu'il était bien résolu à ne rien faire que par leur conseil [1]. Voulant ensuite exprimer à la communauté le désir qu'il avait de pouvoir lui être utile, l'émotion le gagna et il ne put dire que ces mots : « Messieurs, je vous promets beaucoup d'amour ; pour le reste, nous le demanderons à Dieu. » Jamais promesse ne fut mieux remplie.

[1] *Biographie*, p. 19.

Avant de terminer une journée si laborieuse et si pénible, M. de Courson eut à cœur d'envoyer quelques lignes à ses confrères d'Issy, avec lesquels, depuis huit mois, il vivait dans une si cordiale intimité. « Adorons les desseins de Dieu, leur disait-il, il n'est pas permis de se plaindre de ce que le Seigneur ordonne. Que vos prières, à tous les cinq, m'aident à bien souffrir. Que je serais consolé de vous voir et de vous embrasser, de vous remercier de votre indulgence pour moi, de votre bonne amitié, j'espère que j'aurai mercredi cette consolation! Redoublez de prières. Cette élection est bien de nature à exciter votre zèle à prier pour la Compagnie, pour le séminaire, pour moi, avec plus de ferveur que jamais. Et nos chers séminaristes? ah ! dites-leur qu'ils prient, eux aussi, qu'ils aillent à Lorette, à Notre-Dame de Toutes-Grâces. Je les ai souvent recommandés à la très sainte Vierge; qu'ils me rendent la pareille. Je compte sur leur bon cœur. Je ne les quitte pas, je me ressouviendrai toujours qu'ils sont les prémices de mon ministère au séminaire de Paris [1]. »

La lettre que l'humble supérieur adressa à l'évêque de Nantes n'est pas moins édifiante que celle qu'on vient de lire : « Monseigneur, lui disait-il, dans l'état de peine et d'embarras où je suis, je ne sais comment vous parler. Je veux cependant que ma première

[1] Parmi les élèves qui formaient la communauté d'Issy, en 1844-45, six déjà ont été élevés aux honneurs de l'épiscopat; un bien plus grand nombre occupe, à Paris ou ailleurs, des postes importants; sept ou huit travaillent dans des communautés ecclésiastiques ou religieuses; tous ont conservé le meilleur souvenir de leur ancien supérieur.

lettre soit pour vous ; c'est mon devoir et un devoir que mon cœur s'empresse d'accomplir. Vous savez, Monseigneur, ce qu'il en coûte pour se soumettre en tout et aveuglément aux desseins de la Providence. Ce genre de sacrifice n'est compris que par ceux qui en ont fait l'expérience, et cette expérience vous l'avez faite[1]. Que Dieu soit toujours béni ! qu'il soit ma lumière, ma force, mon appui ! Je ne saurais vous dire sous quelle impression je suis de ma faiblesse et de mon incapacité. Ce choix qu'on vient de faire me paraît un mystère ; Dieu seul en a le secret. La sainte Vierge aime notre petite Compagnie ; elle l'abandonnera d'autant moins que son supérieur est plus faible. Donnez-moi votre bénédiction, Monseigneur. »

M. de Courson ne pouvait oublier ses confrères de Nantes, au moment où, contrairement à ses plus douces espérances, il se voyait définitivement séparé d'eux par son élection. N'ayant ni le temps ni le courage de leur écrire le premier jour, il pria M. Guitter, alors à Paris, de le faire en son nom. « Je ne suis guère plus fort aujourd'hui, disait-il le lendemain à M. Féret, je veux pourtant que le courrier vous porte ma signature. Qu'elle vous excite à pleurer sur moi. Je ne saurais vous dire ce que je ressens : c'est une confusion d'anéantissement. *Fiat voluntas Dei!* Je répète ce mot du fond du cœur, au milieu des répugnances et de l'effroi. » Il priait ensuite cet excellent ami d'être l'interprète de ses senti-

[1] M. de Courson fait allusion aux violences qu'il fallut faire à Mgr de Hercé pour le déterminer à accepter l'épiscopat.

ments, auprès de tous ses confrères de Nantes, de les embrasser de sa part et de le recommander aux prières des séminaristes.

Le bon supérieur écrivit aussi à quelques-uns de ses parents que son élection devait affliger d'une manière spéciale. « Vous allez avoir bien de la peine, disait-il à Mme Saulny, en apprenant que je suis supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. Ce changement qui va vous affliger, ma bonne Angèle, m'a beaucoup affligé moi-même; il faut cependant nous soumettre à la volonté de Dieu : c'est toute la sagesse de notre vie. » Il l'assurait ensuite que l'éloignement n'altérerait pas ses dispositions à l'égard de ses proches et qu'après avoir rendu à l'Église ce qu'il lui devait, il ne manquerait pas de faire ce qui serait en son pouvoir en faveur des personnes de sa famille. Nous dirons plus loin avec quelle charité et quelle tendresse il remplit toujours cet engagement.

Cependant de tout côté arrivaient au nouveau supérieur des témoignages d'affection, d'estime, de respect. Ce n'étaient pas seulement les prêtres de Saint-Sulpice qui se sentaient heureux d'offrir l'hommage de leur filiale soumission à leur nouveau supérieur, c'étaient d'anciens élèves, qui exprimaient à leur bon père la part qu'ils prenaient à sa nomination; c'étaient encore des parents et des amis qui ne pouvaient taire, en cette occasion, les sentiments de leurs cœurs. Les uns le félicitaient; d'autres, qui le connaissaient mieux, compatissaient à sa peine. Les réponses qu'il fit aux uns et aux autres sont impreintes de foi, de piété et de bonté. « Vous me plaignez, mon cher Léopold, disait-il à M. l'abbé Sebaux, aujourd'hui

évêque d'Angoulême ; vous avez bien raison. J'ai peine à me remettre du coup qui vient de me frapper. Je me livre à Notre-Seigneur mille fois le jour, et je ne réussis pas à détruire ce serrement de cœur qui m'étouffe. Hélas ! mon enfant, c'est que je sais mieux que vous et tant d'autres ce que je suis et ce que je vaux. »

A ceux qui le félicitaient sur son élévation, il répondait invariablement : « Il faut me plaindre et prier pour moi ; je ne veux point de félicitations, il n'y a pas lieu. La charge qui m'est imposée est bien lourde à la balance du sanctuaire, et les chrétiens ne doivent point connaître d'autre mesure que celle-là. »

Dans son accablement, M. de Courson cherchait toute sa force en Dieu. Non content de solliciter lui-même son secours, il demandait de toute part des prières à cette fin. Ce fut en vue d'en obtenir de très ferventes qu'il se hâta, après sa nomination, de rendre visite aux Carmélites de la rue d'Enfer. Écoutons-le, racontant lui-même cette particularité à la supérieure des Carmélites de Nantes, qui, comme tant d'autres, lui avait exprimé la peine qu'elle éprouvait de son éloignement : « Je ne saurais vous dire, lui répondait-il, combien je suis sensible à votre bon souvenir et à celui de votre chère communauté. Un souvenir des Carmélites est bien précieux ; c'est une prière adressée à Dieu dans les meilleures conditions. M. Olier, notre pieux fondateur, tenait beaucoup à ces rapports avec les filles de sainte Thérèse, et il a établi une union de prières entre elles et nous, union à laquelle nous attachons un grand prix et que nous entretenons soigneusement. Toutes les fois que nous avons quelque

peine, quelque désir pour le succès de notre œuvre, les bonnes Carmélites de la rue d'Enfer sont nos premières confidentes ; elles plaident notre cause auprès de Dieu, font des communions pour le succès de nos retraites, de nos ordinations. Aussi, une de mes premières sorties, après la fatale élection qui m'a mis où je suis, a été dirigée vers le parloir du Carmel, dans le dessein de resserrer des liens qui me sont d'autant plus chers que ma très grande misère rend ce secours plus nécessaire que jamais au séminaire de Saint-Sulpice. Je puis compter sur la même assistance de la part des Carmélites de Nantes ; cette pensée est pour moi une véritable consolation. »

Répondant ensuite à ce qu'il y avait de principal dans la lettre de la révérende prieure, il lui disait combien il était surpris des regrets que l'on éprouvait à Nantes, à son sujet. « Je ne m'explique ces regrets, ajoutait-il humblement, que par un aveuglement de charité, aveuglement qui a fait illusion à ceux qui m'ont choisi. » Il était seul à ne pas comprendre que le diocèse de Nantes avait plusieurs motifs de regarder son éloignement comme très regrettable, et d'être affligé de l'avoir perdu. Les directeurs du grand séminaire, et en particulier ceux de la maison de philosophie, auraient été inconsolables si l'intérêt qu'ils portaient au bien général de leur Compagnie n'avait adouci le sacrifice qu'une telle séparation leur imposait. L'un d'eux, celui de tous peut-être qui perdait le plus à l'éloignement de son bien-aimé supérieur, alla même jusqu'à exprimer tout haut les espérances que cette nomination lui donnait. « En vérité, lui répondit M. de Courson, l'attachement que vous avez

pour moi vous aveugle d'une manière bien étrange. Si Nantes, si notre chère maison perdent quelque chose, ce n'est pas le plus grand mal, ce n'est pas là ce qu'il faut déplorer. Je tremble, je gémis pour la Compagnie, et, tout en adorant les desseins mystérieux de Dieu, je cherche à découvrir comment les choses pourront marcher. »

Le supérieur et les directeurs du petit séminaire de Nantes n'avaient pas les mêmes motifs que les prêtres de Saint-Sulpice, pour se consoler du départ de M. de Courson. La lettre qu'ils lui adressèrent le toucha profondément. « Je ne puis vous exprimer, leur répondait-il, combien je suis sensible aux témoignages d'affection que vous me donnez. Votre lettre a rouvert la plaie qui ne sera jamais bien fermée; mais il faut se taire et adorer Dieu qui est le maître. Votre amitié vous exagère la perte que vous avez faite. J'ai toujours beaucoup aimé le petit séminaire; j'avais tant de motifs pour cela ! Chère maison, si je savais prier, je la servirais de tout mon cœur et mieux que lorsque j'étais présent. L'absence de l'objet qu'on aime rend la prière que l'on fait pour lui plus vive et plus ardente. Oui, nous nous reverrons; et puis, dans l'éloignement nous vivrons ensemble, car on vit par le cœur, et nos cœurs ne se sépareront pas. Vous à Nantes, moi à Paris, nous travaillerons au même ministère, à préparer de bons et saints prêtres qui viendront après nous, feront mieux que nous et répareront nos fautes. »

De tous les points du diocèse on dut adresser au bon supérieur de semblables témoignages d'affection et de regrets, car chaque prêtre sentait qu'il perdait

un ami, un père et le meilleur des conseillers. De son côté, M. de Courson éprouva un vrai brisement de cœur en se voyant séparé de Nantes, et jusqu'à sa mort les prêtres nantais, ses concitoyens, sa ville natale eurent une place privilégiée dans son souvenir. « Oublier Nantes, disait-il dans une lettre citée par le biographe, ah ! cher ami, c'est impossible ! Ne pas lui rendre les services qui seront en mon pouvoir, c'est encore impossible ; vous lisez cela dans mon cœur[1]. »

[1] *Biographie*, p. 20, 21.

CHAPITRE XXXI

PREMIERS RAPPORTS DE M. COURSON AVEC LES SÉMINARISTES DE PARIS ET LES DIRECTEURS DES SÉMINAIRES DE PROVINCE

On vient de voir l'accueil que les directeurs du séminaire de Saint-Sulpice firent à leur nouveau supérieur au moment de sa nomination, et comment par les témoignages de leur filiale affection ils s'efforcèrent de le consoler ; il n'y eut pas le même empressement dans la communauté, et l'on vit se renouveler, en cette circonstance, quelque chose de ce qui était arrivé lors de l'élection de M. Émery. On sait que la nomination de ce très digne supérieur, à qui le séminaire et la compagnie de Saint-Sulpice doivent une éternelle reconnaissance, fut accueillie avec une sorte de défaveur. Il y avait déjà quinze jours qu'elle était connue, et M. Émery se voyait généralement abandonné par le plus grand nombre des séminaristes. La plupart même évitaient de se joindre à lui pendant les récréations, en sorte qu'il n'avait guère d'autre compagnie que celle des directeurs[1].

[1] *Vie de M. Émery,* I, 155.

La froideur et l'isolement dont M. de Courson eut à souffrir, dans les premiers jours qu'il passa au séminaire de Paris, ne furent pas aussi marqués. Plusieurs, parmi les séminaristes, connaissaient déjà ses belles qualités par les éloges que leurs amis du séminaire d'Issy ne cessaient d'en faire ; ils étaient d'ailleurs très frappés de l'affliction profonde que lui causait sa nomination, et dans le sentiment de son admiration l'un d'eux allait jusqu'à dire qu'il avait plu à Dieu, en cette occasion, de montrer au séminaire comment les saints envisagent les premières places et avec quelle répugnance ils les acceptent. Toute la communauté, cependant, ne partageait pas ces favorables impressions. On avait désiré pour supérieur M. Carbon, dont la grande bonté était connue et le gouvernement très goûté ; la contrariété que plusieurs éprouvèrent en ne le voyant pas élu, leur donna de la froideur pour celui qui avait été préféré. On se tenait éloigné de lui pendant les récréations, tandis qu'on se groupait en grand nombre autour de M. Carbon. Ces procédés peu délicats ne pouvaient échapper à M. de Courson, mais il était loin de s'en offenser. « Ils ont raison, ces chers enfants, disait-il ; ils ne me connaissent pas ; ils témoignent leur affection à M. Carbon, dont ils ont pu depuis longtemps apprécier le mérite. C'est un bon signe ; ils ont du cœur. »

La communauté ne fut pas longtemps à revenir de cette première impression : un père si bon, si aimant et si digne d'être aimé ne tarda pas à être connu. Laissons parler un prêtre respectable qui se trouvait alors à Saint-Sulpice et qui fut un des premiers,

parmi ceux qui se tenaient éloignés de M. de Courson, à s'approcher de lui. « Émerveillé, dit-il, de tout ce que les Nantais me rapportaient sur son compte, je profitai d'une permission que j'avais à demander, pour briser la glace, et j'allai hardiment frapper à sa porte. Le cœur me battait bien un peu, mais la bonté de son accueil m'eut bientôt rassuré. Il me fit asseoir auprès de lui, et après quelques interrogations banales il fixa les yeux sur moi et me dit de le regarder. Je le fis en souriant, et voilà qu'il me fit l'histoire de ma vie. Stupéfait, je lui dis aussitôt : « Monsieur le supérieur, est-ce que le don de lire dans les âmes, qu'avait M. Olier, se transmet avec sa dignité de supérieur? » Il sourit à cette naïve saillie, me serra sur son cœur et depuis il eut en moi un fidèle et dévoué disciple. Je ne cessais de répandre dans le séminaire ce que j'avais trouvé de bon, de tendre, d'affectueux chez cet excellent père, et bientôt sa porte fut assiégée. »

Quelques jours avaient suffi à M. de Courson pour gagner le cœur des élèves du séminaire de Paris. Il lui fallut moins de temps encore pour s'attacher, par les liens les plus étroits, les prêtres de Saint-Sulpice qui travaillaient dans les provinces et en Amérique. Non seulement ils furent pénétrés de respect, de confiance et de soumission pour lui, en apprenant que Dieu le leur avait donné pour supérieur, mais, à ce premier sentiment, inspiré par la charge plus encore que par les qualités de celui qui l'exerce, s'en joignit bientôt un autre que peu de supérieurs ont fait naître au même degré. Dès les premiers rapports avec lui on sentit qu'il avait un cœur de père, qu'il aimait déjà tendrement tous ses enfants et qu'il était tel

qu'on ne pouvait éprouver qu'une crainte avec lui, la crainte de l'affliger.

On n'a pas de peine à s'expliquer ces favorables dispositions quand on lit les lettres si affectueuses, si cordiales que le bon supérieur écrivait à ceux qui lui avaient offert l'hommage de leur filiale soumission. Plus on lui témoignait de respect et de confiance, plus il s'humiliait en vue de son indignité. « S'il se fait quelque bien parmi nous, disait-il à un supérieur de séminaire, il appartiendra tout entier à la sainte Vierge d'abord, et puis à mes confrères qui me prouvent d'une manière si touchante qu'ils sont animés de l'esprit de Notre-Seigneur, en me donnant des encouragements dont le principe est une charité bien pure.»

A ces lettres particulières, succéda bientôt une lettre circulaire destinée à mettre le nouveau supérieur en rapport immédiat avec tous les membres de sa Compagnie; le cœur de M. de Courson s'y montre à découvert, car elle est surtout empreinte d'humilité, de confiance en Dieu et de cordialité : « Dieu, dit-il en commençant, vient de me confier le soin de la Compagnie ; mon indignité, mon insuffiance me remplissent de frayeur. Cependant, je dois me soumettre, adorer les desseins de la Providence et me confier en elle. Je suis couvert de confusion en considérant quels ont été les hommes suscités avant moi pour remplir les devoirs qui me sont imposés. Ce sont des modèles auxquels je dois ressembler; leur piété, leur vertu, les ont conduits au ciel; ils seront nos protecteurs, car ils nous aiment comme des pères aiment leurs enfants; je réclame instamment le secours de leurs prières ; elles suppléeront à ce qui me manque.

« Votre attachement à la Compagnie vous a excités à prier beaucoup depuis la mort de notre très honoré père, qui nous était si cher à tous, et qui a attiré tant de grâces sur nous par ses longues et cruelles souffrances; priez encore, je vous en conjure; nous en avons plus besoin que jamais. Vos prières, votre amour pour nos règles, pour nos usages, seront ma consolation et mon soutien. La très sainte Vierge a conservé parmi nous l'esprit de M. Olier, notre pieux fondateur ; j'en ai des preuves bien touchantes. Elle ne nous abandonnera pas, elle sera toujours notre supérieure et notre mère. »

Après ce préambule et quelques mots de reconnaissance pour MM. Carbon et Carrière, dont, plus que personne, il appréciait les services, M. de Courson parlait à ses chers confrères de l'excellence de leur vocation. « Dévouons-nous exclusivement, leur disait-il, à l'œuvre que la très sainte Vierge a mise entre les mains de M. Olier; notre vie ne peut être mieux employée. Tenons-nous en dehors des autres bonnes œuvres qui peuvent se faire dans l'Église, quelque excellentes qu'elles soient, puisque Dieu ne nous y appelle pas. Toutes nos forces, tout notre temps appartiennent au saint clergé : soyons à lui sans réserve. M. Olier, qui nous parle par ses écrits et que nous voyons revivre dans cette précieuse histoire de sa vie, dont la publication est un des plus grands services que M. Garnier ait rendus à la Compagnie, M. Olier se présentera à nous à toute heure, en toute circonstance. Quel plus beau modèle, quel guide plus sûr ! Ne nous lassons pas de le voir, de l'entendre.

« Il nous répétera que nous trouverons toute notre

sagesse, toute notre force, toute notre joie dans la dévotion au très saint Sacrement; que notre vie doit ressembler à celle de Jésus-Christ, dans l'Eucharistie; vie d'anéantissement apparent et pourtant d'action douce et puissante. Nous répandrons cette dévotion dans l'âme des élèves du sanctuaire; c'est la première fin de la Compagnie.

« M. Olier nous apprendra encore la profonde et vraie dévotion à la très sainte Vierge, par laquelle nous irons à Jésus, et par laquelle Jésus, souverain prêtre, formera sa vie en nous. »

Parlant ensuite de l'union très étroite qui doit régner entre tous les membres de la Compagnie, il disait : « Nous sommes plus que des frères, nous serons étroitement unis de pensées et de sentiments. Nous vivrons dans une humble dépendance les uns des autres, selon l'ordre établi par nos constitutions. Nous qui sommes au centre, nous nous efforcerons de répondre à tous vos besoins. Nos jours les plus heureux seront ceux où nous aurons le bonheur de vous voir, soit quand le désir de vous rapprocher de nous vous amènera à Paris, ou quand nous irons nous-mêmes vous visiter dans les séminaires où vous travaillez. »

Le bon et zélé supérieur prenait ensuite un engagement auquel il ne fut, hélas! que trop fidèle : « Nous donnerons à notre correspondance le plus d'activité qu'il nous sera possible, et nous vous demandons, au nom de Marie, de ne jamais craindre de nous être à charge par vos lettres. Vous serez indulgents pour moi si, contre mon intention, mes réponses ne vous satisfaisaient pas toujours; vous penserez

que je suis bien faible et entouré de mille entraves et difficultés. »

Immédiatement après l'envoi de sa circulaire, M. de Courson se retira à Issy afin d'y puiser dans les exercices de la retraite le calme, la force et les lumières dont il avait besoin. Sa grande occupation, pendant ces quelques jours de récollection, fut de s'offrir et de s'abandonner à Dieu, les yeux fermés et sans aucun retour particulier sur lui-même, sans préoccupation pour l'avenir. « Je n'ai aucune prévision, écrivait-il; je ne sors que par courts instants de l'étourdissement du premier jour, et toute mon activité se borne à me mettre et à vous mettre tous avec moi dans les bras de la sainte Vierge. »

Son esprit ne resta pas cependant aussi inactif que sembleraient l'indiquer ces dernières lignes; nous en avons pour témoignage un écrit qu'il rédigea pendant cette première retraite, et qui renferme les règles qu'il se proposait de suivre dans l'accomplissement des devoirs de sa charge. C'est d'abord un extrait des maximes de M. Olier sur les devoirs du supérieur général de Saint-Sulpice. Cet extrait, dû à M. Émery, a été publié en grande partie dans la Vie de ce vénérable supérieur. Nous n'en donnerons ici que deux ou trois maximes :

« Il faut que le supérieur, comme règle vivante de la maison, soit homme de toute vertu, pour être un exemple à tous. De plus, il faut qu'il soit homme d'oraison continuelle, car l'oraison c'est la vie des vertus.

« Le supérieur tâchera de vivre toujours anéanti en soi et perdu en Jésus-Christ, pour ne vivre que sous la direction de son esprit.

« Dieu, pour régir sa famille, ne veut point des gens savants et capables, qui agissent en leur science et capacité, mais il veut des hommes qui laissent agir son Esprit, qui soient vides d'eux-mêmes, qui ne gouvernent point par des vues humaines[1]. »

A la suite de ces maximes, M. de Courson prenait quelques résolutions où l'on retrouve cet esprit de piété, de régularité, d'humilité et de sacrifice que nous avons eu tant de fois occasion d'admirer en lui. Les voici : « 1° J'écrirai, aussitôt que j'aurai mieux connu ce que je puis et dois faire, un règlement de mes journées. Je suivrai autant que possible les exercices de la communauté, m'y trouvant dès le commencement ;

« 2° Je demanderai souvent à Dieu qu'il m'entretienne dans la vue de mon insuffisance et indignité, m'envoyant pour cela des humiliations. Tout sera perdu le jour où je me laisserai aller à la présomption ;

« 3° Je ménagerai la faiblesse de mon esprit, en ne le surchargeant pas de détails, en contenant mon imagination, en m'interdisant toute résolution précipitée, en m'en remettant aux conseils de nos messieurs, en ne revenant pas trop souvent sur mes peines, craintes ou difficultés, en me confiant pleinement à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère, qui gouvernent la maison ;

« 4° Je tiendrai par-dessus tout à mes exercices de piété, l'oraison, la visite au saint Sacrement ; je veillerai à ne jamais me trouver en retard pour mon

[1] *Vie de M. Émery*, t. I, p. 187.

bréviaire. Je ne me livrerai à d'autres occupations qu'après que j'aurai accompli mes exercices de piété. Je me ménagerai tous les soirs, avant de me coucher, un petit quart d'heure pour réfléchir sur ma journée, m'humilier, demander pardon, remercier ;

« 5° Je ferai en sorte de ne pas me laisser accabler par une correspondance arriérée, et je ne remettrai jamais à un autre temps ce que je peux faire actuellement ;

« 6° Je serai plus courageux dans la mortification des sens et me prescrirai chaque mois quelque pratique de mortification ;

« 7° J'aurai toujours sur ma table la Vie ou quelque livre de M. Olier, pour y puiser son esprit par de courtes mais attentives lectures. »

M. de Courson prit ces résolutions le 29 juin, sous la protection des saints apôtres, et les renouvela le jour de l'Assomption et à la fête de la Toussaint. La suite de ce livre montrera avec quelle fidélité il les garda toujours.

CHAPITRE XXXII

M. DE COURSON PENDANT LES VACANCES DE 1845

Sa retraite terminée, M. de Courson rentra au séminaire de Saint-Sulpice et continua à y remplir ses fonctions de supérieur jusqu'au 15 août, époque de la clôture des exercices. Les vacances le ramenèrent à Issy; mais ce temps, destiné au délassement, fut pour lui un temps de travail et ne lui procura pas le repos dont il avait cependant grand besoin. Trente à quarante prêtres de Saint-Sulpice, directeurs dans les séminaires de province, firent leur retraite à la Solitude, où ils se succédèrent sans interruption du 15 août au 20 septembre, et eurent, pendant ce temps, de fréquents rapports avec leur nouveau supérieur. Cette affluence extraordinaire, qui était, en grande partie, l'effet de la cordialité avec laquelle M. de Courson avait invité ses confrères à venir faire connaissance avec lui, ne l'importunait pas, quoiqu'elle prît tous ses moments; elle lui était au contraire un grand sujet de joie : « Nos confrères sont

venus en grand nombre, écrivait-il à M. Faillon, ils m'ont consolé et édifié. »

De son côté, il charmait tout le monde par l'excellent accueil qu'il faisait à chacun, par la douceur de sa conversation et de ses manières, par la sagesse de ses conseils et surtout par la bonté avec laquelle il encourageait ceux qui étaient dans la peine ou dans l'embarras. On n'avait aucune répugnance à lui ouvrir son âme et à verser dans le cœur d'un si bon père l'aveu de ses inquiétudes, de ses désirs et même de ses répugnances. « Il n'y a qu'une voix ici sur les qualités paternelles de notre très honoré père, écrivait l'un de ceux qui le visitèrent pendant ces premières vacances ; tout le monde est enchanté de l'accueil qu'il en a reçu et bénit la Providence de l'avoir donné pour supérieur a la Compagnie. C'est une faveur du Ciel. *A Domino factum est istud.* »

Les peines de l'esprit n'étaient pas les seules que M. de Courson eût à cœur d'adoucir ; la tendresse qu'il témoignait aux confrères malades avait même quelque chose de particulièrement touchant. « Que Dieu vous rende la santé, disait-il le 3 juillet à M. Helly, ancien supérieur du séminaire d'Avignon ; ce sera une des grandes consolations du pauvre supérieur. Il demandera cette grâce pour vous ; demandez pour lui force et sagesse, charité, patience, etc. etc., car je ferais des litanies sans fin. Priez donc ; les prières d'un homme qui souffre sont si puissantes ! Vous semblez ne rien faire dans la Compagnie et vous ferez plus que personne, si vous adoptez le supérieur comme la vénérable mère Agnès adopta M. Olier. Elle était l'âme de Saint-Sulpice, et on ne la

voyait pas. Adieu donc. Vous avez une grande tâche à accomplir avant d'aller au ciel. »

Ce grand besoin de prières se faisait plus vivement sentir à l'humble supérieur, à mesure qu'on approchait du 8 septembre, époque où se font ordinairement les nominations et les changements dans la compagnie de Saint-Sulpice. Indépendamment des difficultés que présente toujours une opération si délicate, il en prévoyait, pour son début, de particulières qui le jetaient dans un grand embarras. « Ici, écrivait-il, les peines et les difficultés ne manquent pas. Que Dieu soit béni, qu'il aide le pauvre supérieur à marcher et à se tirer d'affaire. Voilà l'époque des placements, et il ne sait par quel bout s'y prendre. Nous sommes si pauvres cette année que nous avons besoin d'un vrai miracle pour pourvoir aux emplois essentiels de nos séminaires. Ah ! il en faudra bien d'autres miracles, ajoutait-il dans l'humble sentiment de son insuffisance, pour que la Compagnie marche avec un tel supérieur ! Mais j'ai dit à Notre-Seigneur et à la sainte Vierge que je ne voulais plus me plaindre. Prions. »

Dans une circonstance si pénible pour lui, M. de Courson mit toute sa confiance dans la protection de la Mère de Dieu. Non content de se prosterner chaque jour à ses pieds dans la chapelle de Lorette et, selon une pratique qui lui était chère, d'y déposer sa démission, il se prépara à son difficile travail des placements par un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. Il s'y rendit accompagné de M. Carrière, et la très sainte Vierge lui fit bon accueil dans ce sanctuaire où elle accorda autrefois tant de grâces au pieux fondateur de Saint-

Sulpice, et où les fils de M. Olier ont toujours aimé, depuis deux siècles, à venir se retremper dans l'esprit de leur vocation.

Au retour de Chartres, M. de Courson se mit à l'œuvre. Il fut puissamment aidé dans son travail par ses consulteurs et surtout par M. Carrière, qui, ayant fait la visite des séminaires de province, sous M. Garnier, connaissait parfaitement le personnel de la compagnie de Saint-Sulpice. On sait que ce docte théologien n'était pas moins propre aux détails de l'administration qu'aux savantes recherches de la science sacrée ; que sa mémoire, aussi sûre qu'étendue, conservait sans confusion le souvenir de tout ce qu'il voyait et entendait, formant ainsi comme un riche répertoire au moyen duquel, dans un instant, on obtenait les renseignements les plus divers et les plus exacts. M. de Courson aimait à consulter un esprit si bien doué, et ne laissait passer aucune occasion de s'instruire auprès de lui et d'en apprendre une infinité de détails qu'il ignorait encore.

M. Carrière donnait bien volontiers ces renseignements, et il n'était pas médiocrement frappé de la facilité avec laquelle ce jeune supérieur saisissait et retenait tant de particularités sur les personnes et sur les choses. Il admirait la justesse de coup d'œil qui paraissait dans ses appréciations; mais, surtout, il était ravi de l'esprit de douceur et de fermeté avec lequel il conduisait les affaires. Aussi conçut-il dès lors pour M. de Courson une très grande estime. M. Féret l'ayant rencontré à Issy crut devoir lui dire que le nouveau supérieur comptait beaucoup sur lui pour le gouvernement de la Compagnie ; il répondit

d'un air satisfait : « Je ne me fais pas illusion, il n'aura pas longtemps besoin de mes petits services. Grâce à Dieu nous avons un supérieur capable de bien gouverner. »

En 1845, M. de Courson devait donner un supérieur au séminaire de Bordeaux, pourvoir à son propre remplacement à Issy et à Nantes, nommer plusieurs professeurs et en particulier un professeur de morale pour le séminaire de Paris. Il serait sans intérêt pour le lecteur de connaître en détail ces nominations ; nous devons cependant mentionner celle de M. Cahier, qui fut mis à la tête du séminaire des philosophes de Nantes et dont le nom doit revenir souvent dans ce qui nous reste à dire.

Ce pieux ecclésiastique avait été déjà supérieur d'une communauté de philosophes, à Clermont; mais, depuis plusieurs années, l'état de sa santé avait obligé ses supérieurs de lui donner d'autres fonctions. En 1845, il était directeur au séminaire de Reims, où ses heureuses qualités de cœur et de caractère lui avaient attiré l'estime et l'affection de tout le monde et en particulier de son vénérable supérieur, qui tenait beaucoup à lui[1]. M. de Courson, qui, comme on

[1] Jules-Adélaïde-Philibert Cahier, né à Paris, le 27 août 1807, d'une famille très honorable, fit son séminaire à Issy et fut admis, en 1830, à la Solitude pour s'y préparer aux fonctions de la compagnie de Saint-Sulpice. Avant d'être envoyé à Clermont, il avait été pendant trois ans économe au séminaire d'Issy, et c'est encore l'emploi que lui confia M. Carrière, en 1854, lorsque, à raison de sa santé fort affaiblie, il fut rappelé de Nantes. Il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle jusqu'à la fin de 1870. Vers ce temps une grave affection de poitrine l'obligea de se retirer au séminaire de Saint-Sulpice, où il mourut le

l'a vu, redoutait par-dessus tout d'avoir à faire souffrir, éprouva, en enlevant ce cher et précieux collaborateur à M. Aubry, un déchirement de cœur d'autant plus pénible qu'il se voyait contraint de lui prendre en même temps, pour le séminaire de Paris, M. Martin, autre sujet de grande espérance. Condamné par les circonstances à imposer ce double sacrifice à un supérieur qu'il honorait comme un saint, il fit du moins tout ce qui était en son pouvoir pour le lui adoucir. « Quand quitterez-vous Reims? écrivait-il à M. Cahier? M. Aubry vous le dira; c'est à sa disposition. Il y aurait bien quelque utilité à ce que vous vissiez l'économe du séminaire de philosophie de Nantes, qui arrive demain pour faire sa retraite à la Solitude; mais, encore une fois, tout cela est entre les mains de M. Aubry. Hélas! en vous laissant quelques jours avec lui, nous ne lui donnons pas toute la consolation qu'il mérite[1]. »

M. de Courson n'était pas sorti des difficultés que lui présentait le travail des placements, lorsqu'il reçut la demande que lui firent deux prêtres de Saint-Sulpice, très vertueux et déjà anciens dans la Com-

9 mars 1871. Le lendemain il fut inhumé au cimetière de Lorette.

[1] M. Mathurin Aubry était originaire du diocèse de Nantes. Envoyé à Reims, en 1822, au moment où les prêtres de Saint-Sulpice reprirent la direction du séminaire de cette ville, il aida puissamment M. de Gournay dans la conduite de cette maison. Lui ayant succédé en 1836, il montra toutes les vertus d'un saint supérieur, et, pendant vingt-neuf ans qu'il occupa cette place, il se considéra constamment comme une victime destinée à s'immoler au service des prêtres et des séminaristes. Il fut nommé assistant dans l'assemblée générale de 1845 et mourut à Reims le 6 juillet 1865.

pagnie. L'un d'eux se croyait appelé à la Trappe et l'autre désirait entrer à la Chartreuse. Quoique préposé depuis bien peu de temps au gouvernement de Saint-Sulpice, il n'ignorait pas quel était son esprit à l'égard de ceux qui, en dehors de toute tentation et préoccupation, se croient appelés à se sanctifier ou à servir l'Église hors de la Compagnie. « Les portes de Saint-Sulpice, disait-il quelquefois, sont toujours ouvertes pour sortir. Ainsi l'a voulu M. Olier. Le seul lien qui nous retient est celui de la charité. » Mais, dans l'occasion dont nous parlons, le sage supérieur crut devoir tenir un langage tout différent, et la suite prouva qu'il avait bien jugé.

On sera surpris sans doute en apprenant que M. Féret fut le premier qui demanda à son vénéré supérieur la permission de se retirer. Le lecteur connaît déjà ce pieux ami de M. de Courson, et n'a pas oublié avec quel zèle il se livrait à la formation des jeunes séminaristes. Toutefois, cette âme ardente et généreuse n'envisageait pas toujours avec assez de calme l'importante mission que lui avait assignée la Providence. De là, depuis plus de vingt ans, des tentations de changer de voie et des aspirations, tantôt vers les missions du Levant ou du Canada et tantôt vers le calme et le silence de la Chartreuse. Heureusement ce bon prêtre trouva toujours sur son chemin des hommes d'autorité qui le retinrent dans sa vocation. M. Mollevaut, qui le dirigea longtemps, ne voulut jamais entendre parler de changement. Depuis bien des années, M. de Courson, joignant ses conseils d'ami à ceux du vénérable supérieur de la Solitude, travaillait de son côté à calmer des impressions qui

naissaient plutôt de la vivacité d'une imagination mal contenue que d'un mouvement surnaturel. Ce qu'il lui écrivait d'Issy, quelques semaines avant la mort de M. Garnier, mérite d'être cité : « Le voyage que vous vous proposez de faire à Lyon, lui disait-il, m'inspire quelque inquiétude à cause du voisinage de la Chartreuse. Qu'il en arrive ce qu'il plaira à Dieu, mais je vous conjure en ami, par Notre-Seigneur et sa sainte Mère, de ne rien faire que par obéissance. Hors de là, pour tous et principalement pour les esprits actifs comme le vôtre, il y a illusion et grand danger. Nous approchons de la cinquantaine, cher frère, c'est être bien près de l'éternité. Notre route est faite; attendons tranquillement, dans notre coin', l'ange qui viendra nous chercher pour nous conduire à Dieu. »

Des avis si sages et si amicalement donnés ne produisirent pas d'abord l'effet qu'on en pouvait attendre. Même après que M. de Courson eut été chargé du gouvernement de Saint-Sulpice, M. Féret soupirait encore après la solitude de la Chartreuse. On peut bien présumer que le peu d'attrait qu'il éprouvait pour la direction des philosophes n'était pas étranger à ce projet de son imagination. Quoi qu'il en soit, il n'ignorait pas que son désir n'aurait jamais l'approbation de son nouveau supérieur. Il le connaissait trop bien pour ne pas être convaincu qu'il y opposerait les refus de son cœur encore plus que ceux de son autorité. De là un embarras qui rendait plus rares et moins cordiales ses relations avec lui. Il songea même un instant à faire le voyage de Lyon sans passer à Paris, afin d'éviter une entrevue dont il ne

pouvait sortir victorieux ; mais il ne caressa pas longtemps cette illusion, car dans les premiers jours de juillet il reçut de M. de Courson une de ces lettres pleines de tendresse et de fermeté auxquelles on ne résistait pas.

« J'ai un extrême désir de vous voir, lui disait le bon supérieur, tout m'indique que votre âme souffre beaucoup, et la mienne ne souffre pas moins à votre occasion; venez donc au plus tôt. J'ai la confiance que nous nous soulagerons mutuellement. Je ne veux pas m'entretenir par lettre avec vous de vos projets ultérieurs; je ne puis approuver que vous alliez à Lyon sans passer par Paris, sans me voir. Je ne comprends pas que cette pensée entre dans votre tête, et surtout dans votre cœur. Quoi donc? Craignez-vous que je vous empêche de faire la volonté de Dieu? Et ne craignez-vous pas de vous écarter de cette adorable volonté, le seul objet de votre amour, en marchant dans une voie si extraordinaire, sans conseils et surtout sans conseils de ceux qui doivent vous en donner, et qui, Dieu merci, ne veulent que votre salut et le service de Notre-Seigneur? »

M. Féret se rendit à Issy, et, dès les premiers entretiens qu'il eut avec son saint et bien-aimé supérieur, toutes ses inquiétudes firent place à une parfaite tranquillité. Au commencement de septembre, il retourna à Nantes, prêt à remplir les fonctions que l'on jugerait à propos de lui confier, dans l'un ou l'autre séminaire. Il fut rendu à la maison de théologie, où il était plus difficile de le remplacer qu'au séminaire des philosophes.

Telles furent les vacances de 1845 pour M. de

Courson ; il avoua dans l'intimité qu'il y avait été réduit à la plus extrême fatigue. Mais pour grand que fût son accablement, il se refusa jusqu'aux derniers jours à prendre quelque délassement hors de la maison. Il permettait sans peine aux jeunes ecclésiastiques du séminaire, qui passaient le temps des vacances à Issy, de faire des excursions dans les environs de Paris, de visiter les monuments et les objets d'art que Versailles, Saint-Germain et Saint-Denis renferment en grand nombre[1]. Il invitait même les directeurs de province qui faisaient leur retraite à la Solitude à se donner ce délassement, la retraite terminée. Quant à lui, il était tout entier à ses occupations. La prière, les visites du très saint Sacrement dans la tant aimée chapelle de Lorette, les pieuses lectures, remplissaient les courts instants de liberté que lui laissaient ses relations avec le prochain.

Pour la lecture, il affectionnait d'une manière particulière les écrits de M. Olier et de ses successeurs immédiats. Il disait avec sa modestie ordinaire à M. Faillon, dans une lettre du 2 septembre : « Je lis divers papiers de la Compagnie ; j'aurais souvent besoin de vous pour me les expliquer. Nous en causerons à votre retour. Mes questions seront curieuses

[1] Comme dans ces excursions il n'était pas rare qu'on s'égarât, ou que, par suite de contretemps, on rentrât au séminaire en retard, le bon supérieur, qui avait l'œil à tout, pourvoyait avec une attention de mère à ce que ses enfants n'eussent pas à attendre en arrivant les soulagements dont ils auraient besoin. Pour les promenades ordinaires, M. de Courson conseillait les bois de Clamart, Fleury, Meudon et Saint-Cloud. « Il semble, disait-il, que ces forêts n'ont été si bien percées et ne sont si proprement entretenues que pour nous. »

et n'ajouteront pas beaucoup à la chose essentielle qui est de saisir pleinement la pensée et l'esprit de notre admirable fondateur. Hélas ! je suis trop grossier pour atteindre ce but comme il serait nécessaire que je le fisse. »

Ces sentiments d'amour et de vénération pour M. Olier n'étaient pas nouveaux chez M. de Courson. Personne peut-être ne désira plus vivement que lui la publication de la nouvelle Vie de ce saint prêtre. « Que j'ai grand'peur, écrivait-il en 1839, d'être mort avant d'avoir vu le beau livre de M. Faillon ! Qu'il se hâte donc ! Mais si je meurs, c'est égal; car j'ai l'espoir de bien connaître M. Olier dans le ciel, où j'espère qu'il me recevra sous l'aile de son surplis. »

Cependant sa nomination à la place de supérieur général accrut encore l'estime et l'affection qu'il avait pour le fondateur de Saint-Sulpice. Une de ses plus douces consolations était de posséder dans sa chambre le cœur et la langue de ce bien-aimé père et de pouvoir, dans les difficultés et les inquiétudes que faisaient naître les fonctions de sa place, se prosterner et prier devant ces vénérables restes. Volontiers aussi il les faisait vénérer aux directeurs de Paris ou de la province qui lui en témoignaient le désir. « Je n'oublierai jamais, dit l'un d'eux, la bonté avec laquelle M. de Courson s'offrit, pendant les vacances de 1845, à me montrer et à me faire baiser le cœur de M. Olier. M'ayant donné jour pour cela, il se rendit à Paris, et, après m'avoir conduit près du prie-Dieu dans lequel ce cœur vénérable était renfermé, il se mit à genoux, le tira du meuble, et le tenant respectueusement dans ses mains, nous fûmes l'un et l'autre quelque temps

en prière. Quand j'eus satisfait ma dévotion, pensant qu'il ne demeurait ainsi à genoux que pour me donner le loisir de prier, je le remerciai, m'excusant de la fatigue qu'il prenait pour moi ; mais il répondit avec bonté que cela ne le fatiguait nullement, et nous continuâmes à prier pendant quelque temps encore[1]. »

M. de Courson se plaisait à Issy et n'allait que très rarement à Paris, pendant les vacances. Mgr Affre, qui, comme on l'a dit, lui avait donné des lettres de grand vicaire, tenait cependant à ce qu'il assistât chaque semaine au conseil. En dehors de ces circonstances, il ne quittait guère la maison de campagne. Là étaient ses occupations ordinaires, là aussi, par suite des goûts simples que nous lui connaissons déjà, se trouvait son unique délassement. Il aimait, comme autrefois à Nantes, la promenade à travers les différentes parties de l'enclos, la visite des plantations et des semis; il se plaisait à voir le jardin potager, s'entretenait volontiers avec ceux qui le cultivaient, évitant avec bonté de les prendre en faute, quoiqu'il s'aperçût souvent que, sous le gouvernement plus que paternel de l'économe d'alors, ces bons jardiniers ne travaillaient que médiocrement. « Ici, disait-il, nous avons pour domestiques des gens qui paraissent bien heureux : M. Telles est si bon homme! Je crois qu'ils me craignent un peu à cause de mes

[1] L'année suivante, le 12 août 1846, le cœur et la langue de M. Olier, que l'on craignait de voir s'altérer, par suite du mauvais état dans lequel se trouvaient les vases qui les renfermaient, furent transférés par M. de Courson, de l'avis de plusieurs personnes doctes et expérimentées, et d'après le vœu des consulteurs, dans des vases de cristal qui permettent de les voir en même temps qu'ils les mettent à l'abri de toute altération.

lunettes. Je ne leur ai pourtant encore rien dit, quoiqu'il y eût bien à dire[1]. »

Cependant, vers la fin de ces pénibles vacances, M. de Courson fit une sortie ; la charité et le zèle l'y déterminèrent. « J'ai l'intention, écrivait-il au bon curé de la Boissière, de faire une petite absence de congé qui durera vingt-quatre ou quarante-huit heures, pour aller à Fontainebleau voir M. de la Ville-Vallio, mon vieux parent et ami. Il est sur le bord de la tombe, il me désire et me demande[2]. Le

[1] Malgré ce défaut de vigilance qui tenait à ses infirmités, M. Telles de la Poterie, dont il est ici question, jouissait pleinement de l'estime et de l'affection de M. de Courson. Pendant les vacances qu'il passa cette année en Normandie, le bon supérieur se faisait un plaisir de lui écrire et de le mettre au courant de mille petits détails capables de l'intéresser et de l'égayer. Il y a lieu d'admirer la tendre charité qui l'arrachait à ses occupations graves et pressantes pour plaisanter agréablement avec ce vénérable confrère. « Mes promenades journalières, lui disait-il dans les premiers jours d'octobre, me mettraient à même de vous rendre bon compte de l'état de la végétation dans le parc d'Issy. Pour n'être pas trop long je me contenterai de vous dire que les navets sont fort beaux et profitent à vue d'œil, que le trèfle incarnat est sorti de terre dans de belles conditions. Je crains qu'il ne soit étouffé et dévoré par le mouron et par l'avoine qui lui disputent le terrain; mais votre œil de maître en imposera au mouron et à l'avoine. Le cèdre n'a éprouvé aucun accident; il est bien protégé et s'élève modestement, en attendant qu'il devienne superbe. Jusqu'ici, il ressemble assez à l'humble hysope; mais l'ombre de Lorette favorisera son progrès. A son second siècle, il couvrira admirablement nos neveux. Tout le monde respectera vos pommiers et vos poiriers, et Pierre suivra fidèlement vos instructions. On laboure et on prépare les terres à la semence. Ainsi, cher bon frère, ne vous hâtez pas : il vous restera toujours assez de temps à souffrir de mes contrariétés et de mes défauts. Priez et offrez pour nous votre maladie : qui souffre prie. »

[2] Le général de Courson de la Ville-Vallio, qui vivait alors

10 octobre, ajoutait-il, il faudra rentrer à Paris, au milieu d'une légion de deux cent trente séminaristes.»

Ainsi finirent les vacances de 1845; elles avaient été bien laborieuses pour le nouveau supérieur, mais l'année qui allait commencer ne devait pas l'être moins.

retiré à Fontainebleau, avait commandé le cinquième régiment de la garde royale.

CHAPITRE XXXIII

M. DE COURSON DANS LE GOUVERNEMENT DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

Le séminaire de Saint-Sulpice n'étant ouvert qu'aux élèves qui ont déjà suivi, à Issy ou ailleurs, le cours de philosophie, atteint assez rarement le nombre assigné d'avance par M. de Courson, nombre qui fut encore dépassé au moment de la rentrée. Le gouvernement d'une communauté aussi considérable offre toujours d'assez grandes difficultés : il faut plus d'effort pour lui donner l'impulsion dont elle a besoin et la pénétrer tout entière de l'esprit qui doit l'animer.

Le nouveau supérieur savait cela mieux que personne ; il sentait d'ailleurs qu'en débutant il devait avant tout ménager les esprits, faire très peu de changements, et que, s'il était nécessaire d'opérer des réformes, de supprimer quelques abus introduits pendant la longue maladie de M. Garnier, il fallait y procéder avec tant de douceur et de patience que personne n'en pût être blessé. Toutefois, les diffi-

cultés de sa position ne l'intimidèrent pas, car sa force d'âme, comme on l'a vu ailleurs, n'était jamais diminuée par le bas sentiment qu'il avait de lui-même. La communauté lui eût-elle été aussi peu sympathique qu'elle parut l'être au moment de sa nomination, il ne s'en serait pas ému. Mais les choses n'en étaient pas là : les deux derniers mois de l'année précédente joints au temps des vacances, pendant lequel un assez grand nombre de séminaristes s'étaient trouvés en rapports journaliers avec lui, avaient été suffisants pour faire tomber bien des appréhensions. L'entrée d'une quarantaine de nouveaux, venant d'Issy, et tous heureux de retrouver leur bon supérieur, acheva de lui concilier les esprits.

Mais, hâtons-nous de le dire, M. de Courson ne faisait pas ces calculs. Sa grande, son unique confiance était dans la prière. Non content d'adresser lui-même à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère de ferventes supplications, il faisait prier à cet effet toutes les communautés religieuses de sa connaissance et n'écrivait à aucun de ses amis sans lui demander le même service. « Donnez-moi quelque part à vos souffrances, disait-il à M. l'abbé Richard, alors malade à Nantes, pour qu'elles m'aident à bien soutenir celles que Dieu impose à ma pauvre âme. Pensez aussi au séminaire de Saint-Sulpice et à ses deux cent cinquante commensaux. » Une de ses pratiques, à l'égard des nouveaux, était de les envoyer à la chapelle de Lorette, demander à la sainte Vierge la grâce de faire un bon séminaire. « Votre neveu est arrivé, écrivait-il à M. Martel, je l'ai envoyé dire des *Ave Maria* à Lorette. Il m'a paru bien disposé à le

faire. » — « Lorsque j'arrivai à Issy, avant mon entrée au séminaire de Saint-Sulpice, dit un de ceux qui faisaient partie du cours de 1845, M. de Courson m'embrassa et me dit : Allez à Lorette. »

Dieu bénit l'emploi de ces moyens, et le pieux supérieur, dans la conduite du séminaire de Paris, eut les mêmes succès qu'il avait eus dans la direction des philosophes de Nantes. L'ascendant peu ordinaire qu'il avait pris au milieu de ses compatriotes, il le prit aussi, en assez peu de temps, à Saint-Sulpice, où l'on se rend de tous les diocèses de France et même de tous les pays du monde. Bientôt tous les cœurs furent à lui ; il n'eut pour les gagner qu'à laisser voir l'intérêt cordial qu'il portait à chacun et la bonté qui l'animait, alors même qu'il était très sévère sur quelque point de la discipline.

Ce n'est pas, en effet, en se montrant indulgent à l'excès et en faisant des concessions préjudiciables au bon ordre qu'il parvint à conquérir, dans un si haut degré, l'affection et la confiance de ses élèves ; il aurait cru trahir ses obligations les plus sacrées et se montrer cruel à l'égard de sa communauté, en n'y maintenant pas l'exacte observation du règlement. Mgr Sebaux, qui le vit dans les premiers temps de sa supériorité, le trouva plein de ces pensées. « En me parlant du séminaire confié immédiatement à sa sollicitude, lit-on dans les notes de ce prélat, M. de Courson me dit combien il tenait à y établir une parfaite régularité. « Je parais sévère à quelques-uns, « ajouta-t-il, je le vois et j'en souffre, je ne voudrais « faire de peine à personne, j'aime trop mes chers « enfants ; mais, quand ma conscience parle, il faut

« agir. Sans la bonne discipline, il ne peut y avoir « ni recueillement, ni esprit d'oraison et de piété, ni « humilité, ni mortification. Tout se dissipe. Je ne « puis m'y prêter. » Au reste, dit encore Mgr l'évêque d'Angoulême, si sa fermeté et son amour de la règle le faisaient paraître sévère, on ne laissait pas d'apprécier tout ce qu'il y avait de bon, d'affectueux, de paternel dans son cœur. Plusieurs des élèves du séminaire, à qui je parlais de leur excellent supérieur, me dirent de quelle affection, de quelle vénération et de quelle confiance il était environné dans la maison.»

Nous retrouvons la même pensée dans les souvenirs écrits de plusieurs anciens élèves de M. de Courson. Tous se félicitent de l'avoir eu pour maître au séminaire et se rappellent avec bonheur le temps qu'ils ont passé auprès de lui. « Je l'ai toujours trouvé, dit l'un d'eux, l'homme le plus dévoué au bien de ses élèves. Il m'a toujours paru directeur plein de sagesse, supérieur d'une rare prudence, alliant la bonté d'un père à la fermeté d'un maître. Cette remarque a souvent été faite devant moi par des confrères de Saint-Sulpice qui se demandaient comment M. de Courson pouvait se faire aimer d'autant plus qu'il serrait davantage les rênes. S'il retranchait un abus, il le faisait avec tant de douceur qu'on y voyait l'esprit de Dieu ; s'il refusait une permission, il avait toujours une parole agréable pour qu'on n'en fût pas blessé. »

On a vu que, dans le gouvernement du séminaire des philosophes de Nantes, M. de Courson avait grandement égard au caractère, à l'âge, au tempérament et aux dispositions de chacun de ses élèves,

qu'il n'appliquait pas avec la même rigueur à tous certains articles du règlement, qu'il exigeait plus de quelques-uns et accordait assez facilement des dispenses à d'autres. Cette manière qui lui avait parfaitement réussi avec des jeunes gens qui débutaient dans la carrière ecclésiastique, il l'employa constamment et avec les plus heureux fruits au séminaire de Saint-Sulpice. L'auteur de la *Notice*, qui a puisé ses renseignements aux meilleures sources, le fait remarquer, mais sans attacher peut-être assez d'importance à ce point qui nous paraît faire le caractère principal de l'administration du sage supérieur. « La direction que M. de Courson donnait aux jeunes séminaristes, dit-il, était des plus simples. Il conduisait chacun d'eux d'après la connaissance qu'il avait de son caractère et de sa vocation[1]. »

Quand on lit la Vie de M. Émery, on est touché en voyant avec quelle tendresse ce vénérable supérieur invitait un de ses jeunes élèves à venir le voir dans sa chambre toutes les fois qu'il s'ennuierait. M. de Courson en agissait quelquefois de même à l'égard de ceux qui avaient besoin d'être encouragés. « Souvent, dit l'un d'eux, excellent prêtre aujourd'hui, ce bon supérieur, qui connaissait l'irritabilité de mes nerfs, m'envoyait chercher pour s'entretenir avec moi. Oh! j'admirais comment, avec les nombreuses occupations qui l'accablaient, il daignait ainsi me consacrer un temps si précieux. Aussi quel bien il m'a fait! »

Le reconnaissant disciple raconte ensuite avec

[1] *Notice*, p. 11.

quelle bonté et quelle condescendance M. de Courson lui accorda quelques permissions extraordinaires qu'il lui demanda, et comment, selon son expression, il lui permit, avant de retourner dans son diocèse, de goûter à tous les plaisirs intellectuels et honnêtes que Paris pouvait offrir à cette époque. M. de Courson, qui, du premier coup d'œil, avait remarqué dans son jeune élève, à travers la vivacité du tempérament et la légèreté du caractère, une grande franchise, des dispositions généreuses et un excellent cœur, avait voulu, par ces permissions extraordinaires, très ardemment désirées, se l'attacher et par là le gagner plus complètement à Dieu et à l'Église. « Ayez toujours pour moi de l'ouverture, lui disait-il quelquefois, et nous demeurerons bons amis. » L'événement a bien justifié la conduite et les prévisions du sage supérieur, et même depuis sa mort il exerce encore une très précieuse influence sur ce fidèle ami. « Après ma sortie du séminaire, dit cet ecclésiastique, j'ai continué de correspondre avec ce cher et bien-aimé supérieur. Ses lettres sont là; elles sont mon trésor. Après trente ans j'aime à les relire, et elles me font toujours du bien. »

En donnant ainsi à quelques séminaristes qui en avaient besoin des témoignages particuliers de bienveillance, M. de Courson ne fut jamais accusé ni même soupçonné de partialité. On savait trop l'affection qu'il portait à tous ses enfants pour penser que son cœur ne s'ouvrait qu'à quelques privilégiés. A toute heure il était disposé à recevoir et à écouter ceux qui voulaient l'entretenir. « Malgré ses grandes occupations, dit un autre de ses anciens élèves de Saint-

Sulpice, quand il conversait avec un séminariste il semblait n'avoir que son affaire en tête. Il m'est arrivé souvent de me présenter à des heures où ordinairement les élèves n'allaient pas chez lui et de lui demander si je pouvais l'entretenir : « Oui, me répon« dait-il avec bonté, je suis toujours prêt. » Cette complaisance à nous écouter est ce qui a le plus contribué à nous faire tant aimer notre bon supérieur. »

Le supérieur général de Saint-Sulpice, à raison des nombreuses relations qu'il a nécessairement avec les personnes du dehors et de la visite des séminaires de province qui, chaque année, pendant deux ou trois mois le tiennent hors de Paris, ne peut se charger de la direction spéciale d'un grand nombre de séminaristes. M. de Courson ne se conforma pas toujours à cet usage : il lui en coûtait de répondre par un refus à la demande qu'on lui faisait de se mettre sous sa conduite, et il fallut plus tard lui enjoindre de se modérer sur ce point.

Au reste, pour recourir à ses sages conseils et prendre son avis sur quelque détermination importante, il n'était pas nécessaire de se confesser à lui et de l'avoir pour directeur spécial : par suite de la confiance extraordinaire qu'il inspirait, tous les séminaristes étaient heureux de pouvoir lui soumettre leurs principales inquiétudes, leurs projets d'avenir et surtout les indécisions dont l'esprit souffre quelquefois. Il accueillait parfaitement toutes ces communications, dissipait d'un mot les incertitudes, relevait les courages abattus et profitait habilement de ces ouvertures pour exciter à la perfection, signaler quelque défaut ou du moins indiquer les

moyens à prendre pour répondre aux desseins de Dieu.

Cependant ceux qu'il consentait à prendre sous sa direction devenaient, par là même, l'objet de soins plus assidus encore. Il leur donnait volontiers tout le temps dont ils avaient besoin pour communiquer leur intérieur, lisait soigneusement leur règlement particulier ainsi que les résolutions de la retraite, et profitait de tout pour les aider à comprendre la perfection qu'exige l'état ecclésiastique. Dans ces moments il était tout entier au jeune séminariste qui l'entretenait ou lui faisait part des bons sentiments qui l'avaient occupé dans ses oraisons, des difficultés qu'il y rencontrait. Aussi rien n'échappait à sa grande perspicacité.

Un de ses disciples, aujourd'hui grand vicaire et auteur de plusieurs ouvrages, lui ayant présenté le petit écrit qui contenait les résolutions de sa première retraite et le règlement particulier qu'il s'était tracé, M. de Courson, le lisant en sa présence, dit tout à coup en lui portant familièrement la main sur la tête : « Ah ! le petit bonhomme, il écrira un jour. » Cette réflexion fit rougir le jeune séminariste, qui ne s'était pas rendu compte d'un certain tour littéraire donné à son petit écrit ; mais cette circonstance n'avait pas échappé à son clairvoyant directeur, et le soupçon qu'elle lui donna s'est promptement vérifié.

M. de Courson, à Saint-Sulpice comme à Nantes, suivait dans la conduite de ses disciples les principes et les conseils de saint François de Sales, son saint de prédilection. Comme ce grand maître de la vie spirituelle, il recommandait surtout la pratique des

petites vertus qui croissent au pied de la croix, l'humilité, la douceur, l'obéissance, la patience et la mortification intérieure. On voit, par une de ses lettres, que s'il ne poussait pas vers les pénitences extraordinaires, il n'en interdisait pas l'usage à tous, et qu'à l'exemple du saint évêque de Genève, il les croyait utiles pour avancer dans la dévotion. Écrivant à M. Féret, quand il se vit définitivement fixé à Paris, et le priant de lui envoyer son petit mobilier, il ajoutait : « Par la même occasion, vous pourriez placer dans le paquet quelques *bonbons* de sainte Thérèse, disciplines, bracelets, etc. Ces joujoux sont vierges; ils peuvent me servir pour proposer des essais à quelques pénitents qui sont désireux de se mortifier. »

C'est surtout dans le tête-à-tête de la direction ou de la conversation que M. de Courson exerçait une influence à laquelle bien peu de personnes résistaient; cependant, même en s'adressant à la communauté, sa parole était encore fort puissante. Écoutons là-dessus l'auteur de la Notice; on ne peut mieux peindre en quelques mots ce côté du vénéré supérieur. « Quand il parlait à tous, dit-il, l'objet le plus ordinaire de ses avis était la simplicité, l'éloignement des maximes et des habitudes du monde, l'amour du travail et de la prière, le dévouement à l'Église et l'esprit de religion. Sa parole n'était ni facile ni éloquente; elle se ressentait de l'extrême simplicité de son caractère; mais elle était remarquable par sa précision. M. de Courson, qui connaissait parfaitement le monde, exposait avec autant de netteté que de justesse les devoirs que les ecclésiastiques ont à y remplir; quand il était ému, quand il sentait le besoin

d'inculquer fortement quelque chose dans l'esprit de ses auditeurs, son langage s'élevait et il remuait profondément les âmes[1]. »

L'explication du règlement général, qui a lieu dans les premières semaines de l'année et que le supérieur se réserve toujours, donnait à M. de Courson le moyen de parler souvent à la communauté. Il en profitait pour lui imprimer une sage et forte impulsion; il insistait particulièrement sur l'importance de l'observation du règlement. « Je sais bien, disait-il avec simplicité, que cette règle dont je vais vous donner l'explication, gêne la nature, qu'elle exige de continuels sacrifices; je l'éprouve comme vous; mais souvenons-nous, les uns et les autres, que notre règlement n'est pas le résultat du caprice des hommes; c'est la volonté de Dieu qui nous l'impose à tous. »

Passant ensuite à l'explication des divers articles, il frappait beaucoup son auditoire par le ton pénétré avec lequel il s'expliquait sur certaines obligations. « J'ai remarqué chaque année, dit l'auteur d'une note déjà citée, que lorsqu'il arrivait à l'article du règlement qui traite du bréviaire, il en parlait avec une estime qui faisait bien connaître ce qu'était pour lui la récitation du saint office et quel délicieux aliment y trouvait sa piété. Il était encore plus ému quand il parlait de la dévotion au très saint Sacrement. Son cœur ne pouvait retenir les affections dont il brûlait pour Notre-Seigneur, sa voix devenait plus sonore; son ton, assez lent d'ordinaire, s'animait; on remarquait un mouvement inaccoutumé dans la

[1] *Notice*, p. 11.

glose qu'il faisait sur les articles relatifs à la sainte messe, à l'action de grâces et à la visite du très saint Sacrement. »

M. de Courson n'avait pas, en effet, de plus vif désir que de répandre dans tous les cœurs la dévotion envers la divine Eucharistie. Sa consolation était de voir le séminaire de Saint-Sulpice fidèle à la pratique de l'adoration du très saint Sacrement. On sait que dans cette maison et dans les séminaires qui en dépendent, il est d'usage qu'il y ait toujours, autant que possible, trois ou quatre séminaristes, en habit de chœur, devant le saint tabernacle. Ils se relèvent de demi-heure en demi-heure, et tous, chaque semaine, vont ainsi tour à tour rendre leurs devoirs à Notre-Seigneur, au nom de la communauté entière. Cette religieuse pratique, introduite par M. Olier et fidèlement conservée par ses successeurs, réjouissait beaucoup M. de Courson. « Deux choses me consolent au séminaire de Saint-Sulpice, disait-il quelquefois, c'est l'adoration du très saint Sacrement et la dévotion envers la sainte Vierge. A la fin de ma visite (il la faisait tous les jours pendant la classe du soir), je ne puis me lasser de voir les séminaristes venant faire leur adoration. Par la blancheur de leurs surplis et la modestie de leur démarche, ils me font penser aux anges qui entourent les degrés du sanctuaire. »

CHAPITRE XXXIV

M. DE COURSON DANS LE GOUVERNEMENT DE LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE

La direction du séminaire de Paris, quoique très importante, n'est que la moindre partie de la charge du supérieur général de Saint-Sulpice. Toute la Compagnie est immédiatement confiée à sa sollicitude; son principal devoir est d'en prendre soin, de veiller à sa conservation, d'y maintenir l'esprit du fondateur et de ne rien négliger pour que tous ses membres, unis entre eux par la plus cordiale charité, soient fidèles à se dévouer au service du clergé.

C'est surtout la vue de cette partie de la tâche qui lui était imposée qui fit verser tant de larmes à M. de Courson, au moment où il fut élu; se croyant tout à fait incapable de remplir des devoirs si importants et si étendus, il se désolait sur sa nomination comme sur un grand malheur arrivé à Saint-Sulpice. « Je tremble, je gémis, disait-il dans une lettre déjà citée, et, tout en adorant les desseins mystérieux de Dieu, je cherche en vain à découvrir comment les

choses pourront marcher. Ah! qu'il est lourd le fardeau qu'on m'a imposé!... » La suite fera voir que cet homme si défiant de lui-même et qui n'envisageait qu'en tremblant les fonctions de supérieur général, en remplit cependant les devoirs avec une sagesse, une fermeté et une aisance qui ne se ressentaient nullement des appréhensions de son âme.

De tous ces devoirs celui dont il eut toujours particulièrement à cœur de se bien acquitter, fut le maintien des règles et usages établis par M. Olier, et religieusement conservés par ses successeurs. Comme M. Tronson, il était persuadé qu'on ne pourrait s'en écarter sans détruire l'œuvre du fondateur[1]. Il savait d'ailleurs que les successeurs de M. Tronson n'avaient pas eu un autre esprit que ce saint prêtre et que dès le jour de leur élection, se regardant comme établis gardiens des usages et des traditions de Saint-Sulpice, ils s'étaient dévoués sans réserve à la conservation de ce précieux dépôt. La conduite de M. Émery, qui, chargé par la Providence de réunir les membres dispersés de Saint-Sulpice, donna plus

[1] « Vous pouvez juger après cela, ajoutait M. Tronson, quelles peuvent être mes pensées et quelles doivent être aussi celles de toutes les personnes qui regardent M. Olier comme un saint fondateur. Elles doivent sacrifier toutes leurs vues, quelque importantes et raisonnables qu'elles leur paraissent, afin de suivre les lumières que Dieu lui a données pour la perfection aussi bien que pour l'établissement de son œuvre. Il est vrai que dans le monde on regarderait comme des bagatelles des choses de cette nature, qui, en effet, ne seraient pas des points importants pour des particuliers; mais elles sont des points capitaux dans une communauté, où l'on doit mettre pour règle inviolable cet avis du Sage : *Ne transgrediaris terminos quos posuerunt patres tui.* » (*Vie de M. Olier,* III, 200.)

de soin encore à la conservation de l'esprit et des règles qu'à la réorganisation du corps de la Compagnie, le remplissait d'admiration et lui servit particulièrement de modèle. Comme lui il désirait pouvoir se présenter un jour avec confiance devant M. Olier et lui dire : « *Je n'ai rien négligé pour conserver votre œuvre.* »

La crainte de laisser altérer en quelque point l'esprit de cette chère Compagnie, dont Dieu lui avait confié le soin, ne le quittait ni le jour ni la nuit, et rien ne lui coûtait pour la préserver de ce malheur. C'est dans ce sentiment qu'il trouvait le courage et la force de supporter les grandes fatigues dont nous allons le voir accablé ; c'est ce qui lui fit entreprendre tant de voyages, entretenir de si nombreuses relations avec les divers membres de sa société, travailler sans nul relâche à l'expédition des affaires, etc. De là surtout naquit cette sollicitude continuelle qui ne lui laissait aucun repos jusqu'à ce qu'il fût au courant de tout ce qui se passait, soit en France, soit en Amérique, dans les établissements confiés à Saint-Sulpice, ne croyant jamais pouvoir se décharger entièrement sur les autres d'aucune affaire se rattachant à son administration.

Le choix et la formation des sujets qui s'offraient pour travailler dans la compagnie de Saint-Sulpice attiraient tout particulièrement l'attention de ce zélé supérieur. Il savait trop de quelle importance il est de n'en recevoir que de bien appelés et de n'en mettre dans les emplois que de parfaitement formés, pour se relâcher sur ce point fondamental. Malgré la pénurie de sujets, dont il eut à gémir presque tous les

ans, au moment des nominations, il ne s'écarta jamais de la règle suivie par ses prédécesseurs, qui ne faisaient rien pour en attirer et qui auraient plutôt craint d'en avoir trop que d'en manquer[1]. Conformément à ce principe, dès qu'on hésitait sur les qualités et dispositions de ceux qui se présentaient dans les séminaires de province, il demandait un délai et une plus longue épreuve, avant de les recevoir à Paris. Il appréciait beaucoup la pratique de les faire passer une année au séminaire de Saint-Sulpice. « Je suis plus résolu que jamais, écrivait-il en 1848, à ne pas m'écarter de la règle qui demande une première épreuve au séminaire de Paris, avant l'admission à la Solitude. » C'était pour lui un moyen de connaître plus parfaitement les jeunes aspirants et de commencer à leur inspirer l'esprit de Saint-Sulpice.

Si les relations qu'il avait fréquemment avec eux lui en faisaient découvrir quelqu'un n'ayant pas les qualités requises pour travailler utilement à Saint-Sulpice, il l'engageait avec douceur à rentrer dans son diocèse et pourvoyait à ce que la démarche qu'il avait faite ne lui fût pas dommageable. Quant à ceux qui lui paraissaient bien appelés, ils devenaient l'objet de sa prédilection ; il veillait avec une bonté de père sur tout ce qui les intéressait, les aidait à s'ac-

[1] « Ceux qui disent, écrivait M. Tronson, qu'il n'y a pas assez de sujets dans Saint-Sulpice ne me paraissent pas bien connaître l'esprit de M. Olier. Il a jugé qu'il n'en fallait pas beaucoup, et il a cru que, lorsqu'on en aurait besoin, il fallait avoir recours à Dieu plutôt qu'aux inventions humaines, pour n'en avoir que de bien appelés. Nous en avons toujours eu, par sa miséricorde, suffisamment pour le besoin; prions-le que nous n'en ayons jamais de superflus. » (*Vie de M. Émery,* t. I, p. 49.)

coutumer, écoutait volontiers les communications qu'ils désiraient lui faire et leur témoignait en toute occasion que déjà il les regardait comme ses enfants. Ces attentions paternelles touchaient sensiblement ceux qui s'en voyaient l'objet; elles gagnaient entièrement leur cœur et contribuaient beaucoup à les affermir dans le dessein de se donner à une compagnie dont un si excellent supérieur avait la conduite. M. Faillon avait bien remarqué cette heureuse influence que M. de Courson exerçait au séminaire de Paris sur les jeunes gens qui se destinaient à l'œuvre de Saint-Sulpice. Parlant d'une année de Solitude dont on eut beaucoup à se louer, il disait : « Cette excellente recrue est l'effet du zèle doux et sage de notre très honoré père, M. de Courson, qui avait préparé les choses de loin. »

Dieu mit plus d'une fois la tendresse du bon supérieur à de pénibles épreuves, au sujet de ses chers disciples, l'espérance de sa Compagnie. Quelques-uns des plus accomplis moururent sous ses yeux; d'autres contractèrent des infirmités qui les rendirent incapables de suivre leur pieux dessein. Non content de redoubler d'attentions et de soins pour eux, au début de la maladie, il allait, dès que leur état devenait inquiétant, se prosterner aux pieds de la très sainte Vierge dans quelqu'un des sanctuaires célèbres qu'elle a dans la capitale, et là il exhalait sa douleur et conjurait Marie de ne pas permettre que la société de Saint-Sulpice fût privée des services que ces pieux jeunes gens pouvaient lui rendre [1].

[1] C'était la pratique ordinaire de M. de Courson en de semblables rencontres. « Je suis allé dans ma peine, disait-il à un

Il arriva aussi quelquefois à M. de Courson de voir d'excellentes vocations pour Saint-Sulpice contrariées par la famille ou par les supérieurs ecclésiastiques. « Que Dieu soit béni; tous nos projets sont brisés, disait-il à un jeune ecclésiastique dont la vocation ne lui paraissait pas douteuse et que son évêque désirait retenir; je ne puis m'empêcher d'en éprouver une vive peine, et cependant je suis tranquille, parce que vous êtes certainement dans l'ordre de la volonté divine. Toutefois, ne perdez pas de vue l'amour du séminaire; il entre peut-être dans les desseins de Dieu qu'après des épreuves et du temps vous vous y consacriez. L'attrait que Dieu vous a donné pour ce genre de bien, le plus excellent de tous, me laisse entrevoir cet avenir, au milieu des nuages qui l'obscurcissent. »

Les espérances de M. de Courson ne furent pas trompées. Sans entrer à Saint-Sulpice, ce jeune prêtre se rendit très utile dans un séminaire dont il fut supérieur pendant plusieurs années. Il arriva quelque chose de semblable pour un autre ecclésiastique dont la vocation à l'œuvre des séminaires fut violemment traversée. Il venait d'être admis à la Solitude lorsque le père, ne pouvant consentir à être privé de son fils, vint le chercher et l'emmena comme de force chez lui. M. de Courson aimait beaucoup ce jeune diacre, dont la vocation à Saint-Sulpice lui paraissait être

directeur qui lui avait appris la maladie de deux ecclésiastiques de Nantes, me prosterner aux pieds de la statue miraculeuse de Notre-Dame-des-Grès, de Saint-Thomas-de-Villeneuve; j'en sors: j'ai fait ma prière pour ces deux chers malades, les mettant entre les mains de celle qui est *salus infirmorum.* »

l'œuvre de la sainte Vierge ; aussi fut-il très affligé de l'opposition déraisonnable qui lui était faite. Toutefois, il ne désespéra jamais de le revoir un jour parmi ses enfants. « J'ai cru, disait-il, devoir céder aux étranges préoccupations de ce brave homme, mais j'ai la confiance que la sainte Vierge terminera doucement et heureusement cette affaire. »

L'épreuve dura dix mois pendant lesquels le bon supérieur ne perdit pas un instant de vue son cher disciple et ne négligea rien pour adoucir sa peine, soutenir son courage et abréger le temps de son exil. Cependant, accoutumé à ne pas prendre son cœur pour guide quand il s'agissait d'administration, il se refusa toujours à faire des promesses qui auraient pu le gêner à l'époque des placements. « Le cher M. X., écrivait-il, croit que j'avancerais ses affaires en faisant une sorte de promesse de l'envoyer dans un séminaire rapproché de sa famille ; il comprendra facilement que je ne puis rien dire, rien écrire de semblable, puisque je dois me diriger par des circonstances dont je ne suis pas le maître. Ce qui est certain, c'est que je suis dans la disposition de chercher à adoucir, autant que possible, le sacrifice de ses parents. Pauvre petit ami, ajoutait-il, ses peines me rendent malade. Dites-lui cependant que les excès de son père, en m'affligeant vivement, ne produisent en moi aucune indisposition; que pour éviter de suivre un autre esprit que celui de Notre-Seigneur nous devons demeurer dans la douceur. Les meilleures intentions peuvent être corrompues par les empressements de la nature. Attendons et prions. »

Ce que le prudent supérieur n'avait pas voulu pro-

mettre, il fut heureux de pouvoir l'accorder sans inconvénient. Le jeune prêtre fut placé comme directeur dans un séminaire peu éloigné de son pays, et le père s'apaisa.

M. de Courson eut rarement à faire des concessions de ce genre à la tendresse des parents; mais volontiers, toutes les fois qu'il le pouvait sans inconvénient, il cherchait à diminuer la peine que l'entrée d'un jeune ecclésiastique à Saint-Sulpice pouvait faire éprouver à sa famille. Son bon cœur lui suggérait même quelquefois des attentions qui surprennent et qu'on n'aurait pas soupçonnées. En voici un exemple qui, quoique minime en son objet, ne nous paraît pas indigne d'être cité.

Parmi les jeunes séminaristes de Nantes, venus à Paris en vue de se consacrer à l'œuvre des séminaires, il y en avait un dont la mère désirait pouvoir, comme par le passé, avoir soin du linge de son fils et qui demandait avec instance qu'on lui donnât satisfaction en ce point. On trouvait cela déraisonnable, à cause de la dépense que cela entraînerait; M. de Courson n'en jugea pas ainsi. « Veuillez donner sur ma bourse à cette bonne mère, écrivit-il aussitôt, le montant des dépenses qu'elle fera pour le blanchissage de son fils. Ce parti me paraît le meilleur, car c'est une consolation pour une mère de manier les chemises et les chausses de l'enfant qu'elle ne voit plus. »

Quoique M. de Courson, pendant le séjour que les aspirants à Saint-Sulpice faisaient auprès de lui, ne négligeât rien pour leur inspirer l'estime et l'amour de leur vocation, il attendait surtout cet effet de l'année qu'ils devaient passer à la Solitude. D'avance,

il leur parlait des faveurs célestes dont ils jouiraient dans cette pieuse retraite, du repos que leur âme y trouverait auprès de Dieu et des forces qu'ils y prendraient pour l'exercice du ministère important auquel ils étaient destinés. « M. Olier, leur disait-il, voilà le modèle que vous allez étudier avec l'aide de vos maîtres qui le connaissent si bien. » L'intérêt qu'il portait à ces chers disciples ne permettait pas qu'il les perdît de vue pendant la durée de la Solitude. Si (par excès de modestie peut-être) il laissait au supérieur et au directeur de cette maison, dont les grandes qualités lui étaient connues et pour lesquels il avait une estime qui ne pouvait être plus entière, le soin de leur donner toutes les instructions publiques, il ne se désintéressait pas pour cela de leurs progrès spirituels. Fréquemment il allait les visiter, profitant pour cela du jour de congé qui chaque semaine le conduisait à Issy, plus particulièrement encore du temps de ses retraites, de celui des vacances et de quelques autres occasions qui se présentaient pendant l'année.

Lorsqu'il allait à la Solitude, M. de Courson aimait à passer la récréation avec la petite communauté ; il se plaisait à converser avec ces jeunes ecclésiastiques sur qui reposaient ses plus chères espérances pour l'avenir. Si son œil, toujours bienveillant mais toujours observateur, remarquait en eux quelqu'un de ces défauts que le séminaire n'a pas encore détruits, il profitait de la première occasion pour les en avertir, mais il le faisait toujours en particulier et avec une bonté qui n'offensait jamais.

Dans les conseils que M. de Courson donnait aux solitaires, au moment de leur départ pour le sémi-

naire où il les envoyait, il insistait particulièrement sur la fidélité à l'esprit de la Solitude. « Conservez bien, leur disait-il, les enseignements, les traditions et les habitudes de la Solitude ; c'est votre trésor. Prenez garde à la préoccupation qui résulte naturellement d'une nouvelle position, des fonctions et des devoirs qu'on remplit pour la première fois. Veillez surtout sur vos études, qui sont l'occasion la plus dangereuse. Il ne faut rien perdre de l'esprit de recueillement, d'union à Notre-Seigneur que vous avez cherché à acquérir ; il faut au contraire y tenir d'autant plus que vous en avez plus grand besoin. »

Au moment de la séparation, le bon supérieur exprimait le désir qu'on le tînt au courant de tout, et que par des lettres fréquentes on le mît à même de donner les conseils et les encouragements dont les commençants peuvent difficilement se passer. Si quelqu'un tardait trop à le satisfaire, il prenait les devants et provoquait des communications auxquelles il attachait le plus grand prix. « Je me proposais de vous demander de vos nouvelles, si vous ne m'aviez prévenu, disait-il dans une occasion. Vous êtes donc content, heureux dans votre vocation. Que Dieu soit béni ! Je suis bien touché de l'accueil que vous ont fait nos Messieurs ; ils seront pour vous de véritables amis. Vous trouverez en eux toutes les ressources de la tendre et fraternelle charité, qui est la base de tout l'esprit de Saint-Sulpice. »

Dans ses premières lettres aux jeunes directeurs, M. de Courson insistait beaucoup sur les règles à suivre dans l'enseignement de la philosophie. « Formez des esprits sages et solides, disait-il dans une

occasion ; pour cela, apprenez aux jeunes gens à être sobres dans leurs lectures et modestes dans leurs pensées. Ménagez bien votre santé ; vous le pouvez en vous ressouvenant qu'un bon professeur s'applique plus à faire parler ses élèves qu'à parler lui-même. Les longs discours du maître apprennent généralement fort peu de choses aux jeunes gens. »

Cet homme si sage, et qui avait une si longue expérience de ces sortes d'études, ne voyait rien d'aussi important dans l'enseignement de la philosophie que le développement de l'esprit des élèves. Non qu'il fît peu de cas du fond même de cet enseignement, mais il voulait qu'avant tout on visât à rendre les jeunes gens capables des études sérieuses qui devaient les occuper plus tard. « J'attache une véritable importance à ce qu'ils acquièrent les connaissances qui font l'objet de votre cours, disait-il à un jeune professeur, mais je vois une importance égale et même supérieure à ce qu'ils reçoivent une bonne direction, une sage impulsion dans la marche que vous imprimerez à leur esprit, de manière à ce qu'ils prennent de la consistance et de l'aplomb et perdent les habitudes légères qu'ils contractent dans les colléges. »

Un autre point sur lequel M. de Courson insistait beaucoup dans ses conseils aux jeunes professeurs de philosophie, c'était de rendre la classe intéressante et pour cela de la préparer avec beaucoup de soin. « Sans vous jeter dans les profondeurs de la science, disait-il à l'un d'eux, préparez bien vos matières de manière à être avant tout clair, précis et solide. Vous n'obtiendrez le double but, que vous devez vous proposer, qui est de faire travailler et bien travailler,

qu'après avoir surmonté de grandes difficultés et à la sueur de votre front; mais, ce but atteint, vous aurez bien avancé l'affaire de l'instruction de vos élèves. »

Les conseils que M. de Courson donnait aux professeurs de théologie n'étaient ni moins sages ni moins précis. « Je demande pour vous et avec vous la grâce de saint Thomas d'Aquin, la science qui vient du crucifix, disait-il à un jeune confrère à qui il venait de confier une chaire de morale; ne vous jetez pas dans certaines nouveautés dont on a fait ailleurs la triste expérience. Marchez avec les théologiens dont l'autorité est respectable et sûre. Notre enseignement ne doit avoir aucune note de singularité. C'est l'esprit et la règle de la Compagnie, et les prétextes tirés du désir de simplifier ne doivent pas nous faire sortir de cette voie, au risque de nous jeter dans des systèmes trop souvent erronés et toujours périlleux. »

Les professeurs d'histoire ecclésiastique trouvaient aussi dans les lettres du sage supérieur de très utiles conseils. Il leur recommandait surtout de s'attacher aux questions de discipline, qui ont été agitées dans les conciles ou assemblées d'évêques du moyen âge et qui sont résolues dans les constitutions des papes. « Je n'ai jamais compris le cours d'histoire ecclésiastique, ajoutait-il, que comme un supplément au cours de théologie, et je souhaite que vous le saisissiez sous ce point de vue, en écartant je ne sais quelles vagues appréciations philosophiques qui sont grandement de mode dans le temps où nous vivons. Vous ne négligerez pas non plus de mettre en évidence les

faits de l'histoire qui peuvent servir à l'édification des jeunes gens. »

Quand il envoyait quelqu'un pour la première fois dans un séminaire de province, M. de Courson ne manquait jamais de le mettre au courant du caractère général des jeunes gens qu'il aurait à conduire, et de le prémunir contre certaines impressions désavantageuses qu'il aurait pu prendre en arrivant. « Ne vous effrayez pas, disait-il dans une circonstance, des petites passions et des propos de vos chers élèves. Pour être juste, il faut tenir compte de leur naturel impressionnable et ardent, de leur première éducation et aussi de quelques circonstances qui ne sont pas de leur fait. Il y a chez eux d'excellentes qualités : accoutumons-nous au bruit de leurs petites passions. J'aimerais mieux ce mouvement que l'apathie qui se rencontre dans quelques séminaires. »

Il écrivait à un autre qu'il avait envoyé dans un diocèse situé moins au midi de la France : « Oui, vous trouverez des trésors sous l'écorce un peu rude de vos élèves ; il faut s'accoutumer à leur accent, à leurs allures, à leur génie, à leur esprit écolier, et puis reconnaître qu'ils ont l'esprit et le cœur droits, qu'ils sont susceptibles de dévouement, quand on est parvenu à les tirer de leur excessif attachement au pays. L'étude est la grande ressource pour les former. C'est en les faisant étudier que vous les disposerez à l'oraison. Tout le séminaire marchera s'ils s'attachent à leur théologie. »

On voit par ces citations avec quel soin et quelle sagesse M. de Courson préparait ses chers enfants à bien remplir la mission qu'il leur confiait ; mais sa

sollicitude paternelle ne se bornait pas à ces premiers temps, elle durait toujours et s'étendait aux anciens de la Compagnie comme aux plus jeunes. Quelqu'un éprouvait-il de la peine dans son emploi, de la gêne dans les relations avec son supérieur ou ses confrères, il se hâtait, dès qu'il en était instruit, de le consoler et de l'encourager. Il le faisait avec la cordialité et l'esprit de foi qui ne l'abandonnaient jamais. « Vous n'êtes point si malade que vous pensez, disait-il à un directeur qui lui avait communiqué sa peine; Dieu est avec vous dans vos souffrances morales, et il sait que ces souffrances tournent à bien pour vous et pour la maison. Ne vous effrayez pas quand vos impressions sont pénibles ; priez alors et attendez. Ne vous isolez pas trop, payez de votre personne, de vos conseils, partout où il y a lieu. Hélas ! dans toutes ces misères nous avons plus à nous supporter nous-mêmes qu'à supporter les autres; nos peines tiennent presque toujours à notre défaut d'abnégation. »

Le sage supérieur ne se hâtait pas d'accéder aux désirs que, dans ces états pénibles, on lui exprimait quelquefois de changer de maison. « Convient-il que vous cédiez, que je cède au besoin de changement qui vous poursuit? ajoutait-il dans la lettre qu'on vient de citer. En vérité je ne le sais. Ne trouverez-vous pas ailleurs de nouvelles et plus grandes misères? Ne vaudrait-il pas mieux subir patiemment un mal qui paraît être dans l'ordre de la Providence? »

Il se rendait cependant quelquefois et prenait même l'initiative lorsque l'épreuve lui paraissait trop forte. « Je pense, disait-il en parlant de l'un de ses disciples les plus affectionnés, qu'il n'y a pas à différer

de remédier à une si grande souffrance physique et morale. Ce cher frère est certainement appelé à se sanctifier par beaucoup de souffrances, mais je dois veiller à sa conservation ; et puis mon cœur me sollicite vivement de ce côté. »

M. de Courson n'avait pas coutume de suivre les sollicitations de son cœur, quand il s'agissait d'administration. Dans la question des placements, en particulier, malgré le désir qu'il aurait eu de contenter tout le monde et de ne contrister personne, il consultait avant tout le plus grand bien des séminaires, et, pour le procurer, il n'hésitait pas à imposer de très pénibles sacrifices. Il le faisait d'autant plus librement qu'il savait par expérience que ces sacrifices étaient généreusement acceptés et courageusement accomplis ; et, grâce à cette docilité de ses enfants, ce qui lui avait été d'abord une peine, devenait le sujet d'une douce consolation. « Votre lettre écrite sur le chemin de l'obéissance, disait-il à un directeur qu'il tirait d'une maison où il se plaisait beaucoup, m'a fait grand plaisir. Vous resterez toujours dans ce chemin et vous y trouverez avec la paix toutes les bénédictions du Ciel. Il m'en a coûté pour vous déplacer, mais il fallait pourvoir aux besoins du séminaire où je vous envoie. »

Obligé, dans une autre circonstance, de proposer à un directeur déjà ancien des fonctions peu conformes à ses goûts, il disait en parlant de la manière dont elles avaient été acceptées : « Louons Dieu des grâces qu'il nous accorde. Quelle belle vertu que celle dont ce cher confrère vient de nous donner la preuve ! Le pauvre supérieur en est touché aux larmes. »

Pour adoucir les sacrifices qu'il était obligé de demander à ses enfants, M. de Courson ne manquait jamais de joindre à l'annonce du changement quelques mots d'affection suggérés par son excellent cœur. « Je vais vous séparer d'un très bon père, disait-il à un jeune directeur, très aimé du supérieur sous lequel il travaillait, et qu'il appelait à Paris ; je n'ose vous dire que vous trouverez ici un père aussi bon, mais du moins je puis vous promettre qu'il vous aimera aussi tendrement. »

Nous avons dit, en retraçant les caractères du gouvernement de M. de Courson au séminaire des philosophes de Nantes, combien était franche, douce et ferme tout à la fois sa manière de reprendre et de corriger. Devenu supérieur général, il eut rarement occasion de montrer sa fermeté. On admira surtout la franchise et la mansuétude qui accompagnaient toujours les avertissements que sa charge l'obligeait de donner. Souvent, quand un manquement lui était connu par celui-là même qui y était tombé, il se refusait à l'admettre comme pleinement volontaire et envoyait un encouragement au lieu de la correction qu'on attendait, ce qui, de la part d'un si bon père, touchait plus et produisait plus d'effet qu'un avertissement ou un reproche.

Sa pratique de prédilection, quand il avait à reprendre, était de s'accuser lui-même et de se reconnaître bien plus coupable que celui à qui il s'adressait. Un prêtre de Saint-Sulpice, qui travaillait à Montréal, lui ayant dit que le ministère extérieur lui faisait négliger quelques pratiques de piété et surtout le recueillement et l'union avec Notre-Seigneur, il

lui répondait : « Je ne vois pas que vous soyez si grandement en défaut pour vos exercices spirituels ; il me semble qu'ils sont bien réglés. Ce qui vous manque apparemment, c'est l'esprit intérieur, les vues de foi et de charité dans l'habitude de la vie, dans les rapports et le ministère extérieur. J'ai, aussi moi, bien des reproches à me faire à cet égard, et je rougis en pensant que des hommes comme M. Olier, M. Tronson, M. Émery et tant d'autres, qui étaient bien plus occupés que moi, demeuraient cependant si étroitement unis à Notre-Seigneur. Humilions-nous de ce défaut, travaillons à le détruire, mais restons dans la paix qui se fonde sur l'infinie miséricorde du Sauveur. »

Un directeur, dont le zèle avait besoin d'être modéré, lui ayant signalé quelques négligences dans le gouvernement du séminaire où il travaillait, M. de Courson lui disait dans sa réponse : « Mon Dieu, il est bien vrai que les pauvres supérieurs sont disposés à se persuader que tout va bien autour d'eux ; je le reconnais par ma propre expérience, et c'est là le plus grand péril de la place de supérieur. Que nos chers confrères aient pitié de nous ; qu'ils nous supportent, qu'ils nous avertissent charitablement, mais de manière à ne pas nous décourager ; car à côté de notre fausse sécurité se trouve un autre péril aussi grand, c'est celui du chagrin et de l'abattement. »

Mais, malgré l'humble sentiment qu'il avait de lui-même et la douceur qu'il y puisait, le zélé supérieur ne cédait pas d'une ligne, dès qu'il s'agissait du maintien des règles et de la fidélité à l'esprit de Saint-Sulpice. Ce point capital, on l'a vu, se trouve parti-

culièrement recommandé dans la première circulaire qu'il adressa à ses confrères, et, en attendant qu'il devînt l'objet de la dernière prière que prononcèrent ses lèvres mourantes, il ne laissa passer aucune occasion d'y revenir et d'y insister. Il le fit surtout dans la lettre circulaire par laquelle, en 1850, il annonça la mort de M. Morel, supérieur du séminaire de Nantes : « M. Morel, disait-il en terminant, est, de tous ceux de nos anciens qui ont confessé la foi, celui qui a vécu le dernier parmi nous. La génération de ces prêtres modestes et courageux, fidèles à leur vocation au milieu des épreuves, disparaît donc avec lui. Ressouvenons-nous des exemples qu'elle nous a laissés ; recueillons l'héritage de ses vertus ; gardons le dépôt des traditions qu'elle nous a confié. Que notre petite Compagnie vive de ces traditions. Le jour où nous aurions le malheur de nous ouvrir des voies nouvelles, Saint-Sulpice cesserait d'exister. »

CHAPITRE XXXV

M. DE COURSON DANS LA VISITE DES SÉMINAIRES DE SAINT-SULPICE

On n'aurait qu'une idée incomplète de la conduite que tint M. de Courson dans le gouvernement de sa Compagnie, si l'on ne parlait de la visite des séminaires de province, à laquelle il consacrait ordinairement trois mois chaque année.

Personne n'ignore quelle est l'importance des visites dans les communautés religieuses ou ecclésiastiques et avec quelle sollicitude l'Église veille à ce qu'on les fasse exactement. M. Garnier, dans les onze dernières années de sa vie, n'avait pu remplir en personne ce grave devoir de sa place; il s'en était déchargé sur M. Carrière, l'un des douze assistants, qui s'en acquitta avec beaucoup de zèle; mais, pour des relations aussi intimes, le supérieur ne peut être qu'incomplètement suppléé.

M. de Courson ne l'ignorait pas. Aussi, dès qu'il se vit chargé du soin de la Compagnie, rien ne lui fut plus à cœur que de donner à tous ses confrères la facilité de s'entretenir avec lui et d'épancher leur âme

dans la sienne. Il éprouvait de son côté un grand désir de leur témoigner combien il les aimait et souhaitait ardemment leur bonheur. C'était là, pour cet excellent supérieur, le côté consolant des visites; faire connaissance avec de bons confrères qu'il n'avait pas encore vus, en retrouver qu'il connaissait déjà et s'entretenir, à cœur ouvert, avec les uns et les autres de l'importance de l'œuvre des séminaires et des moyens de lui faire porter tous les fruits que l'Église en attend.

Plus que bien d'autres, M. de Courson aimait ces relations de tendre charité, mais le plaisir qu'il s'en promettait ne lui faisait pas perdre de vue le but de ces visites et la responsabilité qu'elles entraînent. De plus en plus effrayé de ce qu'il appelait son *incroyable incapacité,* il n'envisageait qu'en tremblant la première tournée qu'il allait entreprendre. Aussi, quand approcha le moment de se mettre en route, il demanda de tout côté des prières afin d'obtenir les lumières qui lui étaient indispensables pour y réussir. « Priez pour moi, pendant le long voyage que je vais commencer, disait-il le 25 janvier 1846 à un de ses plus fervents disciples; qu'il ne me procure aucune consolation, je n'en suis pas digne; mais qu'il tourne au service et à la gloire de Dieu. Que Notre-Dame et les saints me soient en aide; j'ai grand besoin de leur secours! »

Ne pouvant visiter dans un an, encore moins dans un seul voyage, tous les séminaires que la compagnie de Saint-Sulpice dirige dans les provinces[1],

[1] Au moment où M. de Courson fut élu supérieur général, la compagnie de Saint-Sulpice dirigeait, en France, outre le

M. de Courson se détermina à voir d'abord ceux du Puy, de Rodez, Toulouse, Bordeaux et Angers. Il fit quatre voyages cette première année et acheva l'année suivante cette tournée générale, qui fut bénie de Dieu et dont il disait, malgré les fatigues de tout genre qui l'accompagnèrent : « Dieu m'a donné dans ces voyages des consolations que je ne méritais pas. »

Par un effet de sa grande dévotion envers la Mère de Dieu et des sentiments de vénération dont il était pénétré pour M. Olier, il mit le séminaire du Puy en tête de ceux qu'il voulait visiter dans sa première tournée. Il espérait attirer plus efficacement la bénédiction du Ciel sur son entreprise en la mettant sous la protection de Marie, dans un lieu où le fondateur de Saint-Sulpice se rendit souvent en pèlerinage et chaque fois reçut de son incomparable bienfaitrice des faveurs très privilégiées [1]. Ce plan l'exposait bien à quelques fatigues de plus : les voyages dans ces contrées montagneuses n'étaient pas faciles pendant l'hiver, à une époque où les voies ferrées n'existaient pas encore, mais il ne s'en effraya pas. « On me menace, disait-il, de rencontrer beaucoup de neige, dans mon passage du Puy à Rodez ; je me confie

séminaire de Paris, les séminaires diocésains d'Aix, Angers, Autun, Avignon, Bayeux, Bordeaux, Bourges, Clermont, Limoges, Lyon, Nantes, Orléans, le Puy, Reims, Rodez, Toulouse, Tulle et Viviers.

[1] L'église de Notre-Dame du Puy, dit M. Faillon, était, de tous les lieux de piété que M. Olier avait visités, en France, celui pour lequel il témoignait le plus d'attrait, « parce que, disait-il, je n'en connais pas où Dieu se communique si intimement et où il répande ses grâces avec plus de libéralité » (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 460.)

à Notre-Seigneur, à sa sainte Mère et aux saints anges. Je serai gardé par ces esprits célestes, et j'emmène avec moi un de nos jeunes prêtres, qui sera mon ange gardien visible[1]. »

Une douce consolation pour le pieux supérieur, pendant ces longs et pénibles voyages, fut de rencontrer, dans presque toutes les villes où il s'arrêta, des sanctuaires consacrés au culte de la très sainte Vierge ou des saints et célèbres par la dévotion des peuples. Il était fidèle, malgré les occupations que lui donnait la visite, à y aller prier; c'est là surtout qu'il reposait son âme fatiguée par la continuité des affaires, qu'il sollicitait la lumière d'en haut et puisait de nouvelles forces pour le travail. Au Puy, en particulier, où le séminaire est à côté de la cathédrale, on le vit souvent prosterné aux pieds de la statue miraculeuse de Marie que possède cette antique et vénérable église. Il ne manqua pas de renouveler dans ce saint lieu la consécration que M. Olier y fit autrefois de sa Compagnie; nous voyons aussi par sa correspondance qu'il n'oublia personne, dans les humbles recommandations qu'il y fit à la Reine du ciel, et qu'il eut

[1] M. de Courson prit toujours avec lui un compagnon de voyage. M. de Sinéty, mort directeur au séminaire de Lyon, et M. Malet, aujourd'hui supérieur du séminaire de Rodez, l'accompagnèrent successivement dans ses premières tournées. Plus tard, M. Caduc eut ordinairement cette consolation. C'en était une, en effet, de jouir pendant si longtemps de la présence et de la conversation de cet excellent supérieur. « Il me donna alors, dit M. Malet, une multitude d'excellents conseils sur la direction des séminaires, sur les exigences de la vie de communauté et sur l'esprit de Saint-Sulpice. La conversation de ce bon père était pleine de douceur, d'édification et d'intérêt; elle m'a été fort utile. »

même la dévotion d'y faire brûler des cierges, pour quelques-uns de ses amis de Nantes dont la santé lui donnait des inquiétudes.

Au Puy, M. de Courson visita aussi avec respect et amour la maison où naquit la Vénérable mère Agnès de Jésus; il se rendit ensuite à Langeac, à huit lieues du Puy, pour y vénérer les précieux restes de cette grande servante de Dieu, si chère, encore aujourd'hui, aux enfants de M. Olier. Il avouait dans une de ses lettres qu'au milieu des préoccupations de la visite, ce pieux pèlerinage, ainsi que celui qu'il fit à Toulouse, au tombeau de saint Thomas d'Aquin, lui avait fait un grand bien. « Je porte ma croix de bourg en ville, disait-il, et quelquefois elle est bien pesante. Dieu me soutient et veut que je mette en lui toute ma confiance. Notre-Dame du Puy, la Vénérable mère Agnès, saint Thomas d'Aquin m'ont encouragé. J'ai fait ces dévotions avec bonheur. C'est au ciel, auprès de Notre-Seigneur, de sa sainte Mère et des saints qu'il faut chercher sa force et sa consolation. »

Plein de ces pensées, M. de Courson continua de visiter tous les lieux de dévotion qu'il rencontra sur son chemin, en sorte que de tous ses voyages, entrepris pour faire la Visite, il n'y en eut pas un qui ne méritât d'être considéré comme une suite de pieux pèlerinages. Nous ne connaissons pas tous les sanctuaires où il se rendit, mais nous savons que jamais il ne passa à Lyon sans monter à Fourvières, jamais il ne quitta Bayeux sans être allé se prosterner dans l'église de Notre-Dame de la Délivrande; à Clermont, il fit le pèlerinage de Notre-Dame du Port, en grand honneur dans tout le diocèse; la visite du séminaire

d'Aix lui donna la facilité d'aller à la Sainte-Baume et de satisfaire la dévotion dont il était pénétré pour sainte Madeleine. Nous savons qu'il courut un assez grave danger en ce pieux voyage, mais sa correspondance n'en fait pas mention et ne parle que des grâces qu'il s'est efforcé d'obtenir en ce saint lieu, pour lui et pour ses confrères. « Je suis allé demander à la Sainte-Baume l'amour pénitent, disait-il à M. Féret, et pourtant cet amour est bien faible en moi. Puisse sainte Madeleine l'obtenir pour vous et pour ceux de mes confrères qui en sont plus capables que moi ! »

Des visites si fréquemment recommandées à la Reine du ciel et aux saints patrons du diocèse où elles avaient lieu, ne pouvaient manquer d'être bénies de Dieu et de produire des fruits abondants. Les procès-verbaux dressés en ces visites et les souvenirs de ceux qui y prirent part, attestent que partout M. de Courson fit une très heureuse impression, non seulement sur les directeurs, qui furent toujours l'objet principal de sa tendre sollicitude, mais encore sur les séminaristes et sur tous les ecclésiastiques qui eurent des rapports avec lui.

Il serait sans intérêt pour le lecteur de suivre M. de Courson dans les différentes maisons qu'il visita, mais quelques détails sur la manière dont il se comportait dans ces circonstances pourront l'édifier. D'abord, en arrivant dans un séminaire, il ne manquait jamais d'aller offrir l'hommage de son profond respect au premier pasteur du diocèse et de prendre sa bénédiction, avant de se mettre à l'œuvre, et ce n'était point pour lui une visite de simple politesse, c'était un acte de religion, car sa foi vive lui montrait toujours

Jésus-Christ dans la personne des évêques. Ce devoir accompli, il rentrait au séminaire et s'assujettissait comme un simple directeur au règlement de la communauté. Il n'assistait pas seulement aux exercices de piété, il se trouvait aussi aux récréations et se mêlait volontiers aux séminaristes pendant ce temps de délassement.

Autant que cela était possible, il employait les premiers jours de la visite à s'entretenir avec ses confrères, désirant avant tout se mettre au courant des dispositions de chacun et avoir ses appréciations particulières sur les divers objets de la visite. Pour cela il n'attendait pas qu'on vînt lui ouvrir son âme et lui confier les petits embarras qu'on pouvait avoir; il prévenait lui-même tout le monde, allant pour cela, avec une condescendance qui touchait plus encore qu'elle n'étonnait, chez tous les directeurs, depuis le supérieur jusqu'au plus jeune. Ce n'était ordinairement qu'après avoir ainsi conversé cœur à cœur avec chacun de ses confrères qu'il tenait les assemblées en usage dans les visites et dans lesquelles devaient être traitées les questions d'un intérêt général, et prises les mesures réclamées par les circonstances. C'est là qu'il s'informait de l'état du séminaire, de l'observation du règlement, du progrès des études, etc.

Tous ceux qui ont eu avec M. de Courson, dans les visites, quelqu'un de ces entretiens particuliers dont nous parlons ici, savent qu'on n'éprouvait aucune répugnance à lui dévoiler son âme et à lui confier ses appréhensions et ses inquiétudes; son bon cœur accueillait tout, compatissait à tout, et, on peut le dire, avait des remèdes pour tout. Un directeur,

tourmenté de peines intérieures très cuisantes, lui fit part de son douloureux état. Après l'avoir écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt, il lui conseilla la lecture de sainte Thérèse. Le remède fut souverain, et le directeur avouait plus tard qu'on n'aurait pu lui en assigner de plus efficace.

Les afflictions qu'éprouvaient ses confrères, à l'occasion de leurs parents, ne laissaient jamais insensible le charitable supérieur : « Il entrait volontiers, dit l'auteur de la *Notice,* dans le détail de leurs affaires et compatissait à toutes leurs peines de famille. Nous avons entendu dire qu'un jeune directeur lui témoignant sa surprise et sa reconnaissance de ce que, au milieu de tant d'occupations qui se multipliaient incessamment, il avait la bonté de s'occuper encore des affaires privées d'autrui : « Eh! mon ami, répondit M. de Courson, laissez-moi compatir aux peines de mes confrères; c'est la seule chose que je sache faire[1]. »

Il excellait, en effet, dans cet exercice de charité; son bon cœur, ému de compassion à la vue des souffrances du prochain, ne manquait jamais de lui suggérer quelques bonnes paroles qui portaient la consolation ou du moins la résignation dans les âmes. Toutefois sa compassion, toujours puisée dans la pure charité, n'avait rien de faible et d'amollissant; elle fortifiait en consolant, elle rendait la paix sans faire la moindre concession à la nature. Lui faisait-on confidence de quelqu'un de ces petits froissements que la vie commune rend inévitables : « Prenons les

[1] *Notice,* p. 11.

contrariétés en riant, répondait-il, c'est la bonne manière. *Ira viri justitiam Dei non operatur*[1]. Soyons plutôt heureux et contents d'avoir à souffrir quelques piqûres des épines du Sauveur. Notre martyre à tous, dans les communautés, est le martyre des piqûres d'épingle, et c'est avec le sang qui coule de ces piqûres que nous achetons le ciel. »

M. de Courson, qui savait si bien consoler, avait aussi une rare capacité pour les affaires. Nous savons que dans ses visites il en rencontra de très difficiles, qu'il eut à résoudre des questions fort embrouillées ; il les décida cependant toujours à la satisfaction générale. Dans ces circonstances il voulait avoir la pensée de chacun des membres de l'assemblée, entendre les raisons pour et contre, et ne se décider qu'après avoir pris du temps pour réfléchir et recommander la chose à Dieu. Si la décision était de nature à être communiquée au premier pasteur, il allait le trouver avant de rien conclure et ne faisait connaître sa manière de voir que lorsqu'elle avait reçu l'approbation du prélat.

Pendant la visite, rien de ce qui intéressait le bon ordre de la communauté n'échappait à l'œil observateur de M. de Courson. Une porte qui aurait dû être fermée et qui se trouvait ouverte, des meubles hors de leur place, certains défauts de propreté, un usage qui n'était pas en harmonie avec ce qui se faisait partout ailleurs, donnaient lieu à des observations qui, quoique faites avec beaucoup de bienveillance, produisaient toujours leur effet.

[1] Jac. I, 20.

Le bon supérieur s'informait avec soin, auprès du directeur chargé de pourvoir au vestiaire de ses confrères, de la manière dont il s'acquittait de cet emploi de charité. Il voulait qu'il ne se contentât pas de visiter tous les mois chacun des directeurs pour savoir s'il avait besoin de quelque chose. « Il faut, disait-il, du moins à l'égard de quelques-uns, visiter leur commode, leur armoire et s'assurer qu'ils ont le linge et les vêtements convenables. C'est ainsi, ajoutait-il ingénument, qu'on en usait à mon égard, à Nantes, et sans cette attention j'aurais souvent été pris au dépourvu, ne pouvant par moi-même penser à ces sortes de besoins. »

Il ne s'occupait pas avec moins de sollicitude de ce qui intéressait la santé et le bien-être des séminaristes. On nous a raconté que dans un séminaire il montra quelque peu d'animation parce que, sous prétexte que le pays ne s'y prêtait pas, on faisait difficulté d'admettre, dans le régime alimentaire, l'amélioration qu'il proposait. « Eh quoi! aurait-il dit vivement, une culotte de bœuf ne se trouve-t-elle pas et n'est-elle pas bonne partout? » Le soin des malades attirait particulièrement son attention, et, quand la modicité des ressources d'une maison ne permettait pas d'améliorer, comme on l'eût désiré, le régime général de la communauté, il recommandait du moins l'infirmerie à la sollicitude particulière des économes.

Mais c'est surtout en ce qui touche la piété, la régularité et l'application aux études que M. de Courson s'efforçait de rendre la visite profitable. « Il tenait, dit l'auteur de la *Notice,* à ce que, dans les classes de théologie, on ne s'écartât pas des méthodes approu-

vées; il voulait qu'on y parlât latin[1]. » Ce dernier point, et personne n'en sera surpris, lui semblait d'une très grande importance, et nous le verrons bientôt, dans les congrégations du concile provincial de Paris, insister d'une manière particulière sur cet usage de la langue latine dans l'enseignement des grands séminaires.

Avec un tel zèle pour les études, M. de Courson ne pouvait accueillir favorablement la demande indiscrète que lui adressèrent quelques séminaristes dans une maison qu'il visitait. Nous laisserons raconter l'anecdote à un vénérable directeur qui était alors sur les lieux. « Lorsque M. de Courson vint nous visiter, il y avait ici, dit-il, deux élèves qui sortaient d'un séminaire voisin. Ils dirent à leurs condisciples qu'il serait possible et même aisé d'obtenir du supérieur général dispense de l'examen semestriel auquel on se préparait, que pareille faveur avait été accordée l'année précédente par le visiteur du séminaire d'où ils venaient. Malgré le zèle qui anime ici les élèves pendant la préparation des examens, la proposition fut bien accueillie, et il fut décidé qu'une tentative aurait lieu. Après un dîner auquel Monseigneur avait été invité, deux élèves s'avancèrent pour présenter la requête ; le reste de la communauté se groupa tout autour, attendant la réponse avec anxiété. M. de Courson reçut la députation avec bonté, calme, mais aussi avec fermeté, faisant comprendre d'un mot que pareille demande n'aurait pas dû être faite et qu'il manquerait à son devoir en s'y montrant favorable.

[1] *Notice*, p. 11.

Ce refus excita un vif mécontentement ; le bon M. X., notre supérieur, se montrait fort affligé de ce désordre. M. de Courson le consolait, l'assurant avec un aimable sourire que tout cela n'était rien et n'aurait pas de suite. »

Dans les séminaires où les philosophes forment une communauté distincte, M. de Courson, pendant la visite, ne manquait jamais de les voir en particulier et de leur donner des conseils plus spécialement adaptés à leur situation. « En ma qualité d'ancien et très ancien supérieur des philosophes, disait-il dans une occasion, je ne puis me défendre d'une sorte de prédilection pour ces enfants qui entrent dans la sainte carrière, et qui ont si longtemps excité toute ma sollicitude. Oui, j'aime beaucoup ces petits philosophes, et mon expérience m'a persuadé que les soins qu'on leur donne sont d'une grande importance. Les années de philosophie sont la pierre fondamentale de toute leur vie ecclésiastique. »

Voyant que dans la plupart de ces maisons il n'y avait plus d'élèves ne se destinant pas à l'état ecclésiastique, il eut à cœur d'y introduire, en plus grand nombre, les pratiques usitées dans les séminaires de théologie; car il désirait que le genre de vie des deux maisons, sans se confondre entièrement, se rapprochât beaucoup. Ainsi il régla que les lectures de table seraient les mêmes, qu'on se lèverait à la même heure et aussi, en quelques lieux du moins, que l'adoration perpétuelle du très saint Sacrement, telle qu'on la pratique dans les maisons de théologie, se ferait également en philosophie.

L'enseignement de la philosophie attirait aussi

d'une manière spéciale l'attention du sage supérieur. Deux choses en ce point lui tenaient surtout au cœur: que le programme des questions à voir ne fût pas trop étendu, que l'auteur mis entre les mains des élèves répondît par sa clarté et sa précision aux besoins des jeunes gens. « J'aspire ardemment après un bon auteur de philosophie, disait-il quelquefois. Quand l'aurons-nous ? Celui que Dieu suscitera pour nous le donner aura droit à toute notre reconnaissance. Cette tâche est difficile. — Pauvres jeunes gens, disait-il encore, ce travail est si âpre pour eux, leur esprit est si peu ouvert pour les questions qu'on agite aujourd'hui dans les cours de philosophie ! Mais il faut bien vivre avec son siècle et se résigner à la marche précipitée et souvent imprudente que l'on imprime aux esprits. Faiblesse dans les études de grammaire et ensuite hardiesse dans les abstractions et les généralisations. »

Malgré les nombreuses occupations que lui donnait la visite, M. de Courson trouvait encore du loisir pour entretenir les parents de ses confrères, quand il y en avait dans la ville épiscopale ou dans les environs. On l'a vu, en une occasion, passer un temps considérable au parloir, occupé à écouter une bonne dame dont le fils travaillait au séminaire de Baltimore, et ne la quitter que pour aller présider l'assemblée : ceux qui le virent au sortir de cette longue conversation, n'eurent pas de peine à comprendre qu'elle l'avait beaucoup touché. Lorsque parmi les élèves des séminaires qu'il visitait se rencontrait le frère ou le neveu de quelque prêtre de Saint-Sulpice, il ne se contentait pas ordinairement de le voir une

fois, il aimait à l'entretenir souvent et ne l'oubliait plus. Dans l'occasion il en parlait avec complaisance à leur parent, et nous savons que ces marques d'intérêt, données avec tant de cordialité, faisaient une profonde et durable impression. « A son dernier voyage dans mon pays, dit un ecclésiastique employé au séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, ce vénéré père poussa la bonté jusqu'au point de descendre de voiture chez ma sœur aînée, pour la voir et lui donner quelque consolation, ce qui, en effet, a été, pour elle et pour toute la famille, bien honorable et bien consolant. »

Quand il s'agissait de remplir cet office de charité et de donner à ses confrères, dans la personne de leurs parents, les témoignages d'affection et d'intérêt, la mémoire de cet excellent supérieur n'était jamais infidèle, elle lui rappelait à point les occasions qui s'en présentaient; mais son bon cœur le servait mieux encore, en lui rendant ces relations aussi douces que s'il se fût agi des membres de sa famille : « Est-ce qu'ils ne sont pas de la Compagnie, disait-il quelquefois, ces bons parents qui nous ont donné leurs fils? — Les parents de nos confrères, disait-il encore, sont un peu nos parents. »

Le sentiment de la reconnaissance, toujours si vif dans le cœur de M. de Courson, le porta aussi quelquefois, dans ses tournées de visite, à interrompre le cours de ses occupations et même à se détourner de son chemin. Dans une lettre à M. le comte de Guérines, que nous avons déjà citée, parlant de l'ancien évêque de Nantes et de l'affection que ce vénérable prélat avait eue pour lui, il ajoutait : « Il m'avait mis

en rapport avec son excellente famille, et ces rapports m'étaient très doux. La distance les a interrompus, mais c'est un bonheur pour moi de les renouer quand Dieu m'en fournit l'occasion. Selon toutes les apparences, les devoirs qui viennent de m'être imposés me conduiront en Auvergne, et le désir que j'aurais de vous y voir ne s'effrayerait pas des montagnes, si ce seul obstacle empêchait la rencontre. »

Tel fut M. de Courson dans la visite des séminaires. Accueilli partout comme un père tendrement aimé, il donna en tout lieu des exemples qui édifièrent et des témoignages de bonté qui touchèrent profondément les cœurs. Sa parole, quoique simple et sans art, laissa des impressions durables, parce qu'elle venait du cœur. Les directeurs, surtout, en furent très touchés, et, après l'avoir entendue, ils se sentirent un nouveau zèle pour l'œuvre importante des séminaires, et un plus grand amour pour la vie cachée. C'est, en effet, sur ces deux points que portaient ordinairement les instructions du pieux supérieur, et parmi ses paroles, que les procès-verbaux ont recueillies, nous avons particulièrement remarqué celles-ci, qu'il aimait à dire partout : « Il faut faire le bien en se cachant, comme Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. »

CHAPITRE XXXVI

DEUXIÈME ANNÉE DU GOUVERNEMENT DE M. DE COURSON. — ACCEPTATION ET ORGANISATION DU SÉMINAIRE DE COUTANCES

C'est dans les pénibles et féconds travaux de la visite des séminaires que s'acheva la première année du gouvernement du zélé supérieur; mais les bénédictions que Dieu accordait à son ministère ne lui faisaient pas perdre de vue les bas sentiments que lui inspirait son humilité. Se trouvant à Orléans le 9 juin, anniversaire de son élection, pendant que les directeurs lui exprimaient la joie que ce jour leur faisait éprouver, il se confondait et s'affligeait amèrement [1]. « Aujourd'hui, écrivait-il à M. Féret, confident ordinaire de ses peines, est le triste anniversaire ! Que

[1] On lit dans le procès-verbal de la visite d'Orléans : « Déjà ce jour était mémorable pour nous; c'est celui où la divine Providence donna à la compagnie, il y a un an, le onzième successeur de M. Olier et l'héritier de son esprit : un bon père, vrai lien de charité, qui unit étroitement entre eux tous les prêtres de Saint-Sulpice. »

Dieu ait pitié de moi et de la Compagnie. Combien de fautes déjà ! Quand finiront-elles ? *Transeat a me calix iste !* Dites pour moi un *Miserere.* »

Mais d'autres préoccupations, causées par les périls de l'Église, allaient lui faire oublier un moment ses propres douleurs. Il venait d'apprendre la mort du souverain pontife, et cet événement, qui plongea tous les bons catholiques dans le deuil, l'affecta d'autant plus sensiblement lui-même, qu'il avait pu admirer de près, pendant son séjour à Rome, les éminentes qualités de Grégoire XVI, ce pontife non moins savant et pieux que ferme et magnanime. Il redoutait d'ailleurs, dans les circonstances présentes, un changement de pontificat, et semblait pressentir les mouvements révolutionnaires qui suivirent de si près l'avènement de Pie IX. « Quel événement que cette mort du pape ! disait-il dans une lettre de cette époque. C'est une crise. Espérons bien, mais prions beaucoup. » Cependant il ne tarda pas à reprendre confiance : « L'élection du pape, écrivait-il le 23 juin, nous remplit tous de consolation. Nous en ignorons encore les circonstances, mais en voyant ce qui s'est fait, quand on connaît Rome, on ne peut se défendre de dire : *Digitus Dei est hic.* Oui, le doigt de Dieu est là. »

Peu de jours après son retour à Paris, M. de Courson se rendit à la Solitude pour y faire la bénédiction de la chapelle. Ce gracieux sanctuaire, où M. Faillon semble avoir voulu reproduire en miniature toutes les beautés architecturales de la Sainte-Chapelle, venait enfin de recevoir son couronnement, par la pose de six magnifiques vitraux, dont le R. P. Arthur Martin

avait surveillé l'exécution[1]. Le moment de le dédier à la Reine des apôtres était donc venu. « Je vais demain, écrivait M. de Courson, le 23 juin, bénir la cathédrale de la Solitude, cathédrale vraiment gothique, s'il en fut jamais. Nous avons choisi pour cette bénédiction l'anniversaire de la première messe de M. Olier. »

Immédiatement après cette petite fête de famille, M. de Courson partit pour Bayeux. La visite du séminaire n'était pas le seul motif qui l'y conduisait. Le vénérable M. Chaillou, supérieur de cette maison, depuis dix-huit ans, touchant à la fin de sa longue carrière, il voulait lui donner un dernier témoignage d'affection[2]. « Avant de lui décerner dans le ciel le prix réservé à ceux qui ont soutenu le bon combat, lit-on dans l'*Ami de la religion*, Dieu daigna lui procurer une dernière consolation sur la terre en lui envoyant, quelques jours avant sa mort, la visite de M. le supérieur général de Saint-Sulpice, qui vint admirer les restes d'une si belle vie et approuver, en

[1] L'explosion d'un obus tombé sur la chapelle, en 1871, brisa ces belles verrières; mais elles viennent d'être remplacées avec avantage.

[2] Augustin Chaillou, né à Chemillé, dans le diocèse d'Angers, était directeur du séminaire des philosophes, à Lyon, lorsque la révolution éclata. Pendant la tourmente, il ne quitta pas les environs de Lyon et courut de très grands dangers en portant les secours de la religion aux malades. Son cœur fut cruellement éprouvé par la mort de sa mère, qui fut brûlée vive dans l'incendie de la ville de Beaupréau. Après la révolution, M. Chaillou fut d'abord économe au séminaire de Lyon; puis il gouverna successivement, comme supérieur, ceux de Saint-Flour, du Puy et de Bayeux. En 1818, l'assemblée générale de Saint-Sulpice le mit au nombre des assistants. Il mourut à Bayeux, le 13 juillet 1846.

quelque sorte, cette longue et sage administration, dont le bon et fidèle serviteur était sur le point d'aller rendre compte au tribunal du souverain Juge [1]. — Je remercie Dieu, disait de son côté M. de Courson, de la consolation qu'il m'a donnée d'embrasser encore une fois ce bon vieillard avant qu'il s'endormît dans le Seigneur. »

Nous avons dit que le pieux supérieur ne visita jamais le séminaire de Bayeux sans faire le pèlerinage de Notre-Dame de la Délivrande. Il n'eut garde d'y manquer en 1846, car il avait alors sur les bras une affaire importante et difficile pour laquelle il désirait beaucoup obtenir, de la Mère de Dieu, lumières et bénédiction. « J'irai dimanche, écrivait-il le 2 juillet, me prosterner au pied de l'autel de Notre-Dame de la Délivrande et demander à la très sainte Vierge qu'elle arrange l'affaire de Coutances et mette un terme aux pénibles anxiétés que cela me donne. »

Il s'agissait de la direction du séminaire de Coutances que Mgr Robiou désirait confier aux prêtres de Saint-Sulpice. Déjà, depuis plusieurs années, ce respectable prélat faisait instance auprès de ceux qui gouvernaient la Compagnie au nom de M. Garnier, et il était d'autant plus pressant dans sa demande que ses grands vicaires, et les ecclésiastiques les plus influents de son diocèse, partageaient ses vues et attachaient un grand intérêt au succès de ses démarches. Mais la Compagnie de Saint-Sulpice n'était pas en état d'accepter une nouvelle maison, et M. Carbon ne donna d'abord aucune espérance à Mgr l'évêque de

[1] *Ami de la religion*, t. CXXX, p. 303.

Coutances : « Envoyez-nous des sujets, lui dit-il; s'ils entrent à Saint-Sulpice, ils rendront peut-être possible ce qui pour le moment ne l'est pas ; s'ils n'entrent pas à Saint-Sulpice, vous trouverez en eux des directeurs pour votre séminaire. » Cependant, Mgr Robiou, qui était venu à Issy, vers la mi-août 1844, voulant une promesse pour l'avenir, M. Carbon lui dit : « Il nous est impossible de vous satisfaire cette année, nous le ferons pour la rentrée de 1845, si nous le pouvons, mais ce n'est pas probable. Je crois cependant pouvoir promettre pour 1846. » Sur cette parole, l'évêque de Coutances, rentré dans son diocèse, fit connaître d'abord à ses grands vicaires, et puis à tout son clergé, la prochaine arrivée des prêtres de Saint-Sulpice.

Les choses en étaient là quand M. de Courson fut appelé au gouvernement de sa Compagnie ; il n'eut pas de peine à faire comprendre qu'il lui était impossible, malgré le désir qu'il en avait, de satisfaire Mgr Robiou, aux vacances de 1845. « Vous verrez l'évêque de Coutances, écrivait-il à M. Féret ; nous ne pouvons lui accorder ce qu'il désire, parce que nous ne pouvons même pourvoir aux emplois essentiels de nos séminaires. »

Pendant l'année qui suivit, M. de Courson fut continuellement préoccupé de cette affaire ; fréquemment il en parlait avec MM. Houssard et Féret, qui, originaires l'un et l'autre du diocèse de Coutances, y prenaient un très vif intérêt. Il convenait volontiers avec eux de l'excellence de l'œuvre, des fruits abondants qu'elle pouvait produire dans un diocèse si vaste, si fertile en vocations ecclésiastiques et où la foi est en-

core en grand honneur dans beaucoup de familles. « Mais, ajoutait-il invariablement, pour se charger d'une œuvre, il faut être en mesure de la soutenir. »

Toutefois, aux vacances de 1846, voyant le moment venu de donner à Mgr de Coutances une réponse définitive, après avoir bien réfléchi et prié encore davantage, il adressa au bienveillant prélat la lettre suivante : « Monseigneur, la grande difficulté que je rencontre à pourvoir les séminaires dont la Providence nous a chargés, m'a tenu bien longtemps dans l'hésitation, au sujet de la proposition que vous nous avez faite de prendre la direction du séminaire de Coutances. J'avais le désir le plus sincère de répondre à vos invitations, à cette grande confiance que vous nous avez témoignée, mais je ne savais comment me mettre en mesure d'y suffire. J'ai beaucoup souffert toute l'année dans cette anxiété d'esprit.

« S'il y avait moyen d'obtenir encore un délai, je vous conjurerais, Monseigneur, de nous l'accorder, mais ce que j'ai appris dans mon voyage de Bayeux ne me permet guère de compter sur ce délai. Il faudra donc très probablement voir l'ordre de Dieu dans les circonstances que sa sagesse a ménagées, et s'abandonner à lui. Je fais, Monseigneur, cet acte d'abandon, persuadé que vous voudrez bien nous donner toute l'assistance qui vous sera possible dans une entreprise qui n'est pas sans témérité de notre part.

« Voilà, Monseigneur, quelles sont mes dispositions : accepter de vos mains dès cette année la direction de votre séminaire, si vous pensez que ce soit une nécessité; chercher à y pourvoir de mon mieux avec votre secours.

« Veuillez donc, Monseigneur, me dire si je dois absolument renoncer à attendre encore de meilleurs temps avant d'accepter la charge que votre confiance désire nous imposer ; et, si le moment est venu où il n'y a plus à reculer, veuillez me dire quel moyen vous agréeriez, pour que nous convenions de ce qui intéresse notre position au séminaire de Coutances. Je pourrais, si vous l'aviez pour agréable, envoyer quelqu'un de nos messieurs, avec les instructions nécessaires. »

Sur la réponse de l'évêque, l'acceptation du séminaire de Coutances fut décidée en principe, pendant l'octave de l'Assomption, et quelques jours après M. de Courson envoya à Mgr Robiou, pour la conclusion définitive, M. Houssard, qu'accompagna M. Helly, ancien supérieur du séminaire d'Avignon. Leur négociation n'ayant rencontré aucune difficulté, il ne fut plus question que de réunir le personnel nécessaire pour conduire cette nouvelle maison.

Le prudent supérieur, que nous avons vu procéder aux nominations ordinaires avec tant de circonspection, donna cependant à celles-ci un soin particulier. Le choix du supérieur lui parut surtout mériter une attention exceptionnelle. Il fallait que ce fût un homme sage, expérimenté et assez bien doué sous tous les rapports pour remplacer, sinon avantageusement, du moins sans infériorité, les hommes distingués qui avaient dirigé le séminaire avant lui[1]. M. Houssard,

[1] Le séminaire de Coutances, fondé par le vénérable père Eudes, en 1650, fut dirigé, jusqu'au moment de la grande révolution, par des prêtres eudistes. Rétabli en 1809, par Mgr Dupont-Poursat, il eut pour supérieurs MM. Dupré, Mauger, Lebrec et

toujours préoccupé des intérêts de son cher diocèse, aurait désiré que l'on mît à la tête du séminaire de Coutances un homme déjà accoutumé aux fonctions de supérieur, et M. Hamon lui paraissait surtout convenir pour cette place ; mais sa pensée ne prévalut pas. M. de Courson espéra trouver le supérieur qui convenait à Coutances, sans recourir à un déplacement plein de difficultés, et l'événement a prouvé que cette espérance était bien fondée. M. Bénésit, en effet, a réalisé et peut-être dépassé les vœux de M. Houssard. Il a su éviter les écueils et surmonter les difficultés que l'on rencontre toujours dans les nouvelles fondations, et, grâce à l'autorité que l'exemple des plus admirables vertus donnait à sa parole, il a, en très peu de temps, établi, entre le diocèse de Coutances et les prêtres de Saint-Sulpice, ces liens d'affection qui ne sont ordinairement le résultat que d'une longue suite de relations et de bons offices.

Ce vertueux prêtre, l'un des plus fervents disciples de M. Mollevaut, avait passé par la plupart des emplois qu'on est appelé à remplir dans les séminaires, et il s'était acquitté de tous avec application et succès. Économe d'abord, puis professeur de dogme, depuis huit ans il enseignait la morale à Bayeux quand la maladie le réduisit à un état d'inaction presque complète. Il y avait deux ans qu'il était soumis à ce régime

Dubois, qui tous, le dernier surtout, ont joui dans le diocèse et ailleurs d'une grande réputation de savoir et de vertu. M. l'abbé Adde remplaça M. Dubois en 1844, mais il ne fut chargé que par *interim* de gouverner le séminaire. Il y eut aussi dans cette maison, de 1809 à 1846, des professeurs et des directeurs distingués dont le souvenir se conservera longtemps dans le clergé de Coutances.

si antipathique à sa nature lorsque M. de Courson fit la visite du séminaire de Bayeux. Ce sage supérieur eut bientôt discerné les qualités distinguées qu'un certain air de bonhomie recouvrait en lui; voyant d'ailleurs la considération dont il jouissait dans le diocèse, il eut un instant la pensée de le donner pour successeur au vénérable M. Chaillou, qui venait de mourir. Ce projet aurait été bien goûté par le clergé du diocèse, mais son exécution ayant rencontré ailleurs quelques difficultés, M. de Courson y renonça et se décida à mettre M. Bénésit à la tête de la petite colonie sulpicienne qui devait être envoyée à Coutances.

Au moment où fut prise cette détermination, M. Bénésit était à Issy, faisant sa retraite annuelle sous la direction du supérieur de la Solitude. Cette circonstance parut favorable à M. de Courson, qui s'attendait bien à rencontrer, dans l'humble prêtre, les plus vives répugnances. Il le fit donc venir dans sa chambre, et avec cette bonté de cœur qui n'éclatait jamais mieux que dans les occasions où il avait à demander un sacrifice (car sa plus grande peine fut toujours de causer de la peine aux autres), il lui annonça la nouvelle mission qu'il se voyait obligé de lui donner. Écoutons ici M. Bénésit lui-même : « Lorsque M. de Courson, dit-il, me fit appeler et m'exprima le désir que j'allasse comme supérieur à Coutances, ma surprise fut si grande que je n'eus pas même la pensée de refuser. Je m'inclinai et me rendis à la chapelle. Là, je répandis mon âme devant Notre-Seigneur, puis je revins trouver M. le supérieur ; je me jetai à ses pieds et le conjurai avec larmes de me permettre de ne point accepter le fardeau que je sentais

beaucoup trop lourd pour mes épaules ; je lui dis que je n'avais aucune des qualités nécessaires à un supérieur, à plus forte raison au fondateur d'une maison. Tout fut inutile[1]. »

M. de Courson, en effet, tout en se sentant le cœur déchiré par cette scène, ne put que mêler ses larmes à celles de ce cher fils qui se tenait à genoux devant lui, mais sa détermination était prise. Il l'embrassa donc, l'encouragea et l'aida de son mieux à faire son sacrifice. L'humble prêtre, voyant la peine que ses instances causaient à son très honoré et très bon père, courba les épaules et se soumit. Il ne fut plus question que de lui donner des collaborateurs. Deux des anciens directeurs du séminaire de Coutances, le professeur de dogme et l'économe, s'étant offerts à continuer leurs fonctions pendant un an, avec les prêtres de Saint-Sulpice, M. de Courson accepta leurs services avec une vive reconnaissance et par suite n'eut à envoyer, en 1846, avec M. Bénésit que trois sujets. Son choix tomba sur MM. Gaduel, de Valroger et Bizon. Le premier avait le titre de premier directeur et devait enseigner la morale, le second professa l'Écriture sainte, et le troisième, aujourd'hui supérieur à la place de M. Bénésit, fut chargé du cours de dogme pour les nouveaux ; le séminaire n'avait pas encore en ce moment de chaire de philosophie.

Après avoir ainsi formé le personnel du séminaire de Coutances, M. de Courson, que nous avons déjà vu si pénétré de vénération et de confiance à l'égard des saints, et si attentif à profiter de toutes les cir-

[1] *Souvenirs,* p. 102.

constances pour attirer les bénédictions du Ciel sur ses entreprises, désira que M. Bénésit et ses trois collaborateurs quittassent Paris de manière à pouvoir prendre possession le 29 septembre. Il espérait qu'en se mettant ainsi, dès leur arrivée, sous la protection du glorieux saint Michel, l'un des patrons du diocèse de Coutances, ils rendraient assuré le succès de leur entreprise. Conformément à son pieux désir, ils arrivèrent dans la matinée du 29, et le premier acte que fit M. Bénésit en entrant au séminaire fut de célébrer la messe de saint Michel, à laquelle MM. Gaduel, de Valroger et Bison assistèrent avant de monter eux-mêmes à l'autel.

Nous l'avons dit, cette entreprise, qui avait été pour M. de Courson l'objet de tant de préoccupations et d'inquiétudes, réussit à la satisfaction de tous. M. Bénésit, naturellement très observateur et très sagace, n'eut aucune peine à se mettre au courant des choses. En ce qui concernait le temporel, il fut beaucoup aidé par M. Lemesnager, qui avait une parfaite connaissance des affaires de la maison et qui, pénétré d'affection et de confiance pour son nouveau supérieur, se faisait un plaisir de l'initier à tout ce qu'il lui était utile de connaître[1].

Pour le spirituel, indépendamment de ses ressources personnelles, il trouva un puissant secours dans la parole toujours fructueuse de M. Mollevaut. On lit dans la Vie de ce saint prêtre : « M. Bénésit, nommé supérieur du séminaire de Coutances, demanda instamment que, pour aider l'établissement de

[1] M. Lemesnager est aujourd'hui curé de Tourville.

Saint-Sulpice dans ce pays, M. Mollevaut allât y prêcher la retraite d'ordination, qui devait servir en même temps de retraite générale. La chose fut accordée par M. de Courson, et malgré ses soixante-quatorze ans, ses nombreuses infirmités, le saint vieillard se mit en chemin pour Coutances, après avoir beaucoup recommandé et fait recommander à Dieu son entreprise. Elle fut couronnée d'un plein succès. Les jeunes gens, dit M. Bénésit, furent enchantés de ses instructions; ils lui écrivirent après son retour à Paris pour l'en remercier[1]. »

Lorsqu'au mois de juin 1847, M. de Courson alla faire la visite du séminaire de Coutances, il vit de ses yeux la vérité de tout ce qu'on lui avait dit du bon ordre et de l'excellent esprit qui régnaient dans cette maison. Il en témoigna hautement sa reconnaissance à M. Bénésit et à ses dignes coopérateurs; il en félicita aussi la communauté, qui, par sa docilité et sa confiance envers les nouveaux directeurs qui lui étaient donnés, avait facilité beaucoup l'introduction des règlements et usages de Saint-Sulpice[2].

[1] *Vie de M. Mollevaut*, p. 356.

[2] M. Pierre Bénésit est mort, le 9 août 1872, à l'âge de 72 ans. Les vingt-six années que ce saint prêtre a passées à la tête du séminaire de Coutances laisseront un souvenir difficile à effacer. C'est sur ses instances que Mgr Daniel proposa au gouvernement impérial la reconstruction du grand séminaire, proposition qui eut un prompt succès. On doit aussi à la sollicitude et aux démarches de ce zélé supérieur la belle maison de campagne où la communauté va, chaque semaine, passer le jour de congé. Mais ce qu'on oubliera plus difficilement encore dans le clergé du diocèse, c'est la bonté paternelle avec laquelle il gouverna toujours le séminaire; c'est l'affection qu'il témoigna constamment aux ecclésiastiques qui eurent des rapports avec lui.

L'organisation du séminaire de Coutances fut le principal objet de la sollicitude et des prières de M. de Courson, pendant les vacances de 1846, mais ce ne fut pas le seul. Il fallait encore donner un supérieur au séminaire de Bayeux et faire plusieurs mutations exigées par le besoin des établissements, ou par l'état de souffrance dans lequel se trouvaient quelques directeurs. L'ouverture de cœur avec laquelle chacun lui rendait compte de ses dispositions l'avait mis au courant de tout ce qui faisait souffrir ses enfants, et il les aimait trop pour ne pas s'efforcer de les soulager, même par un changement, quand le mal semblait exiger ce remède. C'est ce qui lui faisait dire dans une lettre de cette époque : « La question de M. X... me donne bien du souci. Je n'ai encore rien d'arrêté dans l'esprit, mais je pense qu'il faut, sans différer, remédier à une si grande souffrance morale et physique. Ce cher frère est certainement appelé à se sanctifier par la souffrance, mais je dois veiller à sa conservation. »

Ce désir de soulager par un changement de position ceux qu'il voyait ainsi dans la peine, accroissait beaucoup la difficulté que lui offrait déjà par elle-même l'organisation du personnel. Il n'était pas une de ces nominations qui ne lui coûtât des réflexions prolongées et fort pénibles. Aussi, chaque année, comme on le voit par sa correspondance, il ne terminait son travail qu'au dernier moment et demeurait ainsi sur les épines, jusqu'à la fin des vacances. « Je ne suis pas encore en mesure, écrivait-il à un supérieur, le 27 septembre 1846, de vous dire quelque chose de définitif au sujet de votre professeur de philosophie;

les difficultés surgissent à chaque pas, et c'est ce qui retarde ma pénible marche. »

Nous ne mentionnerons pas ici toutes les nominations qui furent faites par M. de Courson, durant les vacances de 1846; nous dirons cependant, en passant, que M. de Cambis fut nommé supérieur du séminaire de Bayeux, qu'il a gouverné seize ans avec beaucoup de succès; M. Galais devint supérieur du séminaire d'Issy; M. Icard, aujourd'hui supérieur général de Saint-Sulpice, passa de la chaire de morale à celle de droit canonique, au séminaire de Paris; et M. Baudry, mort évêque de Périgueux, fut appelé de Nantes, où il enseignait la philosophie, au séminaire de Saint-Sulpice, où il professa d'abord le dogme et plus tard le grand cours. Le remplacement de ce dernier au séminaire des philosophes de Nantes offrait des difficultés spéciales, aussi M. de Courson choisit-il son successeur avec un soin tout particulier. Il disait à M. Cahier, en le lui faisant connaître : « Vous avez fait une grande perte, mais vous faites une excellente acquisition. J'ai cherché à remplacer M. Baudry par un sujet qui est un ange de piété, de douceur et de charité, et qui fera bien sa classe, si la trop grande défiance de lui-même ne lui nuit pas. Que Dieu fasse à M. Bertrand la grâce de ne pas céder à sa timidité, et vous aurez un très utile coopérateur[1]. »

[1] M. Vital Bertrand, originaire du Puy, où sa famille occupe un rang très honorable, méritait à tous égards l'estime et l'affection que M. de Courson avait pour lui. Mort avant d'avoir atteint sa quarantième année, on peut cependant dire de lui, au sens de l'Écriture, qu'il a beaucoup vécu, tant les années de sa jeunesse et surtout celles de son sacerdoce furent fécondes en bonnes

CHAPITRE XXXVII

PERTES CRUELLES QU'ÉPROUVE LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE EN FRANCE ET SURTOUT AU CANADA — DOULEUR QU'EN RESSENT M. DE COURSON

Pendant sa retraite annuelle de 1846, M. de Courson avait particulièrement médité sur la confiance en Dieu et la dépendance entière où il devait toujours être à l'égard de ses adorables volontés. « Je me tiendrai, disait-il en terminant, dans un plus grand abandon à Dieu pour ce qui concerne les affaires de la Compagnie, modérant l'activité de mon imagination et les inquiétudes qu'elle produit. » En ce moment, il ne prévoyait pas que l'année 1847 lui préparait des épreuves et des angoisses qui rendraient bien nécessaire la résolution qu'il venait de prendre.

œuvres. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie dogmatique au séminaire de Nantes, il fut appliqué au service de la paroisse de Saint-Sulpice, à Paris, et là, comme on le lit dans la lettre mortuaire, il montra tout le dévouement d'un apôtre. Au Puy, où il mourut, son éloge était dans toutes les bouches.

Nous avons vu les déchirements de cœur qu'il éprouva à la mort de son évêque, de sa tante et même de quelques-uns de ses élèves. Depuis qu'il était supérieur général de Saint-Sulpice, il ne sentait guère moins vivement la mort de ses confrères. Faisant au mois de février 1846, la visite du séminaire d'Autun et apprenant, sans que rien l'y eût préparé, la mort de M. Gaillard, économe du séminaire de Rodez, il en fut si ému qu'il ne put retenir ses larmes [1]. Même affliction lorsque, trois mois plus tard, rentrant à Paris, après la visite du séminaire de Viviers, il apprit coup sur coup la mort de MM. Clouet et Rocher, directeurs l'un à Nantes, l'autre à Bayeux. « Deux morts en moins de huit jours ! écrivait-il à M. Féret. Cependant, que la sainte volonté de Dieu soit faite ! Tout le long du chemin, au retour de mon voyage, j'embrassais la croix, sans savoir quelle serait celle que Dieu m'avait préparée. Encore une fois, que Dieu soit béni de tout. Au milieu de notre douleur c'est une douce consolation de penser à ces chers amis que nous avons au ciel [2]. »

[1] François Gaillard, du diocèse de Saint-Flour, n'avait pas quarante ans lorsqu'il mourut d'une angine. M. de Courson l'estimait beaucoup à cause de ses excellentes qualités, et surtout de la douceur et de l'aménité qu'il savait mettre dans les rapports et les habitudes de la vie de communauté. Il espérait en faire plus tard un supérieur.

[2] Pierre Clouet, né à Sucé, au diocèse de Nantes, le 16 janvier 1766, était presque arrivé, quand il mourut, au terme extrême que la nature semble fixer à la vie des hommes; mais ce grand âge n'ôta rien à la douleur qu'éprouva M. de Courson en apprenant sa mort. En lui il perdait un ami qui lui fut toujours très cher, à cause de sa grande vertu. Le séminaire de Nantes perdait beaucoup aussi, car sa vive foi, sa régularité, sa simpli-

Si telle était la douleur de M. de Courson toutes les fois que la mort lui enlevait quelqu'un de ses confrères, qu'on juge de ce qu'il dut souffrir lorsque, vers la fin de juillet 1847, il apprit les ravages que le typhus faisait parmi les prêtres de Saint-Sulpice qui travaillaient au Canada. Voici dans quels termes il en parlait le 2 août, aux membres de sa Compagnie : « Nous venons de recevoir des nouvelles bien affligeantes de notre maison de Montréal. Je m'empresse de vous en faire part, pour que vous vous unissiez à notre douleur et à nos prières. Cette douleur n'est pas sans une grande consolation, selon la foi : notre Compagnie vient d'envoyer au ciel des martyrs de la charité. Depuis la fin de mai dernier, on a reçu à Montréal un nombre très considérable d'émigrés irlandais, atteints, la plupart, de maladies contagieuses. Ces pauvres fugitifs, ne pouvant pas être reçus dans la ville, ont été logés dans des espèces de hangars construits à la hâte, par l'autorité civile, hors de Montréal; beaucoup cependant ont trouvé de misérables asiles dans les faubourgs. Chaque jour, dans ces derniers temps, il en est mort de quarante à cinquante, qui étaient aussitôt remplacés par de nouveaux arrivés. Nos messieurs se sont dévoués et leur ont prodigué toutes sortes de secours spirituels,

cité, son esprit de paix et de charité excitaient et encourageaient tout le monde. « M. Clouet est au ciel, disait le vénéré supérieur : comment en douter? Cette âme était si simple, si pure, si bien sanctifiée par la foi. M. Rocher est mort aussi dans les plus beaux sentiments. » Jacques-Sauveur Rocher était né au diocèse du Puy et n'avait que quarante et un ans quand il mourut, à Bayeux, le 15 mai 1846.

pendant que les sœurs des différentes communautés de Montréal leur donnaient les autres soins. Ces pauvres gens ont montré les dispositions les plus chrétiennes et ont répondu de la manière la plus consolante au zèle de nos chers confrères, qui ne les quittaient ni la nuit, ni le jour. Plusieurs de ces généreux enfants de M. Olier ont contracté, dans l'exercice de leur zèle, la maladie contagieuse, qui est une fièvre typhoïde des plus pernicieuses; et Dieu les a jugés dignes de la récompense réservée au dévouement le plus pur. »

M. de Courson faisait connaître ensuite la mort de MM. Morgan, Gottofrey et Caroff, qui avaient succombé les premiers. Tous les trois étaient à la fleur de l'âge (trente-deux ans), et donnaient les plus belles espérances pour l'avenir, connaissant la langue anglaise et possédant excellemment les vertus qui font les saints prêtres. Les deux derniers, Français d'origine, avaient été conduits en Canada par leur tendre dévotion envers Marie et la grande vénération qu'ils portaient à la mémoire de M. Olier. Tout le peuple de Montréal se porta en foule aux obsèques de ces généreuses victimes du zèle et de la charité; M. Gottofrey surtout, qui était plus connu, excita un véritable enthousiasme religieux : « On le vénère comme un saint, est-il dit dans la circulaire, et les fidèles ont montré beaucoup d'empressement à recueillir quelque souvenir de lui [1].

[1] Jean-Baptiste-Étienne Gottoffrey était né à Paris en 1815. Étant professeur de philosophie à Issy, il se sentit atteint d'une maladie de cœur qui semblait devoir lui interdire toute sorte de ministère. Il fit alors un pèlerinage à Notre-Dame de Liesse,

« Mais ce ne sont pas là toutes nos douleurs, ajoutait M. de Courson : les lettres que j'ai reçues m'annoncent que plusieurs autres de nos messieurs sont malades ; trois d'entre eux sont dans un danger imminent. Le dévouement de nos messieurs et des bonnes sœurs touche beaucoup les habitants de la ville, et on nous marque qu'il a été l'occasion de la conversion de plusieurs hérétiques. Qu'il soit pour nous un encouragement comme il est notre gloire ; et dans cette calamité redoublons de zèle pour notre sanctification et d'amour pour notre vocation. Tenons-nous constamment en prière aux pieds de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, en nous occupant de nos bien-aimés frères du Canada. Demandons en particulier que Dieu nous aide à remplir tant de vides[1]. »

Comme il s'y attendait, le bon supérieur eut bientôt à regretter d'autres pertes : « Le fléau a continué ses ravages, écrivait-il le 17 août ; il a frappé presque tous ceux de nos messieurs qui, ayant quelque usage de la langue anglaise, pouvaient porter des secours spirituels aux malheureux Irlandais. Deux de nos confrères ont encore succombé et cinq autres luttent avec la cruelle maladie. Quelque grave que soit l'état de ces derniers, on nous donne l'espoir de les conserver. Ayons la confiance que Dieu exaucera les

au retour duquel il faillit perdre la vie, dans la voiture qui le ramenait. Sa santé s'étant rétablie et se croyant redevable à la sainte Vierge de ce bienfait, il voulut consacrer le reste de ses jours à son service, à Ville-Marie. M. Remi Caroff, né à Quimper en 1815, était parti pour le Canada en 1841.

[1] *Lettre circulaire.*

prières que nous lui adressons, pour obtenir que des ouvriers qui nous sont si nécessaires et qui pourraient travailler si longtemps encore à son service, ne nous soient pas enlevés [1]. »

L'un des prêtres qui venaient de succomber était particulièrement cher à M. de Courson, qui l'avait formé au séminaire de philosophie, à Nantes. Aussi fut-il extrêmement sensible à sa mort et n'omit-il rien pour consoler sa famille. Il écrivait à M. Féret : « M. Richard est mort. Les détails sont admirables, tout en déchirant le cœur. Voyez avec M. Bliguet, à qui j'écris quelques lignes, ce qu'il convient de faire pour consoler et préparer les bons parents de notre cher défunt. N'y aurait-il pas lieu de faire quelque chose pour son petit frère qui est, je crois, à l'école des Couëts ? Ceci serait mon affaire personnelle. »

Des coups si rapprochés et si sensibles brisaient le cœur de M. de Courson, mais ils n'affaiblissaient pas son courage. « Parmi de si grands désastres, écrivait-il aux maisons de sa Compagnie, rappelons-nous les exemples de saint Vincent de Paul, qui, après de semblables malheurs, montrait plus que jamais sa confiance en Notre-Seigneur. Nous aussi, disons : *Etiam si occiderit me, in ipso sperabo* [2]. La maison de Montréal est l'œuvre de la très sainte Vierge : la très sainte Vierge la conservera et la repeuplera [3]. »

Au moment où ces affligeantes nouvelles étaient transmises à M. de Courson, plusieurs prêtres du

[1] *Lettre circulaire* du 17 août 1847.

[2] Quand Dieu me tuerait, je ne laisserais pas d'espérer en lui. (Job, XIII, 15.)

[3] *Lettre circulaire.*

séminaire de Montréal, comme on vient de le voir, luttaient encore avec la maladie. Le fléau avait aussi atteint Mgr Bourget, Mgr Prince, son coadjuteur, et quelques ecclésiastiques du diocèse. Dans de telles extrémités, il fallut appeler de New-York les pères de la Compagnie de Jésus. Six religieux du collège Saint-Jean, profitant des loisirs que leur donnait le temps des vacances, partirent avec joie. Le supérieur de ces bons religieux disait plus tard, avec cet héroïsme simple qui convient à des apôtres : « Un petit voyage à Montréal a plu à tous nos gens. Ils savaient fort bien à quoi ils s'exposaient, mais c'était une excellente manière de passer leurs vacances. Quand il leur a fallu revenir, ajoutait le R. P. Thébaud, la maladie a tout à coup cessé comme par enchantement. Ils ont dû, il est vrai, laisser un d'entre eux par derrière pour un mois et demi ; c'est le brave P. Driscol qui a bien failli y rester et faire mentir votre lettre, qui prétend que nous avons assez de martyrs par le temps passé ; mais enfin Dieu nous a épargné celui-là, et tout notre monde est maintenant ici. »

Les prêtres de Saint-Sulpice de Montréal furent très touchés d'un secours venu si à propos et accordé si généreusement. Ils se hâtèrent d'en informer M. de Courson et lui firent connaître le zèle et la cordialité avec lesquels ces fervents religieux s'étaient associés à leur pénible ministère : « Ils travaillent comme autant d'apôtres, écrivait M. Billaudelle, et vivent avec nous comme des amis et des frères. »

Ces nouvelles remplirent de reconnaissance le cœur si tendre de M. de Courson. Plus sensible à ce qu'on

faisait pour ses enfants malheureux qu'aux services personnels qu'on aurait pu lui rendre, il se hâta d'adresser des lettres de remerciement à tous ceux qui s'étaient employés à les soulager. Le R. P. Thébaud, supérieur du collège Saint-Jean, à Fordham, près New-York, avait été son élève au séminaire des philosophes de Nantes, et, comme tous ceux qui furent sous sa paternelle conduite, il demeurait l'objet de la plus tendre affection. Le P. Thébaud, de son côté, conservait pour son ancien maître une estime et une reconnaissance que le temps et la distance des lieux avaient plutôt fortifiées qu'affaiblies. « Votre excellente lettre, lui répondait-il, le 7 octobre 1847, m'a causé une bien agréable surprise, car, en envoyant de nos pères à Montréal, j'étais bien loin de m'imaginer que je méritais par là vos remerciements. Dieu soit béni cependant de vous avoir inspiré cette bonne pensée. C'est un si grand bonheur pour moi de recevoir quoi que ce soit qui vienne de vous. »

Le vénérable supérieur parlait ensuite avec effusion de cœur des relations pleines de cordialité qui avaient existé entre les pères venus de New-York et les messieurs du séminaire de Montréal. « Une pareille circonstance, disait-il, n'était certainement pas nécessaire pour établir des liens étroits entre vos messieurs et nous, au Canada ; cela n'a cependant nui à rien ; et si, de notre côté, nous ne correspondons pas à toutes les marques de bonté que MM. les sulpiciens ont données aux nôtres, nous serons d'insignes ingrats, ce dont Dieu nous préserve. »

M. de Courson écrivit aussi à l'évêque de Montréal pour lui exprimer les sentiments dont il avait été pé-

nétré en apprenant que, suivi des prêtres de sa maison, il s'était mis à la tête des messieurs du séminaire, pour courir au secours des Irlandais et que même il avait contracté la maladie en les servant. Il adressa pareillement aux religieuses hospitalières de Saint-Joseph et aux sœurs de la Charité de l'hôpital général de touchantes lettres où, aux remerciements, il joignait avec beaucoup d'à-propos les encouragements et les consolations. « Je tiens, disait-il à la supérieure des hospitalières de Saint-Joseph, à vous exprimer toute ma reconnaissance des soins charitables et courageux que vous avez prodigués à nos bien-aimés malades. Ceux d'entre eux qui sont montés au ciel s'acquitteront dignement envers vous; ceux que Dieu a laissés sur la terre vous donneront une large part aux mérites des travaux apostoliques auxquels ils vont se livrer avec un redoublement de zèle et de dévouement. »

Faisant ensuite allusion aux religieuses enlevées par le typhus, il ajoutait : « La mort a fait aussi des vides dans vos rangs; ces vides se combleront. Dans la primitive Église on disait que le sang des martyrs devenait une semence de nouveaux chrétiens; le sang de vos martyrs de la charité sera une semence de vocations généreuses. »

La communauté des sœurs de la Charité de l'hôpital général avait encore plus souffert que les hospitalières de Saint-Joseph : sept d'entre elles étaient mortes victimes de leur charité. La lettre de M. de Courson répond à un si beau dévouement : « Je ne veux pas manquer l'occasion, dit-il à la supérieure, de vous exprimer la part que je prends à vos douleurs

et à vos triomphes. Mourir pour Jésus-Christ c'est vaincre et triompher. Cette pensée était notre consolation quand nous apprenions la mort généreuse de nos chers messieurs; elle est aussi la vôtre. Nos pertes ne nous ont pas rendus insensibles à celles que vous avez faites, et j'ai recommandé vos défuntes et vos malades aux prières et saints sacrifices de tous les prêtres de notre Compagnie, en même temps que je recommandais nos morts et nos malades. C'était le même combat; il n'y avait pas lieu de faire une séparation entre les combattants. »

« Il y a, ajoutait-il, dans la conduite de Dieu sur nos maisons de grandes bénédictions, dont nous ressentirons les effets. Continuons à nous immoler au service de notre adorable Maître. Je cherche à remplir les vides que le fléau a faits au séminaire, et j'ai la confiance que Dieu m'en donnera les moyens. Il en sera de même pour vous. Dieu multipliera les vocations et les vocations généreuses. Vous pourrez suffire à la tâche admirable que Dieu vous a donnée. »

A la première nouvelle des malheurs de Montréal, M. de Courson s'était empressé d'adresser des lettres particulières à tous ceux de ses enfants qui étaient appliqués au service des malades. Ces lettres, pleines des beaux sentiments que la foi et la charité inspirent aux saints, en de pareilles occasions, apportèrent un grand soulagement à la douleur de tous. « Vos dernières lettres, lui écrivait M. Billaudelle, nous ont consolés, encouragés, fortifiés et nous sommes prêts à nous dévouer tout de nouveau au service de notre bon Maître et au salut des âmes. Nous le ferons avec

tout le zèle et toute la prudence dont nous serons capables. »

Cependant, ces lettres particulières, écrites en différents temps par M. de Courson, ne lui parurent pas suffisantes pour consoler une si grande douleur. Le fléau passé, il chargea M. Faillon, qui souvent, à cette époque, lui servait de secrétaire, d'être auprès de tous les prêtres de Saint-Sulpice présents à Montréal l'interprète de ses sentiments, de son affection et des espérances que la foi lui inspirait. Voici quelques passages de cette lettre, digne à tous égards du cœur de celui qui la fit écrire et de la piété du saint prêtre qui la rédigea :

« Nous n'avons jamais plus vivement ressenti, disait-il en commençant, combien votre maison est chère à la Compagnie, que dans cette dure et accablante épreuve que la bonté divine nous donne à porter ensemble. Nous prions Notre-Seigneur et sa divine Mère de vous donner la résignation, la patience et toutes les vertus apostoliques que Dieu veut faire éclater en vous en cette circonstance. Nous espérons que cette maladie ne va pas à la mort, mais qu'elle est pour la gloire de Dieu. Je regarde même comme une marque signalée de la miséricorde divine sur la Compagnie, la grâce que Dieu nous a faite d'appeler plusieurs de nos confrères dans l'exercice même de leurs fonctions. C'est ce qui peut arriver de plus glorieux à une compagnie vouée au salut des âmes. Toutes les sociétés de prêtres, dont le dévouement nous édifie aujourd'hui, ont eu leurs martyrs qui expirèrent en confessant la foi devant les tyrans. La nôtre ne peut glorifier Dieu par ce genre de combat,

dans un pays qui estime et honore le sacerdoce ; le seul genre de martyre dont vous puissiez être honorés, c'est celui de la charité apostolique, et la divine bonté n'a pas voulu vous laisser privés d'un si grand honneur.

« Le dessein de M. Olier, dans la fondation de Montréal, était de former un peuple qui fît revivre les mœurs de l'Église primitive, et vous ne pouvez douter que vous ne soyez appelés à réaliser ce grand dessein. Il n'y a pas de moyen plus efficace pour ramener les âmes que le dévouement apostolique, et c'est la grâce la plus signalée que Dieu puisse faire à un peuple que de lui donner des pasteurs qui meurent pour le sauver. Tels sont mes vœux et mes pensées dans une circonstance si triste selon la nature, mais si consolante selon la foi. Je sais que la nature ne peut goûter ce langage, et qu'avec les seules lumières de la raison on ne verrait dans ce fléau qu'une calamité alarmante pour l'avenir du séminaire ; mais nous sommes les enfants des saints et nous marchons à la clarté d'une lumière plus pure que ne l'est celle de notre raison vacillante et ténébreuse. Ne craignez donc pas pour votre communauté ; jamais on n'a vu une maison ecclésiastique ou religieuse périr et s'éteindre pour s'être dévouée au prochain. Dieu, disait M. Olier, fera plutôt de nouvelles créatures que de laisser manquer son œuvre par défaut de sujets. Et si la Compagnie devait se consumer et périr tout entière pour la gloire et l'amour de Jésus-Christ, quel honneur, quelle grâce signalée, Dieu ne ferait-il pas à Saint-Sulpice ! »

L'affliction que les malheurs du séminaire de

Montréal firent éprouver à M. de Courson, n'était pas encore apaisée lorsque Dieu lui en ménagea une autre fort sensible. On a vu que le séminaire de Bordeaux, privé de M. Hamon en 1843, avait de nouveau changé de supérieur en 1845. Depuis deux ans, M. Rony gouvernait très sagement cette maison quand, pendant les vacances de 1847, étant aux eaux de Plombières, il fut frappé d'une maladie qui le conduisit promptement au tombeau. M. de Courson écrivait le 25 août à un directeur du séminaire de Nantes : « Oui, Notre-Seigneur nous afflige bien vivement, mais ayons confiance en lui ; il nous aime et nous sauvera. Aux douleurs qui viennent de Montréal se joignent d'autres douleurs. Voilà que j'ouvre à l'instant une lettre qui m'annonce que M. Rony est dans un état qui semble désespéré. *Sit nomen Domini benedictum !* Je m'étends sur ma croix et j'offre à notre bon Maître mes pieds, mes mains et mon cœur. Qu'il frappe où il voudra et comme il voudra. »

Dans l'âme si sensible de M. de Courson, une affliction ne s'amortissait que pour faire place à de nouvelles peines. La mort de tant de confrères l'avait désolé; les difficultés qu'offrit leur remplacement mirent beaucoup d'amertume dans le dernier mois de ses vacances. Il disait humblement à un directeur qui l'avait prié de faire quelque changement dans sa position ou dans celle de l'un de ses confrères : « Le pauvre supérieur de Saint-Sulpice fera de son mieux, en tenant compte du besoin et des convenances de votre séminaire, sans perdre de vue les besoins et les convenances de la Compagnie, qu'il gouverne avec une parfaite incapacité et dans des circonstances

très difficiles. Ne vous adressez pas à lui pour l'accomplissement de vos désirs, mais à la très sainte Vierge, notre seule espérance. A Elle seule de lever les obstacles qui s'opposent à vos projets. »

Cependant, cette fois encore, Dieu bénit sensiblement les nominations qu'après beaucoup de prières, de réflexions et d'inquiétudes M. de Courson se détermina à faire. M. Hamon, qu'il rendit à Bordeaux, d'où il n'avait été tiré en 1843 qu'au prix d'un immense sacrifice, fut reçu avec transport dans ce séminaire, où son souvenir était toujours béni. En enlevant à Clermont cet excellent supérieur, M. de Courson réussit à lui donner un successeur qui, pris dans le séminaire même qu'il allait gouverner, connaissait déjà le clergé du diocèse et en était très avantageusement connu.

Les vides faits à Montréal étaient plus difficiles à combler; cependant, la sainte Vierge ne délaissa pas son œuvre, et M. de Courson eut la joie de faire partir pour le Canada trois sujets qui s'étaient offerts à lui pour cette mission lointaine. L'un d'eux, M. Pélissier, déjà ancien dans la Compagnie, lui demandait depuis deux ans la faveur d'aller travailler à Ville-Marie. Les besoins du séminaire d'Angers, où il était directeur, les regrets que son départ devait causer au vénérable M. Desgarets, supérieur de cette maison, et surtout la pénurie de sujets qui se faisait sentir alors, avaient seuls pu faire différer une permission qui aurait été donnée si volontiers en toute autre circonstance. Aussi, à la première nouvelle des malheurs de Montréal, M. de Courson s'empressa-t-il d'en donner connaissance à M. Pélissier, afin de connaître

ses dispositions actuelles. « Il faut à Montréal, lui disait-il, un secours puissant, efficace : nous devons nous résigner à de grands sacrifices. Un mot donc, je vous prie. Dites-moi bien librement toute votre pensée sur Montréal et sur Angers. Dans le cas où vous inclineriez pour Montréal, faites tranquillement et promptement les préparatifs de votre voyage de Rome, et nous conviendrons plus tard de toute la suite de cette affaire. »

Ces derniers mots font allusion à une demande que M. Pélissier avait faite à son supérieur, en s'offrant, les années précédentes, pour la mission du Canada. M. de Courson désirait autant que lui ce voyage de Rome, qui devait attirer de nouvelles bénédictions sur la compagnie de Saint-Sulpice; voilà pourquoi, en 1847, il le presse de se mettre en route et lui recommande instamment de ne pas oublier ses frères, quand il sera dans la ville sainte : « Que la Compagnie, lui disait-il le 15 août, vous soit toujours présente dans vos pieux pèlerinages, particulièrement aux tombeaux des saints apôtres et aux pieds du pape. — Si, comme je n'en doute pas, lui disait-il dans une autre lettre, vous êtes présenté au saint-père, mettez-nous tous à ses pieds; demandez-lui qu'il nous bénisse, qu'il bénisse particulièrement Montréal. Dites-lui que notre respect religieux, notre amour pour sa personne sacrée sont sans bornes. »

Pie IX accueillit M. Pélissier avec sa bonté ordinaire et donna de grand cœur les bénédictions sollicitées au nom du supérieur de Saint-Sulpice. M. de Courson fut vivement touché de l'intérêt que le vicaire de Jésus-Christ avait témoigné pour lui et pour

ses enfants en cette occasion. « Quelle consolation dans cette douce audience que vous avez eue du pape, écrivait-il à M. Pélissier! J'ai relu trois fois la relation que vous m'en faites. Ouvrons notre âme à une bénédiction donnée de si bon cœur. »

CHAPITRE XXXVIII

COMMENCEMENTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1847-1848. — M. DE COURSON MALADE A ISSY. — INTÉRÊT QU'IL PREND AUX MALHEURS DE ROME ET DE FRIBOURG. — SON RETOUR A SAINT-SULPICE

Ainsi s'écoulèrent, pour M. de Courson, les vacances de 1847 : de nombreuses inquiétudes, un travail continuel, nulle espèce de délassement. Il écrivait le 9 octobre à son excellent ami le curé de la Boissière : « Êtes-vous fâché de mon silence ? Ah ! ne m'en voulez pas. Si vous saviez dans quel travail incessant je me suis trouvé, vous me plaindriez. M. Martel vous aura raconté les pertes que nous avons faites. Il y a là, pour un pauvre supérieur, non seulement déchirement de cœur, mais encore grande difficulté, car il faut combler les vides que la mort a faits. Nos vacances touchent à leur fin, et voilà le moment d'ouvrir nos portes, nos bras et nos cœurs à une légion de trois cent cinquante séminaristes que la Providence nous envoie à Paris ou à Issy. »

Il était difficile que M. de Courson, dont la santé

n'avait jamais été forte, résistât longtemps à un genre de vie si accablant. On s'étonnait même qu'il eût pu, pendant deux ans et demi, supporter tant de fatigues; plusieurs fois les directeurs qui l'entouraient le prièrent de se ménager davantage ; il ne pouvait s'y déterminer et, en face du travail, il ne consultait que son courage. C'est ce qui arriva en particulier à l'époque dont nous parlons. Par suite d'une rentrée si nombreuse et de la confiance toujours croissante que les séminaristes avaient en lui, il éprouva, dès les premiers jours, une fatigue d'estomac qui l'incommoda beaucoup. Cependant, grâce à son énergie, il put pendant quatre à cinq semaines suivre tous les exercices de la communauté, commencer l'explication du règlement, voir les anciens élèves qui voulaient s'entretenir avec lui, se mettre en rapport avec les nouveaux et tenir au courant sa correspondance.

Tout cela, on le comprend sans peine, exigeait de grands et continuels efforts. Le bon supérieur se sentait accablé ; mais dans la disposition où il était d'attribuer à sa lâcheté et à son peu de vertu les réclamations de la nature les plus légitimes, il se contentait de s'humilier et de recourir à Dieu. « Redoublez vos prières pour moi, disait-il à M. Féret. Il m'arrive souvent d'avoir le cœur bien serré et plus serré que jamais. C'est une preuve que l'amour de Notre-Seigneur, qui porte toujours à la souffrance, est bien faible en moi. »

Cependant, le dépérissement de sa santé frappait déjà tout le monde; on commençait même à s'en alarmer. Seul il refusait d'en convenir. Dans une lettre commencée le 10 novembre, il s'encourageait

ainsi lui-même, tout en parlant à un autre : « Si nous nous arrêtions trop sur nos misères, disait-il, nous ne ferions jamais rien. Parlons de Dieu tant que nous aurons une langue, remuons-nous pour Dieu tant que nous aurons des jambes et des bras. Nous ne sommes pas si précieux qu'il y ait lieu à nous ménager pour des temps meilleurs. Et puis, le meilleur de tous les temps est toujours le présent, parce que, en réalité, c'est le seul qui soit à nous. Telle est ma philosophie. »

Contre une volonté si fermement arrêtée, M. Houssard, vivement préoccupé de l'état d'affaiblissement où il voyait son bien-aimé supérieur, pressé d'ailleurs par les représentations de plusieurs directeurs, se détermina à faire intervenir l'autorité des consulteurs. Il leur adressa donc, le 12 novembre, une longue lettre qu'il terminait par cette grave réflexion : « Tous ces messieurs pensent que si on négligeait ces avis, chaque membre de la Compagnie, ayant droit à la conservation de son chef, serait fondé à accuser MM. les consulteurs de n'avoir pas fait ce qu'il était de leur devoir de faire, pour conserver un homme si éminemment propre au gouvernement de la Compagnie. »

Dans cette lettre, M. Houssard demandait que plusieurs injonctions fussent faites au vénérable supérieur par les consulteurs réunis. On devait l'obliger : 1° à réduire le nombre de ses pénitents ; 2° à se choisir un secrétaire pour les lettres ordinaires ; 3° se renfermer deux heures par jour pour expédier le reste de sa correspondance ; 4° se borner à expliquer le règlement et à parler la veille des fêtes, laissant au

premier directeur, comme le faisait M. Émery, le soin de présider à la lecture spirituelle les autres jours ; 5° se résigner à une consultation de médecins.

Malgré sa docilité, M. de Courson aurait eu, sans doute, bien de la répugnance à prendre ces ménagements, s'il s'était encore senti la force de continuer son travail ; mais la gravité du mal vint, sur ces entrefaites, au secours des sollicitations de M. Houssard. Après avoir, un jour de novembre, lutté pendant toute une matinée contre les ardeurs de la fièvre, il fut contraint de se mettre au lit. Obligé alors de convenir qu'il était malade et qu'il ressentait même de très vives douleurs, il se soumit sans résistance à tout ce qu'on lui prescrivit. Sa maladie venait d'une très forte irritation d'estomac qui perdit bientôt, il est vrai, son caractère alarmant, mais dont les suites se firent sentir durant plusieurs semaines. Pour accélérer sa convalescence, on désira donc qu'il se retirât à Issy, où il jouirait d'un complet repos.

Ce fut le 22 novembre que M. de Courson quitta le séminaire de Paris pour se rendre à la maison de campagne. Il avait désiré célébrer la fête de la Présentation de Marie et renouveler ses promesses cléricales au milieu de ses enfants de Saint-Sulpice. De quel cœur il s'offrit ce jour-là à sa grande protectrice ! On en voit quelque chose dans la réponse qu'il fit le surlendemain à un de ses meilleurs amis : « Notre séminaire, lui disait-il, est plein à faire peur, et avec cela le plus pauvre supérieur du monde. Ah ! quel besoin nous avons de la très sainte Vierge ! Comme je me suis jeté entre ses bras, avant-hier en célébrant notre douce et belle fête ! »

Par suite de sa particulière confiance en Marie, il voulut aussi, ce jour-là, pourvoir au remplacement de M. Bony, supérieur du séminaire d'Aix. Son choix, qui tomba sur M. Mallègue, fut très heureux, comme le savent tous ceux qui ont connu ce digne ecclésiastique[1].

Le repos que M. de Courson prit à la campagne ne fut pas de longue durée; encore était-il bien moins une cessation de travail qu'un changement d'occupations. « Me voilà à Issy, écrivait-il à M. Féret; on me séquestre. J'ai bonne volonté de me reposer, mais il y a des natures pour qui le repos n'est pas chose facile. Nous nous reposerons dans le paradis. Demandez pour cela à Notre-Seigneur qu'il me pardonne mes péchés. »

On avait enjoint à l'humble malade de prendre un secrétaire; il s'y soumit volontiers pendant quelques semaines; mais en acceptant, comme il l'avait déjà fait en d'autres circonstances, les services de M. Faillon pour la partie de sa correspondance relative à l'administration, il ne s'était pas beaucoup déchargé; restaient les lettres plus personnelles, plus intimes, et elles étaient nombreuses, car le désir d'être utile ne lui permettait pas, même depuis qu'il avait le gouvernement du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice, de laisser une seule lettre sans réponse.

[1] Jean-Barthélemi Mallègue, né au Puy en 1795, était depuis vingt-sept ans directeur au séminaire d'Aix, quand, à la grande satisfaction de l'archevêque et du clergé de ce diocèse, M. de Courson le plaça à la tête de la maison. Il y est mort le 21 mai 1854.

C'est surtout à écrire des lettres à ses confrères ou à ses amis que M. de Courson consacra les quelques jours qu'il passa à Issy. Dès le lendemain de son arrivée, il disait à M. l'abbé Richard, alors en Italie pour le rétablissement de sa santé : « Vous voilà de retour à Rome, et moi je suis exilé à Issy. On m'a condamné à cet exil par suite d'une petite maladie que je viens de faire. C'est le moment favorable de reprendre notre correspondance, et je m'en réjouis. »

M. de Courson attachait un intérêt tout particulier aux relations qu'il entretenait avec ce cher disciple, dont il avait, comme on l'a vu, décidé la vocation, fixé les incertitudes et dirigé les pas vers le sanctuaire. Plus tard, voyant l'état de faiblesse auquel il était réduit à la suite de son séminaire, il le détermina à partir pour Rome, et pendant les trente mois que dura son séjour en Italie, il ne cessa de lui adresser, non seulement pour la direction de son âme, mais encore pour celle de ses études et le soin de sa santé, les conseils les plus sages et les plus paternels. « Vous reviendrez parmi nous, lui disait-il dans sa première lettre, plus fort de corps, plus fervent de cœur et aussi plus savant; mais ce dernier point n'est pas celui auquel je tiens le plus, et je crois que vous vous méprendriez sur le dessein de Dieu, si vous considériez le temps que vous allez passer à Rome comme un temps d'étude. Prenez en passant les moyens d'instruction qui vous sont offerts, mais ne vous y arrêtez pas trop, surtout ne vous y attachez pas. »

La correspondance qu'il entretenait avec le pieux malade avait pour M. de Courson, à l'époque où nous sommes arrivés, un autre genre d'intérêt.

« Écrivez-moi bientôt et longuement, lui disait-il dans une lettre du 23 septembre; nous sommes toujours occupés devant Dieu des affaires de Rome, des angoisses du souverain pontife, des passions qui s'agitent contre les jésuites et aussi de tant d'autres maux qui affligent l'Église de toutes parts. Oh! combien nous devons gémir et prier! — Rome m'inquiète, lui disait-il dans une autre lettre. Espérons cependant que le pieux et excellent pontife triomphera des difficultés effrayantes que lui crée sa grande popularité. Nous l'aimons religieusement et tendrement, sans le connaître, nous désirons que ses vœux s'accomplissent; mais, hélas! que de difficultés! Je ne puis regarder l'avenir que dans le cœur de notre divin Maître. Les commencements de ce pontificat remplissent d'une consolation qui est mêlée d'effroi. Il y a là une crise, crise inévitable à laquelle j'étais préparé, crise que la main de Dieu conduira, mais qui ne sera pas sans alarmes et sans douleurs. »

M. de Courson était encore à Issy lorsqu'aux préoccupations que lui faisaient éprouver les affaires de Rome, vint se joindre le chagrin que causa à son cœur la nouvelle de l'invasion de Fribourg par les troupes fédérales, et des horribles désordres qui l'accompagnèrent. Il fut profondément affligé des malheurs arrivés aux catholiques de ce pays et des vexations sans nombre dont les ecclésiastiques et les religieux étaient l'objet. Il se souvenait de l'accueil plein de cordialité qui lui avait été fait à Lucerne et dans les autres cantons catholiques, et, comme il l'écrivait à un de ses amis, il versait sur ce pays des larmes intarissables.

Mais il ne se contenta pas de déplorer cette violation de tous les droits; il voulut, selon son pouvoir et celui de sa société, venir au secours d'une si grande misère. La ville de Fribourg possédait un séminaire où se recrutait le clergé ; non seulement il fut pillé et saccagé à l'entrée des troupes fédérales, mais un décret du 19 novembre 1847 en prononça la suppression ou du moins en confisqua les biens et les réunit au domaine de l'État. A cette nouvelle, M. de Courson, de concert avec ses consulteurs, crut devoir offrir à Mgr Marilley de recevoir gratuitement au séminaire de Saint-Sulpice quelques-uns de ses ordinands. Il lui écrivit donc, le 4 décembre 1847, une lettre empreinte de respect, de commisération et de dévouement. Après y avoir exprimé l'affliction que lui faisaient éprouver, ainsi qu'à tous les vrais enfants de l'Église, les malheurs qui désolaient le diocèse de Fribourg, il ajoutait : « Au milieu de tant de désolations et de larmes, le séminaire de Saint-Sulpice, qui se dévoue au service de Nosseigneurs les prélats, dans la formation de leurs aspirants au sacerdoce, s'estimerait heureux s'il lui était donné d'apporter quelque remède, si léger qu'il fût, aux plaies de votre Église. Craignant qu'après tant de malheurs vous ne vous voyiez peut-être privé de tout secours pour l'éducation de vos ordinands, il croit entrer dans les desseins de la divine Providence sur lui, en vous offrant quelques places pour les ecclésiastiques destinés à perpétuer le sacerdoce dans votre diocèse. Il est vrai que, privé par le malheur des temps des ressources dont il jouissait autrefois, il est dans la nécessité de mettre des bornes à la générosité de son zèle ; mais il espère que

la bonté divine, qui l'a fait subsister jusqu'à ce jour, lui fournira les moyens de recevoir ceux de vos ordinands auxquels il vous plairait de destiner les places qu'il se sent pressé de vous offrir, dans cette circonstance, comme un témoignage sincère de son dévouement à votre personne sacrée[1]. »

Au moment où cette généreuse proposition était faite à Mgr Marilley, le séminaire de Saint-Sulpice n'était pas en état de recevoir de nouveaux élèves, se trouvant, comme on l'a dit, tout à fait au complet depuis la rentrée du mois d'octobre; mais l'ordination de Noël, qui approchait, devait faire des vides et rendre possible l'admission des sujets envoyés par l'évêque de Fribourg. Ce fut surtout pour préparer cette ordination, qui devait être nombreuse, que M. de Courson se hâta de quitter Issy et de rentrer à Paris.

L'approche de ces époques solennelles, destinées à consoler et à réjouir l'Église en lui donnant de nouveaux ministres, fut toujours pour lui un temps spécialement sanctifié par la prière, les gémissements du cœur et les pratiques de pénitence. Étant encore à Nantes, il disait à l'approche d'une ordination : « Que Dieu multiplie les bons prêtres. Quelle immense moisson devant nous! Quand j'y pense, mon âme frémit. J'ai honte de ma nullité, et je voudrais décupler le nombre des séminaires ; surtout je voudrais que l'étincelle de la généreuse charité pénétrât dans le cœur de tous les élèves du sanctuaire. » Ces sentiments de zèle n'avaient pu que s'affermir et se développer en lui depuis qu'il était à la tête du sémi-

[1] Lettre du 4 décembre 1847.

naire de Paris, bien plus nombreux que celui de Nantes et où se forment des ouvriers pour tous les pays du monde. Pénétré du désir de ne voir sortir que de saints prêtres de cette maison, rien ne lui paraissait pénible quand il s'agissait d'aider les ordinands à se bien préparer. Non seulement tout son temps était à ceux qui voulaient l'entretenir sur cette grande affaire, mais à la lecture spirituelle, dont il se chargeait toujours en cette circonstance, sa parole prenait un accent pénétré qui allait au cœur. C'est alors aussi qu'il recourait aux prières des communautés religieuses avec lesquelles il était en relation et surtout aux carmélites de la rue d'Enfer, qui, comme on l'a dit, mettaient alors à sa disposition, non seulement leurs ferventes oraisons, mais encore leurs pénitences, leurs jeûnes et les saintes austérités dont on fait si grand usage au Carmel.

M. de Courson ne se croyait pas dispensé par là d'affliger lui-même son corps, en faveur de ceux de ses enfants qui allaient être consacrés à Dieu par la sainte ordination ; et à défaut des austérités que le fâcheux état de sa santé lui rendait impossibles, il tenait, du moins, à observer exactement les jeûnes que l'Église prescrit en ces circonstances. Mais, sur ce point même, son courage était allé au delà de ses forces. Voici comment, après une première journée de jeûne, il s'humiliait de la faiblesse qui le mettait hors d'état d'accomplir, dans son intégrité, le précepte de l'Église : « Mon estomac ne mérite pas les alarmes de votre excellent cœur; il n'est pas trop à plaindre. Ce qui le prouve, c'est que ce matin, vendredi des Quatre-Temps, veille d'une ordination où, à Paris, nous aurons

deux cent vingt ordinands, où à Nantes et dans tous nos séminaires, nous en avons un nombre que je ne saurais dire, cet estomac vient d'absorber une énorme tasse de chocolat, parce que le jeûne de mercredi a paru lui déplaire. Mon Dieu ! faudra-t-il devenir l'esclave de ce corps? »

Le retour de M. de Courson au milieu des séminaristes de Saint-Sulpice fut un grand sujet de consolations et pour lui et pour eux; car, à l'intérêt toujours croissant qu'il portait à ses chers enfants, correspondaient de leur part une vénération et une reconnaissance dont il est difficile de se faire une juste idée. Le séminaire de Saint-Sulpice, dans les dernières années de son gouvernement, offrit, plus encore que de coutume, l'image d'une famille où l'amour et la confiance dominent tous les autres sentiments. Plus on l'approchait, plus on se sentait attiré vers lui; et de son côté il répondait à cette filiale affection par une tendresse de plus en plus expansive. « Notre bon supérieur, dit un des séminaristes de cette époque, avait bien l'amour de ses enfants. C'est qu'il les aimait beaucoup lui-même et qu'il ne les oubliait jamais. En santé et en maladie, ils étaient présents à son souvenir. Il nous connaissait tous si parfaitement que nous lui avions appliqué la parole de l'Évangile : *Ego cognosco oves meas*. Je connais mes brebis. »

Rien ne lui coûtait quand il s'agissait de rendre service, ou même simplement d'être agréable à ses chers enfants; il avait même pour eux de ces attentions que l'on peut appeler maternelles. L'un d'eux lui ayant demandé la permission d'aller visiter un de ses anciens condisciples atteint de la petite vérole et

logé assez loin du séminaire : « Non, mon cher enfant, lui répondit-il, vous prendriez peut-être ce mal et nous l'apporteriez. J'irai moi-même et je vous en donnerai des nouvelles. A mon âge, ajouta-t-il en souriant, on n'a rien à craindre. »

La franchise du caractère, qui, chez M. de Courson, se trouvait jointe à tant d'autres belles qualités, contribuait beaucoup aussi à lui gagner les cœurs. La finesse et les voies détournées lui étaient insupportables. Dans une occasion où son âme avait souffert d'un procédé peu délicat, il disait : « Je suis sincère jusqu'à la rudesse, et je n'aime pas la diplomatie. » Nous n'avons surpris aucune rudesse dans la volumineuse correspondance du bon supérieur, mais à chaque page on y trouve cette franche ouverture de cœur qui lui avait fait appliquer l'éloge que l'Écriture trace du saint homme Job : *Erat vir simplex ac rectus*. La vérité était toujours sur ses lèvres, et, si la prudence ne lui permettait pas de dire tout ce qu'il pensait, aucun motif n'était capable de lui faire dire ce qu'il ne pensait pas. Consulté sur la marche à suivre dans une négociation assez délicate, il répondit : « Mon avis serait qu'on y allât simplement et sans cérémonie. Voilà toute ma diplomatie ; arrive ensuite ce qu'il plaira à Dieu. » On a conservé jusqu'à ce jour dans la ville de Nantes le souvenir d'une maxime qu'il aimait à répéter : *La meilleure des habiletés est la simplicité chrétienne.*

C'était chose connue, à Paris comme à Nantes et dans toutes les maisons de Saint-Sulpice, que M. de Courson ne gardait jamais le souvenir d'un mécontentement. Ou il pardonnait sans rien dire au

coupable, ou il faisait sentir la faute pour qu'on l'évitât à l'avenir ; mais ce devoir rempli, sans mollesse comme sans amertume, tout était fini. C'est ce qu'il écrivait à un directeur de séminaire qui le croyait indisposé contre lui : « Je gronde quelquefois, lui disait-il, mais je ne boude jamais. » De là le privilège qu'il eut toujours et partout de pouvoir reprendre, même avec sévérité, sans offenser personne ; on lui aurait plutôt su gré de ses réprimandes les plus fortes, parce que l'humeur n'y avait jamais part et que l'affection s'y montrait toujours.

Grâce à cette bonté de cœur, dont aucun des séminaristes de Saint-Sulpice ne doutait, M. de Courson pouvait continuer sans inconvénient à se montrer un peu sévère dans le maintien de la discipline ; il pouvait, sans exciter de mécontentement, refuser certaines permissions fort convoitées. En voici un exemple. On lui demanda un jour, au nom de toute la communauté, d'assister à un sermon de circonstance que le P. Lacordaire devait prêcher à Saint-Sulpice. Jamais occasion plus favorable de satisfaire le désir que l'on avait d'entendre l'éloquent prédicateur. Malheureusement le sermon devait coïncider avec l'heure de la classe. On se décida cependant, et une députation se rendit chez M. le supérieur. Elle fut accueillie avec bonté. « Je comprends parfaitement, dit M. de Courson, que vous souhaitiez entendre le P. Lacordaire; à votre place, je le souhaiterais aussi; mais qu'y faire? le règlement vous lie et me lie moi-même. La classe ne peut être déplacée, et par conséquent, à mon grand regret, je ne puis vous accorder ce que vous désirez. » L'un des séminaristes ayant

voulu présenter quelque nouvelle raison: « N'insistez pas, lui dit M. de Courson avec ce ton de douceur et d'autorité qui lui allait si bien, n'insistez pas, je ne puis changer la règle. » On fut un peu désappointé, mais on fit avec docilité le sacrifice imposé.

Ce que M. de Courson avait refusé dans cette occasion, il était heureux de l'accorder lorsque cela pouvait avoir lieu sans inconvénient. Peu de temps après le sermon dont on vient de parler, on apprit que l'illustre dominicain devait prêcher à Notre-Dame l'éloge funèbre du grand O'Connell. On comprend quelle émotion causa dans l'âme de tous les jeunes Irlandais, qui faisaient partie de la communauté de Saint-Sulpice la pensée d'entendre célébrer par l'éloquent conférencier la gloire du libérateur de leur pays. Le désir en fut exprimé à M. de Courson, qui y opposa d'abord quelques difficultés, mais d'un ton si bienveillant qu'on jugea aisément qu'il voulait rendre le plaisir plus vif, en différant un peu d'accorder la permission. Il allégua, entre autres obstacles, l'heure de la cérémonie qui ne permettrait pas d'être au séminaire pour le dîner. « Nous nous passerons de dîner, dirent d'une commune voix les jeunes Irlandais; le pain de la parole nous suffira. — Allez, répondit M. de Courson, en portant un regard ému sur ces chers élèves, assistez tranquillement à la cérémonie; j'aurai soin du reste. »

Il y avait aussi un Irlandais parmi les solitaires, M. Dowd, aujourd'hui curé de la paroisse de Saint-Patrice, à Montréal. Le vénérable supérieur, qui pensait à tout, ne voulut pas que cet ecclésiastique fût privé de la consolation dont ses compatriotes de

Saint-Sulpice allaient jouir, et sans en être aucunement sollicité, un jour qu'il était à Issy, il porta lui-même à M. Dowd, qui n'a jamais oublié ce trait de bonté, la permission de faire cette infraction aux règlements de la Solitude.

CHAPITRE XXXIX

RÉVOLUTION DE 1848. — CONDUITE DE M. DE COURSON DANS CES TEMPS DIFFICILES

Au moment où l'ordination de décembre allait, par la promotion d'un grand nombre de diacres au divin sacerdoce, enlever à M. de Courson les aînés de sa chère famille, son cœur n'était pas sans inquiétude au sujet de ceux qui lui restaient. Déjà une agitation sourde, qui devait aboutir à la révolution du 24 février, se faisait sentir dans Paris. L'opposition, après avoir surexcité les esprits dans les provinces, profitait de la discussion de l'adresse pour soulever les passions populaires, au risque de renverser la monarchie elle-même. Le prudent supérieur suivait de l'œil ces signes précurseurs de l'orage, mais sans trop s'effrayer, accoutumé qu'il était à mettre sa confiance en Dieu et à voir la main de la Providence dans tous les événements d'ici-bas. « Pour les affaires publiques, écrivait-il le 17 janvier 1848, nous n'en avons pas la charge ; dormons dans le sein de Dieu. »

Il est vrai que jusqu'à la veille des grands événe-

ments il espéra que force resterait à l'autorité et que la tranquillité serait promptement rétablie. « Je vais faire une petite absence, disait-il dans une lettre du 18 février, j'attends pour fixer mon départ que l'inquiétude qui règne à Paris, dans l'esprit public, soit un peu calmée. » On sait ce qui arriva quatre jours après et comment, à l'occasion d'un banquet réformiste, organisé pour protester contre le ministère, une insurrection formidable se forma dans Paris. Vainement essaya-t-on, par des concessions faites à l'émeute, d'arrêter le mouvement révolutionnaire ; tout fut inutile, et le 24 février on proclama la république à l'hôtel de ville.

Le séminaire de Saint-Sulpice, et son supérieur surtout, ne pouvaient échapper à l'effroi général. La démagogie régnait, toutes les passions se sentaient à l'aise, aucun pouvoir, capable de les contenir, n'existait encore. Dans cet état de choses, M. de Courson se sentit comme écrasé par la responsabilité qui pesait sur lui. Insensible aux dangers qui n'auraient menacé que sa personne, son bon cœur le livrait sans défense aux peines morales que faisait naître la vue du péril auquel étaient exposés ceux dont il avait la charge. Comprenant que d'un moment à l'autre les derniers malheurs pouvaient fondre sur sa communauté, il ne s'opposa pas au départ des séminaristes qu'effrayaient les troubles de la capitale et qui espéraient trouver plus de tranquillité dans leurs départements. Les autres allèrent aussi momentanément chercher un abri contre le danger, et il ne resta au séminaire que deux ou trois directeurs et quelques domestiques.

Retiré dans une maison voisine, M. de Courson

était tenu au courant de tout. Dès le 25 février, au matin, il se hâta de rassurer et d'encourager ses confrères des provinces : « N'ayez aucune inquiétude à notre sujet, écrivait-il à l'un d'eux, nos chers enfants se sont dispersés, le séminaire n'a pas souffert d'autre dommage ; il n'a même pas été menacé. Soutenons notre courage ; continuons notre œuvre du séminaire. Si des circonstances impérieuses nous contraignent à la suspendre un instant, reprenons-la au plus tôt. Pensons que Notre-Seigneur est notre appui par les mains de la sainte Vierge. » Il donnait les mêmes détails et les mêmes encouragements dans la circulaire qu'il adressa le lendemain à toutes les maisons de sa Compagnie. « La très sainte Vierge, y disait-il, est toujours avec nous. Redoublons de confiance envers cette tendre Mère et de zèle pour les séminaires. Nos jeunes gens se sont momentanément dispersés, mais nous occupons toujours la maison, prêts à reprendre notre marche ordinaire. »

M. de Courson pratiquait le premier ce qu'il conseillait aux autres : on s'était séparé dans la soirée du 24 février ; dès le 27, au matin, le séminaire de Saint-Sulpice, au milieu des agitations de la capitale, reprit paisiblement le cours de ses exercices ordinaires. Le respect que les insurgés, au milieu même de l'ivresse du triomphe, avaient témoigné pour la religion, inspira cette confiance à M. de Courson, et l'on n'eut pas lieu de s'en repentir. La suite, en effet, répondit à la touchante manifestation du premier jour, et jusqu'à la fin on n'eut à déplorer aucun acte de violence contre les prêtres. « Je ne puis, disait le nonce dans une occasion solennelle, résister au be-

soin d'exprimer la vive et profonde satisfaction que m'inspire le respect que le peuple de Paris a témoigné à la religion, au milieu des grands événements qui viennent de s'accomplir. Je suis convaincu que le cœur de Pie IX en sera profondément touché[1]. »

M. de Courson profita aussi de ces heureux symptômes, dont il n'était pas moins consolé qu'étonné, pour rassurer les séminaires de province dont Saint-Sulpice avait la direction. Le cours des exercices intérieurs ne s'y était pas trop ressenti des troubles extérieurs de la politique ; dans un ou deux cependant, à raison de quelques émeutes survenues dans la localité, on avait pris l'alarme, et, sans attendre d'autres renseignements, les élèves avaient reçu la permission de rentrer dans leur famille. Le zélé supérieur en fut surpris; mais, avec sa bonté accoutumée, il excusa cette résolution précipitée et la mit sur le compte des circonstances extraordinaires où l'on se trouvait. « Les nouvelles de Paris, disait-il ensuite, ont dû porter le calme dans les départements. Le bras de Dieu est admirablement fort et puissant. Ne nous lassons pas d'admirer cette force et cette protection qui sont bien de nature à exciter en nous une confiance plus vive, plus parfaite. Aussitôt que vous serez un peu tranquilles, il faudra engager les jeunes gens à rentrer dans la maison et à continuer

[1] On sait ce qui eut lieu, le 24 février, après l'invasion des Tuileries. Le crucifix placé sur l'autel de la chapelle, et le calice qui, le matin, avait servi pour le saint sacrifice, loin d'être l'objet d'aucune profanation de la part des gardes nationaux et de la population parisienne, furent portés comme en triomphe à l'église de Saint-Roch, au milieu des hommages respectueux de la foule qui criait: *Vive la religion.*

leurs exercices. — Reprenez votre courage, disait-il encore le 2 mars, et, aux pieds de Notre-Seigneur, sous la protection de la très sainte Vierge, marchez en avant. Évitons de plonger des regards inquiets dans un avenir qui ne nous appartient pas. Tout est gagné si nous sommes où Dieu nous veut et si nous faisons ce que Dieu veut. »

Ces derniers mots, si chrétiens et si fortifiants, sont l'expression de la pensée qui soutint constamment M. de Courson, et rien ne montre mieux le grand empire que cette vue de foi avait pris sur son cœur si doux, si pacifique et si sensible, que la constance et le courage avec lesquels il tint ferme à son poste, malgré les secousses terribles qui pendant cinq ou six mois ne cessèrent d'ébranler la capitale. Ce lui était un tourment indicible; mais il n'y avait nul égard. « Le séjour de Paris, écrivait-il le 5 juin, est bien pénible surtout pour le supérieur d'une nombreuse maison. Si j'avais plus de fidélité à m'abandonner à Dieu, je serais plus tranquille, et tout irait mieux autour de moi. Il me semble cependant que le fond de ma volonté est toujours dans la résignation. Quoi qu'il en soit, avec la grâce de Dieu, je ne quitterai pas mon poste, je suis où Dieu me veut. Ah! je serais bien autrement malheureux, si je ne pouvais me rendre ce témoignage. »

Une autre consolation pour lui, au milieu des angoisses que lui causaient les tentatives sans cesse renouvelées des émeutiers, c'était la vue des prières ferventes qui se faisaient dans toutes les églises de la capitale. « Ces bons fidèles de Paris, disait-il, prient la sainte Vierge de tout leur cœur; c'est qu'ils

ont grand besoin de son secours. On a fait des neuvaines dans toutes nos paroisses, et les églises étaient pleines à l'exercice du soir comme au jour de Pâques. Tant de prières nous obtiendront miséricorde. Quand ces âmes simples et droites prient aux pieds de Marie, elles ouvrent les trésors de la divine miséricorde. La pensée que la très sainte Vierge veille sur nous et nous protège, est ma solide consolation. Hier, disait-il encore, nous avons célébré avec grande consolation la fête du doux saint Joseph, qui est un si bon et si fidèle gardien. Cependant, nous ne sommes pas sans émoi, vous le pensez bien. La crise financière, le mouvement des élections, la difficulté de pourvoir les nombreux ouvriers, donnent lieu à bien des sollicitudes. Chaque jour montre d'une manière plus évidente que le doigt de Dieu est dans tout ce qui ébranle l'Europe. Il faut donc attendre et espérer. Prions beaucoup, et Dieu viendra à notre secours, et sa sagesse marchera devant nous. La France est à Marie. »

L'espérance de M. de Courson ne fut pas vaine. Jusqu'à la fin, la protection de la Mère de Dieu fut visible sur le séminaire de Saint-Sulpice. Si elle n'en écarta pas toujours le danger et l'inquiétude, au moins le préserva-t-elle de la dispersion et de tout malheur réel. Pendant la seconde quinzaine de mai, qui ne fut qu'une série de soulèvements et de tentatives contre le pouvoir, les exercices ne furent pas interrompus. « Ici, écrivait M. de Courson, le lendemain du 15 mai, nous sommes accoutumés à l'émeute, et pourtant chacun de ces mouvements politiques resserre et fatigue mon pauvre cœur. La journée d'hier

a été fort pénible, mais la très sainte Vierge, sainte Geneviève, saint Vincent de Paul ont veillé sur Paris. »

Malgré la victoire éclatante remportée le 15 mai, par les défenseurs de l'ordre, la tranquillité ne revint pas dans les esprits. Ce n'est qu'au moyen d'un immense déploiement de forces qu'on réussissait à contenir les efforts de la démagogie. Les quartiers de Saint-Sulpice, en particulier, par suite de l'établissement de la commission exécutive au palais du Luxembourg, étaient sans cesse sillonnés par des régiments de la troupe et des piquets de la garde nationale. Le séminaire lui-même dut recevoir dans ses jardins et sous ses cloîtres un détachement de gardes nationaux. « C'est une triste chose, disait M. de Courson, de vivre ainsi au milieu d'un camp et de voir la moitié de Paris en défense contre l'autre moitié. Ah ! montons au ciel avec Notre-Seigneur, et fixons-nous-y en esprit en la compagnie des saints et de Marie, leur reine. »

Les sanglantes journées de juin apportèrent bien d'autres inquiétudes et d'autres douleurs à M. de Courson. Il était à Issy, occupé de sa retraite annuelle, quand la formidable insurrection commença. Malgré la tranquillité extérieure dont il jouissait dans cette paisible localité et le désir qu'il avait d'y achever sa retraite, la sollicitude dont son cœur de père avait à souffrir, ne lui permit d'y demeurer que jusqu'au 25, qui était un dimanche. « Je n'étais pas en repos loin de ma communauté, disait-il plus tard, et je partis pendant que les élèves étaient à la paroisse pour la solennité de la Fête-Dieu. Je trouvai la barrière de

Vaugirard gardée par un piquet de gardes nationaux qui refusèrent de me laisser passer. Je me dirigeai alors vers la barrière de Sèvres, par où j'entrai, protégé par un garde national qui m'avertit que je courais les plus grands dangers, en traversant le faubourg. J'arrivai enfin au séminaire et allai droit à la chapelle, où je trouvai le saint Sacrement exposé. Là j'oubliai toutes les émotions que je venais d'éprouver. »

Hélas ! ce n'était que le commencement des douleurs. « Notre révolution, disait-il à M. l'abbé Richard, a tous les jours des convulsions nouvelles. En ce moment on se bat encore à Paris. Le cœur d'un prêtre souffre horriblement au milieu des déchirements de sa patrie. Ah ! que ne suis-je un saint ! Que ne puis-je détourner les coups de la justice divine et mettre un terme à tant de maux par mes prières ! »

Ce que le vénérable supérieur désirait si ardemment et demandait avec tant d'humilité, Dieu était sur le point de l'accorder, mais il fallait que dans cette expiation générale de toutes les classes de la société, le clergé eût aussi sa victime. La Providence la choisit illustre et telle que Paris n'en pouvait offrir de plus propre à rappeler le souvenir de la victime du Calvaire. Mgr Affre, comme le bon pasteur qui donna sa vie pour ses brebis, voyant que la lutte se prolongeait et que les insurgés ne se rendaient à aucune proposition, n'hésita pas à s'avancer lui-même entre les combattants, pour supplier les rebelles de déposer les armes. C'était le dimanche, 25, vers les six heures du soir. L'héroïque archevêque, accompagné de MM. Jaquemet et Ravinet, ses vicaires généraux,

s'achemina vers le lieu du combat, pénétra dans l'intérieur des barricades et remplit avec calme son message de paix. Les exhortations du bon pasteur furent inutiles, mais son sang, plus efficace et plus éloquent que ses paroles, allait produire l'effet tant désiré. Blessé à mort vers les huit heures du soir, il ne cessa, pendant toute la nuit, malgré les douleurs qu'il endurait, d'exprimer le désir que son sang fût le dernier versé, ajoutant qu'il acceptait la mort avec joie, pour le troupeau que Dieu lui avait confié.

Dès qu'il le put, M. de Courson se rendit auprès du vénérable archevêque pour lui exprimer les sentiments dont son cœur était plein. Mgr Affre, on l'a vu, l'honorait de son affection et de sa confiance; mais en ce moment l'humble supérieur ne pensait pas à lui-même; avec la multitude des prêtres qui se pressaient autour du pieux mourant, avec la population entière de Paris, il se livrait à la douleur et à l'admiration sur une mort si héroïque, si chrétienne, si apostolique. A la vue d'un tel sacrifice, il se sentait plus de courage pour s'immoler lui-même avec Jésus-Christ; sa croix, de jour en jour plus lourde, lui semblait moins effrayante et moins difficile à porter.

Il écrivait le 3 juillet à Mme Saulny, sa parente : « Nous n'avons eu aucun mal : notre quartier était hors du champ de bataille, et nous avons continué nos exercices, malgré le bruit du canon et les serrements de cœur que ressent un prêtre, quand il est témoin d'une mêlée où des chrétiens et des Français s'entr'égorgent. Mon Dieu! quel temps! Ah! dites à M. Saulny, et comprenez bien vous-même que si je ne vais pas à Nantes, à Vallet, ce n'est pas par in-

différence : c'est que je suis cloué à Paris comme Notre-Seigneur était cloué sur la croix. Je dois aimer cette croix, parce que c'est la divine volonté qui me l'impose. Avec le secours de la grâce je ne la quitterai ni à la vie ni à la mort. Je suivrai l'exemple de notre vénérable archevêque. Je n'ai jamais beaucoup tenu à la vie ; aujourd'hui j'y tiens moins encore : je ne la considère que comme un devoir et une charge. Quand serai-je au ciel avec mes bons parents, qui m'ont élevé dans la crainte et l'amour de Dieu ? Je crois que nous allons avoir quelques semaines de trêve. L'avenir est aux mains de Dieu : l'œil humain ne peut point pénétrer dans les ténèbres de cet abîme, mais notre regard, il est vers Dieu et vers sa douce Providence. C'est là qu'est toute ma confiance, et c'est dans cette confiance que je me repose. »

Dieu accepta le sang de sa victime et ce fut un beau spectacle que celui qu'offrit Paris, au lendemain de cette formidable crise, pendant les quelques jours qui s'écoulèrent entre la mort de l'archevêque et ses funérailles. Du 2 au 5 juillet, la foule ne cessa de se porter à l'archevêché, où le corps de l'héroïque prélat était exposé. Tous voulaient payer un dernier tribut au martyr de la charité, au bon pasteur qui avait affronté la mort pour sauver son troupeau. Beaucoup de prêtres et de fidèles faisaient toucher à la main droite du martyr des objets de piété, des anneaux et des médailles que chacun remportait avec respect comme de précieuses reliques. M. de Courson suivit cet exemple et distribua ensuite ces médailles en plusieurs lieux, particulièrement à Nantes et à Vallet, où se trouvaient tant de personnes qui lui

étaient chères et que ces pieux souvenirs devaient rendre heureuses.

La cérémonie des obsèques répondit à ces premiers témoignages de respect. « Nous voudrions vainement, lit-on dans l'*Ami de la Religion,* rendre l'impression que nous a laissée au fond du cœur l'admirable et religieux spectacle de ces funérailles. Le respect, le recueillement, la tristesse de plus de cent mille spectateurs, accourus sur le passage du funèbre cortège, nous ont surtout rempli de consolation et d'espérance. Tout ce peuple, ému jusqu'aux larmes, comprenait que ce n'était pas un mort ordinaire, ni même seulement un mort illustre qu'on promenait à travers les rues de Paris. Les pleurs d'un grand nombre et la profonde vénération de tous disaient assez haut que dans ce pontife, victime volontaire d'un grand devoir, ils saluaient le pasteur qui avait voulu les sauver, le bienfaiteur qui les protégera du haut du ciel[1]. »

Cette religieuse cérémonie, où M. de Courson se trouva à la tête du séminaire, l'émut profondément, et son bon cœur, toujours ouvert à la confiance, s'y sentit un peu soulagé, dans les mortelles angoisses au milieu desquelles il vivait depuis quatre mois. « Oh ! cher ami, écrivait-il à M. l'abbé Richard le 8 juillet, soyez bien fervent en présence des maux de l'Église et de ces lueurs d'espérance qui brillent au milieu des tempêtes. Ces douces lueurs nous ont consolés hier aux obsèques de notre admirable archevêque. Quel peuple que celui de Paris ! quel cœur sous son habit de garde national et sous sa blouse !

[1] T. CXXXVIII, 74.

Pourquoi faut-il que ce cœur soit souvent égaré par de funestes doctrines ? »

M. de Courson était toujours disposé à admirer et à louer la vertu et la générosité partout où il les apercevait ; il profitait même volontiers des exemples de dévouement qui, en ces jours malheureux, ne furent pas rares, soit dans l'armée, soit parmi les gardes nationaux, pour s'exciter et exciter les autres à l'esprit de sacrifice : « Même en révolution et surtout en révolution, écrivait-il à un jeune ecclésiastique de ses amis, ne perdons pas notre peine à chercher sécurité dans telle ou telle circonstance des événements extérieurs. Mettons en Dieu notre confiance et marchons devant nous. Les ébranlements que Dieu a faits ou permis sont de telle nature qu'il n'y a pas de raison pour que nous retrouvions ce qu'on appelle la tranquillité, avant plusieurs et peut-être de longues années. Cependant il est nécessaire que les âmes soient sauvées, et les ecclésiastiques ne se tiendront pas à l'écart, pendant que les gardes nationaux s'exposent à la mort pour sauver leurs boutiques. »

M. de Courson fut particulièrement touché du courage avec lequel, aux journées de juin surtout, tant de généraux et d'officiers supérieurs affrontèrent les balles des insurgés ; il faisait allusion à ce trait d'héroïsme et aux sentiments religieux que ces braves guerriers firent paraître, lorsqu'il disait à un de ses parents qui avait embrassé la carrière des armes : « Dans les temps où nous sommes, l'état militaire n'est pas une parade, il exige que l'on soit toujours en disposition de sacrifier sa vie. Cette disposition coûte peu à celui qui se repose dans les espérances

éternelles; c'est ce que viennent de nous montrer, non seulement notre généreux archevêque, mais tant de braves soldats, tant d'héroïques généraux, qui se sont exposés pour nous aux blessures et à la mort. »

Parmi les officiers dont parlait M. de Courson se trouvaient deux généraux, ses compatriotes et ses amis. Le général Lamoricière, il est vrai, ne fut blessé que légèrement, mais le général Bedeau courut un grave danger, et sa blessure donna de sérieuses inquiétudes. M. de Courson le visita souvent tant que dura le mal, et, connaissant combien les sentiments chrétiens étaient vifs dans son âme, il se plaisait à s'entretenir avec lui des grandes pensées de la foi et des espérances qu'elle met au cœur des vrais fidèles. La première fois qu'il alla le voir, après son entrée en convalescence, il lui porta une *Imitation de Jésus-Christ*. « Merci, répondit le général, je l'ai déjà ; » et il en tira un exemplaire de dessous son oreiller.

Nous retrouverons bientôt, réunis pour la dernière fois, ces deux amis si dignes l'un de l'autre ; ce sera au séminaire de Saint-Sulpice, quelques jours seulement avant la mort du vénérable supérieur.

CHAPITRE XL

M. DE COURSON DEPUIS LES JOURNÉES DE JUIN JUSQU'A LA FIN DES VACANCES DE 1848

Le 28 juin, lendemain de la mort de Mgr Affre, le chapitre métropolitain se réunit en assemblée capitulaire, à l'effet de pourvoir à l'administration du diocèse de Paris. Les six vicaires généraux, qui formaient le conseil de l'archevêque tant regretté, furent maintenus dans leurs fonctions. C'était tout à la fois rendre hommage à la mémoire de Mgr Affre et donner un témoignage non équivoque d'estime et de confiance à ceux qu'on investissait de la suprême autorité ecclésiastique en des temps si agités. Aussi le chapitre alléguait-il ce motif pour engager le clergé et les fidèles à se montrer soumis et dociles à leur autorité : « Nous savons tous, disaient les chanoines dans leur mandement, qu'ils ont rempli avec succès les fonctions importantes que feu Mgr l'archevêque leur avait confiées, mais nous ne nous dissimulons pas que nous leur imposons un pesant fardeau, dans les circonstances difficiles où se trouve le diocèse[1]. »

[1] *L'Ami de la Religion,* t. CXXXVIII, p. 15.

M. de Courson ne se méprit pas sur le surcroît de sollicitude et de responsabilité que la Providence lui envoyait ; toutefois, fidèle à ce nouveau devoir comme à ceux qui étaient inhérents à sa charge de supérieur, il ne se dispensait jamais des assemblées et s'efforçait, disait-il modestement, de donner son coup d'épaule dans l'occasion. Nous savons que ses conseils, toujours marqués au coin de la sagesse, quoique constamment exprimés avec la plus parfaite modestie, étaient pris en grande considération par M. l'abbé Jaquemet et les autres membres de l'administration capitulaire. De leur côté, les ecclésiastiques de Paris recouraient à lui avec confiance dans toutes leurs difficultés, et faisaient le plus grand cas de ses décisions.

Il n'y avait pas jusqu'aux évêques, membres de l'assemblée nationale [1], qui, dans quelques occasions, ne fussent bien aises de s'entretenir avec le modeste supérieur, sur les graves questions soumises à leur examen. Mgr Parisis, en particulier, le visitait souvent et voulait avoir sa pensée sur les projets de loi élaborés dans le comité des cultes, dont il était président. M. de Courson ne recherchait pas ces occasions de travailler au bien de l'Église et de l'État, mais quand elles s'offraient à lui, il ne faisait aucune

[1] Les évêques députés, en 1848, à l'Assemblée nationale, étaient NN. SS. Fayet, évêque d'Orléans, Graveran, évêque de Quimper, et Parisis, évêque de Langres. L'Assemblée comptait, en outre, un certain nombre de grands vicaires, chanoines, curés, etc. Parmi ces derniers était M. l'abbé Fournier, curé de Saint-Nicolas de Nantes, qui avait une estime particulière pour M. de Courson.

difficuté de dire sa manière de voir, et plus d'une fois on admira l'à-propos et la prudence de ses réponses.

Cela eut lieu, en particulier, quand il fut appelé devant la commission des hautes études. Cette commission, nommée par le comité de l'instruction publique, traitait, à propos du budget, la question des facultés de théologie. On avait déjà constaté le peu d'utilité de ces facultés, qui n'ont qu'un petit nombre d'élèves. M. l'abbé Sibour, représentant de l'Ardèche et précédemment professeur à la faculté de théologie établie à Aix, avait dévoilé la vraie cause du peu de sympathie que le clergé montrait pour ce genre d'enseignement. « Cela tient, avait-il dit, à un vice de constitution. Ces facultés sont le produit d'un décret impérial : l'autorité spirituelle n'a pas été consultée, et, quoiqu'une part soit faite à l'évêque dans la nomination des professeurs, l'institution n'en est pas moins, pour la suite de ses actes, dans la main de l'université. En corrigeant, dans la constitution des facultés, dit-il par manière de conclusion, ce qu'il peut y avoir de défectueux, on pourrait en faire une grande et salutaire institution aussi utile à l'Église qu'à l'État. »

La commission, voyant l'importance de la question, décida qu'elle appellerait dans son sein, à la prochaine séance, quelques membres étrangers au comité. Par suite de cette décision, M. Dupin et l'abbé de Cazalès, membres de l'Assemblée nationale, M. Glaire, doyen de la faculté de théologie, et M. de Courson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, prirent part à la séance suivante.

Invité à exposer son opinion, M. l'abbé Glaire con-

vint que, dans le moment actuel, les facultés de théologie rendaient peu de services; mais il crut en trouver la cause ailleurs que dans la constitution même de ces facultés. « Elles seraient utiles, dit-il, si elles étaient rappelées au but de leur institution, dont elles se sont un peu écartées. Ce but est le haut enseignement ecclésiastique, enseignement donné non aux laïques, mais aux clercs [1]. » Sur quoi M. le doyen fit observer qu'avant 1814 l'assistance aux cours de la faculté de théologie était obligatoire pour les élèves du séminaire diocésain; mais que depuis, cette obligation n'existant plus, on ne les y a vus qu'en très petit nombre et qu'enfin, depuis plusieurs années, pas un seul n'y avait fait acte de présence. « Je laisse au vénérable supérieur de Saint-Sulpice, dit-il en terminant, à expliquer ce changement. »

M. de Courson, un peu surpris d'une interpellation si directe et à laquelle il était loin de s'attendre, ne laissa pas de donner avec beaucoup de calme, de bienveillance et de netteté les explications demandées. Il dit d'abord qu'il n'y avait jamais eu d'antagonisme entre l'enseignement des séminaires et celui des facultés; que le plus grand désir des prêtres chargés de l'éducation des jeunes clercs serait de voir leurs élèves couronner, par la fréquentation des cours de la faculté de théologie, l'enseignement qu'ils leur donnent eux-mêmes, mais qu'il n'était pas en leur pouvoir de les y obliger. « Cet enseignement étant un enseignement supérieur, ajoutait-il, en rappelant avec à-propos les expressions mêmes du zélé doyen,

[1] *L'Ami de la Religion*, t. CXXXVIII, p. 566, 567.

il est absolument nécessaire, pour que les auditeurs en puissent profiter, qu'ils possèdent déjà les éléments de la science sacrée. Or, qui ne voit que, pour cette étude élémentaire de la théologie, du droit canonique et de l'Écriture sainte, le temps du séminaire est malheureusement à peine suffisant ? Il n'est donc pas étonnant que les jeunes ecclésiastiques ne puissent, pendant ces années trop courtes qu'ils passent au séminaire, suivre les cours de la faculté de théologie, et on ne peut que leur conseiller de les fréquenter après leur sortie de la maison. »

La commission parut satisfaite des explications du vénérable supérieur, et dans la séance suivante, où l'on entendit l'évêque de Langres, il ne fut nullement question de faire fréquenter les cours des facultés actuelles par les jeunes séminaristes. Loin de proposer une pareille mesure, Mgr Parisis montra que les facultés de théologie ne pouvaient que rester stériles, tant qu'on ne recourrait pas au saint-siège pour les organiser régulièrement. « Jusque-là, dit-il, elles n'auront pas d'auditeurs et notamment pas d'auditeurs ecclésiastiques, parce que, d'une part, elles n'inspirent pas assez de confiance et que, de l'autre, elles n'obligent pas la conscience. » La commission délibéra encore plusieurs fois sur le même sujet, mais il ne fut rien changé à l'organisation des facultés.

Malgré tant d'affaires importantes auxquelles sa situation à Paris l'obligeait de s'appliquer, M. de Courson ne négligeait pas les besoins des séminaires de province confiés à sa Compagnie. Rien ne lui aurait été plus agréable que de les visiter en ces temps calamiteux : « Les circonstances, disait-il à un direc-

teur du séminaire de Toulouse, ne me le permettent pas, et c'est un grand sacrifice pour mon cœur, qui se dilate auprès de nos confrères et qui est bien serré au milieu de notre agitation de Paris. » Ne pouvant donc continuer ses visites, à cause de l'état de crise où se trouvaient la France et surtout la capitale, il y suppléait par une correspondance plus active, priant qu'on l'informât de tout et répondant sans délai aux consultations qui lui venaient en grand nombre. « Vous comprenez, écrivait-il le 10 mai 1848, qu'il est difficile, qu'il est même impossible que je n'éprouve pas de peine et beaucoup de peine en voyant votre souffrance et les misères, hélas ! trop réelles, qui en sont la source. Ne cherchez pas à m'épargner cette peine par un silence qui ne ferait que l'accroître. Je suis ainsi fait ; mes maux les plus accablants sont ceux qui résultent des misères dont je sais l'existence, mais que je ne connais que d'une manière générale et confuse. »

Ce désir de M. de Courson était pleinement satisfait : chaque nouvelle difficulté (et l'on sait combien dans ces temps troublés il en surgit d'inattendues) lui était fidèlement soumise. Il répondait à un supérieur qui s'excusait de lui écrire si souvent : « Je voudrais vous lire et vous entretenir tous les jours ; dans les moments de souffrance, les rapprochements font tant de bien. » En même temps il encourageait, donnait les plus sages avis et faisait ces souhaits si chrétiens que l'on trouve ordinairement dans ses lettres : « Que Notre-Seigneur soit toujours notre lumière, qu'il nous accorde la sagesse, la prudence, la discrétion que les circonstances exigent de nous. »

Consulté sur la question des élections qui agitait alors toute la France, il répondit généralement par le conseil d'y prendre part ; il ne croyait pas que le clergé, sauf le cas de difficultés particulières et locales, se dût abstenir de coopérer au choix des représentants de la nation ; mais, en traçant cette ligne de conduite, qui fut suivie à Paris aussi bien que dans les départements, il recommandait fortement aux directeurs de s'abstenir avec soin de toute participation aux mouvements des partis purement politiques. « Je vous crois trop homme de foi, disait-il le 6 avril à M. Féret, pour penser que vous alliez vous noyer dans les affaires politiques : ce serait vous noyer dans une eau bien trouble. Noyons-nous dans l'océan du saint amour ; c'est là que se trouve le salut. »

Ennemi par caractère de toute feinte et de toute dissimulation, il voulait que, si l'on jugeait prudent de prendre part aux élections, on le fît sans employer des précautions extraordinaires pour déguiser ses opinions. « Je ne vois pas d'ailleurs ce que l'on gagnerait à ces feintes dans une ville où tout le monde se connaît. »

Il ne supportait pas davantage qu'un ecclésiastique, en ces temps de crise, recourût à des travestissements, pour se rendre compte par lui-même de l'état des esprits et des agitations de la rue. Une rumeur, qui heureusement ne se trouva pas fondée, lui ayant fait craindre que pareille imprudence n'eût été commise dans une ville de province, il en fut sensiblement affligé. « Que je vous ouvre mon cœur, écrivit-il aussitôt à l'un de ceux qui lui avaient été désignés ; j'ai de l'inquiétude, et c'est à vous que j'en

ferai confidence, parce que vous n'y êtes pas étranger. On voulait sans doute rendre service à la maison, accroître sa sécurité, mais ce bon dessein ne pare pas aux inconvénients de la mesure, aux conséquences très fâcheuses qu'elle pouvait entraîner. Ah ! il eût été plus sage, plus conforme à notre esprit, à nos mœurs, de s'abandonner pleins de confiance à la Providence, à la protection de la sainte Vierge ; et, si quelques renseignements sur l'émeute étaient nécessaires, il eût fallu les prendre par le moyen des domestiques ou de quelques laïques', amis de la maison. »

Ferme sur l'essentiel, M. de Courson savait admirablement se plier aux circonstances à l'égard des règles moins fondamentales, et il excusait avec bonté ce qui n'était que le résultat de la commotion produite par les événements. « Il ne faut pas nous étonner, disait-il à un supérieur de philosophie, de l'agitation et de l'inquiétude qui existent dans les jeunes têtes de nos séminaristes, et le meilleur remède à appliquer à ce mal, après la prière, est le calme de notre propre conduite, la patience et la douceur. Ces chers enfants craignent et aiment Dieu ; en excitant et ranimant leur esprit de foi, nous les aiderons à triompher de leur imagination et à ne pas oublier le but vers lequel ils tendent. — Maintenez l'ordre et le règlement, écrivait-il à un autre directeur, autant qu'il vous sera possible, en évitant de vous fatiguer avec excès de certains manquements qui tiennent à la légèreté des têtes et à l'empire des circonstances dans lesquelles nous vivons. »

Comme M. Émery l'avait fait en des circonstances

analogues, M. de Courson se montrait indulgent à l'égard de ceux qui dans les séminaires s'entretenaient de nouvelles politiques. Ne pouvant les proscrire, il s'efforçait d'en écarter les mauvais effets : « Il serait à souhaiter, écrivait-il à un directeur d'Autun, que nous pussions nous tenir étrangers à toutes les nouvelles politiques, mais c'est une chose presque impossible. Faisons du moins en sorte que ces nouvelles nous élèvent à Dieu. Elles sont bien de nature à produire cet effet ; car il faudrait être bien aveugle pour ne pas apercevoir que c'est le doigt de Dieu qui agite le monde d'une manière si extraordinaire. »

Mais il n'approuvait pas que ces considérations, quelque chrétiennes qu'elles fussent, devinssent l'objet ordinaire des gloses, en lecture spirituelle : « Calmons, disait-il, l'imagination des jeunes gens, mais par des réflexions jetées en passant et sans détriment de la suite des instructions fondamentales qui ressortent des lectures. Ici, nous venons de terminer bonnement notre *Traité de la paix intérieure*, par le P. Lombez. »

Quelques séminaires consultèrent aussi M. de Courson sur la règle à suivre pour l'appel aux ordinations. Fallait-il avoir égard aux circonstances, soit pour accélérer, soit pour retarder l'appel de ceux qu'on aurait différés ou appelés en des temps plus tranquilles ? « Je crois, répondit M. de Courson, qu'il sera sage de ne rien changer à ce qui se pratiquait ordinairement. C'est le parti que nous avons pris à Paris. Les directeurs particuliers auront certainement à tenir compte des circonstances, lorsqu'il s'agira de l'engagement du sous-diaconat. Je crois que

les cas où il sera prudent et utile d'accélérer cet engagement seront bien rares. On est toujours à temps de faire un sous-diacre, et jamais on ne peut le défaire quand il est fait. Comprenons pourtant que cette prudence doit avoir ses limites et qu'en cette matière, comme en toute autre, il faut savoir s'abandonner à Dieu. »

La question des finances, que la cherté des vivres rendait si embarrassante, fut aussi plus d'une fois soumise à M. de Courson. « Nos séminaires, répondait-il à l'économe d'Autun, se trouvent tous embarrassés sous le rapport des finances. De ce côté, comme des autres côtés, abandonnons-nous à Celui qui sait multiplier les pains. Abstenons-nous des dépenses qui ne sont pas indispensables, car, si nous ne nous observions pas pour réduire la dépense, notre confiance dégénérerait en témérité, nous tenterions Dieu. — Marchez aussi longtemps que vous en aurez le moyen, disait-il au supérieur d'un autre séminaire, réduisez la dépense autant que la discrétion vous le permettra ; et, quand vos ressources seront épuisées, envoyez vos élèves en vacances, en prenant toutes les précautions que votre prudence et votre charité vous suggéreront, pour que ces longues vacances ne leur soient pas funestes. Dans toutes vos mesures agissez dans la dépendance et sous la direction de Mgr l'évêque. Nous serions heureux, certes, si nous pouvions nous-mêmes venir à votre secours. Mais les circonstances sont telles que la gêne est universelle ; on dirait que toutes les sources sont taries. Que Dieu nous soutienne dans la foi et dans la confiance. »

A ces difficultés générales, qui se rencontraient plus ou moins dans tous les séminaires de province, s'en joignaient de particulières à certains lieux. Le séminaire de Lyon surtout offrit de grands sujets d'inquiétude à M. de Courson. Tandis que la capitale se montrait sympathique au clergé et à toutes les institutions religieuses, la seconde ville de la France semblait livrée aux plus mauvaises passions. Des bandes d'ouvriers s'y étaient organisées, et sous les noms ignobles de *voraces*, *ventre-creux*, *vautours* et *carbonari*, elles entraient dans les maisons, faisaient des visites domiciliaires, exerçaient souvent des brutalités contre ceux qui ne se rendaient pas assez promptement à leurs tyranniques injonctions, et faisaient régner la terreur dans les quartiers qu'elles occupaient. Leurs premiers exploits avaient été le pillage et l'incendie de quelques maisons religieuses; le grand séminaire ne pouvait échapper complètement à leurs vexations. Dès la fin de février, les *voraces* y établirent un de leurs postes, exigeant non seulement le couvert, mais le vivre aussi, et renouvelant à chaque instant leurs brutales réquisitions.

Malgré le trouble inévitable que la présence de pareils hôtes apportait sous le toit paisible du séminaire de Saint-Irénée, force fut bien de les subir, tant que le commissaire de la république à Lyon fut Emmanuel Arago. On n'a pas oublié qu'un des premiers actes du proconsul avait été de supprimer toutes les congrégations et corporations religieuses dans le département du Rhône ; et, malgré les réclamations que ces mesures violentes et oppressives avaient soule-

vées, non seulement de la part du cardinal-archevêque de Lyon, mais de la part de plusieurs journaux de Paris non suspects de partialité en faveur de l'Église et des religieux, il fallut attendre que, le calme s'étant un peu rétabli en France, le pouvoir eût passé en d'autres mains, et ce fut alors seulement que Lyon commença à respirer.

On peut se figurer l'impression douloureuse que ces nouvelles produisaient sur le cœur de M. de Courson. Elles lui faisaient, en quelque sorte, oublier les difficultés sans nombre dont il était environné. « Nos messieurs de Lyon, disait-il, souffrent encore plus que nous. » Une chose cependant le consolait, c'est que, malgré les embarras de leur position, ils ne se laissaient ni intimider ni décourager, mais continuaient leur œuvre. C'était là, comme on l'a vu déjà, la grande recommandation du zélé supérieur et sa pratique invariable : tenir ferme au poste où la Providence nous a placés, tant qu'il n'y a pas impossibilité complète de le faire. A Lyon, comme à Paris et ailleurs, cette sage et ferme conduite eut un plein succès : les *voraces* s'éloignèrent peu à peu du séminaire Saint-Irénée, le calme se rétablit enfin dans toutes les parties de cette maison, et l'on put y continuer en paix les exercices accoutumés.

M. de Courson fut bien consolé en apprenant cette délivrance, mais il ne l'était guère moins en voyant approcher la fin de l'année scolaire. « La Providence, écrivait-il à M. l'abbé Richard, nous conduit au terme de notre année. Mon Dieu ! quelle année ! que d'angoisses ! mais quels miracles de protection de la part de Marie ! Nos jours sont tristes et lourds, di-

sait-il encore, ils seraient insupportables, si notre regard ne s'élevait pas vers Dieu, si nous n'adorions pas ses desseins cachés, mais toujours remplis pour nous d'une miséricorde infinie. »

On l'a déjà dit, M. de Courson se préoccupait peu de lui-même ; sa pensée se portait uniquement sur les jeunes ecclésiastiques confiés à ses soins et sur les dangers qu'ils couraient pendant ces jours de tempête révolutionnaire ; et cependant il se reprochait même cette inquiétude. « Voilà que ma charge va s'alléger, disait-il, la veille de la Saint-Jacques ; cinquante jeunes gens de moins, c'est un vrai soulagement[1]. Attendons le 15 août et surtout attendons la bienheureuse éternité. Mon Dieu ! que je suis lâche ! et quelle horreur je ressens pour l'inquiétude et la peine ! Est-ce la disposition d'un disciple de la croix et d'un prêtre de Jésus-Christ ? »

Les vacances lui apportèrent enfin un peu de tranquillité. « Nous voilà à l'ombre de Lorette, écrivait-il, nous nous y reposons un peu. » Cependant, même à Issy, les occupations ne lui manquaient pas. Il se plaignait le 27 août de ne pouvoir trouver quelques jours pour finir sa retraite, que les événements de juin avaient interrompue. Les circonstances, il est

[1] Avant 1846, les vacances du séminaire de Saint-Sulpice ne commençaient que le 16 août et finissaient à la Saint-Denis ; mais plusieurs élèves étaient obligés, par des raisons de santé, de devancer, pour rentrer dans leur famille, l'époque réglementaire ; il en résultait un dérangement notable pour la communauté. M. de Courson fit régler qu'il y aurait, le 25 juillet, fête de saint Jacques, une première sortie pour ceux qui ne pouvaient attendre le 16 août, et cette sortie anticipée était précédée de l'examen semestriel.

vrai, diminuèrent cette année le nombre des retraitants venus de la province pour se retremper à la Solitude et auprès de leur supérieur; mais, par contre, la correspondance que M. de Courson entretenait avec eux devenait plus active ; l'avenir paraissait trop sombre pour qu'on ne sentît pas un plus ardent désir d'être dirigé et encouragé par cet excellent père. « Quel bonheur d'avoir M. de Courson pour supérieur! disait un des directeurs du séminaire d'Issy, qui était en vacances : la moindre parole d'édification qui me vient de lui ne manque jamais de réveiller mon âme endormie dans sa négligence. Que le bon Dieu nous conserve longtemps ce bon père! »

Ce fut pour M. de Courson une privation très sensible que de ne pas voir autour de lui ce concours de confrères qui, d'ordinaire, lui était une si chère consolation ; mais la prudence lui avait fait un devoir de ne permettre que les voyages de nécessité. « J'engage généralement, écrivait-il, à n'entreprendre cette année que les voyages indispensables, parce que la solitude de nos séminaires est favorable à la prière et à la pénitence, qui sont les obligations du moment ; d'ailleurs les incertitudes de l'avenir exigent que nous ménagions les ressources de la Compagnie et que nous retranchions sévèrement toutes les dépenses superflues. »

Toutefois, en donnant ces conseils d'économie, que les circonstances ne justifiaient que trop, M. de Courson n'entendait pas retrancher la moindre chose aux soins que réclamait la santé des directeurs. « L'avis du médecin de M. X..., disait-il à un supérieur de séminaire, étant aussi nettement prononcé,

il me semble qu'il n'y a pas à hésiter et que ce cher confrère doit aller prendre les eaux. Il est bien vrai que MM. les médecins nous traitent un peu en grands seigneurs, quand ils nous donnent leurs ordonnances; mais les précautions que M. X... a sagement prises à l'égard du docteur doivent rassurer sa délicatesse sur l'avis qu'il en a reçu. »

Quoique moins retenu à Issy par les directeurs des séminaires de province, M. de Courson ne put encore cette année consentir à s'éloigner de Paris. « Vos landes, disait-il à un de ses anciens élèves, m'ont toujours paru un petit paradis terrestre ; mais aujourd'hui leurs charmes me touchent encore plus vivement. Cependant, je dois renoncer au repos si doux que vous m'offrez, parce que Dieu me veut sur la brèche, et il n'y a rien de mieux que le fidèle accomplissement de la volonté de Dieu. Au reste, chez vous comme à Paris, et à Paris comme chez vous, la vie est courte, très courte (ce dont je ne me plains pas), et il faut préparer son éternité. »

Néanmoins, il ne crut pas manquer à ces résolutions en faisant le pèlerinage de Chartres; il avait trop d'actions de grâces à rendre à la très sainte Vierge pour négliger ce moyen de lui témoigner sa reconnaissance. « Je vais m'échapper quelques instants, disait-il le 27 août, j'irai mettre aux pieds de Notre-Dame de Chartres mes péchés, mes peines du présent, mes inquiétudes pour l'avenir, ma reconnaissance de la protection que nous avons reçue cette année. — Remerciez avec moi la très sainte Vierge de la maternelle protection dont elle a entouré jusqu'ici le séminaire de Saint-Sulpice. Je ne puis arrêter mon

œil que sur Marie, et c'est mon repos au milieu des ténèbres épaisses du présent et de l'avenir. »

L'humble supérieur ne manqua pas de mettre encore aux pieds de Notre-Dame de Chartres le travail des placements qu'il allait commencer. Deux séminaires le préoccupaient surtout, ceux d'Angers et de Rodez, auxquels il fallait donner un supérieur. Depuis plusieurs mois déjà, le séminaire d'Angers s'était vu enlever le vénérable M. des Garrets, qui, depuis 1831, le conduisait avec beaucoup de sagesse. La mort de ce saint vieillard avait été particulièrement sensible à M. de Courson, qu'elle privait non seulement d'un très utile confrère, mais d'un vieil ami de cœur. « Il va au ciel, disait-il, plein des mérites d'une vie de travail, d'humilité, de douceur; il me laisse de vifs regrets et de pénibles embarras. Que le nom de Dieu soit béni! »

Ne pouvant attendre les vacances pour remplacer M. des Garrets, il pria M. Helly, qui se reposait depuis deux ans au séminaire de Saint-Sulpice, et avait repris un peu de force, de se charger provisoirement de cet emploi. Ce fut un douloureux sacrifice pour le vénérable malade, qui se sentait encore bien faible, se voyait déjà avancé en âge et à qui le séminaire d'Angers était tout à fait inconnu. Mais comment résister à M. de Courson, à ses encouragements et surtout comment, par un refus, contrister un si bon père? M. Helly partit donc pour Angers, mais à titre de supérieur provisoire, et il ne manqua pas, les vacances venues, de se rendre à Paris pour y plaider sa cause auprès de son vénéré supérieur. Il n'aurait pas eu beaucoup de peine à la gagner, si M. de Courson

s'était trouvé en état de le remplacer; mais la pénurie de sujets qui se fit sentir encore cette année à Saint-Sulpice, mit celui-ci dans l'impossibilité de se rendre aux instances qui lui étaient faites. M. Helly[1] se résigna donc encore une fois avec la docilité d'un enfant; bien plus, craignant par son insistance d'avoir contristé son bien-aimé supérieur, il lui envoya, au moment de quitter Paris, une lettre d'excuses : « Je n'ai rien à vous pardonner, répondit M. de Courson, pardonnez-moi vous-même ma cruauté, qui est mon supplice. Je me livre tout entier à la justice de Dieu pour souffrir et pour faire souffrir. Faire souffrir! c'est là surtout que je me trouve faible. Pourquoi, ajoutait-il, craignez-vous tant de me donner de l'embarras? Je suis fait pour cela. Sortir d'une difficulté pour tomber dans une autre, n'est-ce pas là ma vie? »

A Rodez, le supérieur du séminaire, épuisé de bonne heure par un travail opiniâtre, demandait avec instance à être remplacé; sa faible santé ne suffisait plus aux occupations d'un tel emploi. M. de Courson se rendit à ses désirs et fut assez heureux pour trouver sur les lieux un excellent successeur qui, pendant vingt-neuf ans, a très bien gouverné cette importante maison[2].

[1] M. Helly gouverna le séminaire d'Angers pendant huit ans. Une attaque de paralysie l'ayant frappé en 1856, il rentra au séminaire de Saint-Sulpice, où il mourut le 11 juin 1863. Il était né, en 1797, dans le diocèse de Viviers.

[2] Benoît Georjon, qui succéda à M. Merle dans le gouvernement du séminaire de Rodez, travaillait déjà depuis dix-huit ans dans cette maison quand il fut nommé supérieur. Il y est mort à l'âge de soixante-onze ans, le 30 mai 1877. Mgr Bourret

Vers la fin de septembre, lorsque ses plans pour l'organisation des séminaires furent à peu près arrêtés, M. de Courson consentit enfin à prendre deux ou trois jours de repos. Il écrivait de Gisors, le 28 septembre : « Je suis venu passer un jour plein chez un de mes parents, en Normandie ; c'est une ordonnance de M. Houssard, ajoutait-il avec sa grâce ordinaire. » Le bon supérieur appelait cette excursion le temps de ses grandes vacances. De retour à Issy, il eut à s'occuper très activement de la prochaine rentrée du séminaire de Saint-Sulpice. Il ne l'envisageait pas sans quelque inquiétude, à cause de l'agitation qui régnait toujours dans les esprits. Contrairement à toutes les prévisions, la communauté allait se trouver nombreuse ; elle dépassa le chiffre de deux cents. « Vous nous aimez, écrivait-il à M. l'abbé Richard, invoquez pour nous la très sainte Vierge ; qu'elle nous donne le degré de tranquillité nécessaire à nos exercices ; surtout, qu'elle nous préserve de la tiédeur au service de son Fils adorable. »

a fait un bel éloge funèbre de ce sage et bon supérieur, qui, pendant quarante-sept ans, consacra tous ses efforts à la formation du clergé de son grand diocèse.

CHAPITRE XLI

DERNIERS MOIS DE 1848. — SECONDE TOURNÉE DE VISITES. — CONCILE DE PARIS

L'année scolaire qui commençait ne devait pas être aussi agitée que la précédente, elle fut loin cependant d'offrir cette parfaite tranquillité dont les séminaires auraient besoin pour accomplir leur œuvre. Celui de Saint-Sulpice, contrairement à ses habitudes, dut prendre part à plusieurs cérémonies, dont le caractère n'était pas exclusivement religieux. Le 12 novembre, il se rendit sur la place de la Concorde pour la promulgation de la nouvelle constitution. Même cérémonie le 4 mai 1849, pour l'anniversaire de la proclamation de la république. On comprend que ces sorties, toujours un peu dissipantes, n'étaient pas très agréables à M. de Courson; cependant, il ne voyait pas sans consolation la place que l'on donnait à la religion dans ces manifestations politiques, et il ne faisait nulle difficulté d'y conduire sa communauté.

Le séminaire de Saint-Sulpice, ayant à sa tête son

vénérable supérieur, assista aussi, dans les premières semaines d'octobre 1848, à la réception du nouvel archevêque de Paris. La cérémonie fut très solennelle et laissa dans le cœur des assistants les plus favorables impressions. Une foule nombreuse et avide de voir les traits de son nouveau pasteur occupait la vaste nef de la métropole et débordait à l'extérieur. « Le peuple surtout, disait M. de Riancey, dans l'*Ami de la Religion*, ce peuple pour qui Mgr Affre s'est offert en victime, ce peuple à qui Mgr Sibour a réservé, avec tant d'expansion et d'amour, les plus délicates tendresses de sa charité, ce peuple était là avec son empressement naïf et sa simplicité. Jamais épiscopat, ajoutait M. de Riancey, ne commença sous des auspices plus favorables. Dieu fera le reste[1]. »

Mgr Sibour conserva le titre et les fonctions de vicaire général à M. de Courson, qui se fit un devoir d'assister au conseil archiépiscopal et d'aider le nouvel archevêque de tout son pouvoir. « Il a un terrible fardeau, disait-il en gémissant; que Dieu soit avec lui. »

Une préoccupation plus pénible encore remplissait en ce moment l'âme du vertueux supérieur : « Les douleurs de Pie IX, disait-il, nous font oublier les nôtres. » Le vicaire de Jésus-Christ, après avoir été porté en triomphe dans les rues de Rome, s'était vu l'objet de la haine de quelques sujets rebelles, qui assassinèrent son ministre et l'obligèrent lui-même de sortir de ses États. « Pauvre pape, disait M. de Courson à cette nouvelle ; il est la plus vive image de

[1] *L'Ami de la Religion*, t. CXXXIX, p. 167.

Notre-Seigneur, il faut qu'il ait la plus grande part de sa croix. »

Cependant, ces tristes événements, dont il était bien éloigné de rendre tous les Romains responsables, n'effaçaient pas dans son esprit la favorable impression qu'y avait faite, en 1844, son séjour dans la ville éternelle : « Aujourd'hui, disait-il, cette pauvre Rome est bien malheureuse, mais j'espère que Dieu la sauvera. J'éprouve moins d'indignation contre elle que n'en éprouvent la plupart des Français, parce que je connais sa population si intéressante à mille titres. Pauvre Rome ! pauvre Rome ! »

Mais, en excusant le peuple ou du moins en le jugeant avec indulgence, M. de Courson n'excusait pas la criminelle conduite des chefs de l'insurrection : la part importante que le prince de Canino y avait prise, ne fut même pas étrangère au peu de sympathie qu'il éprouva d'abord pour la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte, qui se mettait sur les rangs pour la présidence de la république. La lettre que celui-ci adressa au nonce, peu de jours avant l'élection, lettre dans laquelle il déplorait la conduite tenue à Rome par son parent, modifia peut-être les premières impressions éprouvées par le vénéré supérieur, mais ne le fit pas s'écarter de la ligne qu'il s'était tracée et qu'il indiquait en ces termes à ceux qui le consultaient : « Demeurons dans notre abandon à la Providence, au milieu des événements politiques ; c'est le seul parti sage et chrétien. Dieu merci, nous n'avons point à nous mêler à toutes les passions et à toutes les intrigues qui agitent le monde ; prier, souffrir, voilà notre lot. »

Il disait encore, lorsque le résultat du scrutin fut connu : « Tout ce qui se passe en Europe et particulièrement en France ressemble à un songe. La Providence nous conduit par des voies si obscures que, de gré ou de force, il faut vivre de la foi et de la pure foi. Continuons à prier ; voilà ce que Dieu demande. Expions nos péchés et ceux du pauvre peuple. Que nous sommes heureux de pouvoir monter tous les jours au saint autel ! »

Avant de quitter le pouvoir dictatorial dont l'assemblée nationale l'avait investi, le général Cavaignac fit une nomination dont M. de Courson lui demeura fort reconnaissant ; nous voulons parler de la nomination de M. l'abbé Jaquemet à l'évêché de Nantes. Mgr de Hercé, sentant ses forces chanceler sous le poids de l'âge et des infirmités, avait prié le souverain pontife de le décharger de la charge pastorale et s'était ensuite adressé au gouvernement pour avoir un successeur. Son désir était d'obtenir le courageux grand vicaire de Mgr Affre, M. l'abbé Jaquemet; et, grâce aux actives démarches qui furent faites auprès du pouvoir exécutif, grâce surtout aux prières qui montèrent vers le ciel à cette occasion, les vœux du vieil évêque furent exaucés.

Grande fut sa joie en apprenant cette nouvelle. « Au moment de vous quitter, disait-il à ses chers diocésains, je vous fais un présent. C'est un gage d'amour que je vous laisse. Je crois que j'ai été inspiré de Dieu en appelant à me succéder un évêque d'une piété, d'une sagesse consommées[1]. » La joie

[1] *Vie de Mgr de Hercé*, p. 468.

de Mgr de Hercé fut partagée par tout le clergé de Nantes, mais nul ne vit cette nomination avec plus de contentement que M. de Courson : « Vous savez, écrivait-il à un de ses amis, ce que Dieu a fait pour notre cher diocèse de Nantes; c'est une merveille de miséricorde et d'amour. » Il se plaisait à attribuer la conclusion de cette affaire à la très sainte Vierge, qu'il n'avait cessé de prier et de faire prier pendant les trois jours que dura la négociation avec le gouvernement[1].

Il allait bientôt avoir occasion de se retrouver dans ce beau diocèse de Nantes, toujours si cher à son cœur, car l'apaisement des esprits qui s'était fait dans la capitale, depuis la nomination du président, devait lui permettre prochainement de reprendre le cours de ses visites, et le séminaire de Nantes se trouvait dans ses plans.

Après avoir donc, par l'explication du règlement et les autres moyens dont on a parlé, donné l'impulsion convenable à la communauté, il partit pour Reims et commença par la visite du séminaire de cette ville la nouvelle tournée qu'il entreprenait. Son premier sentiment, quand il se vit au milieu de ses confrères, fut celui de la reconnaissance; il se plaisait à leur dire combien grande était la satisfaction qu'il éprouvait, en les revoyant après tant de com-

[1] La préconisation de Mgr Jaquemet se fit attendre assez longtemps, par suite des malheureux événements de Rome ; elle eut lieu enfin dans le consistoire secret tenu à Gaëte le 2 avril 1849, et le sacre se fit à Bordeaux le 29 juillet suivant. Bientôt nous aurons occasion de faire connaître l'estime et l'affection que ce sage prélat professait pour M. de Courson.

motions politiques; mais il insistait particulièrement sur la merveilleuse protection dont la Providence avait couvert le séminaire de Saint-Sulpice, et il en tirait un nouveau motif de se renouveler dans l'esprit de la Compagnie.

Mais parmi les visites que fit M. de Courson, dans les premiers mois de 1849, aucune, on le comprend, ne pouvait réjouir son cœur comme celle des deux séminaires de Nantes. Depuis que la maladie l'avait obligé, dans les premiers jours de 1844, à quitter inopinément cette ville, il s'était constamment refusé la satisfaction d'y revenir, sauf dans une occasion où ses affaires personnelles l'obligèrent d'y faire un voyage; mais alors il n'y passa que très peu de temps, et encore, au lieu de la consolation que ce retour dans son pays natal semblait lui promettre, il y éprouva une des plus sensibles afflictions qu'il ait ressenties en sa vie [1]. Il n'en fut pas de même en 1849:

[1] M. de Courson n'était que depuis deux jours au milieu de ses confrères et de ses anciens élèves de Nantes, lorsque la fièvre typhoïde se déclara au grand séminaire. Elle ne tarda pas à pénétrer aussi dans la maison de philosophie, et l'on compta bientôt un nombre considérable de malades dans les deux établissements. Volontiers le bon supérieur serait resté à Nantes pour prendre sa part des angoisses de ses confrères et du danger qui les menaçait; mais le devoir l'appelait au séminaire de Saint-Sulpice, et il y rentra. Toutefois, de Paris, il suivit jour par jour les progrès de la maladie et ressentit le contre-coup de toutes les douleurs que, pendant plusieurs semaines encore, elle fit éprouver à ses chers enfants de Nantes, parmi lesquels il y eut plusieurs victimes. « Nous partageons tous ici votre peine, écrivait-il à M. Cahier, et moi plus que personne. J'en suis tout déchiré. Je me mets bien des fois le jour aux pieds de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, lui demandant miséricorde. J'ai commis tant de péchés à Nantes qu'il peut bien se faire que ce fléau en soit le châtiment. »

« On sait, dit M. l'abbé Cahour en parlant de ce voyage, avec quelle joie il vint à Nantes; quel bonheur il eut à revoir tant d'ecclésiastiques, de laïques et de familles entières qui s'empressaient d'aller le voir et de l'entretenir ; car, s'il aimait les Nantais, les Nantais le payaient aussi de retour[1]. »

M. de Courson se prêtait de grand cœur à ces entrevues, mais jamais au détriment de ce qu'il devait à l'œuvre de la visite et à ses confrères des deux séminaires. C'était un grand sujet de consolation pour son cœur de se retrouver au milieu d'eux et de revoir maintenant, engagés dans l'état ecclésiastique, les petits enfants auxquels il avait fait passer les examens dans les petits séminaires, et dont il conservait un fidèle souvenir. Ces quelques jours, trop tôt écoulés, furent aussi des jours de bonheur pour le grand séminaire et pour la maison de philosophie; on s'y livra à une douce joie que rien n'altérait, car on ignorait qu'on voyait cet excellent supérieur pour la dernière fois.

M. de Courson, avant de quitter le diocèse de Nantes, fit aussi une courte visite à Vallet. Ce bourg, où s'écoula son enfance et où reposait la cendre de ses pères, lui demeura extrêmement cher jusqu'au dernier jour de sa vie. Il y avait encore un grand nombre d'amis, quelques parents et plusieurs personnes attachées à sa maison ou à ses terres, qu'il considérait moins comme domestiques et fermiers que comme appartenant à sa famille. Mais nous nous réservons de parler ailleurs des touchantes marques

[1] *Biographie*, p. 22.

d'intérêt et de cordiale charité que ce bon maître se plaisait à leur donner. Dans la circonstance dont nous parlons, à peine eut-il le temps d'en voir quelques-uns. « Il ne me sera pas possible, disait-il au curé de la Boissière, son ami et son homme d'affaires, de rester longtemps à Vallet ; ainsi il ne faut pas songer à convoquer mes fermiers. Pauvres gens ! j'aurais grand plaisir à les voir, mais il faut y renoncer. A mon grand regret, je dois renoncer aussi à réunir les bons prêtres du voisinage. Dieu me refuse cette satisfaction. »

De retour à Paris, M. de Courson ne prit que le temps d'expédier quelques affaires, et il se remit en route pour continuer ses visites. Il avait d'abord hésité à quitter la capitale, à cause des cas de choléra qu'on y constatait depuis quelque temps et dont une des premières victimes fut Mgr Fayet, évêque d'Orléans, membre de l'assemblée nationale[1]. L'on pouvait craindre, en effet, que le fléau n'étendît ses ravages, et le bon supérieur n'était pas sans inquiétude pour sa chère famille de Saint-Sulpice. Il partit cependant, le 15 avril, espérant que la très sainte Vierge garderait une communauté qui lui appartenait à tant de titres. « La sainte Vierge, lui disait M. Carbon dans une lettre du 24 avril, justifie bien votre confiance : le choléra a respecté notre maison jusqu'à ce jour. »

Rassuré de ce côté, M. de Courson continua son voyage. Il visita Bordeaux, Toulouse, Rodez et vit

[1] « J'ai vu, disait M. de Courson, l'évêque d'Orléans dans son agonie; c'était bien triste. Prions pour ce prélat et pour son Église. J'espère que la Providence veillera sur ce diocèse. »

en passant les séminaires de Clermont et de Bourges. Partout il exhorta vivement les directeurs à redoubler de zèle pour former des prêtres saints et exemplaires. « Nos obligations augmentent, leur disait-il ; le clergé est très attaqué dans sa foi, ses mœurs et sa hiérarchie ; une piété ordinaire ne suffit plus. »

Cependant le choléra sévissait toujours à Paris. Ses ravages, il est vrai, étaient bien moins affreux qu'ils ne le furent en 1832, mais il ne laissait pas de faire beaucoup de victimes. Pour ne pas effrayer la population, Mgr Sibour s'abstint pendant plusieurs mois d'ordonner des prières publiques, mais il en prescrivit enfin, le 19 mai, par une circulaire adressée au clergé de son diocèse. Ces prières n'obtinrent pas d'abord la cessation du fléau, qui sembla même un instant redoubler d'intensité. C'est ce qui détermina l'archevêque à prescrire une neuvaine solennelle en l'honneur de la patronne de Paris. A dater du 9 juin jusqu'au 18, chaque matin, à neuf heures, une messe votive à laquelle on inviterait les pieux fidèles devait être célébrée à Saint-Étienne-du-Mont, devant le tombeau de sainte Geneviève ; le dernier jour, procession solennelle à la métropole, avec les reliques de la sainte patronne de Paris, et puis la messe votive célébrée pontificalement par l'archevêque lui-même. Cette messe du 18 juin devait être pareillement célébrée dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

Obligé de quitter Paris pour la visite des séminaires de Coutances et de Bayeux, la veille même du jour où s'ouvrait la neuvaine, M. de Courson s'unit de toute son âme aux prières et pratiques indiquées.

« Hier, écrivait-il le 11 juin, j'ai commencé la neuvaine ordonnée par Mgr l'archevêque. Je m'unirai à MM. Carbon et Carrière aux pieds de sainte Geneviève, comme je m'unis à MM. Laloux et Malzac au chevet des cholériques. Payons notre dette de charité et de dévouement. Je suis persuadé que plusieurs de nos jeunes prêtres sont tout disposés à aller à Saint-Laurent et partout où on les enverra. Il me semble que je serais heureux de marcher devant eux[1]. »

M. de Courson ne s'associait pas seulement aux prières et aux bonnes œuvres de ses confrères du séminaire de Saint-Sulpice, il partageait toutes leurs inquiétudes. Avant de quitter Paris, il avait demandé instamment qu'on le tînt fidèlement au courant de tout, et, relativement au choléra en particulier, il voulait qu'on ne lui laissât rien ignorer absolument. « Vous ne sauriez croire, disait-il à un directeur du séminaire de Saint-Sulpice, le soulagement que vos deux premières lettres m'ont donné; rien d'aussi cruel pour une tête comme la mienne, pour un cœur comme le mien, que d'ignorer. Je recommande sans cesse la maison à la très sainte Vierge, en qui je mets ma confiance. Cette prière est mon repos quand je regrette et me reproche d'être sorti de Paris. »

[1] Mgr Sibour avait désigné MM. Carbon et Carrière pour dire la messe votive à sainte Geneviève les derniers jours de la neuvaine. MM. Laloux et Malzac, directeurs au séminaire de Saint-Sulpice, étaient allés à l'Hôtel-Dieu, où le besoin de prêtres se faisait sentir pour administrer les cholériques. On s'attendait à ce que la même demande serait faite pour Saint-Laurent, où le fléau sévissait avec intensité. Plusieurs s'offraient pour y aller; mais, le choléra ayant sensiblement diminué pendant la neuvaine, on n'eut pas à les y envoyer.

Le choléra, toujours redouté pour le séminaire, n'était pas la seule cause du regret qu'exprime ici le vénérable supérieur. Il venait à peine de quitter la capitale que la démagogie fit une nouvelle tentative pour renverser le pouvoir. A la vérité, elle n'aboutit qu'à couvrir ses auteurs de confusion, le général Changarnier les ayant culbutés et dispersés en un clin d'œil; mais M. de Courson n'en fut pas moins livré, pendant un jour ou deux, à une vive inquiétude. « Cette nouvelle crise de notre révolution, écrivait-il à une de ses parentes, ne m'a exposé à aucun danger, puisque je n'étais pas à Paris; je n'en ai pas moins souffert, car je ne puis me faire à l'idée de n'être pas à mon poste, au moment du péril. »

En rentrant à Paris, vers la fin de juin, M. de Courson fut bien consolé de voir cette ville entièrement délivrée du choléra; sainte Geneviève n'avait pas été invoquée en vain. La capitale jouissait d'ailleurs d'une assez grande tranquillité depuis la journée du 13 juin. L'année scolaire s'acheva donc pour le vénéré supérieur sans trop de fatigue et d'inquiétude. « Ma santé est très bonne, écrivait-il le 12 juillet. Il faut que je la ménage pour le travail des vacances. »

Ce temps, toujours très fatigant pour lui, quoique destiné au délassement des autres, devait, en 1849, lui apporter un surcroît de travail sous lequel il allait succomber. Mgr Sibour venait de convoquer le concile de sa province pour la mi-septembre, et avait choisi pour les assemblées le séminaire de Saint-Sulpice, disant « que c'était pour une réunion sainte un lieu saint, plein de silence, de paix, de doctrine et

de piété, où l'on respire la bonne odeur de Jésus-Christ [1] ».

M. de Courson est inscrit le premier parmi les théologiens de l'archevêque de Paris. M. Carrière, comme lui vicaire général, vient le second. Trois autres prêtres de Saint-Sulpice entrèrent aussi au concile : M. Icard, comme théologien de l'évêque de Versailles; MM. Benech et Gallais, comme théologiens de Mgr Dupanloup, évêque nommé d'Orléans. Deux pères jésuites d'un mérite éminent, le P. de Ravignan et le P. Rubillon, apportèrent aussi le concours de leur savoir à la vénérable assemblée. Le supérieur des Missions étrangères, le supérieur des PP. de la Miséricorde, le R. P. Libermann, le P. Lafaye, de la société des Sacrés-Cœurs, s'y trouvaient pareillement [2].

Nous n'avons que très peu de détails sur la part

[1] *Decret. ind.*, p. 7.

[2] On comptait encore, parmi les théologiens qui aidèrent les révérendissimes prélats dans la préparation de leurs nombreux et sages décrets, plusieurs ecclésiastiques honorés plus tard de la dignité épiscopale : MM. Buquet, Léon Sibour, Ravinet, Gerbet et Maret. MM. Gaume, Trévaux, Surat, Dedoue, Bautain, Glaire, Corbière, Lequeux et quelques autres, tous prêtres distingués, complétaient cette vénérable assemblée, qui formait cinq congrégations : 1° la congrégation des décrets, sous la présidence de l'évêque de Blois et la vice-présidence de M. Carrière; 2° la congrégation de la discipline, présidée par Mgr de Meaux, et, en son absence, par M. de Courson; 3° la congrégation du droit canonique, président, l'évêque de Versailles, vice-président, M. Lequeux; 4° la congrégation des études ecclésiastiques, que présidait Mgr Dupanloup, et, en son absence, le P. de Ravignan; 5° enfin la congrégation des faux mystiques, présidée par M. Parquet, délégué de l'évêque de Chartres; vice-président, M. Gaume.

que M. de Courson prit à ce mémorable concile. Le modeste supérieur parla rarement dans les congrégations; peut-être même n'y prit-il qu'une fois la parole, et ce fut au sujet des études ecclésiastiques, sur lesquelles il avait déjà eu occasion de dire sa pensée devant la commission des hautes études. Nous croyons retrouver le fond des idées qu'il développa en ces deux circonstances, dans une lettre adressée, le 15 novembre suivant, à M. Albouys, supérieur du séminaire de Viviers. « La question des études ecclésiastiques, lui disait-il, est des plus graves parmi celles qui sont soumises en ce moment aux conciles provinciaux. Je trouve que les pensées de Mgr de Viviers, sur ce point, sont parfaitement sages. Mgr Guibert a vécu dans les séminaires et il connaît le terrain. Il sait ce que sont nos enfants, quand ils nous arrivent; il sait combien est court le temps qui nous est donné pour les instruire, et quels inconvénients résulteraient pour leurs études essentielles, si nous surchargions leur esprit par une trop grande diversité dans l'objet de leur application; il sait que ces enfants sont destinés, pour la plupart, à passer leur vie dans le modeste ministère des paroisses de campagne, et que les études élevées ne peuvent avoir de succès qu'à la suite de bonnes études élémentaires. C'est à ces études élémentaires que doit être consacré l'enseignement des séminaires, et ce n'est qu'après que les cours en sont achevés que Nosseigneurs les évêques pourront avantageusement engager les sujets choisis à suivre des cours supérieurs, si la divine Providence leur en offre les moyens. »

« Généralement, ajoute M. de Courson, on désire

que nous ajoutions à notre enseignement purement théologique quelques nouveaux cours destinés à le compléter. Je ne vois pas d'obstacle à cette amélioration, si on la renferme dans des limites convenables, en rapport avec le temps dont nous pouvons disposer, et la capacité commune de nos jeunes gens. Je crois que nous devons défendre, avec modestie et fermeté, l'usage de la langue latine et de la forme syllogistique, dans nos cours de philosophie et de théologie. »

C'est en vue de faire prévaloir ce dernier point que M. de Courson prit la parole dans une des congrégations générales, et nous croyons qu'on retrouve sa pensée au chapitre I, titre IV, des décrets du concile. Il y est dit, en parlant des professeurs qui, dans les grands et les petits séminaires, sont voués à l'éducation de la jeunesse cléricale : « Qu'ils emploient tous leurs efforts à conserver et à mettre en honneur l'étude et l'usage des langues anciennes, surtout de la latine, qui est celle de l'Église, et l'instrument de la science catholique. Qu'aucun élève ne soit censé avoir achevé le cours de ses études classiques, s'il ne possède l'intelligence pleine et parfaite de cette langue. C'est pourquoi surmontant toute difficulté, maîtres et élèves parleront latin, quelquefois en rhétorique, toujours ou presque toujours dans les exercices de philosophie et de théologie[1]. »

M. de Courson présidait fréquemment les séances de la commission dont il faisait partie, Mgr Allou, qui en était président, se trouvant occupé ailleurs. « Je n'oublierai jamais, dit un des théologiens qui faisait

[1] *Decret. concil.*, p. 107.

partie de cette congrégation, les bontés dont j'ai été l'objet de sa part, et l'extrême indulgence, je devrais dire la sollicitude paternelle avec laquelle il daigna m'encourager, moi, jeune professeur de théologie, encore à son premier début. Son regard pénétrant, mais plein d'une bienveillance rare, me rassurait beaucoup. Un matin, c'était le troisième jour depuis l'ouverture du concile, il lui sembla que j'étais triste et dans la peine. A la fin de la séance, au moment où tous les membres sortaient, il m'arrêta et me dit avec une grande bonté : « Mon enfant, êtes-vous souffrant? Vous me paraissez affligé. — C'est vrai, monsieur le supérieur, lui répondis-je, je suis affligé, et puisque votre extrême bonté s'en est aperçue, je ne puis lui taire le sujet de ma peine. Voici trois jours que je suis privé d'offrir le très saint sacrifice, et je vois bien qu'il faut que je me résigne à cette grande privation pendant toute la durée du concile. Je suis allé à tous les autels, ils sont tous pris pendant le temps laissé libre par les réunions de la congrégation. » Cet homme de Dieu joignit les mains, sa figure et sa voix prirent une vive expression de compassion ; il me reprocha doucement de ne pas lui en avoir parlé plus tôt, et m'assigna une heure et un autel à l'église de la paroisse. »

C'est ainsi que la bonté de M. de Courson était toujours en éveil, et rien de ce qui intéressait le prochain ne lui échappait, même quand il était accablé de travail et préoccupé de mille affaires importantes. Telle fut bien sa situation, durant tout le concile. Le peu d'instants que les congrégations générales et particulières lui laissaient libres se trouvaient absorbés

par ses exercices de piété et les entretiens qu'il ne pouvait refuser à des confrères venus de la province pour le voir. Sa correspondance, qui, à cette époque du mois de septembre, était très active, à cause des changements faits ou à faire dans le personnel des séminaires, prenait une partie de ses nuits. Aussi sa santé souffrit-elle beaucoup de cet excès d'occupations ; on croit même que la fatigue extraordinaire qu'il en éprouva ne fut pas étrangère à la terrible maladie de cœur qui l'enleva six mois plus tard.

Il convenait sans difficulté que ces deux semaines avaient été écrasantes pour lui, mais il semblait ne compter pour rien ses fatigues à la vue du touchant spectacle qu'offrait la docte assemblée. « Nous venons de sortir des travaux du concile de Paris, disait-il le 29 septembre à M. Albouys. Ces travaux ont été continus et accablants pendant douze jours. Le concile a vraiment été édifiant et consolant : respect profond pour les évêques ; gravité, dignité, modération dans les opinions et les avis ; ordre parfait dans les discussions. Mgr de Viviers recevra ces renseignements avec plaisir. »

L'archevêque de Paris avait eu la gloire d'inaugurer en France la reprise des conciles provinciaux, après une interruption de plusieurs siècles ; mais son exemple devait être bientôt suivi par les autres métropolitains. Pie IX, par un bref donné à Gaëte, le 17 mai 1849, avait exprimé le désir que chaque archevêque de France, conformément aux recommandations des saints canons, convoquât ainsi en synode les évêques de la province. Le gouvernement, quoiqu'il ne vît pas ces assemblées de très bon œil, n'osait

pas s'y opposer et avait même pris le parti de les autoriser toutes pour l'année 1849, par un motif d'utilité générale[1]. Il n'en fallait pas davantage pour que, dans toutes les provinces, on se mît à l'œuvre.

M. de Courson n'avait pas cru que Saint-Sulpice dût refuser son concours au concile de la province de Paris; mais il ne vit pas sans quelque répugnance que les prêtres de cette Compagnie fussent invités aux conciles qui devaient se tenir hors de leurs maisons. Rien n'est sage et modeste comme les considérations qu'il faisait dans ces occasions. Il disait le 27 octobre au supérieur du séminaire de Viviers, que Mgr Guibert désirait conduire au concile d'Avignon : « L'assistance aux conciles provinciaux nous présente bien des difficultés et nous donne de grands embarras, lorsque ces conciles ont lieu pendant la durée de nos exercices ou ailleurs que dans notre résidence. Nos emplois, en effet, demandent que nous soyons dans nos séminaires, et l'absence du supérieur

[1] On trouve, dans l'histoire du concile de Paris, de curieux détails sur cette permission accordée par le gouvernement. On y voit que l'archevêque de Paris n'avait fait aucune démarche auprès du ministre des cultes avant de convoquer son concile. A la veille du jour où il devait s'ouvrir, le conseil des ministres, dont la maladie tenait M. de Falloux éloigné, jugea qu'il ne fallait pas que l'assemblée des évêques eût lieu sans l'autorisation du gouvernement. En conséquence, M. Lanjuinais, ministre des cultes par *intérim*, alla à Saint-Germain pour offrir cette permission à Mgr Sibour. L'archevêque de Paris n'ayant pas voulu convenir que cette autorisation fût nécessaire, le gouvernement prit le parti de donner de lui-même une autorisation générale. « Le gouvernement, ajoute l'ouvrage que nous citons, crut ainsi sauvegarder ses droits : les évêques, qui avaient sauvegardé les leurs en ne demandant rien, se turent et continuèrent à préparer leurs conciles. » (*Decreta concil.*; Paris, p. 21.)

ou des directeurs ne peut manquer d'y avoir de graves inconvénients. Faites donc tout votre possible pour que Mgr de Viviers choisisse un autre théologien pour le concile d'Avignon. Si le prélat insiste et ne trouve pas à se pourvoir d'une autre manière, vous céderez, mais en maintenant nos règles et en disant que cette absence, pendant l'année, ne pourrait pas se renouveler pour les conciles suivants. »

M. de Courson n'insista pas cependant sur ce point, et, voyant que les évêques, dans la circonstance présente, n'avaient pu, à leur gré, fixer l'époque de leurs conciles, il permit à quelques directeurs de répondre à l'invitation qui leur était faite, malgré le déplacement qui devait s'ensuivre. « J'ai dû faire le même acte de résignation pour ne pas affliger Mgr d'Angers, disait-il au supérieur du séminaire de Viviers, en lui accordant la permission de suivre Mgr Guibert à Avignon ; M. Helly est au concile de Rennes et M. Carrière aussi ; ce dernier sacrifice est, sous plusieurs rapports, celui qui m'a le plus coûté. »

Ces derniers mots font surtout allusion à la répugnance qu'avait M. de Courson pour tout ce qui pouvait tirer les prêtres de Saint-Sulpice de la vie humble, cachée et retirée, qui est leur élément : « Il faut, disait-il à M. Albouys, que nous nous montrions partout très attachés à notre obscurité, à notre retraite, à notre œuvre. Si vous êtes obligé d'aller au concile d'Avignon, vous vous tiendrez dans la réserve qui nous convient, ne prenant aucune initiative et traitant les questions dans un grand esprit de modération. »

CHAPITRE XLII

VISITE DU SÉMINAIRE DE BALTIMORE ET DES ÉTABLISSEMENTS DE SAINT-SULPICE EN CANADA

La grande sollicitude que montrait M. de Courson pour la prospérité des séminaires que la compagnie de Saint-Sulpice dirigeait en France, ne lui faisait pas perdre de vue les maisons qu'elle avait en Amérique. Non content d'entretenir avec elles une correspondance aussi active que le demandaient les circonstances, il pensait depuis longtemps à leur procurer les avantages d'une visite dont, soit à Baltimore, soit à Montréal, quoique pour des motifs différents, on sentait vivement le besoin.

Ceux qui ont lu la Vie de M. Émery et, plus récemment, celle de M. Faillon, connaissent déjà les motifs qui rendaient urgente cette visite à l'égard du séminaire de Baltimore. Cet établissement, destiné par M. Émery, qui le fit commencer en 1791, à former un clergé indigène aux États-Unis, n'était pas encore parvenu à son plein développement, malgré

le mérite des prêtres qui y furent successivement envoyés[1]. Engagés malgré eux dans le ministère extérieur et dans la conduite de quelques maisons d'éducation ecclésiastique qui promptement dégénérèrent en collèges, ils faisaient un bien réel et fort apprécié aux États-Unis, mais ils n'atteignaient pas, du moins complètement, la fin de leur institution. M. Émery avait dit à M. Nagot et à ses trois premiers coopérateurs : « Puisque l'esprit de la Compagnie est de s'occuper uniquement de l'éducation du clergé, les directeurs du séminaire de Baltimore se borneront et se consacreront entièrement à cette œuvre. S'ils étaient obligés, dans les commencements et dans des circonstances extraordinaires, d'embrasser quelque partie étrangère à cette vocation, ils devraient se regarder alors comme dans un état violent et n'avoir point de tranquillité qu'ils ne fussent rentrés dans leur genre de vie. Le séminaire produira de grands fruits tant qu'on sera fidèle à cet esprit, et il deviendra stérile quand on s'en écartera[2]. »

L'avenir devait réaliser de point en point cette prophétie de M. Émery, car jamais peut être la grande sagacité et la remarquable pénétration de l'illustre restaurateur de Saint-Sulpice n'avaient vu plus juste que dans cette circonstance. Selon sa parole, le séminaire de Baltimore, malgré le dévouement de ses

[1] Parmi les prêtres qui ont bien mérité de la religion aux États-Unis, M. de Courcy cite, entre autres, MM. Nagot, Tessier, Garnier, Flaget, David, Maréchal, Dubois, Dubourg, Bruté, Chanche, Eccleston, le prince de Galitzin, dont plusieurs ont été élevés à l'épiscopat, et tous ont appartenu à la compagnie de Saint-Sulpice. (*Histoire de l'Église aux États-Unis.*)

[2] *Vie de M. de Faillon*, p. 157.

premiers fondateurs, n'est devenu une œuvre réellement féconde que du jour où les directeurs, abandonnant les œuvres extérieures, ont borné leur zèle aux fonctions qui sont le propre de leur vocation. Or, c'est à M. de Courson surtout que revient l'honneur de cette amélioration capitale, qui devait faire entrer l'œuvre de M. Émery dans une phase nouvelle.

Pour arriver à cette fin, sa première pensée avait été de traverser l'Océan et de se rendre en personne aux États-Unis; il eût voulu rechercher sur les lieux mêmes les moyens propres à écarter les obstacles qui entravaient l'œuvre de Baltimore et s'opposaient à ce qu'elle prît sa forme définitive. La révolution de 1848, qui vint tout à coup mettre en péril les séminaires de France, ne lui permettant pas de réaliser ce projet et lui rendant impossible un si long voyage, il se détermina à nommer un visiteur qui, à sa place et en son nom, irait travailler à cette grande affaire.

Son choix s'arrêta sur M. Faillon, que ses qualités personnelles, ses études sur l'histoire de la compagnie de Saint-Sulpice et par-dessus tout sa grande affection pour M. Olier, pour son esprit, pour ses œuvres, rendaient très propre à cette difficile mission. Il lui adjoignit M. Guitter, directeur au séminaire de Nantes, avec ordre de l'aider et de prendre part à toutes les délibérations [1].

Les deux visiteurs quittèrent Paris le 2 avril, jour

[1] Constant Guitter, né dans le diocèse de Luçon, travailla avec beaucoup de zèle dans le séminaire de Nantes, pendant les trente-six dernières années de sa vie. Il y est mort le 7 janvier 1873, à l'âge de soixante-quinze ans. M. de Courson avait pour lui une estime et une affection très grandes.

anniversaire de la mort de M. Olier. M. Faillon écrivait ce jour-là même à sa pieuse mère : « J'ai la confiance que ce voyage, que j'entreprends en vertu de la sainte obéissance, sera agréable à la très sainte Vierge, la mère et la supérieure de notre Compagnie. Demandez-lui qu'elle bénisse ma mission et qu'elle la fasse fructifier à la gloire de son Fils et à celle de la sainte Église. »

La traversée, que les deux visiteurs firent en compagnie de Mgr Chanche, évêque de Natchez et membre de la société de Saint-Sulpice, fut longue, pénible pour M. Faillon, mais exempte d'accident, et dès les premiers jours de mai la visite put être commencée au séminaire de Baltimore. Elle dura plusieurs mois et porta sur tous les points qui intéressaient le bon gouvernement et la prospérité de l'établissement.

Dans la pensée de M. de Courson et de ses consulteurs, le moment était venu de décharger les prêtres de Saint-Sulpice, qui travaillaient à Baltimore, du ministère extérieur, de la direction des religieuses et même, dès qu'on le pourrait, de la conduite du collège. Les instructions données aux visiteurs, avant leur départ de Paris, avaient surtout pour objet d'opérer ces trois réformes, et les deux premières en particulier paraissaient si nécessaires au bien du séminaire de Baltimore, que le supérieur général était déterminé à supprimer l'établissement, si l'une ou l'autre venait à manquer. « Quelque sévère, ajoute M. Faillon en parlant de cette mesure, que puisse paraître une semblable résolution, elle était inspirée à M. de Courson par le désir de procurer à l'Église d'Amérique le plus nécessaire de tous les biens, la

formation d'un clergé national. L'expérience d'un demi-siècle ne lui laissait là-dessus aucune espèce de doute[1]. »

Un ordre aussi formel, adressé par leur supérieur à des prêtres vertueux et zélés, qui, la plupart, avaient passé les mers pour se vouer à l'œuvre du séminaire de Baltimore, ne pouvait rencontrer de résistance. On a pu voir, dans la Vie de M. Faillon, que si quelques directeurs éprouvèrent tout d'abord, comme il était bien naturel, une certaine répugnance à quitter des emplois auxquels ils étaient liés depuis longtemps, tous cependant se rendirent aux exhortations des visiteurs et se soumirent docilement à la volonté de M. de Courson. Il est vrai que M. Deluol n'entra jamais complètement dans les vues de son supérieur et de ses envoyés; mais, comme on va le voir, cela ne l'empêcha pas d'exécuter avec la plus grande promptitude tout ce qu'on désira de lui.

Ce vertueux ecclésiastique, né dans le diocèse de Viviers, et, depuis trente-deux ans, voué à l'œuvre de Baltimore, avait rendu dans ce pays des services qui ne devront jamais être oubliés. Doué d'une grande activité et d'une facilité extraordinaire pour les affaires, sa réputation et ses travaux s'étaient beaucoup étendus et remplissaient les États-Unis. Nommé supérieur du séminaire en 1829, il avait été souvent employé par les divers archevêques de Baltimore dans l'administration de leur vaste diocèse, et avait dû prendre aussi une part active aux sept conciles provinciaux, tenus de 1829 à 1849. Mais ce qui l'ab-

1 *Hist. ms. du séminaire de Baltimore*, p. 397

sorbait plus que tout le reste, c'était la fonction de visiteur de l'institut de Saint-Joseph, fondé par Mme Seton et qui, peu à peu, s'était répandu dans tous les États-Unis.

La visite tendait manifestement à restreindre le cercle des relations du trop zélé supérieur. Malgré le sacrifice que cela lui imposait, M. Deluol se montra tout disposé à s'y prêter, mais, dans le cours de la visite, se sentant un peu gêné avec les visiteurs et ne pouvant s'ôter de l'esprit que M. de Courson ne se rendait pas bien compte de la situation des prêtres de Saint-Sulpice à Baltimore, il lui écrivit avec beaucoup de simplicité et de cordialité pour lui exposer ses vues. La réponse du vénéré supérieur porte l'empreinte de cette bonté et de cette fermeté qui caractérisaient tous ses actes, et elle montre clairement que, de Paris, M. de Courson dirigeait les opérations de la visite et donnait l'impulsion qui devait assurer l'œuvre de la réforme. En voici les principaux passages :

« Monsieur et très cher en Notre-Seigneur, je remercie Dieu de ce qu'il vous a inspiré la pensée de m'écrire et de me donner ainsi l'occasion de vous consoler et de vous encourager. Il ne pouvait se faire que la visite se passât sans vous imposer des ennuis, des peines, des inquiétudes ; mais, soyez-en bien convaincu, c'est à mon grand regret, au grand regret de MM. les visiteurs que ces peines vous arrivent. Elles tiennent à la nature même de la visite. Tout notre désir est de les adoucir et de vous témoigner notre profond attachement pour vous, notre reconnaissance pour vos services. Je vous en supplie par Notre-Sei-

gneur, relevez votre courage et dévouez-vous plus que jamais au bien de cette maison où vous travaillez depuis si longtemps.

« Mon cher et respectable confrère, le séminaire de Baltimore avait besoin d'être visité ; il est si éloigné de la maison mère, si exposé aux influences du monde, si exposé encore à être détourné de son objet essentiel, par les bonnes œuvres étrangères à notre vocation, dans un pays de mission, que cette mesure était devenue absolument nécessaire. Or, la visite devant avoir lieu, il fallait qu'elle fût sérieuse et efficace dans ses résultats. C'est ce qui vous explique le soin que nous y donnons et le long temps que nous y consacrons. Oui, je vous le dis avec sincérité, de cette visite dépend tout l'avenir du séminaire de Baltimore. Si elle réussit, tout est gagné ; l'œuvre de M. Émery sera bénie du Ciel, elle se perpétuera, et les Églises d'Amérique en recueilleront les fruits ; si elle est manquée, la maison périra. Oh ! que vous auriez grand tort de supposer que nous ne tenons pas à cette maison ! Je vous le proteste, nous voulons la conserver ; mais nous ne pouvons la conserver que dans les conditions essentielles à son existence. »

M. de Courson remercie ensuite M. Deluol de ce qu'il a déjà fait en faveur de la visite et en particulier de sa bonne lettre au supérieur de Saint-Lazare, pour se décharger des fonctions de visiteur des sœurs de Saint-Joseph, dont la congrégation de la Mission acceptait la conduite, en les unissant aux sœurs de la Charité. Il le remercie encore du concours qu'il a donné aux visiteurs dans la grave question du vestiaire, « question vitale, ajoute le sage supérieur, et

dont la solution me donne les meilleures espérances[1]. »

M. de Courson insistait ensuite pour obtenir que M. Deluol, malgré ses répugnances, aidât les visiteurs dans toutes leurs opérations : « Aucun de vos services passés, lui disait-il, aucun de vos services présents ne sort de ma mémoire, soyez-en persuadé, et c'est ce souvenir même de vos services et l'attachement que vous avez pour nous qui me donnent l'entière confiance que vous nous aiderez de tout votre pouvoir, et sans tenir compte de vos répugnances, dans les mesures que nous jugeons nécessaires pour le bien du séminaire de Baltimore. »

Cependant, M. Deluol, toujours préoccupé de la pensée qu'on ne pouvait, en France, se rendre bien compte de la situation des choses, hésitait toujours, malgré sa parfaite docilité, à entrer dans les vues et les désirs de son supérieur. Ses lettres étaient rares et portaient l'empreinte de la peine et du découragement. « Le dernier courrier, lui disait M. de Courson, au commencement de septembre, ne m'a rien apporté de vous. J'en ai du regret, car votre dernière lettre

[1] Depuis 1819, l'usage s'était établi, au séminaire de Baltimore, qu'au lieu de fournir aux directeurs les vêtements nécessaires, on leur donnait une somme déterminée pour y pourvoir. Cette pratique était trop opposée aux vues de M. Olier, aux décisions formelles de M. Tronson et à l'esprit de parfait désintéressement qui a toujours été recommandé aux prêtres de Saint-Sulpice, pour que M. de Courson n'exigeât pas que la règle commune fût remise en vigueur. Elle le fut, en effet, et dix ans plus tard M. Faillon disait : « Cette mesure, aussitôt exécutée, a été observée fidèlement depuis, tant au séminaire de Baltimore qu'à celui de Saint-Charles, et a attiré sans doute les bénédictions du Ciel sur ces deux établissements, comme il a paru par les heureux succès qu'ils ont eus l'un et l'autre. »

m'a laissé dans une grande tristesse. J'ai beaucoup prié, et j'espère que Dieu remontera votre courage et vous fera entrer généreusement dans les fins de la visite. J'apprécie vos peines, tout en croyant que vous les exagérez. Suivez la pente de votre âme droite, énergique, et les obstacles qui vous effrayent disparaîtront. »

Des conseils si sages ne produisirent pas, il faut bien le dire, l'effet qu'il était permis d'en attendre, et M. de Courson dut plusieurs fois revenir à la charge. Il le fit toujours avec la même douceur et la même cordialité. Enfin, voyant que ses exhortations étaient inutiles et que la présence de M. Deluol devenait, en définitive, plus nuisible que favorable à la visite, il se décida à lui écrire le 11 octobre la lettre suivante : « Monsieur et très cher en Notre-Seigneur, comme vous l'avez prévu, vos dernières lettres du 17 et du 23 septembre m'ont profondément affligé. Je ne renonce pas, cependant, à vous voir concourir à l'œuvre de la visite, mais je crois qu'il est nécessaire que je vous voie, que je m'entretienne librement avec vous. Venez donc en France. J'avais hésité à vous donner cette permission, quand vous me l'avez demandée ; aujourd'hui, non seulement je vous la donne, mais je vous prie de venir. Cette visite me sera extrêmement agréable. J'espère que les impressions pénibles sous lesquelles vous êtes, disparaîtront bientôt, et que vous reconnaîtrez que si vous aimez la Compagnie, la Compagnie, de son côté, vous aime tendrement. »

Sur cette lettre de son supérieur, M. Deluol se disposa immédiatement à quitter Baltimore. Il en partit,

en effet, le 4 novembre 1849, et arriva à Paris le 21, jour de la Présentation de Marie au temple. Il se fit conduire immédiatement au séminaire de Saint-Sulpice, et, dès qu'il fut en présence de M. de Courson, il se jeta à ses pieds en disant : « Monsieur le supérieur, voici un de vos enfants du séminaire de Baltimore qui a passé l'Océan pour répondre à votre invitation. » M. de Courson, touché et attendri, se hâta de relever le vénérable vieillard, et, après l'avoir affectueusement embrassé, il le fit asseoir et s'entretint cœur à cœur avec lui. A la suite de cette première entrevue, il conféra souvent et longuement avec lui sur les affaires de Baltimore, et en reçut de très bons renseignements. Il ne crut pas cependant opportun de le renvoyer dans ce pays; et M. Deluol, après un ou deux ans de repos et de voyages, prit rang parmi les directeurs du séminaire de Saint-Sulpice et fut chargé d'une classe d'hébreu. Il mourut le 15 novembre 1858, à l'âge de soixante-onze ans, après avoir mérité, par les qualités de son cœur, l'affection de ses confrères et de tous ceux qui eurent des rapports avec lui.

M. Lhomme, qui le remplaça à Baltimore, aida de toute son influence les deux visiteurs dans l'achèvement de leur œuvre, et ne négligea rien, après leur départ, pour que les sages règlements de la visite fussent très fidèlement observés [1].

[1] François Lhomme, né à Brioude, en Auvergne, fit son séminaire à Issy et partit pour Baltimore immédiatement après sa solitude. Il s'acquitta avec beaucoup de zèle de tous les emplois qui lui furent confiés. « C'était, dit M. Carrière, un homme de grande vertu et de très bon conseil. On disait de lui qu'il était un vrai modèle du clergé. » Il mourut à Baltimore, le 28 octobre 1860, à

De Baltimore, MM. Faillon et Guitter se rendirent au petit séminaire de Saint-Charles, qui en est distant de quelques lieues seulement. Cette maison, destinée à rendre plus tard de si grands services au clergé des États-Unis, était encore à son début. Divers obstacles s'étaient opposés, comme on le voit dans la Vie de M. Faillon, à ce que le supérieur et les directeurs du séminaire de Baltimore profitassent plus tôt de la généreuse donation que M. Charles Caroll leur avait faite en faveur de cet établissement. Enfin, en 1848, la veille de la Toussaint, un jeune prêtre américain, M. Olivier Jenkins, récemment agrégé à Saint-Sulpice, lui avait donné commencement en y ouvrant les classes avec quatre élèves pris dans les écoles des Frères.

M. de Courson fut très consolé d'apprendre cette nouvelle, et, non content de ratifier la nomination de M. Jenkins, il donna à M. Faillon des instructions spéciales qui, bien suivies, devaient préserver ce nouveau petit séminaire des graves inconvénients rencontrés jusque-là dans tous les établissements de ce genre fondés par Saint-Sulpice aux États-Unis. On devait d'abord n'y recevoir que des aspirants à la cléricature, et il était prescrit d'en écarter avec fermeté ceux qui se destinaient aux professions séculières. Il

l'âge de soixante-six ans, dont trente-trois passés en Amérique. A sa mort, M. Lhomme eut pour successeur M. Paul Dubreuil, de la ville de Saint-Étienne, que M. de Courson tira du séminaire d'Orléans, où il était directeur, et fit partir pour Baltimore dans les premiers mois de 1850. C'était un sujet de mérite qui, pendant vingt-huit ans, a très bien réalisé les espérances que M. de Courson avait conçues en lui donnant cette mission lointaine.

fallait, en outre, que tout ministère extérieur fût interdit aux directeurs de cette maison. Les vues du sage supérieur formèrent comme la base des règlements que les visiteurs établirent à Saint-Charles, et, grâce à la fidélité avec laquelle on s'y est tenu, non seulement ce petit séminaire s'est conservé exempt de tout mélange de vocations séculières, mais il a pris, d'année en année, de tels accroissements qu'il a fallu, à plusieurs reprises, en agrandir les bâtiments.

Les effets de la visite ne furent pas moins consolants au séminaire de Baltimore. Cette maison, qui, depuis 1791 jusqu'en 1850, n'avait donné que cent quatorze prêtres, en donna cent douze de 1850 à 1860, c'est-à-dire presque le même nombre en dix ans que dans les soixante premières années. Depuis lors, par suite de la prospérité toujours croissante de Saint-Charles, la maison de Baltimore a pris une importance qui, en 1876, a obligé de jeter les fondements d'un nouvel édifice, l'ancien ne pouvant plus contenir tous les ordinands qui s'y présentaient [1].

Ainsi se trouvent parfaitement réalisées les vues de M. Émery, et l'œuvre qu'il avait tant à cœur ne laisse plus rien à désirer. On voit aussi par là combien était à propos la visite ordonnée par M. de Courson, combien sages et efficaces les instructions

[1] Les cent douze prêtres formés à Baltimore, de 1850 à 1860, appartenaient à vingt-six diocèses différents. Aujourd'hui encore, quoique des séminaires aient été fondés sur plusieurs points des États-Unis, celui de Baltimore n'a pas cessé de recevoir des sujets appartenant aux divers diocèses de la Confédération.

données à ceux qui en furent chargés, combien justes et modérés les moyens employés pour amener les importants résultats qu'a produits cette visite.

M. de Courson ne vécut pas assez pour être témoin des bénédictions dont nous venons de parler ; cependant les nouvelles que MM. Faillon et Guitter lui donnèrent des effets immédiatement obtenus, le consolèrent beaucoup et lui firent espérer que leur voyage à Montréal ne serait pas moins utile. On a déjà eu occasion de le dire, ce sage et pieux supérieur avait une affection spéciale pour l'œuvre que M. Olier commença en Canada. Il écrivait en 1841 à un jeune prêtre de Nantes qui se préparait à cette mission : « Courage, mon bon ami, vous avez une grande et belle tâche à accomplir. Je vous le disais et je vous le répète, la portion qui vous est échue m'inspirerait de l'envie, si je ne désirais pas avant tout accomplir la volonté de Dieu. »

L'intérêt qu'il portait à des établissements auxquels il savait que les bénédictions du Ciel avaient été promises dès le commencement, s'était encore accru depuis que, par la formation d'un grand séminaire, l'œuvre de M. Olier, à Montréal, se trouvait complétée. Dans une lettre adressée en 1845 à Mgr Bourget, il disait : « Je ne terminerai pas cette partie de ma lettre, Monseigneur, sans vous dire la consolation que nous avons tous ressentie en voyant de jeunes théologiens réunis autour de nos messieurs de Montréal. C'était l'objet de nos vœux les plus ardents. Voilà donc un séminaire proprement dit ouvert à la jeunesse du Canada qui se prépare aux saints ordres, et votre nom, Monseigneur, restera attaché à cette

institution, la plus salutaire, la plus féconde dans ses résultats[1]. »

Les ravages que le typhus, en 1847, fit parmi les prêtres de Saint-Sulpice occupés dans le ministère des paroisses, à Montréal, avait tellement touché le cœur de M. de Courson qu'il était résolu, ainsi qu'on l'a dit, de passer l'Océan, afin d'aller, par sa présence, les consoler plus efficacement. N'ayant pu le faire, il y suppléa d'abord en correspondant très activement, non seulement avec le supérieur, mais encore avec chacun des prêtres qui travaillaient dans cette mission lointaine et si éprouvée. Loin de compter pour quelque chose la surcharge et la fatigue qui lui revenaient d'une correspondance si étendue, il allait au-devant de ce travail par les reproches paternels adressés à ceux qui passaient un temps notable sans lui écrire. « Oui, mon cher enfant, disait-il à l'un d'eux, je trouvais que vous étiez un peu trop lent à m'écrire. Je ferais volontiers le même reproche à plusieurs de nos bons messieurs. — Votre lettre, disait-il à un autre, était bien désirée, bien impatiemment attendue. Ce long silence m'était très pénible. Oh ! mon cher confrère, n'oubliez plus ce que demande le cœur d'un père qui s'est séparé de vous avec tant de regret, qui vous aime d'autant plus que vous vous êtes éloigné de lui pour un motif de pur dévouement à la gloire de notre divin Maître. Mais je ne veux pas vous faire un reproche, je ne veux que vous ouvrir mon cœur. Peut-être, si vous aviez moins différé de

[1] Le grand séminaire de Montréal, fondé en 1840, compte aujourd'hui plus de cent cinquante élèves, dont plusieurs accourus des diocèses environnants et même des États-Unis.

m'exposer les impressions qui vous ont fait souffrir, Dieu m'aurait-il donné quelqu'une de ces paroles qui adoucissent les souffrances de l'âme, qui soulagent, qui consolent. Ne faites plus ce calcul qui a arrêté votre plume; allez plus simplement, et Dieu bénira cette simplicité qui est dans l'esprit de la Compagnie.»

C'était, en effet, toujours pour consoler, encourager, fortifier ses chers enfants que M. de Courson leur écrivait. Apprenait-il que quelqu'un éprouvait de la peine, qu'il rencontrait des difficultés dans son emploi ou souffrait du milieu dans lequel l'obéissance l'avait placé, il ne manquait pas de venir à son secours et trouvait toujours dans son cœur quelque pensée propre à lui inspirer l'amour de sa fonction. « Continuez à faire vos enterrements, disait-il à un jeune prêtre nouvellement arrivé à Montréal; les fonctions pour lesquelles vos confrères ont moins d'attrait, sont celles que vous devez préférer. D'ailleurs, nous devons tant aimer les saintes âmes du purgatoire, que l'on est très heureux de pouvoir contribuer en quelque chose à leur soulagement. — Vous voilà donc chargé de l'hôpital général, lui disait-il l'année suivante; c'est un ministère admirable et celui qui aurait ma prédilection, si j'étais à Montréal. Vous vous trouvez en rapport avec d'excellentes sœurs, pleines de dévouement. Ayez un cœur de saint Vincent de Paul avec vos pauvres et vos orphelins. Vous avez la partie du troupeau qui est la plus chère à Notre-Seigneur. Ah! qu'il fait bon avec les pauvres! »

Dans ses lettres de 1849, M. de Courson ne manqua pas de préparer les messieurs de Montréal à la prochaine arrivée des deux visiteurs. « Ces messieurs,

leur disait-il, prolongeront leur séjour auprès de vous autant qu'il en sera besoin pour la consolation de tous et de chacun. Mon grand désir dans cette visite, qu'il m'eût été si doux de faire en personne, est de témoigner à nos messieurs d'outre-mer notre attachement pour eux et l'intérêt que nous prenons au bien qu'ils font au milieu de tant de difficultés. Vos entretiens avec le bon M. Faillon feront plus pour votre soulagement que tout ce que je pourrais vous écrire. Ouvrez-lui votre cœur et recevez en esprit de foi ce qu'il vous dira. Dieu bénira ces épanchements.»

Toutefois, ce n'était pas avec le titre de visiteurs que MM. Faillon et Guitter devaient aller à Montréal: divers motifs avaient engagé le supérieur de Saint-Sulpice à ne pas prescrire une visite en règle. Telle avait été aussi la conduite tenue en 1829 par M. Garnier, lorsqu'il envoya M. Carrière en Canada. Mais le supérieur du séminaire de Montréal et ses assistants ayant demandé d'une commune voix que cette disposition fût changée, M. de Courson se rendit à leur désir. « Ma pensée, quand je vous ai envoyé MM. Faillon et Guitter, leur écrivait-il le 27 décembre 1849, était que cette visite fût principalement une visite d'édification, d'encouragement et de consolation. Vous me demandez que j'autorise ces messieurs à suivre les exercices qui sont ordinaires dans les visites prescrites par nos constitutions. Cette demande est un témoignage du bon esprit qui vous anime; elle me touche trop pour que j'hésite un seul instant à vous contenter. Je donne donc à ces messieurs de nouvelles instructions. »

M. de Courson indiquait ensuite les dispositions

dans lesquelles tous devaient entrer pour bien profiter de la visite. Il recommandait surtout l'esprit de foi qui montre le divin Maître dans la personne des visiteurs, le fréquent recours au Saint-Esprit et à la très sainte Vierge, un sérieux retour sur soi-même, et enfin l'ouverture de cœur la plus entière à l'égard des visiteurs. « Ces règles exactement observées, disait-il en concluant, attireront sur vous, sur votre communauté, toutes les bénédictions du Ciel. Le séminaire de Montréal portera encore des fruits abondants de salut, dans cette terre du Canada, qui a été si chère à notre pieux fondateur. Il sera la joie de la maison-mère qui vous aime et qui vous est dévouée au delà de ce que je puis vous dire. »

Nous avons sous les yeux les nouvelles instructions que M. de Courson adressa aux deux visiteurs. La sagesse, la prudence, la bonté et la piété du vénéré supérieur s'y montrent avec éclat. Il y trace nettement la marche à suivre, indique les précautions à prendre pour éviter les inconvénients des nombreuses assemblées, suggère les moyens de faire pénétrer l'influence de la visite dans tous les lieux où Saint-Sulpice a un ministère à remplir, et rappelle, en passant, les grands égards que les visiteurs doivent avoir pour tous, particulièrement pour les anciens.

« Avant de commencer vos opérations, disait M. de Courson en terminant, je demande que vous alliez dire la sainte messe à l'église de Notre-Dame de Bon-Secours [1]. Je demande aussi que vous alliez

[1] Ce sanctuaire, qui date des premiers temps de la colonie et doit son origine à la piété de la Vénérable sœur Bourgeois, est très célèbre à Montréal.

prendre la bénédiction de Mgr l'évêque, en le remerciant en mon nom des marques de bienveillance qu'il vous a données. »

Les deux visiteurs se conformèrent de point en point non seulement aux instructions, mais aux moindres désirs du vénérable supérieur et ne cessèrent, pendant la visite, de prendre ses conseils sur toutes les affaires importantes mises en délibération. Dieu bénit visiblement cette conduite. Leur présence à Montréal produisit les plus consolants effets. La visite n'était pas encore commencée que déjà on en pressentait l'heureuse influence. « Quelle année de bénédiction et de grâce commence pour nous ! écrivait-on à M. de Courson, le 3 janvier 1850. La présence bénie de M. Faillon et de M. Guitter, tenant votre place, semble nous l'assurer. A voir déjà le bien produit depuis deux mois, au milieu de nous et autour de nous, nous avons tout à espérer, tout à attendre, surtout quand les visiteurs se seront mis à l'œuvre d'une manière officielle et plus expresse. »

La suite répondit à ces heureux commencements, ainsi qu'on le voit par ce qui est dit sur ce sujet dans la Vie de M. Faillon ; mais le zélé supérieur ne devait pas avoir ici-bas la consolation de connaître en entier les résultats précieux qu'eut cette visite qu'il avait dirigée avec tant de sollicitude. Sa mort prématurée obligea même les deux visiteurs à quitter Montréal avant d'avoir entièrement terminé leur œuvre. M. Faillon devait rentrer en France pour l'assemblée générale qui allait donner un successeur à M. de Courson.

CHAPITRE XLIII

EFFETS DU ZÈLE DE M. DE COURSON EN DEHORS DE SAINT-SULPICE

Nous arrivons au moment où la maladie, mettant un terme aux travaux de M. de Courson, ne lui permettra plus que de prier, souffrir et édifier. Avant d'aborder le récit des touchants exemples de vertu qu'il donna alors, il nous paraît utile de dire quelque chose de l'influence qu'il eut pour le bien, même en dehors de la Compagnie dont il était spécialement chargé. Il disait en 1845, à M. l'abbé Fournier, curé de Saint-Nicolas de Nantes, qui lui avait écrit sur son élection : « Puissé-je rendre, comme vous l'espérez, quelques services à l'Église, et faire quelque bien ! Nous ne sommes prêtres que pour cela ; c'est toute mon ambition. Mais je sens que l'on m'a fait une tâche au-dessus de mes forces. »

On a vu dans cette histoire que l'humble supérieur ne fut pas au-dessous de cette tâche, qui l'effrayait tant, et qu'à force de dévouement, de travail, de sollicitudes, il remplit très bien tous les de-

voirs de sa charge. Là, il est vrai, conformément à l'esprit de sa Compagnie, se concentraient tous les efforts de son zèle ; et l'on pourrait dire qu'aucun de ses prédécesseurs ne porta plus loin que lui la fidélité à se borner aux œuvres propres de Saint-Sulpice. Ce ne fut jamais que par occasion et comme en passant qu'il travailla à la sanctification des âmes dont sa vocation ne lui donnait pas le soin. Il avait même très peu de relations dans Paris et ne sortait guère du séminaire que pour aller à l'archevêché, le jour du conseil, ou pour faire quelques visites indispensables. Il en faisait lui-même naïvement l'observation au curé d'une petite paroisse des environs de Nantes qui était venu le voir en 1847 : « Que vous êtes heureux, lui disait-il, dans votre solitude ! Pour moi, ajoutait-il aussitôt, comme en se reprenant, je ne puis pas me plaindre, car je ne suis pas à Paris, je suis au séminaire de Saint-Sulpice. Je n'ai traversé la Seine qu'une seule fois pour aller faire ma visite à l'archevêque de Bourges. »

Mais, sans sortir de sa chambre et sans cesser d'être à la disposition de ses chers élèves, le bon supérieur trouvait encore moyen d'étendre son action au loin. Il arriva plus d'une fois que des ecclésiastiques de sa connaissance, ayant à Paris ou dans les environs de jeunes parents, les lui adressaient, afin que, par ses sages conseils et ses cordiales exhortations, il les préservât des dangers qu'offre toujours la capitale. M. de Courson les accueillait avec une bonté de père et parvenait promptement à gagner leur confiance. Il profitait de leurs épanchements pour les porter au bien, les mettre en relation avec de vertueux amis et

leur indiquer des confesseurs qui les soutinssent dans les occasions difficiles. « J'ai vu votre frère, écrivait-il en 1847 à un ecclésiastique de Nantes, je l'ai trouvé plein d'ouverture et charmant. Je ne l'ai pas confessé, parce que je ne l'ai rencontré que le jour ou la veille de son départ, mais il m'a promis de se rendre désormais très exact à tous ses devoirs. Je lui en ai bien dit toute ma pensée, et, sur sa demande, j'ai choisi son confesseur. Je veillerai de mon mieux à ce que cette bonne promesse soit accomplie. »

La visite de ces jeunes gens, surtout quand ils avaient été ses anciens élèves, réjouissait toujours le cœur si affectueux de M. de Courson. « On raconte, dit M. l'abbé Cahour, que revenant un jour d'Issy à Paris, en compagnie de plusieurs évêques, il aperçut sur la route un laïque, autrefois élève de la maison de philosophie de Nantes et qu'il n'avait pas vu depuis longtemps. Aussitôt il prie d'arrêter la voiture, s'excuse de son mieux auprès des prélats, descend et revient à pied, avec le jeune homme qu'il était si heureux de rencontrer [1]. »

C'est surtout par sa correspondance que M. de Courson, sans sortir du séminaire de Saint-Sulpice, étendait l'action de son zèle bien au delà des limites qui lui semblaient tracées par sa vocation. Non seulement il était toujours à la disposition des ecclésiastiques qu'il avait formés, soit à Nantes, soit à Paris, et dont quelques-uns recouraient à lui du fond de l'Amérique et de l'extrême Orient, où ils travaillaient à la propagation de l'Évangile, mais ses anciens

[1] *Biographie*, p. 22.

élèves, devenus avocats, médecins, pères de famille, le trouvaient toujours prêt, comme autrefois, à entendre leurs communications, à compatir à leurs douleurs, à les aider dans leurs difficultés. Le temps ne lui faisait jamais défaut pour leur répondre ; il les prévenait même quelquefois. « Depuis son départ de Nantes, dit l'un d'eux, je n'avais pas osé lui écrire, dans la crainte d'augmenter sa correspondance, dont je le savais accablé. Enfin, des reproches qu'il me fit adresser me décidèrent à lui écrire. « Votre bonne lettre, me répondit-il, m'a fait oublier tout le passé, mon bien cher ami. Oui, je souffrais de ne rien savoir de vous, et je saisissais avec empressement les petites occasions que la Providence m'offrait d'avoir de vos nouvelles. » Suivaient les conseils les plus sages, les plus affectueux et les plus chrétiens.

Ce n'étaient pas seulement des encouragements que le zélé supérieur adressait à ses anciens élèves établis dans le monde, c'étaient encore, quand il y avait lieu, des avertissements paternels et même des reproches ; il les aimait trop pour pouvoir se taire quand il voyait quelque défaut en eux. Parmi ceux qui ont bien voulu communiquer leurs lettres, il en est un, et non des moins chers à son cœur, auquel il donna plusieurs fois cette marque d'intérêt. « C'est à dessein, lui disait-il dans une occasion, que je n'ai pas répondu à vos premières lettres. Vous savez que je ne puis approuver la manière dure, exagérée et souvent injuste dont vous jugez les habitudes et la manière d'être de quelques ecclésiastiques. Vos intentions ne sont pas hostiles, j'en suis convaincu, mais cela ne suffit pas pour excuser la légèreté et la

précipitation de vos jugements. Vous sortez, sans vous en apercevoir, des bornes du zèle, qui repose essentiellement sur la charité. Les œuvres de Dieu ne vont pas avec la rapidité que vous souhaiteriez. Le divin Maître a vécu trente années dans une apparente nullité, et l'œuvre de la sanctification des élus marche lentement et comme insensiblement, à travers la suite des siècles et le mouvement des passions humaines. Vous vous plaignez des hommes qui vous semblent apathiques, indifférents pour l'honneur de la religion et le salut des âmes. Je conviens qu'il n'y a malheureusement que trop d'hommes de ce caractère ; mais, convenez-en, il y aurait aussi bien des inconvénients, s'il y avait dans l'Église un grand nombre d'hommes de votre caractère, surtout si ces hommes n'avaient pas la simplicité et la docilité que je vois en vous. Vos lettres sont pleines de bons sentiments, elles renferment de bons aperçus, mais il faudrait que ces aperçus fussent mis en œuvre par une froide et sage raison plutôt que par l'imagination. »

Nous n'avons rien dit encore du zèle que déploya M. de Courson dans ses rapports avec les membres de sa famille. Il n'avait plus de très proches parents, depuis la mort de Mlle Thibault, sa tante, mais il entretenait de cordiales relations avec les parents plus éloignés qu'il comptait en grand nombre, tant du côté de son père que dans la ligne maternelle ; et en agissant ainsi il n'obéissait pas seulement aux règles des convenances et aux traditions héréditaires de sa famille, mais son zèle savait sanctifier ces rapports, les faire tourner à l'avantage spirituel de ses chers

parents, en faire une sorte d'apostolat. Aussi, quel vif et suave souvenir on conserve encore du bon et vénéré supérieur dans ces respectables familles !

« C'est avec beaucoup de consolation, lisons-nous dans une lettre écrite depuis peu, que je vous adresse ces lignes, qui me permettent d'exprimer la vive reconnaissance et la profonde affection de notre famille pour celui qui fut son conseil et son appui. M. l'abbé de Courson fut pour ma mère un guide sûr et un parent dévoué. Elle allait le trouver, dès qu'une difficulté se présentait; elle m'a dit plus tard : Lorsque mon cousin décidait une question ou me traçait une ligne de conduite, je me sentais tranquillisée. Il a béni notre petite chapelle, où son nom est prononcé plus encore en l'invoquant qu'en priant pour lui. Et les bons souvenirs de ses visites, la gravité si douce de ses conversations, qui laissait comme un parfum dans l'âme, longtemps après son départ, comment les oublier ? »

On devine sans peine quel sujet d'affliction ce dut être pour tous les membres de cette religieuse famille, quand la Providence, en l'appelant à Paris, les priva d'un parent si bon, si affectionné et si sage. Il s'empressa de les consoler : « Vous pensez bien, écrivait-il à Mme Saulny quelques jours après son élection, que mes sentiments envers vous, envers ceux qui vous sont chers, votre père, vos enfants, ne seront aucunement altérés par mon éloignement. Vos lettres et vos épanchements de cœur me feront toujours plaisir, et dans vos chagrins je serai heureux de vous adresser des consolations. Je vous rendrai de mon mieux, à vous et aux vôtres, tous les services qui me seront possibles. Ce

que je ne dois pas à l'Église, je le donnerai volontiers et de grand cœur à mes parents. »

M. de Courson tint fidèlement parole et, de loin comme de près, il continua à être le conseil de sa famille et son consolateur dans toutes les peines et afflictions qui lui arrivaient. On ne lui laissait rien ignorer de ce qui survenait de fâcheux ou d'agréable, et il ne manquait pas de s'associer à toutes les tristesses et à toutes les joies de ses chers parents. Pas une de leurs lettres n'était laissée sans réponse; il répondait même aux enfants qui lui écrivaient au premier de l'an ou à l'époque de leur première communion; et cet homme, si occupé, si avare de son temps, ne croyait pas en faire un inutile emploi en bégayant avec ses bons petits parents et en leur disant qu'il avait été enchanté de leur jolie lettre, qu'il les en remerciait, qu'il les aimait bien et priait souvent la sainte Vierge pour eux, afin qu'elle les bénît, leur fît faire une bonne première communion et les préservât des dangers du collège où ils allaient entrer. En répandant ces premiers germes de vertu dans leurs jeunes cœurs, M. de Courson espérait bien qu'avec le temps il en sortirait des fruits, mais il avait surtout en vue de préparer pour l'avenir une correspondance plus sérieuse, dont il profiterait pour donner les conseils et les encouragements que l'âge et les circonstances rendraient nécessaires.

On voit, en parcourant les nombreuses lettres qu'il adressa à sa famille pendant les cinq dernières années de sa vie, de quel prix fut sa correspondance pour ses bien-aimés parents. Avec quelle tendresse et quelle onction il les console dans leurs afflictions,

avec quelle foi et quelle soumission chrétienne il leur fait envisager les événements fâcheux de la vie ! Jamais rien de banal dans ces lettres, toujours une parole pénétrante, inspirée par la foi et la confiance en Dieu. Il disait à une mère qui pleurait sur la mort du plus jeune de ses fils : « Je partage vivement toute votre peine; je m'étais empressé d'unir mes prières aux vôtres pour ce pauvre enfant. Dieu est le maître : il nous l'a enlevé pour le placer au ciel. Je ne saurais vous dire combien j'ai été consolé par les circonstances de sa belle mort, et quels que soient les déchirements de votre cœur de mère, je suis persuadé que vous aussi vous vous rappellerez ces circonstances avec consolation. Votre fils vit toujours et il vit à l'abri de tout danger ; son bonheur éternel est assuré. Douces pensées de la foi qui reposent l'âme et ferment les blessures du cœur ! Ce matin j'ai dit la messe pour notre cher défunt, je ne l'oublierai pas, et il ne m'oubliera pas ; il sera le protecteur de sa famille. »

Les larmes de cette bonne mère n'étaient pas encore séchées quand M. de Courson dut la consoler de nouveau. Son fils aîné, après cinq ou six ans d'un très heureux mariage, eut la douleur de voir mourir sa jeune femme. Cet événement jeta toute la famille dans un profond chagrin, mais personne peut-être, dans la parenté, ne ressentit plus vivement que le bon supérieur la désolation dans laquelle cette mort plongea son jeune parent. Dès qu'il eut connaissance de la maladie, il lui écrivit lettre sur lettre pour l'encourager, le consoler et l'exhorter à la résignation : « Embrassez votre crucifix, lui disait-il, et vous ressentirez, à tout événement, un soulagement véritable

et pur. Quoi qu'il arrive, ce sera miséricorde et amour. » Enfin, quand le dernier coup eut été porté, il lui écrivit : « Dieu a donc consommé votre sacrifice, mon cher ami, il vous a fait subir une agonie de deux mois ; vous avez bu le calice de douleur goutte à goutte, et il a ordonné la séparation. Votre foi a été votre force, elle sera votre consolation. Dieu ne nous abandonne jamais. »

C'est toujours dans ces termes de tendresse et de cordialité que M. de Courson traite avec ses parents. Rien de ce qui les intéresse ne lui est indifférent. On peut dire que du berceau à la tombe il avait toujours les yeux sur eux. Dès qu'il apprenait que la famille venait de s'accroître d'un nouvel enfant, il s'empressait d'en féliciter le père et la mère, mais en des termes si affectueux et si chrétiens tout à la fois, que sa lettre était une touchante exhortation. « Dieu soit béni, mon bon ami, écrivait-il à un de ses jeunes cousins, il a exaucé les prières que je lui adressais du fond du cœur. Vous ne sauriez croire le prix que j'attachais à la naissance de cet enfant. Je suis allé, avec bonheur, le mettre sur le sein de la très sainte Vierge pour qu'elle le garde, le protège et le conduise au ciel. Je lui ai demandé qu'elle lui conserve l'innocence de son baptême et qu'elle vous donne toutes les grâces dont vous avez besoin pour le bien élever, chose si difficile et si rare, même dans les familles chrétiennes. »

M. de Courson revient souvent, dans sa correspondance avec ses parents, sur la bonne éducation à donner aux enfants dans la famille. Il voulait qu'elle se commençât dès la naissance et se poursuivît sans

relâche jusqu'à un âge déjà avancé. Il approuvait beaucoup que la mère nourrît elle-même son enfant. « Ce premier acte de mère et de mère courageuse, disait-il, est de bon augure. » Il entendait surtout qu'une mère ne se déchargeât sur personne de la première éducation à donner à ses enfants. « Est-ce que quelqu'un, disait-il à une de ses cousines, réussira mieux que vous à former le cœur de votre fils? L'éducation du cœur est celle de ce premier âge. Apprenez-lui à connaître, à aimer et servir Dieu; c'est là le bien par excellence. Pourquoi songeriez-vous à le mettre à l'école? Si vous êtes bonne mère, ce dont je ne doute pas, il ne peut être mieux qu'auprès de vous. Est-ce que vous n'êtes pas capable de lui apprendre à lire, à écrire, à exercer sa mémoire? J'ai grande pitié des parents qui appellent l'école avec ses férules, parce qu'ils ne peuvent pas être maîtres d'un bambin de cinq ans, de six ans, de huit ans, de dix ans. Courage donc; soyez mère dans toute la force du terme. »

Même quand les enfants étaient en pension, il voulait que les parents continuassent à veiller sur eux. « Remarquez, disait-il à ce sujet, que les soins d'une maîtresse de pension, quelque bonne qu'elle soit, ne sont pas ceux d'une mère et que vous n'êtes pas dispensée de suivre votre fille de très près, d'exercer continuellement sur elle l'influence des conseils, de l'exemple et de tous les moyens qui sont à votre disposition. »

Ajoutons toutefois que, malgré la bonté de son cœur et l'affection qu'il avait pour ses proches, M. de Courson, conformément aux règles de l'Église, ne

consentait pas à être le parrain de leurs enfants. « J'ai mis dans mes papiers, disait-il en 1838, de n'être jamais parrain. » Il ne se prêtait pas volontiers non plus à faire le baptême de ses petits cousins, mais il ne négligeait aucun des autres moyens qui se présentaient de resserrer les liens qui l'unissaient à ses parents. Convaincu de la vérité du commun proverbe que les petits présents entretiennent l'amitié, non seulement il conseillait cette pratique à ses anciens élèves, en leur disant que tout ce qui se rapportait à la charité était beau et grand, mais il était très fidèle lui-même à donner ces marques d'affection à ses parents, dans la personne de leurs enfants. Toutefois, la nature et l'occasion de ces présents étaient si bien choisies, et il les accompagnait de si sages recommandations, qu'on est autorisé à les considérer comme une de ces œuvres de zèle dont la vie du bon supérieur est remplie. Tantôt c'étaient des chapelets bénits par le souverain pontife et dont il espérait bien qu'on serait fidèle à se servir chaque jour; d'autres fois, c'étaient de beaux livres de première communion destinés à graver plus profondément le souvenir de cette grande action dans le cœur de quelque première communiante ; en certaines circonstances, il envoya des reliques précieuses en recommandant de les bien honorer. Une fois, pourquoi ne le dirions-nous pas, puisqu'il y avait une sérieuse leçon cachée là-dessous? il fit acheter des rouets et les envoya à Mme Saulny avec cette charmante petite lettre : « Vous savez que je regarde comme une condition essentielle à l'éducation des filles qu'elles apprennent à filer. En conséquence, je

vous envoie une caisse dans laquelle vous trouverez trois rouets. L'un d'eux appartient à votre petite nièce, Marie, les deux autres, à vos deux filles. Vous trouverez encore dans la même caisse une douce et belle image, qui est pour vous et devant laquelle vous prierez pour vos enfants et pour moi. J'ai gagné cette image à une loterie de charité et je vous l'ai destinée. »

Parmi les membres de sa famille, plusieurs, nous l'avons déjà dit au commencement de ce livre, s'étaient engagés dans la carrière des armes. M. de Courson, qui possédait à un rare degré le don de parler utilement et d'une manière agréable à toutes sortes de personnes, était aussi à l'aise avec un militaire qu'avec un ecclésiastique. Depuis sa nomination à la place de supérieur de Saint-Sulpice, il eut de fréquents rapports avec le général Félix de Courson, dont le régiment était alors en garnison à Paris ou à Versailles. Ce brave militaire, aujourd'hui retiré à Chanonat, près de Clermont-Ferrand, a conservé de ses entretiens avec son saint parent le plus doux souvenir. « Nos relations, dit-il, furent des relations d'amitié autant que des relations de parenté. »

Voici un petit échantillon de la franchise et de l'aisance avec lesquelles, dans l'occasion, le zélé supérieur donnait des conseils à ceux de ses parents qui portaient l'épée. Écrivant à une de ses cousines dont le fils avait eu de l'avancement *au choix*, il lui disait : « Compliment au nouvel officier de grenadiers, compliment surtout sur le *choix* et les justes motifs qui ont déterminé le choix. Ayez la bonté de lui dire de ma part qu'un grenadier doit, en bonne règle, ser-

vir ouvertement Dieu et la sainte Vierge, aller à confesse, et déposer pour cela son épée et puis la reprendre pour aller communier au temps pascal. Je ne suis pas très habile dans les choses militaires, mais je sais cela très pertinemment. Henri est du même sang que le chevalier Bayard, que Crillon, Turenne et Condé; et ces grenadiers-là priaient la sainte Vierge, allaient à la messe et faisaient leurs pâques. »

Le tendre intérêt que M. de Courson portait à tous ceux qui lui étaient unis par les liens du sang, il l'étendait aussi, proportion gardée, aux personnes chargées du soin de sa maison et de son jardin, ou de la culture de ses terres; car, ainsi que nous l'avons dit en passant, il les considérait en quelque sorte comme appartenant à sa famille, et il agissait à leur égard moins comme un maître que comme un bon père. Cela était particulièrement vrai pour deux anciennes domestiques auxquelles il avait confié, depuis longtemps, la garde de l'habitation qu'il conservait à Vallet. Jeannette, la plus âgée, était sa nourrice; elle avait perdu la vue; mais Marie, autrefois attachée au service de Mlle Thibault, en prenait soin, et M. de Courson veillait attentivement à ce que rien ne manquât ni à l'une ni à l'autre, dans sa maison.

M. l'abbé Cahour nous a conservé, au sujet de Jeannette, quelques détails pleins de charmes: « Quand M. de Courson, dit-il, allait à Vallet, sa première visite était pour sa bonne Jeannette; il l'embrassait comme si elle eût été sa mère, s'entretenait longtemps avec elle, et ils pleuraient tous deux, comme s'il y avait eu de longues années qu'ils ne se

fussent vus et comme s'ils ne devaient plus se revoir. Vint, en effet, le temps où M. de Courson, retenu à Paris, ne pouvait plus comme autrefois apparaître tous les ans à Vallet. Jeannette en était désolée; elle demandait à tous les étrangers qui venaient de Nantes s'ils avaient entendu parler de son bon M. de Courson, s'ils l'avaient vu. Le bon M. de Courson ne l'oubliait pas. Il avait pris des mesures pour que rien ne manquât à sa vieille nourrice; il lui écrivait même de temps en temps des lettres qu'elle se faisait lire[1]. »

Bien plus souvent il la recommandait aux bons soins du curé de la Boissière et à l'amitié de Mme Saulny, qui, adoptée par Mlle Thibault, avait depuis longtemps pris pour Jeannette les sentiments de ses deux bienfaiteurs. Rarement il écrivait à cette dame sans lui parler de sa bonne nourrice. « Je vous avouerai, lui disait-il en 1844, que quand je pense à ma pauvre Jeannette, mon cœur se gonfle; j'ai peur de ne pas la revoir. Elle est si âgée! Je vous remercie des soins que vous lui donnez. Dites-lui que je prie pour elle de mon mieux parce que je l'aime bien. »

Pierre Fonteneau, jardinier de M. de Courson à Vallet, et que nous retrouverons bientôt près de son lit de mort, occupait aussi une place privilégiée dans l'affection du bon supérieur. On voit par les lettres de celui-ci à M. Le Normand, qu'il ne passait pas une année sans lui accorder quelque secours. Tantôt c'est pour l'aider à mettre son fils en apprentissage, tantôt pour subvenir à un besoin extraordinaire. « Le

[1] *Biographie*, p. 38.

pauvre Pierre, disait-il dans une occasion, me parla, quand j'étais à Vallet, de son embarras pour payer une certaine somme qu'il doit. Je voudrais rendre service à ce brave garçon, et, s'il y a moyen, je vous prie de lui avancer la somme dont il a besoin. »

M. de Courson n'était guère moins indulgent, généreux et affable à l'égard de ses nombreux fermiers. On jugera de l'intérêt qu'il leur portait par le trait suivant, dont un ancien vicaire de Vallet nous a conservé le souvenir. « Il avait, dit cet ecclésiastique, de nombreuses métairies sur les bords de la Sèvre, lesquelles étaient affermées la moitié de leur valeur. M. de la Pinière, parent de M. de Courson, lui dit un jour : « Vous savez, mon cousin, que j'ai besoin d'un emploi pour élever ma nombreuse et intéressante famille ; donnez-moi l'administration de vos fermes ; je m'engagerai en bonne forme à vous fournir tout ce qu'elles vous rapportent maintenant, et de plus, j'aurai de quoi subvenir aux besoins de ma famille qui est de votre sang. » M. de Courson refusa en disant : « Je n'accepte pas votre proposition, parce que mes fermiers, que j'aime comme des enfants, seraient victimes dans ce marché. Je vous aiderai autrement. »

Tant qu'il fut à Nantes, il continua à régler ses intérêts par lui-même, et cela autant par charité pour ses fermiers que par motif de prudence. Lorsqu'il dut s'éloigner pour obéir aux médecins et à ses supérieurs, il pria, comme on l'a vu, M. Le Normand, curé de la Boissière, de le suppléer. « Que Dieu vous récompense, lui disait-il dans une occasion, des services que vous me rendez et que vous rendez à mes fermiers. Si vous n'étiez pas là, je se-

rais grandement tenté d'en finir avec toutes ces tracasseries par le moyen le plus court ; mais, si je vendais mes domaines, je crois que mes fermiers seraient plus à plaindre que moi ; je m'enrichirais, et ils courraient risque d'être appauvris. »

Un maître si généreux et si compatissant était tendrement affectionné par tous ses fermiers. « Le jour de son arrivée parmi eux, dit le biographe nantais, était un jour de fête. Chacun voulait lui raconter ses petites affaires, son bonheur et ses peines. Il aimait à s'entretenir avec ces hommes, dont la simplicité lui plaisait infiniment. Aussi, quand il demeurait à Nantes, son plus grand délassement, pendant les vacances, était un voyage dans les paroisses où il avait des propriétés [1]. »

Les pauvres de Vallet avaient part aussi, chaque année, aux bontés de M. de Courson. Depuis qu'il était à Paris, il mettait les secours qu'il leur destinait, partie entre les mains du curé de la paroisse et partie dans celles de Mme Saulny, sa parente, qu'il voulait par là rendre participante des bénédictions attachées à l'aumône. Non seulement cette pieuse dame était fidèle aux charitables recommandations de son saint parent, elle allait elle-même au-devant de ses désirs, en lui faisant connaître certains pauvres honteux qui étaient dignes d'un intérêt particulier. Il lui répondait en 1848 : « J'aurais été bien fâché que les malheurs de cette année ne m'eussent pas permis de faire distribuer par vos mains quelques secours aux pauvres de Vallet. J'espère que ma volonté sera toujours de

[1] *Biographie*, p. 38.

même, tant que Dieu me laissera le moyen de rendre service à ceux qui souffrent plus que moi. Je vous autorise très volontiers à donner une paire de draps à cette femme dont vous me parlez et dont je me souviens fort bien, ce qui me rappelle aux jours de mon enfance. Voyez s'il n'y aurait pas lieu d'ajouter quelques vêtements à cette paire de draps. Il fait bien froid, et les vieillards ne se réchauffent pas facilement. Je ferai les frais de ces vêtements, en dehors de vos cent francs. Je bénis Dieu de la compassion qu'il vous inspire pour les pauvres. Tout ce que vous faites pour eux, par amour pour Notre-Seigneur, vous sera compté dans l'éternité. »

MM. les curés de Vallet trouvèrent toujours le charitable supérieur disposé à leur venir en aide dans leurs œuvres paroissiales. L'une des plus importantes fut l'établissement d'une école de frères. La correspondance de M. de Courson avec le curé de la Boissière nous apprend qu'il y contribua largement. En différentes occasions, il vint aussi au secours de quelques curés qui bâtissaient des églises ou construisaient des maisons d'école[1]. Ce qu'il fit, sous ce dernier rapport, pour la paroisse de Vay, mérite une mention spéciale.

M. Durand, curé de Bonnœuvre, se voyant sur le point de mourir et voulant employer en œuvres pieuses le bien patrimonial qui lui restait, institua

[1] Étant à Nantes, M. de Courson avait souscrit pour la construction de l'église de Saint-Nicolas. Nous ne connaissons pas le chiffre exact de sa souscription; nous voyons qu'en 1847 il fit remettre à M. l'abbé Fournier 500 fr., à compte sur ce qu'il lui avait promis.

M. de Courson son légataire universel, bien persuadé qu'il ne pouvait mieux utiliser son petit avoir qu'en le mettant dans les mains du sage et charitable supérieur. Ce ne fut pas sans éprouver quelque contrariété que M. de Courson se vit chargé d'une affaire dont, à raison de l'éloignement, il ne pouvait s'occuper par lui-même ; ne voulant pas cependant tromper l'espérance de ce bon prêtre et exposer ses pieuses volontés à demeurer sans effet, il accepta l'hérédité. Il savait que sur les lieux il y avait des ecclésiastiques dévoués qui ne lui refuseraient pas leur concours. Il écrivit donc à l'un d'eux, originaire comme M. Durand de la paroisse de Vay.

« C'est moi, mon bon ami, lui disait-il, qui viens vous proposer de l'ennui et de l'embarras, et au bout de cet ennui et de cet embarras, une bonne œuvre. Vous savez que M. Durand m'a institué son légataire. La vente des domaines de ce bon curé a produit une somme assez ronde, que je ne voudrais pas éparpiller, en la divisant et la subdivisant. Ma pensée arrêtée est de contribuer à fonder une école de sœurs dans votre paroisse de Vay. Cette pensée a pour motifs : 1° les besoins de cette intéressante paroisse de Vay ; 2° l'avantage qu'il y a à ce que les gens du pays de M. Durand, ses parents et autres, voient bien clairement que la succession du défunt a été employée d'une manière utile à eux-mêmes ; 3° il me paraît juste que la paroisse de Vay se ressente d'avoir élevé de bons prêtres, sortis de son sein, de son école, et particulièrement M. Durand, qui après avoir été son enfant deviendra son bienfaiteur. »

Celui à qui s'adressait cette lettre accepta avec

bonheur la proposition. Il était du nombre de ceux que M. de Courson avait introduits dans le sanctuaire et qui lui en conservaient une vive reconnaissance. « Ma pauvre et chère soutane, lui disait-il en une occasion, me dit sans cesse que je suis votre fils en Jésus-Christ. » Il se hâta donc de lui répondre : « Merci mille fois de la confiance que vous me témoignez. Dieu aidant, je tâcherai de ne pas la tromper. » Ce vertueux prêtre tint parole et mena à bonne fin cette utile entreprise. Non seulement il surveilla les travaux et fit les démarches nécessaires pour lever toutes les difficultés, il s'imposa de plus des sacrifices personnels et obtint de son père le terrain sur lequel l'école fut bâtie. La maison achevée, on y appela les sœurs de Saint-Gildas, qui y donnent encore aujourd'hui l'éducation à un grand nombre d'enfants. La cérémonie d'installation se fit avec beaucoup de solennité. On aurait vivement désiré que M. de Courson la présidât : « La Providence, répondit-il, me refuse cette consolation. Je bénis Dieu de tout ce que vous avez fait. C'est tout ce que je désirais. Vous avez été bien inspiré en mettant notre petit établissement sous la protection de la très sainte Vierge. »

M. de Courson était déjà atteint de la maladie dont il mourut lorsqu'on lui annonça que l'école de Vay avait reçu son complet achèvement, ce qui permet de dire que l'une des dernières bonnes œuvres auxquelles il a donné ses soins, était pour le diocèse de Nantes.

CHAPITRE XLIV

DERNIÈRE MALADIE DE M. DE COURSON. — VERTUS QU'IL Y FAIT PARAÎTRE

M. de Courson avait travaillé, pendant les vacances de 1849, bien au delà de ses forces; il avait résisté, dans les trois premiers mois de l'année scolaire, au surcroît d'occupation que la rentrée des séminaires faisait toujours peser sur lui; à force d'énergie et de vertu, il avait dominé la fatigue qui l'accablait. Mais le moment était proche où il allait être atteint de la terrible maladie qui devait le conduire au tombeau. Nous en rappellerons les divers incidents d'après M. l'abbé Cahour et d'après l'auteur de la *Notice*. Ces pages écrites immédiatement après la mort du vénéré supérieur, et lorsque l'impression produite par ce douloureux événement était dans toute sa vivacité, ont un intérêt et un ton qu'il serait impossible de remplacer.

C'est en cours de visite que se déclara le mal. Dès la mi-janvier, malgré l'accablement qu'il éprouvait, il avait voulu commencer une nouvelle tournée dans les séminaires et s'était dirigé sur Orléans. Loin de

chercher à le retenir, M. Houssard et les autres consulteurs se montraient favorables à ce départ, espérant que le voyage et les travaux de la visite, loin d'accroître sa fatigue, lui seraient un soulagement, en le délivrant de l'encombrement d'occupation qu'il ne pouvait éviter au séminaire de Saint-Sulpice.

Les premiers jours que M. de Courson passa hors de Paris lui donnèrent, en effet, quelque soulagement, mais cette légère amélioration ne se soutint pas ; M. Caduc, qui l'accompagnait dans ce voyage, en avertit le premier directeur du séminaire de Saint-Sulpice, et aussitôt l'inquiétude gagna toute la communauté. « Tous nos messieurs sont très affligés, disait M. Carrière au bon supérieur lui-même ; à votre retour il faudra bien soigner votre santé un peu mieux que vous n'avez fait jusqu'ici. Vous devez sur ce point pratiquer ce que vous recommandez aux autres. Le bien de la Compagnie le demande et vous en fait un devoir. »

Ce n'était qu'avec une extrême répugnance que le saint malade se soumettait aux précautions qu'on lui conseillait de prendre. Tant qu'il se sentait un peu de force, il ne pouvait se persuader qu'il avait besoin de repos ni même de ménagement ; il continua donc la visite des séminaires d'Orléans, Bourges, Limoges et Tulle, comme s'il s'était vu en parfaite santé. « Je ne sais si je suis malade ou si je m'imagine que je le suis, écrivait-il de Limoges à un de ses plus intimes amis; j'ai une peur singulière de devenir maniaque ou malade imaginaire. » Cependant, la visite du séminaire de Tulle achevée, il se trouva si épuisé, si anéanti qu'il se détermina à revenir sur ses pas.

« Demain, disait-il le 14 février, je reprendrai, par petites étapes, le chemin de Paris. M. Houssard sera mécontent de ce retour, et pourtant, franchement, je crois que c'est le mieux pour ma santé. Je ne sais point trouver de repos ailleurs que dans ma chambre, et je serai bien docile au régime qu'on me prescrira. »

« Quand le vénérable supérieur rentra à Paris, nous dit avec émotion l'auteur de la *Notice*, son cher parent, les traits de son visage étaient profondément altérés, sa faiblesse extrême, les battements de son cœur effrayants. Les médecins consultés déclarèrent que son état était des plus graves sinon désespéré [1]. » C'est le 20 février, à la suite d'un bain, pendant lequel le malade éprouva de grandes suffocations, que les médecins furent mis sur la voie de la dangereuse maladie. Jusqu'à ce jour on avait attribué à une simple affection nerveuse les spasmes qu'éprouvait M. de Courson. Questionné par les médecins, il avoua que, depuis trois mois, il éprouvait de ces étouffements qui le forçaient de s'arrêter sur chaque palier de l'escalier, lorsqu'il montait dans sa chambre après le repas. On reconnut alors une maladie de cœur et un commencement d'épanchement dans la plèvre.

Malgré la déclaration des médecins sur la gravité de son mal, M. de Courson ne put se condamner à un repos complet; autant que possible, il suivait encore la communauté dans la plupart de ses exercices. Il allait même à Issy le mercredi, et l'on a conservé

[1] *Notice*, p. 13.

le souvenir des dernières visites qu'il fit à Notre-Dame de Lorette[1]. « Au retour de son voyage de Tulle, dit le biographe, sa première visite avait été pour ce sanctuaire, et ce fut là aussi le but de sa dernière sortie. Il était, ce jour-là, tellement fatigué que ne pouvant se rendre à pied, de la porte du séminaire à la chapelle, il s'y fit conduire en voiture à travers les allées du parc. Là, il resta longtemps en prière devant l'image de sa puissante protectrice, de sa douce Mère, qu'il allait bientôt voir au ciel[2]. »

Cependant l'état du saint malade résistait à tous les remèdes et s'aggravait de jour en jour ; il ne pouvait plus qu'à grand'peine se tenir sur ses pieds ; mais son énergie ne faiblissait pas. « Le 10 mars, jour désigné pour l'élection de trois représentants du peuple à l'assemblée législative, M. de Courson, l'homme du devoir en tout et toujours, demanda qu'on retirât sa carte d'électeur, parce qu'il voulait aller voter. Il fallut, ajoute M. Aurélien de Courson, l'intervention du médecin pour le faire renoncer à ce

[1] La chapelle de Lorette, où M. de Courson avait dit sa première messe et où, tant de fois, il épancha son âme aux pieds de la très sainte Vierge, était trop chère à son cœur pour qu'il ne lui laissât pas quelque souvenir de reconnaissance. Nous savons qu'il y offrit un ciboire en vermeil, sur le pied et le couvercle duquel il avait fait enchâsser les diamants de sa mère. Ce fut aussi avec ses ressources personnelles qu'il voulut faire reproduire, sur les murs de ce petit sanctuaire, les peintures qui existaient autrefois dans la *Santa Casa*, à Lorette, en Italie. Ces peintures, exécutées après la mort du pieux serviteur de Marie, sur les dessins de Mgr de Ségur, ont été détruites, avec la chapelle, en 1871, et n'ont pas été rétablies daus le nouveau sanctuaire.

[2] *Biographie*, p. 40.

projet, dont l'exécution aurait pu avoir pour lui les suites les plus funestes ; il était à craindre que la fatigue qu'il éprouverait, en remontant à son appartement, n'amenât une crise, peut-être même une mort instantanée[1]. »

Le vénérable supérieur ne partageait pas les appréhensions des médecins, au sujet de sa mort prochaine ; toutefois, quand M. Carbon, son confesseur, lui parla de recevoir les derniers sacrements, il ne fit aucune difficulté et s'y prépara avec un calme et une sérénité admirables. Comme il voyait la douleur peinte sur le visage des ecclésiastiques qui l'entouraient, il leur dit : « Pourquoi pleurez-vous ? Est-ce donc un si grand mal de mourir ? Je ne redoute pas la mort. Sans doute, j'ai beaucoup à craindre de la justice de Dieu, mais j'espère tout de sa bonté. »

« Avant de communier, M. de Courson voulut adresser encore quelques mots à la communauté, représentée par MM. les directeurs de Saint-Sulpice et par quelques séminaristes. Ses paroles, toujours empreintes de tant de bonté et de douceur, touchèrent bien profondément, en ce moment solennel, ceux qui assistaient à cette douloureuse scène, surtout lorsqu'ils l'entendirent demander pardon de tous les scandales qu'il avait pu leur donner et lorsqu'il exprima sa tendre affection pour ses enfants[2]. »

Néanmoins, après cette édifiante cérémonie, le bon supérieur témoigna à l'un des directeurs du séminaire quelque étonnement de ce qu'on s'était si fort hâté de l'administrer : « Je ne sais, lui dit-il avec

[1] *Notice*, p. 14.
[2] Id., ibid.

simplicité, ce que vous faites de vos principes de théologie. L'extrême-onction est le sacrement des mourants et vous l'administrez à un homme qui n'est nullement en danger de mort. Je n'ai pas fait de difficulté, ayant pour principe de me soumettre en tout, mais je ne sais où est votre théologie ! »

Le sentiment qu'éprouva M. de Courson, en cette circonstance, sentiment qui en a trompé tant d'autres et qu'il serait infiniment dangereux de suivre, quoiqu'on l'ait rencontré plus d'une fois chez les hommes les plus saints[1], fut cependant justifié par l'événement. Dieu, qui avait dessein de purifier de plus en plus cette belle âme et de faire briller ses vertus d'un dernier éclat, voulut que son existence se prolongeât encore. Administré le 13 mars, il ne mourut que le 10 avril, et pendant ce dernier mois il ne cessa d'instruire, d'édifier, de consoler ses confrères et ses élèves de Saint-Sulpice. Ces quelques semaines furent le digne couronnement de son important ministère et de sa sainte vie.

Le prudent supérieur qui, par respect pour les lois de l'Église, avait craint d'être administré trop tôt, n'éprouva pas le même scrupule au sujet de ses dispositions testamentaires ; il ne différa pas à s'en occuper dès qu'il s'aperçut que les médecins commençaient à s'inquiéter sur son état. Sa pensée avait toujours été de laisser à ses parents, quoiqu'il n'en

[1] L'historien du P. de Pontlevoy raconte que lorsqu'on proposa à ce saint religieux, sur l'avis du médecin, de recevoir les derniers sacrements, il en parut étonné. « Bien volontiers, répondit-il, mais je ne croyais pas le moment venu. Je les recevrai ce soir, si l'on veut; néanmoins, j'aimerais mieux attendre à demain. Mon âme n'est pas faite à cette idée. » (P. 534.)

eût pas, ainsi qu'on l'a vu, de bien proches, la plus grande partie de sa fortune : « Quant à mon héritage, disait-il dans une occasion, le bon Dieu en disposera ; je ne veux donner d'hypothèques à personne sur ce que je possède ; je tiens à conserver toute ma liberté. Mais après cela, je suis bien dans la disposition de ne pas frustrer ceux qui, dans l'ordre de la nature et des lois, devront prendre part à ma succession. » Nous croyons que le testament de M. de Courson réalisa cette idée.

Toutefois, ce prêtre selon le cœur de Dieu, qui, pendant sa vie, coopéra avec tant de générosité aux bonnes œuvres qui se présentèrent à lui, et surtout à celles qui favorisaient la formation des ecclésiastiques, ne pouvait négliger, en mourant, l'œuvre des séminaires. A cette fin, une somme assez considérable fut laissée à celui qui devait être son successeur dans le gouvernement de la compagnie de Saint-Sulpice, et, quoique l'emploi n'en fût pas déterminé, il était bien entendu que les aspirants à l'état ecclésiastique en profiteraient. On est entré parfaitement dans ses vues présumées, en fondant au séminaire de Saint-Sulpice deux bourses dont jouissent de jeunes clercs du diocèse de Nantes jugés capables d'en profiter. Par là, en effet, on a répondu tout à la fois à l'affection que le pieux mourant porta toujours à son diocèse natal et au sentiment d'estime particulière qu'il conserva pour le séminaire de Saint-Sulpice, où il fut accueilli en quittant le monde et où lui furent offerts tant de secours pour se préparer au sacerdoce [1].

[1] La maison que M. de Courson possédait à Vallet, celle-là même où s'écoula son enfance et où, chaque année, quand il

Dès qu'on apprit en province que le vénérable supérieur avait été administré, il lui arriva, de tous côtés, mille témoignages d'affection et de regrets; mais nulle part cette nouvelle ne causa autant d'affliction qu'à Nantes. « A peine, dit le biographe, sut-on dans cette ville que M. l'abbé de Courson était dangereusement malade, que plusieurs Nantais, de ses amis, prirent en hâte le chemin de fer et se rendirent auprès de lui. Il les reçut avec cette joie et cette affabilité que nous avons déjà dites; mais il semblait qu'en ces derniers moments leur présence lui fût devenue plus chère, et que son affection pour eux eût besoin de trouver un contrepoids dans son humilité : « Jusqu'à quand, disait-il, ces pauvres Nantais s'abuseront-ils sur mon compte? Ils m'aiment trop ! »

Ce ne furent pas seulement des ecclésiastiques et d'anciens élèves de M. de Courson qui accoururent de Nantes pour payer ce dernier tribut de reconnaissance à leur bien-aimé supérieur : on vit aussi arriver à Saint-Sulpice, et ce ne fut pas sans en être profondément touché, ce brave jardinier de Vallet, dont nous avons parlé plus haut et pour lequel M. de

était à Nantes, il allait prendre quelques jours de repos, échut, par son testament, à Mme Saulny, nièce de Mlle Thibault, et adoptée par elle. A la mort de cette dame, la maison fut vendue avec le jardin et les terres qui en dépendaient; et, comme elle se trouvait placée au milieu du bourg de Vallet, la fabrique en fit l'acquisition. Sur cet emplacement, qui est considérable, on voit maintenant un très beau presbytère et une église plus belle encore. Elle est sur le modèle et presque dans les proportions de Sainte-Clotilde, de Paris. Parmi les chapelles rayonnantes, il en est une, celle de Saint-Joseph, dont M. Martel a donné l'autel et les vitraux en souvenir de M. de Courson.

Courson était si charitable. Laissons encore M. l'abbé Cahour nous raconter cet épisode attendrissant : « Le sieur Fonteneau, dit-il, jardinier de M. l'abbé de Courson à Vallet, ayant appris la maladie de son maître et le premier danger qu'il avait couru, garnit immédiatement sa bourse de ses modiques économies et s'achemina vers Paris, où il n'avait jamais mis le pied. Arrivé dans cette ville, il se fait conduire directement au séminaire de Saint-Sulpice et demande à parler à M. de Courson. On ne s'empressait pas d'introduire un pareil visiteur. Fonteneau insiste, déclare qu'il ne se retirera pas qu'il n'ait vu son *bon maître*, si bien qu'on se résout à en référer à M. de Courson lui-même. « Oh ! qu'il vienne, s'écria le charitable malade, qu'on le fasse monter tout de suite ! » Lorsqu'il fut entré dans sa chambre, il le prend par la main et l'embrasse avec une joie, un attendrissement que partageait le bon campagnard. « Et pourquoi es-tu donc venu de Nantes ici, mon bon Fonteneau ? — Pour vous voir, notre maître, pas pour autre chose. On nous a dit que vous étiez bien malade, et je n'ai pas voulu vous laisser mourir sans vous avoir vu. — Mais est-ce que tu n'as pas demandé de mes nouvelles à ma famille ? N'es-tu pas allé la voir avant de partir ? — Je m'en suis bien gardé, notre maître ; elle n'aurait pas voulu me laisser venir. — Mais, mon pauvre Fonteneau, où as-tu pris de l'argent pour faire le voyage ? — J'en avais un peu, j'ai emprunté quelque chose encore ; et puis, je serais plutôt venu à pied que de ne pas vous voir. » M. de Courson fit asseoir Fonteneau à côté de lui, l'entretint quelque temps ; et, quand il se sentit fatigué et que la pre-

mière curiosité du bon paysan fut satisfaite, il lui dit qu'il allait le faire conduire dans Paris, pour qu'il visitât les curiosités de la grande ville. Le brave jardinier refusa d'abord. « Non, non, dit-il, je ne suis pas venu pour voir la ville, mais pour vous voir, vous, notre bon maître ! »

Touché de tant d'attachement, qu'il s'était d'ailleurs acquis par son extrême bonté pour ses inférieurs, M. de Courson voulut que Fonteneau fût logé et hébergé dans le séminaire même de Saint-Sulpice; il voulut le voir et s'entretenir avec lui plusieurs fois, et insista pour qu'il vît Paris.

Enfin, le brave Fonteneau, satisfait, veut partir. M. de Courson le congédie, en lui disant qu'il était un peu mieux et qu'il le chargeait de rapporter cette nouvelle à tous ceux qui s'intéressaient à lui, notamment à tous ses serviteurs, qu'il aimait tendrement et qu'il n'oublierait jamais. « Eh bien! reprit le bon paysan, je suis bien heureux, notre maître, d'être venu vous voir. Puisque vous me le dites, je vais m'en retourner et dire que je ne vous ai pas trouvé aussi malade qu'on l'avait cru chez nous. » Ils se quittèrent, et Fonteneau revint dans son village, où, malgré son espoir, il ne devait plus revoir ce cher maître[1]. Il est inutile de dire qu'outre les bons souvenirs qu'il rapporta de lui dans son pays, il n'eut

[1] Rentré à Vallet, Pierre Fonteneau adressa à un de ses amis, métayer comme lui de M. de Courson, la lettre suivante, qui complète en quelques points la narration qu'on vient de lire. « Je vous écris ces deux mots, dit le bon jardinier dans son langage plein de naïveté, pour vous annoncer que votre maître et le mien est dangereusement malade. D'après une lettre qu'on a reçue hier, il n'y a plus d'espoir de le conserver. Quel malheur,

point à regretter la brèche que le voyage avait faite à ses économies[1]. »

Il est facile de deviner la désolation que le retour du bon jardinier causa à Vallet, parmi les parents et les amis du saint malade. Mme Saulny en fut si profondément affectée qu'elle forma le dessein de se rendre auprès de lui, afin de le servir et de recevoir une dernière bénédiction. Heureusement M. de Courson fut prévenu à temps, et il eut assez d'autorité sur elle pour l'empêcher de se mettre en route. La lettre qu'il lui adressa à cette occasion, le 6 avril, et qui est la dernière signée de sa main, mérite d'être citée. On y voit une nouvelle preuve du grand respect que ce vénérable supérieur avait pour les usages et les règles du séminaire. La voici tout entière :

« Ma chère Angèle, je reçois à l'instant votre lettre. Elle m'afflige beaucoup; vous n'êtes pas raisonnable. Apprenons donc, vous et moi, à nous abandonner à Dieu. Je ne saurais rien prévoir sur les

mon cher ami, pour tous ceux qui ont affaire à lui! Nous allons avoir un grand changement. Enfin, Dieu le veut.

« Il y a aujourd'hui quinze jours, je partis de Vallet et j'allai à Paris voir mon bon maître. Je l'ai trouvé dans un triste état. Cependant il s'entretenait avec toutes les personnes qui allaient le voir. J'ai été reçu de sa part comme un père charitable qui reçoit son enfant entre ses bras. Je n'ai pas pu lui parler le premier; ses paroles étaient : *Viens, mon cher Pierre, que je t'embrasse.* Je n'ai pu retenir les larmes qui coulaient de mes yeux et arrosaient son respectable visage. Ensuite, j'ai conversé avec lui pendant une grande demi-heure, avec bien du plaisir. Il a voulu que je voie Paris avant de le quitter. J'ai accepté; je suis resté quelques jours à Paris. Enfin il a fallu le quitter avec bien du chagrin, comme vous pouvez le penser, mon cher Bouëdron. »

[1] *Biographie*, p. 34.

conséquences de ma maladie. La Providence en décidera. Continuez à prier pour moi. Votre voyage à Paris serait le comble de la folie. Les règles de notre maison ne me permettraient pas de vous introduire auprès de moi, et il me serait impossible de descendre au parloir. Je ferai en sorte que vous receviez de mes nouvelles. Vous désirez ma bénédiction ; je vous la donne de tout mon cœur, à vous, à vos enfants et à toute votre famille. Veuillez dire à M. Saulny que je le conjure de ne pas permettre un voyage qui ne serait que tristesse pour vous et pour moi. »

Malgré les vives souffrances auxquelles il était en proie et qui prenaient chaque jour une nouvelle intensité, le pieux malade continuait à montrer une résignation, une douceur et une charité qui édifiaient tout le monde. Il était sans cesse occupé de ses amis, il leur faisait écrire pour les remercier de leur affection et pour les assurer de la sienne. Dès qu'un confrère entrait dans sa chambre, il lui tendait la main et exprimait sa joie de le voir. « Aux médecins qui le soignaient, dit M. Aurélien de Courson, il témoignait tant de bonté et de reconnaissance que ces messieurs avaient conçu pour leur malade un attachement plein de vénération. L'un d'eux, M. Récamier, voulant récompenser le plus jeune de ses fils, enfant de quatorze ans, de sa bonne conduite, l'introduisit auprès du lit du vénérable supérieur pour qu'il le bénît. Comme M. de Courson, après avoir embrassé l'enfant, étendit sur lui la main, le père se jeta aussi à genoux, disant qu'il espérait bien que la bénédiction serait pour tous les deux[1]. »

[1] *Notice*, p. 15.

L'affabilité et la douceur de M. de Courson semblaient briller d'un nouvel éclat lorsqu'il recevait les séminaristes, qu'il appelait ses petits enfants et qui se montraient très empressés de le visiter. On avait voulu d'abord interdire ces visites, dans la crainte qu'il n'en fût fatigué ; mais on s'aperçut que cette interdiction l'affligeait : « Laissez donc venir vers moi mes petits enfants, disait-il, j'ai tant de bonheur à les voir. » Il écoutait, avec une patience admirable et une joie visible, les paroles que quelques-uns lui disaient à l'oreille, les petites recommandations dont plusieurs se permettaient de le charger pour le ciel. Il leur répondait par quelques mots pleins de tendresse et souvent d'une haute portée pour leur avenir. Il dit à l'un d'eux qu'il avait connu tout jeune : « Cher enfant, vous avez un bon cœur, mais prenez garde à votre tête. » Jusqu'au dernier moment, cet excellent supérieur se préoccupait de l'avenir de ses enfants bien-aimés ; il les avait présents à son esprit, et rien de ce qui les intéressait n'échappait à son attention. « Mon enfant, dit-il à un jeune séminariste qui lui demanda sa bénédiction, depuis ce matin votre souvenir est dans mon cœur, je prie pour vous et je vous ai fait recommander aux prières de la communauté. » Une autre fois, c'était au plus fort de ses souffrances, il demanda le jour du mois. On le lui dit : « C'est aujourd'hui, reprit-il aussitôt, qu'un de mes enfants va recevoir la prêtrise, il faut prier pour lui. » Quelques jours plus tard, il souffrait encore beaucoup. On lui en fit l'observation. « C'est vrai, répondit-il, mais j'espère éprouver du soulagement ; c'est aujourd'hui le 2 avril, jour anniversaire de la mort

de M. Olier, et l'un de mes chers enfants va dire la messe pour moi sur l'autel où notre fondateur l'a dite si souvent. »

Les disciples de M. de Courson et les prêtres de Saint-Sulpice n'étaient pas seuls à demander au ciel la guérison de leur bien-aimé supérieur ; dans plusieurs communautés de Paris et de la province, on faisait à la même fin les prières les plus ferventes. « Ce ne fut pas notre faute, disait plus tard une religieuse carmélite de la rue d'Enfer, si saint Joseph ne fit pas un miracle pour guérir ce vénéré malade. » Aux prières on joignait les vœux et les promesses : un prêtre de Saint-Sulpice se dévoua même en victime à cette occasion et offrit volontiers à Dieu sa propre vie pour conserver celle de son bon père.

On crut un instant qu'on allait être exaucé. Le 19 mars, fête de saint Joseph, les cinq médecins consultants constatèrent, dans l'état du malade, une amélioration qui fit naître quelque espérance[1]. Mais Notre-Seigneur avait d'autres desseins sur cette âme, qui depuis longtemps le servait avec tant de générosité : il l'appelait à la récompense. L'amélioration qui s'était faite ne se soutint pas, la maladie reprit son cours, la faiblesse s'accrut rapidement, et de très graves symptômes ne tardèrent pas à se manifester. On ne pouvait plus se faire illusion, la mort approchait à grands pas.

[1] Aux docteurs Cruveilhier, Fizeau et Vignolo, qui, dès le 21 février, donnèrent leurs soins à M. de Courson, on avait adjoint, le 11 mars, MM. Récamier et Cayol.

CHAPITRE XLV

M. DE COURSON DANS LES DERNIERS JOURS DE SA VIE. — SA MORT. — SES FUNÉRAILLES. — SON CŒUR DONNÉ A NANTES

Dans la soirée du 8 avril, les médecins étant réunis pour une dernière consultation, M. de Courson fit approcher de son lit le docteur Cruveilhier et lui dit à l'oreille : « Dois-je mourir cette nuit? » M. Cruveilhier lui répondit avec émotion : « Cela n'est pas certain, mais cela est possible. » Loin d'être attristé par cette nouvelle, le saint malade l'accueillit avec un air visible de satisfaction; et ce calme de l'âme, cette douce joie du cœur, cette religieuse sérénité en face de la mort ne l'abandonnèrent pas un seul instant. Son humilité en était même effrayée : « Mon Dieu, disait-il, les saints tremblaient à l'approche de la mort, et moi, je n'éprouve aucune crainte. Serais-je donc dans l'illusion[1] ? » Mais ce n'était là qu'un léger nuage; la pensée de la bonté de Dieu lui rendait toute sa tranquillité.

[1] *Biographie*, p. 27.

Après la prière du soir, M. de Courson témoigna le désir de voir tous les directeurs du séminaire de Paris réunis dans sa chambre, afin de leur faire ses derniers adieux. Quand ils furent auprès de lui et qu'il eut commencé à leur parler, son esprit s'éleva à une hauteur de pensées qui pénétra d'admiration tous ceux qui l'entendirent. C'est dans ce moment que jaillit brûlante de son cœur une prière qui se grava dans la mémoire des assistants [1] : « Sainte Vierge, dit le pieux mourant, gardez la petite Compagnie ; ne permettez pas qu'elle s'écarte jamais de sa voie, conservez en elle la simplicité, l'éloignement pour toutes les nouveautés, le respect et l'obéissance pour notre saint-père le pape, pour les saints prélats. Que le bel esprit n'y pénètre jamais ; qu'elle vive toujours en paix avec les communautés ecclésiastiques et régulières ! »

Ici le vénérable supérieur, s'interrompant lui-même, eut un souvenir spécial pour les pères de la compagnie de Jésus, qu'il avait toujours, comme on l'a dit, particulièrement estimés et aimés ; il dit que c'étaient de bons ouvriers, de vrais serviteurs de Dieu qu'il fallait beaucoup honorer.

M. de Courson demanda ensuite qu'en présence de ses confrères on lui appliquât l'indulgence *in articulo mortis*, et cette cérémonie devint un édifiant spectacle pour tous les assistants. Transporté dans un fauteuil, en face de la statue de Marie et du cœur de M. Olier, le saint malade récita la prière : *O Jesu, vivens in Maria*, pour la compagnie de Saint-Sul-

[1] M. Carbon nous l'a conservée dans la lettre mortuaire adressée à tous les séminaires de Saint-Sulpice.

pice ; ensuite, après avoir reçu l'indulgence plénière, prenant le cœur de M. Olier, il le baisa respectueusement et s'en servit pour bénir les directeurs présents ; il bénit encore avec eux tous les membres de la société, le séminaire de Paris, toutes les maisons que dirigent les prêtres de Saint-Sulpice et en particulier les deux maisons de Nantes. Après quoi, il embrassa tous les directeurs et donna de nouveau à chacun d'eux sa bénédiction.

Une scène si touchante émut jusqu'aux larmes ceux qui en furent témoins. « Impossible, disait l'un d'eux, de rendre le ton pénétré avec lequel ce père de Saint-Sulpice, avant de nous bénir, a recueilli ses forces défaillantes et a prononcé sur nous cette prière de famille : « O Jésus vivant en Marie ! etc. »

Parmi les prêtres de Saint-Sulpice qui reçurent en ce moment la bénédiction et les adieux du saint mourant, se trouvait M. Martel, arrivé de Nantes, le matin même, pour répandre encore une fois son cœur dans celui de son bien-aimé père. Grande avait été son émotion en se présentant à lui, car les traits du malade ne lui laissèrent aucun doute sur la proximité de sa mort. M. de Courson le reçut en souriant et lui dit, en le serrant dans ses bras, qu'il n'était pas affligé de se trouver réduit à cet état. Il lui fit ensuite des recommandations spéciales, au sujet de quelques souvenirs qu'il voulait laisser à des parents et à des amis qui lui étaient spécialement chers, ou à qui il espérait que cette marque d'affection serait utile ; car, jusqu'à la fin, son bon cœur lui rendait présents tous ceux auxquels il portait intérêt, et, au milieu même des souffrances les plus aiguës, il don-

nait encore des preuves touchantes de cette présence d'esprit, de ce tact exquis et de cette délicatesse de sentiments dont sa vie offre tant d'exemples[1].

La nuit qui suivit la cérémonie dont on vient de parler, fut très douloureuse. « On pourrait, dit le biographe, l'appeler une sorte d'agonie. Le malade était incapable de garder aucune position, il fallait le soutenir entre les mains. » Cependant, même dans cet état violent, il s'occupait encore de ses infirmiers et pourvoyait, avec sa tendresse ordinaire, à ce qu'ils prissent quelque soulagement. Il put aussi, malgré son épuisement, s'entretenir avec M. Martel, qui passa toute la nuit auprès de lui. Mais ni sa conversation avec ce fidèle ami, ni la violence de la douleur ne pouvaient le distraire de la pensée de l'éternité vers laquelle il s'approchait à grands pas. Le médecin étant arrivé le matin pour lui faire sa première visite et ayant appris que la nuit avait été très mauvaise, lui en témoigna son affliction, mais, ajouta-t-il, j'espère que la nuit prochaine vous pourrez reposer. — Oh ! oui, docteur, répondit-il aussitôt : *In pace in idipsum dormiam et requiescam*[2].

Dans la matinée de ce jour, veille de sa mort, on lui porta le saint viatique[3]. La communauté était présente. La faiblesse toujours croissante du malade

[1] « Se rappelant, dit M. l'abbé Cahour, qu'il avait reçu d'un prêtre du diocèse de Nantes une tabatière qui avait autrefois appartenu à un membre de sa famille, il témoigna le désir qu'on la rendît à cet ecclésiastique » (*Biographie*, p. 29.)

[2] Je dormirai et je reposerai en paix dans le sein de Dieu. (Ps. IV, v. 9.)

[3] Il avait pu communier plusieurs fois, à jeun, pendant le cours de sa maladie.

ne lui permit pas d'élever la voix, et d'épancher une dernière fois son âme dans celle de ses enfants ; seulement une douce et aimable sérénité peinte dans ses traits, le sourire de ses lèvres témoignaient assez des sentiments de paix dont jouissait son âme et de la bienveillance qui remplissait son cœur. Directeurs et séminaristes appréciaient plus que jamais, en ces jours de douleur, le trésor qu'ils possédaient dans un si digne supérieur, et, au moment de le perdre, les liens qui les attachaient à lui, semblaient se resserrer. « Les jeunes gens, dit un témoin, se disputaient à qui viendrait veiller auprès de ce bien-aimé père ; tous auraient voulu le voir, le revoir encore ; on enviait surtout le bonheur de lui parler, de se recommander à lui ; il répondait à chacun par un mot ou deux ; toujours souriant, il ne cessait en quelque sorte de donner sa bénédiction aux séminaristes qui se succédaient [1].»

« Le désir d'admirer tant de vertus, dit encore le même témoin, s'était étendu hors de l'enceinte de la maison. On voyait dans l'appartement de M. de Courson, mêlées aux directeurs et aux élèves, des personnes du dehors qui ne pouvaient se lasser de contempler un spectacle si édifiant. »

Le général Bedeau, qui se trouvait à Paris, voulut aussi visiter et embrasser son saint ami une dernière fois, et il aimait à dire plus tard combien cette entrevue l'avait frappé. Dès l'entrée il fut profondément touché, en se voyant introduire par le séminariste qui faisait les fonctions d'infirmier, dans la petite

[1] *Biographie*, p. 30.

chambre où était le bon supérieur. La simplicité de l'ameublement jointe à l'exiguïté du lieu l'étonna. Mais il ne fut pas longtemps à ces pensées. A la vue du pieux mourant, le général se sentit suffoqué par la douleur et par les larmes ; avant qu'il pût dire un mot, M. de Courson lui tendit une main tremblante, et, l'attirant à soi, s'efforça de le consoler. Il l'encouragea ensuite à persévérer dans la pratique de la vertu et l'accomplissement des devoirs du chrétien. « Cette exhortation, dit encore le respectable ecclésiastique à qui nous devons ces détails, fit sur le cœur du général une impression qui ne s'est pas effacée et a sûrement contribué à lui faire obtenir de Dieu cette mort de prédestiné qui a tant édifié, à Nantes, ceux qui en ont été les témoins. »

Dans le cours de cette même journée, le pieux malade adressa aussi à M. Aurélien de Courson, qui était agenouillé près de son lit, quelques paroles de consolation et d'encouragement qui n'ont pas été oubliées. Le faisant approcher, il l'exhorta à vivre toujours en bon chrétien et à placer en Dieu toute sa confiance : « Ne craignez rien, lui dit-il, servez Dieu, et Dieu vous bénira. » — « Il semblait, ajoute ce digne parent de M. de Courson, que Dieu n'entretenait quelques restes de vie, dans le corps brisé du vénérable prêtre, que pour l'édification de ses enfants et l'accroissement de ses mérites. Il souffrait des douleurs indicibles, mais c'était avec un calme, une sérénité dont on ne peut se faire une idée. Il avait fait mettre son chapelet autour de son cou, avec son scapulaire et une croix ; et, malgré l'altération profonde de ses traits contractés par d'intolérables souffrances,

je ne sais quoi de souriant rayonnait dans son regard, et son visage s'était empreint d'une expression de béatitude qui a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont approché[1]. »

Les RR. PP. capucins visitèrent aussi M. de Courson dans la journée qui précéda sa mort. Il y avait un an que ces religieux étaient venus le consulter sur le projet de fonder un établissement à Paris. Il approuva fortement cette idée et les encouragea à la mettre à exécution, en leur indiquant le moyen qui, suivant lui, devait contribuer efficacement à les rendre populaires. Après plusieurs mois de démarches, quand tout était prêt pour commencer leur œuvre, ils venaient remercier le bon supérieur de ses excellents conseils. L'ayant trouvé étendu sur son lit de douleur, ils ne purent que lui demander sa bénédiction, qu'il leur donna dans toute la tendresse et l'effusion de son cœur.

M. de Courson n'avait pas oublié que M. Mollevaut, retenu par ses infirmités, ne s'était pas trouvé à la réunion de la veille. Désirant lui faire aussi ses derniers adieux, il demanda à le voir. Deux séminaristes allèrent immédiatement prendre le saint vieillard dans sa chambre. Dès qu'il fut assis, M. de Courson lui dit : « Eh bien, mon bon père Mollevaut, vous comptiez partir avant moi, et voilà que je prends les devants[2]. » — « Ç'a été, dit un des témoins de cette dernière entrevue, un spectacle touchant jusqu'aux

[1] *Notice*, p. 15.

[2] L'ancien supérieur de la Solitude survécut quatre ans à M. de Courson; mais dès 1850 il était très affaibli, et le moral commençait aussi à baisser.

larmes, de voir ces deux saints se parler en saints, essayer de s'embrasser sans pouvoir y parvenir, se serrer la main; l'un rappelait à l'autre qu'il fut son ange à Issy et l'initia à la vie du séminaire, qu'il l'assista à sa première messe; l'autre, voyant en son supérieur la personne de Jésus-Christ, gardait un silence d'émotion; enfin, ils se séparèrent l'un et l'autre dans la douce espérance d'une prochaine réunion. »

Vers les trois heures de l'après-midi, le mal augmenta sensiblement; l'heure des extrêmes souffrances était arrivée pour le pieux malade, mais sa résignation, sa patience croissaient à proportion. « Elles furent vraiment héroïques, dit M. l'abbé Cahour, dans la nuit du mardi au mercredi et dans la matinée de ce jour, qui fut celui de sa mort. De sa poitrine s'échappaient des gémissements que lui arrachait la violence de la douleur, mais de son cœur ne sortaient que des actes de conformité à la volonté de Dieu et des élans d'amour. « Mon Dieu, disait-il, que mon agonie se prolonge autant que vous voudrez; j'accepte tout de votre main; j'en ai mérité bien davantage [1]. »

Ce n'est pas avec résignation seulement qu'il acceptait les souffrances, il les embrassait avec amour, et si quelque chose avait pu lui faire craindre la mort, c'eût été la pensée qu'elle mettrait fin à ses douleurs; car ses douleurs l'unissaient à Jésus souffrant, et sous ce rapport elles lui étaient chères. L'observation qu'il fit à un de ses médecins qui cherchait à faire écouler l'eau dont ses jambes étaient pleines

[1] *Biographie*, p. 30. *Notice*, p. 16.

et qui le fatiguait beaucoup, révèle bien cette héroïque disposition. « Si ce que vous faites, dit-il, est inutile pour me sauver, laissez-moi souffrir. — Le devoir du médecin, répondit le docteur, est de soulager autant que possible toutes les douleurs, et celui du malade est d'obéir et de laisser faire. — Vous avez raison, » reprit aussitôt le bon supérieur ; et il se soumit à tout ce qu'on voulut[1]. »

Sa grande consolation, au milieu de ses cruelles souffrances, était de recourir à Jésus crucifié. « Vive Jésus ! répétait-il avec amour, vive sa croix ! » Puis il disait aux médecins, qui s'étudiaient à trouver les moyens de le soulager : « Croyez-moi, Messieurs, c'est la croix qu'il me faut. Mon crucifix me fera plus de bien que tout ce que vous pouvez essayer. »

Ce fut sans doute pour récompenser la dévotion de ce fidèle ami de la croix que Notre-Seigneur lui accorda, au moment de ses plus vives souffrances, la consolation d'avoir quelque temps dans sa chambre, de contempler de près et à loisir, de porter même à ses lèvres mourantes, les saintes reliques de la passion, que possède la métropole de Paris. Par une distinction bien particulière et qui montre à quel point cet excellent supérieur avait conquis l'estime et l'affection du clergé de la capitale, Mgr l'archevêque et MM. les chanoines de Notre-Dame de Paris voulurent d'un commun accord que cette précieuse faveur lui fût accordée, dans ses derniers moments. Loin d'avoir sollicité une pareille grâce, l'humble malade éprouva

[1] *Biographie*, p. 31.

un grand sentiment de confusion en se la voyant offerte ; et, quoique touché jusqu'aux larmes, en vénérant de si près la sainte couronne, le bois de la vraie croix et le clou qui a percé les chairs de Notre-Seigneur, il souffrait cependant de se voir l'objet d'une distinction dont il se croyait tout à fait indigne. Aussi, après avoir exprimé sa profonde reconnaissance aux envoyés de l'archevêque et du chapitre, il pria ceux des directeurs et des séminaristes qui se trouvaient dans sa chambre, au moment où les saintes reliques y furent apportées, de garder un profond silence sur la faveur qui venait de lui être faite.

Jusqu'au dernier soupir, ce très digne supérieur conserva, dans toute sa vivacité, ce profond mépris de lui-même dont nous lui avons vu donner tant de preuves. « M. de Courson, lit-on dans une lettre citée par le biographe nantais, nous quittait avec la conviction que sa présence parmi nous était inutile. « Saint-Sulpice n'a qu'à gagner en me perdant, » c'était son expression quelque temps avant sa mort. Une personne lui ayant représenté qu'il ne pouvait pas se dissimuler l'importance de sa conservation, dans l'intérêt de la compagnie de Saint-Sulpice : « Votre affection pour moi vous aveugle, » répliqua-t-il aussitôt. C'est dans ces humbles sentiments qu'il vécut et qu'il mourut. Convaincu que son élévation à la place de supérieur avait été un malheur et un sujet de confusion pour Saint-Sulpice, il regardait sa mort comme un heureux événement qui délivrerait la Compagnie d'un supérieur incapable.

Ce n'est pas ainsi que l'on pensait autour du véné-

rable mourant : « Nous sommes dans la triste expectative de la plus douloureuse des séparations, disait, le 9 avril, l'un des directeurs du séminaire de Saint-Sulpice. Nous mesurons déjà depuis longtemps le vide immense que va faire parmi nous cette perte, et nous en sentons de plus en plus toute l'amertume, à mesure que le moment approche. Faut-il espérer encore un miracle, faut-il y renoncer ? Ah ! les desseins de Dieu sont si impénétrables que notre seul parti est le sentiment du *fiat voluntas tua !* »

Le moment était venu, en effet, de faire à Dieu le sacrifice de ce père si tendrement aimé. Dans la matinée du 10, les crises se succédaient si rapidement, et leur violence était telle, qu'on pouvait facilement prévoir que le saint malade n'y résisterait pas longtemps. On commença donc les prières des agonisants vers les neuf heures du matin. M. de Courson, qui conserva toute sa connaissance jusqu'au dernier moment, y répondit d'abord de manière à être entendu ; mais quand on les récita pour la seconde fois, le son de ses paroles ne parvenait presque plus aux oreilles des assistants. Cependant, il entendait tout, et on voyait au mouvement de ses lèvres qu'il répondait encore aux prières. Il reconnut même, en ce moment, M. Quiblier, ancien supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, qui, accouru de Londres, en toute hâte, à la nouvelle du danger où était son vénéré supérieur, n'arriva que quelques minutes avant sa mort.

Au moment de rendre son âme à Dieu, le pieux mourant essaya de faire le signe de la croix et appliqua ses lèvres décolorées sur le crucifix. Puis, les

crises ayant cessé complètement, il ferma doucement les yeux et inclina un peu la tête. Il avait cessé de vivre, mais si paisiblement, que MM. Martel et Baudry, sur les bras desquels il était appuyé, ne s'en aperçurent pas. Ces deux amis de M. de Courson et toutes les personnes présentes, le regard fixé sur le visage du saint mourant, l'anxiété dans le cœur, les yeux pleins de larmes, attendaient encore son dernier soupir, et déjà il avait paru devant Dieu. C'était le 10 avril 1850, vers neuf heures et demie du matin.

La nouvelle de cette mort produisit une profonde impression dans le clergé de Paris. Mgr Sibour, qui avait visité plusieurs fois M. de Courson pendant sa maladie, s'empressa de venir prier près de ses dépouilles mortelles. Beaucoup d'ecclésiastiques de Paris firent de même et se mêlèrent aux directeurs et aux élèves du séminaire, qui, les larmes aux yeux, psalmodiaient nuit et jour l'office des morts autour du vénérable défunt.

Le jour même de la mort, M. Carbon annonça aux prêtres de Saint-Sulpice, travaillant dans les séminaires de province et en Amérique, la grande perte qu'ils venaient de faire. « Le coup dont nous étions menacés depuis plus d'un mois, disait-il en commençant, est enfin tombé sur nous et nous plonge dans la plus vive affliction. Notre très cher et très honoré père vient d'être enlevé, après une longue et cruelle maladie, à notre tendresse filiale. En adorant la main qui nous frappe, avec la résignation que donnent la foi et la religion, nous versons des larmes amères et nous éprouvons une profonde et bien légitime douleur. Il semble que nous ne l'ayons connu que pour

regretter plus vivement sa perte. Il n'y a pas encore cinq ans accomplis que nous vivions heureux sous son gouvernement paternel, et le voilà déjà ravi à la tendresse de ses enfants. Pour lui, il a ce qu'il souhaitait : il est heureux maintenant dans le ciel, nous avons lieu de l'espérer de la sainteté de sa vie ; mais dans quelle désolation il nous plonge et quel vide il laisse après lui ! »

« Nous n'oublierons jamais, disait-il ensuite, sa tendre piété, la sagesse de son gouvernement, sa douceur, qu'il savait si bien concilier avec la fermeté, son habileté dans la conduite des affaires, la rectitude de son jugement, sa prudence, sa modération, son application au travail et son dévouement sans bornes pour le bien de la Compagnie et des séminaires qu'elle dirige. Il est mort emportant les regrets de ses chers enfants en Notre-Seigneur, des élèves du séminaire, de Mgr l'archevêque, qui l'honorait de toute sa confiance, du clergé de Paris et surtout des ecclésiastiques que des relations particulières avec lui avaient mis plus à même d'apprécier ses éminentes qualités. Il a rendu son âme à Dieu, aujourd'hui, 10 avril, après avoir singulièrement édifié, pendant sa maladie, tous ceux qui l'entouraient et qui lui ont prodigué leurs soins, par son humilité, sa tendre piété, sa constante résignation, sa patience invincible, au milieu des plus cruelles douleurs qui ont achevé de purifier son âme, dans ses derniers moments[1]. »

Les prêtres de Saint-Sulpice, disséminés dans les provinces, quoique préparés à cette nouvelle, ne l'ap-

[1] *Lettre mort.*

prirent pas sans une vive affliction. Ils furent d'autant plus touchés de la mort prématurée de leur excellent supérieur qu'ils n'ignoraient pas qu'elle avait été causée, en grande partie, par les sollicitudes et les fatigues continuelles auxquelles il s'était condamné, pour le sage gouvernement de la Compagnie. C'est, du reste, ce que confirma l'autopsie du corps, qui fut faite le 11 avril par les docteurs Fizeau, Cruveilhier, Cayol et Vignolo. Parlant, dans leur rapport, de l'émaciation et dela maigreur surprenante qu'ils avaient remarquées dans l'état général du corps, ils n'hésitent pas à dire qu'elles doivent être principalement considérées comme le résultat d'une constitution prématurément usée par un travail continu et excessif de plus de trente ans.

L'autopsie dont nous parlons fut faite à la sollicitation des directeurs du séminaire de Nantes, qui désiraient vivement posséder le cœur du vénéré défunt, ce cœur qui avait tant aimé son diocèse natal et tant fait pour lui. On accéda à ce juste désir, et, contrairement aux usages de la compagnie de Saint-Sulpice, le cœur de M. de Courson ne fut pas inhumé avec son corps. C'était un nouveau trait de ressemblance entre cet humble supérieur et M. Émery, dont le cœur a été conservé aussi à l'affection des membres de sa Compagnie.

Les obsèques se firent le surlendemain de la mort. Ce jour-là, 12 avril, la conférence du cas de conscience devait se tenir dans l'église de Saint-Roch; Mgr Sibour fit annoncer qu'à raison des funérailles du supérieur de Saint-Sulpice, elle n'aurait lieu qu'un peu plus tard. Le clergé de Paris put donc se rendre à la

cérémonie funèbre, qui se fit dans la chapelle du séminaire. On y remarquait les évêques de Meaux et d'Orléans, les vicaires généraux du diocèse, les supérieurs de toutes les communautés ecclésiastiques et religieuses, le P. provincial des jésuites, le R. P. Lacordaire, prieur des dominicains, le vénérable M. Langlois, supérieur du séminaire des Missions étrangères, etc. La messe finie et l'absoute faite, le corps fut porté processionnellement à Issy et déposé au cimetière de Notre-Dame-de-Lorette, aux pieds de M. Duclaux, où M. de Courson avait désigné sa place, pour témoigner de son respect filial et de sa tendre reconnaissance pour l'homme qui l'avait admis au séminaire et dans la compagnie de Saint-Sulpice[1].

Une modeste croix de bois portant son nom et celui de son pays, la date de sa naissance et de sa mort, est le seul monument élevé sur la tombe de M. de Courson : il est suffisant pour ceux qui ont eu le bonheur de connaître ce saint prêtre. Sur le mur nord du cimetière, on lit l'inscription suivante, placée aussi au bas de la gravure qui reproduit les traits du XIIe supérieur de Saint-Sulpice[2].

LUDOVICUS DE COURSON, seminarii sancti Sulpicii superior duodecimus. — Vir in æstimandis ingeniis sagax, in flectendis animis suavis ac fortis, in tractandis negotiis solers; quorum regimen flens et invitus susceperat, sollicita caritate pater, per omnia in omnibus placere studens; pro clero informando, impensa cura, impensa substantia, impensus ipse, omnium votis et amori ereptus, obiit die 10ª aprilis, anno R. S. MDCCCL, ætatis LI.

[1] *Notice*, p. 16.

[2] On doit cette gravure à Mgr de Ségur, qui dessina M. de

Près de la tombe de M. de Courson sont venus s'agenouiller, depuis vingt-neuf ans, bien des ecclésiastiques, amenés là par la reconnaissance, la vénération et le désir de participer à son esprit. Ce ne sont pas seulement de jeunes élèves ou de simples prêtres de Saint-Sulpice; on y a vu, et on y voit encore quelquefois, des prélats à qui le souvenir du bon supérieur est toujours bien cher. Lorsque Mgr Sebaux eut été nommé à l'évêché d'Angoulême, il vint prier devant cette tombe, comme pour se dédommager de ce que, en ce moment important, il ne pouvait pas consulter ce sage maître et déposer dans son cœur de père les émotions que cette nomination lui faisait éprouver. Que de fois n'a-t-on pas vu un autre disciple privilégié de M. de Courson, surtout depuis sa promotion à la coadjutorerie de Paris, prier à deux genoux dans ce modeste cimetière où repose, à côté de la dépouille mortelle de son vertueux frère, M. Louis Richard, le corps de son saint directeur, de ce prêtre à qui il disait avec effusion, quelques jours avant sa mort : « Je vous vénérerai toujours comme mon père, puisque c'est vous dont le bon Dieu s'est servi pour me faire connaître ma vocation? »

Immédiatement après la cérémonie des obsèques, M. Martel, accompagné de M. Le Normand, curé de la Boissière, qui, comme lui, était venu dire un dernier adieu à son vénérable ami, reprit le chemin

Courson sur son lit de mort, et le représenta dans la situation qu'il avait en ce moment, c'est-à-dire couché et revêtu de la soutane, du surplis et de l'étole. Plus tard on tira de cette première gravure celle qui se voit dans la collection des supérieurs de Saint-Sulpice.

de Nantes, emportant avec lui le cœur du vertueux défunt. Le précieux dépôt fut d'abord reçu au grand séminaire, où les directeurs et les séminaristes l'attendaient dans un sentiment de religieuse émotion. La chapelle avait été tendue de noir pour la cérémonie, et l'autel était surmonté d'un dais sous lequel on lisait cette inscription : *Beati mortui qui in Domino moriuntur*[1].

Au milieu de la chapelle s'élevait, sous un baldaquin, entre quatre cierges d'honneur surmontés d'urnes d'où s'échappaient des flammes, une haute colonne funéraire, au sommet de laquelle deux anges présentaient leurs mains pour recevoir les précieux restes. Ils y furent déposés dans un vase de plomb argenté, en forme de cœur. Sur les quatre faces du socle qui le soutenait, on lisait ces mots : *Dilexit Deum. — Coluit Mariam. — Servivit hominibus. — Seipsum despexit*[2].

Sur les côtés du piédestal étaient également inscrites ces paroles de l'Écriture, qui résument si bien le caractère et la vie du vénéré supérieur : *Erat vir simplex et rectus. — Disposuit omnia suaviter. — Attigit a fine ad finem fortiter. — Transiit bene faciendo.*

Dès le 14 avril, le clergé du diocèse avait été prévenu, par une circulaire de Mgr l'évêque de Nantes, que le 18 aurait lieu la cérémonie de la translation

[1] « Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur. »

[2] « Il aima Dieu, honora Marie, se fit le serviteur de tous et se méprisa lui-même. »

[3] « C'était un homme simple et droit. Il conduisit toutes ses entreprises avec douceur et avec force. Il passa sur la terre en faisant le bien. »

du cœur de M. de Courson. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire cette lettre qui parut aux Bretons la plus touchante des oraisons funèbres.

« Monsieur le curé,

« L'Église de Nantes est en deuil. Nous pleurons, avec la société de Saint-Sulpice, qui nous est tous les jours plus chère, M. Louis de Courson, son supérieur général, et, depuis vingt-sept ans, vicaire général de ce diocèse. Vous pleurez tous, avec moi, un ami d'un conseil sûr, de l'affection la plus tendre, du dévouement le plus généreux. Pour le plus grand nombre d'entre vous, comme pour moi, son souvenir se rattache aux jours bénis de notre séminaire, au berceau de notre sacerdoce; et, depuis cette époque, aucun de nous ne l'a revu sans sentir se resserrer encore les liens qui nous unissaient à lui.

« Je l'aimais bien avant de venir parmi vous; mais depuis que j'ai trouvé partout, dans ce diocèse, les traces de sa salutaire influence; dans tous nos établissements, des preuves de son admirable sagesse et de sa charitable munificence; dans tous vos cœurs surtout, quelques souvenirs de sa bonté gravés en traits ineffaçables, je l'ai aimé bien plus encore. Mon affection s'était augmentée de toute la reconnaissance que je dois à ceux qui vous font du bien; et maintenant mon âme est triste, parce que nous l'avons perdu. Je sais bien qu'une grande gloire lui est assurée dans le ciel, que *la mort* a été pour lui *un gain:* mais combien il nous était encore *nécessaire!* et qu'il m'était

doux de m'appuyer sur lui pour procurer le salut de mon cher troupeau !

« Nous bénirons tous ensemble, monsieur le curé, la société de Saint-Sulpice, qui apporte un adoucissement à notre douleur, en nous accordant le cœur de notre vénérable ami ; ce cœur qui nous a tant aimés et qui, de loin, tressaillait et battait plus fort, je le sais, au seul souvenir de Nantes ; ce cœur dont les dernières pulsations se sont éteintes, la bonne Providence l'a permis, entre les bras et sur le cœur des prêtres nantais qui se sont succédé auprès de lui.

« Je vous appelle, monsieur le curé, à venir recevoir avec moi et à entourer de votre tendre vénération cette précieuse portion de ses dépouilles mortelles. Le jeudi 18 avril, nous en ferons la translation à la chapelle du séminaire des philosophes, après un service solennel, qui aura lieu au grand séminaire ; et mardi 23, nous célébrerons, dans l'église cathédrale, avec notre chapitre, dont M. de Courson était membre, un autre service, auquel pourront assister ceux d'entre vous que leurs occupations auraient retenus pendant la semaine précédente.

« Tous nous offrirons, pour ce mort bien-aimé, le saint sacrifice de la messe ; et, en priant le divin Maître de purifier son âme de ses dernières taches, nous n'oublierons pas de le remercier de toutes les grâces dont il l'avait comblée. Nous méditerons, dans le secret de nos cœurs, ses exemples, ses leçons, ses conseils, et nous aimerons à aller prier dans cette chapelle, qui possédera désormais un des riches trésors de notre Église. »

Plus de deux cents prêtres répondirent à cet appel et accoururent des paroisses même les plus éloignées, pour se joindre aux élèves du grand séminaire et de la maison de philosophie dans cette touchante cérémonie. Mgr Jaquemet la présida en personne. Après l'office des morts, célébré par tant de voix graves et profondément émues, le saint sacrifice de la messe fut célébré par M. l'abbé Vrignaud, vicaire général du diocèse et l'ami d'enfance de M. de Courson. Les absoutes d'usage furent faites par Mgr l'évêque, et le cortège se mit en marche vers la maison de philosophie.

« C'était un spectacle imposant, dit M. l'abbé Cahour, à qui nous empruntons tous ces détails, que cette longue file de prêtres, accompagnant la dépouille mortelle de leur ami, de leur père, et chantant des psaumes pleins de saintes tristesses et d'éternelles espérances ; on eût dit une marche triomphale autant qu'une pompe funèbre. Un grand nombre de laïques s'étaient joints au deuil.

« Arrivé au séminaire de philosophie, le cœur fut placé dans la chapelle, transformée à son tour en chapelle ardente, et il y demeura exposé jusqu'au lendemain, où, à la suite d'une nouvelle cérémonie religieuse, il fut descendu dans le lieu qui lui avait été préparé et qui fait face à celui où repose le cœur de Mgr de Guérines. Ainsi, par une disposition admirable de la Providence, se trouvaient réunis après leur mort ces deux cœurs, si étroitement liés pendant leur vie et qui avaient fait de cette maison l'objet de leur plus vive prédilection et de leurs plus douces espérances. »

Cinq jours après, un troisième service solennel, pour le repos de l'âme de M. de Courson, attirait à la cathédrale une foule plus nombreuse encore d'ecclésiastiques et de laïques. Mais là ne devaient point se borner ces démonstrations empressées. A la première nouvelle que le cœur de M. de Courson venait reposer à Nantes, ses anciens élèves et amis se réunirent spontanément et en grand nombre, et il fut résolu que l'on élèverait dans la chapelle du séminaire de philosophie un monument à la mémoire du bien-aimé défunt. Une commission, dont Mgr l'évêque voulut bien accepter la présidence, fut nommée à cet effet. Elle reçut de nombreuses souscriptions, personne, parmi ceux qui connurent particulièrement M. de Courson, ne voulant rester étranger à ce témoignage de vénération et de reconnaissance.

Ce monument, comme le savent tous ceux qui ont visité la chapelle des philosophes de Nantes, consiste en une grande plaque de marbre blanc encadrée par des moulures et placée dans le mur, à gauche de l'autel. M. de Courson, à genoux et en habit de chœur, y est sculpté en demi-relief; et quoique dans ce travail, rien ne dénote le ciseau d'un artiste de premier mérite, on y reconnaît sans peine les traits, l'air et la pose du bon et pieux supérieur.

C'est derrière ce modeste monument que repose, dans l'urne qui le contient, le cœur vénérable de M. de Courson. Il ne pouvait être mieux placé que près de cet autel où tant de fois l'humble et saint prêtre offrit les divins mystères; dans cette chapelle qu'il fit bâtir et où il trouvait sa consolation à visiter le très saint Sacrement, à parcourir les stations du

chemin de la croix et à se prosterner devant l'image de Marie; au milieu de cette intéressante communauté de philosophie, qu'il fonda, où son souvenir est toujours vivant et où les règlements qu'il donna, il y a cinquante-trois ans, s'observent encore avec fidélité.

La ville de Nantes, que M. de Courson aimait tant et où il était si tendrement aimé, est bien choisie aussi pour posséder son cœur. Il est là au milieu de ce clergé nantais qui le chérissait comme un père et le vénérait comme un saint. Son départ pour Paris avait, comme on l'a vu, plongé tous les prêtres de ce vaste diocèse dans une grande affliction; sa mort acheva de les désoler. « Je serais inconsolable, disait l'un d'eux, si je ne pensais que nous avons un protecteur dans le ciel, et qu'il y est comme l'ange tutélaire des séminaires de France et du clergé de Nantes en particulier. »

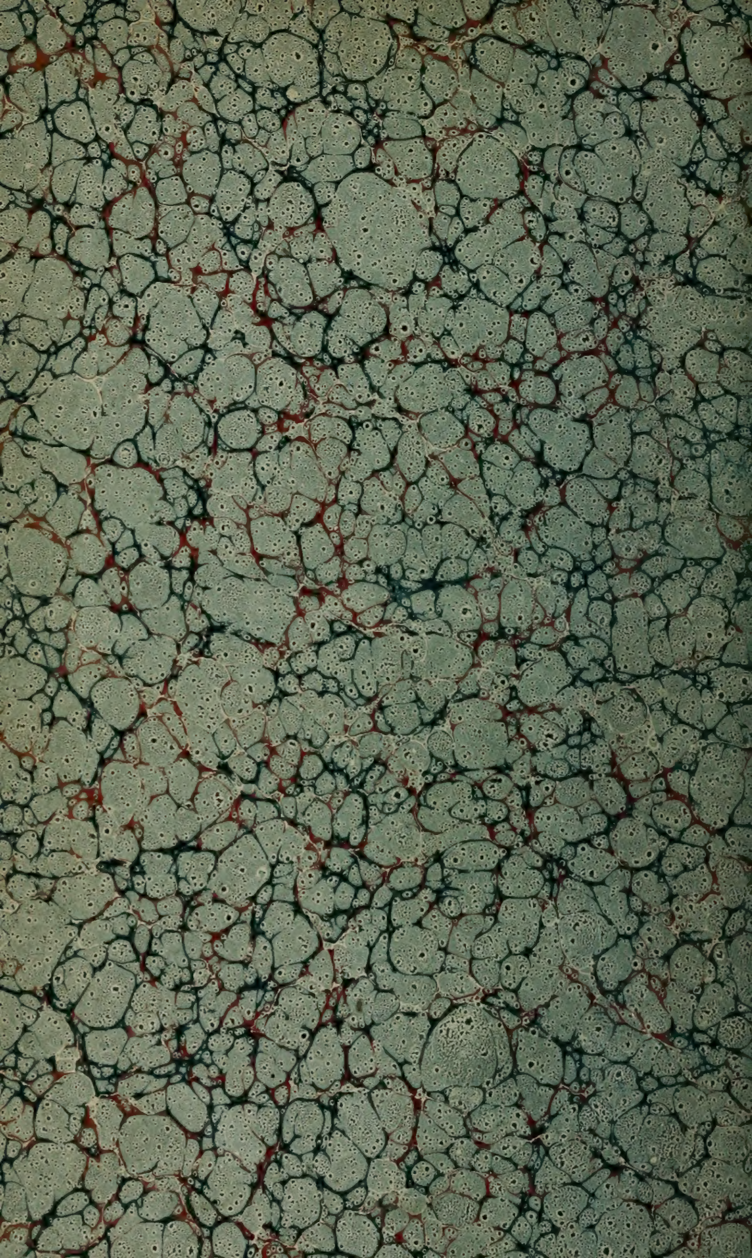
Ces sentiments d'estime et d'affection que nous retrouvons dans toutes les lettres adressées à M. Féret, après la mort du bon supérieur, n'étaient pas particuliers aux ecclésiastiques. Les laïques de Nantes, sur ce point, ne parlaient pas autrement que les prêtres. On peut en juger par les éloges que les journaux de cette ville donnèrent au pieux défunt. L'une de ces feuilles, *l'Hermine,* termine le récit qu'elle avait fait de la cérémonie du 18 avril par cette réflexion que nous sommes heureux de pouvoir nous approprier, en mettant fin nous-même à notre travail : « Qui a gagné tous les cœurs à M. de Courson?... Est-ce son nom, sa fortune, ses dignités? L'accident de la naissance a pu sans doute donner du relief à ses

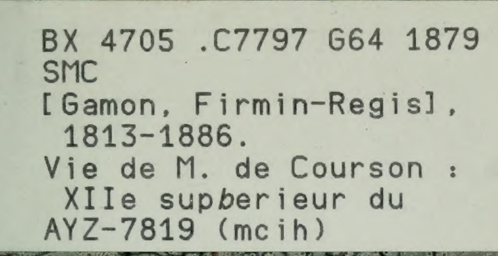
vertus ; mais ce qui a rendu notre aimable et saint prêtre si recommandable, c'est sa bonté d'âme, son inaltérable douceur, sa profonde humilité. C'est par là qu'il s'est montré à nos yeux la vivante image de saint François de Sales. »

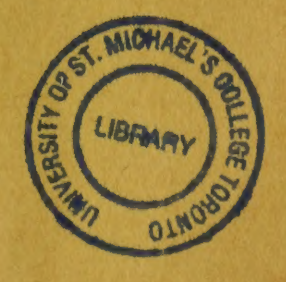
FIN

TABLE DES MATIÈRES

9523. — Tours, impr. Mame.




BX 4705 .C7797 G64 1879
SMC
[Gamon, Firmin-Regis],
1813-1886.
Vie de M. de Courson :
XIIe supberieur du
AYZ-7819 (mcih)


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

